

Thèse de Doctorat de l'EHESS

Mention Analyse et Politique Economiques

soutenue le 5 mai 2008

# **L'Allemagne Inégale**

**Inégalités de revenus et de patrimoine en  
Allemagne, dynamique d'accumulation du  
capital et taxation de Bismarck à Schröder  
1870-2005**

\*\*\*

**Fabien Dell**

Composition du jury :

Thomas Piketty (EHESS, Paris)

Albrecht Ritschl (LSE, Londres)

Jean-Laurent Rosenthal (Caltech, Pasadena)

Anthony Atkinson (Nuffield College, Oxford)

Gilles Postel-Vinay (EHESS, Paris)

Emmanuel Saez (Université de Berkeley)

# **L'Allemagne Inégale**

**Inégalités de revenus et de patrimoine en Allemagne,  
dynamique d'accumulation du capital et taxation de  
Bismarck à Schröder  
1870-2005**

\*\*\*

**Fabien Dell**

Doctorat d'Economie

soutenance le 5 mai 2008

Composition du jury :

T. Piketty (EHESS, Paris)

A. Ritschl (LSE, Londres)

J.-L. Rosenthal (Caltech, Pasadena)

A. Atkinson (Nuffield College, Oxford)

G. Postel-Vinay (EHESS, Paris)

E. Saez (Université de Berkeley)

# Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de recherche Thomas Piketty pour ses encouragements constants et ses nombreuses suggestions tout au long de ce travail. Je souhaite aussi remercier mes co-auteurs Emmanuel Saez, Alexandre Baclet et Katharina Wrohlich et Xavier d'Haultfœuille, ainsi que les nombreuses personnes qui m'ont fait part de leurs critiques et commentaires sur mon travail, au premier rang desquels A. Atkinson, J.-L. Rosenthal et A. Ritschl. Je souhaite aussi remercier V. Steiner et R. Hauser ainsi que J.-M. Charpin, M. Glaude, A. Trognon et S. Lagarde qui m'ont aidé à séjourner en Allemagne ce qui m'a permis d'approfondir et de terminer ce travail. Merci à J.-P. Laboureix, J.-F. Boittin et G. Chabert pour m'avoir à plusieurs reprises aidé à concilier ce travail avec mes fonctions à Berlin. Merci enfin aux doctorants aujourd'hui docteurs qui au cours de ce travail m'ont enrichi de leur vivacité, de leur imagination et de leur exigence intellectuelle : P. Haan, M. Caliendo, A. Uhlendorff, A. Bozio, G. Fack et E. Mönch.

# Table des matières

## INTRODUCTION

Y A-T-IL UN SONDERWEG DES HAUTS REVENUS ALLEMANDS AU XXE SIÈCLE ?.....	12
------------------------------------------------------------------------	----

INTRODUCTION Y A-T-IL UN SONDERWEG DES HAUTS REVENUS ALLEMANDS AU XXE SIÈCLE ?.....	13
-------------------------------------------------------------------------------------	----

## CHAPITRE I.

IMPÔTS ET DÉMOCRATIE EN ALLEMAGNE AU XXÈ SIÈCLE.....	17
------------------------------------------------------	----

CHAPITRE I : IMPÔTS ET DÉMOCRATIE EN ALLEMAGNE AU XXÈ SIÈCLE.....	17
-------------------------------------------------------------------	----

I.1. Invention et unification de l'imposition directe des revenus et des patrimoines sous l'Empire allemand.....	18
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

I.2. Première Guerre mondiale et hyperinflation : expérimentations et dislocation de l'impôt.....	28
---------------------------------------------------------------------------------------------------	----

I.2.1. <i>Les expériences d'imposition directe des patrimoines pour financer la Première Guerre mondiale</i> .....	28
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

I.2.2. <i>La réforme d'Erzberger et l'hyperinflation : la voie d'une fiscalité moderne</i> .....	30
--------------------------------------------------------------------------------------------------	----

I.2.3. <i>La réforme de 1934 l'impôt au service de la Volksgemeinschaft nazie</i> .....	30
-----------------------------------------------------------------------------------------	----

I.3. Reconstruction de l'Allemagne, reconstruction de l'impôt.....	33
--------------------------------------------------------------------	----

I.3.1. <i>L'impôt dans l'Allemagne occupée, au service du miracle allemand</i> .....	33
--------------------------------------------------------------------------------------	----

I.3.2. <i>Impôt et Lastenausgleich : la répartition du poids du fardeau de la guerre en question</i> .....	34
------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

I.3.3. <i>Evolution de l'impôt sur le revenu 1950-1990</i> .....	36
------------------------------------------------------------------	----

I.3.4. <i>L'impôt dans l'Allemagne réunifiée</i> .....	38
--------------------------------------------------------	----

I.4. Conclusion.....	39
----------------------	----

CHAPITRE II. L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....	42
---------------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE II : L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....	42
----------------------------------------------------------------------	----

II.1. La révolution industrielle tardive allemande.....	42
---------------------------------------------------------	----

II.2. Les très hauts patrimoines en Allemagne à la fin du XIXè siècle.....	43
----------------------------------------------------------------------------	----

II.3. Croissance et concentration des revenus en Allemagne à la fin du XIXè siècle.....	46
-----------------------------------------------------------------------------------------	----

II.4. Travaux existants sur la distribution des revenus avant.....	47
--------------------------------------------------------------------	----

II.4.1. <i>La synthèse de Müller et Geisenberger (1972)</i> .....	47
-------------------------------------------------------------------	----

II.4.2. <i>L'article de Procopovitch (1926) sur la Prusse (et la Saxe)</i> .....	48
----------------------------------------------------------------------------------	----

II.5. Conclusion.....	51
-----------------------	----

II.6. Précisions sur les législations fiscales avant 1919.....	53
----------------------------------------------------------------	----

Prusse 1820-1891.....	53
-----------------------	----

Prusse 1891-1919.....	53
-----------------------	----

Empire 1906-1919.....	53
-----------------------	----

Autres Etats, 1870-1919.....	53
------------------------------	----

II.6.1. <i>Prusse</i> .....	54
-----------------------------	----

II.6.2. <i>Hesse</i> .....	56
----------------------------	----

II.6.3. <i>Saxe</i> .....	57
---------------------------	----

II.6.4. <i>Bade</i> .....	59
---------------------------	----

II.6.5. <i>Wurtemberg</i> .....	60
---------------------------------	----

II.6.6. <i>Bavière</i> .....	60
------------------------------	----

II.7. Annexe méthodologiques détaillées sur la période avant 1919.....	61
------------------------------------------------------------------------	----

CHAPITRE II : L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....	63
----------------------------------------------------------------------	----

II.7.1. <i>Prusse (1891-1918)</i> .....	65
-----------------------------------------	----

CHAPITRE II : L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....	66
----------------------------------------------------------------------	----

II.8. Publications utilisées pour la Prusse (revenus et patrimoines).....	65
---------------------------------------------------------------------------	----

II.8.2. <i>Saxe (1874-1917)</i> .....	73
---------------------------------------	----

Publications utilisées pour la Saxe (revenus).....	73
----------------------------------------------------	----

II.8.3. <i>Hesse (1869-1913)</i> .....	79
----------------------------------------	----

Publications utilisées pour la Hesse (revenus).....	80
-----------------------------------------------------	----

Publications utilisées pour la Hesse (patrimoines).....	80
---------------------------------------------------------	----

II.8.4. <i>Bade (1885-1913)</i> .....	82
---------------------------------------	----

Publications utilisées pour le Bade (revenus).....	83
----------------------------------------------------	----

II.8.5. <i>Wurtemberg (1904-1911)</i> .....	83
---------------------------------------------	----

<u>Publications utilisées pour le Wurtemberg (revenus).....</u>	<u>83</u>
<u>II.8.6. Bavière.....</u>	<u>84</u>
<u>II.9. Sources.....</u>	<u>84</u>
<u>II.9.1. Prusse.....</u>	<u>84</u>
<u>II.9.2. Hesse.....</u>	<u>85</u>
<u>II.9.3. Saxe.....</u>	<u>85</u>
<u>II.9.4. Bade.....</u>	<u>86</u>
<u>II.9.5. Wurtemberg.....</u>	<u>86</u>
<u>II.9.6. Bavière.....</u>	<u>86</u>
<b>CHAPITRE II : L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....</b>	<b>88</b>
<u>II.10. Tableaux et graphiques du chapitre.....</u>	<u>89</u>
<b>CHAPITRE II : L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....</b>	<b>92</b>
<b>CHAPITRE II : L'EMPIRE ALLEMAND ET LA GRANDE GUERRE (1870-1918).....</b>	<b>101</b>
<b><u>CHAPITRE III.</u></b>	
<b><u>LE CHAOS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1945).....</u></b>	<b><u>104</u></b>
<b>CHAPITRE III : LE CHAOS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1945) .....</b>	<b>113</b>
<u>III.1. Les hauts revenus et hauts patrimoines dans l'Entre-deux guerres .....</u>	<u>106</u>
<u>III.1.1. L'impact complexe des années d'inflation (1920-1924) .....</u>	<u>106</u>
<u>III.1.2. La stabilisation de 1924 : étiage séculaire pour les hauts revenus .....</u>	<u>108</u>
<u>III.1.3. La crise de 1929 et la fin de la république de Weimar .....</u>	<u>109</u>
<u>III.1.4. L'avènement des entrepreneurs nazis ? .....</u>	<u>110</u>
<u>III.2. Conclusion .....</u>	<u>113</u>
<u>III.3. Précisions sur les législations fiscales sur la période de l'entre deux guerres .....</u>	<u>115</u>
<u>III.3.1. L'impôt de Erzberger, 1920 .....</u>	<u>115</u>
<u>III.3.2. L'impôt de 1925 et son évolution jusqu'en 1933 .....</u>	<u>117</u>
<u>III.3.3. L'impôt de 1934 et son évolution jusqu'à la guerre .....</u>	<u>123</u>
<u>III.3.4. Chronologie des lois fiscales dans l'Entre-deux-guerres .....</u>	<u>125</u>
<u>III.4. Annexes méthodologiques détaillées sur la période de l'entre deux guerres .....</u>	<u>128</u>
<u>III.4.1. Séries de foyers fiscaux .....</u>	<u>128</u>
<u>III.4.2. Revenus .....</u>	<u>128</u>
<u>III.4.3. Patrimoines .....</u>	<u>130</u>
<u>III.5. Tableaux et graphiques du chapitre.....</u>	<u>135</u>
<b>CHAPITRE III : LE CHAOS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1919-1945) .....</b>	<b>148</b>
<b><u>CHAPITRE IV.</u></b>	
<b><u>DU MIRACLE DE LA RECONSTRUCTION À LA RÉUNIFICATION (1945-2005) .....</u></b>	<b><u>155</u></b>
<b>CHAPITRE IV : DU MIRACLE DE LA RECONSTRUCTION À LA RÉUNIFICATION (1945-2005)</b>	<b>179</b>
<u>IV.1. Inégalités et croissance régulière dans l'après-guerre.....</u>	<u>155</u>
<u>IV.2. Le mythe de l'année zéro ?.....</u>	<u>159</u>
<u>IV.3. Quarante années de stabilité et de croissance confortent la concentration des hauts patrimoines et des hauts revenus, sans pour autant l'accentuer.....</u>	<u>162</u>
<u>IV.4. De la Réunification à la prise de conscience de l' « Allemagne inégale ».....</u>	<u>165</u>
<u>IV.5. Annexe méthodologique détaillée sur l'Après-guerre .....</u>	<u>167</u>
<u>IV.5.1. Séries de foyers fiscaux.....</u>	<u>168</u>
<u>IV.5.2. Revenus.....</u>	<u>168</u>
<u>IV.5.3. Estimation des quantiles.....</u>	<u>169</u>
<u>IV.5.4. Patrimoines.....</u>	<u>176</u>
<u>IV.6. Tableaux et graphiques du chapitre IV.....</u>	<u>181</u>
<b>CHAPITRE IV : DU MIRACLE DE LA RECONSTRUCTION À LA RÉUNIFICATION (1945-2005)</b>	<b>188</b>
<u>IV.6.1. Patrimoines.....</u>	<u>181</u>
<u>IV.6.2. Revenus.....</u>	<u>198</u>
<u>IV.6.3. Figures annexes.....</u>	<u>202</u>
<u>Tableaux.....</u>	<u>210</u>

CHAPITRE IV : DU MIRACLE DE LA RECONSTRUCTION À LA RÉUNIFICATION (1945-2005)	218
.....	
<b>CHAPITRE V.</b>	
<b>L'ALLEMAGNE EN PERSPECTIVE INTERNATIONALE.....</b>	<b>241</b>
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	242
V.1. Les hauts patrimoines en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suisse.....	242
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	245
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	249
V.2. Des hauts patrimoines aux hauts revenus.....	248
V.3. Une illustration du rôle que l'imposition directe sur les patrimoines peut avoir sur l'évolution observée en Allemagne et en France.....	248
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	259
V.4. Eléments de comparaison internationale des pressions effectives de la fiscalité directe.....	259
<b>CHAPITRE VI.</b>	
<b>L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....</b>	<b>261</b>
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	276
VI.1. Data and Methodology.....	264
VI.1.1. Income and Wealth Federal Taxation and Statistical Sources.....	264
VI.1.2. Total Number of Tax Units and Total Income.....	267
VI.1.3. Estimating Top Income and Wealth Shares.....	269
VI.1.4. Non-Residents and Capital Income earned in Switzerland.....	269
VI.2. Top Income Shares.....	271
VI.3. Top Wealth Shares.....	272
VI.4. Foreign Capital Income and Foreigners in Switzerland.....	273
VI.5. Conclusion.....	274
VI.6. References on data sources for Switzerland.....	276
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	279
CHAPITRE VI : L'ÉVOLUTION DES HAUTS REVENUS ET DES HAUTS PATRIMOINES EN SUISSE AU XXE SIÈCLE.....	292
CONCLUSION :	
L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS SUR LONGUE PÉRIODE : CE QUE LE CAS DE L'ALLEMAGNE NOUS ENSEIGNE.....	295
CONCLUSION : L'ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS SUR LONGUE PÉRIODE : LE RÔLE DE L'IMPOSITION DES PATRIMOINES.....	297
BIBLIOGRAPHIE : .....	299
BIBLIOGRAPHIE.....	301
ANNEXE : ESTIMATION DES DISTRIBUTIONS DE REVENUS ET DE PATRIMOINES.....	304
ANNEXE : ESTIMATION DES DISTRIBUTIONS DE REVENUS ET DE PATRIMOINES.....	312
A.1.1. Méthodologie de l'estimation à partir de données tabulées.....	304
A.1.2. Estimation sous l'hypothèse de distribution suivant une loi de Pareto.....	305
A.1.3. Cas où les montants sont disponibles .....	305
A.1.4. Cas où les montants ne sont pas disponibles .....	306
A.1.5. Fiabilité comparée des deux méthodes.....	308
A.1.6. Estimation des compositions et des taux de taxation effectifs.....	309

<i>A.1.7. Composition.....</i>	<i>309</i>
<i>A.1.8. Taux de taxation effectifs.....</i>	<i>309</i>
<i>A.1.9. Corrections diverses.....</i>	<i>310</i>
<i>A.1.10. Revenus : variations dans la définition du revenu imposable.....</i>	<i>310</i>
<i>A.1.11. Revenus : constitution de séries ne prenant pas en compte les gains en capitaux.....</i>	<i>312</i>
<i>A.1.12. Patrimoines : correction des biais d'estimation du capital physique.....</i>	<i>312</i>
<i>A.1.13. Construction des séries de foyers fiscaux.....</i>	<i>312</i>
<i>A.1.14. Construction des séries de revenu/patrimoine total.....</i>	<i>313</i>
<i>A.1.15. Revenus.....</i>	<i>313</i>
<i>A.1.16. Patrimoines.....</i>	<i>314</i>

**ANNEXE : ESTIMATION DES DISTRIBUTIONS DE REVENUS ET DE PATRIMOINES.....316**

# Table des figures

FIGURE I-1: PROFIL DES TAUX MARGINAUX EN SAXE ENTRE 1878 ET 1918.....	26
FIGURE I-2: PROFIL DES TAUX MOYENS MIS EN PLACE EN 1934 EN FONCTION DU STATU MARITAL.....	32
FIGURE I-3: PROFIL DU BARÈME DE L'IMPÔT SUR LE REVENU ALLEMAND APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE.....	37
FIGURE II-4: P99-100 EN 1894.....	44
FIGURE II-5 : DIFFÉRENCES RÉGIONALES DANS LA DISTRIBUTION DES PATRIMOINES, 1894.....	45
FIGURE II-6 : DELL VS. MÜLLER AND GEISENBERGER.....	49
FIGURE II-7 : DELL VS. MÜLLER AND GEISENBERGER (2).....	49
FIGURE II-8 : DELL VS. MÜLLER AND GEISENBERGER (3).....	50
FIGURE II-9 : DELL VS. MÜLLER AND GEISENBERGER (4).....	51
FIGURE II-10 : ETAT DES SOURCES UTILISÉES.....	61
FIGURE II-11 : EVASION FISCALE D'APRÈS JOSTOCK (1943).....	71
FIGURE II-12 : EFFET DE LA DÉFINITION DES FOYERS FISCAUX SUR LES PART ESTIMÉES POUR LA SAXE (1).....	76
FIGURE II-13 : EFFET DE LA DÉFINITION DES FOYERS FISCAUX SUR LES PARTS ESTIMÉES POUR LA SAXE (2).....	76
FIGURE II-14 : EFFET DE LA DÉFINITION DES FOYERS FISCAUX SUR LES PARTS ESTIMÉES POUR LA SAXE (3).....	77
FIGURE II-15 : L'EMPIRE ALLEMAND EN 1871.....	87
FIGURE II-16 : L'EMPIRE ALLEMAND EN 1883 : STRUCTURES ADMINISTRATIVE DES ETATS.....	88
FIGURE II-17 : CROISSANCE DU REVENU PAR TÊTE EN ALLEMAGNE AVANT 1918.....	89
FIGURE II-18 REVENU PAR TÊTE DES ETATS ALLEMANDS AVANT 1918 EN PART DE CELUI DE PRUSSE..	90
FIGURE II-19 : CROISSANCE AVANT 1918 EN ALLEMAGNE (ETATS).....	90
FIGURE II-20 : CROISSANCE AVANT 1918 EN ALLEMAGNE.....	91
FIGURE II-21 : HAUTS REVENUS : ÉVOLUTION DU DÉCILE SUPÉRIEUR AVANT 1918.....	92
FIGURE II-22: HAUTS REVENUS : ÉVOLUTION DU SECOND VINGTILE AVANT 1918.....	92
FIGURE II-23 :HAUTS REVENUS : ÉVOLUTION DU CENTILE SUPÉRIEUR AVANT 1918.....	93
FIGURE II-24 : HAUT REVENUS : ÉVOLUTION DU 0,01% SUPÉRIEUR DE LA DISTRIBUTION AVANT 1918...	93
FIGURE II-25 : HAUTS REVENUS : PART DE P99/100 DANS P90/100.....	94
FIGURE II-26 : HAUTS REVENUS : PART DE P99,9-100 DANS P99-100.....	94
FIGURE II-27 : PROFIL DU HAUT DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS EN PRUSSE AVANT 1918.....	95
FIGURE II-28 : PROFIL DU HAUT DE LA DISTRIBUTION DES REVENUS EN BADE AVANT 1918.....	95
FIGURE II-29 :DISTRIBUTION DES HAUTS PATRIMOINES EN PRUSSE.....	96
FIGURE II-30 :TAUX D'IMPOSITION SUR LE REVENU EN PRUSSE AU NIVEAU MOYEN P99-100 AVANT 191897	
FIGURE II-31 : PANEL DES 10 PLUS GROSSES FORTUNES PRUSSENNES 1891-1919.....	103

<b>FIGURE III-32 : PATRIMOINES ET REVENUS IMPOSABLES MOYENS PAR FOYER FISCAL EN ALLEMAGNE DANS L'ENTRE DEUX GUERRES.....</b>	<b>135</b>
<b>FIGURE III-33 : DISTRIBUTION DES HAUTS PATRIMOINES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (1).....</b>	<b>136</b>
<b>FIGURE III-34 : DISTRIBUTION DES HAUTS PATRIMOINES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (2).....</b>	<b>137</b>
<b>FIGURE III-35 : DISTRIBUTION DES HAUTS PATRIMOINES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (3).....</b>	<b>138</b>
<b>FIGURE III-36 : DISTRIBUTION DES HAUTS PATRIMOINES DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES (4).....</b>	<b>139</b>
<b>FIGURE III-37 : DISTRIBUTION DES REVENUS DANS L'ALLEMAGNE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : P90-100.....</b>	<b>140</b>
<b>FIGURE III-38 : DISTRIBUTION DES REVENUS DANS L'ALLEMAGNE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : P99-100.....</b>	<b>141</b>
<b>FIGURE III-39 : TAUX D'IMPOSITION AU NIVEAU MOYEN P99-100.....</b>	<b>141</b>
<b>FIGURE III-40 : DISTRIBUTION DES REVENUS DANS L'ALLEMAGNE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : P99,99-100.....</b>	<b>142</b>
<b>FIGURE III-41 : TAUX D'IMPOSITION AU NIVEAU MOYEN P99,99-100 DANS L'ALLEMAGNE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES.....</b>	<b>142</b>
<b>FIGURE IV-42 : NIVEAUX DES HAUTS PATRIMOINES EN ALLEMAGNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE: P98,5-100 À P99,5-100.....</b>	<b>181</b>
<b>FIGURE IV-43 : NIVEAUX DES HAUTS PATRIMOINES EN ALLEMAGNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE: P99,9-100 ET P99,99-100.....</b>	<b>182</b>
<b>FIGURE IV-44 : NIVEAUX DES HAUTS PATRIMOINES EN ALLEMAGNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE: P99,999-100 ET P99,9997-100.....</b>	<b>183</b>
<b>FIGURE IV-45 : EVOLUTION DES HAUTS PATRIMOINES EN ALLEMAGNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE: P98,5-100 À P99,9-100.....</b>	<b>184</b>
<b>FIGURE IV-46 : EVOLUTION DES HAUTS PATRIMOINES EN ALLEMAGNE APRÈS LA SECONDE GUERRE MONDIALE: P99,9-100 À P99,9997-100.....</b>	<b>185</b>
<b>FIGURE IV-47 : PART ET COMPOSITION DU 1,5% SUPÉRIEUR DES HAUTS PATRIMOINES ET SA COMPOSITION : 1953-1995.....</b>	<b>186</b>
<b>FIGURE IV-48 : PART ET COMPOSITION DU 1% SUPÉRIEUR DES HAUTS PATRIMOINES ET SA COMPOSITION : 1953-1995.....</b>	<b>187</b>
<b>FIGURE IV-49 : PART ET COMPOSITION DU 0,5% SUPÉRIEUR DES HAUTS PATRIMOINES ET SA COMPOSITION : 1953-1995.....</b>	<b>188</b>
<b>FIGURE IV-50 : PART ET COMPOSITION DU 0,1% SUPÉRIEUR DES HAUTS PATRIMOINES ET SA COMPOSITION : 1953-1995.....</b>	<b>189</b>
<b>FIGURE IV-51 : PART ET COMPOSITION DU 0,01% SUPÉRIEUR DES HAUTS PATRIMOINES ET SA COMPOSITION : 1953-1995.....</b>	<b>190</b>
<b>FIGURE IV-52 : PART ET COMPOSITION DU 0,001% SUPÉRIEUR DES HAUTS PATRIMOINES ET SA COMPOSITION : 1953-1995.....</b>	<b>191</b>
<b>FIGURE IV-53 : PART DU 1% SUPÉRIEUR.....</b>	<b>192</b>
<b>FIGURE IV-54 : PART DU 0,1% SUPÉRIEUR.....</b>	<b>193</b>
<b>FIGURE IV-55 : PART DU 0,01% SUPÉRIEUR.....</b>	<b>194</b>
<b>FIGURE IV-56 : PART DU 0,01% SUPÉRIEUR DANS LE 1% SUPÉRIEUR DES PATRIMOINES.....</b>	<b>195</b>
<b>FIGURE IV-57 : PART DU 0,01% SUPÉRIEUR DANS LE 1% SUPÉRIEUR DES REVENUS.....</b>	<b>196</b>
<b>FIGURE IV-58 COMPARAISON REVENUS/PATRIMOINES; ÉCART RELATIF ALLEMAGNE / E.-U.....</b>	<b>197</b>
<b>FIGURE IV-59 : COMPOSITION DES HAUTS REVENUS EN ALLEMAGNE 1961-1989 : P99-100.....</b>	<b>198</b>
<b>FIGURE IV-60 : COMPOSITION DES HAUTS REVENUS EN ALLEMAGNE 1961-1989 : P99,99-100.....</b>	<b>199</b>

FIGURE IV-61 : COMPOSITION DES HAUTS REVENUS EN ALLEMAGNE 1992.....	200
FIGURE IV-62 : COMPOSITION DES HAUTS REVENUS EN ALLEMAGNE 1992.....	201
FIGURE IV-63 : SÉRIE DE TOTAUX DE POPULATION APRÈS 1945 (1).....	202
FIGURE IV-64 : SÉRIES DE TOTAUX DE POPULATION APRÈS 1945 (2).....	203
FIGURE IV-65 : SÉRIES DE REVENU TOTAL APRÈS 1945.....	204
FIGURE IV-66 : INDICE DAX DEPUIS 1988.....	205
FIGURE IV-67 : INDICE DAX RÉTROPOLÉ JUSQU'EN 1950.....	206
FIGURE IV-68 : GAINS EN CAPITAL IMPLICITES DANS LA DERNIÈRE TRANCHE DU BARÈME : 1961-1998	207
FIGURE IV-69 : SÉRIES DÉRIVÉES DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE POUR LA CONSTRUCTION DE LA SÉRIE DE REVENU TOTAL APRÈS 1945.....	208
FIGURE IV-70 : DIFFÉRENTES SÉRIES DE PATRIMOINE TOTAL APRÈS 1945.....	209
FIGURE V-71 :: CENTILE SUPÉRIEUR DE LA DISTRIBUTION DES PATRIMOINES, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET SUISSE.....	244
FIGURE V-72 : MILLILE SUPÉRIEUR (TOP 0,01%) DE LA DISTRIBUTION DES PATRIMOINES, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET SUISSE.....	245
FIGURE V-73: DIX-MILLILE SUPÉRIEUR (TOP 0,01%) DE LA DISTRIBUTION DES PATRIMOINES, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET SUISSE.....	245
FIGURE V-74 : DÉNOMINATEUR DES SÉRIES DE PATRIMOINE, EN MULTIPLE DU DÉNOMINATEUR DES SÉRIES DE REVENU, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET SUISSE.....	246
FIGURE V-75: PART DU TOP 0,01% DES PATRIMOINES DANS LE TOP 0,1%, ALLEMAGNE, ETATS-UNIS ET SUISSE.....	246
FIGURE V-76 :: PART DU TOP 0, 1% DES PATRIMOINES DANS LE TOP 1%, ALLEMAGNE,ETATS-UNIS ET SUISSE.....	247
FIGURE V-77 : PART DU DÉCILE SUPÉRIEUR.....	252
FIGURE V-78: PART DU DÉCILE SUPÉRIEUR : 1890-1945.....	253
FIGURE V-79 : PART DU DÉCILE SUPÉRIEUR 1945-2005.....	253
FIGURE V-80 :: PART DE P90-99.....	254
FIGURE V-81 : PART DE P90-99, 1890-1945.....	254
FIGURE V-82 : PART DE P90-99, 1945-2005.....	255
FIGURE V-83 : PART DE P99-100.....	255
FIGURE V-84 : PART DE P99-100, 1890-1945.....	256
FIGURE V-85 : PART DE P99-100, 1945-2005.....	257
FIGURE V-86 : PART DE P99,99-100.....	257
FIGURE V-87 : PART DE P99-100 DANS P90-100.....	258
FIGURE V-88 : PART DE P99,99-100 DANS P99-100.....	258
FIGURE V-89 : TAUX D'IMPOSITION À P99-100.....	259
FIGURE V-90 : TAUX D'IMPOSITION À P99,9-100.....	259
FIGURE V-91 : TAUX D'IMPOSITION À P99,9-100.....	260

# Table des tableaux

TABLEAU I-1: LES SIX PRINCIPAUX ETATS DE L'EMPIRE ALLEMAND, 1890-1913.....	20
TABLEAU I-2 : IMPOSITION DES REVENUS DE 1871 PAR L'IMPÔT PRUSSIEEN .....	22
TABLEAU I-3 : RECETTES DES IMPÔTS DIRECTS SUR LE PATRIMOINE EN PRUSSE 1891-1918.....	41
TABLEAU II-4 : RÉCAPITULATIF DES IMPÔTS AVANT 1919.....	64
TABLEAU II-5: DIFFÉRENCES RÉGIONALES ; DISTRIBUTION DES PATRIMOINE EN PRUSSE 1894.....	98
TABLEAU II-6 : DIFFÉRENCES VILLES-CAMPAGNES ; DISTRIBUTION DES PATRIMOINE EN PRUSSE 1908 99	
TABLEAU II-7 : DIFFÉRENCES RÉGIONALES ; DISTRIBUTION DES PATRIMOINE EN PRUSSE.....	99
TABLEAU II-8 : COMPOSITION GLOBALE DU PATRIMOINE EN PRUSSE .....	102
TABLEAU III-9 : TOTAL DES FOYERS FISCAUX DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES.....	144
TABLEAU III-10 : QUANTILES DE REVENUS NOMINAUX DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES.....	145
TABLEAU III-11 : QUANTILES DE REVENUS, RÉELS, DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES.....	146
TABLEAU III-12 : QUANTILES DE REVENUS EN PART DU REVENU TOTAL.....	146
TABLEAU III-13 :TOTAL DES REVENUS.....	147
TABLEAU III-14 : COMPOSITION DES QUANTILES DE REVENUS.....	151
TABLEAU III-15 : TAUX D'IMPOSITION MOYENS ET EFFECTIFS SUR LE REVENU ; ENTRE-DEUX-GUERRES .....	152
TABLEAU III-16 : QUANTILES DE PATRIMOINE NOMINAUX, ENTRE-DEUX-GUERRES.....	153
TABLEAU III-17 : QUANTILES DE PATRIMOINES NOMINAUX (SUITE).....	153
TABLEAU III-18 : QUANTILES DE PATRIMOINES, EN PART DU TOTAL.....	154
TABLEAU III-19 : PATRIMOINES TOTAUX, ENTRE-DEUX-GUERRES.....	154
TABLEAU IV-20 : QUANTILES DE PATRIMOINES NOMINAUX 1950-1995.....	210
TABLEAU IV-21 : PART DES QUANTILES DE PATRIMOINE DANS LE PATRIMOINE TOTAL 1950-1995.....	212
TABLEAU IV-22 : COMPOSITION DES HAUTS PATRIMOINES 1950-1995.....	213
TABLEAU IV-23 : SÉRIES TOTALE DE FOYERS FISCAUX APRÈS 1945 (1).....	222
TABLEAU IV-24 : SÉRIES TOTALE DE FOYERS FISCAUX APRÈS 1945 (2).....	228
TABLEAU IV-25 : QUANTILES DE HAUTS REVENUS APRÈS 1945 .....	229
TABLEAU IV-26 : PARTS DES HAUTS REVENUS DANS LE REVENU TOTAL EN ALLEMAGNE APRÈS 1945. .	232
TABLEAU IV-27 : COMPOSITION DES HAUTS REVENUS EN ALLEMAGNE APRÈS 1945.....	234
TABLEAU IV-28 : PLUS-VALUES EN CAPITAL ET AGRÉGATS DIVERS, 1992.....	236
TABLEAU IV-29 : PLUS-VALUES EN CAPITAL ET AGRÉGATS DIVERS, 1995.....	237
TABLEAU IV-30 :PLUS-VALUES EN CAPITAL ET AGRÉGATS DIVERS, 1998.....	239

## Introduction

# Y a-t-il un *Sonderweg* des hauts revenus allemands au XXe siècle ?

L'étude des inégalités sur longue période peut apparaître comme un parti pris méthodologique avec ses avantages et ses inconvénients lorsque l'on souhaite comprendre les forces qui expliquent une répartition inégale des richesses dans une économie de marché.

Lorsque l'on s'intéresse aux inégalités de revenu en Allemagne, leur étude sur longue période devient une nécessité tant l'on est systématiquement aspiré vers le passé lorsque l'on cherche les déterminants d'une distribution qui a été façonnée par la brutalité des évolutions qu'ont connues l'économie et la société allemandes au XXe siècle.

Si l'évolution des inégalités de revenus n'obéit pas en Allemagne à des lois économiques différentes a priori de celles que l'on peut chercher à mettre en évidence en France, au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, l'économie allemande a elle connu au cours du XXe siècle une série de chocs qui, à défaut de rendre certains mécanismes économiques caduques, peut les avoir fait passer au second plan.

Ce travail constitue une tentative de mettre en évidence la trajectoire qu'ont empruntée en Allemagne depuis la fin du XIXe siècle les inégalités de revenus, de patrimoine et les impôts directs sur le revenu et le patrimoine. Cette trajectoire, qui apparaît plus heurtée en Allemagne que dans les pays comparables au même moment met en évidence le rôle prépondérant qu'ont joué les bouleversements politiques et économiques qu'a connu l'Allemagne dans la première moitié du siècle sur la distribution des revenus et des patrimoines. Cette trajectoire illustre aussi combien, une fois une certaine stabilité revenue, le point de départ a pu être déterminant : l'histoire des inégalités en Allemagne apparaît ainsi comme celle d'une *path dependency* de l'après 1945 aux bouleversements de l'Entre-deux guerres et les parts respectives des mécanismes d'accumulation qui ont eu lieu au cours des six dernières décennies d'une part, et du point de départ de l'« année zéro » d'autre part sont difficiles à estimer. Ainsi, l'hypothèse d'un *Sonderweg* (chemin particulier) des inégalités allemandes au XXe siècle ne peut à notre sens pas être écartée dès lors que l'on constate qu'à côté des mécanismes lents et progressifs d'accumulation du capital par l'épargne et malgré les différentes fiscalités directes progressives qui ralentissent le processus, existent des épisodes brutaux et massifs, purement économiques comme une hyperinflation ou une réforme monétaire, ou politiques comme une guerre, qui modèlent de manière décisive la distribution des patrimoines et partant celle des hauts revenus.

Ce travail constitue à la fois une pierre supplémentaire à l'édifice d'étude des hauts revenus et patrimoines sur longue période, initiée par Piketty (2001) et rassemblées dans Atkinson&Piketty eds. 2006 et une série de trois études sur l'histoire économique de

l'Allemagne, avant la Première Guerre mondiale, dans l'Entre-deux-guerres et après 1945, qui tentent chacune d'exhiber des candidats crédibles aux ruptures que l'on observe dans l'évolution de long terme des inégalités de revenus et de patrimoine : rupture de la Première Guerre mondiale et du début des années vingt d'une part, rupture de la deuxième moitié des années trente et de la deuxième guerre mondiale d'autre part.

La première rupture surprend finalement par son ampleur et constitue à l'échelle du siècle le moment décisif pour la distribution des patrimoines et des revenus ; la seconde surprend par sa modestie et constitue l'énigme, qui, couplée à la spectaculaire concentration des patrimoines qui eut lieu sous le nazisme, conduit à s'interroger sur la réalité d'une « *Stunde Null* » dans l'immédiat après guerre.

Si l'apport premier de ce travail est la construction d'estimations qui permettent de suivre sur près de cent cinquante années l'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Allemagne, il convient de rappeler à quel prix un tel voyage dans le temps est possible. L'économie empirique des inégalités de revenus fait traditionnellement appel à une multitude de mesures. La notion d'inégalité est en effet intrinsèquement normative dès lors qu'on tente de construire un ordre sur l'ensemble des distributions par exemple par la création d'indices, qui permettent les comparaisons. Par ailleurs, l'on peut s'intéresser au revenu disponible, i.e. après déduction des impôts payés et prise en compte de l'ensemble des transferts monétaires réalisés ; l'on peut s'intéresser au revenu de marché, revenu primaire des facteurs, avant toute intervention du système redistributif. Le choix pour l'un ou l'autre concept de revenu dépendant fondamentalement de la problématique à laquelle on souhaite répondre.

Dans l'ensemble de ce travail, nous nous intéressons à la partie supérieure de la distribution des revenus de marché et des patrimoines bruts, avant tous transferts, et mesurés au niveau du foyer fiscal. Il ne s'agit pas là d'un choix arbitraire mais d'une contrainte imposée par le type de données, des données fiscales, que nous utilisons. Cette contrainte constitue cependant un cadre cohérent pour les questions que nous nous posons.

Les impôts sur le revenu, et plus encore sur les patrimoines n'ont touché au cours du siècle en Allemagne (et dans les autres pays comparables, au demeurant) qu'une part limitée des foyers fiscaux. Dans ces conditions, seul le haut des distributions peut être estimé à l'aide des données que les diverses administrations fiscales ont rassemblé depuis le milieu du XIXe siècle. Par ailleurs les revenus enregistrés par ces administrations sont des revenus primaires avant tous impôts ou transferts. Si ce type de données pourrait paraître inadapté pour étudier par exemple les inégalités de niveaux de vie ou la pauvreté au cours du siècle, elles sont pertinentes dès lors que l'on s'intéresse au rôle que jouent les mécanismes d'accumulation du patrimoine dans la formation et la pérennisation du poids des hauts revenus.

Dans la lignée des travaux séminaux de Kuznets (1955) c'est en effet tout d'abord la problématique des déterminants spontanés des inégalités de revenus qui nous intéressent ici, spontanés en ce qu'ils ne nécessitent pas l'intervention de l'Etat pour se manifester. La configuration généralement mise en évidence, notamment par Piketty (2001), mais qui peut ne pas toujours prévaloir lors d'évolutions récentes (voir par exemple au cours

des dernières décennies aux Etats-Unis telles que Piketty&Saez 2003 les illustrent), est celle d'une forte prépondérance des revenus du patrimoine dans les hauts revenus. Le haut de la distribution des revenus tendrait à l'équilibre à reproduire les caractéristiques de celles des patrimoines. En retour, la dynamique d'accumulation du capital serait donc la clé pour comprendre la formation des inégalités de revenus, à partir du niveau de la distribution où les inégalités salariales ne sont plus le facteur déterminant. Or ce niveau se situe de manière relativement invariable à l'intérieur du dernier décile de la distribution des revenus qui est la partie de la distribution que nous appelons conventionnellement dans ce travail « les hauts revenus ».

L'apport général de ce travail est d'établir qu'en Allemagne au XXe siècle, la trajectoire des inégalités de revenus ne semble pas avoir suivi de courbe en U inversé telle que théorisée par Kuznets. En effet l'histoire économique de l'Allemagne au XXe siècle et interrompue entre 1914 et 1950 par une période de bouleversements tels que les mécanismes décrits par Kuznets, quand bien même à l'œuvre, n'ont probablement pas joué un rôle de premier plan dans l'évolution des inégalités. Restent donc la période de l'avant Première Guerre mondiale d'une part et celle de l'après Seconde Guerre mondiale d'autre part pour tester l'existence d'une trajectoire à la Kuznets. La conclusion qui s'impose est que si l'on ne saurait exclure que la période 1870-1914 a pu constituer l'amorce d'un sentier à la Kuznets d'évolution des inégalités, la période 1950-2005 ne constitue à l'évidence pas un cas exemplaire de recul des inégalités tel que Kuznets prévoyait son apparition une fois un certain niveau de développement atteint.

En effet, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et pour l'ensemble de l'après-guerre, la concentration des hauts revenus est restée globalement stable en Allemagne, à des niveaux relativement élevés en comparaison d'autres pays. Il y a donc une énigme proprement allemande de l'après-guerre et plusieurs types d'explications sont envisageables.

La compréhension des mécanismes à l'œuvre dans l'accumulation du patrimoine et qui conduisent à moduler conjointement la distribution des revenus et des patrimoines a fait l'objet d'une importante littérature, qui adopte d'une part des approches statistiques et d'autre part des approches plus économiques. Le présent travail n'a pas pour objectif de modéliser ces mécanismes ou de procéder au test empirique de différents modèles grâce aux séries qui ont été construites : nous nous contentons d'établir de manière détaillée un ensemble de données, de souligner les faits stylisés qu'on peut y mettre en évidence et de rappeler, outre l'impact qu'ont eu différents chocs exogènes massifs sur nos séries, quels mécanismes peuvent être des candidats crédibles pour l'explication des motifs observés.

Après 1950, alors que les mécanismes économiques « naturels » jouent à nouveau un rôle prépondérant, et que le temps peut être donné à l'économie allemande et le recul au chercheur pour en évaluer les effets, comprendre l'énigme que nous mettons en évidence peut passer par l'évaluation du rôle de l'ensemble du système fiscal et de son effet sur l'accumulation du capital. Cette hypothèse formulée par Piketty (2001) semble pouvoir être sinon testée du moins confrontée aux faits stylisés que nous avons établis,

en prenant en compte de manière détaillée l'évolution du poids et de la progressivité des impôts allemands directs sur le patrimoine et le revenu au XXe siècle. L'hypothèse est la suivante : si l'accumulation du capital a pu avoir lieu spontanément avant 1914 conduisant à une croissance graduelle du poids des hauts revenus au cours de la phase terminale de l'industrialisation du pays, la deuxième moitié du siècle a vu le rôle de l'impôt grandir et se complexifier à la fois. Le dispositif impôt progressif sur le revenu – impôt sur les successions – impôt sur la fortune aurait à la fois pu jouer un rôle modérateur sur la dynamique d'accumulation et partant, sur une éventuelle augmentation du poids des hauts et très hauts revenus dans le revenu total, tout en ayant un effet moindre que dans d'autres pays, et en toute hypothèse pas suffisant pour compenser un niveau d'inégalités au lendemain de la deuxième guerre mondiale déjà très élevé.

En effet, si l'Allemagne dispose d'un impôt sur le revenu progressif dont l'incidence sur les hauts revenus est forte au cours de l'après guerre (même plus progressif que l'impôt sur le revenu français à la fin de la période, voir Baclet, Dell et Wrohlich 2005), la fiscalité sur les patrimoines est beaucoup plus légère notamment en raison d'un impôt sur les successions très modéré (voir Dell 2005 pour une illustration de l'impact que la fiscalité sur les successions peut engendrer à long terme sur la distribution des patrimoines).

Ainsi, le rôle de la fiscalité progressive sur les revenus et les patrimoines peut être a priori évalué différemment selon que l'on compare en Allemagne la période 1950-2005 à 1870-1914, ou que l'on recourt à des comparaisons internationales sur la période 1950-2005, et la confrontation rigoureuse de ces deux hypothèses reste une question ouverte.

Nous consacrons un chapitre (écrit en collaboration avec T. Piketty et E. Saez) au cas de la Suisse qui constitue un contrefactuel heuristique au scénario allemand dans la mesure où, avec une fiscalité stable au cours du siècle et une histoire beaucoup moins heurtée, le pays a connu également une grande stabilité des distributions de revenus et de patrimoines.

Ce travail reposant sur l'exploitation systématique des données fiscales publiées depuis le milieu du XIXe siècle par les administrations fiscales allemandes qui se sont succédées, une connaissance approfondie des législations des différentes époques ainsi que des méthodes de constitution des statistiques fiscales constitue un préalable à la construction des séries que nous présentons. Par ailleurs, en aval de nos estimations, la connaissance des impôts directs sur les revenus et les patrimoines en Allemagne permet de tester le rôle éventuel de la fiscalité progressive dans le modelage sur longue période des inégalités de revenus, par le biais du poids des hauts revenus. Dans ces conditions, le présent travail commence par une histoire de l'impôt direct en Allemagne depuis le milieu du XIXe siècle (chapitre 1). Nous présentons ensuite en trois chapitres séparés l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines au cours des trois grandes périodes de l'histoire allemande depuis 1870 : 1870-1918 (chapitre 2), 1919-1945 (chapitre 3) et 1945-2005 (chapitre 4). Nous procédons ensuite à une mise en perspective internationale de nos résultats (chapitre 5) et à une étude approfondie du cas

## Introduction Y a-t-il un Sonderweg des hauts revenus allemands au XXe siècle ?

de la Suisse (chapitre 6) avant de conclure en présentant une amorce de modélisation de l'effet de la fiscalité des patrimoines sur la distribution des patrimoines et des hauts revenus.

## Chapitre I.

# Impôts et démocratie en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle

Le présent chapitre tente de mettre en perspective la fiscalité directe sur les ménages qui s'est affirmée en Allemagne de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Par fiscalité directe sur les ménages, nous désignons les impôts sur le revenu, sur la fortune et sur les successions i.e. les impôts susceptibles d'influencer directement à court et long terme la distribution des revenus et du capital.

Une histoire politique de l'imposition directe des ménages en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle se heurte aux discontinuités de l'histoire du pays au cours du siècle. La discontinuité des régimes politiques a en effet en grande partie déterminé le cadre et les ambitions de la politique fiscale en Allemagne. Du régime totalitaire nazi à la démocratie mûrie et pacifiée de la République Fédérale, le statut de l'impôt s'est radicalement modifié : instrumentalisé par les nazis pour promouvoir leur vision du monde, l'impôt est aujourd'hui encadré par des règles dont certaines ont valeur quasi-constitutionnelle. Par ailleurs, l'organisation décentralisée du pays, aujourd'hui comme hier, a grandement influencé la mise en place d'un système fiscal harmonisé. Notons pour finir que ne sont évoqués ici que les caractéristiques des impôts qui sont politiquement pertinentes. Pour une description et une chronologie minutieuse des législations, le lecteur peut se reporter aux annexes.

L'histoire de la fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines en Allemagne est intimement liée à l'histoire de l'unification du pays puis de l'établissement difficile de la démocratie, provisoire au lendemain de la Première guerre mondiale, et définitive au lendemain de la Seconde.

La mise en place d'un impôt sur le revenu progressif moderne, accompagné d'un impôt sur les successions et d'un impôt sur les patrimoines a commencé de manière décentralisée alors que l'Empire Allemand (1871-1918) débutait l'unification des Etats allemands à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en pleine phase d'accélération de la révolution industrielle allemande, tardive en comparaison de celles des voisins européens de l'Allemagne, comme la France et surtout le Royaume-Uni. Ces deux pays, dont l'unification politique était à cette époque vieille de plusieurs siècles, ont pourtant attendu le début du XX<sup>e</sup> siècle (la veille de la Première Guerre mondiale même pour la France) pour mettre en place un impôt progressif unifié sur le revenu, et il n'était à l'époque pas question d'imposer les patrimoines à l'ouest des Vosges voire de la Manche.

L'histoire de la fiscalité directe allemande est donc, en comparaison de celle de ses voisins, un histoire précoce à double titre : d'une part, elle a eu lieu plus tôt dans l'absolu, et la panoplie de fiscalité directe expérimentée et adoptée a été immédiatement

plus large, et d'autre part, le développement de ces impôts s'est fait dans un ensemble politique moins avancé économiquement et moins intégré politiquement que ne l'étaient au même moment la France ou le Royaume-Uni. Ce contexte particulier doit être gardé à l'esprit lorsque l'on tente de comprendre le cheminement d'une législation complexe et changeante avant la Première Guerre mondiale et le contexte politique et économique dans lesquels il a eu lieu.

L'évolution des impôts directs en Allemagne de la veille de la Première Guerre mondiale à la fondation de la RFA en 1949 se caractérise par une série d'expériences directement liées à l'histoire politique et économique troublée des années 1914-1949 dans le pays. Financement de la guerre, gestion de l'inflation, implémentation de l'idéologie nazie, financement de la guerre totale, outil punitif puis incitatif à la disposition des Alliés, l'impôt sur le revenu a été ballotté par les chocs politiques et économiques de l'entre-deux guerres. Seule la période de relative stabilité de 1925-1933 a permis l'établissement de principes qui ont servi de fondement à la fiscalité de l'Allemagne fédérale de l'après-guerre.

Dans le contexte de la reconstruction, placée sous le signe dans les années 1950 et 1960 de l'économie sociale de marché, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur la fortune ont été constamment tendus entre trois objectifs en partie contradictoire : le financement efficace d'un Etat-providence généreux, la mise en place d'un contexte favorable à une reconstruction rapide de l'économie allemande, notamment grâce à un investissement soutenu, et la nécessité d'une certaine équité dans une société que les chocs de 1914-1949 avait partiellement ruinée. Cette triple contrainte est à nouveau apparue clairement au lendemain de la réunification, dans le contexte de la reconstruction à l'est du pays. Alors que la question des inégalités de revenu se pose en Allemagne avec une acuité sans précédent depuis la fin des années 1990, l'Allemagne inégale est en fait une réalité séculaire.

### **I.1. Invention et unification de l'imposition directe des revenus et des patrimoines sous l'Empire allemand**

La période 1870-1918 voit se développer dans les principaux Etats allemands une fiscalité directe moderne sur les revenus et les patrimoines. A la fin de la période, cette fiscalité se caractérise par :

- des impôts sur le revenu progressifs avec des taux marginaux supérieurs de l'ordre de 5%, qui représentent de l'ordre de 1 à 2% du PIB en recettes ;
- des impôts sur la fortune proportionnels (quoiqu'avec un seuil d'exemption donc progressifs en toute rigueur) avec des taux inférieurs à 0,1% et qui représentent de l'ordre de 0,2% du PIB en recettes ;
- un impôt sur les successions, unifié au niveau du Reich à partir de 1906.

La mise en place de cette fiscalité s'est faite schématiquement en trois étapes : d'abord, le Grand-Duché de Hesse et le Royaume de Saxe eurent un rôle pionnier en matière d'impôt sur le revenu (les premiers impôts sur le revenu modernes furent en

effet introduits respectivement en 1869 et 1874 par ces deux Etats). Ensuite, la réforme prussienne introduisit au début des années 1890 simultanément le couple impôt sur le revenu/impôt sur la fortune, comme éléments complémentaires d'un même dispositif fiscal visant à taxer équitablement les revenus des personnes physiques. Les premières années du siècle virent ensuite une généralisation au sein de l'Empire du modèle prussien.

Il convient de garder à l'esprit que l'Allemagne connaît à cette époque une industrialisation rapide au cours de laquelle les patrimoines se concentrent progressivement entraînant une augmentation de la part des hauts revenus dans le revenu total partout en Allemagne<sup>1</sup>. Par ailleurs et de manière concomitante le pays, comme la France à la même époque, voit l'émergence d'une question sociale et de mouvements ouvriers sous les pieds desquels Bismarck cherche à couper l'herbe, via notamment la mise en place d'un Etat providence. C'est dans ce double contexte qu'a lieu le débat sur l'impôt sur le revenu : outil du financement d'un Etat dont la population attend de plus en plus, il semble déjà identifié à l'époque comme un paramètre de la question des inégalités.

Avant d'entamer l'analyse plus approfondie des impôts directs sur les ménages dans les Etats allemands à fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il nous semble important de préciser rapidement ce que nous entendons par « impôt moderne ». Ce vocable, (employé en un sens positif et non normatif) renvoie à une caractéristique de l'impôt dont on sait (voir Piketty (2001) pour le cas de la France par exemple) qu'elle a mis du temps à apparaître dans de nombreux pays européens à la fin du « grand » XIX<sup>ème</sup> siècle : une assiette qui soit unifiée pour tous les types de revenus (par opposition à un impôt de type cédulaire, qui ne concerne par exemple que les revenus du travail ou que les revenus du capital foncier etc.).

Au lendemain de la victoire de 1871, le nouveau Reich demeure un ensemble morcelé. A côté de la Prusse, qui représente les deux tiers de l'ensemble, les royaumes de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg, et les Grands-duchés de Bade de Hesse constituent les principales entités qui composent l'Empire.

	Surface		Population				PIB				Croissance cumulée 1890-1913
	km carrés	part du Reich	1890		1910		1890		1913		
			milliers	part du Reich	milliers	part du Reich	millions de Marks	part du Reich	millions de Marks	part du Reich	
<b>Royaume de Prusse</b>	<b>348 702,1</b>	<b>64,5%</b>	<b>29 957</b>	<b>60,6%</b>	<b>40 165</b>	<b>61,9%</b>	<b>12 791</b>	<b>51,6%</b>	<b>31 018</b>	<b>61,9%</b>	<b>+142,5%</b>
Royaume de Bavière	75 870,2	14,0%	5 595	11,3%	6 887	10,6%	--	--	4 442	8,9%	--
Royaume du Wurtemberg	19 511,7	3,6%	2 037	4,1%	2 438	3,8%	--	--	1 684	3,4%	--
Royaume de Saxe	14 992,9	2,8%	3 503	7,1%	4 807	7,4%	1 895	<b>7,6%</b>	4 430	8,8%	+133,8%
Grand-duché de Bade	15 067,7	2,8%	1 168	2,4%	2 143	3,3%	1 026	<b>4,1%</b>	1 569	3,1%	+52,9%
Grand-duché de Hesse	15 067,7	2,8%	993	2,0%	1 288	2,0%	395	<b>1,6%</b>	847	1,7%	+114,4%
<b>Total</b>	<b>489 212,3</b>	<b>90,5%</b>	<b>43 252</b>	<b>87,5%</b>	<b>57 728</b>	<b>88,9%</b>			<b>43 990</b>	<b>87,8%</b>	
Ensemble de Reich	540 777,5	100,0%	49 429	100,0%	64 926		24 800		50 131	100,0%	+102,1%

Source: Hoffman & Müller (1959); *Das Volkseinkommen vor und nach dem Kriege*

<sup>1</sup> Voir Chapitre 3, en fait cette concentration est relativement lente mais les niveaux déjà atteints à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle sont historiques au vu de leur effondrement après 1914.

(1932)

Note: la Bavière et le Wurtemberg ne sont pas documentés pour 1890 car les sources fiscales servant à l'établissement des séries n'existaient pas au XIX<sup>e</sup> siècle

### Tableau I-1: les six principaux Etats de l'Empire allemand, 1890-1913.

Si la fiscalité indirecte a connu des embryons d'unification depuis le *Zollverein* notamment en ce qui concerne les droits de douane, la fiscalité directe sur les personnes restait intégralement du ressort des différents Etats. Cette situation a prévalu jusqu'à l'avènement de la République de Weimar après la Première Guerre mondiale.

La période qui précède la Première Guerre mondiale constitue cependant un moment décisif pour l'histoire de l'impôt en Allemagne à deux égards. Tout d'abord, dans le sillage du cheminement prussien vers l'impôt moderne, achevé par le ministre des finances Miquel dans les années 1890, tous les Etats adoptèrent des formes de fiscalité sur le revenu nouvelles et modernes. Ensuite, la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est marquée par les tentatives infructueuses du *Staatsministerium* d'unifier la fiscalité au niveau de l'Empire. Ces tentatives se heurtèrent régulièrement à l'opposition du parlement de l'Empire, le *Reichstag*. Toutefois, la mise en place en 1906 d'un impôt impérial sur les successions constitua une première étape, suivie, au cours de la Première Guerre mondiale et pour la financer, d'impôts directs sur le capital, eux aussi organisés au niveau de l'Empire. Ces éléments préparent rétrospectivement le transfert de la souveraineté fiscale au niveau « national », sous la République de Weimar.

Modernisation et tentatives de centralisation, sous l'impulsion prussienne, constituent donc les traits majeurs de la fin du « Grand XIX<sup>ème</sup> siècle » en Allemagne.

Nous évoquons d'abord le cas central de la Prusse avant de passer en revue les cinq autres Etats principaux, dans l'ordre dans lequel ceux-ci ont introduit une fiscalité directe sur le revenu comparable à celle mise en place à Berlin entre 1873 et 1891. Certains Etats, notamment le Grand-duché de Hesse ont été très précoces et ont même précédé la Prusse. D'autres, au premier rang desquels la Bavière, ont dû attendre la veille de la Première Guerre mondiale pour introduire un impôt sur le revenu moderne.

Deux évolutions distinctes ont conduit à l'apparition d'impôts sur le revenu modernes. Le premier modèle est celui d'une extension d'impôts préexistants sur les personnes (*Personalsteuer*, *Klassensteuer*), plus ou moins corrélés aux revenus perçus par ces individus. Suivant le second modèle, des impôts cédulaires sur les revenus de différents types de capital (*Ertragsteuer*) ont été complétés par une composante « salaires » et finalement progressivement remplacés par une fiscalité générale sur les revenus. La Prusse et la Saxe ont suivi le premier modèle. La Bavière et le Wurtemberg ont suivi le second. Le point de départ du Bade et de la Hesse est, lui, une combinaison des deux systèmes<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Cette distinction est inspirée de Ketterle (1994) qui constitue également la source principale de la présentation des systèmes fiscaux allemands pré-1891. Pour Wehler (1994), les états du Sud du Main se caractérisaient par des *Ertragsteuern*, ceux du Nord du Main par des *Personalsteuern*.

L'Etat dominant dans le nouveau Reich au lendemain de la victoire de 1871 sur la France, la Prusse, connaissait un « impôt sur le revenu » depuis 1820/21. Celui-ci s'intitulait *Klassensteuer* et reposait sur la ventilation en « classes » des contribuables, classes liées à leur « aisance et capacité fiscale »<sup>3</sup> et dépendant fondamentalement de leur profession et de leur patrimoine. Le montant de l'impôt dépendait ensuite de la classe du contribuable. Cet impôt ne s'appliquait cependant pas dans les 132 plus grandes villes du Royaume, qui en étaient exemptées et étaient en revanche soumises à l'impôt « sur l'abattage et la mouture » (*Schlacht- und Mahlsteuer*), perpétuant la tradition prussienne d'une imposition directe des campagnes et indirecte des villes. Même si l'on peut penser que l'appartenance aux classes était grossièrement corrélée au niveau de revenu, la *Klassensteuer* demeurait très éloignée d'un impôt sur le revenu moderne en ce qu'il n'était pas explicitement assis sur les revenus (ni non plus sur le patrimoine). Les « taux » (montant nominaux fixes en fait) allaient de 1,5 taler pour les contribuables les plus indigents de la classe « IV » à 144 taler pour les plus aisés de la classe « I ». L'impôt était ainsi de fait régressif au-delà d'un certain niveau. A titre d'illustration, entre 1821 et 1848, la classe inférieure contribua en moyenne à hauteur de 47% aux recettes totales de l'impôt alors que la classe supérieure contribuait à hauteur de 4% seulement (Thier, 1999). La faible charge fiscale qui pesait sur les plus riches contribuables était liée au barème, mais aussi aux possibilités d'évasion fiscale que permettait l'établissement par les fonctionnaires communaux de l'impôt dû. Les élites contrôlaient ainsi leur propre imposition.

A côté de l'évolution du barème et de l'assiette, la modernisation des impôts sur le revenu en Allemagne au XIX<sup>e</sup> est en effet marquée par une mutation lente des modes d'établissement de l'impôt. L'estimation externe par divers types de collèges s'est ainsi progressivement effacée au profit de la déclaration individuelle. Le détail du mode d'établissement de l'impôt dû pouvait influencer autant que le barème et l'assiette théorique la redistributivité effective de l'impôt, par l'espace qu'il pouvait laisser à une évasion fiscale évidemment corrélée positivement au niveau de revenu.

Entre 1847 et 1851, le système fut modifié, notamment par l'assujettissement de villes jusque là exemptes (seules 83 villes restaient assujetties à la *Schlacht- und Mahlsteuer*). Sous l'influence de l'apparition au Royaume-Uni en 1842 de l'*income tax*, et à la suite de la Révolution de 1848, l'impôt fut réformé en profondeur en 1851. Une nouvelle *klassifizierte Einkommensteuer* fut adjointe à la *Klassensteuer*. La *klassifizierte Steuer*, faisait explicitement usage de tranches de revenu *potentiel* pour le haut de la distribution des revenus (au dessus de 1000 taler) ; elle s'appliquait aussi bien à la ville qu'à la campagne. La *Klassensteuer* continuait de s'appliquer à la partie inférieure de la distribution, et restait assise sur des considérations de « capacité fiscale ». La *klassifizierte Steuer* était en principe proportionnelle (taux unique de 3%), l'impôt du étant cependant plafonné à 7200 taler, l'impôt demeurant régressif, mais à partir d'un niveau réel sensiblement plus élevé qu'avant la réforme. Par ailleurs, l'impôt continua de reposer sur une estimation externe des revenus des contribuables. Le tableau T1-2

---

<sup>3</sup> *Wohlstand und Steuerfähigkeit.*

donne une idée de la répartition et de la charge fiscale entre les contribuables assujettis aux deux impôts en 1872.

		Contribuables		Impôt acquitté	
		nombre	part du total	montant en Mark	part du total
<i>Klassensteuer</i>	Classe I	6 865 187	86,7%	18 298 435,5	29,6%
	Classe II	744 703	9,4%	12 137 100,0	19,7%
	Classe III	200 229	2,5%	9 654 396,0	15,6%
<i>Klassifizierte Einkommensteuer</i>	3 000-6 600	99 444	1,3%	13 204 098,0	21,4%
	6 600-18 000	7 889	0,1%	3 194 244,0	5,2%
	18 000-29 400	2 016	0,03%	1 477 224,0	2,4%
	29 400-96 000	1 575	0,02%	2 396 520,0	3,9%
	96 000-300 000	175	0,002%	819 000,0	1,3%
	300 000-720 000	30	0,0004%	543 600,0	0,9%
			7 921 248	100,0%	61 724 617,5

Source: Ketterle (1994)

Note: 1 Taler = 3 Mark; année fiscale 1872: concerne les revenus de 1871.

### Tableau I-2 : Imposition des revenus de 1871 par l'impôt prussien

En 1873, une nouvelle réforme eut lieu qui rapprocha encore les deux systèmes en asseyant définitivement la *Klassensteuer* sur une estimation des revenus, et non plus sur les caractéristiques socio-démographiques du contribuable. Toutes les villes furent par ailleurs assujetties, la *Schlacht- und Mahlsteuer* étant supprimée. Deux nouveautés furent introduites : un abattement (*steuerfreies Existenzminimum*) de 140 taler (relevé à 300 taler en 1883), et la suppression du plafonnement de l'impôt dans la dernière tranche. Ces nouveautés augmentèrent sensiblement la progressivité de l'impôt, au sens où il cessait d'être régressif pour devenir, pour la première fois réellement proportionnel. A titre anecdotique, si la firme Krupp ne paya jamais plus de 55.000 Marks d'impôts avant 1873, elle dut acquitter dès 1875/76 près de 420.000 Marks d'impôt<sup>4</sup>.

Le nouveau système, s'appliqua à partir de 1875 et perdura jusqu'en 1891-2, date à laquelle la *Klassen- und klassifizierte Einkommensteuer* fut supprimée et un système unifié d'impôt sur le revenu en tranches fut instauré.

Notons en guise de conclusion partielle que les réformes successives du système fiscal prussien avant 1891 a fait l'objet de débats politiques intenses et de tractations ardues entre les deux chambres : chambre basse, *Abgeordnetenhaus*, où était de fait représentée la bourgeoisie, toujours plus influente au cours du siècle, et chambre haute, *Herrenhaus*, où siégeaient les représentants de la noblesse prussienne. Selon un motif

<sup>4</sup> Tiré de Spoerer (2004) page 72. Il convient de noter que la firme Krupp était encore à l'époque propriété personnelle d'Alfred Krupp. A la mort de celui-ci (1884), son fils Friedrich Alfred en hérita. Ce n'est qu'à la mort de ce dernier en 1902 que l'entreprise devint une société par actions, possédée intégralement (en contradiction avec le droit des sociétés d'alors) par Bertha Krupp, la petite fille d'Alfred. Elle demeura unique propriétaire de l'entreprise jusqu'en 1943. L'introduction d'une imposition des revenus des sociétés par action en Prusse date de la réforme de 1891.

assez classique l'opposition entre une noblesse rurale adossée à de grandes propriétés foncières (principalement à l'est du pays) et une bourgeoisie urbaine artisan principal de la révolution industrielle et donc en plein essor structure les conflits d'intérêts en matière de législation fiscale. Retracer en détail ces débats dépassant le cadre de ce travail, le lecteur intéressé pourra se rapporter à l'introduction de Thier (1999). A la même époque, des débats comparables avaient lieu dans les autres Etats allemands, et certains, au premier rang desquels la Hesse avaient déjà mis en place des impôts directs plus aboutis que celui existant en Prusse.

Le Grand-duché de Hesse fut le premier Etat allemand à introduire en 1869 un impôt généralisé sur les revenus, au lendemain d'une coûteuse défaite dans la guerre Prusso-autrichienne de 1866. L'imposition des revenus en Hesse reposait jusque là sur deux composantes : l'une, « objective », rassemblant les taxes assises sur les revenus « du capital physique » (foncier, immobilier et professionnel)<sup>5</sup>, prélevé sans lien avec les détenteurs finaux dudit capital, l'autre, « subjective », consistant en un impôt sur les personnes physiques<sup>6</sup>.

La réforme de 1869 orienta le système d'imposition directe vers le modèle prussien « subjectif » principalement pour des raisons de rendement<sup>7</sup>. Ce faisant, l'impôt de Hesse était plus abouti que son aîné prussien en ce qu'il s'appuyait explicitement et exclusivement sur le niveau de tous les revenus du contribuable pour établir l'impôt dû. Comme en Prusse cependant, aucune déclaration n'était requise et l'évaluation des revenus des contribuables était du ressort d'une commission fiscale locale. Enfin, l'impôt était assis sur un système de divisions et de tranches, sur lesquelles s'appuyait le calcul d'une assiette qui était censée être proportionnelle (10%) ; l'adoption en loi de finances d'un taux unique permettait ensuite le calcul de l'impôt. Etant donné sa construction, le premier impôt sur le revenu de Hesse était de facto régressif dans les tranches. Ainsi, dans la 25<sup>e</sup> tranche de la première division (80 000 à 100 000 fl.), l'impôt de 8 000 fl<sup>8</sup> conduisait à une assiette qui décroissait de 10% à 8% etc.

---

<sup>5</sup> La classification en taxe sur le « capital physique » d'une taxe professionnelle est discutable. Notons toutefois que la taxe professionnelle française, tout autant que la taxe professionnelle allemande contemporaine (*Gewerbesteuer*), sont toujours assises en partie sur le stock de capital physique des entreprises.

<sup>6</sup> La distinction entre *subjektive Besteuerung* et *objektive Besteuerung* est fréquente dans les traités de finance allemands. Dans le premier cas, l'unité assujettie est la personne (on parle souvent de *Personalsteuer*), dans le second l'unité assujettie est le bien qui donne lieu à revenus (on parle souvent de *Ertragsteuer* littéralement impôt sur les « fruits », sur le « produit »). La première tradition est plutôt issue des Etats du Nord ; la seconde des Etats du Sud de l'Allemagne. A la fin du XIX<sup>e</sup>, l'imposition sur les personnes est devenue synonyme d'imposition « générale » (*allgemein*), tous les types de revenus perçus étant progressivement imposés ; alors que les impôts sur les produits, impôts cédulaires sont devenus synonyme d'imposition « partielle ».

<sup>7</sup> « Quand on a des dépenses prussiennes à garantir, il faut s'assurer des recettes prussiennes » (cité dans Ketterle 1994, p.124).

<sup>8</sup> La monnaie ayant cours en Hesse était le Florin ou *Gulden*, monnaie ayant cours dans de nombreux Etats du Sud de l'Allemagne. 1,71 fl. = 1 Taler (monnaie ayant cours dans les Etats du Nord). Après la réforme monétaire de 1873 qui fait disparaître les 119 monnaies qui coexistaient alors dans le Reich, seuls le Mark (et jusqu'en 1907 le Taler) ont cours légal dans l'Empire Allemand. 1 Taler = 3 Mark. Notons

Abstraction faite de la non-monotonie du barème, l'assiette était de 10% du total ; avec des taux de l'ordre de 20% adoptés en loi de finance, on arrivait à un taux marginal supérieur de l'ordre de 2%.

Le dispositif connut deux réformes en 1884 et 1895. Elles conduirent à l'extension progressive du champ des contribuables aux personnes morales, ainsi qu'à des modifications du barème via la « fonction assiette ». La réforme de 1895, dans la foulée de l'expérience prussienne de 1891, introduit l'obligation de déclaration pour les contribuables de la division II.

En 1899, une réforme de fond de l'ensemble des impôts directs eut lieu, qui conduisit à la disparition des impôts cédulaires qui avaient jusque là survécu, et qui vit l'introduction d'un impôt complémentaire sur le patrimoine (*Ergänzungssteuer*) inspiré également du modèle prussien. Par ailleurs, la progressivité de l'impôt ne résidait plus dans le profil de la « fonction assiette » mais dans un barème classique. Le taux marginal supérieur était de 5% à partir de 80 000 mark de revenu annuel.

L'impôt sur le patrimoine de Hesse, assis sur tous les types de capitaux mobiliers ou immobiliers détenus par le chef de ménage reposait sur un taux proportionnel de 0,055% (5,5 marks pour 10 000 marks de patrimoine), à partir de 3 000 marks de patrimoine total.

La Hesse fut progressivement imitée par le Royaume de Saxe et le Grand-duché de Bade, qui introduirent un impôt général sur le revenu en 1874-1878 et 1884 respectivement.

La Saxe disposait déjà avant 1874 d'un impôt sur les personnes physiques (*Personalsteuer*). L'introduction d'un impôt général sur le revenu relativement élaboré dès 1874 fit de la Saxe un précurseur en la matière dans l'Empire (voir annexe législative sur ce en quoi l'impôt saxon était plus élaboré que son aîné hessien). Le barème progressif puis proportionnel fût modifié plusieurs fois avant 1918 ; la figure F1-2 donne un aperçu de l'évolution du profil des taux marginaux.

L'intérêt que portaient les dirigeants et les administrations des Etats aux expériences en cours chez leurs voisins à l'intérieur du Reich est particulièrement visible à l'exemple de la Saxe. Sa revue statistiques *Zeitschrift des sächsischen statistischen Bureaus*, dirigée par l'économiste Böhmert consacra des années 1870 à la veille de la Première Guerre mondiale, de nombreux articles à l'évolution de la fiscalité directe en Saxe et en Prusse, s'attachant régulièrement à éclairer comment l'on pouvait tirer parti des progrès réalisés en Prusse après la réforme de 1891.

Ainsi, dès 1878, Böhmert rappelle que le débat sur l'impôt sur le revenu a aussi permis le démarrage d'un débat sur l'éventuelle nécessité d'un impôt sur la fortune. L'argumentaire développé repose sur la notion de revenu « fondé » et sur le fait que l'impôt sur la fortune évite que les riches sans revenus ne participent pas au financement de l'Etat.

---

enfin que le Taler, nom générique employé ici, était le *Vereinstaler*, institué en 1857.

Dès cette époque, et sans doute grâce aux données disponibles en raison de la perception de l'impôt sur le revenu, les économistes s'intéressent à la forme de la distribution des revenus et des considérations sur les inégalités de revenu et l'éventuelle nécessité de leur compensation se font jour dans les revues statistiques prussiennes et saxonnes. Le même Böhmert pratique ainsi dans ses contributions des raisonnements étonnamment modernes en termes de transferts Pigou-Dalton supposant que l'on confisque les revenus du dernier centile de la distribution et s'interrogeant sur le transfert forfaitaire que l'on peut alors verser au reste de la population... De même l'étude de la répartition du poids de l'impôt sur les différents groupes à l'aide de courbes de Lorenz constitue déjà à l'époque dans la revue statistique de l'Office de Saxe une pratique courante.

Le Grand-duché de Bade connaissait quant à lui un système d'imposition des revenus hybride similaire à celui de la Hesse, avec une composante proportionnelle sur les capitaux physiques et une composante progressive sur les individus (*Klassensteuer*). La modernisation passa par l'apparition dans la foulée de la révolution de 1848 d'un impôt sur les intérêts du capital financier, puis par la fusion en 1876 de la *Klassensteuer* et de la taxe professionnelle en un impôt sur l'« activité » (*Erwerbsteuer*) avant l'assujettissement de tous les revenus des personnes physiques au même régime en 1884. Le Grand-duché de Bade a ainsi été considérablement en avance sur ses voisins de l'Allemagne du Sud la Bavière et le Wurtemberg pour mettre en place un impôt général sur le revenu, qui plus est progressif. Ces deux derniers Etats ne réformèrent en effet leur fiscalité sur les revenus qu'après la grande réforme prussienne de 1891-1892 qui constitue l'une des dates majeures de l'histoire de la fiscalité en Allemagne.

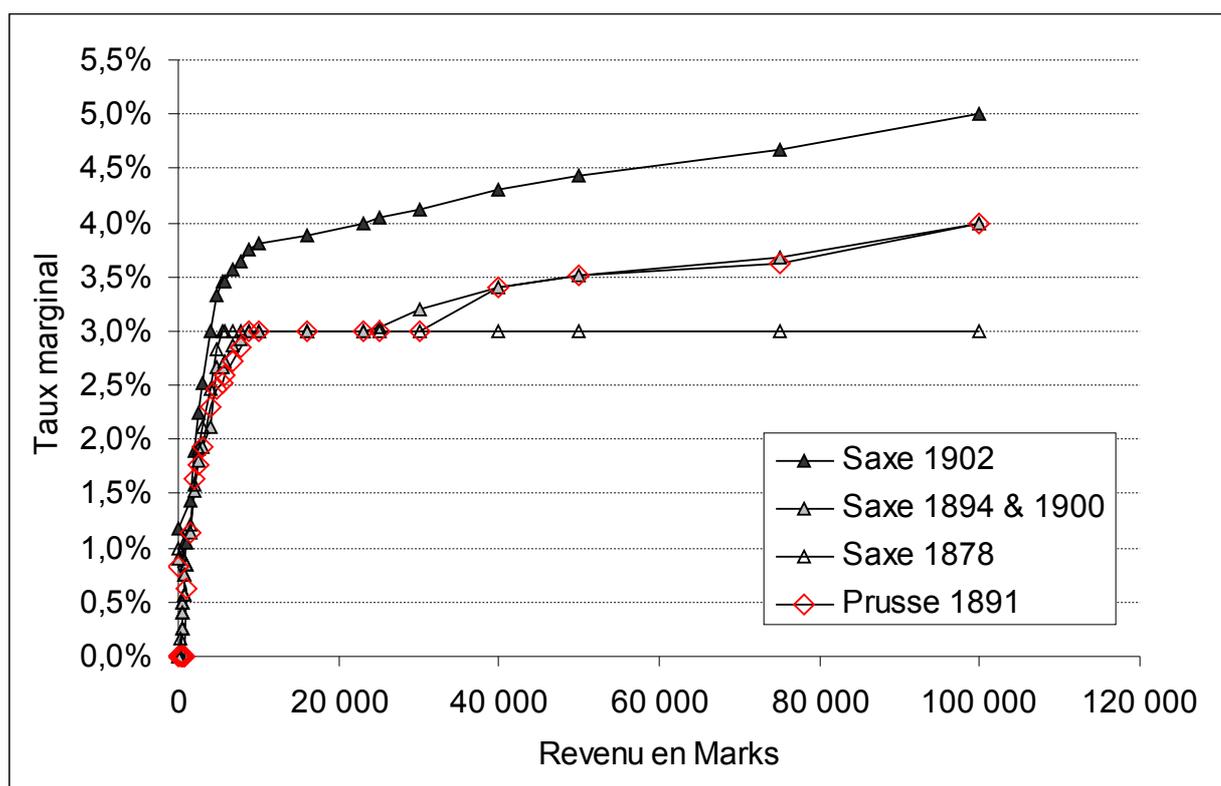


Figure I-1: profil des taux marginaux en Saxe entre 1878 et 1918.

La réforme fiscale engagée par le ministre des finances de Prusse Johannes Franz von Miquel en 1891-1892 consacre l'accession à la modernité fiscale du plus important Etat de l'Empire. A bien des égards, la réforme fit aussi apparaître le système d'impôts directs le plus abouti que l'on puisse trouver dans l'Empire à cette époque. Ce système a par ailleurs rétrospectivement préfiguré les impôts sur le revenu qui se sont ensuite succédés en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle.

Arrivé à la tête du ministère des finances prussien en juin 1890, au lendemain de départ de Guillaume II, Miquel occupa ces fonctions jusqu'en 1901. La réforme de l'imposition directe était à la fin du siècle un thème populaire au parlement de Prusse, et qui était largement relayé par la presse. Miquel lui-même avait en 1872 déjà fait des propositions de réforme. Le point de réforme le plus consensuel concernait le passage d'un système d'évaluation des revenus à un système de déclaration. Bismarck était hostile à l'impôt sur le revenu et en particulier à l'idée de progression « qui risquait de mener au socialisme » ; il était attaché au rendement des impôts indirects. Le départ de Bismarck constituait donc un préalable à la modernisation de l'impôt sur le revenu en Prusse.

La réforme de Miquel eut lieu en deux temps en 1890-91 et 1892-93 et, loin de ne concerner que l'impôt sur le revenu, constitua une refonte complète du système fiscal prussien. Pour ce qui concerne les impôts directs, la première étape de la réforme fut à

l'origine de l'impôt sur le revenu (*Einkommensteuer*) et la seconde étape introduisit un impôt sur la fortune (*Ergänzungssteuer*).

Outre les aménagements techniques, l'introduction d'un impôt sur la fortune constitue une nouveauté décisive. Dénommé « impôt complémentaire », cet impôt fut conçu et justifié dès l'origine comme destiné à compléter l'imposition des revenus, imparfaite dans la mesure où elle ne distinguait pas entre les revenus « fondés » (*fundiertes Einkommen*), i.e. les revenus du capital, et les revenus du travail. Dans le débat qui a lieu à l'époque, cette distinction relativement exotique pour un économiste contemporain constitue une évidence, et l'idée de taxer légèrement le stock de patrimoine en complément d'un impôt sur le revenu qui touche déjà les revenus du capital constituait une approche qui semblait naturelle. Il convient toutefois de garder à l'esprit que l'incidence de l'impôt sur la fortune était à l'époque extrêmement faible.

Les Royaumes de Wurtemberg et de Bavière attendirent les premières années du XX<sup>ème</sup> siècle pour suivre le mouvement de modernisation de la fiscalité directe sur les revenus initié par leur voisin occidental.

Les impôts sur le revenu dans le jeune royaume du Wurtemberg comportaient au XIX<sup>ème</sup> siècle deux composantes, la *Realsteuergruppe*, rassemblait les taxes classiques assises sur les revenus « du capital physique » (foncier, immobilier et professionnel), alors que la *Personalsteuergruppe*, rassemblait des impôts assis sur des revenus « du travail »<sup>9</sup>. Ce système perdura jusqu'à la réforme de 1903 qui fit advenir un impôt unique sur le revenu, entré en vigueur en 1905.

La fiscalité sur le revenu en Bavière a reposé tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle sur un principe cédulaire. En 1814, la *Familiensteuer* fut introduite pour combler le vide fiscal concernant les salaires. Dans un Etat où coexistaient une taxe foncière, une taxe immobilière et une taxe professionnelle assises sur les revenus des biens et non des personnes, la *Klassensteuer*, impôt similaire à la *Klassensteuer* prussienne, constituait une nouveauté. En 1848, un impôt sur les revenus du capital fut introduit qui devait s'accompagner de la mise en place, finalement avortée, d'un impôt général sur le revenu. La première *Einkommensteuer* bavaroise fut introduite en 1856, mais elle demeurait un impôt croupion destinée à taxer ce qui n'avait pas été taxé par les impôts cédulaires déjà existants. Deux réformes en 1879 et 1899, visant à assujettir tous les types de revenus au même impôt échouèrent, et il faut attendre 1910 pour voir apparaître en Bavière un impôt sur le revenu progressif frappant l'ensemble des revenus.

Outre l'alignement progressif des principaux Etats sur le système fiscal prussien au cours de la décennie qui précède la Première Guerre mondiale, la poursuite des débats au *Reichstag* sur la souveraineté fiscale de l'Empire aboutit en 1906 à la mise en place d'un impôt unifié sur les successions dont les recettes sont versées au budget de l'Empire, qui n'est ainsi plus uniquement financé par les contributions matriculaires des « Etats-membres ». Cette première étape dans l'apparition d'une souveraineté fiscale de

---

<sup>9</sup> Cette composante se distinguait toutefois du pilier « personnes » des impôts duaux de Hesse et de Bade au sens où elle comprenait elle-même plusieurs cédules sur différents types de revenus « du travail » (service, métier, rentes (sic), apanage).

l'Empire a eu lieu dans un contexte de dépenses (notamment militaires) toujours croissantes. L'impôt sur les successions du Reich (*Reichserbschaftsteuer*) était (comme d'ailleurs ses prédécesseurs au niveau des Etats) muni d'un barème progressif allant, en ligne directe de 4% à 10% au delà de 1M de marks de part successorale. L'administration du Reich n'a malheureusement pas à notre connaissance publié de données détaillées sur les successions qui furent entre 1906 et la fin de l'Empire soumises au nouvel impôt sur les successions.

Dans la continuité de cette évolution, c'est la Première Guerre mondiale et les énormes besoins financiers qu'elle a entraînés qui a constitué l'étape décisive dans l'unification fiscale de l'Empire, à travers toute une série d'expérimentations fiscales non pérennes.

### **I.2. Première Guerre mondiale et hyperinflation : expérimentations et dislocation de l'impôt**

La décennie 1914-1925 constitue une décennie de chaos financier et en particulier fiscal pour l'Allemagne. C'est cependant au cours de cette décennie que le cadre général des impôts directs que l'Allemagne connaît encore pour partie aujourd'hui a été mis en place. Ce cadre repose d'une part sur les expériences de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle notamment en Prusse, et d'autre part sur la nécessité de faire face, au niveau de l'ensemble de l'Empire, au défis financiers qui ont accompagné et suivi la Première guerre mondiale : des besoins de financement massifs pour la guerre puis les réparations, qui ont été couverts par une inflation rampante au départ et galopante ensuite, culminant avec l'hyperinflation de 1923. Dans ce contexte, les impôts directs ont d'abord fait figure de solution potentielle avant de s'avérer être les principales victimes du désordre, aggravant d'autant la situation financière de la jeune République de Weimar.

#### **I.2.1. Les expériences d'imposition directe des patrimoines pour financer la Première Guerre mondiale**

La Première Guerre mondiale a constitué pour le Reich une charge financière inédite que celui-ci n'était pas véritablement prêt techniquement à affronter. Si le financement de l'effort de guerre a principalement reposé sur l'emprunt et sur l'inflation, des expériences fiscales d'appoint ont été menées, en marge, qui méritent d'être soulignées car elles prolongent l'unification fiscale du Reich, engagée en 1906 et qui aboutit finalement suite à l'avènement de la République, avec la loi de 1920.

Le 3 juillet 1913 une réforme fiscale fut votée, destinée à préparer le financement par le Reich de la guerre qui s'annonçait. Deux nouveaux impôts directs furent alors mis en place au niveau du Reich : le *Wehrbeitrag*, « contribution militaire unique et extraordinaire »<sup>10</sup> et le *Besitzsteuer* « Impôt sur l'accroissement de la fortune ».

---

<sup>10</sup> Il s'agissait d'un impôt progressif sur le capital et sur le revenu. Le taux marginal supérieur applicable aux patrimoines de plus de 10 millions de marks était de 1,5%. Etaient imposés tous les

Le *Wehrbeitrag* devait être payé en trois fois en février 1914, 1915 et 1916. Les travaux d'évaluation des patrimoines effectués en vue de la perception du *Wehrbeitrag* ont fourni des données précieuses pour la connaissance des patrimoines avant la première guerre mondiale, à l'échelle du Reich entier (voir chapitre 2).

La *Besitzsteuer* (parfois aussi appelé *Vermögenszuwachssteuer*) fut présentée comme un « impôt sur l'accroissement du capital ». La détermination de l'accroissement de la fortune eut lieu une première fois le 1.4.1917 pour la période 1.1.1914 au 31.12.1916. Le taux marginal supérieur applicable à partir d'une plus value de 1 million de marks était de 1,5%.

Plusieurs autres impôts furent introduits vers la fin de la guerre au niveau du Reich pour tenter de faire face aux dépenses croissantes occasionnées par le conflit : l'«impôt de guerre» (*Kriegsteuergesetz*) les 21 juin et 17 décembre 1916<sup>11</sup> et, en 1918, le Reichstag fut obligé de créer un nouvel impôt pour subvenir aux dépenses que prévoyait alors le Gouvernement Impérial (en 1917 : le *Reichstag* consenti 800 millions d'impôts directs ; 1918, le Gouvernement demandait 2400 millions !) : la *Ausserordentliche Kriegsabgabe für das Rechnungsjahr 1918*. Il s'agit en fait à la fois d'un impôt sur l'accroissement des revenus (de 5 à 50 %) et d'un impôt sur les fortunes supérieures à 100.000 marks (de 1 à 5 %). Enfin, la loi du 31 décembre 1919 mis en place «Sacrifice à la détresse de l'Empire» *Reichsnotopfer* : il s'agissait là encore d'un prélèvement extraordinaire progressif sur le capital.

Au total, à la veille de la disparition de l'Empire allemand, les dernières années de la Première Guerre mondiale ont vu être mis en place toute une série de prélèvements extraordinaires sur le capital.. Il est difficile de mesurer l'incidence effective de ces prélèvements par manque de données alors que les dernières années de la guerre se sont caractérisées par une baisse rapide de la qualité des publication statistiques. Toutefois, outre leur caractère centralisé, ces prélèvements se caractérisent tous par des barèmes progressifs avec des taux marginaux supérieurs au-delà de 1% ce qui constitue, pour la fiscalité directe sur les patrimoines, une véritable nouveauté : la Première Guerre mondiale a ainsi constitué le moment du siècle où l'impôt sur la fortune a pris en Allemagne le poids qui allait rester le sien jusqu'à sa disparition en 1997, passant des prélèvements symboliques complémentaires mis en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à une

---

capitaux (biens fonciers, immobiliers & mobiliers, capitaux d'exploitation etc.). Etaient imposables les personnes physiques résidant dans l'Empire ainsi que les sociétés (par action et en commandite par actions). Des exonérations en fonction des cours et de la moyenne des dividendes des cinq dernières années (dividendes <3%; ou cours <80%) étaient prévues. Les patrimoines en dessous de 10.000 Marks (30.000 si revenu entre 2000 et 4000 Marks ; 50.000 si revenu inférieur à 2000 Marks) étaient exonérés, les revenus inférieurs à 5.000 Marks également. La situation de la fortune au 31 décembre 1913 était le point de référence.

<sup>11</sup> Ce prélèvement touchait tous les contribuables qui au sens de la loi sur l'accroissement de la fortune (période et assiette) n'ont pas vu leur fortune baisser de plus de 10%. Exonération pour les accroissements inférieurs à 3000 marks, les fortunes inférieures à 10.000 marks. Et pour les fortunes inférieures à 15.000 marks quand ce n'est pas l'accroissement qui a permis de passer la barre des 10.000 marks. De plus : 1 % de la fortune elle même au 31 décembre 1916 si celle-ci est d'au moins 90 % de ce qu'elle était en 1913.

véritable taxation du stock, d'un ordre de grandeur à même de modifier à long terme le profil de la distribution des patrimoines, et donc des revenus.

### **I.2.2. La réforme d'Erzberger et l'hyperinflation : la voie d'une fiscalité moderne**

La fin de l'Empire et l'avènement de la République de Weimar a permis au lendemain de la Première guerre mondiale d'unifier un système fiscal qui, quoi que relativement homogène, restait morcelé car relevant largement de la souveraineté des Etats et non de l'Empire. Malgré les difficultés auxquelles le premier impôt sur le revenu « allemand », mis en place par le ministre des finances Matthias Erzberger, a été confronté d'emblée, avec l'hyperinflation du début des années 1920, ses caractéristiques ont fortement marqué les impôts sur le revenu qui lui ont succédé jusqu'à aujourd'hui (voir annexe sur la législation fiscale dans l'entre-deux-guerres).

Avec la proclamation de la République et l'instauration du régime de Weimar, la souveraineté fiscale fut définitivement transférée du niveau des Etats à celui de l'ensemble de l'Allemagne. Toutefois, et malgré l'activité législative assez intense en matière fiscale qui caractérisa les années 1920-1924, la perception du nouvel impôt sur le revenu se heurta à d'importantes difficultés tant l'accélération permanente des prix rendait sa mise en œuvre pratiquement impossible. Seule la *Lohnsteuer*, perçue immédiatement par retenue à la source continua durant cette période de produire des recettes notables, mais sans toutefois que fussent réalisées des statistiques sur les revenus perçus. Dans ces conditions les années 1920-1924 constituent (comme dans de nombreux autres domaines) une véritable tache aveugle en matière de statistiques fiscales en Allemagne.

Avec la réforme monétaire de 1924 et la stabilisation des prix qui suivit, la perception d'un impôt sur le revenu devenait à nouveau possible et la réforme de 1925 largement calquée sur celle d'Erzberger permit la reprise d'une imposition régulière et documentée sur laquelle nous nous appuyons dans ce travail. Les caractéristiques de l'impôt mis en place à cette époque sont détaillées dans l'année dédiée à la fin du chapitre 3. Notons qu'elle se caractérisait par la mise en place d'un barème progressif pour l'impôt sur la fortune, ce qui constitue un épisode unique dans l'histoire de l'Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle et qui souligne les ambitions sociales affirmées par la jeune république de Weimar.

### **I.2.3. La réforme de 1934 l'impôt au service de la *Volksgemeinschaft* nazie**

La réforme de 1934 : la fiscalité au service de la *Weltanschauung* nazie L'arrivée au pouvoir des nazis a été immédiatement accompagnée d'une réforme fiscale d'envergure qui fit de l'impôt sur le revenu un miroir des conceptions sociales et racistes nazies et illustre l'ambition qu'avaient les nouveaux maîtres du pays de mettre l'impôt au service de leur projets d'avènement d'une *Volksgemeinschaft* allemande.

L'arrivée des nazis au pouvoir en 1933 s'est traduite dans le domaine de la fiscalité directe par une réforme d'ampleur incarnée par la loi du 24 octobre 1934. Cette loi et les amendements qui l'ont concernée au cours des années précédant la Seconde Guerre mondiale ont significativement modifié l'incidence de l'impôt en un sens qui coïncidait avec les conceptions de la société défendue par la droite nationaliste allemande à l'époque. La réforme ayant été conçue pour être sans effet sur les recettes, l'allègement de la charge pour certains groupes (familles avec enfant principalement) s'est traduit par un alourdissement mécanique pour les autres (couples sans enfants, voir « pire », célibataires).

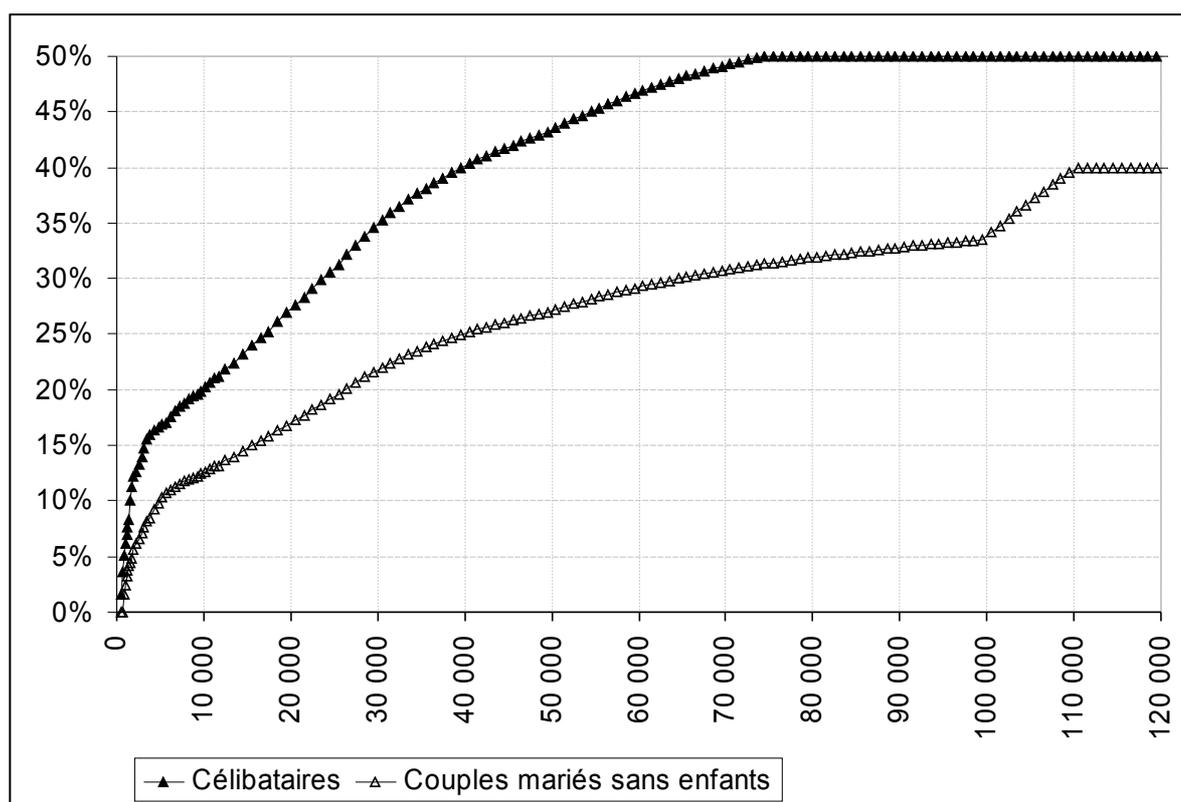
Celles-ci se retrouvent dans le nouveau barème, qui se déclinait sous forme de tableau en fonction du type de foyer fiscal considéré ou en fonction de sa « capacité de contribution » (*Steuerkraft*). En pratique, les célibataires durent à partir de 1934 acquitter un supplément d'impôt de 60% par rapport aux couples mariés sans enfants et dans la limite d'une imposition de 50%. Parallèlement, des abattements pour enfants à charge furent introduits, de 15% pour le premier enfant et de 20% pour les suivants, si bien qu'une famille avec cinq enfants bénéficiait d'un abattement sur 95% de ses revenus imposables. Ces abattements étaient cependant assortis d'une limite supérieure (plafonnement) et d'une limite inférieure relativement élevées.

Une famille avec trois enfants pouvait ainsi profiter d'un abattement de 55% de son revenu mais de 1 080M au moins et de 4 800M au plus. En pratique, cela signifiait qu'une famille avec trois enfants n'était pas imposable jusqu'à un revenu total de 1 920M (l'abattement à la base pour familles avec enfants ayant été relevé à 840 M). Or il s'agit à la fin des années trente d'un niveau de revenu relativement élevé (P90 en 1936 s'établit d'après nos estimations à 2 666 M). Par ailleurs, le plafonnement de l'abattement commence à s'appliquer pour des revenus de l'ordre de 8 700 M soit juste en dessous de la limite du centile inférieur (qui s'établit en 1936 d'après nos estimations à 9 146 M).

En pratique, l'écart majeur de traitement concerne les célibataires, en ce que le taux marginal supérieur qui leur est appliqué est de 50% alors que le taux marginal supérieur appliqué à tous les autres foyers est de 40%. En cela, le malus introduit par les nazi pour les célibataires est différent des systèmes de quotient conjugal qui existent aujourd'hui en France ou en Allemagne (voir Baclet, Dell, Wrohlich 2007) et dont l'effet s'anule à partir d'un certain niveau de revenu. Il suppose implicitement que le « coût » de la vie en couple est un facteur (37,5%) qui ne s'estompe pas avec le niveau de revenu<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> En première approximation, appliquer aux célibataires une majoration de 60% revient à supposer qu'un célibataire dont les revenus sont de 1 doit payer les mêmes impôts qu'un couple dont les revenus sont de 1,6. Et donc que la charge qui pèse sur le couple et qui doit être compensée par l'Etat pour des considérations d'équité horizontale est de  $0,6/1,6 = 37,5\%$ . Les échelles d'équivalence utilisées couramment par l'INSEE ou Eurostat font une hypothèse similaire (33%, correspondant à la majoration de 0,5 pour les personnes adultes vivant dans le ménage). Toutefois les systèmes de type « quotient conjugal » sont eux de fait plafonnés supposant implicitement qu'à partir d'un certain niveau de revenu, la capacité de contribution d'un foyer d'une ou de deux personnes est, à revenu total égal, équivalente.



**Figure I-2: profil des taux moyens mis en place en 1934 en fonction du statut marital.**

A la suite des lois de Nuremberg de 1935 (*Reichsbürgergesetz*), une réforme fiscale en 1938 fit encore un peu plus de l'impôt un outil de punition au service des objectifs raciaux des nazis : le statut des enfants au regard du critère juif/non juif devient en effet à partir de 1938 décisif pour l'octroi des abattements : les enfants juifs ne donnent plus droit à aucune réduction, et les enfants adoptés ne donnent droit qu'à 50% des réductions normales.

Par ailleurs, des modifications dans la définition de la catégorie « célibataire » révèle avec la réforme de 1938 (loi du 4 février 1938) dans quelle mesure le nouveau barème de 1934 visait moins la compensation des charges afférentes à la vie de couple qu'une politique nataliste : les femmes seules de plus de 50 ans ainsi que les personnes divorcées ou veuves ayant eu au moins un enfant dans le passé sont en effet à partir de 1938 à considérer comme des couples mariés : ces personnes ne pouvant plus ou ayant déjà contribué à l'accroissement de la *Volksgemeinschaft*, il ne sert à rien de leur appliquer la majoration.

Cette conception fut parachevée par la loi du 17 février 1939 qui introduit une nouvelle catégorie de contribuables (nouvelle *Steuerklasse II*) : « les couples mariés du

mariage desquels aucun enfant n'est né bien qu'ils soient mariés depuis plus de cinq années ». Cette catégorie de contribuables était imposée suivant un barème intermédiaire entre celui des célibataires (dont le taux moyen limite était relevé à 55%) et celui des autres couples mariés sans enfants (anciennement *Steuerklasse II*, désormais *III*, dont le taux moyen limite était désormais de 40%). Le taux moyen maximum auquel pouvaient être exposés les couples mariés depuis plus de cinq ans mais sans enfants était de 45%. Par ailleurs, le statut fiscal des juifs était à nouveau détérioré par une imposition systématique au taux maximum (*Steuerklasse I* des célibataires). Cette mesure, combinée au refus des réductions pour charge de famille conduisait par exemple pour un couple avec deux enfants au revenu de 100 000M annuels à une majoration de plus de 65% de l'impôt du par les juifs.

L'évolution de la charge fiscale durant la Seconde guerre mondiale a été relativement modérée en comparaison des évolutions qu'on a pu observer aux Royaume-Uni ou aux Etats-Unis (avec des taux marginaux supérieurs avoisinant à la fin de la guerre les 100%). Si les impôts directs ont été légèrement relevés au début de la guerre, l'impôt ne fut pas le principal moyen de financement de celle-ci, l'emprunt et la rude mise à contribution des territoires conquis ayant constitué le principal moyen de financement de l'effort de guerre et du maintien, les premières années au moins, d'un niveau de vie général relativement stable.

Ce fait constitue l'un des arguments de l'étude récente et controversée du journaliste et historien Götz Aly (*Hitlers Volksstaat*), qui prétend montrer que le pouvoir national-socialiste a mis en place un système redistributif préfigurant celui de l'après-guerre et permettant le maintien en pleine guerre d'un niveau de vie élevé à l'ensemble de la population. La thèse d'Aly nous semble hautement discutable en ce qu'elle omet de rappeler et que les principaux bénéficiaires du régime furent les hauts patrimoines (voir chapitre 3), et que les classes modestes, si elles ont effectivement vu leur niveau de vie maintenu au début de la guerre, ont été ruinées au moment où la réforme monétaire de 1948 a sanctionné la non-soutenabilité du système mis en place par les nazis (voir chapitre 4), et qui reposait sur l'autarcie et la guerre prédatrice.

### **I.3. Reconstruction de l'Allemagne, reconstruction de l'impôt**

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que la reconstruction s'inscrivait dans le cadre d'une confrontation double avec le passé nazi et le « modèle » de la jeune démocratie populaire qu'était la RDA, la RFA a adopté un modèle d'« économie sociale de marché » où le capitalisme « rhénan » s'adossait à un état providence solide. L'impôt sur le revenu constituait un pilier institutionnel majeur de cette constellation originale qui n'a jamais été remise en cause jusqu'à la Réunification de 1990.

#### **I.3.1.L'impôt dans l'Allemagne occupée, au service du miracle allemand**

L'impôt sur le revenu fut d'abord réintroduit de façon décentralisée par les Alliés au lendemain de la guerre dans leurs zones d'occupation respectives. L'importance à l'époque de l'économie parallèle a contribué à leur faible rendement malgré des taux relativement élevés (taux marginaux supérieurs de 95%). L'existence de barème par tranches très pentu s'est maintenue jusqu'en 1953, époque de la première réforme fiscale d'importance de l'après guerre.

Il est intéressant de noter qu'en 1953 comme dans la deuxième moitié des années trente, les barèmes présentaient une zone régressive tout en haut de la distribution des revenus, zone qui n'est pas immédiatement identifiable en raison de la présentation du barème sous forme de tableau de plusieurs pages. En 1953 le taux marginal « supérieur » est en effet de 55% à partir de 614 000 DM de revenu annuel alors que le profil des taux marginaux augmente de 55% à 63% entre 225 000 DM et 600 000 DM<sup>13</sup>.

Simultanément, et alors que la reconstruction nécessitait d'encourager l'investissement, l'assiette de l'impôt sur le revenu a immédiatement été fortement aménagée pour accommoder les taux élevés initialement voulus par les forces d'occupation, et dont le caractère punitif ne pouvait être totalement ignoré (les autorités françaises ont notamment en 1948 convaincu leurs alliés de repousser un allègement important du barème). La loi n°64 du *Kontrolrat* du 22 juin 1948 accompagne sur le plan fiscal la réforme monétaire, et ouvre la voie au rétrécissement toujours plus accentué de l'assiette qu'on peut observer au cours des années suivantes (notamment à l'aide des paragraphes 7 (*Sonderabschreibungen*) et 10 de la loi sur l'impôt sur le revenu). Ces mesures, qui furent rétrospectivement associées au miracle de la reconstruction allemande, ont inspiré les dispositifs mis en place quarante ans plus tard au lendemain de la réunification et ont alors rapidement conduit à un surinvestissement à l'est du pays (qui s'est notamment traduit par une bulle immobilière de l'éclatement de laquelle l'économie allemande se remet aujourd'hui enfin). En retour, le rétrécissement de l'assiette conduit à la nécessité de maintenir des taux élevés pour garantir les recettes voulues, et la difficulté de revenir sur le mitage de l'assiette a jusqu'à aujourd'hui considérablement compliqué les tentatives de réforme de l'impôt, dans le sillage du discours de politique générale d'Adenauer au début de son premier mandat en 1949.

### **I.3.2. Impôt et *Lastenausgleich* : la répartition du poids du fardeau de la guerre en question**

La réforme monétaire qui eut lieu en 1948 au lendemain de la guerre pour solder l'inflation silencieuse massive grâce à laquelle le régime nazi avait financé son effort de guerre a constitué un second bouleversement de la distribution des fortunes après celui du début des années 1920. A la différence du premier épisode cependant, et sans doute en partie précisément car il s'agissait de la deuxième occurrence d'une dévaluation

---

<sup>13</sup> Dans les années trente certaines zones de la distribution étaient imposées marginalement à 100% sans qu'il soit possible de savoir si cela était le résultat d'un choix délibéré ou simplement de la présentation complexe et inutilement détaillée du barème. Une proposition de barème du Ministère fédéral des finances en 1994 (barème bossu *Buckeltarif*) présentait à nouveau ce caractère régressif.

massive des avoirs nominaux d'une grande partie de la population, les conditions dans lesquelles la réforme eut lieu fit l'objet d'intenses débats, tant au sein des forces alliées qui détenaient à l'époque encore le contrôle de la partie ouest du territoire allemand, que des acteurs politiques locaux, qui constituaient s'apprêtaient à prendre part au jeu démocratique rétabli à partir de 1949.

Or les modalités de la réforme monétaire comprenaient une composante fiscale incontournable. En effet, alors même que dès 1945 la question de la compensation de dommages de guerre avait commencé à se poser, la perspective d'une réforme qui réduirait à néant l'épargne de la majeure partie de la population rendit la question de la compensation encore plus prégnante. Le vocable « *Lastenausgleich* » littéralement « égalisation du poids » (de la guerre) désigna dans l'après-guerre à la fois la question politique et le mécanisme censé lui apporter une réponse. L'histoire fiscale de la décennie 1948-1958 est en fait celle de l'abandon progressif dans l'opinion publique allemande de l'illusion qu'une compensation complète serait possible. Initialement, la mise en place d'un mécanisme de compensation devait constituer un dispositif complémentaire de la réforme monétaire. Toutefois dans la mesure à la fois où la réforme ne pouvait pas être repoussée indéfiniment, et où la mise en place d'un *Lastenausgleich* se révélait politiquement très complexe, la réforme fut finalement mise en place sans son volet « correctif ».

Alors qu'initialement la mise en place du *Lastenausgleich* était prévue par la loi de réforme monétaire avant le 31/12/1948, il fut décidé qu'un mécanisme provisoire serait d'abord mis en place pour permettre d'atteindre un consensus sur un dispositif définitif. Progressivement, l'idée initiale d'une compensation individuelle au pro-rata des pertes subies pendant et au lendemain de la guerre fit place, malgré la véhémence opposée des associations de victimes de guerre, à des projets de *Lastenausgleich* « social » consistant à alimenter un fonds à l'aide de prélèvements sur le capital physique qui était resté épargné par la réforme de 1948. Le SPD notamment était un fervent défenseur de ce type de dispositifs. La loi finale de 1952 et ses diverses modifications jusqu'en 1957, consacra finalement cette approche par la mise en place d'un fonds finançant une série de prestations compensatoires versées aux victimes économiques de la guerre et de la réforme monétaire. Le financement de ce fonds fut réalisé pendant trente ans grâce à une série de prélèvements spécifiques (*Lastenausgleichabgaben*) notamment sur le patrimoine (*Vermögensabgabe*).

Les versements étaient censés représenter 50% du stock de capital physique, payables en 120 versements trimestriels sur une période de 30 ans à raison de 1 à 1,5% du patrimoine par trimestre. La charge effective du *Lastenausgleich* assez importante au début des années 1950 est rapidement devenue dérisoire (le patrimoine total de nos séries a été multiplié par un facteur 20 entre 1950 et 1980, la charge effective du dispositif a été divisée d'autant sur la période, rabaisant dans les années 1970 la *Vermögensabgabe* à un impôt sur le patrimoine de l'importance des impôts qui existaient avant 1914).

Parallèlement toutefois existait depuis le début des années 1950 un impôt sur la fortune en Allemagne fédérale. A la différence de celui qui avait été introduit au

lendemain de la Première Guerre mondiale et qui reposait sur un barème progressif avec des taux marginaux allant de 0,5% à 0,75%, la *Vermögensteuer* de la République fédérale reposait sur un taux unique de 0,75% qui fut abaissé à 0,7% lors de la réforme de 1974 (alors que simultanément les seuils d'imposition furent sensiblement relevés). Cet impôt, en raison des problèmes techniques liés à sa perception resta relativement mineur en terme de poids relatif dans les recettes totales au cours de l'après guerre : alors que l'impôt sur la fortune représentait près de 4% des recettes fiscales totales en 1930, il ne représentait plus que 2% au début des années 1960 et vit ensuite son poids décroître régulièrement pour stagner autour de 1% du total à partir du milieu des années 1980. Cette évolution est principalement liée à la non ré-estimation des patrimoines depuis les années 1960, qui a conduit l'impôt à perdre progressivement sa substance.

Finalement, si le système fiscal qui prévalait en Allemagne de l'Ouest après 1945 affichait des prélèvements importants sur le stock de capital, l'impôt sur la fortune comme la *Vermögensabgabe* du *Lastenausgleich* pesaient relativement peu sur les très hauts patrimoines.

La faiblesse de l'imposition sur les successions au cours de l'après-guerre complète cette fiscalité allemande, somme toute relativement légère. L'impôt sur les successions de 1950 taxait en ligne directe à un taux marginal supérieur de 15% à partir de 10M de marks (60% en revanche pour les héritiers sans lien de parenté). Dix millions de marks constituent un montant trois fois supérieur en 1953 à P99,99-100.

Le taux marginal supérieur était en 1996 de 30% en ligne directe, à partir de 50M de marks. Pour mémoire ce niveau de patrimoine est largement supérieur d'après nos estimations à P99,99 (18M environ). Les seuils d'exemption pour le conjoint (600 000 marks) et pour les enfants en ligne directe (400 000 marks soit à peu près P98,5 en 1995) limitent de fait la perception de cet impôt au 1,5% supérieur de la distribution des patrimoines.

Au total l'impôt sur les successions pèse peu en Allemagne dans le total des recettes fiscales depuis la Seconde Guerre mondiale avec sensiblement moins de 1%.

### I.3.3. Evolution de l'impôt sur le revenu 1950-1990

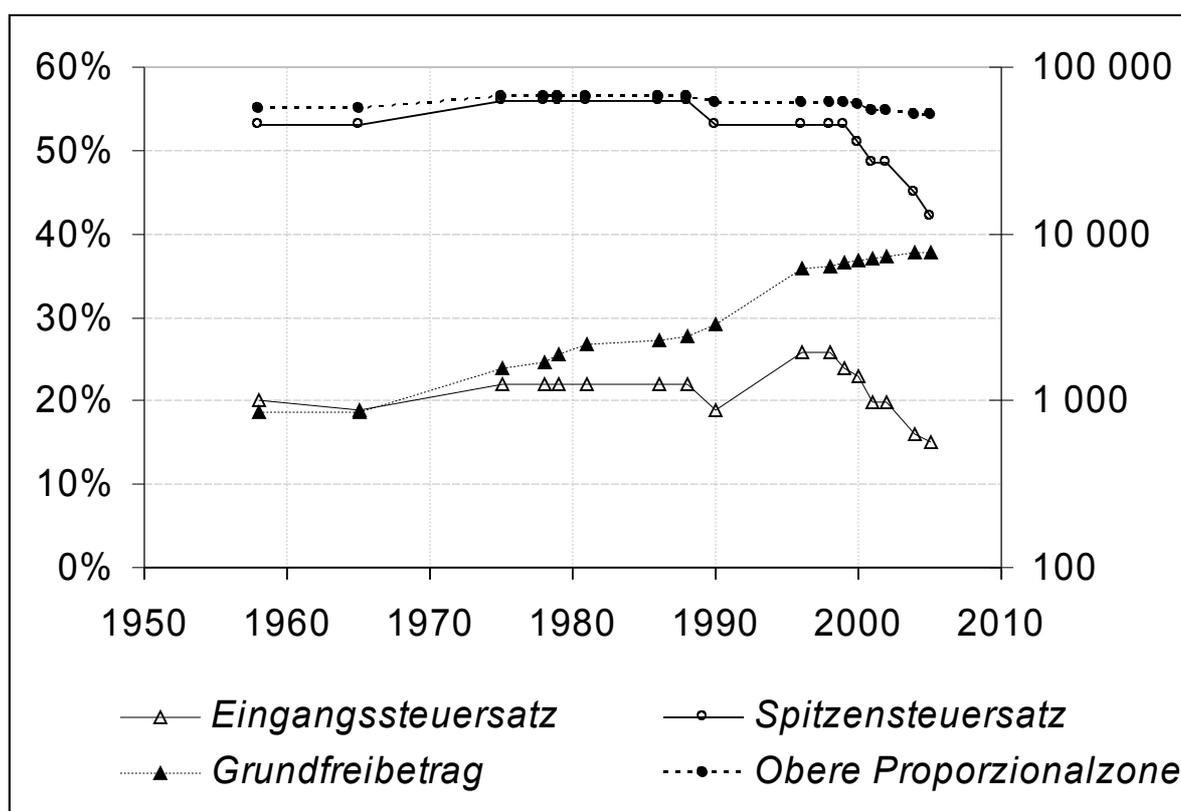
Les deux premières réformes mises en œuvre après 1950 furent la « petite réforme » de 1953 et la « grande réforme » de 1954/55 qui conduisirent ou conduirent? de manière combinée à réduire d'environ 30% le poids de l'impôt sur le revenu. Formellement ces réformes aboutirent à l'abandon du barème en tranche pour une spécification fonctionnelle de l'impôt (d'abord en  $y^2 \log y$  puis à partir de 1958 sous forme polynomiale d'ordre successivement 3 puis 4 puis 2 après 1990, *lineare Progression*)<sup>14</sup>. Un jugement de la cour constitutionnelle conduisit par ailleurs en 1957 à l'introduction du quotient conjugal.

---

<sup>14</sup> Bien entendu cette spécification ne s'applique que dans la partie centrale du barème, une première tranche à 0% (*Grundfreibetrag*) et une tranche supérieure proportionnelle (*obere Proportionalzone*) continuant d'exister.

L'évolution du barème depuis 1958 peut ainsi être résumée par quatre paramètres : la taille de la tranche à 0% et le niveau du taux d'entrée dans le barème (*Eingangsteuersatz*), le seuil de la tranche supérieure et le niveau du taux marginal supérieur (*Spitzensteuersatz*).

Les années 1958-1974 se caractérisent (pour les ordres de grandeur que nous connaissons aujourd'hui) par une grande stabilité des barèmes : seize années et deux barèmes seulement. La figure F1-5 illustre clairement cette stabilité, qui a d'abord été remise en cause par un relèvement progressif dans les années 1980, puis brutal au milieu des années 1990 du *Grundfreibetrag*, et ensuite par une baisse des taux à la fin des années 1990 et au début des années 2000.



**Figure I-3: Profil du barème de l'impôt sur le revenu allemand après la Seconde Guerre mondiale.**

*Note de lecture :* taux en lecture sur l'échelle de gauche pour les courbes continues avec motifs évidés, montants en DM en lecture sur l'échelle de droite (logarithmique) pour les courbes pointillées avec motifs pleins ; « Eingangsteuersatz » = taux marginal de la première tranche du barème ; « Spitzensteuersatz » = taux marginal supérieur ; « Grundfreibetrag » = limite de la première tranche ; « Obereproportionalzone » = limite de la dernière tranche.

La prise en compte des charges de famille s'est organisée depuis les années 1950 autour de la dualité entre allocations familiales (*Kindergeld*) et abattement pour enfants à charge (*Kinderfreibetrag*), qui a constitué, comme en France, l'un des points principaux des affrontements politiques au sujet de l'impôt sur le revenu, le mode de prise en compte des enfants revêtant une valeur symbolique très importante notamment dans les années 1970. La « grande réforme » de 1975 conduit à l'introduction d'allocations familiales pour le premier enfant et au déplafonnement de celles-ci, ainsi qu'à la suppression des abattements. Ceux-ci ont été réintroduits par la coalition chrétiens-démocrates/libéraux du chancelier Kohl dans les années 1980 et les deux systèmes coexistent désormais (voir Baclet, Dell & Wrohlich 2007, pour une comparaison approfondie des systèmes français et allemands en vigueur actuellement).

La mise en place du *Progressionsvorbehalt* en 1982 accrut encore l'opacité du barème. Les revenus de remplacement (notamment allocations chômage) étant exonérés d'impôt sur le revenu en Allemagne, les incitations fiscales à des mouvements réguliers entre emploi et chômage étaient particulièrement fortes à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Les abus mis en évidence conduirent à la mise en place du dispositif qui consiste à ce que les allocations chômage, bien qu'hors de l'assiette, soient prises en compte dans la détermination du taux d'imposition. Ainsi deux individus dont le revenu imposable est le même peuvent être assujettis à des taux différents en fonction du niveau de certains revenus non imposables.

### **1.3.4.L'impôt dans l'Allemagne réunifiée**

La Réunification allemande a ouvert une période de bouleversement pour la fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines. Trois épisodes principaux caractérisent la fin du XX<sup>e</sup> siècle de ce point de vue : la mise en place d'une majoration de solidarité après 1990, les débats sur la constitutionnalité de l'impôt sur la fortune au milieu des années 1990 qui ont conduit à la suspension après 1996 de la *Vermögensteuer*, et les réformes de l'impôt sur le revenu au début des années 2000 qui ont considérablement amoindri le poids de l'impôt.

La majoration de solidarité fut introduite en 1991 et suspendue entre 1993 et 1994. Réintroduite en 1995 (supplément de 7,5%) elle est depuis 1998 de 5,5% de l'impôt sur le revenu acquitté.

La Cour constitutionnelle a déclaré en 1995 l'impôt sur la fortune inconstitutionnel ce qui conduit après 1996 à l'arrêt de sa perception sans que la loi l'instituant ne soit formellement abrogée. Après le changement de majorité en 1998, des velléités de réintroduire un impôt sur la fortune se firent jour notamment de la part du groupe parlementaire vert, mais ne débouchèrent finalement pas.

Les raisons qui conduisirent la cour constitutionnelle à déclarer inconstitutionnel l'impôt sur la fortune tel qu'il était perçu depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale sont de deux ordres. Tout d'abord le traitement très inégal du patrimoine

immobilier et du patrimoine financier posait problème<sup>15</sup>. Par ailleurs, la cour constitutionnelle institua par son jugement de 1995 un « principe de partage par moitié » (*Halbteilungsgrundsatz*) selon lequel l'ensemble des impôts perçus ne pouvait pas dépasser 50% des revenus. Etant donné les taux marginaux supérieurs de l'impôt sur le revenu à l'époque (53%), le gouvernement de Helmut Kohl préféra simplement abandonner la perception de cet impôt plutôt que de chercher à la réformer.

Le « principe de partage par moitié » dérivé d'une interprétation controversée de l'article 14 de la loi fondamentale allemande a finalement été aboli par un nouvel arrêt de la Cour, du 18 janvier 2006, qui précise qu'il n'existe pas de limite absolue constitutionnelle à l'imposition des revenus. La République fédérale aura ainsi vécu dix années sous une jurisprudence de la Cour constitutionnelle qui instaurait un « bouclier fiscal constitutionnel ». C'est P. Kirchhof, juriste spécialiste du droit fiscal et artisan d'un programme fiscal qui a selon certains observateurs coûté à A. Merkel sa victoire annoncée lors des élections de 2005, qui avait été rapporteur des travaux préparatoires au jugement de la cour constitutionnelle.

### I.4. Conclusion

Le bilan de la fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle est finalement assez contrasté en comparaison des évolutions qu'on peut observer dans d'autres nations industrialisées au cours de la période. Si la mise en place d'impôts sur le revenu et surtout sur la fortune a été précoce en Allemagne, en comparaison par exemple de la France, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis, l'histoire allemande de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle a conduit à une forte instabilité des législations, tout en permettant un certain nombre d'expérimentations intéressantes pendant la première et au lendemain immédiat de la deuxième guerre mondiale.

Finalement, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que toute la fiscalité allemande devait être refondée, l'expérience de la première moitié du siècle conduit toutefois à valider le modèle d'un couple impôt sur le revenu / impôt sur la fortune perçus au niveau fédéral et qui soit complété d'un impôt sur les successions dont le poids restait assez limité en comparaison des autres pays occidentaux.

Ce modèle allemand reste paradoxal dans son inspiration tant la faiblesse de l'impôt sur les successions contraste avec la permanence d'une fiscalité sur le stock de capital, présentée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle comme complément nécessaire à l'impôt sur le revenu en ce que celui-ci ne distingue pas les revenus du travail, dont la conquête serait plus exigeante, de ceux du capital. Cette philosophie, exotique pour l'économiste de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, semblerait devoir inspirer une fiscalité massive sur les successions, ce qui ne fut jamais le cas. La contradiction s'est en pratique résolue par la contraction des assiettes qui amoindrit de manière progressive mais radicale la portée de ces impôts depuis les années 1960.

---

<sup>15</sup> Ce problème se pose d'ailleurs également pour la perception de l'impôt sur les successions dont une réforme, qui s'avère difficile, est aujourd'hui en cours de discussion au sein de la Grande Coalition au pouvoir depuis 2005 à Berlin.

La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle met en évidence en Allemagne une longue dégénérescence de la fiscalité directe, au sens où l'assiette, toujours plus mitée a constitué l'enjeu de substance dès la période de la reconstruction. Evident avec les exemptions mises en place dès les années 1950 pour favoriser l'investissement productif et immobilier, cette problématique est aussi visible dans l'incapacité de l'Allemagne à réformer son impôt sur la fortune de façon à préserver sa substance. Finalement, l'arrêt de la cour constitutionnelle de 1995 vient valider une longue évolution en mettant le législateur devant l'alternative : restaurer un impôt sur la fortune qui ait un sens ou l'abandonner. C'est la seconde solution que le gouvernement de l'époque et ses successeurs ont choisi.

Finalement, les enjeux macro-économiques et les considérations juridiques ont occupé le devant de la scène publique et les réflexions en matière d'incidence des impôts existants n'ont jamais été au premier plan des débats politiques. Dans ces conditions, au moment en 2005 où le gouvernement de coalition sociale-démocrate/verte quitte le pouvoir, la fiscalité directe allemande sur les revenus et les patrimoines a donc perdu l'un de ses deux piliers. Le débat politique en matière de fiscalité est confus, comme la campagne législative de l'automne 2005 et les déboires du fiscaliste Kirchhof l'illustrent assez bien. Comme en France, ce sont les sociaux-démocrates qui ont présidé à la fin des années 1990 à d'importantes baisses de fiscalité directe, sans en mesurer toutes les implications. Avec l'irruption dans le débat politique de la question des inégalités au milieu des années 2000 (avec notamment le débat lancé par le SPD sur la *Unterschicht*), la réappropriation par les forces de gauche d'un discours crédible sur l'articulation d'une fiscalité progressive et d'une réduction des inégalités ne fait que commencer. Le débat sur la réforme de l'impôt sur les successions en 2006-2007 illustre à cet égard que beaucoup de chemin reste à parcourir.

L'Allemagne a donc inventé avant 1914 une fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines qui était novatrice à bien des égards. Cette fiscalité, après la césure chaotique de l'entre-deux-guerres, a ensuite lentement perdu son originalité pour faire figure aujourd'hui des fiscalités les plus complexes du continent, au détriment d'éventuels objectifs redistributifs.

	Recettes fiscales IR	Recettes de l'IF	Revenu national	Croissance du PIB	Part des recettes fiscales IR dans le revenu national	Part des recettes fiscales IF dans le revenu national
1891	121 352 226		12 791			
1892	121 522 833		12 940	1%	1%	0,0%
1893	120 966 008		13 136	2%	1%	0,0%
1894	122 752 096	31 045 836	13 373	2%	1%	0,2%
1895	126 874 741	31 064 602	14 793	11%	1%	0,2%

## Chapitre I : Impôts et démocratie en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle

1896	134 885 381	31 833 480	14 334	-3%	1%	0,2%
1897	146 334 473		14 981	5%	1%	0,0%
1898	159 093 676	34 183 122	15 683	5%	1%	0,2%
1899	173 948 786		16 553	6%	1%	0,0%
1900	184 356 234		17 273	4%	1%	0,0%
1901	184 587 605	36 916 588	17 444	1%	1%	0,2%
1902	184 072 688		17 691	1%	1%	0,0%
1903	189 249 161		18 316	4%	1%	0,0%
1904	198 659 414	40 268 723	19 143	5%	1%	0,2%
1905	216 794 000		20 154	5%	1%	0,0%
1906	241 700 000		21 906	9%	1%	0,0%
1907	261 800 000	45 007 543	23 063	5%	1%	0,2%
1908	314 300 000		23 841	3%	1%	0,0%
1909	327 700 000		24 861	4%	1%	0,0%
1910	344 900 000	50 509 580	25 972	4%	1%	0,2%
1911	367 000 000		27 148	5%	1%	0,0%
1912	392 200 000		28 586	5%	1%	0,0%
1913	395 800 000	56 302 514	30 184	6%	1%	0,2%
1914	372 400 000					
1915	552 800 000					
1916	695 700 000	26 716 678				
1917	908 600 000					
1918	1 465 500 000					
<i>Source:revenu national Hoffmann &amp; Müller 1959; recettes IR: Ketterle 1991 d'après les statistiques budgétaires prussiennes, recettes IF: Die Vermögenbesteuerung vor und nach... p.57 et Jahrbücher années diverses.</i>						

**Tableau I-3 : recettes des impôts directs sur le patrimoine en Prusse 1891-1918**

## Chapitre II.L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

L'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines peut être en Allemagne retracée grâce aux données fiscales jusqu'aux années soixante-dix du XIXe siècle. Pour la plupart des autres pays développés pour lesquels l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines a été étudiée sur longue période, il est difficile de remonter au-delà du début du XXe siècle, voire avant la Première guerre mondiale.

La mise en place dans les Etats allemands d'impôts sur le revenu (et de statistiques sur les contribuables payant ces impôts) dès la deuxième moitié du XIXe siècle permet de disposer d'informations sur l'évolution de inégalités de revenu à partir des années 1870, soit avant la fin de l'industrialisation de l'Allemagne, dont la phase décisive se situe dans les années 1880-1890 (Wehler 1994, Ullmann 1995).

Alors que pour la plupart des pays industrialisés étudiés jusqu'ici<sup>16</sup>, le point de départ de séries longues concernant hauts revenus et hauts patrimoines constitue le point d'arrivée des phénomènes d'accumulation du capital et de concentration des revenus qui ont accompagné le développement économique des pays en question, nous pouvons pour l'Allemagne observer comment l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines a accompagné l'étape finale d'une révolution industrielle.

### II.1.La révolution industrielle tardive allemande

L'Allemagne a connu une révolution industrielle plus tardive que la France et le Royaume-Uni. La croissance démographique sans précédent et le décollage économique qui l'a accompagné situent l'industrialisation de l'Allemagne à la fin du XIXe siècle uniquement : une phase fondatrice des *Gründerjahre* entre 1866 et 1873 suivie de la crise qui frappa l'ensemble des économies européennes à partir de 1873. Avec les années 1890 comme une période dite de « *Hochindustrialisierung* » (forte industrialisation) avec laquelle le début de nos séries coïncident. Au cours de cette période, l'économie allemande a développé les traits qui l'ont caractérisée jusque dans la deuxième moitié du XXe siècle : dominante industrielle autour de conglomérats parfois très concentrés adossée à une organisation territoriale caractérisée par une forte urbanisation. Simultanément, (Hentschle 1978), l'Etat a joué un rôle important dans cette réorganisation en profondeur de l'économie, à la frontière entre organisation et intervention (*Interventionsstaat / Organisierter capitalismus*). La mise en place des impôts directs que nous étudions, et le fait que les effets redistributifs de ces impôts soient assumés relèvent de ce nouveau rôle de l'Etat.

---

<sup>16</sup> Principalement la France (Piketty, 2001) et le Royaume-Uni (Atkinson, 2007), mais aussi les Etats-Unis (Piketty et Saez, 2003) ou la Suisse (voir chapitre spécifique du présent travail).

Une autre implication des évolutions rapides qui eurent lieu à partir de 1850 en Allemagne est l'accroissement des inégalités territoriales. Même s'il convient de garder à l'esprit le caractère peu robuste de telles comparaisons en niveaux, lorsque l'on met en regard le revenu par tête (*Volkseinkommen pro Kopf*) des six principaux sujets de l'Empire entre 1870 et la Première guerre mondiale, on s'aperçoit que d'importantes disparités de revenu par tête existaient dans une bande allant de 80% à 130% du revenu par tête mesuré en Prusse<sup>17</sup>.

De manière générale, le Royaume de Saxe et le Grand-Duché de Bade semblent avoir eu à l'époque un revenu par tête sensiblement supérieur à celui de la Prusse, alors que le Grand-Duché de Hesse était en retrait. Ces écarts ont par ailleurs eu tendance à se réduire au cours de la période.

### II.2. Les très hauts patrimoines en Allemagne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

La mise en place d'impôts « complémentaires » sur la fortune en Allemagne dans la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle a conduit à la réalisation de statistiques qui permettent de retracer l'évolution des très hauts patrimoines au cours de la phase d'expansion soutenue qu'a constitué la période 1895-1913.

Les statistiques qui ont accompagné la perception, à partir de 1906, d'un impôt sur les successions à l'échelle de l'ensemble du Reich constituent une source d'appoint pour saisir l'ampleur de la concentration des patrimoines à la fin de l'Empire allemand.

L'impôt sur la fortune prussien touche à partir de sa mise en œuvre en 1894 environ 10% des foyers fiscaux les plus aisés. A la fin de la période 12,5% des foyers fiscaux sont concernés. Il s'applique à tous les foyers disposant d'un patrimoine d'au moins 6 000M. La limite inférieure du dernier décile de la distribution des patrimoines est donc restée relativement stable en Prusse à la fin du siècle, passant de légèrement plus de 6 000M en 1894 à près de 9 000M en 1916, soit environ 70 mois du salaire d'un ouvrier non qualifié de l'époque<sup>18</sup>. Toutefois, le patrimoine moyen des foyers se trouvant dans le dernier décile s'élevait à plus de 60 000M : la distribution est donc très concentrée<sup>19</sup>.

L'impôt sur la fortune mis en place en Hesse au début du XX<sup>e</sup> siècle est similaire à son aîné prussien, mais touche une population plus nombreuse puisque les foyers fiscaux dont le patrimoine dépasse les 3 000M sont redevables de l'impôt.

---

<sup>17</sup> Ces comparaisons sont réalisées à partir des séries de Hoffmann et Müller (1959).

<sup>18</sup> Notons (voir Annexe Données) que la robustesse de l'estimation du décile P90 n'est pas satisfaisante. Toutefois dans la mesure où les tabulations concernent environ 10% de la population le seuil d'exemption donne en tout état de cause une bonne approximation du décile supérieur.

<sup>19</sup> La queue de distribution est très épaisse, avec un  $b$  de Pareto de l'ordre de 6, beaucoup plus élevé que ce que l'on mesure pour les distributions de revenus usuelles. Rappelons que le  $b$  de Pareto mesure le rapport entre le patrimoine moyen d'un groupe de hauts patrimoine et le seuil qu'il faut dépasser pour appartenir à ce groupe.

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

La Hesse est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le plus petit des six « grands » Etats qui composent l'Empire allemand. Avec moins d'un million d'habitants en 1890, le revenu national du Grand-duché de Hesse, centré autour de Mayence et de Darmstadt, représentait moins de 2% du revenu national de l'Empire.

Assez naturellement, la distribution des hauts patrimoines que l'on observe en Hesse est moins concentrée qu'en Prusse. Le groupe de 10% de contribuables aux patrimoines les plus élevés commence à partir d'environ 20 000M et reste stable sur l'ensemble de la période documentée (1900-1909). Cela représente le double des niveaux estimés pour la Prusse à la même époque mais l'écart disparaît progressivement lorsque l'on s'élève dans la hiérarchie des patrimoines.

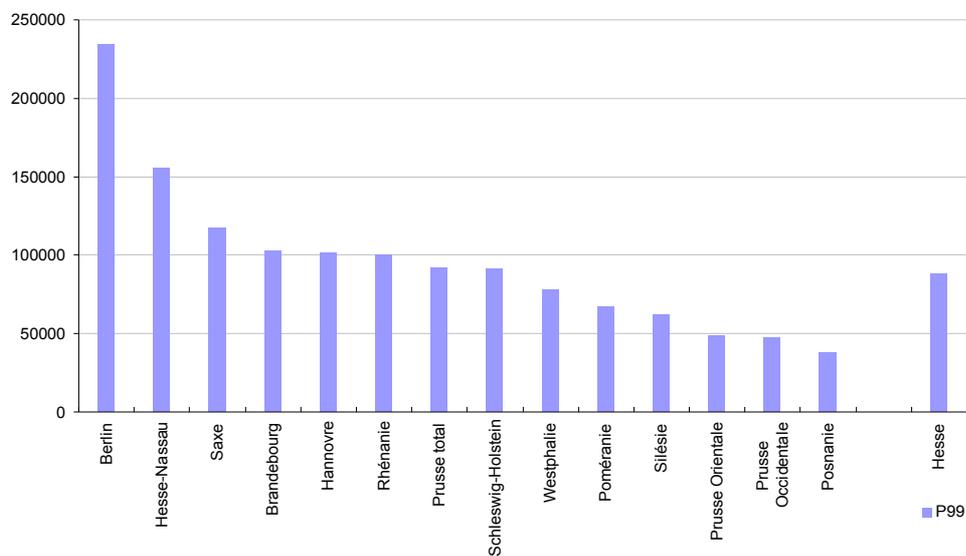


Figure II-4: P99-100 en 1894

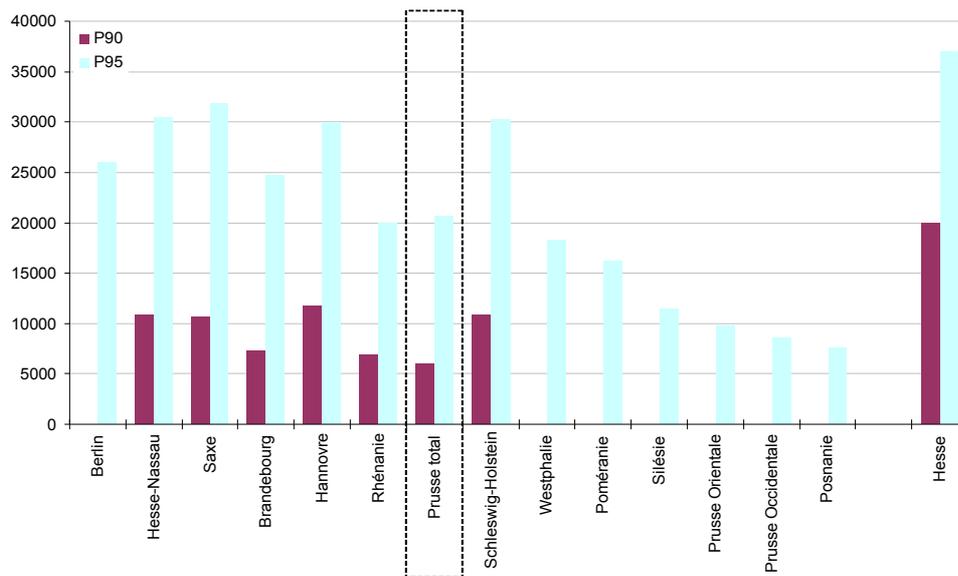


Figure II-5 : Différences régionales dans la distribution des patrimoines, 1894

Le patrimoine moyen du décile supérieur est de 70 000-80 000M durant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, et le seuil du centile supérieur de l'ordre de 120 000M alors qu'il est en Prusse d'environ 100 000M au même moment. A partir du millième supérieur (noté P99,9), la situation s'inverse : il est en Prusse de 685 000M en 1909 alors qu'il n'était que de 610 000M en 1910 en Hesse.

On voit donc que les ordres de grandeur sont finalement très comparables pour les très hauts patrimoines dans les deux Etats, même s'il semble y avoir en Hesse proportionnellement plus de patrimoines « moyens ».

Deux phénomènes doivent être rappelés pour mieux comprendre cette caractéristique locale. D'une part la distribution estimée pour la Prusse, pays de 40 millions d'habitants en 1913, est l'agrégation de nombreuses distributions locales (celle de Prusse Orientale, celle de Berlin, celle de Rhénanie par exemple) qui ont des caractéristiques assez variées. Ainsi si le décile supérieur de Hesse est en 1900 d'un montant quatre fois supérieur à celui de la Prusse en général, l'écart se réduit à moins de deux en comparaison des provinces prussiennes du Hannover ou du Schleswig-Holstein. Le centile supérieur de Hesse est à l'inverse de la moitié de celui qu'on estime à Berlin au tournant du siècle.

Au vu de ce que nous avons souligné plus haut sur la localisation urbaine ou rurale des hauts patrimoines, il semble que les hauts patrimoines qui dessinent le bas du décile supérieur (P90-95), plutôt localisés dans les zones rurales, sont décisifs pour comprendre les écarts observés. Les régions rurales (mais qui ne reposent pas sur d'immenses propriétés comme en Prusse Orientale ou dans le Brandebourg)

concentreraient des patrimoines élevés quoi que très inférieurs à ceux rencontrés dans les villes (dont on peut faire l'hypothèse crédible mais malheureusement non vérifiable avec les données dont nous disposons qu'il s'agit de patrimoines industriels), et qui expliquent la plus faible concentration du décile supérieur dans les provinces ou Etats où les régions rurales sont importantes.

L'estimation de la part des patrimoines ruraux en Hesse tendrait à confirmer cette hypothèse<sup>20</sup> : ils représentaient en effet en 1908 en Hesse 75% des patrimoines du décile supérieur contre seulement légèrement plus de 50% en Prusse au même moment. S'il l'on considère les patrimoines du dernier centile, ils sont à 60% urbains en Hesse contre 70% en Prusse ; au niveau du millile supérieur la part des villes est de 72% en Hesse et 75% pour l'ensemble de la Prusse<sup>21</sup>.

La distribution semble relativement peu réactive à la conjoncture à court terme. En part du patrimoine total, on observe même une relative déconcentration des patrimoines dans les deux décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale.

Au total on observe une distribution des patrimoines qui à la fin du XIXe siècle est en Allemagne à la fois très concentrée et relativement stable, et dont la forte concentration repose sur des patrimoines urbains, Berlin constituant le cœur de cette concentration. L'accumulation de capital qui a accompagné la révolution industrielle ne s'observe pas dans les données que nous exploitons, dans la mesure où la phase décisive de la révolution industrielle allemande a eu lieu dans les années 1850-1875. La période de raffermissement puis d'accélération de l'industrialisation du pays à partir de 1895, après vingt années de croissance atone, ne semblent toutefois pas avoir conduit à une concentration accrue des patrimoines à la veille de la Première guerre mondiale.

### **II.3. Croissance et concentration des revenus en Allemagne à la fin du XIXe siècle**

L'évolution des hauts revenus met cependant en évidence une dynamique d'accumulation très soutenue à la veille de la Première Guerre mondiale, si bien que l'Allemagne semble se trouver entre 1914 et 1917 à son maximum séculaire en matière d'inégalités (telles que mesurées par le part des hauts revenus et des hauts patrimoines dans le revenu ou le patrimoine total des ménages). Cette évolution s'observe dans tous les Etats de l'Empire. La Prusse exhibe même une explosion des hauts revenus pendant la guerre. De manière générale, la Saxe semble être l'Etat où les hauts revenus pèsent le plus lourd. Böhmert insiste sur le fait que les hauts revenus sont quand même très élevés en Saxe par rapport à la Prusse et que cela est sans doute du au fait que la

<sup>20</sup> Voir Annexe Données pour une discussion de la question des patrimoines fonciers en Hesse.

<sup>21</sup> Pour être rigoureux il convient de préciser que les parts en question se rapportent aux contribuables. 75% *des* patrimoines signifie 75% des contribuables, qui ne sont donc pas pondérés par le poids des patrimoines qu'ils détiennent (ce qui devrait être le cas si nous voulions tirer des conclusion sur 75% *du* patrimoine du décile supérieur). Cette approche explique que les taux puissent s'inverser de façon aussi rapide malgré la forte concentration du patrimoine.

part de l'industrie, très profitable, dans le PIB de la Saxe est plus important et la part de l'agriculture en Prusse toujours relativement important. Il faut cependant rester prudent lorsque l'on compare la Saxe aux autres Etats en raison de la définition différente des foyers fiscaux,

Si l'on observe l'évolution de la concentration du haut de la distribution des revenus, c'est-à-dire la part des très hauts revenus dans les hauts revenus (par exemple la part du centile supérieur dans le décile supérieur ou la part du dix-millile supérieur dans le centile supérieur) on observe un mouvement de concentration encore plus soutenu, et qui s'observe dans tous les Etats du Reich. Cette approche a l'avantage de mettre en évidence des évolutions qui ne peuvent pas être sous-tendues par l'évolution du revenu fiscal total des ménages, dont l'estimation est plus fragile. L'évolution d'un rapport du type P99-100/P90-100 repose uniquement sur des données fiscales et constitue donc une grandeur homogène par construction qui décrit la forme de la distribution des revenus avec une grande robustesse. Comme l'illustrent les figures suivantes ces rapports ont cru en Allemagne entre les années 1870 et la Première Guerre mondiale de 35-40% à 45-50%.

Il est par notable que l'évolution des hauts revenus présente des fluctuations marquées et qui sont assez bien synchronisées avec le cycle, tant en Prusse qu'en Hesse ou en Saxe. Ceci tient au caractère pro-cyclique des hauts revenus, notamment lié leur forte composition en revenus du capital.

### **II.4.Travaux existants sur la distribution des revenus avant**

Un certain nombre de travaux existent qui étudient la distribution des revenus avant 1918 en Allemagne. Ils sont de trois ordres. D'abord des contributions régulières dans les revues statistiques des différents Etats de l'Empire, qui commentent les tabulations fiscales qui servent de matériau à nos estimations. Ensuite une tentative systématique d'estimation de part des hauts revenus pour la Prusse, la Saxe, le Bade et la Hesse par Müller et Geisenberger (1972), et enfin l'article séminal de Procopovitch (1923) sur la Prusse.

Nous présentons rapidement dans la suite de cette section ces travaux et tentons d'analyser systématiquement les écarts qui peuvent exister avec nos résultats.

#### **II.4.1.La synthèse de Müller et Geisenberger (1972)**

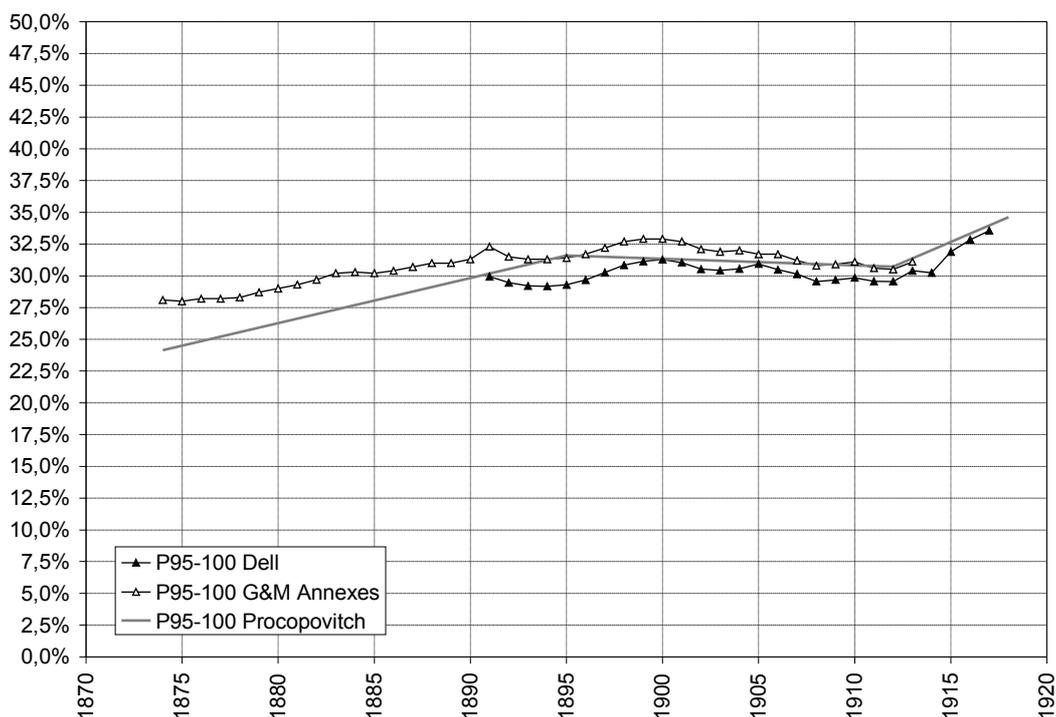
Une étude très complète et qui repose dans ses grandes lignes sur la même méthodologie que celle que nous utilisons. Les séries ne sont malheureusement que partiellement reproduites. Müller et Geisenberger retracent l'évolution des hauts revenus pour la Prusse (1873-1913), la Saxe (1881-1913), la Hesse (1886-1913) et le Bade (1891-1913). Leurs séries correspondent globalement aux nôtres. Pour la Prusse, les figures **MG1-3** permettent d'apprécier les écarts qui existent pour P95-100, P99-100 et P99,9-100. En raison de la documentation insuffisante de leurs calculs, il

ne nous a pas été possible de comprendre les causes de ces différences (au demeurant minimes).

#### II.4.2.L'article de Procopovitch (1926) sur la Prusse (et la Saxe).

L'article séminal sur les inégalités de revenus en Allemagne est Procopovitch 1926. A l'aide de données fiscales similaires aux nôtres, Procopovitch estime des parts de hauts revenus pour la Prusse pour les années 1874, 1895, 1912 et 1918 (et pour la Saxe pour 1911)<sup>22</sup>. Procopovitch réalise des estimations par une loi de Pareto (la méthode exacte utilisée n'est cependant pas spécifiée).

La différence principale identifiable avec notre approche est que Procopovitch définit les quantiles de la distribution des revenus par rapport à la population totale et non par rapport à un total de contribuables potentiels. Les quantiles présentés dans les tableaux de Procopovitch ne sont par conséquent pas directement comparables à ceux qui sont utilisés dans ce travail. Par ailleurs, les revenus moyens des groupes sont donnés comme des multiples du revenu moyen par tête. Le tableau PROCO donne les principaux résultats de Procopovitch (1926) et leur transformation pour les rendre comparables à nos séries. Les figures MG1-3 permettent de comparer les résultats de Procopovitch à ceux de Müller&Geisenberger (1972) et aux nôtre. Les écarts sont très réduits.



<sup>22</sup> Notons que tous les tableaux de Procopovitch font référence aux années fiscales et sont ainsi post-datés d'un an.

Figure II-6 : Dell vs. Müller and Geisenberger

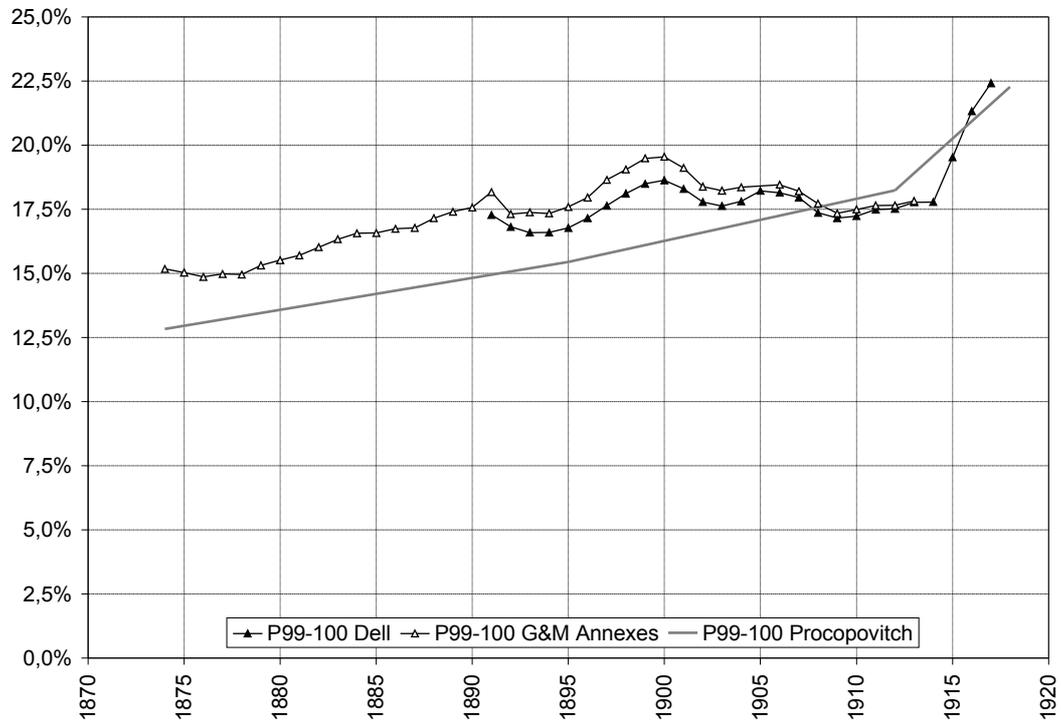


Figure II-7 : Dell vs. Müller and Geisenberger (2)

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

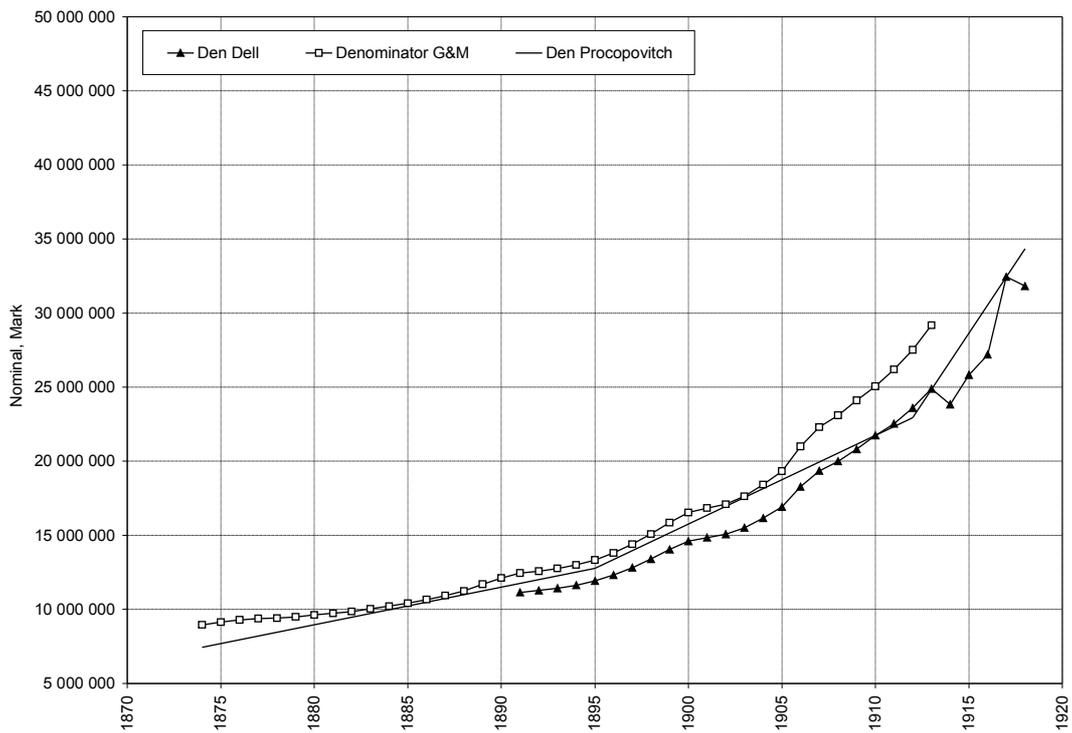
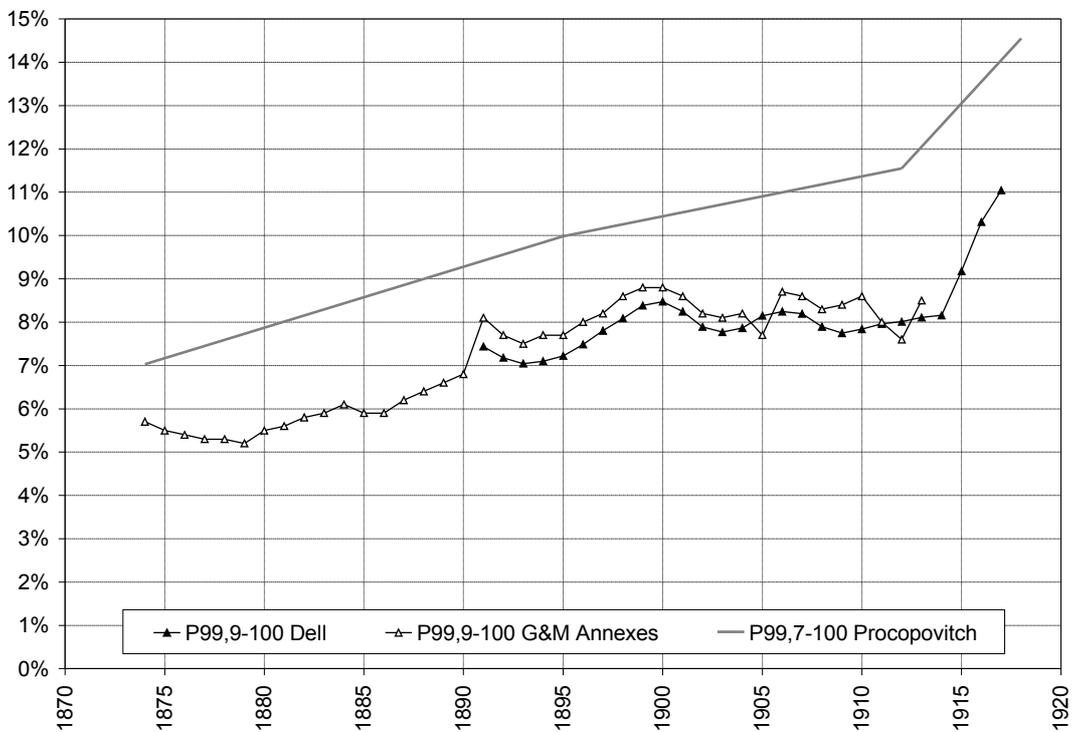


Figure II-8 : Dell vs. Müller and Geisenberger (3)



**Figure II-9 : Dell vs. Müller and Geisenberger (4)**

## **II.5.Conclusion**

Nos séries pour l'avant 1919 éclairent d'une façon nouvelle l'évolution des inégalités de patrimoines et de revenus avant la Première Guerre mondiale en Allemagne, et plus généralement les évolutions qui ont accompagné une révolution industrielle et qui ne sont pas documentées pour les autres pays pour lesquels des études similaires ont été réalisées. Par rapport aux travaux pré-existant sur l'Allemagne, nos séries apportent plusieurs compléments majeurs : une plus grande profondeur historique, une exploitation systématique des données de revenus disponibles pour tous les grands Etats de l'Empire allemand, des estimations de la distribution des patrimoines, qui illustrent à la fois les disparités villes-campagnes et les disparités régionales à l'intérieur de l'ensemble disparate qu'était la Prusse.

Ces séries permettent de mettre en évidence un certain nombre de faits stylisés assez intuitifs, mais présentent aussi certains caractéristiques qui posent question.

La concentration progressive des revenus dans une phase finale de révolution industrielle, la dominante urbaine et industrielle des hauts patrimoines constituent des hypothèses qui sont corroborées par les séries que nous avons estimées.

Le fait que la concentration des hauts revenus ne soit pas accompagnée d'un mouvement similaire en termes de patrimoines reste énigmatique en l'absence de données précises sur la composition des hauts revenus et patrimoines aux différents niveaux de la distribution. En effet, plusieurs modèles pourraient rendre compte de cette conjonction, en fonction des rendements du capital aux différentes époques et aux différents niveaux de la distribution des revenus, et en fonction des taux d'épargne et de leur évolution. Malheureusement, des données qui permettraient de tester ces hypothèses ne sont pas disponibles et une évaluation empirique reste en l'état hors de portée. Il s'agit en effet de comprendre à la fois comment une distribution de revenus qui se concentre peut coexister avec une distribution de hauts patrimoines qui reste stable : la part des revenus du patrimoine aux différents niveaux de la distribution est un paramètre vital pour comprendre cette situation. Par ailleurs, en retour, il semble surprenant qu'une concentration des hauts revenus ne donne pas lieu à un mouvement d'accumulation du patrimoine qui aille dans le même sens : l'impact du taux d'épargne des très hauts revenus est ici décisif, de même que le poids d'une fiscalité progressive qui pèse cependant à l'époque d'un poids relativement modéré.

Il convient cependant de garder à l'esprit que la dynamique d'accumulation présente une certaine inertie, or la phase d'accélération dans la concentration des revenus a été immédiatement suivie par la rupture de la Première Guerre mondiale et il est possible que l'on ne dispose pas dans les données du recul nécessaire pour identifier l'effet sur la distribution des patrimoines de l'évolution des hauts revenus à la veille et au début de la Première Guerre mondiale.

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

Enfin, l'explosion de la part des très hauts revenus dans le revenu total en Prusse au début de la Première Guerre mondiale constitue un dernier fait remarquable que nos séries mettent en évidence de manière robuste. Le candidat le plus naturel à l'explication de cette évolution est la mise à contribution croissante au cours de la guerre par l'Etat prussien des ressources industrielles, qui étaient déjà à l'époque très concentrées. Ce phénomène constitue un prélude intéressant aux évolutions que nous mettons en évidence à la fin des années 1930. Comme avant la Seconde Guerre mondiale, il semble que les grandes entreprises industrielles prussiennes se soient retrouvées étroitement associées aux objectifs d'un Etat autoritaire et belliqueux, comme avant la Seconde Guerre mondiale, cette association semble avoir été très profitable à court terme ce qui explique, au-delà d'éventuelles sympathies politiques, par ailleurs documentées, des grands industriels pour le pouvoir en place, leur acceptation d'une mise au service de l'économie de guerre de leurs entreprises. Comme dans les années 1940, l'échec final et le financement hasardeux par l'Etat des dépenses de guerre a conduit ces énormes profits à n'être que de courte durée.

## II.6. Précisions sur les législations fiscales avant 1919

Les dates entre parenthèses désignent les années des principales lois qui ont modifié les impôts sur les revenus ou sur la fortune. Les multiples amendements des années de guerre, qui ont la plupart du temps consisté en de simples majorations sont eux documentés à la fin de chaque sous-paragraphe.

### Prusse 1820-1891

30 mai 1820	<i>Klassensteuer</i>	5 classes, 5 montants	
5 septembre 1821	Réforme <i>Klassensteuer</i>	4 classes × 3 montants	
28 mars 1847	Premier projets de réforme		Dans le sillage de l'apparition au RU de l' <i>income tax</i> en 1842 (Sir Robert Peel)
1 mai 1851	<i>Klassen- und klassifizierte Einkommensteuer</i>		
25 mai 1873	Reforme des <i>Klassen- und klassifizierte Einkommensteuer</i>		Suppression de la <i>Mahl- und Schlachsteuer. ssen- und klassifizierte Einkommensteuer</i> ne

### Prusse 1891-1919

DATE	DESCRIPTION DE LA DISPOSITION	RÉFÉRENCE AU TEXTE DE LOI DANS LE J.O.
24 juin 1891	Loi sur l'impôt sur le revenu	1891 n°19, p. 175
14 juillet 1893	Loi sur l'impôt sur la fortune	1893 n°X, p. 134.
25 juin 1895	Amendement de l'impôt sur la fortune (majorations)	
19 juin 1906	Amendement des impôts sur le revenu et sur la fortune	p.260
18 juin 1907	Amendements mineurs à l'IR	p. 139
26 mai 1909	Amendement des impôts sur le revenu et sur la fortune (majorations)	p. 349
8 juillet 1916	Augmentation des majorations à l'IR	p. 109
30 décembre 1916	Amendement de l'impôt sur le revenu pour une meilleure taxation des profits de	p. 1

### Empire 1906-1919

1906	Reichserbschaftsteuer	Gesetz vom 3. Juni 1906, RGBl 1906 S. 654
------	-----------------------	-------------------------------------------

### Autres Etats, 1870-1919

DATE	DESCRIPTION DE LA DISPOSITION	ÉTAT CONCERNÉ	RÉFÉRENCE AU TEXTE DE LOI DANS LE J.O.
25 juin 1869	Impôt sur le revenu	Hesse	1869, n°25, p.432

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

<b>22 décembre 1874</b>	<b>Premier impôt général sur le revenu</b>	<b>Saxe</b>	<b>1874, n°24, p.471</b>
2 juillet 1878	Extension et amendement de l'impôt sur le revenu	Saxe	1878, n°X ,p.129
<b>20 juin 1884</b>	<b>Introduction d'un impôt général sur le revenu</b>	<b>Bade</b>	<b>1884(28), p.321</b>
15 juillet 1884	Réforme de l'impôt sur le revenu	Hesse	1884, n°13, p.67
6 mai 1892	Amendement de l'impôt sur le revenu : réduction du champ des personnes morales	Bade	1892(11), p.119
10 mars 1894	Amendement de l'impôt sur le revenu : refonte du barème	Saxe	1894, n°8, p.53
26 juin 1894	Amendement de l'impôt sur le revenu : modification du « barème »	Bade	1894(31), p.279
25 juin 1895	Réforme de l'impôt sur le revenu	Hesse	1895, n°20, p.107
<b>12 août 1899</b>	Réforme en profondeur de l'impôt sur le revenu. <b>introduction d'un impôt sur le</b>	<b>Hesse</b>	<b>1899, n°37, p.472 / n°38, p.499</b>
24 juillet 1900	Amendements mineurs de l'impôt sur le revenu	Saxe	
9 août 1900	Amendement de l'impôt sur le revenu : élargissement du champ des personnes	Bade	1900(36), p.877
	Réhaussement du taux de l'impôt sur la fortune	Hesse	
1 juillet 1902	Amendement de l'impôt sur le revenu : refonte du barème	Saxe	1902(15), p.257
<b>2 juillet 1902</b>	<b>Introduction d'un impôt sur la fortune</b>	<b>Saxe</b>	<b>1902(15), p.259</b>
<b>8 août 1903</b>	<b>Introduction d'un impôt général sur le revenu</b>	<b>Wurtemberg</b>	<b>1903(23), p.261</b>
21 avril 1906	Amendement de l'impôt sur la fortune	Saxe	
<b>28 septembre 1906</b>	<b>Introduction d'un impôt sur la fortune</b>	<b>Bade</b>	<b>1906(39), p.421</b>
15 juin 1908	Amendements mineurs de l'impôt sur le revenu	Saxe	
24 mars 1910	Majoration à l'IF	Hesse	
27 mai 1910	Amendements à l'impôt sur la fortune	Bade	
1 <sup>er</sup> juin 1910	Amendement de l'impôt sur le revenu : introduction d'un barème « classique »	Bade	1910(20), p.226
<b>14 août 1910</b>	<b>Introduction d'un impôt général sur le revenu</b>	<b>Bavière</b>	<b>1910(42), p.493</b>
27 juin 1914	Amendements à l'impôt sur la fortune	Bade	
<b>31 juillet 1915</b>	<b>Introduction d'un impôt sur la fortune</b>	<b>Wurtemberg</b>	<b>1910(13), p.107</b>
24 décembre 1915	Introduction de majorations à l'IR	Bade	1915, p.346&366
31 mars 1916	Introduction de majorations à l'IR, à l'IF	Hesse	1916, s.47
8 avril 1916	Introduction de majorations à l'IR	Saxe	
15 juillet 1916	Introduction de majorations à l'IR	Bavière	1916, p.126
26 juillet 1916	Introduction de majorations à l'IR	Wurtemberg	1916, p.47
20 octobre 1916	Amendement de l'impôt sur la fortune	Saxe	
7 mars 1917	Amendements à l'impôt sur la fortune	Bade	
<b>17 août 1918</b>	Ultime modification de l'IR, <b>introduction d'un impôt sur la fortune</b>	<b>Bavière</b>	<b>1918, p.816 / p.409</b>

### II.6.1.Prusse

### II.6.1.1. Impôt sur le revenu (1891, 1906, 1909)

**S'applique** aux personnes physiques et morales (AG, KGaA, Bergwerkschaften...) (§1); puis à partir de 1906 aux GmbH.

**Imposition** jointe à l'intérieur du ménage (§11).

**Prise en compte des enfants** : par abattement de 50 Mark par enfant de moins de 14 ans dans la limite d'une « tranche » (*Stufe*) pour trois enfants), pour les revenus de moins de 3 000 Mark (§18 puis §19 : à partir de 1906). Le plafond est alors remonté à 6 500 Mark, pour trois et quatre enfants, réduction d'une tranche ; pour cinq et plus : de deux tranches. Le mécanisme fut à nouveau réaménagé en 1909 avec deux régimes suivant le revenu : en dessous de 6 500 Mark, les deux premiers enfants donnaient droit à une réduction d'une tranche, les deux suivants également et ainsi de suite. Entre 6 500 et 9 500 Mark, le troisième enfant donnait droit à une réduction d'une tranche, le quatrième et le cinquième à une tranche supplémentaire et ainsi de suite<sup>23</sup>.

Finalement la réduction maximale qui pouvait être obtenue était ainsi de l'ordre de 0,75 point vers 5 000 Mark et pour une famille avec 5 enfants après 1909. Pour une famille avec 2 ou trois enfants, la réduction est de l'ordre de 0,3 point. Notons que pour des taux moyens de l'ordre de 3% dans la zone du barème ou les déductions s'appliquent, celles-ci sont loin d'être négligeables.

**Seuil d'exemption** : 900 Mark (§5)

**Déductions** pour frais professionnels (*Werbungskosten*) et *Sonderausgaben* parmi lesquelles les cotisations sociales (§9).

**Barème progressif** de 0,67% à 4% (§17). Conçu sur de multiples tranches pour lesquelles sont donnés des montants d'impôt à acquitter. Strictement parlant, le barème n'est jamais monotone. La zone inférieure du barème présente en plus un profil de taux marginaux extrêmement hiératique. Le barème n'a pas varié de 1891 à 1919.

**Taux marginal supérieur maximal au cours de la période : 5%.**

**Obligation de déclaration** pour les contribuables au dessus de 3 000 Mark, les autres sont *summarisch veranlagt*.

Avec la Première Guerre mondiale, des majorations (déjà introduites en 1909) furent relevées pour atteindre jusqu'à 100%.

### II.6.1.2. Impôt sur la fortune (1893, 1895, 1906, 1909)

---

<sup>23</sup> Cette évolution dans le sens d'une prise en compte accrue des enfants dans l'impôt est à relier à l'augmentation rapide du nombre de contribuables entre 1891 et les premières années du XXe siècle.

**Concept de fortune** : ensemble du patrimoine mobilier et immobilier (§4).

**S'applique** aux mêmes types de contribuables **physiques** que l'impôt sur le revenu (§2).

**Imposition** jointe à l'intérieur du ménage.

**Prise en compte des enfants** : de manière semblable au système prévalant pour l'impôt sur le revenu. Pour les personnes assujetties à cet impôt et qui bénéficient de réductions pour charges de familles, une réduction équivalente (en termes de « tranches ») est accordée (§19-2), dans la limite toutefois de 2 tranches et uniquement pour les patrimoines inférieurs à 52 000 Mark.

**Seuil d'exemption** : 6 000 Mark (§17-1) ; 20 000 Mark pour les contribuables dont le revenu est inférieur à 900 Mark (§17-2, respectivement 1 200 Mark pour les femmes élevant seules des enfants mineurs, §17-3). Par ailleurs, pour les patrimoines inférieurs à 32 000 Mark, les contribuables dont le revenu est inférieur à 1 500M, un plafonnement est mis en place en fonction du barème de l'IR (§19-1).

L'ensemble des réductions prévu par la loi de 1893 est synthétisée dans le tableau ci-dessous.

		Revenu					
		< 900	900-1050	1050-1200	1200-1350	1350-1500	1500+
Patrimoine	< 20 000	§17-1 → 0      taux normal: de 3 à 9 M					
	< 20 000 + charges de familles spéciales	§17-1 → > 0			taux normal: de 3 à 9 M		
	< 32 000	§19-1 → ≤ 3	§19-1 → ≤ 4	§19-1 → ≤ 7	§19-1 → ≤ 10	§19-1 → ≤ 14	taux normal: de 3 à 14 M
	< 52 000	§19-2 réduction jusqu'à deux tranches si réduction à l'IR soit 4 M de réduction					

**Déductions** du passif et des servitudes (§8).

**Barème proportionnel** (« tarif proportionnel en tranches avec montants fixes et régression à l'intérieur des tranches »<sup>24</sup>) : 0,05%. Après 1895 : majoration de 5,2% (taux de 0,0526%). Après 1909 : majoration de 25% (taux de 0,06575%).

**Majorations** en 1895, 1909, puis 1919 avec introduction de majorations progressives jusqu'à 400% (taux de 0,37% au-delà de 2 000 000 Mark).

## II.6.2.Hesse

<sup>24</sup> *Proportionaler Stufentarif zu festen Sätzen mit Regression innerhalb der Stufen.*

### II.6.2.1. Impôt sur le revenu (1869, 1884, 1895, 1899)

**S'applique** aux personnes physiques puis morales à partir de 1885 (loi de 1884) (AG et KGaA) et 1901 (loi de 1899) (GmbH, *Berggewerkschaften*, *Konsumvereine* et *eingetragene Genossenschaften*).

**Imposition** jointe à l'intérieur du ménage.

**Prise en compte des enfants** : néant.

**Seuil d'exemption** à 500 Mark à partir de 1885.

**Déductions** des frais professionnels et des cotisations aux assurances sociales à partir de 1895.

**Barème progressif** à profil constant et taux définis en loi de finances. A partir de la loi de 1899 (§13), mise en place d'un barème « classique ».

**Taux marginal supérieur maximal au cours de la période** : 5%.

**Obligation de déclaration** pour les contribuables de « première classe » (plus de 2 600 Mark de revenus annuels) à partir de 1896 (loi de 1895).

Avec la Première Guerre mondiale, une majoration générale de 27% fut appliquée.

### II.6.2.2. Impôt sur la fortune (1899, 1901, 1910, 1916, 1917)

**Concept de fortune et évaluation** : mobilier et immobilier, à leur valeur de marché ; par estimation extérieure pour les biens immobiliers (§5, §8, §15 et suivants).

**S'applique** aux personnes physiques uniquement (§3).

**Imposition** jointe à l'intérieur du ménage (§5).

**Prise en compte des enfants** :

**Seuil d'exemption** à 3 000 Mark (§12).

**Déductions** des dettes (§9).

**Barème proportionnel** de 0,055% puis à partir de 1902 0,075% (§13) ; 0,095% à partir de la loi de finance 1910 (majoration de 72,72%).

**Majorations** en 1916 puis en 1919, de 118%, qui monte le taux à 0,12%.

### II.6.3. Saxe

### II.6.3.1. Impôt sur le revenu (1874, 1878, 1894, 1902, 1908)

**S'applique** aux personnes physiques et morales.

**Imposition** individuelle.

**Prise en compte des enfants** : à partir de 1902 : réduction de 50 Mark ou d'une classe. En dessous de 3 100 Marks de revenu annuel cependant.

**Seuil d'exemption** (1878) à 300 Mark puis (1894) à 400 Mark.

**Déductions** des frais professionnels.

**Barème progressif** (à partir de 1878) de 0,17% à 300 M (400 M à partir de 1894) jusqu'à 3% dès 5.400 M; proportionnel ensuite (après 1902 zone proportionnelle à 4% à partir de 100.000 M).

**Taux marginal supérieur maximal au cours de la période : 5%.**

**Obligation de déclaration** pour les contribuables avec un revenu supérieur à 1 600 M ; les autres font l'objet d'une estimation par une commission.

La Première Guerre mondiale nécessita l'introduction de majorations elles-mêmes progressives (de 10% à partir de 2.200 M. à 30% au dessus de 50.000 M.).

### II.6.3.2. Impôt sur la fortune (1902, 1906, 1916)

**Concept de fortune et évaluation** : en fait impôt cédulaire sur le patrimoine non immobilier (ce dernier est frappé par l'impôt foncier *Grundsteuer*). §1. Evaluation à la valeur de marché (§16) par des commissions locales (§22).

**S'applique** aux personnes physiques (§2) et à certaines personnes morales (§3 : AG et KGaA).

**Imposition** individuelle à ceci prêt que le patrimoine dont l'usufruit revient à l'époux est agrégé au patrimoine de celui-ci (§6, 15, 17 & 20).

**Prise en compte des enfants** : aucune.

**Seuil d'exemption** à 10 000 Mark (§7) ; à 950 Mark de revenu pour les patrimoines inférieurs à 20 000 Mark. Le seuil est relevé à 12 000 Mark en 1907.

**Déductions** : du passif et des servitudes (§21).

**Barème proportionnel** de 0,05%. Système de réductions d'une ou plusieurs « classes » en fonction du revenu (§12).

**Majorations** en 1918 et 1919 qui atteignent 300% : le taux atteint 0,2%.

## II.6.4. Bade

### II.6.4.1. Impôt sur le revenu (1884, 1892, 1894, 1900, 1910)

S'applique aux personnes physiques et morales (AG, KGaA, à partir de 1902 (loi de 1900) GmbH, *Konsumvereine* et *bergrechtliche Gewerkschaften*). Avant 1894 (loi de 1892), les *Konsumvereine*, *Kreditgenossenschaften* et *Versicherungsgesellschaften auf Gegenseitigkeit* étaient aussi assujetties.

Imposition jointe au sein du ménage.

Seuil d'exemption à 500 Mark (900 Mark en 1904).

Déductions : *Werbungskosten*, *Schuldzinsen* (et à partir de 1910 les cotisations salariales aux *Sozialversicherungen*, avant uniquement patronales).

Année fiscale = année réelle +1. Première année de revenus imposés : 1885.

Barème repose sur une base progressive (*Steueranschlag*) et un taux unique qui est fixé par la loi de finance. Abandonné en 1910, barème progressif avec taux marginal supérieur à 5%.

Obligation de déclaration pour tous.

La Première Guerre mondiale conduisit à la mise en place de majorations progressives (jusqu'à 25% à partir de 10.000 Mark).

### II.6.4.2. Impôt sur la fortune (1906, 1910, 1914, 1917)

Entre en vigueur en 1908 seulement (sur les patrimoines de 1907).

**S'applique** aux personnes physiques et morales.

**Imposition** commune au sein du ménage.

**Prise en compte des enfants** : aucune.

**Seuils d'exemption** complexes dépendant du type de patrimoine (25 000 Mark pour le patrimoine agricole ; 1 000 Mark pour le patrimoine financier) (§§3, 19, 30, 39, 51, 58, 61).

**Déductions** : du passif et des servitudes (§7 et 52).

**Barème proportionnel** : 0,11% (§8&9).

**Majorations en 1919.**

## **II.6.5.Wurtemberg**

### **II.6.5.1.Impôt sur le revenu (1903)**

S'applique aux personnes physiques et morales.

Imposition jointe au sein du ménage.

Seuil d'exemption à 500 Mark.

Déductions : *Werbungskosten, Schuldzinsenm Sozialversicherungsbeiträge.*

Année fiscale = année réelle +1. Première année de revenus imposés: 1904.  
Première année de rentrées fiscales : 1905.

Barème progressif inchangé avant la Première Guerre mondiale.

Obligation de déclaration à partir de 2.600 Mark de revenu annuel.

La Première Guerre mondiale nécessita de mettre en place des majorations progressives (jusqu'à 30%).

## **II.6.6.Baviere**

### **II.6.6.1.Impôt sur le revenu (1910)**

S'applique aux personnes physiques et morales (AG, KGaA, GmbH principalement).

Imposition jointe au sein du ménage.

Seuil d'exemption à 600 Mark.

Déductions : *Werbungskosten, Schuldzinsenm Sozialversicherungsbeiträge* (toutefois plafonné à 400 M.) .

Année fiscale = année réelle +1. Première année de revenus imposés: 1911.  
Première année de rentrées fiscales : 1912.

Barème progressif inchangé avant la Première Guerre mondiale. Taux marginal supérieur à 5%

Obligation de déclaration à partir de 2.000 Mark de revenu annuel.

La Première Guerre mondiale nécessita de mettre en place des majorations progressives (jusqu'à 30% à partir de 20.000 Mark).

### II.6.6.2. Impôt sur la fortune (1918)

**Concept de fortune et évaluation :**

**S'applique** uniquement aux personnes physiques (§).

**Imposition** (§).

**Prise en compte des enfants** : aucune.

**Seuil d'exemption** à 20 000 Mark (§7).

**Déductions** : du passif et des servitudes (§3).

**Barème progressif** de 0,01 à 0,2% au-delà de 250 000 Marks (§7).

**Majorations** en 1919 et même 1920.

### II.7. Annexe méthodologiques détaillées sur la période avant 1919

Nous détaillons ici indépendamment la construction des séries pour les cinq états du Reich que nous considérons avant 1919. Nous revenons à la fin de la section sur les possibilités d'agrégation et de comparaison des résultats d'avant 1919 avec ceux concernant l'Allemagne de Weimar, dont les frontières ont été sensiblement modifiées par le Traité de Versailles.

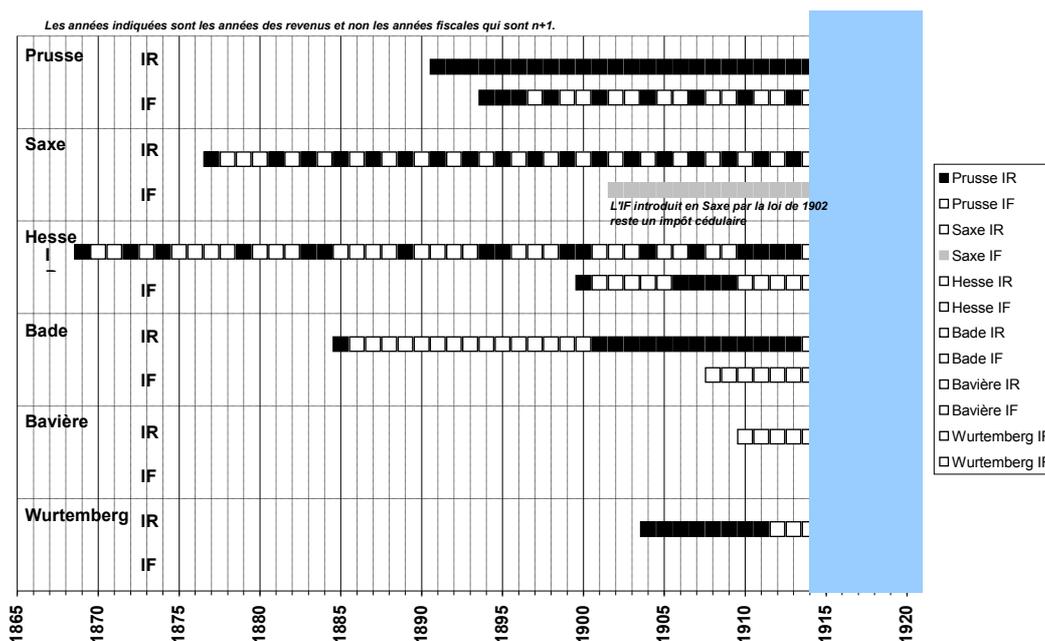


Figure II-10 : Etat des sources utilisées

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

		Prusse	Saxe	Hesse	Bade	Bavière	Wurtemberg	
Impôts	IR	Introduit en 1890; s'applique à partir des revenus de 1891	Introduit en 1874; s'applique en principe à partir de 1875 mais des problèmes techniques ont conduit à ce que la première perception aie lieu en 1877 uniquement	Introduit en 1869 et s'applique dès 1870.		Introduit en 1910, s'applique à partir des revenus de 1911.	Introduit en 1903	
		Barème	Progressif <5%	Progressif <3 à <6,5%	<i>Progressif au-delà de 500M jusqu'à 5%</i>			
		Revenue	de l'ordre de 1%	de l'ordre de 1,5%	de l'ordre de 1 à 1,5% du PIB			
	IF	Barème	Introduit en 1893; s'applique à partir de 1894	Introduit en 1902; s'applique à partir de 1903	Introduit en 1899 et d'applique dès 1900.	Introduit en 1906 s'applique pour la première fois en 1908	Introduit en 1918 seulement.	Introduit en 1915 seulement
		Revenue	Proportionnel de 0,05% au dessus de 6000M en 1894 à 0,0675% en 1909	Proportionnel mais ne touche que les capitaux mobiliers.	Proportionnel au-delà de 3000M à 0,055% puis dès 1901 0,075% (75 Pf pour 1000M).			
	Isucc		de l'ordre de 0,2%	0,1% du PIB comme la <i>Grundsteuer</i> qui demeure.	de l'ordre de 0,5% du PIB.			
		Depuis 1873, puis Reich 1906.	IS "moderne" introduit en 1876 puis étendu en 1880.	Au moins à partir de 1881, représente 0,1% du PIB...				

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

Données	IR	Montants ?	oui	pas toujours	jamais		
		Début des tabulations / Exemption bracket		0 / 300 puis (1894) 400 M			
		Total	de 20 à 50% des TU	de 50+ à 75% des TU			
		Dernière tranche	P99,99 tjrs extrapolé	P99,99 tjrs interpolé			
		Morales/Physiques	Toujours détaillé	pas toujours	pas toujours		
		Autres	tous les points	<b>TU sur base individuelle</b> Commence uniquement en 1874; bisannuel à partir de 1879.		<b>IR: pas de montants:</b> de 1886 (1885) à 1914 (1913), série annuelle à partir de 1901 (1900). Seule le tronçon 1906-1910 est véritablement robuste car donne de manière séparée les PP et le PM	<b>IR:</b> à partir de 1905(1904); série annuelle jusqu'en 1912 (1911); ensuite pas de tabulations même dans le volume 23 1914-1921.
	IF	Montants ?	non puis imputés	non exploité car peu pertinent pour dériver une distribution des patrimoines			
		Total	10%+ des TU				
		Dernière tranche	P99,9 puis P99,9997				
		Morales/Physiques	Impôt ne s'applique qu'aux personnes physiques			<b>IF:</b> un seul point pour 1910 mais pas utilisable car les personnes morales ne sont pas traitées séparément et elles ont une importance (en termes de montants) énorme.	<b>IF:</b> NONE pas de tabulation trouvée même dans le volume 23 1914-1921
		Autres	tous les points				

**Tableau II-4 : Récapitulatif des impôts avant 1919**

### II.7.1.Prusse (1891-1918)

Les statistiques de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune prussiens sont toujours datées en années fiscales, qui sont toujours l'année suivant celle où les revenus ont été effectivement perçus. La période documentée après la réforme de 1891 est ainsi 1891-1918.

Trois types de publications rendent compte de la distribution des revenus (voir Annexe XX pour les noms allemands de ces publications, noms qui ont varié au cours de la période)<sup>25</sup>.

- l'annuaire statistique présente dans sa section « Finances et Fiscalité » puis après 1913 dans une section spécifique « Revenus et Patrimoines » des tabulations des deux impôts avec une régularité annuelle.
- les « Communications de l'administration des impôts », périodique fiscal spécifique, contient principalement des développements juridiques, et parfois des tableaux statistiques pour des ventilations géographiques extrêmement détaillées. Le matériau de base reste fondamentalement le même que celui qu'on trouve dans les annuaires.
- la « Revue de l'Office Statistique prussien » contient principalement des études et des commentaires sur la base des données statistiques publiées par ailleurs dans les « Communications » ou dans les annuaires.

### II.8.Publications utilisées pour la Prusse (revenus et patrimoines)

N°	Intitulé de la publication	Volume, année, page	Années fiscales documentées
PI1-	<i>Statistisches Handbuch für den preußischen Staat</i>	I-1888 à IV-1903	1891-1901
PI2-	<i>Statistisches Jahrbuch für den preußischen Staat</i>	1-1904 à 17-1921	1903-1919

#### II.8.1.1.Séries de foyers fiscaux

Les séries de foyers fiscaux que nous utilisons pour la Prusse sont assis sur les statistiques fiscales elles mêmes. Les contribuables prussiens peuvent être enregistrés dans trois catégories : les contribuables « effectifs », i.e. qui paient finalement l'impôt sur le revenu ; les contribuables « exonérés d'emblée », dont les revenus sont

<sup>25</sup> Pour une présentation détaillée de la statistique publique allemande à la veille de la Première Guerre mondiale voir Tooze (2001). Il est intéressant de noter que cette politique tricéphale de publications a été conservée jusqu'à aujourd'hui en Allemagne (cf. infra) : les « Communications » sont devenues les « Séries techniques » (*Fachserien*) ; la revue *Wirtschaft und Statistik* contient toujours des études grand public fondées sur une première exploitation des données de l'Office fédéral de la Statistique. Les annuaires continuent d'exister.

inférieurs au seuil d'exemption ; et les contribuables exonérés par suite de l'effet des réductions pour charge de famille (§§18-19 puis §§19-20). Ces trois catégories constituent un recouvrement disjoint de l'ensemble des contribuables « potentiels » illustré par la figure suivante (les nombres entre parenthèse renvoient aux colonnes du tableau):

Total des foyers fiscaux potentiels (4)		
Exonérés d'emblée	Contribuables (12)	
	Exonérés pour charges de famille (8)	Contribuables effectifs (15/16)
Exonérés (7)		

L'administration fiscale prussienne a publié des statistiques détaillées concernant ces catégories au cours des années qui nous intéressent et il est donc possible d'en déduire aisément une « série du total des foyers fiscaux potentiels » pour les années 1891-1918.

La construction des séries de foyers fiscaux pour la Prusse est détaillée dans le tableau. La série que nous utilisons est la colonne (4) du tableau. Plusieurs remarques sont ici nécessaires.

Tout d'abord, la part des foyers fiscaux potentiels dans la population totale a tendance à augmenter au cours de la période passant de 37% en 1894<sup>26</sup> à 40% pendant la Première Guerre mondiale. Si l'on construisait une série de foyers fiscaux potentiels à l'aide des seules statistiques de populations, les résultats en termes de part des foyers fiscaux dans la population totale seraient les suivants, en fonction du choix du seuil choisi pour l'âge moyen d'indépendance des jeunes (structure de la population dans le Reich en 1900) :

14 ans	49,8%
15 ans	47,8%
18 ans	42,1%
<b>20 ans</b>	<b>38,4%</b>

*Source : Annuaires statistiques prussiens.*

La comparaison des statistiques de population pour le Reich<sup>27</sup> avec celles de l'administration fiscale porte à croire que le seuil de 20 ans est le plus adéquat. Pour une économie et une société de la fin de la révolution industrielle, ce seuil peut paraître très élevé.

Ensuite, la part des foyers fiscaux effectifs dans le total des foyers fiscaux potentiels a cru rapidement au cours de la période passant de 20% à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à près de 50% durant la Première Guerre mondiale. Cela reflète simplement le fait que le barème, fixé en termes nominaux, n'a pas été révisé en relation avec la rapide croissance des revenus nominaux (et réels) avant 1914.

<sup>26</sup> Pour les années 1891-1893, faute de données détaillées, la série a été extrapolée linéairement.

<sup>27</sup> Les structures d'occupation et de population du Reich sont ici utilisées comme des approximations de celles qui prévalaient au même moment en Prusse. Ne serait-ce qu'en raison de l'importance de la Prusse en termes de population dans le Reich, cette approximation nous semble justifiée.

Enfin, les séries (10) et (18) permettent de mieux comprendre le mécanisme à l'œuvre derrière la première évolution, que la seconde permet de mettre en évidence. Au début de la période, seuls 20% les plus aisés des foyers fiscaux potentiels sont concernés par l'impôt. La part de ces foyers dans la population correspondante est très faible (28%). La part des 80% de foyers fiscaux restants dans la population correspondante est beaucoup plus élevée (41%). Avec l'augmentation au cours du temps des foyers fiscaux potentiels effectivement touchés par l'impôt, la part (18) croît jusqu'à atteindre 33% en fin de période alors que la part (10), qui se rapporte à la veille de la guerre à la moitié la plus modeste des foyers fiscaux potentiels atteint les 55%.

Si l'on suppose que l'évolution sur la période de l'âge d'indépendance des jeunes est de second ordre par rapport à sa dépendance au revenu, le motif décrit ci-dessus est cohérent avec une forte dépendance de l'âge d'indépendance des jeunes au revenu : dans les milieux modestes les jeunes commencent à travailler plus tôt et le nombre de foyers fiscaux en part de la population est plus important que dans les milieux plus aisés ou les jeunes commencent à travailler beaucoup plus tard<sup>28</sup>.

### II.8.1.2.Revenus

Il convient de garder à l'esprit que seuls les contribuables avec des revenus supérieurs à 3 000 Mark avaient à remplir des déclarations de revenu. Les contribuables compris dans les tranches entre 900 et 3 000 Mark étaient imposés par une commission fiscale locale qui leur assignait un montant à payer. Pour ces contribuables, il semble que le matériau statistique qui a été finalement rassemblé et sur lequel reposent les publications n'était pas les revenus mais bien plutôt l'impôt payé. Les tabulations qui contiennent des montants sont de toute évidence réalisées par imputation de ceux-ci, souvent au milieu de la tranche.

Deux séries de tabulations de revenus fiscaux peuvent être identifiées en Prusse avant 1919 : des tabulations « légères » et des tabulations « lourdes ».

#### *Les tabulations légères*

Ces tabulations reposent sur un nombre réduit de tranches (en général cinq, la tranche supérieure étant « 100 000+ ». Elles ne contiennent pas les contribuables exonérés par le jeu des réductions pour charges de famille. Elles sont disponibles sur une base annuelle de 1891 à 1918 inclus. Elles contiennent des revenus avant toutes réductions pour charges de familles. Elles reposent sur des imputations pour les revenus inférieurs à 3 000 Mark, sur les revenus déclarés au-delà.

#### *Les tabulations lourdes*

---

<sup>28</sup> Cf. *Der Untertan*, ou *der Zauberberg* par exemple. Notons par ailleurs que le diagnostic est brouillé par le fait probable que les jeunes sont moins nombreux dans les couches les plus aisées de la population. Ce faisant la dépendance évoquée est probablement moins forte qu'il n'y paraît, ce qui est rassurant tant les taux évoqués pour la moitié inférieure (55%) et le vingtième supérieur (28%) encadrent largement les taux correspondant à des âges d'indépendance « réalistes » (surtout vers le bas ; cf. tableau).

Les tabulations lourdes étaient publiées sur une base irrégulière. Elles semblent contenir plus d'information que les tabulations légères mais sont d'une utilisation moins aisée, car les principes qui président à leur construction ne sont pas documentés. Les principes de construction des tabulations « lourdes » doivent donc être inférés des tabulations elles. La caractéristique frappantes de ces tabulations est le nombre très élevé de tranches (plusieurs dizaines voire centaines) publiées : la plupart du temps, par exemple, on dispose de données individuelles dans le haut de la distribution et le max est connu. Cependant, les montants renseignés semblent très peu informatifs tant il apparaît que *tous* les montants  $y$  sont recalculés *ex post* par imputation au milieu de la tranche.

Finalement, les totaux renseignés dans ces tabulations « lourdes » diffèrent souvent de manière significative des totaux publiés dans les tabulations « légères » ainsi que des totaux de revenu imposable publiés par ailleurs.

### *Écarts entre les deux séries et estimations à partir des tabulations « légères »*

Les deux séries de tabulations sont toujours cohérentes en ce qui concerne la ventilation des contribuables dans les tranches. Elles diffèrent cependant toujours en ce qui concerne les montants déclarés. Nous avons préféré asseoir nos estimations sur les tabulations « légères », bien qu'elles contiennent moins de tranches. Toutes les études de l'époque concernant la distribution des revenus fiscaux se rapportent en effet aux tabulations « légères ».

Les principaux écarts entre les deux séries de tabulations commencent au dessus de 3 000 Mark. D'une part, l'imputation systématique des montants au milieu des tranches a tendance de toute évidence à déformer la distribution vers la droite (les montants ne sont pas uniformément répartis dans les tranches, bien au contraire, la densité va décroissant). Ce problème est particulièrement net en haut de la distribution.

Par ailleurs, la prise en compte dans les tabulations « lourdes » des déductions pour charges de familles qui permettent aux contribuables de « descendre » d'une ou plusieurs tranches dans le barème a tendance à déformer la distribution vers la gauche. La résultante des deux déformations n'est pas systématique. Avant 1904, les deux effets semblent se compenser assez parfaitement à tel point que l'on pourrait avoir des doutes sur un éventuel « ajustement » des données. Après 1906 (1905 n'est pas disponible), l'effet « déduction » prime, et les totaux exhibés par les tabulations « lourdes » sont systématiquement inférieurs aux totaux des tabulations « légères ». De manière surprenante, cela est lié à une soudaine diminution de l'effet « imputation »<sup>29</sup>.

### *Estimation des quantiles*

Les données fiscales pour l'année 1918 ne contiennent pas d'informations pour les districts (*Regierungsbezirke*) de Prusse occidentale et de Posnanie, qui furent après le Traité de Versailles intégrées à la Pologne. L'année 1917 est documentée pour les

---

<sup>29</sup> La manière dont les hauts revenus des tranches 100 000+ sont enregistrés dans ces tabulations reste incertaine : certaines valeurs sont suffisamment précises pour être issues de déclarations ; d'autres tellement arrondies qu'elles semblent toujours être imputées.

deux extensions territoriales, ce qui permet d'avoir deux points pour 1917 pour contrôler l'effet pur du changement de territoire sur la distribution des revenus. A la fin de la Première Guerre mondiale, la Prusse a également perdu à la Pologne et à la Tchécoslovaquie une petite partie de la Haute-Silésie (district d'Oppeln), une partie du Schleswig au Danemark, Eupen et Malmedy à la Belgique et la région de Memel à la Lituanie. L'Alsace-Moselle ne faisait pas partie de la Prusse à proprement parler. Ce sont cependant la Prusse occidentale et la Posnanie qui constituent la plus grosse perte territoriale et en terme de population pour la Prusse et pour le Reich à la fin de la Première Guerre mondiale.

### *Séries de revenu total*

La série de revenu total pour la Prusse s'appuie principalement sur les séries de Hoffmann & Müller (1959) et sur le volume spécial *Das deutsche Volkseinkommen vor und nach dem Kriege* publié au début des années trente par l'Office statistique du Reich. Les étapes de la construction des séries sont détaillées dans le tableau.

L'écart entre notre série et la série de Hoffmann & Müller est due à deux facteurs : la non prise en compte dans notre série du facteur de compensation pour évasion fiscale employé par Hoffmann et Müller ; la déduction des contributions aux assurances sociales de sorte que le dénominateur soit homogène au concept de revenu qui apparaît dans les déclarations fiscales.

L'évasion fiscale a fait l'objet de nombreuses études avant la Première guerre mondiale, fondées notamment sur l'exploitation des procédures de redressement fiscal publiées par l'administration fiscale.

Il convient de noter que la distinction entre optimisation fiscale, évitement fiscal (optimisation qui trahit clairement l'esprit de la loi mais reste légal *stricto sensu*) et évasion fiscale (illégal) était moins claire au début du siècle, étant donné la simplicité (relative toutefois) des lois en vigueur. Nous parlons dans la suite de ce paragraphe de manière indifférenciée d'évasion fiscale pour désigner les trois réalités.

Une commission d'enquête a en 1913 mené une étude approfondie de l'évasion fiscale dans les principaux états du Reich<sup>30</sup>. Pour savoir comment prendre en compte ces données pour éventuellement corriger nos séries, il est important de comprendre si l'évasion fiscale est positivement corrélée au revenu. Or cette question semble difficile à trancher et la réalité a sans doute beaucoup changé au cours du siècle : les hauts revenus étaient à l'époque plus surveillés par l'administration fiscale que les revenus plus modestes (qui n'étaient pas soumis à l'obligation de déclaration) notamment d'indépendants. Par ailleurs, une législation fiscale plus simple rendait l'avantage comparatif des hauts revenus pour optimiser sans doute moins net qu'aujourd'hui.

Soetbeer (1879) prétend ainsi, à l'aide d'une comparaison des données prussiennes et saxonnes que la corrélation est négative, alors que Wagner (1891), en se fondant sur

---

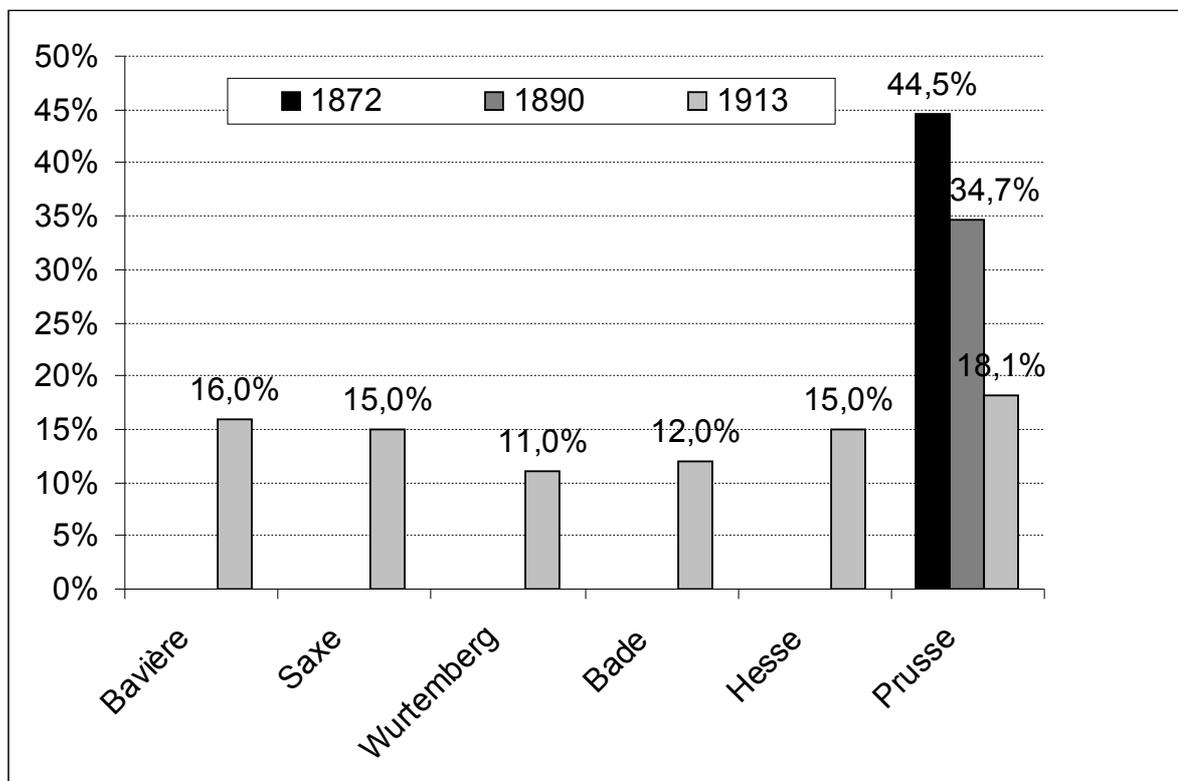
<sup>30</sup> Le rapport de cet « Enquête-Ausschuß » n'a malheureusement pas été conservé et nous ne connaissons que les résultats qui en sont reproduits dans *Das deutsche Volkseinkommen vor und nach dem Kriege*, repris par Jostock (1943) et Hoffmann&Müller (1959).

« procès fiscal de Bochum » de 1891, où l'ampleur de l'évasion fiscale pratiquée par certains contribuables aisés avait marqué les esprits, argumente dans le sens inverse.

Deux résultats semblent cependant clairs : d'une part l'évasion est relativement importante : de l'ordre de 20 à 30% ; et d'autre part elle s'est considérablement réduite avec la réforme de 1891 qui institue l'obligation de déclaration au dessus de 3 000 Mark en Prusse.

Ne pouvant estimer l'évasion différentielle en fonction du niveau de revenu, une correction de nos séries est superflue puisque la correction (nécessairement moyenne) que nous appliquerions serait la même au dénominateur et au numérateur des parts. Pour ce qui est des séries en montants absolus, réels ou nominaux, la correction pourrait se justifier pour corriger les écarts entre états. Comme le montre la figure II-8, ces écarts sont cependant assez limités. Pour ne pas compliquer inutilement les séries, nous avons décidé de renoncer à cette correction en général. Les figures qui comparent les niveaux pour les différents états sont cependant, elles corrigées (voir notes de lecture des figures concernées).

Discussion sur le calage : au début de la période documentée, P75-100 représente 50% du total des revenus distribués ; à la veille de la Première Guerre mondiale, P40-100 représentait 75% du total. Ceci signifie (sous l'hypothèse d'un profil constant de la distribution au cours de la période) une part pour P40-75 de l'ordre de 25%.



**Figure II-11 : Evasion fiscale d'après Jostock (1943)**

### *Composition, taux effectifs de taxation*

Les publications de l'administration fiscale prussienne ne présentent jamais de tabulations des revenus déclarés en fonction des sources de revenus. Il n'est donc pas possible de connaître le profil de composition en fonction du revenu en Prusse avant 1918.

Pour ce qui est des taux effectifs de taxation, seules les « tabulations lourdes » rendent compte de l'impôt effectivement acquitté et ce sont par conséquent elles que nous exploitons pour mesurer des taux effectifs pour les années 1891, 1896, 1900, 1902-1904 et 1906-1911. Nous calculons les taux moyens et marginaux d'après le barème aux différents seuils PXX ainsi qu'au niveau des revenus moyens des différents fractiles PXX-YY, et nous calculons les taux moyens effectifs à partir des données disponibles pour ces différents niveaux de revenus.

### **II.8.1.3. Patrimoines**

Nous disposons dans le cas de l'*Ergänzungssteuer* prussienne de tabulations à partir de 1894 et jusqu'à la fin de la période. L'évaluation des patrimoines nécessaire pour le calcul de l'impôt a eu lieu à partir du début du XXe siècle tous les trois ans sur les périodes fiscales 1899-1901, 1902-1904, 1905-1907, 1908-1910, 1911-1913, 1914-1916 et 1917-1919. A la fin de XIXe siècle, l'estimation avait d'abord eu lieu tous les ans de 1895 à 1897.

Seuls les patrimoines supérieurs à 6 000M étant redevables de l'impôt sur la fortune, les tabulations publiées par l'Office statistique prussien ne contiennent en conséquence qu'un dixième des foyers fiscaux prussiens.

Les tabulations sont, comme pour les revenus, de deux types (« lourdes » et « légères ») mais seule la période 1902-1917 est tabulée sous les deux formats.

Comme dans le cas des revenus, les tabulations lourdes ne prennent pas correctement en compte les individus qui sont « artificiellement » déplacés entre tranches en raison des déductions pour charges de famille dont ils bénéficient<sup>31</sup>. Ces déplacements vers la gauche de la distribution conduisent à estimer des quantiles artificiellement bas. Comme nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour corriger ce biais de manière robuste, nous utilisons ici encore les tabulations légères pour le bas de la distribution, que nous fusionnons avec les tabulations lourdes au-delà de 500 000 Mark pour profiter de la précision de ces dernières pour les très hauts patrimoines, sans quoi (comme c'est le cas avant 1902) les quantiles estimés au-delà de 99,9 sont extrapolés.

---

<sup>31</sup> Cela se traduit entre autres par le fait que les tabulations lourdes contiennent moins d'individus que les tabulations légères puisque le système de recul dans les tranches conduit une proportion notable d'individus à être exonérés.

### *Estimation des quantiles*

L'estimation des quantiles P90 et P95, qui a en pratique lieu à l'intérieur des tranches 6 000-20 000 Mark et 20 000-32 000 Mark semble peu robuste dans la mesure où elle s'appuie sur des  $b$  systématiquement négatifs.

L'estimation des quantiles sans montants conduit à des estimations relativement élevées lorsqu'on compare les résultats aux patrimoines imposables totaux par ailleurs disponibles. Ainsi le patrimoine total imposable pour 1894, première année pour laquelle l'impôt sur la fortune a été perçu est de près de 64Mds Mark. Avec près de 12 millions de foyers fiscaux, et une valeur pour P90-100 de l'ordre de 64 000 Mark, on obtient un patrimoine total pour le décile supérieur de l'ordre de  $1,125 \times 10^6 \times 64 \times 10^3 = 72$  Mds Mark soit une surestimation de plus de 10% du total réel.

Un surestimation de cette ampleur n'a lieu que pour les années 1894-1898. Toutefois nous corrigeons ce biais cette surestimation en recalant multiplicativement les patrimoines moyens des quantiles de manière à ce que la somme du décile supérieur soit cohérente avec les totaux exogènes dont nous disposons. Pour les années 1910-1916 nous ne procédons à aucune correction dans la mesure où celle-ci devient trop hasardeuse (les totaux se rapportent à plus de 10% des contribuables pour ces années) pour une correction mineure (le biais mesuré est de 0 à 2%).

### *Séries de patrimoine total*

La constitution d'une série de patrimoine total pour la Prusse se heurte au fait que nous ne disposons pas d'informations sur les patrimoines des quelques 90% de foyers fiscaux prussiens qui n'étaient pas imposables (pour une approche « bottom-up »). Par ailleurs, il n'existe pas à notre connaissance de séries de patrimoine total spécifiquement pour la Prusse. Nous utilisons la série de stock de capital total pour l'Allemagne de Hoffmann (1965), que nous modifions comme suit pour la rendre le plus homogène possible avec la notion de patrimoine imposable net de l'impôt sur la fortune prussien :

- nous ajoutons à la série de capital physique une série de prix des terrains ;
- nous retranchons de la série de Hoffmann les composantes « bâtiments publiques » et « gros-œuvre souterrain public ».

Nous recalons ensuite la série de patrimoine sur celle du revenu national prussien telles que présentées dans Hoffmann & Müller 1959. Le résultat est une série de patrimoine « privé » c'est-à-dire qui rassemble les actifs tant des ménages que des entreprises.

Une telle démarche pose un problème important : au total l'ensemble des patrimoines déclarés à l'impôt par les contribuables présents dans les tabulations que nous utilisons représentent un peu plus de 85% du total en 1894, et un peu moins de 65% vingt ans plus tard à la veille de la Première Guerre mondiale. Cette forte réduction apparente de la part du décile supérieur de la distribution des patrimoines

dans le patrimoine total peut rendre compte d'une croissance de la part privée mais non détenue par des personnes physiques du stock de capital total, c'est-à-dire du stock de capital des personnes morales, au premier rang desquelles les sociétés par action (AG) qui ont connu un fort essor à l'époque<sup>32</sup>.

Cette hypothèse est cohérente avec le fait que la composante de loin la plus dynamique d'agrégat de patrimoine privé que nous avons construit est, à partir de 1890 le capital industriel, dont on peut légitimement penser qu'il était en grande partie détenu par des personnes morales.

Dans ces conditions, et alors que le patrimoine des personnes morales (à la différence de leurs revenus) n'était pas imposable, il est difficile de dériver de la série de patrimoine « privé » une série de patrimoine « des ménages ».

Nous adoptons l'approche suivante, qui repose sur l'hypothèse que le développement rapide du capital des AG en Allemagne date des années 1890 et qu'il constitue la force motrice de l'accélération de la composante « capital industriel » des séries de Hoffmann : nous faisons évoluer la série de patrimoine privé à partir de 1890 au rythme qu'elle aurait suivi si la composante « capital industriel » avait cru au rythme des autres composantes.

### ***Composition, taux effectifs de taxation***

Nous ne disposons malheureusement pas, pour la Prusse, de données sur les sources de patrimoine aux différents niveaux de la distribution.

L'impôt étant proportionnel, nous n'avons pas procédé, comme pour les revenus à l'estimation de taux effectifs d'imposition.

## **II.8.2.Saxe (1874-1917)**

### **Publications utilisées pour la Saxe (revenus)**

N°	Intitulé de la publication	Volume, année, page	Années fiscales documentées
SI1-	<i>Statistisches Jahrbuch für das Königreich Sachsen</i>	1879-1919	1878 à 1918

### **II.8.2.1.Séries de foyers fiscaux**

**L'impôt sur le revenu en Saxe reposait sur le principe de taxation individuelle. C'est le seul impôt documenté dans ce travail qui repose sur ce principe.** Cela pose

<sup>32</sup> En principe, la contrepartie du capital physique détenu par les personnes morales doit être le patrimoine financier (sous forme d'actions et d'obligations) détenu par des personnes physiques et imposable à l'impôt sur la fortune. Toutefois cette vision comptable du cours des actions est évidemment très grossière et le cours des actions, déjà à la fin du XIXe siècle était en pratique déterminé par de nombreux facteurs extérieurs au stock de capital physique détenu par l'entreprise (au premier rang desquels les profits anticipés).

un certain nombre de problèmes de comparabilité sur lesquels nous revenons plus bas. Le total de contrôle pour la population de contribuables est donc dans le cas de la Saxe d'avant 1919 simplement l'ensemble de la population de 15 à 70 ans. Ce choix, lié aux séries publiées disponibles, est acceptable pour les raisons suivantes : 70 ans ne constitue pas une véritable restriction du champs à une époque où l'espérance de vie moyenne à la naissance était sensiblement en dessous de cette limite. Par ailleurs, la limite de 15 ans apparaît comme censée dans la mesure où, à la différence des systèmes de taxation jointe, un adolescent paie individuellement l'impôt dès qu'il commence de travail et non seulement lorsqu'il cesse d'être à la charge du chef de ménage (il est donc naturel que la limite d'âge adoptée soit inférieure dans le cas de la taxation individuelle à celle retenue dans le cas de taxation jointe à l'intérieur du ménage).

Le nombre de foyers non imposables est donné dans les tabulations officielles. Il serait par exemple en 1913 de 195 000 unités. Toutefois, dans la mesure où ces individus ne sont pas imposables, la précision de leur enregistrement laissait probablement à désirer. Dans une étude de l'Office Statistique du Royaume de Saxe en 1890, un facteur de sous estimation de l'ordre de 4 a été mis en évidence et est cohérent avec notre série de population totale.

La part des contribuables représentés dans les tabulations que nous exploitons a crû lentement au cours de la période documentée, passant de 57% à la fin des années 1870 pour atteindre 73% à la veille de la Première Guerre mondiale. Les vingtiles P25-30, P30-35 et P35-40 entrent donc dans les tabulations au cours de la période. Pour les deux dernières années documentées (1915 et 1917) la part de contribuables assujettis diminue sensiblement, probablement en raison de la guerre.

L'impact de la taxation séparée saxonne sur la comparabilité des séries de hauts revenus est en principe non négligeable et dépend de la distribution jointe des revenus. Le calcul de convolution de lois de Pareto étant mal aisé dans le cas général dans lequel nous nous situons pour estimer les quantiles à partir des tabulations, nous nous contenterons de rappeler, suivant (Atkinson 2007) les deux cas polaires suivants :

- dans le cas où l'ensemble des hauts revenus est perçu par des individus non mariés ou dont le conjoint a un revenu nul, la taxation séparée nous conduit juste à augmenter le total des foyers fiscaux d'un facteur  $(1+m)$  où  $m$  est la part de la population mariée. Cela conduit par conséquent à estimer des quantiles plus importants (en taille absolue) et dont le revenu total est également plus important, d'un facteur :

$$(1 + m)^{1-1/a}$$

sous l'hypothèse d'une distribution de Pareto de paramètre  $a$ . Avec un  $m$  de l'ordre de 35 à 39% en Saxe à la période qui nous intéresse, et des valeurs de  $a$  qui varient entre 1,5 et 2,5, cela signifie que la taxation séparée fait augmenter les parts des hauts revenus de 11% à 22%.

- dans le cas où l'ensemble des hauts revenus est perçu par des couples mariés qui ont un revenu égal à celui de leur conjoint, alors pour une somme de revenus donnés, le nombre de personnes qui le perçoivent est en cas de taxation séparée de  $2/(1+m)$  plus élevé qu'en cas de taxation jointe (le nombre de contribuables riches est multiplié par deux, la population totale par  $1+m$ ). Cela conduit par conséquent à descendre plus bas dans la distribution pour atteindre les mêmes parts du revenu total, soit à réduire les parts de quantiles donnés d'un facteur :

$$\left( \frac{2}{1+m} \right)^{1-1/a}$$

sous l'hypothèse d'une distribution de Pareto de paramètre  $a$ . Avec les mêmes paramètres que dans le premier cas, la taxation séparée ferait baisser les parts des hauts revenus de 13% à 27%.

Enfin il convient de noter que la distorsion de la distribution à laquelle conduit la taxation séparée, si elle peut varier dans le temps peut également varier au fil de la distribution. Une distribution ou l'ensemble de P95-100 est dans le premier cas décrit ci-dessus (riches rentiers avec conjoint inactif) et l'ensemble de P90-95 dans le second cas (couples bi-actifs) conduira si elle est tabulée suivant une taxation séparée, relativement aux résultats obtenus en taxation jointe, à une hausse de P95-100 et à une baisse de P90-95 soit à donner l'impression d'une distribution plus concentrée.

Dans le cas de la Saxe à la veille de la Première Guerre mondiale on observe, en comparaison des niveaux prussien :

- des parts relativement équivalentes pour les très hauts revenus ;
- des parts sensiblement plus élevées pour la moitié inférieure du décile supérieur.

Ce second résultat peut s'interpréter de deux manières : soit il indique, qu'à distribution semblable, le groupe P90-95 est en Saxe proche du cas polaire « conjoint inactif » alors que les groupes supérieurs se rapprochent du cas « bi-actif », soit il indique, qu'étant donné qu'une telle distribution jointe est improbable, on peut affirmer que les hauts revenus en Saxe ne sont pas uniquement plus élevés en raison d'un artefact provoqué par le mode de taxation différent<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup>Si la répartition des revenus au sein des foyers se modifie au fil de la distribution elle devrait se modifier dans la direction inverse. Par ailleurs, le fait que les hauts revenus sont en Saxe plus élevés qu'en Prusse avait été remarqué par les contemporains et l'effet des modes de taxation différents sur les tabulations identifié et relativisé, voir Böhmert (1882).

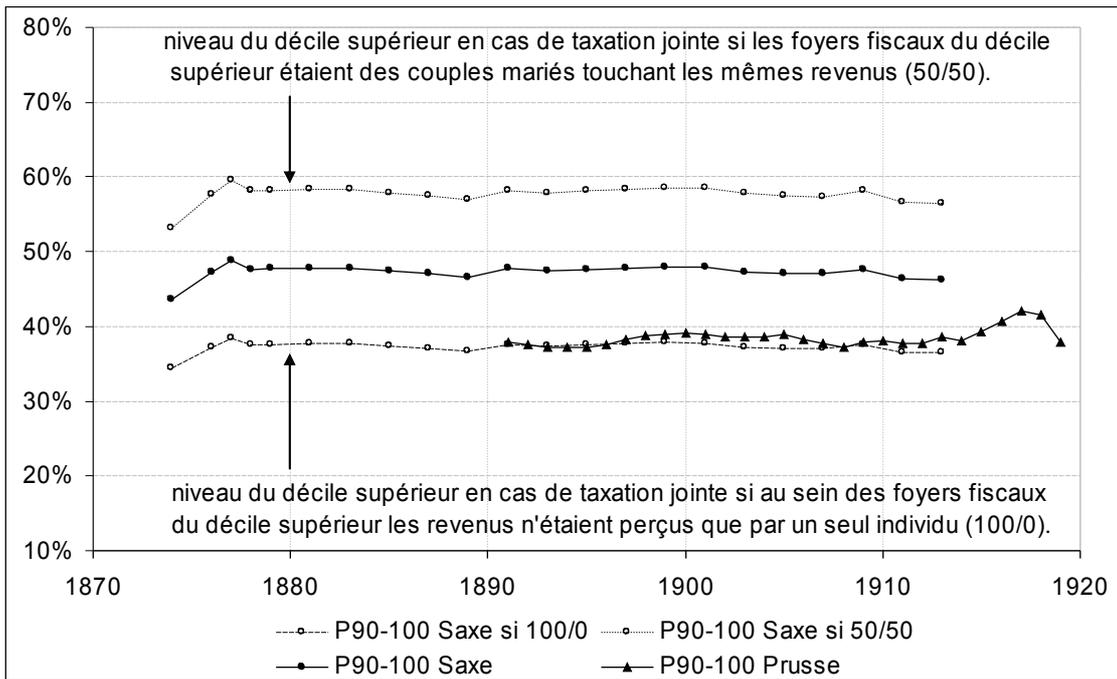


Figure II-12 : Effet de la définition des foyers fiscaux sur les parts estimées pour la Saxe (1)

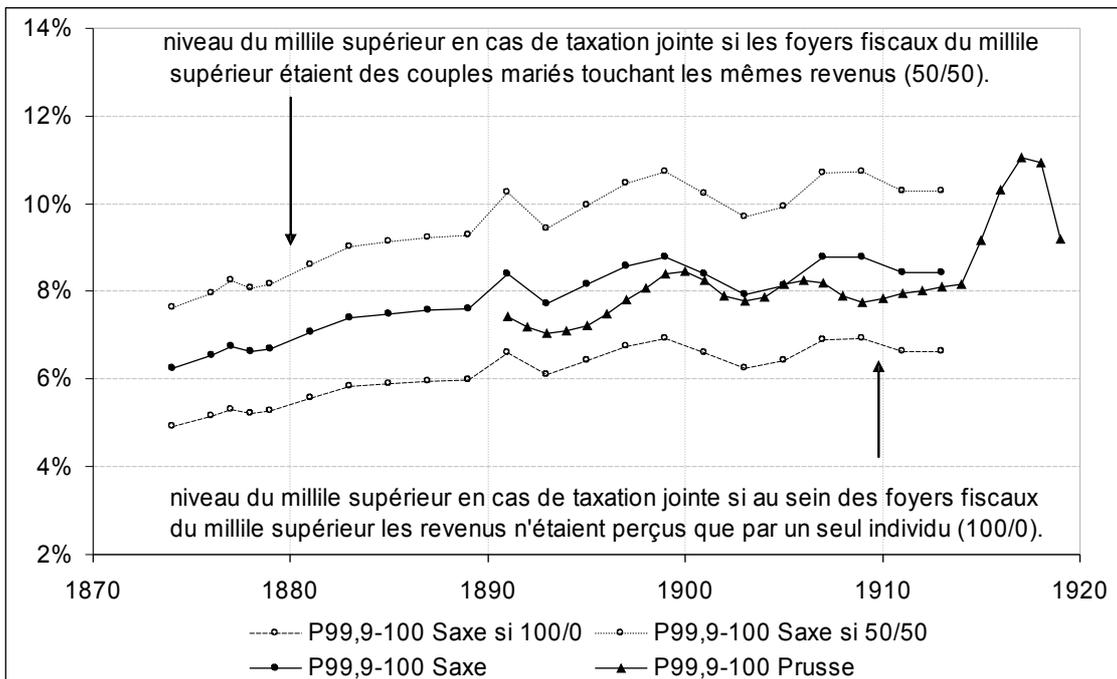


Figure II-13 : Effet de la définition des foyers fiscaux sur les parts estimées pour la Saxe (2)

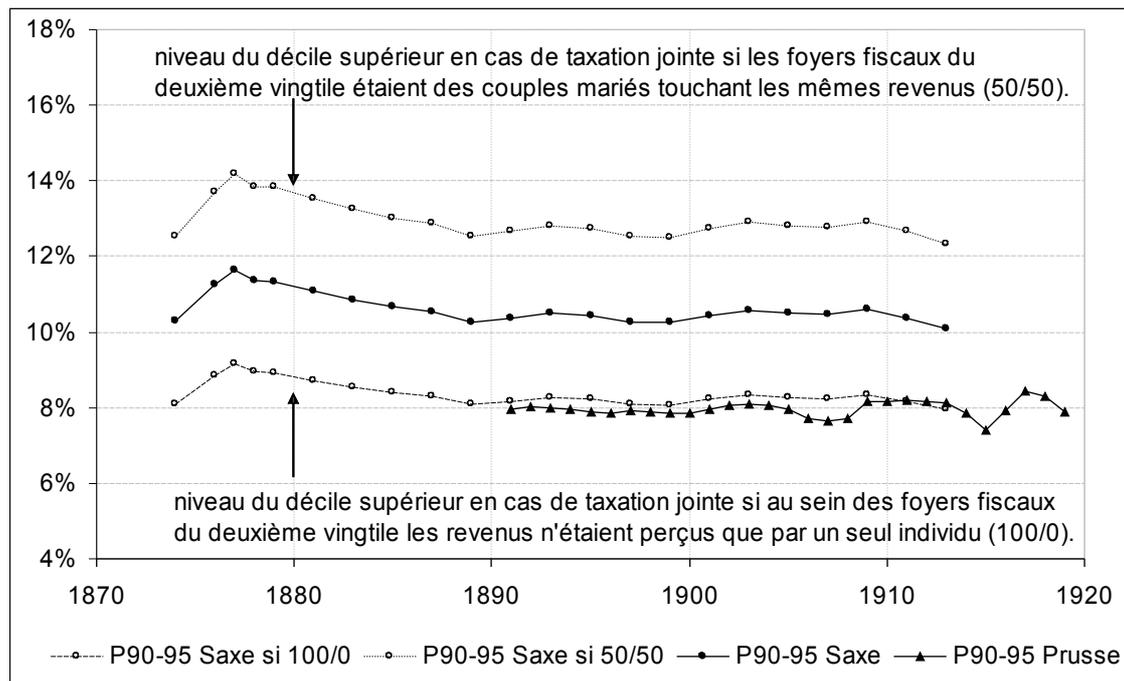


Figure II-14 : Effet de la définition des foyers fiscaux sur les parts estimées pour la Saxe (3)

## II.8.2.2.Revenus

### *Estimation des quantiles*

L'estimation des quantiles de la distribution des revenus pour la Saxe repose sur les mêmes principes que pour la Prusse. Toutefois la difficulté principale d'utilisation des tabulations publiées repose sur leur très pauvre systématisme pour ce qui concerne (i) la publication des montants de revenus déclarés dans les tranches ainsi que (ii) la ventilation des contribuables en personnes physiques et personnes morales.

Les séries pour la Saxe commencent en 1874 uniquement. Pour un certain nombre d'années, nous avons dû procéder à des corrections dans les tabulations avant de réaliser l'interpolation. Nous détaillons le détail des opérations réalisées ainsi que les hypothèses que ces opérations impliquent :

1874-1883 : pour ces cinq années, pour lesquelles les tabulations ne sont pas ventilées en personnes physiques / personnes morales, nous inférons la part de personnes physiques et la part du revenu des personnes physiques dans les tranches à partir de celles observées en 1887. Nous faisons enfin usage d'une tabulation synthétique des personnes physiques (avec seulement sept tranches) publiée par ailleurs pour recalculer les totaux (effectifs comme montants). Pour 1878, comme on ne dispose pas de la tabulation synthétique, on recalcule celle de 1879 homothétiquement sur le total des personnes physiques imposables en 1878 qui est, lui, connu.

1885-1887 : sont utilisables telles quelles ; l'année 1887 sert de référence pour des inférences en amont<sup>34</sup>.

1889-1893 : ces années sont également recalées sur 1887. Les tabulations les documentant sont moins détaillées pour le haut de la distribution.

1895-1909 : pour ces années, les tabulations disponibles ne présentent pas le détail nécessaire pour les montants déclarés (qui ne sont pas ventilés entre revenus des personnes physiques et des personnes juridiques). Nous avons décidé d'imputer dans les tranches le revenu proportionnellement aux effectifs. Cela signifie qu'on suppose que le revenu des contribuables physiques est, en moyenne, d'une taille similaire à celui des contribuables juridiques. Cette hypothèse est d'autant plus crédible que les tranches sont petites. Dans le cas des tabulations qui documentent la Saxe, le nombre très important de tranches rend un telle hypothèse tenable. En effet, nous avons vérifié la validité de l'hypothèse sur les années 1912 et suivantes.

1911-1917 : les tabulations pour ces années peuvent être exploitées directement.

Précision des interpolations : les données que nous utilisons sont extrêmement détaillées dans le haut de la distribution si bien que l'estimation par interpolation du fractile P99,99 est toujours possible. La plupart du temps (sauf pour les années 1881, 1883, 1889, 1891 et 1893), la dernière tranche des tabulations est même strictement incluse dans le fractile P99,999.

### ***Séries de revenu total***

La série de revenu total pour la Saxe est construite à partir de la série de revenu des ménages de Hoffmann&Müller (1959) en supposant que la part du revenu fiscal total dans le revenus total des ménages passe linéairement de 90% en 1890 à 85% en 1913, ces deux valeurs étant celles observées pour la Prusse.

En amont de 1890, nous avons choisi d'extrapoler linéairement cette proportion (qui représente en conséquence 93,5% en 1874). En aval, pour les années de guerre 1915 et 1917, pour lesquelles nous ne disposons pas d'une série de revenu des ménages, nous extrapolons le total des revenus déclarés dans les tabulations à partir des taux observés lorsqu'une part similaire (60%, resp. 62%) de contribuables avaient payé l'impôt<sup>35</sup>.

Discussion sur le calage : le calage auquel nous avons procédé conduit à supposer qu'en fin de période P25-100 pèserait à hauteur de 95% dans la distribution. Au début de la période, P60-100 représenterait 90% du revenu total. Sans préjuger d'une éventuelle déformation de la distribution au cours de la période, cela conduit à supposer que P0-25 et P25-40 représentent chacun 5% du revenu total.

### ***Composition, taux effectifs de taxation***

---

<sup>34</sup> On a choisi 1887 et non 1885 car le nombre plus élevé de tranches disponible pour 1887 rend la tâche plus aisée. La perte de précision liée au calage sur une date plus lointaine semble de second ordre.

<sup>35</sup> Cette démarche repose sur l'hypothèse implicite que le reste de la distribution ne s'est pas déformé au cours de la période.

Les données concernant la Saxe ne présentent pas de dimension permettant de mesurer la composition des revenus aux différents niveaux de la distribution. Dans la mesure où les tabulations disponibles pour la Saxe ne contiennent pas les impôts effectivement acquittés par tranches de revenus déclarés, nous n'avons pas pu estimer de taux d'imposition effectifs au niveau des différents fractiles de la distribution de revenus. Nous nous limitons donc aux taux marginaux et moyens « théoriques ».

### II.8.2.3.Patrimoines

L'estimation de fractiles de patrimoine pour la Saxe d'avant la Première Guerre mondiale est difficile car l'impôt sur la fortune de cette époque n'était pas assis sur l'ensemble des patrimoines mais uniquement sur les capitaux mobiliers. Un impôt foncier frappait indépendamment les patrimoines immobiliers. Les hypothèses nécessaires à la dérivation de séries de patrimoines pour la Saxe étant, à partir de données aussi incomplètes, extrêmement téméraire, nous ne présentons pas de séries de hauts patrimoines pour la Saxe dans ce travail.

La plupart du temps la *Grundsteuer* et l'impôt sur la fortune ont à peu près le même rendement. Par ailleurs, le patrimoine foncier déclaré (donc imposable à l'IS est négligeable). En Prusse, la structure Immobilier, Mobilier, Professionnel est de 45%-45%-10%. En imputant du patrimoine foncier suivant la même structure en Saxe, on obtient un patrimoine par tête de 50% plus élevé qu'en Prusse.

Deux conclusions s'imposent :

- l'exonération du patrimoine immobilier dans le cas saxon n'a pas un effet négligeable sur l'image que les statistiques fiscales nous donnent de la distribution des patrimoines ;
- étant données les difficultés à calibrer une imputation crédible (les données prussiennes ne fournissent pas de tabulations par tranches de patrimoine total des différentes sources de revenu), nous avons décidé de ne pas estimer de distribution de patrimoines pour la Saxe.

Des statistiques sur l'impôt sur les successions existent en revanche et sont relativement détaillées et permettent en principe d'estimer une distribution des patrimoines des décédants.

### II.8.3.Hesse (1869-1913)

Les statistiques de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune du Grand Duché de Hesse sont datées en années fiscales, qui sont toujours l'année suivant celle où les revenus ont été effectivement perçus. La période documentée après l'introduction de l'impôt sur le revenu en 1869 est ainsi 1869-1913. Pour l'impôt sur la fortune, nous ne disposons que de trois points au début du XXème siècle : 1900, 1906, 1908 et 1909.

**Publications utilisées pour la Hesse (revenus)**

N°	Intitulé de la publication	Volume, année, page	Années fiscales documentées
HI1-	<i>Statistisches Handbuch für das Großherzogtum Hessen</i>	II-1909, p.208-209	1870, 1873,1875,1880,1884,1885,1890,1895,1896,1900,1901,1905,1908
HI2-	<i>Wirtschaftlich-statistisches Jahrbuch der Hessischen Handelskammer für das Großherzogtum Hessen</i>	p.42	1911
HI3-	Idem	p.34	1912
HI4-	Idem	p.60	1913
HI5-	Idem	p.68	1914

**Publications utilisées pour la Hesse (patrimoines)**

N°	Intitulé de la publication	Volume, année, page	Années fiscales documentées
HW1-	<i>Statistisches Handbuch für das GH Hessen</i>	p.34	1908, 1909
HW2-	<i>Wirtschaftlich-statistisches Jahrbuch der Hessischen Handelskammer für das Großherzogtum Hessen</i>	p.34	1901, 1907, 1910

**II.8.3.1.Séries de foyers fiscaux**

Les séries de foyers fiscaux que nous utilisons pour la Hesse sont assises sur les statistiques de population disponibles dans les annuaires statistiques du Grand Duché. Nous disposons d'une ventilation par âge et statut marital de la population de Hesse tous les cinq ans : nous en déduisons un total de foyers fiscaux potentiels. Entre ces dates, nous procédons par interpolation linéaire du taux de foyers fiscaux dans la population pour tirer de la série annuelle de population une série annuelle de foyers fiscaux. Le seuil au-delà duquel un individu est considéré comme un foyer potentiel est de 20 ans, comme pour les autres états où la taxation individuelle a cours.

**II.8.3.2.Revenus**

*Estimation des quantiles*

L'estimation des quantiles de la distribution des revenus repose sur une méthode légèrement différente de celle utilisée pour la Saxe et la Prusse. En effet, les données publiées pour la Hesse ne contiennent jamais de montants déclarés par tranche et nous devons nous contenter des effectifs pour estimer les paramètres de la loi de Pareto.

*Séries de revenu total*

Les séries de revenu total pour la Hesse sont dérivées de Hoffmann et Müller (1959) selon la même méthode que pour la Saxe.

### *Composition, taux effectifs de taxation*

Les statistiques sur les revenus publiées pour la Hesse ne contiennent ni données relatives à la composition des revenus déclarés par tranches, ni montants d'impôt effectivement acquittés par les contribuables par tranches de revenu déclaré. Dans ces conditions, nous n'avons pas d'information sur la composition des revenus aux différents niveaux de la distribution, et nous nous contentons par ailleurs de taux d'imposition marginaux et moyens « nominaux ».

### **II.8.3.3. Patrimoines**

Les sources statistiques disponibles pour le Grand-duché de Hesse documentent la distribution des patrimoines à partir de 1900 et jusqu'en 1909. Cinq années sont disponibles sur l'ensemble de cette période, les années 1907 et 1908 ont donné lieu à des tabulations plus complètes et où les montants sont renseignés.

#### *Estimation des quantiles*

Les tabulations de l'impôt sur la fortune de Hesse regroupent près du tiers de la population. Ceci est lié au seuil d'exemption relativement bas (3 000 Mark).

Les tabulations sont relativement peu détaillées en haut de la distribution si bien que les quantiles au-delà de P99,9 doivent être extrapolés.

#### *Séries de patrimoine total*

La construction d'une série de patrimoine total pour le Grand-duché de Hesse ne peut suivre la même méthodologie que celle mise en œuvre pour la Prusse. En effet les patrimoines net déclarés en Hesse par les 30% de foyers fiscaux imposables représente alors 100 à 115% de la série ainsi construite. S'il n'est pas choquant à l'époque d'observer 30% de la population détenir 100% du patrimoine total, des taux largement supérieurs à 1 posent un problème de cohérence qui repose probablement sur un écart de valorisation du patrimoine foncier (voir ci-dessous pour les caractéristiques très spéciales des patrimoines imposables de Hesse à cet égard).

Par ailleurs, le dérivation par rapport à la série de patrimoine total à l'aide de la part du revenu national de Hesse dans le revenu total de l'Empire allemand de l'époque n'est pas sans poser problème lorsque cette part n'est que de 2%.

Nous avons par conséquent renoncé à construire une telle série et nous nous contentons, pour ce qui est du Grand-duché de Hesse, de donner des résultats sur la forme de la distribution à l'intérieur du dernier décile sans construire de parts relatives au patrimoine total.

### *Composition, taux effectifs de taxation*

Les statistiques fiscales pour la Hesse avant 1919 ne contiennent pas d'information sur les taux effectifs de taxation. La composition du patrimoine imposable total révèle une part inhabituellement importante du patrimoine foncier (de l'ordre de 60% en 1908).

Ce niveau particulièrement élevé en comparaison de ce que l'on observe à la même époque en Prusse n'est pas lié à la législation fiscale (les assiettes des biens fonciers et immobilier sont dans les deux pays équivalentes, les deux pays prévoient une évaluation à la valeur vénale des biens), ni à la façon dont l'évaluation des patrimoines est organisée en pratique (dans les deux Etats des commissions d'évaluation procèdent à la *Veranlagung* et les commissions sont au moins pour moitié composées de membres extérieurs au canton pour éviter les évaluations de complaisance).

S'il est relativement naturel d'observer à cet époque dans l'ouest de l'Allemagne une part d'autant plus importante des biens foncier dans le patrimoine total que la part de la population couverte est importante, l'ordre de grandeur de l'écart (près de 20 points la Prusse se situant aux alentours de 40% de patrimoine foncier dans le total en 1908) reste toutefois surprenant.

Un comparaison du district du Oberrhein (Grand-duché de Hesse, autour de Gießen) avec le canton (*Regierungsbezirk*) de Kassel en Prusse confirme la part importante du patrimoine foncier en Hesse<sup>36</sup>. Ainsi en 1906, le district de Oberhessen comptait 45 000 contribuables à l'impôt sur la fortune, dont le patrimoine imposable, de l'ordre de 1Md M était à 80% constitué d'actifs fonciers. De l'autre côté de la frontière, le canton prussien de Kassel comptait (en 1913) 65 000 contribuables dont le patrimoine, de 2Mds M n'était constitué qu'à 30% par des actifs fonciers, bien que sa superficie soit significativement supérieure.

Une étude approfondie des prix du sol en Hesse pourrait permettre de comprendre dans quelle mesure le phénomène observé est un artefact et explique les caractéristiques (faible concentration) de la distribution des patrimoines en Hesse. Une telle étude dépasse cependant le cadre de ce travail et nous nous contentons donc d'interpréter avec prudence les résultats concernant les patrimoines en Hesse<sup>37</sup>.

### II.8.4. Bade (1885-1913)

---

<sup>36</sup> La province prussienne de Hesse-Nassau, composée des cantons de Kassel et de Wiesbaden constitue la partie prussienne de la Hesse (comme il y a en Prusse une province de Saxe). Le canton de Wiesbaden, qui après Düsseldorf, Berlin et Potsdam constitue l'un des lieux de plus forte concentration du patrimoine à cette époque ne peut être comparé à la Hesse. En revanche le canton de Kassel et le district du Oberrhein du Grand-duché de Hesse constituent un bon point de comparaison tant en termes de surface, de population et de patrimoine total imposable.

<sup>37</sup> Rappelons que la Hesse représente de l'ordre de 2% de l'Empire allemand à l'époque et que l'estimation des quantiles de la distribution des patrimoines en Hesse se justifie plus par un souci d'exploiter toutes les sources disponibles à l'époque que par leur importance dans l'évolution globale des patrimoines allemands au tournant du siècle.

Les statistiques de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune du Grand Duché de Bade sont datées en années fiscales, qui sont toujours l'année suivant celle où les revenus ont été effectivement perçus.

### Publications utilisées pour le Bade (revenus)

N°	Intitulé de la publication	Volume, année, page	Années fiscales documentées
BI1-	<i>Statistisches Jahrbuch für das Großherzogtum Baden</i>		1885-1913
-BI2	<i>Statistik der badischen Einkommensteuer</i>		1885, 1891, 1896, 1901, 1906.

#### II.8.4.1.Séries de foyers fiscaux

#### II.8.4.2.Revenus

##### *Estimation des quantiles*

##### *Séries de revenu total*

Les séries de revenu total pour le Bade sont dérivées de Hoffmann et Müller (1959) selon la même méthode que pour la Saxe.

##### *Composition, taux effectifs de taxation*

Les statistiques disponibles pour le Bade ne contiennent pas d'information concernant la composition des revenus par sources.

#### II.8.4.3.Patrimoines

Nous ne disposons malheureusement pas de tabulations de patrimoine pour le Bade : l'impôt sur la fortune introduit en 1908 n'a pas donné lieu, à notre connaissance à publication de tabulations détaillées comme celles dont nous disposons par exemple pour la Prusse.

#### II.8.5.Wurtemberg (1904-1911)

Les statistiques de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur la fortune du Grand Duché de Bade sont datées en années fiscales, qui sont toujours l'année suivant celle où les revenus ont été effectivement perçus.

### Publications utilisées pour le Wurtemberg (revenus)

N°	Intitulé de la publication	Volume, année, page	Années fiscales documentées
B11-	<i>Statistisches Handbuch für Württemberg</i>		1904-1911

### II.8.5.1.Revenus

#### *Estimation des quantiles*

#### *Séries de revenu total*

Les séries de revenu total pour le Bade sont dérivées de Hoffmann et Müller (1959) selon la même méthode que pour la Saxe.

#### *Composition, taux effectifs de taxation*

Les statistiques disponibles pour le Bade ne contiennent pas d'information concernant la composition des revenus par sources.

### II.8.5.2.Patrimoines

Nous ne disposons malheureusement pas de tabulations de patrimoine pour le Wurtemberg : l'impôt sur la fortune introduit en 1908 n'a pas donné lieu...

### II.8.6.Bavière

L'introduction d'une fiscalité directe non cédulaire sur les revenus et les patrimoines a été très tardive en Bavière : 1912 pour les revenus et uniquement à la fin de la Première guerre mondiale pour les patrimoines. Il n'y a pas eu à notre connaissance de publications qui permettent de retracer l'évolution de l'évolution de la distribution des revenus à partir de données issues de ces impôts.

## II.9.Sources

### II.9.1.Prusse

Au delà du *Journal Officiel* prussien :

*Gesetzsammlung für die Königlich-Preußischen Staaten* (1810-1906)

devient ensuite le

*Preußische Gesetzsammlung* (1907-1945)

nous avons utilisé plusieurs séries de publications statistiques prussiennes, principalement :

- l'annuaire statistique :

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

*Jahrbuch für die amtliche Statistik des preußischen Staates* (I-1863-V-1883)  
devient ensuite le  
*Statistisches Handbuch für den preußischen Staat* (I-1888 à IV-1903)  
devient ensuite le  
*Statistisches Jahrbuch für Preußen* (1-1904 à 30-1934)

- la revue statistique, dans laquelle sont publiées des études approfondies :

*Zeitschrift des Königlich Preußischen Statistischen Bureaus* (1-1860 à 44-1904 )  
devient ensuite le  
*Zeitschrift des Preußischen Statistischen Landesamtes* (45-1905 à 72-1934)

- la série de publications de l'administration fiscale proprement dite :

*Mitteilungen aus der Verwaltung der direkten Steuern im Preußischen Staate* (1-1876 à 56-1915)  
à l'intérieur de laquelle on trouve :  
*Statistik der preußischen Einkommensteuer-Veranlagung* (1892/93 à 1911)

### II.9.2.Hesse

- le *JO* de Hesse:

*Großherzoglich-Hessisches Regierungsblatt* (1-1819 à 26-1918)

- l'annuaire statistique :

*Statistisches Handbuch/Jahrbuch... für das Großherzogtum Hessen* (1-1903 à 2-1909)

- autres publications officielles:

*Mitteilungen der Großherzoglich Hessischen Zentralstelle für die Landesstatistik* (1-1862 à 58-1928)

### II.9.3.Saxe

- le *JO* de Saxe:

*Gesetz- und Verordnungsblatt für das Königreich Sachsen* (1835-1920)

- l'annuaire statistique :

*Statistisches Jahrbuch  
Kalender und Statistisches Jahrbuch für das Königreich Sachsen* (1873-1904)  
devient ensuite le  
*Statistisches Jahrbuch Sachsen* (33-1905 à 51-1935/38)

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

- autres publications:

*Zeitschrift des Königlich Sächsischen Statistischen Bureaus* (1855-1904)  
devient ensuite le

*Zeitschrift des Sächsischen Statistischen Landesamtes* (51-1905 à 90-1945)

*Mitteilungen aus der Verwaltung der direkten Steuern im Königreiche Sachsen* (1-1884 à 11-1914)

### II.9.4. Bade

- le *JO* de Bade :

*Gesetz- und Verordnungs-Blatt für das Großherzogtum Baden* (1-1869 à 63-1918)

- l'annuaire statistique :

*Statistisches Jahrbuch für das Großherzogtum Baden* (1-1869 à 41-1914/15).

*Statistik der badischen Einkommensteuer* (1885, 1891, 1896, 1901, 1906).

*Statistik der Einkommen- und Vermögensteuer im Großherzogtum Baden*, 1911.

### II.9.5. Wurtemberg

- le *JO* du Wurtemberg :

*Regierungsblatt für das Königreich Württemberg* (1824-1918)

- l'annuaire statistique :

*Württembergisches Jahrbuch für Statistik und Landeskunde* (1906).

*Statistisches Handbuch* (Jahrbuch avant 1894) *für das Königreich Württemberg* (1-1885 ...).

### II.9.6. Bavière

- le *JO* de Bavière :

*Gesetz- und Verordnungsblatt für das Königreich Bayern* (1874-1936)

- l'annuaire statistique :

*Statistisches Jahrbuch für das Königreich Bayern* (1-1894-13-1915)

*Zeitschrift des Königlich – Bayerischen Statistische Bureau* (1-1869 – 40-1908)

Puis

*Zeitschrift des Bayerischen Statistischen Landesamtes* (41-1909 ...)

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

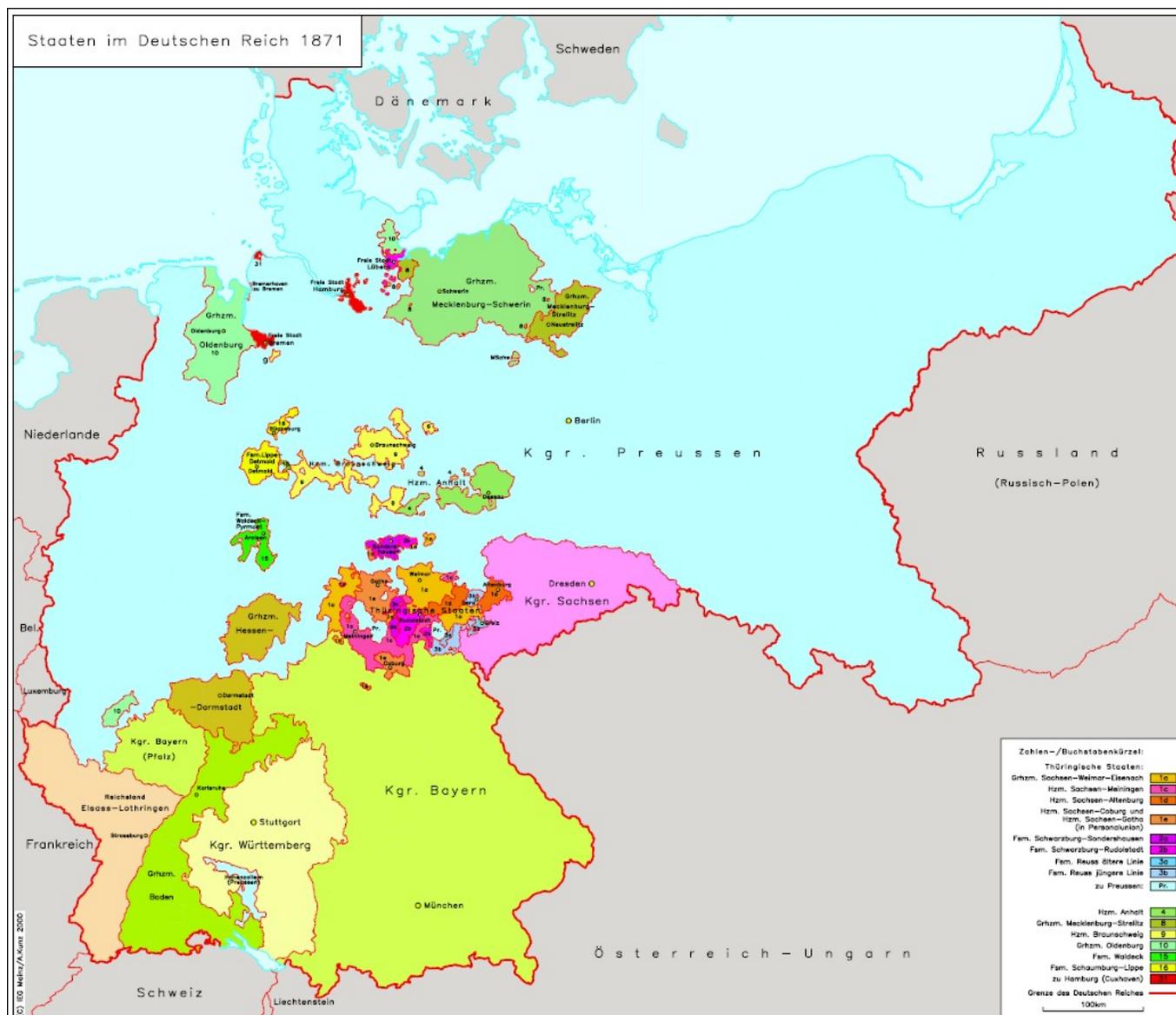
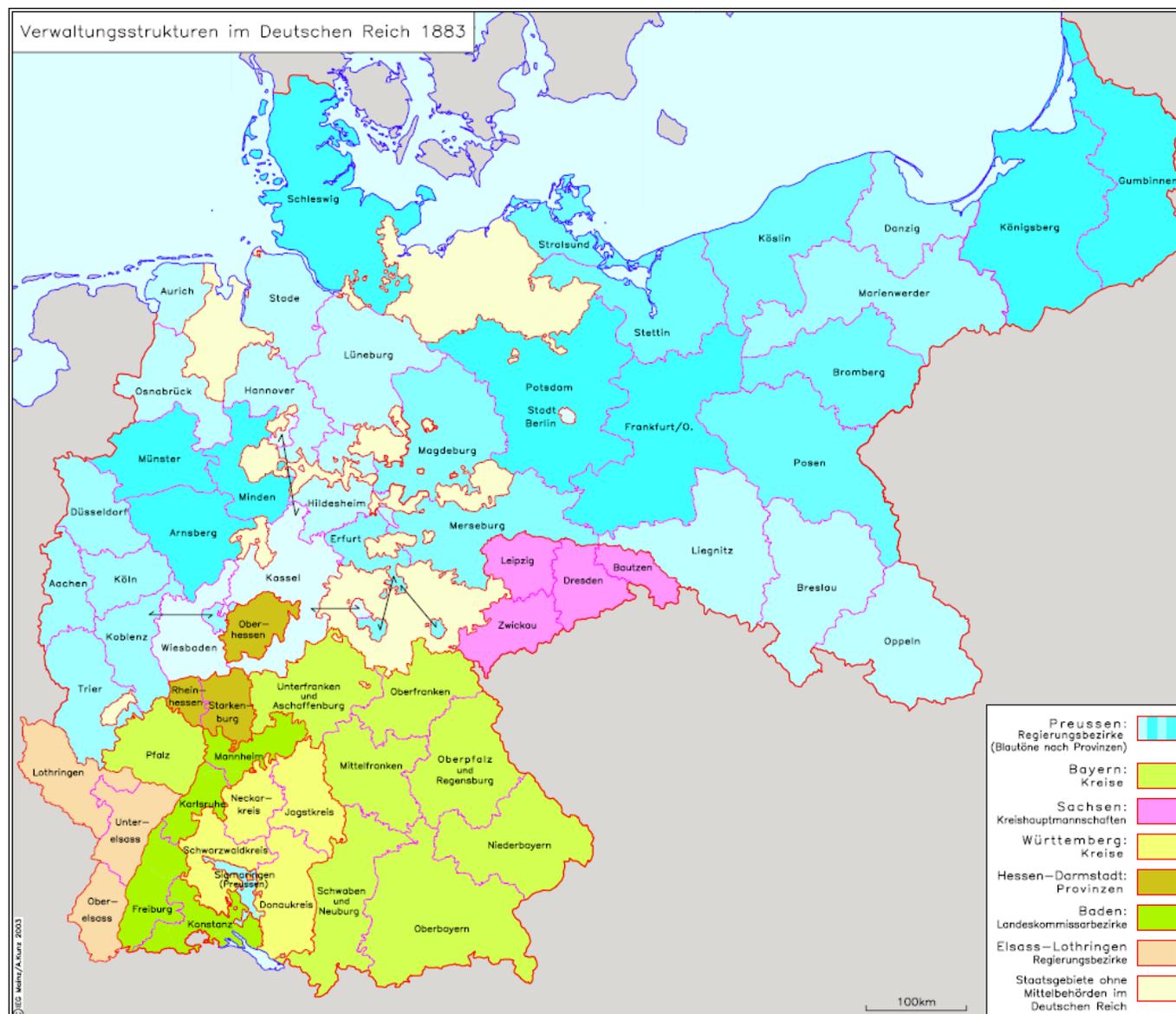


Figure II-15 : L'Empire allemand en 1871.

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)



Source: IEG-MAPS - Kartenserver am Institut für Europäische Geschichte Mainz

Figure II-16 : L'Empire allemand en 1883 : structures administrative des Etats

### II.10. Tableaux et graphiques du chapitre

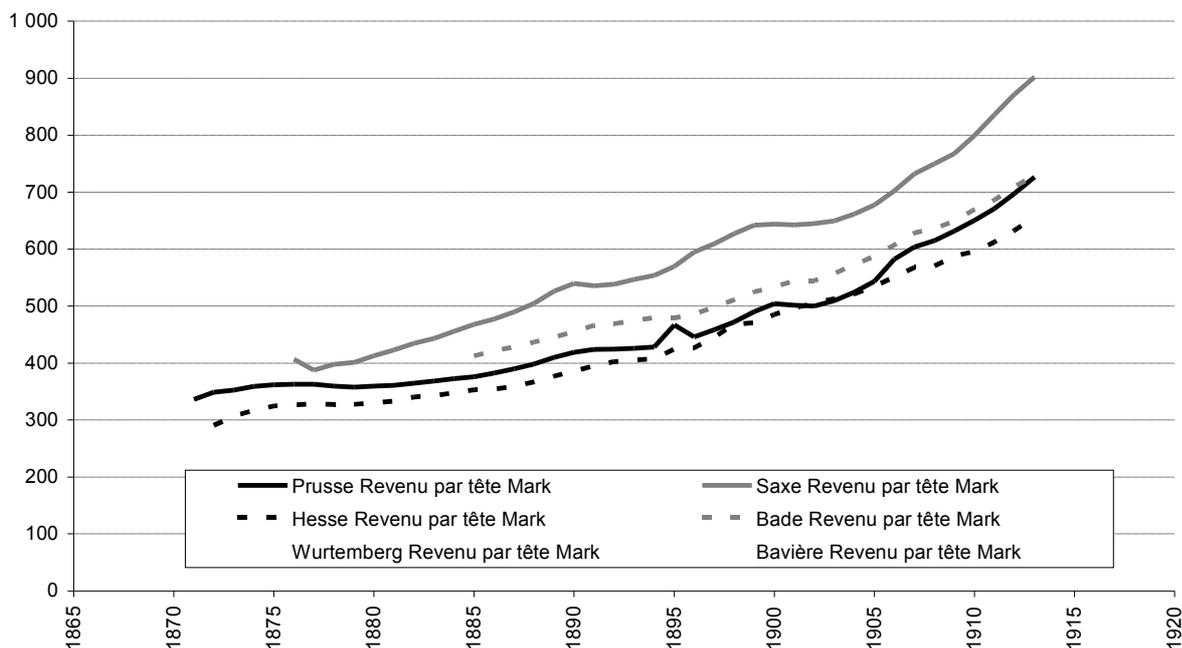


Figure II-17 : croissance du revenu par tête en Allemagne avant 1918

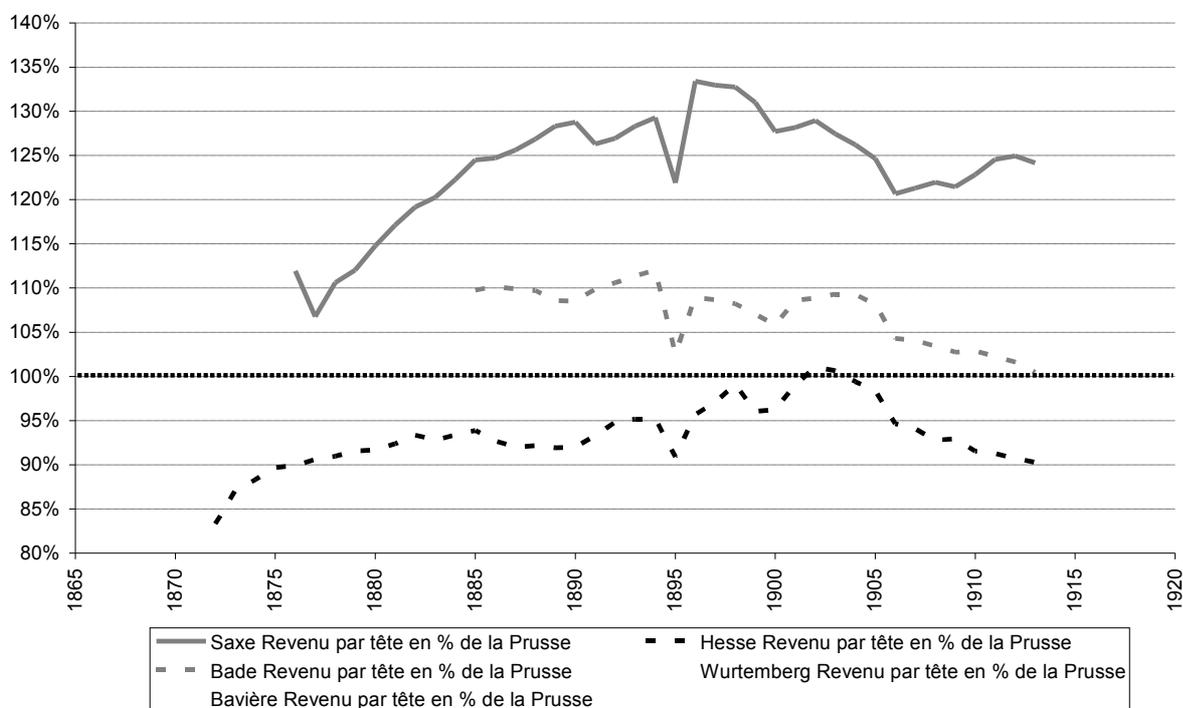


Figure II-18 Revenu par tête des Etats allemands avant 1918 en part de celui de Prusse

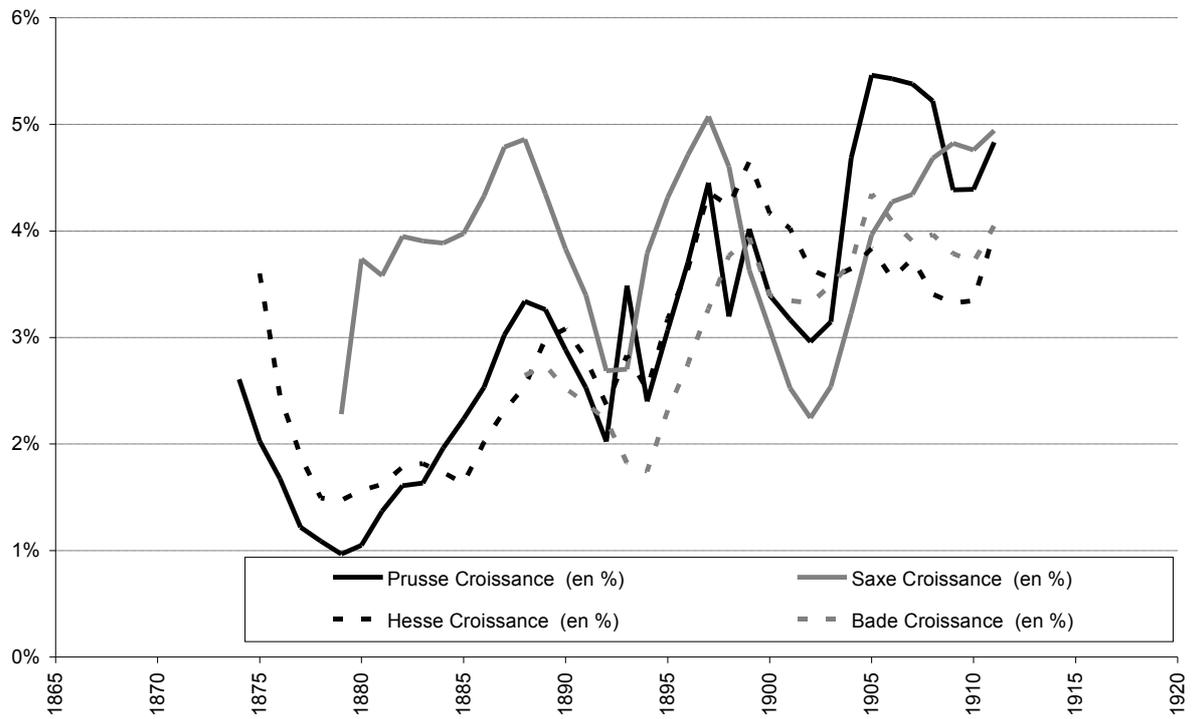
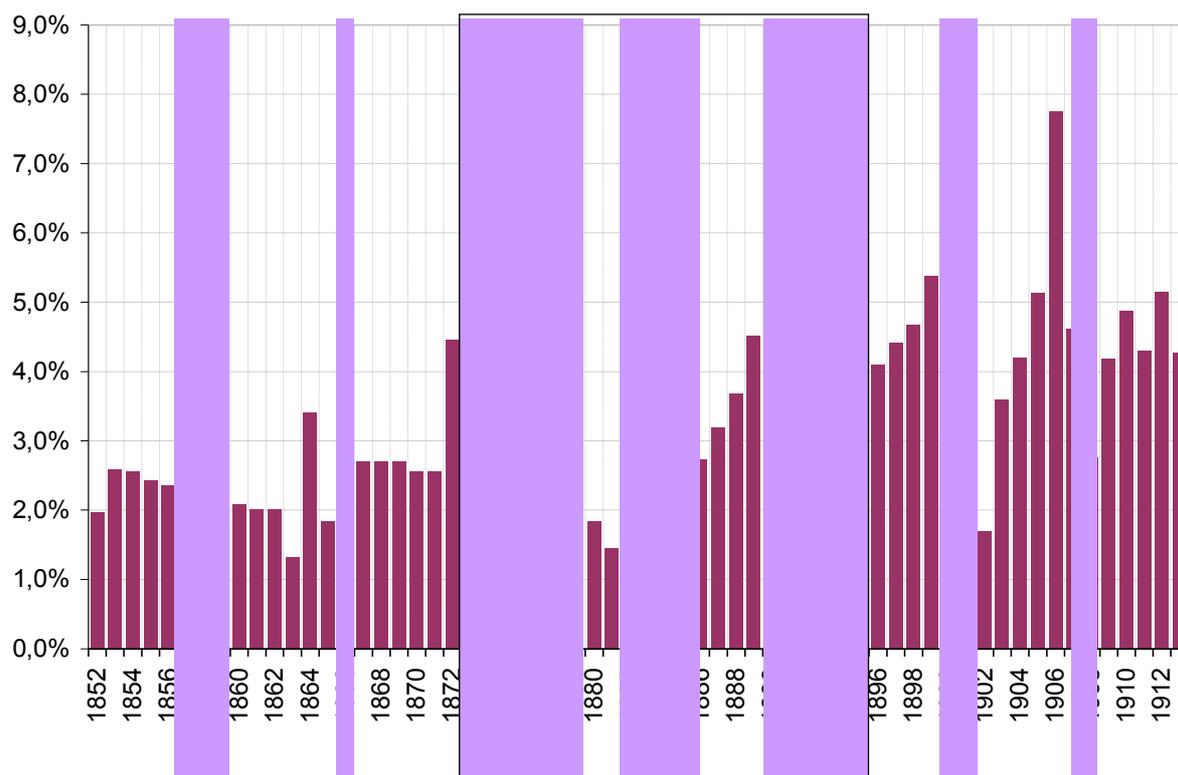


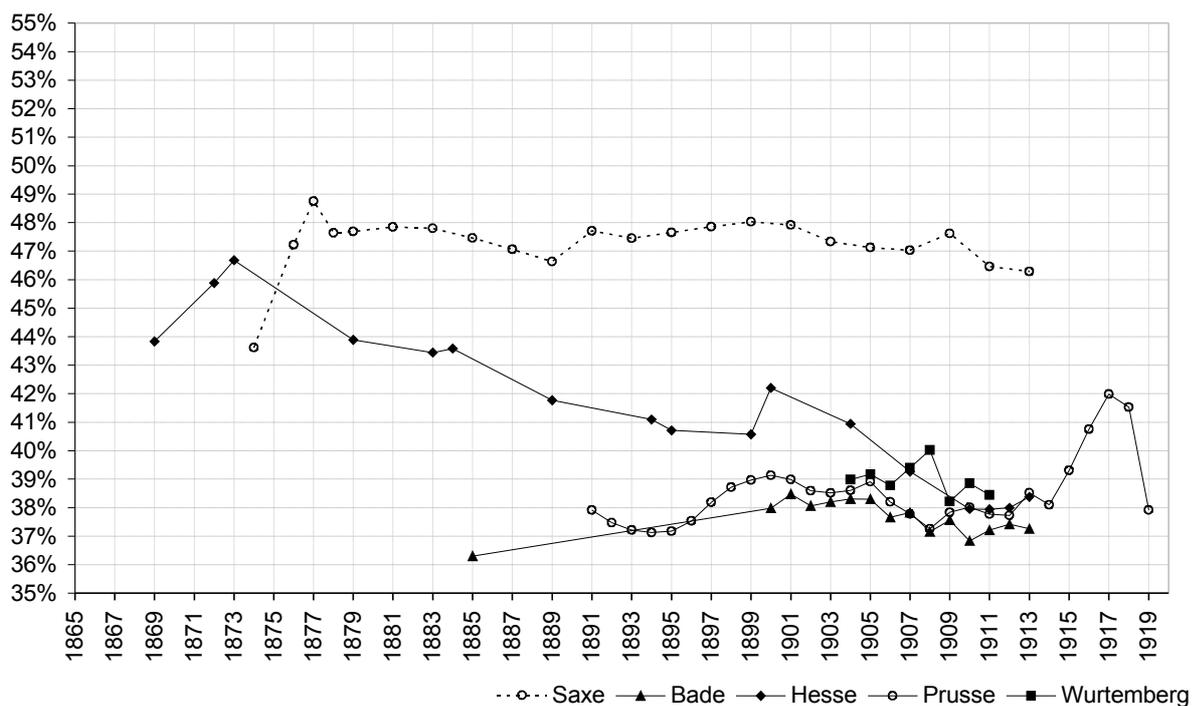
Figure II-19 : Croissance avant 1918 en Allemagne (Etats)

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

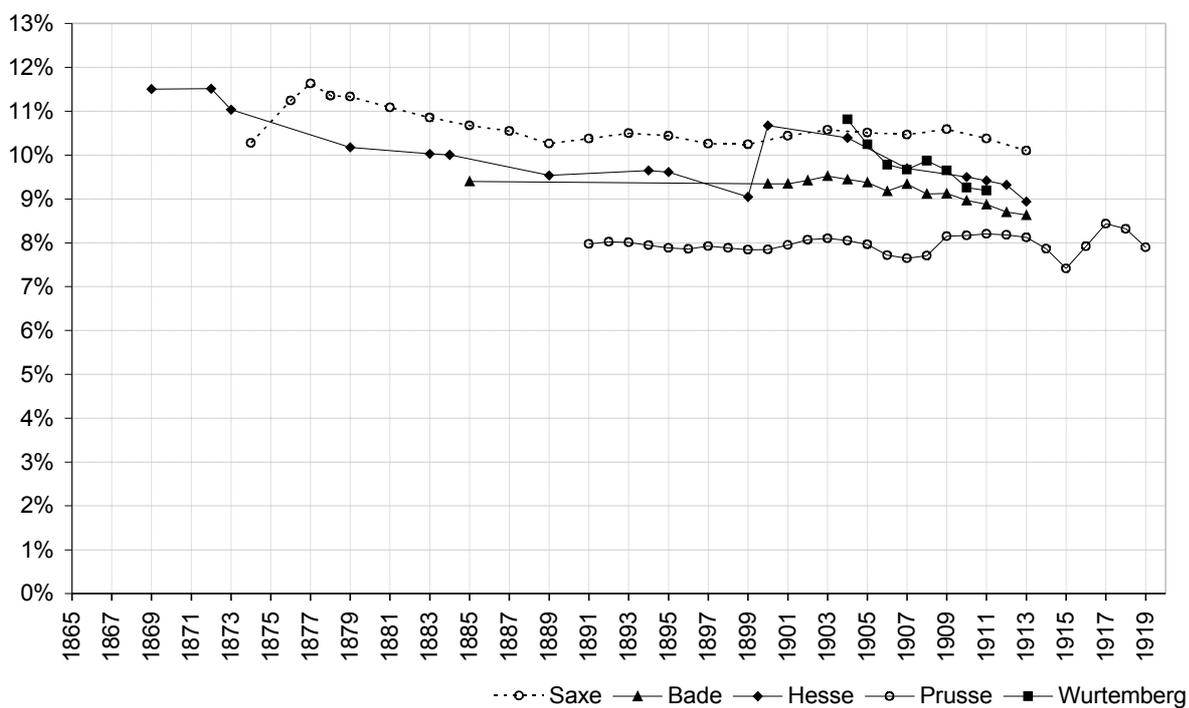


**Figure II-20 : croissance avant 1918 en Allemagne**

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

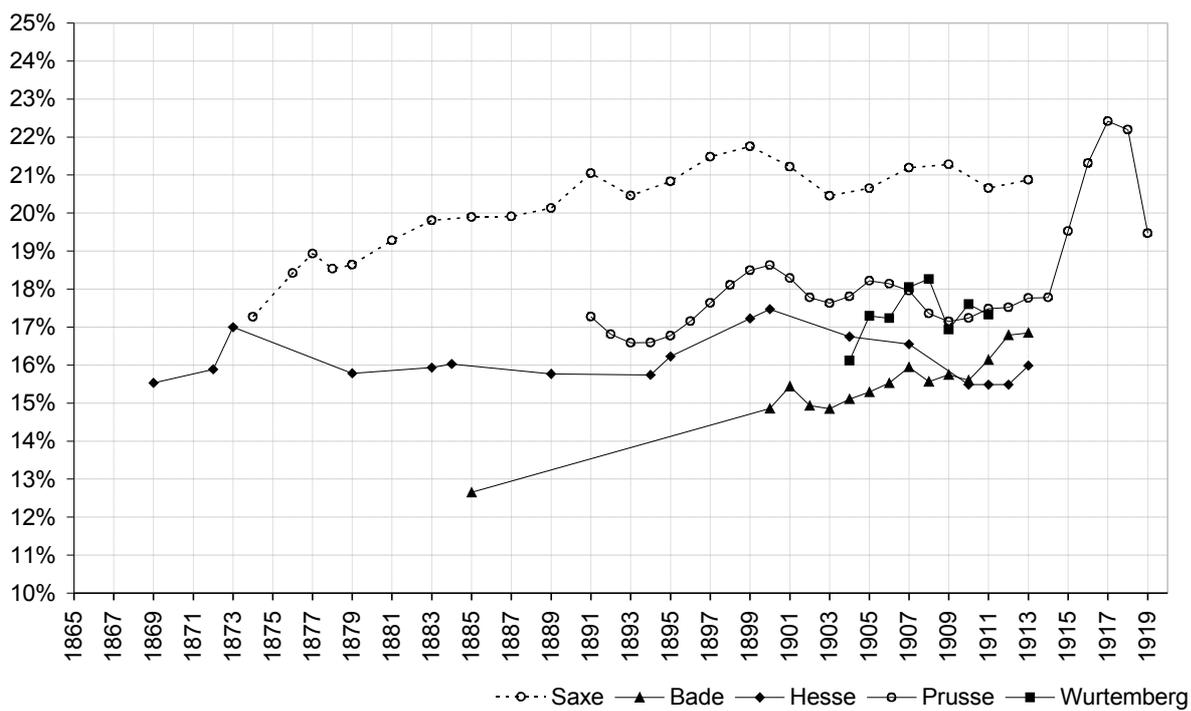


**Figure II-21 : Hauts revenus : évolution du décile supérieur avant 1918**

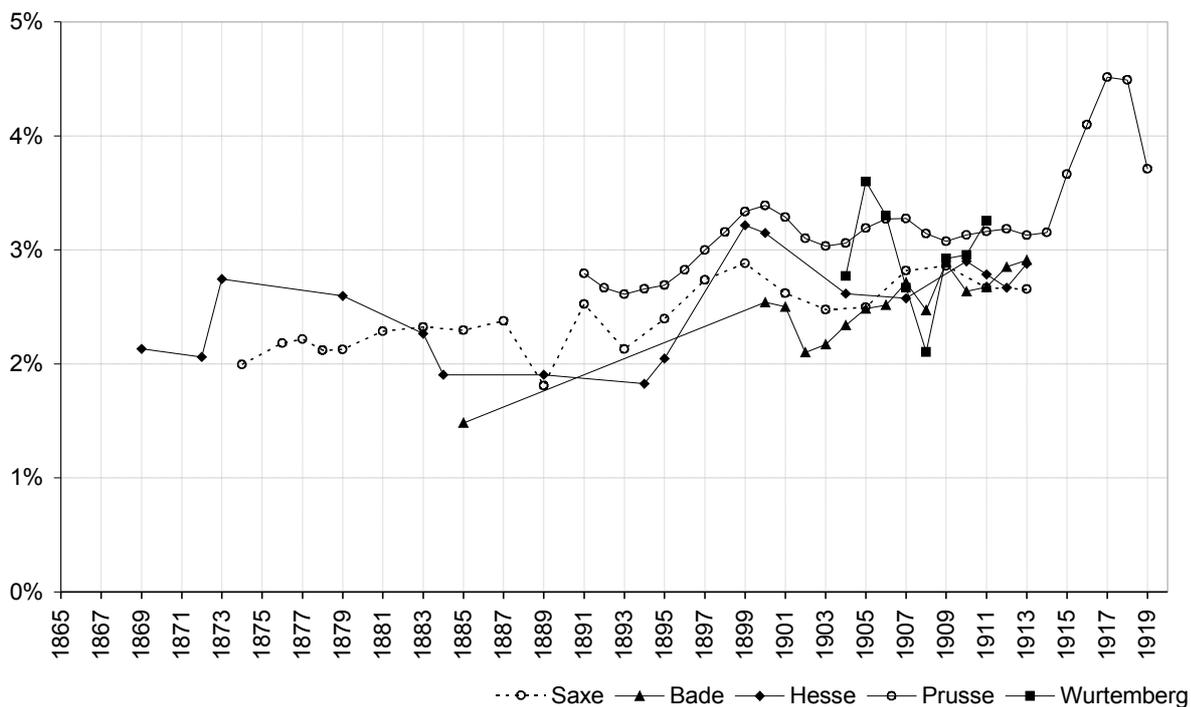


**Figure II-22: Hauts revenus : évolution du second vingtile avant 1918**

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)



**Figure II-23 :** Hauts revenus : évolution du centile supérieur avant 1918



**Figure II-24 :** Haut revenus : évolution du 0,01% supérieur de la distribution avant 1918

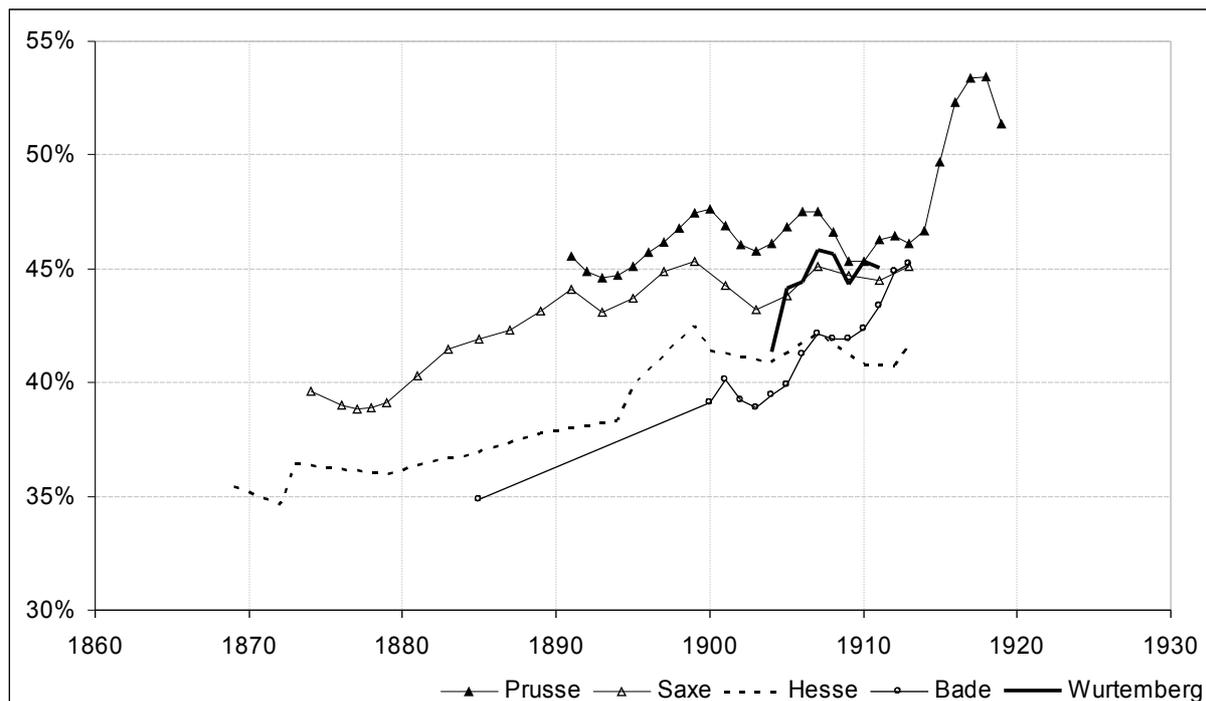


Figure II-25 : Hauts revenus : part de P99/100 dans P90/100

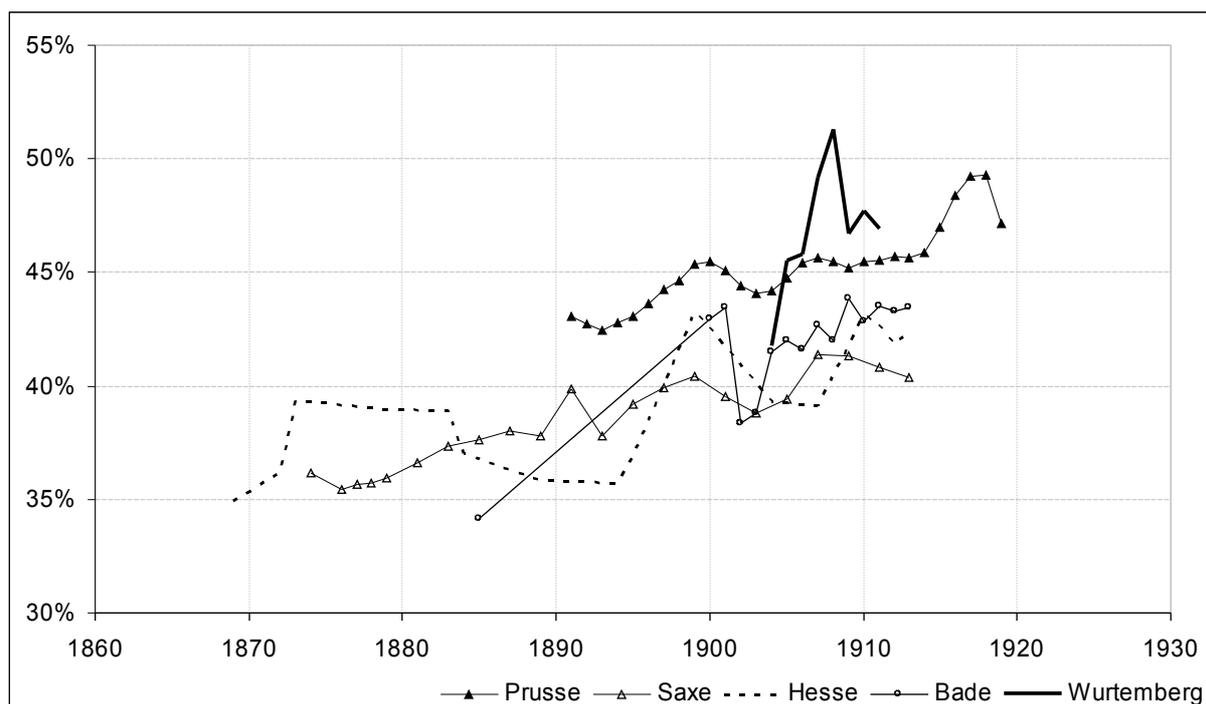


Figure II-26 : Hauts revenus : part de P99,9-100 dans P99-100

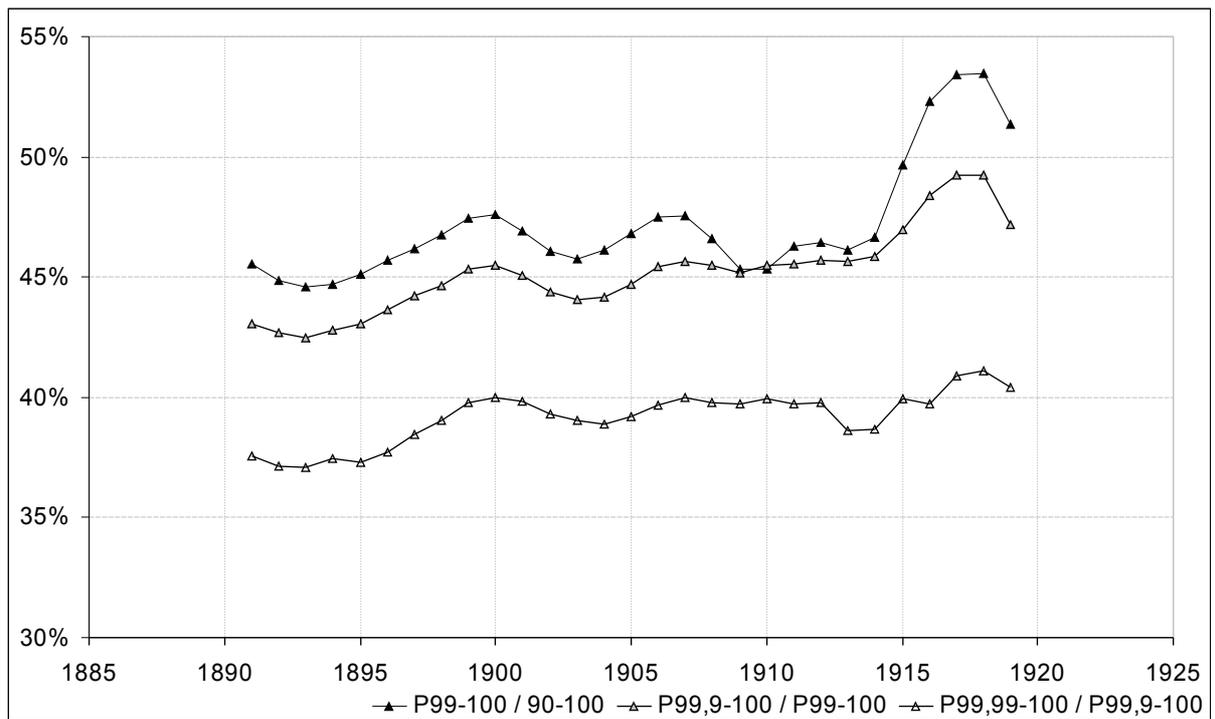


Figure II-27 : Profil du haut de la distribution des revenus en Prusse avant 1918

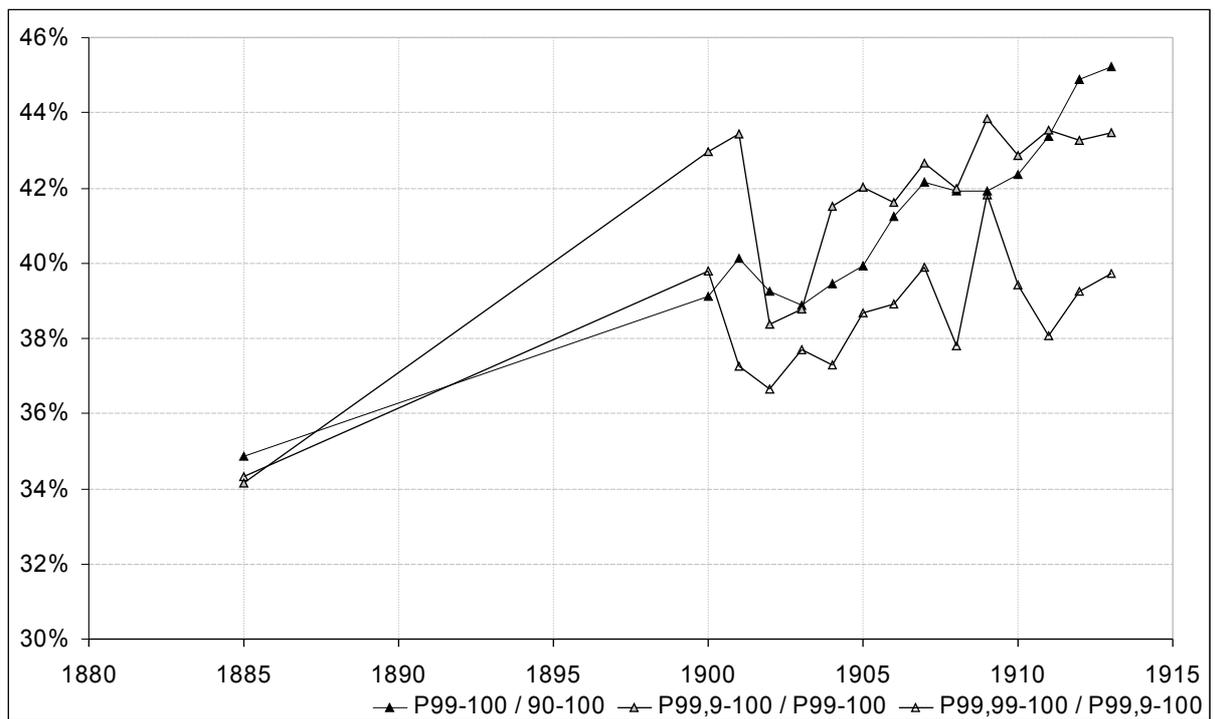
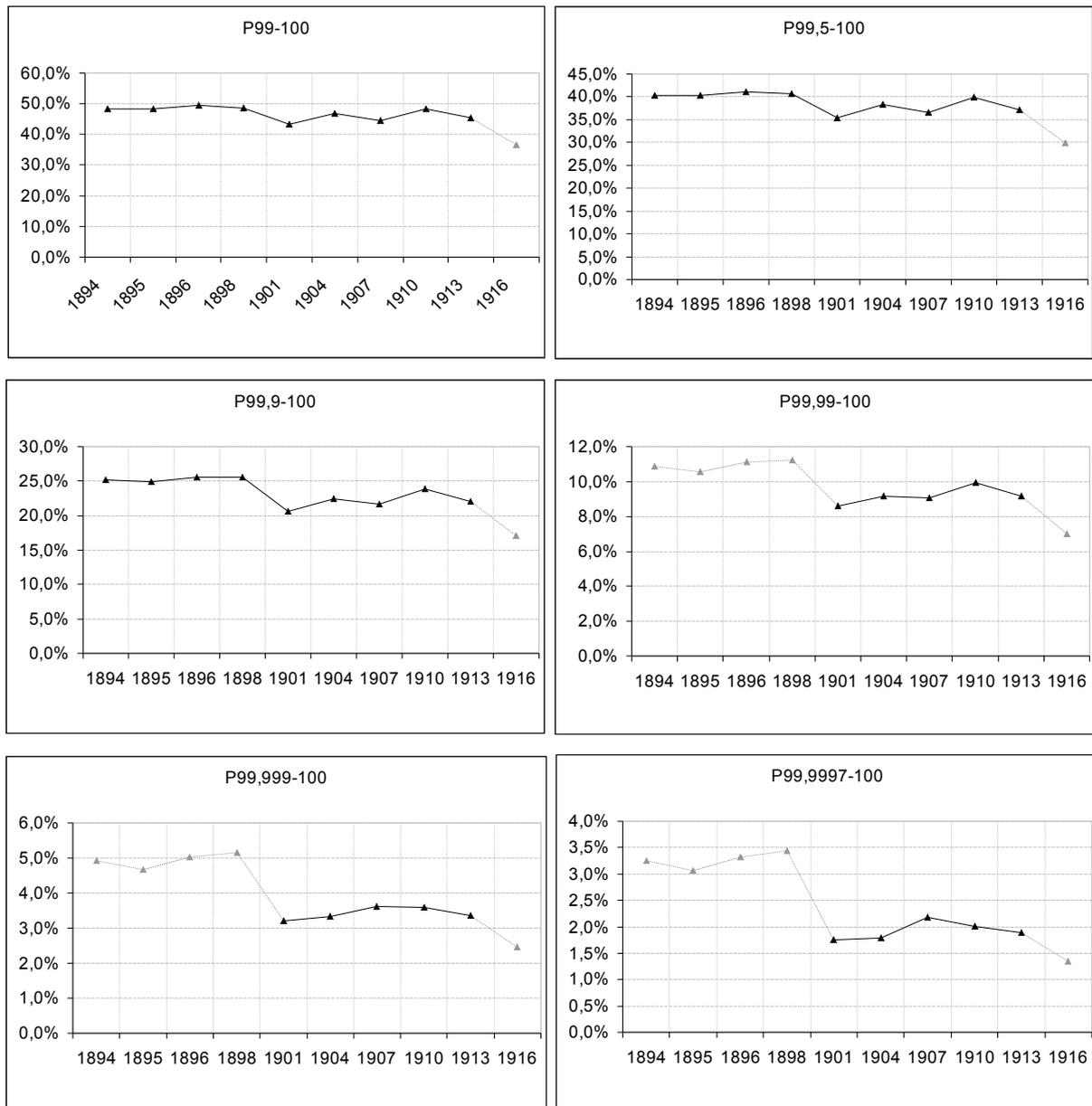


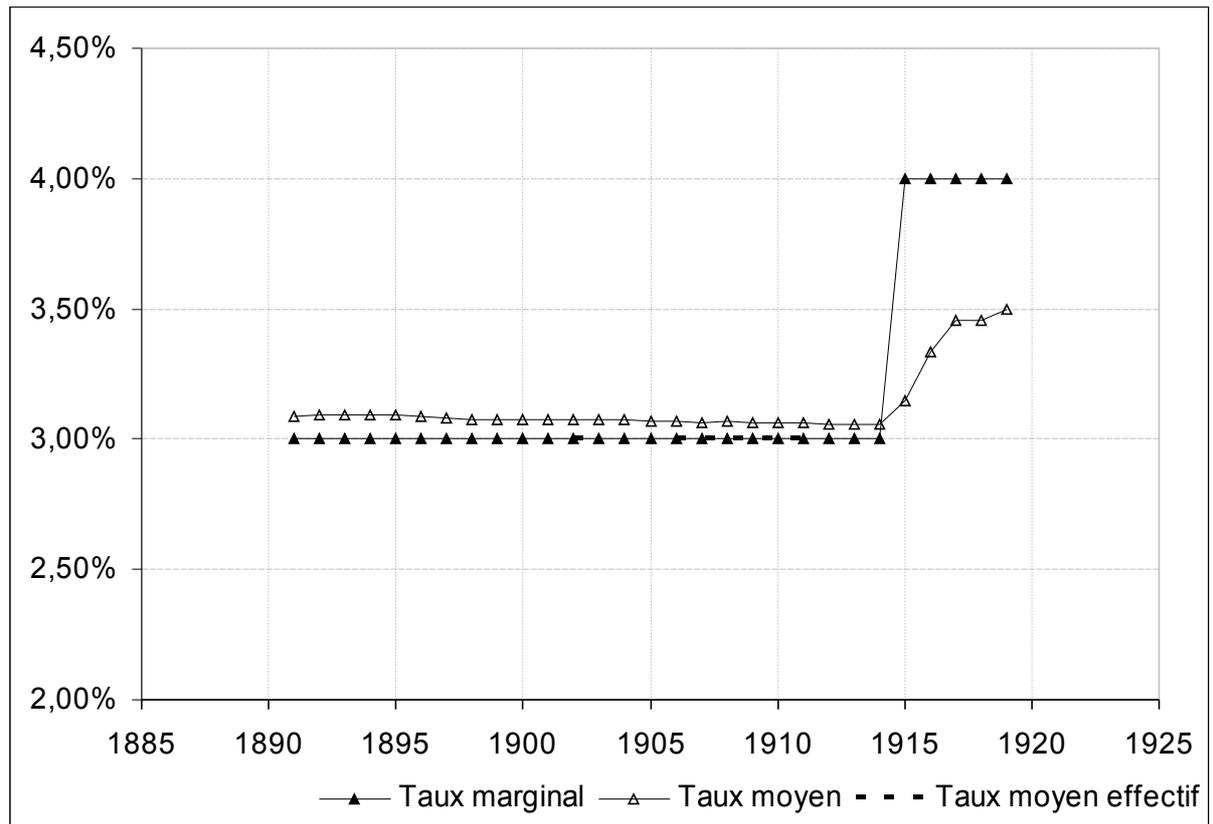
Figure II-28 : Profil du haut de la distribution des revenus en Bade avant 1918

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)



**Figure II-29** :Distribution des hauts patrimoines en Prusse

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)



**Figure II-30** :Taux d'imposition sur le revenu en Prusse au niveau moyen P99-100 avant 1918

## Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

	P90	P95	P98,5	P99	P99,5	P99,9	P90-100	P95-100	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P90-95	P95-99	P98,5-99,5	P99-99,5	P99,5-99,9
Prusse Orientale	3 540	9 791	35 477	49 051	81 983	249 268	30 738	55 679	118 093	156 418	249 801	716 641	5 797	30 494	52 239	63 034	133 091
Prusse Occidentale	3 216	8 591	33 615	47 528	80 560	238 765	28 755	52 339	114 012	151 167	239 755	671 609	5 171	27 633	51 141	62 579	131 791
Berlin	3 097	26 018	144 325	234 047	451 388	1 754 760	197 525	379 308	1 118 499	1 556 728	2 794 822	10 709 659	15 742	84 953	280 338	318 633	816 113
Brandebourg	7 310	24 669	72 659	102 877	189 005	616 030	75 039	122 646	308 255	420 607	704 483	2 265 994	27 433	48 156	110 141	136 731	314 105
Poméranie	5 063	16 237	49 094	67 056	114 446	411 479	47 084	85 198	210 761	287 052	494 899	1 655 765	8 970	34 735	68 691	79 205	204 683
Posnanie	3 446	7 610	27 218	38 367	68 180	255 167	27 753	50 485	123 380	168 773	286 774	956 604	5 022	20 913	41 683	50 771	119 317
Silésie	3 620	11 418	44 010	62 410	110 493	416 776	43 722	81 087	200 615	273 321	467 334	1 540 085	6 356	33 029	67 256	79 309	199 146
Saxe	10 705	31 766	85 542	117 154	195 052	609 837	77 450	126 822	307 544	408 278	668 166	2 086 255	28 078	56 459	127 233	148 389	313 643
Schleswig-Holstein	10 883	30 243	69 592	91 498	144 054	432 949	65 025	102 024	234 348	311 866	509 807	1 677 385	28 026	49 564	96 618	113 926	217 912
Hannovre	11 714	29 890	77 869	101 812	157 890	436 363	68 247	105 308	206 307	262 807	400 993	1 045 257	31 187	65 933	108 964	124 620	239 927
Westphalie	5 648	18 255	54 772	78 129	133 260	422 616	48 056	86 062	212 546	286 331	457 970	1 452 139	10 050	35 995	89 835	114 692	209 428
Hesse-Nassau	10 885	30 385	103 065	155 266	291 981	1 071 454	119 474	212 214	583 621	812 613	1 397 508	4 817 687	26 734	62 115	176 678	227 717	542 464
Rhénanie	6 944	19 926	66 615	99 979	186 567	687 204	76 998	142 402	394 453	551 153	968 394	3 534 870	11 594	40 214	107 482	133 912	326 776
Prusse total	6 048	20 600	64 572	91 963	164 967	580 422	71 454	121 311	312 273	430 139	738 568	2 547 915	21 597	44 104	99 126	121 710	286 231

**Tableau II-5:** différences régionales ; distribution des patrimoine en Prusse 1894

1908									
Tranches de revenu		Contribuables impôt sur le revenu	Contribuables impôt sur la fortune	dont villes					
0	900		19 171	9 694	50,6%				
900	3 000	5 284 090	1 048 430	391 558	37,3%	19,8%			
3 000	6 500	412 107	266 309	188 420	70,8%	64,6%			

Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

6 500	9 500	75 550	67 285	54 616	81,2%	89,1%			
9 500	30 500	83 241	79 777	66 971	83,9%	95,8%			
30 500	100 000	17 957	17 811	14 762	82,9%	99,2%			
100 000		3 796	3 787	3 086	81,5%	99,8%			
		5 876 741	1 502 570						
pas grand-chose d'autre de clair à utiliser à partir des Statistische Jahrbücher für den Preussischen Staat.									

**Tableau II-6** : différences villes-campagnes ; distribution des patrimoine en Prusse 1908

	P90	P95	P98,5	P99	P99,5	P99,9	P90-100	P95-100	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P90-95	P95-99	P98,5-99,5	P99-99,5	P99,5-99,9
1894	6 257	21 014	64 283	90 587	160 391	558 121	64 202	106 744	261 587	354 479	589 864	1 842 776	21 661	44 810	97 448	119 094	276 636
1904	6 180	20 885	66 984	96 253	173 873	621 888	68 255	115 497	291 365	397 170	666 928	2 126 891	21 014	45 079	103 583	127 411	301 938
1913	8 295	25 531	77 276	109 575	194 232	675 586	75 234	127 333	318 394	429 508	715 922	2 265 162	23 134	51 790	119 630	143 094	328 612
part villes	P90-100	P95-100	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100											
1894	45,2%	50,2%	64,0%	68,9%	73,5%	74,5%		45,2%	48,4%	46,3%	25,3%						
1904	48,4%	53,7%	67,0%	71,7%	75,2%	75,8%		50,2%	53,7%	53,3%	35,2%						
1913	46,3%	53,3%	65,8%	71,5%	74,4%	73,1%		64,0%	67,0%	65,8%	54,9%						
								68,9%	71,7%	71,5%	60,0%						
								73,5%	75,2%	74,4%	68,7%						
en Hesse:	25,3%	35,2%	54,9%	60,0%	68,7%	72,0%		74,5%	75,8%	73,1%	72,0%						

**Tableau II-7** : différences régionales ; distribution des patrimoine en Prusse

Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

	1898			1901			1904		
	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total
<i>Kapitalvermögen</i>	20 820,21	4 770,20	25 590,41	23 235,80	5 552,46	28 788,26	26 161,17	6 510,58	32 671,75
<i>Grundvermögen</i>	14 890,12	10 288,64	25 178,76	17 312,22	10 936,15	28 248,37	19 596,32	12 050,97	31 647,29
<i>Gewerbliches Anlage und Betriebskapital</i>	8 371,56	1 331,68	9 703,24	9 034,15	1 435,23	10 469,38	9 458,12	1 625,12	11 083,24
<i>Wert der selbstständigen Rechte und Gerechtigkeit</i>	60,68	55,91	116,59	67,70	66,77	134,47	53,59	86,07	139,66
<b><i>Capital brut</i></b>	<b>44 142,57</b>	<b>16 446,43</b>	<b>60 589,00</b>	<b>49 649,87</b>	<b>17 990,61</b>	<b>67 640,48</b>	<b>55 269,2</b>	<b>20 272,74</b>	<b>75 541,94</b>
<i>Schulden</i>	8 432,65	3 796,89	12 229,54	10 207,24	4 211,17	14 418,41	11 944,68	4 811,25	16 755,93
<b><i>Capital net/imposable</i></b>	<b>35 709,92</b>	<b>12 649,54</b>	<b>48 359,46</b>	<b>39 442,63</b>	<b>13 779,44</b>	<b>53 222,07</b>	<b>43 324,52</b>	<b>15 461,49</b>	<b>58 786,01</b>
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1898			1901			1904		
	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total
<i>Kapitalvermögen</i>	<b>47,17%</b>	29,00%	42,24%	<b>46,80%</b>	30,86%	42,56%	<b>47,33%</b>	32,11%	43,25%
<i>Grundvermögen</i>	33,73%	62,56%	41,56%	34,87%	60,79%	41,76%	35,46%	59,44%	41,89%
<i>Gewerbliches Anlage und Betriebskapital</i>	18,96%	8,10%	16,01%	18,20%	7,98%	15,48%	17,11%	8,02%	14,67%

Chapitre II : L'Empire allemand et la Grande Guerre (1870-1918)

<i>Wert der selbstständigen Rechte und Gerechtigkeit</i>	0,14%	0,34%	0,19%	0,14%	0,37%	0,20%	0,10%	0,42%	0,18%
<i>Schulden</i>	19,10%	23,09%	20,18%	20,56%	23,41%	21,32%	21,61%	23,73%	22,18%
	73,84%	<b>26,16%</b>		74,11%	<b>25,89%</b>		73,70%	<b>26,30%</b>	
	1907			1910			1913		
	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total
<i>Kapitalvermögen</i>	30 444 244,90	7 608 763,40	38 053 008,30	33 899 589,15	9 033 638,70	42 933 227,85	39 170 836,58	11 567 479,40	50 738 315,98
<i>Grundvermögen</i>	21 887 148,30	13 330 374,90	35 217 523,20	24 139 438,53	15 486 694,45	39 626 132,98	26 042 766,83	18 663 844,40	44 706 611,23
<i>Gewerbliches Anlage und Betriebskapital</i>	10 355 198,60	1 740 505,10	12 095 703,70	11 395 418,90	2 078 914,18	13 474 333,08	11 118 875,00	2 272 687,48	13 391 562,48
<i>Wert der selbstständigen Rechte und Gerechtigkeit</i>	62 546,20	69 936,70	132 482,90	80 858,62	78 268,56	159 127,18	108 295,27	133 243,35	241 538,62
<b><i>Capital brut</i></b>	<b>62 749 138,00</b>	<b>22 749 580,10</b>	<b>85 498 718,10</b>	<b>69 515 305,18</b>	<b>26 677 515,90</b>	<b>96 192 821,08</b>	<b>76 440 773,68</b>	<b>32 637 254,63</b>	<b>109 078 028,31</b>
<i>Schulden</i>	13 796 953,00	5 295 935,90	19 092 888,90	15 383 289,37	6 298 369,50	21 681 658,87	17 565 147,92	7 916 566,10	25 481 714,02
<b><i>Capital net/imposable</i></b>	<b>48 952 185,00</b>	<b>17 453 644,20</b>	<b>66 405 829,20</b>	<b>54 132 015,81</b>	<b>20 379 146,40</b>	<b>74 511 162,21</b>	<b>94 890 308,61</b>	<b>24 720 688,53</b>	<b>119 610 997,14</b>

	0,00	0,00	0,00	0,02	-0,01	0,01	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00						
	1907			1910			1913		
	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total	Villes	Campagnes	Total
<i>Kapitalvermögen</i>	<b>48,52%</b>	33,45%	44,51%	<b>48,77%</b>	33,86%	44,63%	<b>51,24%</b>	35,44%	46,52%
<i>Grundvermögen</i>	34,88%	58,60%	41,19%	34,73%	58,05%	41,19%	34,07%	57,19%	40,99%
<i>Gewerbliches Anlage und Betriebskapital</i>	16,50%	7,65%	14,15%	16,39%	7,79%	14,01%	14,55%	6,96%	12,28%
<i>Wert der selbstständigen Rechte und Gerechtigkeit</i>	0,10%	0,31%	0,15%	0,12%	0,29%	0,17%	0,14%	0,41%	0,22%
<i>Schulden</i>	21,99%	23,28%	22,33%	22,13%	23,61%	22,54%	22,98%	24,26%	23,36%
	73,72%	<b>26,28%</b>		72,65%	<b>27,35%</b>		79,33%	<b>20,67%</b>	

Tableau II-8 : composition globale du patrimoine en Prusse

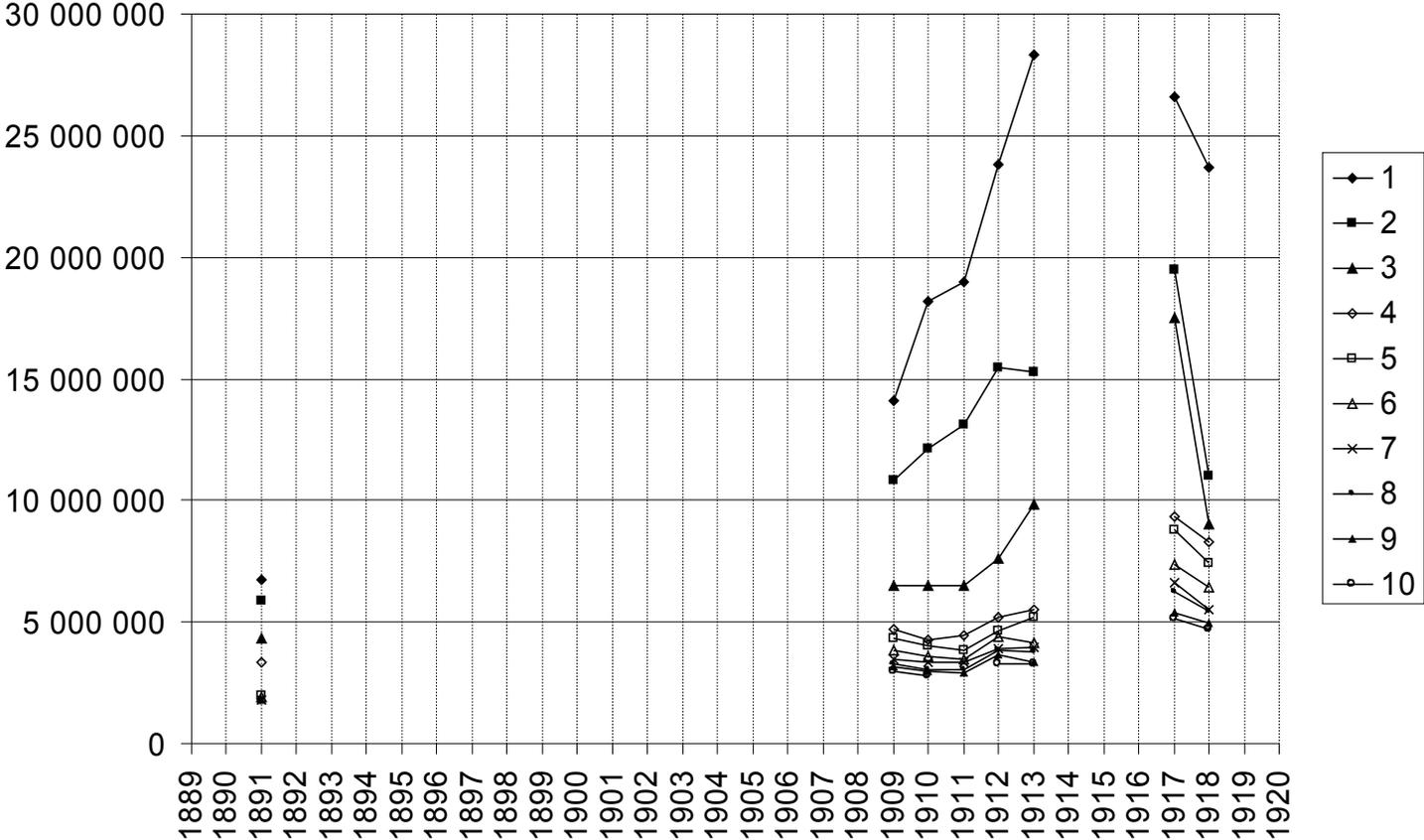


Figure II-31 : Panel des 10 plus grosses fortunes prussiennes 1891-1919.

## Chapitre III.

### Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

La défaite de la Première Guerre mondiale et le Traité de Versailles ont constitué pour l'Allemagne un choc avant tout territorial et démographique (6,5M d'habitants soit un dixième de la population d'avant guerre). Le territoire de l'Empire allemand de 1914 a en effet été significativement réduit au cours des années qui ont suivi la défaite de 1918.

Le Traité de Versailles entérina la perte de l'Alsace-Moselle (au profit de la France), des comtés d'Eupen et Malmedy (au profit de la Belgique), de la Prusse-Occidentale et de la Posnanie (au profit de la Pologne)<sup>38</sup>. La région de Memel (aujourd'hui Klaipeda) au nord-est de la Prusse Orientale a par ailleurs été rattachée à la Lituanie. Un référendum en 1921 conduisit au maintien de la majeure partie de la Haute-Silésie dans l'Empire mais au prix d'un abandon à la Pologne de la région hautement industrialisée de Kattowitz.

Enfin, la souveraineté de l'Allemagne sur la Sarre était suspendue pour vingt années et la rive gauche (sud-ouest) du Rhin était occupée par les alliés.

La part de la Prusse Occidentale et de la Posnanie dans le revenu national était en 1913 de 6%. La perte de la région de Kattowitz pourrait avoir été plus douloureuse économiquement, le revenu de la Silésie (dans son ensemble) en 1913 représentant environ près de 11% du revenu national.

La période qui s'ouvre avec la fin de la Première Guerre mondiale en Allemagne constitue la période la plus troublée politiquement mais aussi économiquement de l'histoire du pays sur l'ensemble de la période que nous étudions dans ce travail.

Les changements de régime politique, avec l'avènement de la République de Weimar, puis l'affirmation et la chute du IIIe Reich ont eu une importance massive sur les mécanismes à l'œuvre dans la formation des inégalités de revenu et de patrimoines, via les modifications des impôts en place (voir aussi chapitre 1) mais également au travers de la conduite de la politique économique mise en œuvre tant sous Weimar que, surtout, après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, dans un contexte où le rôle de l'Etat alla croissant à l'approche de la guerre.

---

<sup>38</sup>Plus précisément, les provinces de Posnanie de Prusse Orientale d'avant guerre, qui était constituées respectivement des cantons de Bromberg et Posen, et de ceux de Danzig (aujourd'hui Gansk) et de Marienwerder ont disparu à la suite du Traité de Versailles. Les portions (très limitées) de ces quatre cantons qui n'ont pas été rattachés à la Pologne ont été regroupés en un canton de Schneidemühl à l'Ouest (province du *Grenzmark Posen-Westpreussen*) et de Prusse Occidentale à l'est rattachée à la Prusse Orientale (voir carte : l'Allemagne n'est à partir de 1918 plus un ensemble connexe).

Mais au-delà des facteurs qui ont modelé la distribution des revenus et des patrimoines et qui trouvent leur origine dans l'histoire politique tourmentée de l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres, l'évolution des inégalités sous Weimar puis durant le Troisième Reich a également été déterminée par les chocs économiques majeurs qu'ont constitué d'abord l'épisode d'hyperinflation du début des années 1920, ensuite la crise et la grande dépression, qui ont touché l'Allemagne plus tôt et plus durement que la France, avec les conséquences que l'on sait sur la stabilité de la jeune démocratie de Weimar.

Dans ces conditions, les ambitions d'une étude économique de la formation des inégalités et de la dynamique d'accumulation du capital qui sous tend la concentration de la distribution des revenus doivent être précisées. En effet, la période 1919-1945 voire la période 1914-1948 n'a connu sur 38 années que 4 années de régime économique « normal » comparable aux périodes qui ont précédé ou suivi. La période s'ouvre et se clôt en effet par une guerre au cours de laquelle, à des degrés différents mais de manière nette dans les deux cas, la mise en place d'une économie de guerre dirigée a constitué un choc important sur l'économie et notamment sur le secteur industriel qui constitue le socle capitaliste auquel s'adosent à cette époque les hauts revenus en Allemagne. Le financement des deux guerres par l'Etat donne lieu dans les deux cas à une déstabilisation complète du système financier qui n'apparaît qu'après la défaite et nécessite plusieurs années de purge (voir chapitre suivant pour la réforme de 1948 qui constitua, dans un contexte politique différent certes, un progrès notable par rapport à l'après Première Guerre mondiale). Finalement 1914-1918-1924 et 1938-1945-1948 constituent deux motifs à bien des égards comparables dans l'histoire économique du siècle en Allemagne, avec, comme nous allons le voir, des effets à bien des égards similaires sur la distribution des revenus et des patrimoines dans le pays.

Entre ces deux épisodes, la période 1924-1938 est marquée par quatre années de crise entre 1929 et 1933, suivies de cinq années de mise au pas du pays et de l'économie par les nazis, les préparant pour la guerre à venir.

Au total le nombre d'années au cours desquelles le libre jeu d'une dynamique d'accumulation du capital a pu se déployer, qui pourrait expliquer les évolutions que l'on observe est extrêmement réduit. Or les mécanismes à l'œuvre qui permettent de rendre compte de l'évolution jointe de la distribution des patrimoines et des revenus se développent sur des périodes de temps longues et il serait illusoire d'espérer pouvoir les mettre en évidence sur une fenêtre aussi étroite. Qui plus est, face aux chocs exogènes majeurs que nous venons d'évoquer, la dynamique progressive d'accumulation du capital pourrait très bien n'avoir constitué qu'un mécanisme de second ordre dans la formation des inégalités à cette époque en Allemagne.

Enfin, comme nous le détaillons dans les annexes à ce chapitre, les difficultés méthodologiques auxquelles nous sommes confrontés à cette période pour estimer nos séries rendent la tâche d'autant plus ardue.

Au total donc, l'étude de l'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines dans l'Entre-deux-guerres en Allemagne constitue un sorte de parenthèse dans notre

analyse de la dynamique d'accumulation du capital : les phénomènes économiques qui nous intéressent passent en effet au second plan, alors que les chocs exogènes priment sans doute dans le modelage des distributions.

Pourquoi dans ces conditions ne pas faire l'économie de l'étude ardue d'une époque tourmentée qui n'apporte peut-être pas grand-chose à notre connaissance de la dynamique des revenus ? D'une part car, comme nous le montrons au chapitre suivant, les trajectoires d'évolution des hauts revenus sont *a priori* dépendantes d'un point de départ (en termes de distribution du patrimoine notamment) et que l'étude de l'Entre-deux-guerres rend intelligible le point de départ de la trajectoire après 1945. Ensuite et surtout car la mise en évidence des tendances à l'œuvre dans l'Entre-deux-guerres en Allemagne en matière d'inégalités de revenus jette une lumière neuve sur un certain nombre de débats d'histoire économique de l'Allemagne nazie, au premier rang duquel celui de savoir dans quelle mesure le Troisième Reich a acheté le soutien de ses sujets par une politique redistributive progressive.

### **III.1. Les hauts revenus et hauts patrimoines dans l'Entre-deux guerres**

Le lendemain de la Première Guerre mondiale et des années d'hyperinflation constituent le minimum séculaire des hauts revenus et des hauts patrimoines en Allemagne. Malheureusement, il est difficile de connaître la chronologie de cet effondrement. Les données sur les revenus en Prusse pendant la guerre laissent cependant penser que tout au moins les premières années de celles-ci ont plutôt eu un effet de concentration des hauts revenus. Ce phénomène est cohérent avec la militarisation progressive de l'économie au profit de l'élite économique et militaire de l'Empire allemand. L'effondrement serait plutôt le fait de l'inflation puis de l'hyperinflation des années 1920-1924. L'histoire des années de l'Entre-deux-guerres est celle, après la crise de 1929, dont les effets de réduction des inégalités reflètent et le caractère procyclique des hauts revenus, et la part importante du capital financier dans les hauts patrimoines, de la reconstitution partielle des niveaux d'avant 1914, concomitante avec l'arrivée au pouvoir des nazis. Celle-ci s'observe surtout sur les revenus, et pas sur les patrimoines (ce qui est naturel, car la dynamique d'accumulation met du temps. Mais vu le point d'arrivée en 1950, on peut imaginer qu'elle a joué à la fin des années 1930 et au début des années 1940; malheureusement cette période n'est pas documentée).

#### **III.1.1. L'impact complexe des années d'inflation (1920-1924)**

L'inflation est l'évènement fondateur pour comprendre la trajectoire des inégalités de revenu et de patrimoine sur le siècle en Allemagne. Toutefois elle pose problème : si la destruction de la classe des rentiers est aisément compréhensible, qu'en est-il des détenteurs de capital physique qui ont pu profiter de l'hyperinflation pour investir à coût nul ?

L'effet des années d'inflation de 1920 à 1924 sur les hauts revenus (et sur l'ensemble de la distribution en général) est une question assez controversée de l'histoire économique allemande. Si l'hyperinflation de l'année 1923 a constitué un traumatisme économique mais aussi psychologique collectif, qui a pesé sur les choix de politique économique des gouvernements allemands dans les années trente et jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il n'en reste pas moins que les années d'«instabilité inflationniste» de 1920 à 1922 ont probablement eu un effet globalement positif sur l'économie allemande. Dans un contexte de crise économique mondiale, il semble en effet que l'inflation, sciemment encouragée par les premiers gouvernements de la République de Weimar, ait permis la reconversion de l'économie de guerre et la démobilisation dans des conditions relativement favorables. Il convient de garder à l'esprit que les contemporains avaient une expérience extrêmement limitée de l'inflation : ainsi, et les agents économiques (les syndicats notamment) et les produits financiers (rentes etc.) ne prenaient pas en compte la possibilité d'un tel phénomène. A court terme, le gouvernement du Reich n'hésita donc pas, pour financer la démobilisation dans un contexte politique troublé, à exercer son droit de seigneurage sur la monnaie.

L'effet de cette politique sur la distribution des revenus est ambiguë et nos séries ne nous permettent pas de mettre en évidence de tendance marquée. Pour les fractiles supérieurs de la distribution des revenus (P99,9-100 et au delà), la situation semble s'être légèrement dégradée en termes réels. En dessous, les niveaux réels comme le poids dans le revenu total des fractiles a sensiblement augmenté (de moins en moins nettement lorsque l'on monte dans les fractiles supérieurs). Par ailleurs, la littérature (Holtfrerich, 1980 par exemple) est elle-même assez contradictoire sur le sujet. Holtfrerich penche pour une forte baisse des très hauts revenus au profit de ceux de la classe moyenne supérieure (*i.e.* jusqu'à 10.000 M. annuels, soit P99 environ, ce qui est parfaitement cohérent avec nos résultats, (voir Holtfrerich (1980), p.271 et suivantes). Cependant, la période englobée dans l'appréciation de Holtfrerich (1913-1928) ne permet pas de faire la distinction entre l'effet de la guerre et celui de la période 1920-1925. Cette approche est néanmoins cohérente avec l'approche de l'ouvrage, qui suppose qu'il n'y a eu qu'une seule grande période d'inflation de 1914 à 1924. Toutefois, en ce qui concerne l'évolution de la distribution des revenus, on peut douter de la pertinence d'une telle périodisation. Pour Peukert, en revanche, il n'y a pas eu de bouleversement fondamental de la distribution au cours de l'inflation mais seulement une réorganisation à l'intérieur des différents niveaux de revenu. Ainsi, si les industriels ont profité jusqu'au bout de l'inflation qui a finalement éteint leurs dettes, les rentiers et détenteurs de revenus nominaux de capitaux ont été complètement ruinés. De même, à l'intérieur de la «classe moyenne» (P90-95), les situations ont varié entre commerçants aisés que le marché noir a fait prospérer et bourgeoisie de rentiers et de fonctionnaires dont la situation s'est sensiblement dégradée. La connaissance de l'évolution de la composition des revenus au cours de la période fait ici cruellement défaut pour affiner l'analyse.

Cette confiance ébranlée ne semble pas non plus avoir été raffermie par la stabilisation décevante qui eut lieu après 1925.

### III.1.2. La stabilisation de 1924 : étiage séculaire pour les hauts revenus

Après la stabilisation, les années qui précédèrent la crise ont vu une reconstitution progressive des hauts patrimoines, alors que les hauts revenus restaient eux relativement stables (en part).

La seconde moitié des années vingt constitue la partie centrale de la République de Weimar, la seule où celle-ci connut simultanément une vie politique démocratique relativement stable et une croissance économique régulière (bien que lente). Toutefois, cette période, marquée par la fin de l'inflation, fit apparaître un conflit exacerbé sur la redistribution des maigres fruits de la croissance entre patronat et syndicats. En effet, dans le contexte troublé de la défaite, les syndicats avaient réussi à lier le patronat dans un essai de corporatisme, la «Communauté Centrale du Travail» (*Zentralarbeitsgemeinschaft, ZAG*), qui devait permettre de maintenir les acquis obtenus pendant la guerre. L'Etat, qui s'était doté d'une Constitution «sociale», était une pièce vitale de ce dispositif, puisque la pratique d'arbitrage, issue de la période de démobilisation, devint après 1923 une pratique systématique.

Dès 1925, il apparut cependant que la ZAG n'était plus viable en temps de stabilité monétaire: face aux industriels qui ne pouvaient plus répercuter discrètement leurs coûts sur les prix et à l'Etat qui n'avait plus les moyens de financer une politique sociale généreuse, les syndicats se raidirent pour préserver leurs acquis (au premier rang desquels la journée de huit heures). Cette situation eut pour conséquence le discrédit croissant de l'Etat, dont les arbitrages systématiques encourageaient les positions intransigeantes de part et d'autre et ne satisfaisaient finalement personne. Les historiens de la période se sont livrés à une controverse acharnée sur l'importance de la rigidité à la baisse des salaires à cette époque, et son importance sur la faible croissance économique (notamment via des taux d'investissement historiquement faibles : de l'ordre de 10%). Cette «première controverse Borchardt» reste ouverte. Toutefois, les derniers tests économétriques (Ritschl, 1990) réalisés tendent à confirmer l'hypothèse de rigidité des salaires, à un niveau sensiblement supérieur à celui qui aurait dû prévaloir sur le marché. La mise en évidence du lien causal avec la faiblesse de l'investissement reste quant à elle à explorer.

Quoiqu'il en soit, l'évolution relativement morne des hauts revenus de 1925 à 1929 semble cohérente avec l'évolution institutionnelle esquissée ci-dessus. Cette évolution mérite cependant d'être affinée en tenant compte de la composition des revenus aux différents niveaux du dernier décile en 1928. Les «classes moyennes» et les «classes moyennes supérieures» (P90-95 et P95-99) percevaient en effet à cette époque des revenus principalement composés de salaires et ont vu leur poids dans le revenu total rester globalement stable (voire progresser légèrement). Le reste des hauts revenus étant composé principalement de revenus de capitaux mobiliers (20% pour P99.9-100) et de revenus industriels, commerciaux et de l'artisanat (45%), l'affrontement au sein de la ZAG évoqué plus haut peut raisonnablement être transposé en un affrontement entre hauts revenus (au-delà de P99) et classes populaires et moyennes salariées. Le fractile P99-99.5 constitue la transition des classes moyennes supérieures vers les élites

économiques capitalistes et entrepreneuriales. Ces classes moyennes supérieures constituaient à l'époque le seul secteur pacifié de la société allemande et donc le seul soutien de la République de Weimar vacillante. Ce soutien fut sévèrement ébranlé par la crise de 1929.

Il conviendrait, cela dit, d'estimer le rôle qu'a pu jouer dans ce contexte l'impôt sur le revenu, qui pour la première fois depuis sa mise en place, a pu fonctionner durablement avec un barème progressif. Quoi qu'il en soit, cette source de financement du «welfare state» de Weimar n'a pu qu'ajouter à la désaffection des élites économiques pour le régime.

### III.1.3. La crise de 1929 et la fin de la république de Weimar

La crise a eu un effet important et naturel sur les hauts patrimoines alors que l'effet sur les hauts revenus a été très hétérogène (déconcentration brutale par hausse de P90-99 et baisse de P99-100...).

Nous ne disposons pas des données nécessaires au suivi des hauts revenus durant la crise. Nous pouvons toutefois comparer le dernier point avant la crise (l'année 1929) avec la dernière année de crise, qui est aussi celle qui, en Allemagne, fut la plus terrible en termes de recul de la production (46 en 1932 contre 103 en 1929) et de niveau du chômage (5,6 millions, soit près 30% de la population active). La croissance du chômage et la question des moyens à mettre en œuvre pour financer son indemnisation dans un contexte de poids politique croissant (et parfois coordonné) du K.P.D.<sup>39</sup> et du N.S.D.A.P.<sup>40</sup> ont finalement conduit à la constitution d'un gouvernement minoritaire de droite, dirigé par Brüning en mars 1933. Celui-ci mit en place une politique déflationniste, décidée contre la majorité des députés du *Reichstag* à l'aide de décrets-lois. La République de Weimar démocratique cessa d'exister avec le cabinet Brüning.

La politique déflationniste mise en œuvre (augmentation des impôts, baisse autoritaire de certains prix, des salaires des fonctionnaires (de 23%), des salaires minimaux, des allocations chômage) a fait l'objet de la «seconde controverse Borchardt<sup>41</sup>». La question se pose en effet de savoir si une alternative expansionniste était réaliste dans le contexte politique de l'époque.

Si la crise des années 1930-1932 a touché durement les classes populaires et moyennes à cause du chômage de masse qu'elle a engendré, les hauts revenus ont également eu à souffrir des mesures autoritaires prises par l'Etat dans un contexte

---

<sup>39</sup>*Kommunistische Partei Deutschlands*, parti communiste allemand

<sup>40</sup>*Nationalsozialistische Arbeiterpartei Deutschlands*, parti nazi.

<sup>41</sup>Borchardt soutient que non. Holtfrerich, par exemple, tente de soutenir le contraire. L'exposé des termes du débat dépasse le cadre de ce travail, toutefois, la question de la nécessité de la politique déflationniste de Brüning (et surtout de sa perception comme telle à l'époque) n'est pas anodine pour étudier le contexte dans lequel les élites économiques allemandes se sont définitivement détournées de la République de Weimar, qui n'avait plus rien de démocratique mais ne s'engageait cependant pas dans la voie du rétablissement de leurs revenus.

économique extrêmement difficile (baisse des prix du charbon de 7% par décret en septembre 1931 par exemple, alors que le cours venait de baisser de près de 10%). L'augmentation de la pression fiscale par la mise en place de nombreux suppléments d'impôt pesa sans doute sensiblement sur les hauts revenus et mériterait d'être finement étudiée en fonction des fractiles<sup>42</sup>

Les séries des parts des revenus moyens des différents fractiles montrent une évolution très variée à l'intérieur du décile supérieur de la distribution. Si tous les niveaux réels ont été affectés à la baisse par la crise, il n'en va pas de même pour le poids des différents fractiles dans le revenu total. Celui-ci avait en effet énormément baissé à cause de l'augmentation rapide du chômage. Il faut avant tout remarquer que la structure des revenus en 1932 était complètement bouleversée par rapport à 1929. Près de 4 millions de contribuables (le supplément de chômeurs) étaient sortis des statistiques de l'impôt sur le revenu entre les deux dates et tous les seuils des fractiles ont été sensiblement abaissés. En conséquence de la crise, et malgré la politique déflationniste, les salaires ont beaucoup mieux résisté que les bénéfices industriels et commerciaux et les revenus de l'artisanat, qui se sont effondrés à tel point qu'en 1932, la part des salaires dans les revenus du fractile P99.9-100 était supérieure à celle des revenus du commerce de l'artisanat et de l'industrie. Dans ces conditions, les classes moyennes et moyennes supérieures ont plutôt mieux résisté à la déflation (leur part du revenu total a même augmenté) alors que les revenus du dernier centile se sont effondrés, et ce d'autant plus que l'on montait dans la distribution. Cet effondrement confirmait l'incapacité du régime de Weimar à promouvoir un retour des revenus de l'avant 1913. Il allait en être tout autrement avec l'arrivée des nazis au pouvoir.

### **III.1.4.L'avènement des entrepreneurs nazis ?**

La crise a eu un effet important et naturel sur les hauts patrimoines alors que l'effet sur les hauts revenus a été très hétérogène (déconcentration brutale par hausse de P90-99 et baisse de P99-100...). Financement de l'industrie par le système des bons MEFO, secteurs et tailles d'entreprises concernées (Spoerer). La distribution des salaires de juifs illustre l'effet des lois de Nuremberg avant que l'impôt lui-même ne soit mis au service d'une politique raciste. Explosion des hauts revenus avec les nazis ; réfutation de la thèse de Goetz Aly et du caractère égalitaire du régime.

#### **III.1.4.1.La Machtstabilisierung et le retour au plein emploi**

Durant la première période, le pouvoir de Hitler était encore indécis et le retour au plein emploi constituait une priorité absolue sur le plan économique et même politique pour les nazis. A cette époque, tous les revenus ont également augmenté (le revenu moyen de P99.99-P100 rapporté au revenu moyen n'a pas augmenté par exemple

---

<sup>42</sup>Le fait que ces impôts n'aient pas été systématiquement enregistrés avec l'impôt sur le revenu rend cette étude difficile avec les seules sources utilisées ici.

jusqu'en 1934). La politique expansionniste nazie, d'abord fondée sur des grands travaux civils et synchronisée avec une amélioration de la conjoncture mondiale à permis une baisse massive et rapide du chômage. Dès 1934, les revenus moyens aux différents niveaux du dernier décile avaient retrouvé leur niveau de 1929 ou étaient en passe de le faire. Par ailleurs, la composition des revenus était redevenue «normale» (baisse de la part des salaires et hausse de celle des bénéfices commerciaux et industriels au delà de P99). Le retard des très hauts revenus dans ce retour à la normale (les revenus moyens de P90-95 et P95-99 avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise en 1934; les fractiles supérieurs ne les ont retrouvé qu'à partir de 1935) illustre la façon dont la crise avait contracté la distribution. De plus, les baisses d'impôt immédiates (quoi qu'assez limitées en fait) ont eu un effet moins net que la politique budgétaire expansionniste, qui n'a pas autant affecté le sommet de la distribution que les fractiles immédiatement inférieurs au départ lorsque les premiers grands travaux ont principalement été consacrés à la *Reichsbahn*<sup>43</sup> (fameuses constructions d'autoroutes).

Toutefois la dispersion alla rapidement grandissant à partir de 1935 et les inégalités se firent de plus en plus nettes à l'intérieur du dernier décile.

#### III.1.4.2. Réarmement et rétablissement des hauts revenus

Après la «Nuit des longs couteaux» (30 juin 1934), qui clôt la «mise au pas» (*Gleichschaltung*) du pays, les très hauts revenus (jusqu'à P99-100) se mirent à augmenter beaucoup plus rapidement que le revenu moyen et retrouvèrent en 1938 leurs niveaux de 1913 (ils ne retrouvèrent toutefois pas leur part du revenu total de l'époque). Cette évolution semble liée à la réorientation de la politique économique des nazis. D'une part, le réarmement fut déclaré priorité nationale (*Wehrhaftmachung*, «mise en situation de pouvoir se défendre» du pays) et d'autre part la consommation intérieure fut sévèrement bridée par une politique de blocage des salaires mise en œuvre dès le plein emploi retrouvé<sup>44</sup>. Si cette politique fut globalement dommageable aux classes moyennes (le revenu moyen et la part dans le revenu total de P90-95 amorça une baisse entre 1934 et 1936), elle fut éminemment profitable aux industriels qui étaient partie prenante dans le réarmement. Le réarmement fut financé par une monnaie parallèle, les bonds M.E.F.O<sup>45</sup> distribués aux industriels et qui leur permettaient d'acheter les matières premières. L'augmentation fulgurante des très hauts revenus est donc probablement attribuable à la hausse des bénéfices industriels. L'étude de la composition de revenus, affinée par les données par branche confirme cette hypothèse (par exemple, en 1936, dans la catégorie métallurgie, le montant par tête déclaré est de 276.000 RM. contre 3.451 RM. en 1929). La remontée spectaculaire des très hauts revenus est d'autant plus surprenante qu'en 1934 une loi fut votée qui

<sup>43</sup>Compagnie de chemins de fer du Reich.

<sup>44</sup>C'est en cela, que la politique expansionniste des nazis ne peut être qualifiée de keynésienne.

<sup>45</sup>Du nom de la société émettrice, la *Metallurgische Forschungsgesellschaft m.b.H.*. Il s'agissait de lettres de change d'une durée de validité de trois mois qui étaient immédiatement escomptables auprès de la Reichsbank. Les bons M.E.F.O. ont représenté dans les années 1930 jusqu'à 30% du financement du réarmement.

limitait strictement le versement de dividendes aux actionnaires par les S.A. et les S.A.R.L. conduisant à une accumulation importante de profits non distribués dans ces sociétés. Il faut donc sans doute voir dans la remontée des très hauts revenus entre 1934 et 1938, un phénomène lié à un type de capitalisme industriel particulier à l'Allemagne de cette époque, où de grosses entreprises, très encadrées dans leur production par un Etat totalitaire, restaient cependant entre les mains d'une toute petite élite économique qui a en quelques années tiré parti du réarmement et reconstitué ses revenus d'avant 1913.

Enfin, il ne faut sans doute pas sous-estimer que cette évolution a pu être renforcée par l'expropriation progressive de tous les Juifs allemands.

#### **III.1.4.3. Salaires et appartenance confessionnelle : les lois de Nuremberg dans les statistiques fiscales**

L'arrivée des nazis au pouvoir leur permit de mettre en place progressivement leur programme de persécution de la population juive d'Allemagne. Dès avril 1933 fut votée la loi sur la restauration du service public (*Gesetz zur Wiederherstellung des Berufsbeamtentums*). Cette loi expulsait les «non aryens» du service public (les décrets d'application de la loi tenaient pour juif toute personne ayant au moins un grand-parent de religion juive)<sup>46</sup>

Le début de la persécution systématique des Juifs est cependant constitué par les lois de Nuremberg<sup>47</sup>. Les cadres légaux étant posés, l'année 1936 marqua le début d'un déchaînement haineux de propagande antijuive orchestré par Goebbels et qui visait entre autres à encourager l'émigration et l'abandon par les Juifs allemands de leurs avoirs économiques (cette politique «incitative» déboucha après 1938 sur l'aryanisation forcée de l'économie, pure et simple expropriation des Juifs allemands). Or cet abandon progressif par les Juifs de leurs entreprises et de leurs emplois coïncide avec l'augmentation spectaculaire des hauts revenus que nous avons mis en évidence. Sans y voir un facteur explicatif de premier ordre, il nous a tout de même semblé pertinent d'exploiter les informations présentes dans les données fiscales et qui nous permettaient de suivre la dégradation de la situation économique des Juifs d'Allemagne au moment où le centile supérieur de la distribution reconstituait ses revenus.

---

<sup>46</sup>Le «paragraphe aryen» (*Arierparaph*) fut le modèle de décrets appliqués à des professions non fonctionnarisées, principalement les avocats. Moins de deux mois après l'arrivée des nazis au pouvoir, et bien que la position économique des Juifs restât intacte, c'en était déjà fait de leur égalité civile. En avril 1933 toujours, la loi sur les domaines fonciers (*Reichserbhofgesetz*) interdit aux Juifs d'être agriculteurs. Enfin, en octobre une loi (*Schriftleitergesetz*) obligea les journaux à renvoyer leurs rédacteurs en chef non aryens

<sup>47</sup>Il s'agissait de la loi pour la protection du sang et de l'honneur allemands (*Gesetz zum Schutz des deutschen Blutes und der deutschen Ehre*), qui interdisait mariage et relations sexuelles entre Juifs et «aryens», et de la loi sur la citoyenneté du Reich (*Reichsbürgergesetz*), qui institue une distinction entre les citoyens du Reich (*Reichsbürger*), statut réservé aux «aryens» et les sujets du Reich (*Staatsbürger*), nouveau statut des Juifs qui les privait de droits civiques.

Nous ne disposons malheureusement pas de données sur l'ensemble des revenus ventilés par appartenance confessionnelle, et nous ne pouvons donc pas, par exemple, estimer l'évolution de la part des différents groupes dans les fractiles de revenu. Cela dit, l'exploitation des données sur les salaires permet de se faire une idée assez précise de la tendance dès 1934.

Rappelons qu'il ne s'agit ici que de la partie des salaires enregistrés par le *LS*, c'est à dire que les salaires supérieurs à 8.000 RM. n'apparaissent pas dans le tableau. Il n'est donc pas question de calculer des fractiles de distribution. Toutefois, un certain nombre d'évolutions apparaissent clairement. D'abord le revenu moyen des Juifs a baissé (de plus de 30%) au cours de la période 1934-1936 au moment même où celui des Chrétiens augmentait. Ensuite, les taux d'imposition effectifs des Juifs ont énormément augmenté dans toutes les tranches entre les deux dates alors que ceux des Chrétiens ont diminué et ce à structure familiale constante entre les dates pour chaque groupe. Enfin, la distribution des effectifs des deux groupes a été complètement inversée au cours des deux années: les Juifs sont moins nombreux en 1936 qu'en 1934 dans les tranches de revenu élevées.

Au sein des salariés Juifs, la période 1934-1936 s'est ainsi caractérisée par un afflux de nouveaux salariés touchant de bas salaires, et une diminution du nombre des salariés aux traitements élevés. Cette évolution peut être liée à l'émigration sélective (les plus doués partent en premier, et ce sont aussi eux qui touchaient les plus gros salaires) mais aussi au déclassement des Juifs au sein de la main d'œuvre salariée.

### III.2. Conclusion

La période de l'entre-deux-guerres a donc vu une évolution des hauts revenus très heurtée et en grande partie déterminée par des facteurs politiques ou des chocs économiques exogènes. La période s'ouvre et se clôt par des épisodes qui ne sont pas documentés et dont nous ne pouvons qu'observer ex-post le résultat en matière d'inégalités de revenus ou de patrimoines.

La défaite de 1918, la révolution et les cinq premières années de la république de Weimar constituent une période aveugle qui laisse non documenté le détail des mécanismes qui ont conduit alors à l'effondrement le plus important du siècle en matière de poids des hauts revenus et patrimoines. Nous avons avancé des explications probables pour cette évolution mais il est clair que l'étude approfondie de l'effet redistributif de l'hyperinflation reste à faire tant cet épisode apparaît comme majeur dans la trajectoire d'évolution des hauts revenus au cours du siècle en Allemagne.

La guerre de 1939-1945 constitue elle aussi un point aveugle qui ne permet pas de savoir jusqu'où les évolutions mises en évidence pendant la première moitié du Troisième Reich se sont poursuivies, et subséquentement (voir chapitre suivant) quelle a été l'ampleur de l'effondrement qui a eu lieu avec la défaite et l'occupation. L'évolution observée avant la première guerre mondiale sur la période 1913-1919 incite en effet à ne pas exclure qu'une trajectoire heurtée ait peu avoir été suivie au-delà de 1938 où nos séries s'achèvent.

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

Entre ces deux tâches aveugles, nos séries illustrent et éclairent sous un jour nouveau l'enchaînement qui a conduit de la République de Weimar à la prise du pouvoir d'Hitler, à l'occasion des conséquences de la crise de 1929.

Finalement, la République de Weimar et sa politique redistributive qui se voulait progressiste semblent n'avoir convaincu ni les classes populaires ni les élites économiques et particulièrement industrielles après l'épisode désastreux de l'hyperinflation.

L'arrivée des nazis au pouvoir a été suivie d'un « rétablissement » économique célébré tous azimut à l'époque et qui a permis au pouvoir d'affirmer son emprise et de mettre au pas les oppositions avant le lancement du réarmement à partir de 1936. Quel rôle ont joué les élites économiques dans ces deux phases : ont-elles activement soutenu le régime ? Ont-elles simplement été séduites par les opportunités de profits formidables offertes ? Ou ont-elles été violentées par un pouvoir totalitaire ? Nos séries révèlent en tous cas l'ampleur de l'alliance d'intérêts objectifs entre capitalistes industriels et pouvoir nazi avant la deuxième Guerre mondiale.

Elles remettent notamment radicalement en cause une lecture « sociale » du Troisième Reich (par exemple suivant Aly, 2005) selon laquelle le régime hitlérien aurait acheté le soutien de la population en menant une politique redistributive. Si notre travail ne permet pas de juger des éventuels « bienfaits » matériels que le régime nazi a pu prodiguer à l'ensemble de la population avant et au début de la guerre (on ne peut exclure que des transferts en nature ou monétaires progressifs aient eu lieu dans le bas de la distribution, notamment à la faveur du retour du « plein » emploi après 1933), elles permettent en tous cas d'affirmer que, loin de toute cohérence avec la rhétorique anti-capitaliste développée par Hitler et ses acolytes avant et après leur arrivée au pouvoir, la prise du pouvoir a constitué le début d'une période de forts profits pour la partie de l'élite économique allemande qui travailla avec les nouveaux maîtres du pays. L'évaluation du prix à payer pour cette alliance dépasse le cadre de ce travail, mais il est clair que ces profits peuvent être lus comme la prime de risque qui permit aux entrepreneurs nazis de s'engager dans la préparation de la guerre sans états d'âme. Comme nous pouvons l'observer après 1945, la prime de risque n'a probablement pas été payée à la partie de la population qui porta *in fine* le gros du poids de la défaite de 1945 et surtout du financement insoutenable de la guerre totale, soldé par la réforme monétaire de 1948.

### III.3. Précisions sur les législations fiscales sur la période de l'entre deux guerres

#### III.3.1. L'impôt de Erzberger, 1920

**Principes généraux:** A la différence de l'impôt prussien, le nouvel impôt ne pesait que sur les personnes physiques, de nationalité allemande ou résidentes de façon prolongée en Allemagne (plus de 6 mois)<sup>48</sup>. L'imposition des personnes morales passe désormais par un nouvel impôt sur les sociétés (*Körperschaftsteuer*). Les exonérations à titre personnel (pour la noblesse) qui existaient dans l'impôt prussien furent supprimées.

En revanche, le principe d'imposition par *foyer fiscal* (*Haushaltbesteuerung*) fut maintenu (§ 17) ainsi que l'abattement forfaitaire d'un «revenu d'existence minimum» (*sfE*) : tous les individus disposant d'un revenu supérieur à 1.500 M. sont imposables<sup>49</sup>. Cette disposition a toutefois été supprimée par la loi de mars 1921 qui instaure des réductions d'impôt pour charge de famille à la place (cf. *infra*).

**Déductions :** il était possible de déduire du revenu fiscal les *Werbungskosten* (*Wk*) et un certain nombre de *Sonderleistungen* (*Sl*, nouveau nom des *Sonderausgaben* prussiennes), dépenses aux profits des églises, versements aux caisses de secours, aux syndicats professionnels etc.) (§13).

**Réductions pour situation de famille:** la loi de mars 1921 a introduit des réductions d'impôt pour personnes à charge, qui furent ensuite modifiées par les lois de décembre 1921 et juillet 1922<sup>50</sup>Ces juillet 1922<sup>51</sup>. Ces réductions ont compensé la suppression du *steuerfreies Existenzminimum*.

**Barèmes :** quatre barèmes se sont succédés avant que l'inflation ne vienne définitivement à bout du système fiscal (lois de mars 1920, mars 1921, décembre 1921 et juillet 1922).

---

<sup>48</sup>pour une présentation détaillée de ce premier impôt sur le revenu voir Ketterle (1994).

<sup>49</sup>Ce revenu minimum peut toutefois être augmenté de 500 M. par personne présente dans le foyer (voir 700 M. pour les jeunes de moins de 16 ans, si toutefois le revenu total ne dépasse pas 10.000M.)

<sup>50</sup> Réduction forfaitaire de 120M. par personne à charge si le revenu imposable total du foyer fiscal (R) est inférieur à 60.000M.; de 60 M. si 60.000 M. <R < 100.000 M. En décembre 1921, la réduction fut modifiée : 240 M. pour le contribuable et sa femme si R < 50.000 M.; 360 M. par enfant mineur si R < 200.000 M. En n, en avril 1922, les réductions deviennent les suivantes : 480 M. pour le contribuable et sa femme si R < 100.000 M.; 960 M. par enfant mineur à charge si R < 300.000 M.; 2.000 M. pour les contribuables de plus de 60 ans ou invalides si R < 50.000M.

<sup>51</sup>Réduction forfaitaire de 120M. par personne à charge si le revenu imposable total du foyer fiscal (R) est inférieur à 60.000M.; de 60 M. si 60.000 M. <R < 100.000 M. En décembre 1921, la réduction fut modifiée : 240 M. pour le contribuable et sa femme si R < 50.000 M.; 360 M. par enfant mineur si R < 200.000 M. En n, en avril 1922, les réductions deviennent les suivantes : 480 M. pour le contribuable et sa femme si R < 100.000 M.; 960 M. par enfant mineur à charge si R < 300.000 M.; 2.000 M. pour les contribuables de plus de 60 ans ou invalides si R < 50.000M.

**Cas particulier des salaires :** les revenus perçus sous forme de salaires mensuels<sup>52</sup> ou mensuels<sup>53</sup> ou journaliers voire hebdomadaires étaient imposés par une retenue sur salaires (*Steuerabzug vom Arbeitslohn* ou *Lohnsteuer*, dorénavant *LS*, par opposition au «reste» de l'impôt sur le revenu, *Einkommensteuer*, dorénavant *ES*).

Cette retenue sur les salaires était une disposition particulière de l'*ES*, dont les prescriptions générales demeuraient applicables. Toutefois, le barème d'imposition des salaires était particulier, notamment en raison du fait que nombre de salaires (en particulier les *Löhne*) étaient des salaires à la semaine ou à la journée. La loi de mars 1920 ne précisait pas le fonctionnement du *LS* et c'est la loi de juillet 1920 qui l'a mis en place en pratique.

Le *LS* touchait tous les salariés au dessus d'un seuil d'exonération établi par la loi de juillet 1920 et modifié par celle de mars 1921. De même que pour l'*ES* avant mars 1921, des rehaussements du seuil d'imposition étaient prévus pour personne à charge, et des déductions de *Wk* et de *Sl*. Cependant, tous ces seuils sont calculés sur une base journalière, hebdomadaire et mensuelle (et non annuelle comme pour l'*ES* général).

Alors que la retenue sur salaire avait été initialement conçue comme un paiement provisionnel de l'impôt sur le revenu auquel les salariés seraient soumis, la loi de juillet 1921 a détaché les deux impôts de fait, en établissant que les salariés ne seraient plus imposables au titre de l'impôt sur le revenu général, une fois acquittées leurs retenues sur salaires. Cette disposition ne s'applique cependant pas aux salaires élevés<sup>54</sup>.

Salaire	Seuil d'exonération (1920/1921)	Réhaussement (annuel) du seuil pour personne à charge (1920/1921)
Journalier	5/4 M	.1.5/2 M.
Hebdomadaire	30/24M	.10/12 M.
Mensuel	25/100 M. [?]	40/50 M.
Equivalent annuel	300/1.200 M	.—M.

Seuils d'exonération pour le *Lohnsteuer* d'après les lois de 1920 et 1921

<sup>52</sup> *Gehälter* pour les *Angestellten* (employés ayant un statut, une retraite etc.) et les *Beamten*, les fonctionnaires.

<sup>53</sup> *Gehälter* pour les *Angestellten* (employés ayant un statut, une retraite etc.) et les *Beamten*, les fonctionnaires.

<sup>54</sup> Cette mesure a conduit à la sortie du *LS* d'un grand nombre de contribuables après 1920.

Par ailleurs, la loi de juillet 1921 remplace les rehaussements de seuil d'imposition par des réductions d'impôt pour charges de famille. Ces réductions ont ensuite été modifiées par les lois de décembre 1921 et juillet 1922 et, à partir de 1923, furent mises à jour tous les mois pour suivre l'inflation (voir HautCom.(1925-1), pp.34-35). A la différence de l'ES, ces réductions semblent avoir continué de coexister avec le seuil d'imposition (*Existenzminimum*) jusqu'à la loi de juillet 1922.

Notons enfin que le taux du *LS* initialement proportionnel (10%) a été provisoirement progressif entre la loi de juillet 1920 et celle de mars 1921, pour les salaires dépassant 15.000M. annuels après déductions (voir Haut Com. (1925-1), p.31 pour le détail du barème).

**Autres précisions :** certains revenus du capital (intérêts notamment) étaient également soumis à un prélèvement à la source proportionnel de 10% : le *Steuerabzug vom Kapitalertrag*. L'imposition (*Veranlagung*) se fait grâce aux déclarations de revenus que tous les individus gagnant plus de 3.000 M. sont obligés de faire, ainsi qu'à l'aide des déclarations faites par les employeurs pour toute embauche de plus de deux mois.

Notons enfin que trois années fiscales (*Steuerabschnitt*) coexistent (la loi de 1925 à repris ce système qui n'a été simplifié qu'avec la réforme de 1934) : – pour les revenus de l'agriculture, l'année scalefiscale est l'année budgétaire (*Wirtschaftsjahr*): 1 juillet au 30 juin. – pour les artisans, commerçants et professions libérales qui tiennent des comptes (au sens du *Han-delsgesetzbuch*, Code du droit commercial allemand de l'époque), l'année fiscale dépend du livre de comptes. – pour tous les autres contribuables, l'année fiscale correspond à l'année civile Dans ces conditions, l'imposition peut avoir lieu soit dans la première moitié de l'année (*Frühjahrsabschnitt*) soit dans la seconde (*Herbstabschnitt*)<sup>55</sup>.

### III.3.2.L'impôt de 1925 et son évolution jusqu'en 1933

**Principes généraux :** l'impôt sur le revenu qu'instaure la loi d'août 1925 reste identique dans ses principes généraux à celui de 1920: imposition des personnes physiques et unité fiscale constituée par le foyer fiscal. Sont cependant dorénavant pleinement imposables (*unbeschränkt steuerpflichtig*) tous les résidents, indépendamment de leur nationalité (§2-5).

Comme en 1920, il existe une part du revenu non imposable (*sfE*) qui comprend toutes les indemnités des anciens combattants, invalides de guerre, compensation pour dommages de guerre; revenus liés aux décorations de guerre; versements des caisses maladie).

**Déductions :** comme en 1920 également, un certain nombre de déductions sont ensuite mis en place, qui diminuent encore le revenu imposable.

---

<sup>55</sup>Cette dichotomie de l'ensemble des années fiscales possibles a été utilisée pour certaines mesures de transition notamment en 1925-1926

1. des *Werbungskosten (Wk)* : tous frais professionnels : amortissements, habits, transports, loyers, impôts fonciers etc (§16).

2. des *Sonderleistungen (Sl)* : cotisations aux différentes assurances; dépenses de formation continue; le *Kirchensteuer* (impôt pour les églises) et toutes les cotisations aux associations professionnelles et aux caisses d'entraide de l'entreprise. La déduction peut ici être forfaitaire : 180 RM. en 1925 (240 en 1926 (loi de décembre 1925)); il est par ailleurs plafonné à 480 RM., plus 100 RM. pour une femme et chaque enfant mineur supplémentaire : (§17&51)

Un abattement forfaitaire est prévu (*steuerfreies Einkommen sfE*), d'un montant de 400 RM. (*Frühjahrsabschnitt*) (resp. 550 RM. pour les contribuables dont l'année fiscale imposable se termine au cours de la seconde moitié de l'année (*Herbstabschnitt*)) est par ailleurs opéré sur le revenu (cet abattement forfaitaire est immédiatement relevé à 600RM., puis 720RM. en décembre 1926). Il n'est possible que pour les individus dont le revenu est inférieur à 10.000 RM. toutefois (§52).

**Réductions pour situation de famille:** ces réductions (le *Kinderprivileg*) ont connu une modification importante au cours des deux premières années de fonctionnement de la nouvelle loi.

Les réductions d'impôts pour situation de famille telles qu'elles avaient été prévues par la loi de 1925 n'ont en effet pas été applicables immédiatement. Un décret d'application de février 1926 a précisé des modalités d'application des réductions pour situation de famille pour 1925.

A partir de 1926, par contre, les deux systèmes prévus par la loi de 1925 pouvaient être choisis :- réduction en part du revenu imposable (*prozentuale Abzüge*, qui favorise plutôt les hauts revenus) – augmentation de l'abattement forfaitaire (*feste Abzüge* : augmentation du *sfE*, qui favorise plutôt les bas revenus).

La loi d'août 1925 avait auparavant prévu le mécanisme d'augmentation de l'abattement forfaitaire suivant : pour l'épouse, femme 100 RM., pour le premier enfant 100 RM. ; pour le deuxième enfant 180 RM. ; pour le troisième enfant 360 RM. ; pour le quatrième enfant, 450 (540, à partir de 12.1925) RM. Pour le cinquième enfant et les suivants 600 (720, 12.1925) RM.

Le système de réduction en parts du revenu imposable était quant à lui le suivant: pour chaque personne à charge, 8% supplémentaires du revenu restent non imposable, pour un montant par personne toutefois plafonné à 540 RM. (600, 12.1925) et un total plafonné à 8.000 RM.

Ces prescriptions auraient dû entrer en vigueur pour l'année 1926; toutefois, des mesures transitoires ont été adoptées par la loi d'août 1926, pour faire le lien entre les mécanismes initiaux (modifiés par la loi de décembre 1925 et jamais mis en œuvre en 1925 pour des raisons pratiques); et les mécanismes expédients adoptés par la loi de février 1926 pour l'imposition de l'année fiscale 1925.

Le mécanisme de réduction en part du revenu imposable, quant à lui, était le suivant : pour chaque personne à charge, 8% supplémentaires du revenu restent non

imposable, pour un montant par personne toutefois plafonné à 570 RM. et un total plafonné à 8.000 RM.

Pour la deuxième moitié de 1926, les mécanismes initiaux (loi de décembre 1925) furent en mis en place et conservés par la suite.

**Barème** : le nouveau barème progressif mis en place en 1925 (§55) était le suivant :

Tranches	Taux 1925
0-8.000 RM.	10%
8.000 -12.000 RM.	12.5%
12.000 -16.000 RM.	15%
16.000 -20.000 RM.	20%
20.000 -28.000 RM.	25%
28.000 -46.000 RM.	30%
46.000 -80.000 RM.	35%
> 80.000 RM.	40%

**Exonérations** : en plus du système d'abattement forfaitaire, des exonérations d'impôt furent mises en place en dessous d'un certain seuil (§50) : les revenus inférieurs à 1100 RM. (seuil relevé à 1300 RM. par la loi de décembre 1926) n'étaient pas imposés. Le seuil dépendait de la situation de famille : pour le conjoint, 100 RM. ; pour le premier enfant 100 RM. ; pour le deuxième enfant 180 RM. ; pour le troisième enfant 360 RM. ; pour le quatrième enfant 480 (540, 12/1926) RM. ; pour le cinquième enfant et tout enfant supplémentaire 480 (720, 12/1926) RM.

Notons bien, toutefois, qu'il ne s'agissait pas d'une déduction qui modifie le revenu imposable : une fois le seuil dépassé, le premier mark gagné était imposé (modulo, les «vrais» abattements), et non pas seulement le premier mark gagné au dessus de la limite d'exonération<sup>56</sup>

Pour les revenus inférieurs à 30.000 RM., l'impôt pouvait être diminué voire supprimé si la situation économique de l'intéressé le justifiait<sup>57</sup>.

---

<sup>56</sup>Cette disposition conduit donc à tronquer la distribution à des niveaux qui dépendent des contribuables, en l'occurrence de leur situation familiale

<sup>57</sup>Nous n'avons pas réussi à avoir une idée de l'ampleur de l'effet de ce mécanisme, qui peut en principe nous amener à considérablement sous estimer les hauts revenus dans la distribution. Comme chaque fois que nous avons identifié un biais potentiel vers le bas dans nos estimations, nous avons considéré qu'il ne remettait pas fondamentalement en cause nos résultats. Encore faut-il que le biais soit constant au cours de la période, ce qui pour le cas présent est loin d'être évident

Un mécanisme de type «avoir fiscal» permettait d'éviter certaines double-impositions<sup>58</sup>.

certaines double-

**Perception de l'impôt:** L'impôt était prélevé directement à la source dans deux cas: les salaires (*Steuerabzug vom Arbeitslohn* ou *Lohnsteuer* cf.*infra*) et les revenus de certains capitaux mobiliers (*Steuerabzug vom Kapitalertrag*; retenue systématique de 10% par le débiteur). Toutefois, ces revenus étaient comptés dans le revenu total du contribuable lors des impositions (si celles-ci avaient effectivement lieu, cf.*infra*), et les sommes retenues comptabilisées dans l'impôt total dû.

Le cas de la retenue sur salaire mérite quelques précisions toutefois.

**Cas particulier des salaires (*Steuerabzug vom Arbeitslohn*) :** comme pour la loi de 1920, tous les contribuables qui percevaient des salaires (*Einkünfte aus nichtselbstständiger Arbeit*) étaient soumis à une retenue immédiate (§69-82). Toutefois, à l'inverse du système qui avait prévalu à partir de la Deuxième Ordonnance de circonstance (décembre 1923)<sup>59</sup> et qui prévoyait que la situation familiale était prise en compte dans l'impôt par des réductions de taux d'imposition, la nouvelle loi du 10 août 1925 revenait au principe d'abattements supplémentaires liés aux charges de familles. Par ailleurs, *Existenzminimum*, *Werbungskosten* et *Sonderleistungen* étaient dorénavant précisément différenciés.

Les abattements forfaitaires étaient décomposés comme suit:

- 720 RM.de *sfE*
- 240 RM.de *Wk*
- 240 RM.de *Sl*

soit un total de 1.200 RM., qui étaient déductibles du revenu fiscal. Ces montants étaient également fixés par mois et par semaine.

Comme pour l'impôt général sur le revenu, la prise en compte des charges familiales pouvait être de deux types : – réduction en part du revenu imposable : pour chaque personne à charge, 10% du revenu est exonéré ou augmentations de l'abattement forfaitaire. Ces augmentations étaient aussi fixées en montants mensuels et hebdomadaires.

**Liens entre *ES* et *LS* (imposition des revenus mixtes) :** le principe était le suivant :

– les revenus qui ne contiennent pas de salaires sont évidemment taxés au titre de l'ES, quel que soit leur montant (modulo bien sûr abattements etc.).

---

<sup>58</sup>Pour les individus dont le revenu total est inférieur à 20.000 RM., et dont les revenus comprennent des revenus d'une S.A.R.L. (*G.m.b.H.*, *Gesellschaft mit beschränkter Haftung*) imposée au titre de l'impôt sur les sociétés (*Körperschaftsteuer*), l'impôt à payer est diminué de 10% du montant de ces revenus, pour une réduction maximale de 500RM.

<sup>59</sup>Système qui avait été maintenu par la *Steuerüberleitungsgesetz* de mai 1925

- parmi les revenus contenant des salaires :
  - les revenus (éventuellement mixtes) qui dépassent 8.000 RM. (avant déductions à partir de 1929; la situation avant 1929 est, au dire même des publications) sont taxés au titre de l'impôt sur le revenu général (y compris la partie sur laquelle ont déjà été opérées des retenues à la source, celles-ci étant bien entendu décomptées).
  - parmi les revenus inférieurs à 8.000 RM.
    - ceux qui consistent exclusivement en salaires ne sont pas taxés au titre de l'ES, dans la mesure où ces revenus ont déjà été taxés au titre du *Steuerabzug vom Arbeitslohn*<sup>60</sup>
    - pour ceux qui sont mixtes, seule la partie qui n'a pas été taxée au titre du LS est imposée si elle dépasse 500 RM. (200 RM. à partir de 1932)<sup>61</sup>.

Notons que les principes qui régissent les rapports de l'impôt sur le revenu avec la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers (*Steuerabzug vom Kapitalertrag*) sont exactement les mêmes (§89-94).

**Evolutions 1925-1933** : Avec la dégradation de la situation économique à la fin des années 1920, de nombreuses modifications d'une importance inégale ont été apportées à ce cadre législatif initial, nous en rendons compte rapidement ici.

**Les réductions de 1926-1927** : une diminution généralisée d'impôts eut lieu en 1927, qui prenait effet dès 1928 : tous les revenus de moins de 8.000 RM. avant déductions voyaient l'impôt qui pesait sur eux diminuer de 15% (pour un maximum de 24 RM. toutefois); il en allait de même pour le *LS* : 15% en dessous du plafond de 2 RM. par mois.

Cette diminution fut accrue en 1928 (avec effet dès 1928) et prévoyait une baisse de 25% de l'impôt sous une barre de 15.000 RM., pour un maximum relevé à 36RM. ; pour le *LS* : 25% en dessous du plafond de 3 RM. par mois.

La loi de 1927 prévoyait par ailleurs l'augmentation du plafonnement des *SI* de 480 à 600 RM. (plus 250 RM. par personne à charge et non plus 100). La même modification eut lieu pour le *LS* mais cela a moins de sens dans la mesure où les *SI* du *LS* sont toujours forfaitaires.

**Le système des «reports de pertes»** : en 1929, un nouveau système fut introduit : le «report de pertes» (*Verlustvortrag*) qui permet que les frais afférents à des pertes dans les deux années qui précèdent l'exercice sur lequel pèse l'impôt soient exonérés (au même titre que *SI* et *Wk*). Les pertes doivent pouvoir être prouvées, ce qui fait que

---

<sup>60</sup>Les contribuables qui ont perçu de tels revenus n'apparaissent donc pas dans les statistiques de l'ES mais dans celles du *LS*

<sup>61</sup>D'où d'éventuels problèmes de double comptes dans les statistiques, pour les individus qui sont taxés au titre du *LS*, qui apparaissent également dans les statistiques de l'ES car ils ont touché des revenus annexes de plus de 500RM. et dont le revenu total est toutefois inférieur à 8.000RM., et qui ne sont donc pas «sortis» des statistiques de *LS*

cette disposition ne s'applique vraiment qu'aux agriculteurs, artisans et commerçants qui tiennent des comptes (*buchführende Gewerbetreibende und Landwirte*).

**Les suppléments de 1930 :** des suppléments d'impôt ont été mis en place en 1930 pour les revenus supérieurs à 8.000 RM. (5% de l'impôt payé en 1929), et pour les célibataires (fin de la diminution de 25%; pour les revenus supérieurs à 180 RM. par mois (2160 RM. par an), supplément de 10 % de l'impôt établi pour 1929<sup>62</sup>.

**L'imposition des revenus de l'agriculture à partir de 1932 :** par les lois de 1930 et 1931 sur l'imposition des revenus de l'agriculture, la grande majorité des exploitants agricoles sont de fait exonérés d'impôt sur le revenu. Le principe de la réforme est le suivant : pour les revenus de l'agriculture qui ne dépassent pas 12.000 RM., les premiers 6.000 RM. ne sont pas imposables. Pour les revenus agricoles supérieurs à 12.000 RM., une baisse d'impôt est instaurée, de 10% (sous un plafond de 600 RM.).

**Autres modifications qui entrent en application dès 1932 :** trois dispositions principales supplémentaires ont été adoptées pour l'année 1932. La possibilité de réaliser des «provisions d'impôt» (*Steuerlich begünstigte Rücklagen*) a été tout d'abord mise en place<sup>63</sup>. Une modification du barème a ensuite eu lieu : la loi de mars 1933 (avec effet dès 1932) prévoit que les deux suppléments (pour hauts revenus<sup>64</sup> et pour célibataires<sup>65</sup>) ainsi que l'«impôt de crise» (*Krisensteuer*); instauré par la loi de juin 1931<sup>66</sup> seraient désormais perçus simultanément. L'exonération d'impôt des dépenses destinées à la construction de maisons d'habitation a enfin été mise en œuvre.

**Les mesures de 1933 : la préparation de la réforme de 1934 :** l'arrivée des nazis au pouvoir a conduit à un certain nombre de réformes immédiates du système fiscal et notamment de l'impôt sur le revenu. Ces modifications peuvent être rassemblées en deux grandes catégories : d'une part des mesures qui constituent la continuation de mesures précédentes et qui visent à lutter contre le chômage de masse, objectif à court terme vital du nouveau pouvoir pour se maintenir (*Machtstabilisierung*); d'autre part, des mesures nettement marquées par des objectifs politiques national-socialistes.

Dans la première catégorie, on trouve principalement l'exonération des «dépenses volontaires pour la promotion du travail national» (*freiwillige Spende zur Förderung der nationalen Arbeit*), la réduction d'impôts pour personnel de maison (50 RM.

---

<sup>62</sup>Nous n'avons pas trouvé le moyen d'estimer l'impact qu'a pu avoir cette mesure sur la mesure des revenus pas les statistiques fiscales. Notons toutefois qu'en période de crise, une telle mesure n'a pu que minimiser l'effondrement de certains revenus pour les années 1931 et 1932, années pour lesquelles nous ne disposons de toutes les façons pas de données

<sup>63</sup>Notons que ces suppléments, perçus à cette époque à côté de l'ES ne sont pas reportés dans les statistiques fiscales de même que la *Reichshilfe der Mitglieder des Aufsichtsrats*, impôt supplémentaire sur les revenus des membres de conseils de surveillance instauré en juillet 1930. Nous n'avons pas trouvé de données sur cet impôt sur le revenu parallèle et ciblé.

<sup>64</sup>Le fonctionnement exact de ce système nous échappe encore : il s'agit visiblement d'un système de crédit d'impôt sous forme de bons négociables

<sup>65</sup>*Zuschlag für die Einkommen von mehr als 8.000 RM*

<sup>66</sup>La partie perçue à la source de cet impôt (*Krisenlohnsteuer*) devient en 1931 la *Abgabe zur Arbeitslosenhilfe*; le reste du dispositif (*Krisensteuer der Veranlagten*) demeure cependant.

déductibles par personne (pour un maximum de 3) et par mois)<sup>67</sup> et les baisses d'impôt pour la «construction et la finition de bâtiments productifs» (*Instandsetzungen und Ergänzungen an Betriebsgebäuden*).

La deuxième catégorie rassemble l'exonération des activités visant à la fabrication d'*Ersatz* (loi de juin 1933 sur la baisse du chômage), les baisses d'impôts concernant toutes les dépenses liées à la défense aérienne civile (octobre 1933) et la modification du barème de l'impôt par la suppression du supplément pour célibataires (*Ledigenzuschlag*) (qui n'est acquitté que pour moitié en 1933) et qui est remplacé par l'«aide à la vie conjugale» (*Ehstandshilfe*)<sup>68</sup>.

### III.3.3.L'impôt de 1934 et son évolution jusqu'à la guerre

**Principes généraux :** le nouvel impôt mis en place par la loi d'octobre 1934 réorganisait de façon cohérente l'impôt en lui intégrant certaines des modifications qui avaient été faites depuis 1933. Les principes généraux étaient demeurés les mêmes que ceux de la loi de 1925.

**Déductions:** les réductions habituelles demeuraient bien que diminuées lorsque forfaitaires (pour le *LS (Wk)*, rebaptisées *Betriebsausgaben* à hauteur de 200 RM.; (*SI*), rebaptisées *Sonderausgaben* à hauteur de 200 RM.). Leur relèvement, ainsi que le plafonnement de ces relèvements en fonction de la situation de famille du contribuable furent également modifiés.

L'abattement forfaitaire de 720 RM. qui rassemblait jusqu'alors ces différentes déductions jusqu'alors pour les revenus inférieurs à 10.000 RM. fut différencié selon le niveau de revenu et la situation familiale par le système de la *Steuertabelle*.

**Barème et réductions pour situation de famille:** le nouvel impôt adopte une approche tout à fait nouvelle par rapport aux impôts précédents, et qui constitue l'aboutissement naturel de l'évolution du début des années trente où le barème a été progressivement modifié par des réductions et des suppléments ciblés. Le barème a été supprimé et un «tableau», l'*Einkommensteuertabelle* est instauré à la place, qui combine la prise en compte de la situation de famille, l'effet des «impôts annexes» (*Nebensteuern*) comme le supplément pour hauts revenus, l'impôt de crise et l'aide à la caisse chômage (*Abgabe zur Arbeitslosenhilfe*), ou encore l'«aide à la vie conjugale». Notons que ce système d'*Einkommensteuertabelle* avait déjà été mis en place à titre indicatif en 1932 et 1933 pour permettre aux contribuables de s'y retrouver dans l'accumulation complexe d'allègements et de suppléments qui avait eu lieu pendant la crise.

---

<sup>67</sup>Mesure principale de la «Loi pour le transfert de la force de travail féminine vers l'économie domestique» (*Gesetz zur Überführung weiblicher Arbeitskräfte in die Hauswirtschaft*); quatrième partie de la loi sur la baisse du chômage de juin 1933

<sup>68</sup>Celle-ci est comptabilisée hors de l'*ES*, bien que perçue en même temps. Elle n'est donc pas comptabilisée dans les statistiques fiscales, comme les *Zuschläge der Aufsichtsratsmitglieder / Steuerabzug von Aufsichtsratsvergütungen*

La prise en compte du nombre d'enfants se fait cependant sur le mode habituel. Jusqu'alors, pour chaque enfant mineur dans le foyer, 8% supplémentaires (au delà de l'abattement forfaitaire déjà déduit) du revenu sont exonérés, pour un maximum de 600 RM. par enfant et un total ne pouvant pas dépasser 8.000 RM. (pour les salaires, les déductions étaient plus généreuses : 10% avec un plafond de 800 RM.). Avec la loi d'octobre 1934, ces montants sont sensiblement augmentés et, de plus, des montants forfaitaires minimum sont mis en place. Les réductions pour enfants à charge peuvent de plus être perçues dorénavant jusqu'à ce que les enfants aient 25 ans, si ceux-ci restent à charge.

**Cas particulier des salaires :** Les rapports entre l'imposition standard au titre de l'*ES* et la retenue à la source sur les salaires ont été modifiés.

**Autres dispositions :** l'année scalefiscale (*Steuerabschnitt*) devient unique et coïncide avec l'année civile (*Kalenderjahr*). Par ailleurs, les mesures telles que les provisions d'impôts, le rapport de pertes, l'exonération des revenus employés à la fabrication d'*Ersatz*, qui avaient été introduits au cours des années trente sont maintenus.

L'imposition des revenus de l'agriculture suit en 1934 et 1935 le même schéma que depuis 1932. Ensuite, les revenus agricoles doivent être taxés dans leur ensemble pour les contribuables dont le revenu dépasse 8.000 RM. Dans le cas contraire seul les 3.000 premiers RM. sont exonérés.

**Evolution jusqu'en 1938<sup>69</sup> :** en février 1938 une loi portant modification à celle de 1934 fut promulguée pour modifier les taux d'imposition et adapter le régime des réductions pour enfants à charge aux lois raciales de 1935. En particulier, les enfants juifs ne donnaient pas droit aux réductions.

---

<sup>69</sup>L'étude du détail de l'évolution de l'impôt pendant les années de guerre dépasse le cadre de ce travail dans la mesure où nous ne disposons pas de données pour cette période. Seules les conséquences de l'évolution de l'impôt sur la distribution (et la composition) des revenus après-guerre peut ici nous intéresser. Toutefois, il est probable que les facteurs qui ont influencé la distribution des revenus de façon décisive entre 1938 et 1945 soient d'une toute autre nature que fiscale, sachant qu'à partir de 1942, la désorganisation de l'administration fiscale est allée croissante.

### III.3.4. Chronologie des lois fiscales dans l'Entre-deux-guerres

**1920**

**29 & 31 mars**

Loi Erzberger instituant l'*ES* (*R.G.Bl.*, p.353)

**21 juillet**

Organisation du *LS* (*R.G.Bl.*, p.1463):

- . établissement des seuils liés à la situation familiale
- . barème progressif

**1921**

**24 mars**

Loi portant modification à la loi de mars 1920 :

- . adaptation du barème à la dépréciation du *Mark*
- . suppression du revenu minimum imposable (*ES*)
- . instauration des réductions d'impôt pour situation de famille (*ES*)
- . modification des seuils du *LS* ; fin du barème progressif.

**11 juillet**

«Séparation» du *LS* et du *ES* ; remplacement des réhausslements de seuil par des réductions d'impôt pour personnes à charge dans le mécanisme du *LS* (*R.G.Bl.*, p.845)

**20 décembre**

Loi portant modification à la loi de mars 1920 (*R.G.Bl.*, p.1580)

- . nouvelle adaptation du barème à la dépréciation du *Mark*
- . adaptation des réductions du seuil d'imposition pour situation de famille (*ES* & *LS*)
- . établissement de l'assiette pour l'année civile et non plus fiscale

**1922**

**8 avril**

«Compromis Fiscal» (*R.G.Bl.*, p.607)

**20 juillet**

Nouvelle loi sur l'*ES* :

- . nouvelle adaptation du barème à la dépréciation du *Mark*
- . adaptation des réductions du seuil d'imposition pour situation de famille (*ES* & *LS*)
- . suppression du revenu minimum imposable (*LS*)

**23 décembre**

Nouvelle modification du barème (*R.G.Bl.*, p.978)

**1923**

**20 mars**

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

Loi relative à la prise en considération de la dépréciation monétaire dans l'application des lois fiscales (*Geldentwertungsgesetz* ; *R.G.Bl.*, p.198)

**9 juillet** Augmentation des paiements provisionnels pour l'ES (*R.G.Bl.*, p.556)

**11 août** idem (*R.G.Bl.*, p.773)

**15 octobre** Création du *Rentenmark*, début de la période d'assainissement

**7 décembre** Première Ordonnance fiscale de circonstance

**19 décembre** Deuxième Ordonnance fiscale de circonstance (*2. Steuernotverordnung* ; *R.G.Bl.*, p.1203).

#### 1924

**14 février** Troisième Ordonnance fiscale de circonstance

**14 septembre** Première Ordonnance d'allègements fiscaux (*Steuerermilderungsverordnung*)

**10 novembre** Seconde Ordonnance d'allègements fiscaux

#### 1925

**29 mai** Loi de transition fiscale (*Steuerüberleitungsgesetz* ; *R.G.Bl.*, p.75)

**10 août** **Nouvel impôt sur le revenu** (*R.G.Bl.*, p.189)

**19 décembre** Loi sur la baisse de la retenue sur salaires (*Gesetz über die Senkung der Lohnsteuer*):

. hausse du *sfE* : 700 RM.

. hausse de l'abattement forfaitaire pour *SL* : 240 RM.

#### 1926

**26 février**

Ordonnance pour dispositif transitoire de prise en compte de la situation familiale des contribuables pour l'année 1925.

**3 août**

Ordonnance pour dispositif transitoire de prise en compte de la situation familiale des contribuables pour la première moitié de 1926.

#### 1927

**22 décembre** Première diminution d'impôts

. réduction de 15% sous un plafond de 8.000 RM.

. augmentation du plafond des *SL*

#### 1928

**23 juillet** Deuxième diminution d'impôts (*R.G.Bl.*, p.290).

Relèvement de la réduction à 25% sous un plafond de 15.000 RM.

#### 1929

**29 juin** Introduction du «rapport de pertes» (*R.G.Bl.*, p.123)

#### 1930

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

#### **26 juillet**

Loi instaurant des suppléments d'impôt pour les célibataires et les hauts revenus ainsi que l'impôt sur les revenus des membres de conseils de surveillance

#### **1 décembre**

Exonérations des revenus agricoles et de la construction de maisons d'habitation

#### **1931**

5 juin Instauration de l'impôt de crise et des «provisions d'impôt»

23 décembre Exonération des revenus agricoles (ordonnance d'application)

#### **1933**

**18 mars** Suppléments d'impôt rétroactifs pour 1932

**1 juin** Loi sur la baisse du chômage

**15 juillet** Réductions d'impôt

**24 juillet** Ordonnance d'application de la loi sur le chômage

**21 décembre** Loi sur l'imposition du revenu pour 1933

#### **1934**

**14 octobre** **Nouvelle loi sur l'impôt sur le revenu**

#### **1935**

**12 mars** Exonération totale et définitive de Hitler

#### **1938**

**1 février** **Loi portant modification à la loi de 1934**

### III.4. Annexes méthodologiques détaillées sur la période de l'entre deux guerres<sup>70</sup>

#### III.4.1. Séries de foyers fiscaux

After 1920, tax units remained based on couples but the introduction of a pay-as-you-earn tax on wages, relying on individual-based tax units, makes the reconstitution of an homogenous income distribution more complex: the vast majority of tax payers only paid the so-called *Lohnsteuer* (LS) and were therefore recorded in specific statistics. Above a given income threshold, one had to file a tax return, and one thus entered the 'classical' income tax (*Einkommensteuer*, ES) statistics<sup>71</sup>. This fiscal dichotomy still exists today. It entails that one has to merge income tax data coming from two different kinds of tabulations in order to estimate fractiles bigger than the top 1% of the income distribution<sup>72</sup>.

#### III.4.2. Revenus

##### III.4.2.1. Estimation des quantiles

After World War One however, the simplicity of the Prussian system was lost and the income tabulated in the tax statistics varied over time. As far as ES statistics are concerned, the income concept used was slightly more restrictive and law-dependant than the one we used before 1920. Incomes (*Einkommen*) are tabulated after deductions of the costs incurred by earning them. These costs are of two kinds: those which can be related to one specific income source (*Werbungskosten*) and those which cannot be related to a specific income source (*Sonderleistungen* before 1934 and *Sonderausgaben* after 1934 and until today). We corrected for the latter but not for the former<sup>73</sup>. The correction was realized by adding the minimal lump-sum deduction

---

<sup>70</sup> Cette annexe est issue de Dell 2006a.

<sup>71</sup> The threshold has been existing until 1995. After this date (and notably for 1998), there was no obligation of filing tax returns for wage earners with no other income source. "Pure" wage earners are nonetheless still present in the statistics via p-a-y-e records

<sup>72</sup> The threshold indeed guarantees that higher fractiles (top 1% and higher) are only constituted of "ES income tax" payers

<sup>73</sup> The latter is often more variable across time and of less economic significance than the former. For instance, when the Nazi came to power, contribution to unions (which were part of the *Sonderleistungen*) stopped to be deductible, and purchases of *Ersatz* became tax deductible. Clearly, we do not want such variation to impact our income definition. As far as *Werbungskosten* are concerned, on the contrary, their deduction seems necessary, at least for the self-employed, and business income.

allowed by law. We therefore adopted a conservative correction which cannot be likely to overestimate our top income groups. As far as the LS statistics are concerned, the lumpy deductions for wage and salaries (equivalent of *Werbungskosten* and *Sonderleistungen* and *-ausgaben*) were all deduced in the 1920s but not anymore in the 1930s as well as after World War Two: in the process of merging ES and LS statistics we thus had to translate the wage distribution to the right in the 1920s (add the *Sonderleistungen*) and to the left in the 1930s (subtract the *Werbungskosten*).

Note that from the Interwar years onward, capital gains are taxable in Germany (with a specific treatment, however). Pensions are also fully taxable at the time (in the course of the 1950s, most of them became tax-exempt) but unemployment benefits are tax-exempt. From 1932 onward, most of agricultural income was tax-exempt. We did not correct the series for this exemption first because the German economy encountered too heavy a shock between 1929 and 1932 to correct the post-crisis years using pre-crisis year data, and, second, because agricultural income is anyway a very small portion of incomes at the top of the distribution.

### III.4.2.2.Séries de revenu total

The Interwar Years saw the development of ‘modern’ national accounting in Germany (see Tooze (2001)). In their seminal work, Hoffmann and Mueller (1959) provide us with series of personal income (*Einkommen der privaten Haushalte*), which are homogenous to the NPIPH used after World War Two. We adjust these series downward for social contributions paid by employers and take once again 90% of this adjusted aggregate to build our income denominator. Throughout the interwar years, we have a lower share of tax units present in our sources than after World War Two. Figure 9G.2 shows that this share is between 55% and 65% at the beginning and at the end of the period, with a huge blip downward in 1932 (35%) and 1934 (42%) due to the Great Depression and the sudden rise of unemployment which made millions of tax units exit the income tax statistics. During the same period, the total fiscal income recorded fluctuated between 70% and 80% of our total income denominator (with a low at 62% in 1932). It means that (excepted for 1932) 20% to 30% of total primary income was accruing to the bottom 35 to 45% of the income distribution which is an acceptable assumption consistent with what we assume after World War Two.

Like for 1950, there were some attempts of the Statistical Office (at that time, *Statistisches Reichsamt*) to build comprehensive income tabulations, using not only fiscal data but also data from social benefits (see *Statistisches Reichsamt* (1939)). We thus have ‘reference’ points of the total income (for 1926, 1928, 1932, 1934 and 1936). The share of these income aggregates is given in Figure XXX (series “synthetic”) and amounts to more than 95% of our income total for the whole period. It does not include the unemployed and thus the missing 5% can be interpreted as both the

---

Moreover, the post-WWII incomes are also after deductions of these *Werbungskosten*

residual incomes of the unemployed and the income evading or avoiding taxation. Once again, these exogenous sources are consistent with our data, but we do not rely on them to calibrate our income control total because of their unspecified methodology<sup>74</sup>.

### III.4.2.3.Composition, taux effectifs de taxation

L'estimation des taux effectifs de taxation pour les années de l'Entre-deux-guerres et rendu difficile par la nécessité de fusionner les tabulations *Einkommensteuer* et celles de la *Lohnsteuer*.

L'estimation de la composition des revenus est réalisée au niveau des différents seuils et non pas du total des différents fractiles.

### III.4.3.Patrimoines

#### III.4.3.1.Estimation des quantiles

Les points suivants sont disponibles : 1924 ; 1925, 1927, 1928 et 1931 et enfin 1934.

La part des foyers fiscaux imposables est plus faible qu'avant guerre et tourne aux alentours de 7-8% avant la crise. En 1931, il n'y a plus que 1,6% des contribuables qui sont imposables, en 1935, 2,5% (l'effet de la sortie de crise a été en partie compensée par la réforme de 1934 qui a libéré nombre de contribuables de l'impôt).

L'homogénéité des séries de hauts patrimoines est imparfaite dans l'entre deux-guerres en raison de plusieurs facteurs dont certains seulement sont aisément correctibles :

- l'enregistrement ou non de certaines sociétés comme personnes morales ;
- les abattements sur les actifs financiers ;
- certains abattements pour charges de famille ;

Les abattements pour charges de familles ont été introduits en 1934 avec l'arrivée au pouvoir des nazis. Mis en place pour les couples et les enfants, ils contribuent à

---

<sup>74</sup>Note moreover that these 'ready to use' distributions were published for a larger readership than the raw income tax tabulations, and one cannot exclude the possibility that they were manipulated. Inequalities were indeed a very sensitive issue for the nazi power who meant to be socialist as well as nationalist

réduire le nombre de contribuables imposables et le montant des patrimoines déclarés en général. Ce problème est cependant facilement résolu car l'on connaît le nombre total d'abattements déclarés par tranche de patrimoine, et il suffit donc de ré-imputer les abattements octroyés et de décaler les seuils des tranches en conséquence (de la moyenne des abattements octroyés) pour obtenir une correction raisonnable des estimations.

Les abattements sur les actifs financiers : jusqu'en 1934, les titres étaient déclarés pour uniquement 50% de leur valeur de marché pour tenter de compenser la double imposition (puisque les sociétés sont imposées séparément à l'impôt sur la fortune). Les actifs financiers sont rassemblés dans les publications statistiques dans la catégorie « Autre patrimoine (financier) » (*sonstige (Kapital-)Vermögen*). Le problème pour la correction de ces abattements vient du fait que les tabulations publiées des différentes composantes du patrimoine sont (comme pour les revenus à cette époque) réalisées non suivant le niveau de patrimoine global, mais suivant le niveau de chaque composante de patrimoine. Nous disposons donc pour les années 1924 à 1928 de tabulations du patrimoine financier par tranche de patrimoine financier.

Pour corriger les tabulations globales sur lesquelles nous nous appuyons pour estimer les quantiles, nous avons doublé les montants de patrimoine financier, en supposant que ceux-ci étaient ordonnés similairement suivant le patrimoine global. Dans la mesure où l'on peut *a priori* supposer que le patrimoine financier est plus concentré que le patrimoine global, cette correction devrait être biaisée à la baisse. Notons que la catégorie « Autre patrimoine (financier) » comprend également des actifs financiers qui ne sont pas soumis à abattement (livrets d'épargne notamment) et qui ne devraient par conséquent en toute rigueur pas être corrigés à la hausse.

Pour 1931, nous ne disposons d'aucune information sur la composition des patrimoines et nous avons par conséquent renoncé à toute correction à la hausse (mais il semble clair qu'en 1931, le patrimoine financier devait se trouver à un niveau historiquement bas).

L'enregistrement des oHG et KG : la période 1925-1931 se caractérise par le fait que les sociétés en nom collectif (*offene Handelsgesellschaften*) et les sociétés en commandite par action (*Kommanditgesellschaften KG*) étaient considérées comme des personnes morales, alors qu'elles sont considérées comme des foyers fiscaux en 1924 et à partir de 1934. Cela tendrait par conséquent à biaiser à la hausse nos estimations pour 1924 et 1935.

En 1925, ces sociétés représentaient 50,8% de l'ensemble des personnes morales imposables à l'impôt sur la fortune, et 25,7% du patrimoine total de ces personnes morales<sup>75</sup>.

---

<sup>75</sup>On voit que le patrimoine de ces sociétés était relativement déconcentré à l'inverse des sociétés par action (*Aktiengesellschaften AG*) qui représentaient 10,9% des contribuables et 53,0% du capital total. Les sociétés à responsabilité limitée (*Gesellschaften mit beschränkter Haftung GmbH*) représentaient

Comparer 1924 et 1925 permet d'avoir une idée de l'impact de l'imposition des oHG et KG en tant que personnes morales. On calcule pour 1925 des coefficients de correction multiplicatifs en intégrant le capital des oHG et KG dans le patrimoine des personnes physiques. Cela permet d'obtenir des séries homogènes pour 1924-1935 en corrigeant à la baisse les années 1924 et 1935. Là encore, les corrections reposent sur la distribution du capital des oHG et KG et non sur la distribution de ces capitaux au sein des patrimoines totaux.

Les publications statistiques pour l'après guerre fournissent également un point pour 1913, qui mérite un bref commentaire.

Les parts des hauts patrimoines en 1913 sont plus incertaines. Hoffmann (1965) donne un patrimoine privé total de 205 milliards de RM pour 1913. Un peu plus de 180 milliards sont enregistrés dans les statistiques fiscales, concernant légèrement moins de 7% des contribuables physiques. L'année suivante, en 1914, pour la Prusse seule, le total déclaré est de 110 milliards, et le total utilisé dans les parts prussiennes est donc de l'ordre de 120 milliards.

Ensuite, en adoptant l'approche  $P0-90=10\%$  pour l'ensemble du Reich, on devrait tomber sur un total finalement proche du chiffre de Hoffmann pour le patrimoine privé total ; mais alors que faire de la part du patrimoine privé total qui est détenue par les entreprises ?

En ce qui concerne la première question, la comparaison Reich/Prusse des résultats du WB confirment que la Prusse représente exactement 2/3 du top 4-5% du Reich. Lorsque l'on « descend » dans la distribution vers P90, les revenus s'érodent très vite en Prusse. Ceci est cohérent avec une plus grande concentration en Prusse que dans le Reich ; l'importance du phénomène, toutefois, indique toutefois aussi un possible problème de sous estimation des patrimoines aux alentours de P90-95 dans les statistiques prussiennes. Toutefois cela ne remet pas en cause l'ensemble de l'édifice.

En ce qui concerne la deuxième question, nous préférons nous appuyer sur notre approche que sur les séries de Hoffman.

En conclusion, les parts pour le Reich pour 1913 sont sensiblement en dessous de celles pour la Prusse en 1914-1917, par exemple 9,3% contre 10,6% pour le top 0,01%. Ce point est comparable avec celui de 1924 en termes d'évaluation, modulo le problème de l'HI.

#### **III.4.3.2.Séries de patrimoine total**

La construction d'un dénominateur adéquat pour l'Entre-deux-guerres est délicate dans la mesure où peu de points de repères solides encadrent la période, qui commence

---

elles 27,0% des contribuables et 16,2% du capital total

et s'achève par des ruptures territoriales et économiques (inflation puis hyperinflation au lendemain de la Première Guerre mondiale ; destructions physiques et démontages au lendemain de la Seconde) qui rendent le calage d'une série de patrimoine total des ménages malaisé.

Par ailleurs les bouleversements rapides et brutaux dans le ratio revenu/actif auxquels ont conduit l'hyperinflation du début des années vingt puis la crise du début des années trente rend peu sûr l'approche qui consisterait à adosser une série de patrimoine à la série des revenus des ménages.

Hoffmann (1965) fournit une série de patrimoine physique sur laquelle nous nous appuyons, dans la mesure où elle est la seule dont nous disposons à couvrir de manière homogène le XXe siècle, garantissant ainsi la continuité de nos estimations.

La série de Hoffmann pose cependant un certain nombre de problèmes qui nous ont conduit à quelques corrections. D'une part la prise en compte du capital foncier, qui cesse sans explication à partir de 1913. Nous avons prolongé la composante foncière d'avant 1913<sup>76</sup>. D'autre part, la série de patrimoine « privé » que nous dérivons de la série de Hoffmann doit être scindée entre patrimoine des ménages et patrimoines des entreprises.

Cette distinction est moins évidente qu'il n'y paraît au premier abord dans la mesure où les titres de sociétés détenus par des personnes morales est en principe la contrepartie du capital physique détenu par les sociétés. L'imposition du patrimoine total des seules personnes physiques devraient en principe frapper l'ensemble du patrimoine privé de l'économie.

C'est au nom de ce principe que le capital financier détenu par les ménages était avant 1934 imposé à 50% seulement du taux plein. En 1924, le patrimoine total déclaré par les 2 500 000 foyers imposables à l'impôt sur la fortune était de 78 milliards de RM. Une fois corrigé l'abattement de 50% sur le capital financier, le patrimoine total s'élevait à 82 milliards de RM. Au même moment les quelques 60 000 sociétés imposables représentaient un capital total de plus de 30 milliards de RM, soit près du triple de la contrepartie théorique observée chez les ménages<sup>77</sup>. Quatre années plus tard, à la veille de la crise de 1929 et alors que les avoir financiers ont évolué de manière très dynamique (près de +62% sur 1924-1927), les sociétés imposables sont

---

<sup>76</sup>La prolongation de la série de patrimoines foncier à partir de 1924 repose sur 87% de la valeur de 1913 (les pertes territoriales à la suite de la Première Guerre mondiale se sont élevées à 3 Mkm<sup>2</sup> soit 13% de la superficie de l'Empire allemand. Faut de données plus précise sur l'évolution des prix des terrains nous maintenons la composante foncière constante (17,5% du total) sur l'ensemble de la période

<sup>77</sup>Ce raisonnement est bien entendu approximatif, dans la mesure où il repose sur les seuls foyers et sociétés imposables, si les très grosses sociétés (imposables) sont possédées par de très nombreux très petits actionnaires (non imposables) une part de l'écart observé est aisément compréhensible. Il paraît cependant improbable qu'un tel phénomène (au demeurant non étayé empiriquement) explique les ordres de grandeur observés

au nombre de 120 000 et leur patrimoine total est de 40 milliards de RM, soit du même ordre que la composante « patrimoine financier » observée chez les ménages<sup>78</sup>.

Si dans la deuxième moitié des années 1920, un rattrapage a certainement eu lieu, il nous semble cependant difficile de conclure qu'en 1928, le patrimoine total des ménages et le stock de capital physique privé pouvaient être considérés équivalents.

Lors de l'imposition par le *Wehrbeitrag* en 1913, la part des sociétés par action et des sociétés en commandite par action était de 2,9% du patrimoine imposable total ; le nombre des sociétés de ce type de 3 700 à l'échelle de l'Empire. En 1924, lors de la première imposition à l'impôt sur la fortune (la nouvelle *Vermögensteuer*), ces sociétés étaient au nombre de 14 000 et leur capital comptait pour 22,7% du patrimoine imposable total (qui par ailleurs s'est replié d'un tiers sur la décennie 1914-1924).

L'après guerre a ainsi vu se multiplier les créations de sociétés et le capital détenu par ces sociétés gonfler. Ce phénomène n'a pu qu'accroître le découplage entre stock de capital physique d'une part, et patrimoine (y compris financier) des personnes physiques d'autre part. La série de patrimoine total des ménages pour la Prusse avant 1918 représente 78% du total du patrimoine privé. Au lendemain de l'hyperinflation, il est ainsi probable que l'écart se soit accru à la fin de la guerre, puis à nouveau à la suite de la crise de 1929. Or, nous disposons d'un point de repère (Baron) pour 1935 à 55,5%. Nous utilisons ce niveau pour l'ensemble de la période. Ce choix peut conduire à légèrement exagérer la volatilité des patrimoines immédiatement avant et après la crise. Nous présentons des variantes avec une série qui rattrape en 1928 le niveau de 1913 (le dénominateur absorbant ainsi la variabilité des revenus moyens des quantiles).

Nous préférons présenter dans les séries un signal qui aurait pu être absorbé par un dénominateur plus finement construit, plutôt que d'absorber à tort le signal des séries avec un dénominateur abusivement volatil.

#### III.4.3.3. Composition, taux effectifs de taxation

Il n'existe pas de données de composition tabulées, les tabulations de chaque type de patrimoine existent cependant mais qui ne permettent pas d'appréhender l'importance aux différents niveaux de la distribution, de tel ou tel type de patrimoine.

---

<sup>78</sup>Il est important de noter que cette évolution est due, pour les effectifs à la prise en compte à partir de 1925 des oHG et des KG (le saut 1924-1925 rend compte de 90% de l'évolution des effectifs sur la période). Ce saut n'explique cependant que 30% de la croissance du capital des sociétés en question, la majeure partie de l'augmentation ayant lieu en 1927-1928

III.5. Tableaux et graphiques du chapitre

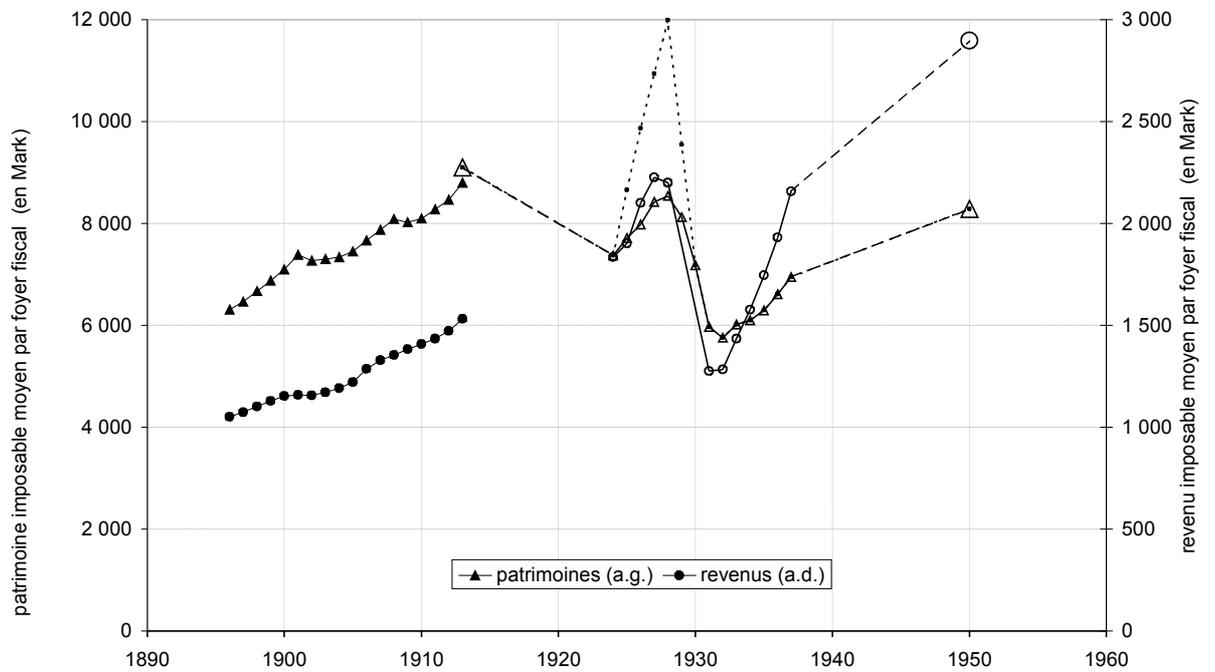
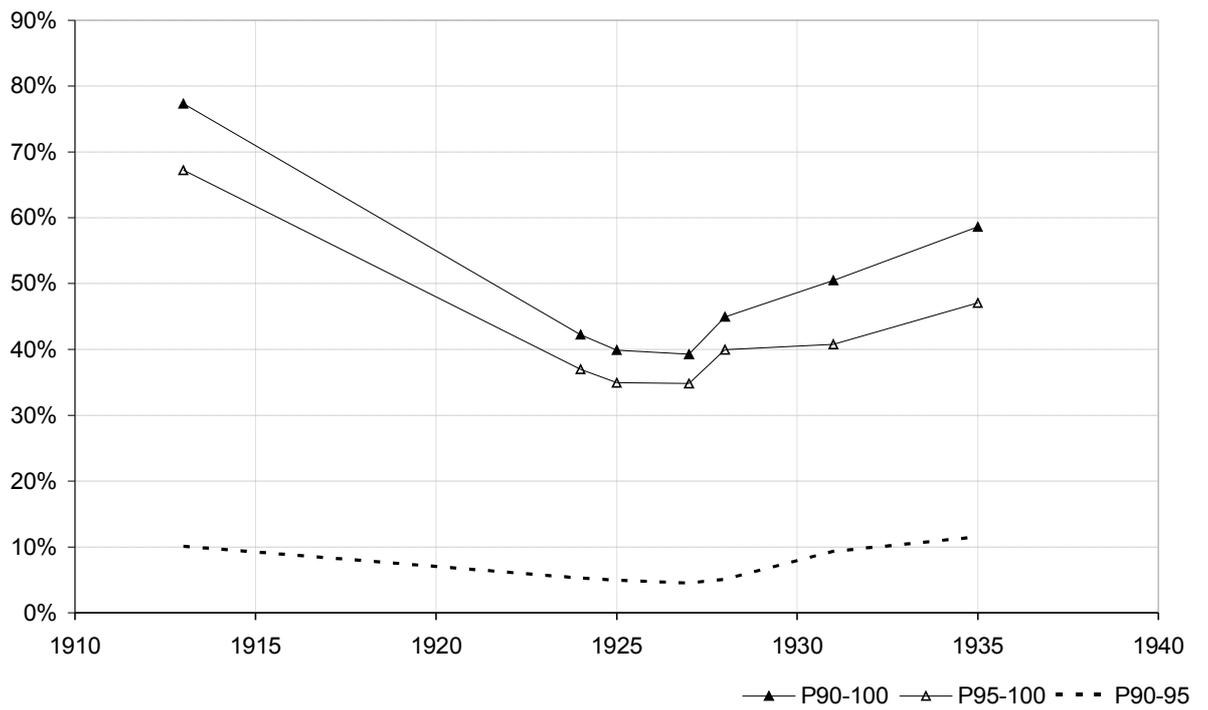


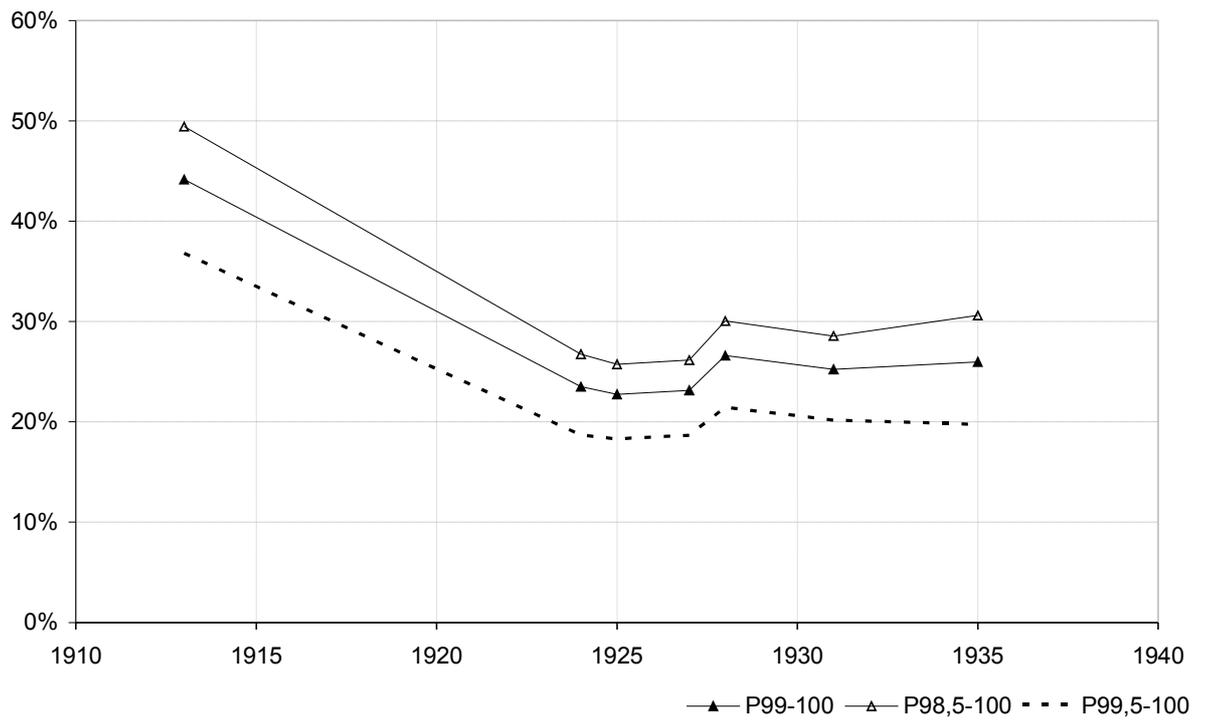
Figure III-32 : Patrimoines et revenus imposables moyens par foyer fiscal en Allemagne dans l'Entre deux guerres

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)



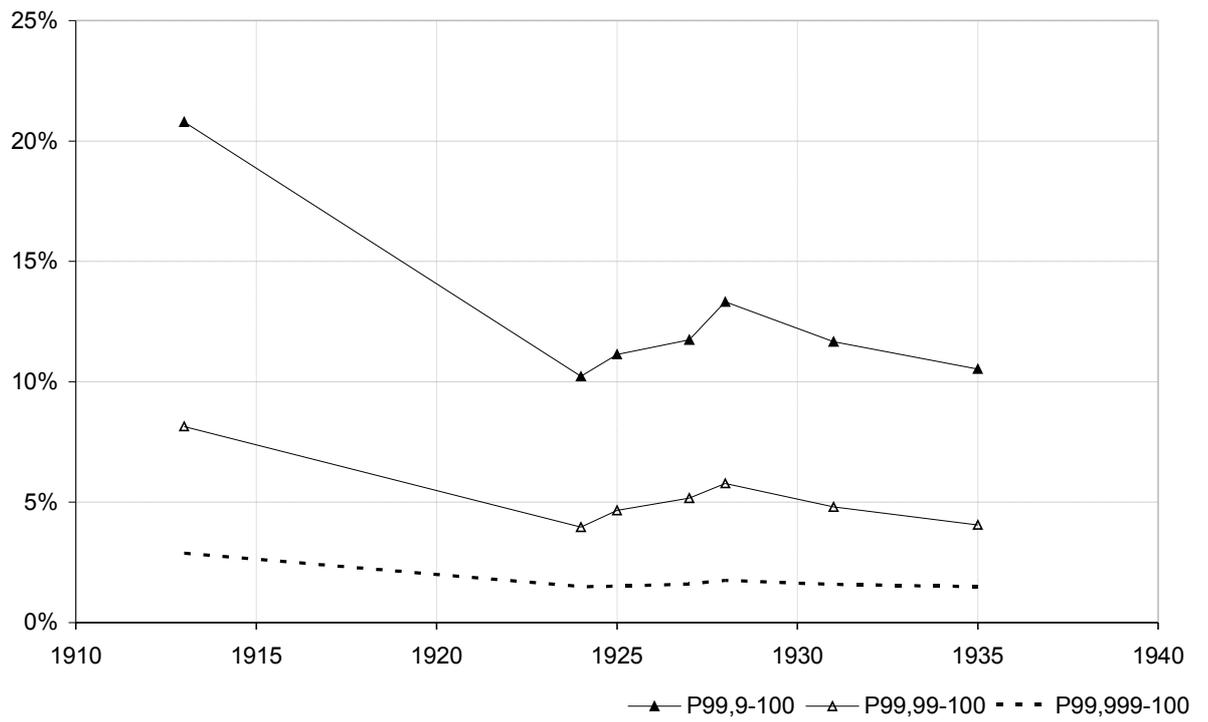
**Figure III-33 :** Distribution des hauts patrimoines dans l'Entre-deux-guerres (1)

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)



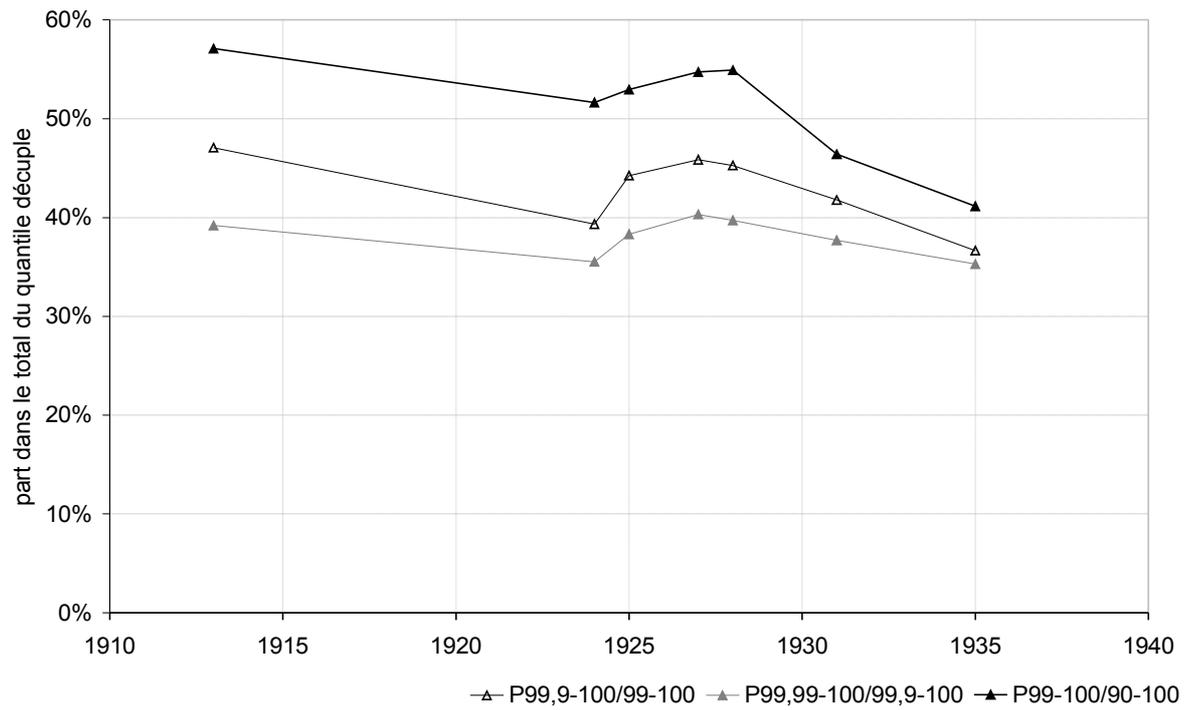
**Figure III-34 :** Distribution des hauts patrimoines dans l'Entre-deux-guerres (2)

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)



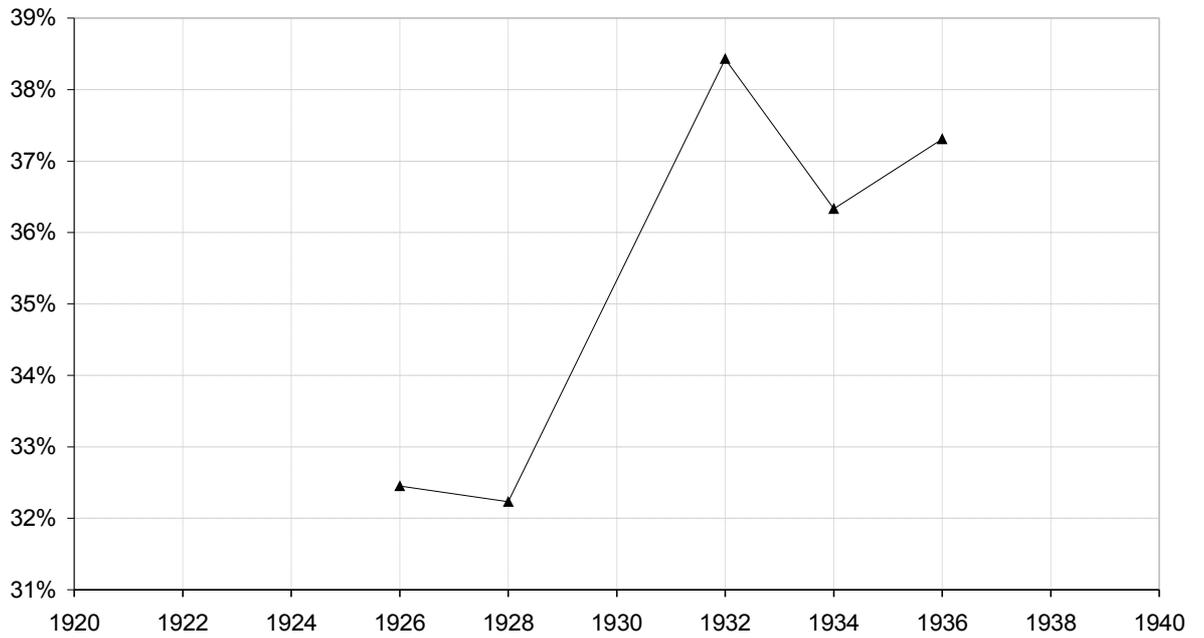
**Figure III-35 :** Distribution des hauts patrimoines dans l'Entre-deux-guerres (3)

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

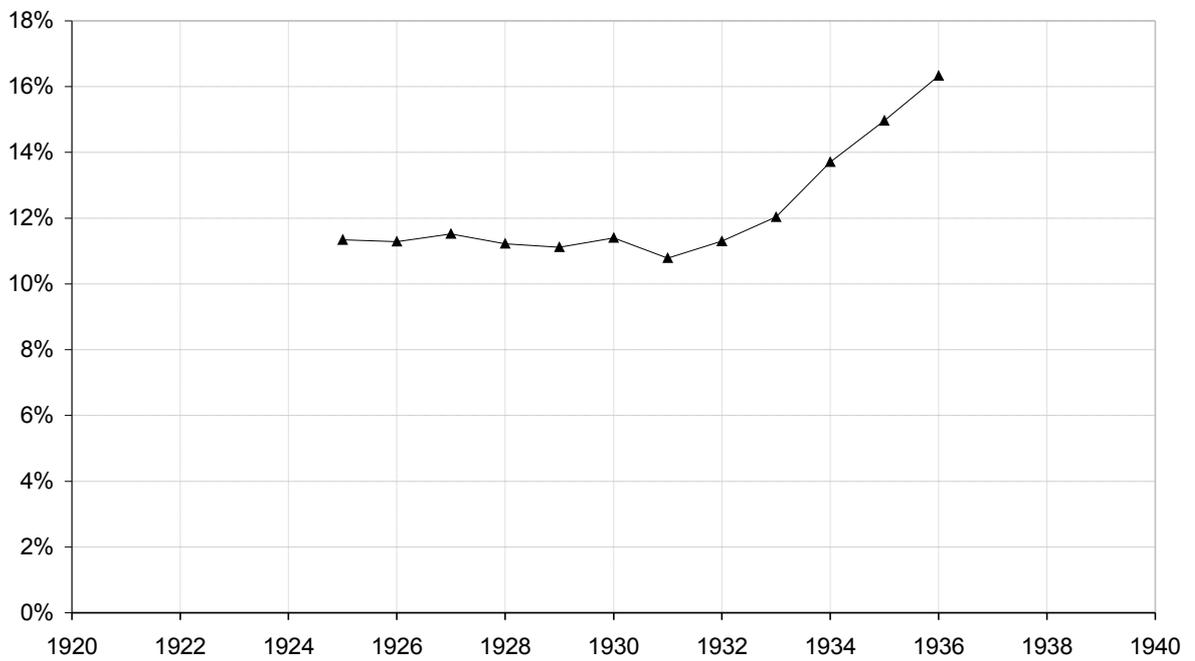


**Figure III-36 :** Distribution des hauts patrimoines dans l'Entre-deux-guerres (4)

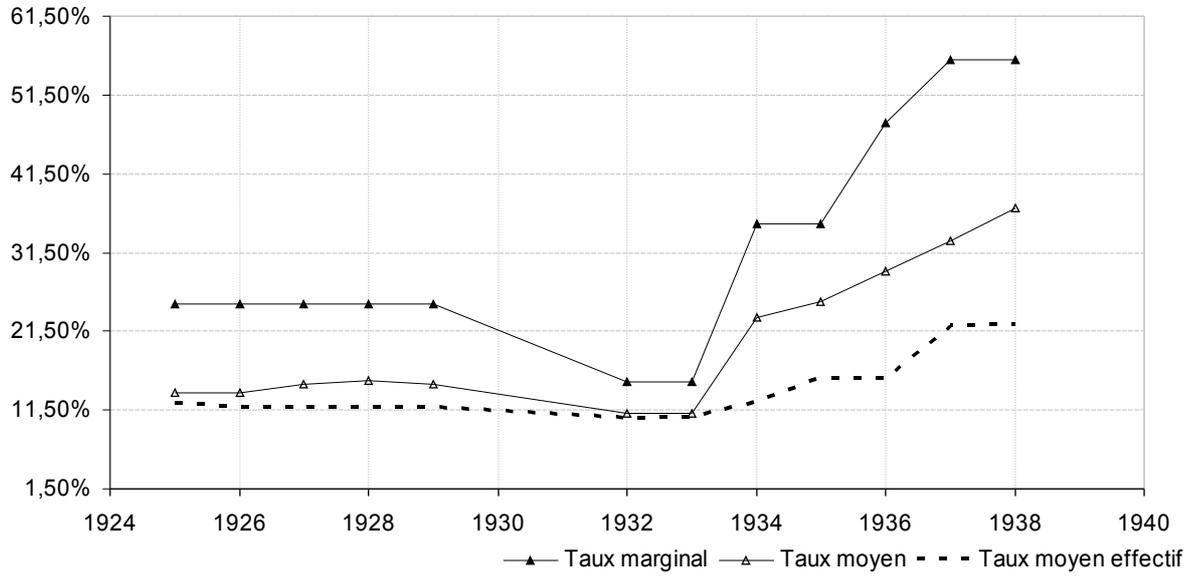
### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)



**Figure III-37 :** Distribution des revenus dans l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres : P90-100

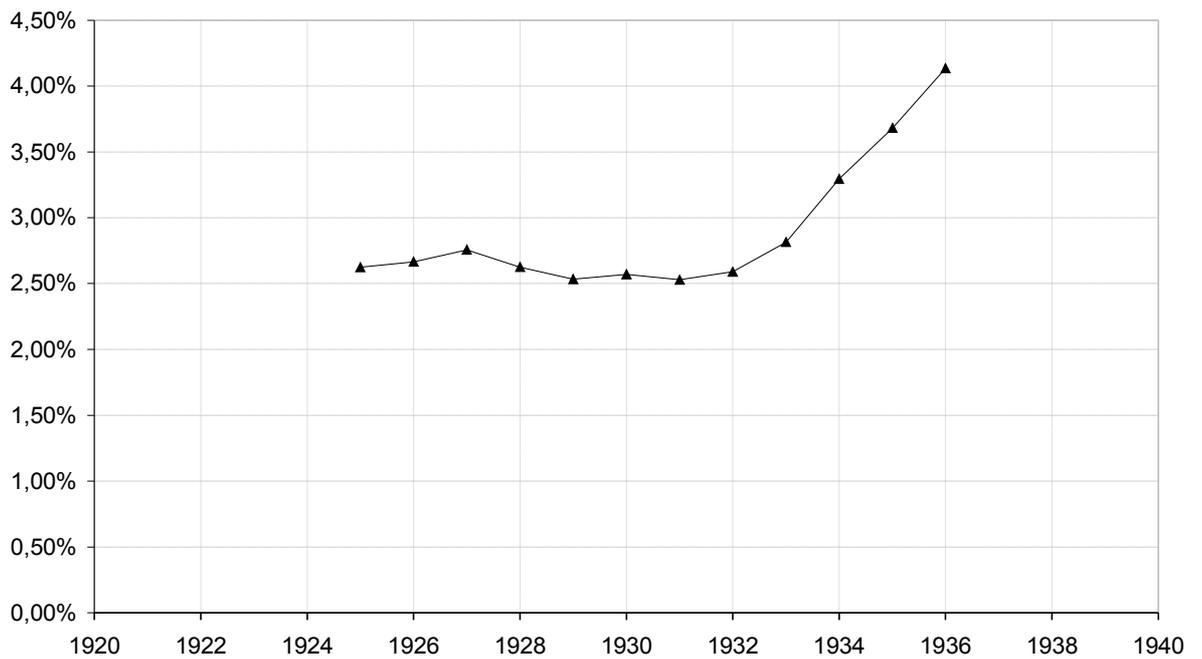


**Figure III-38** : Distribution des revenus dans l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres : P99-100

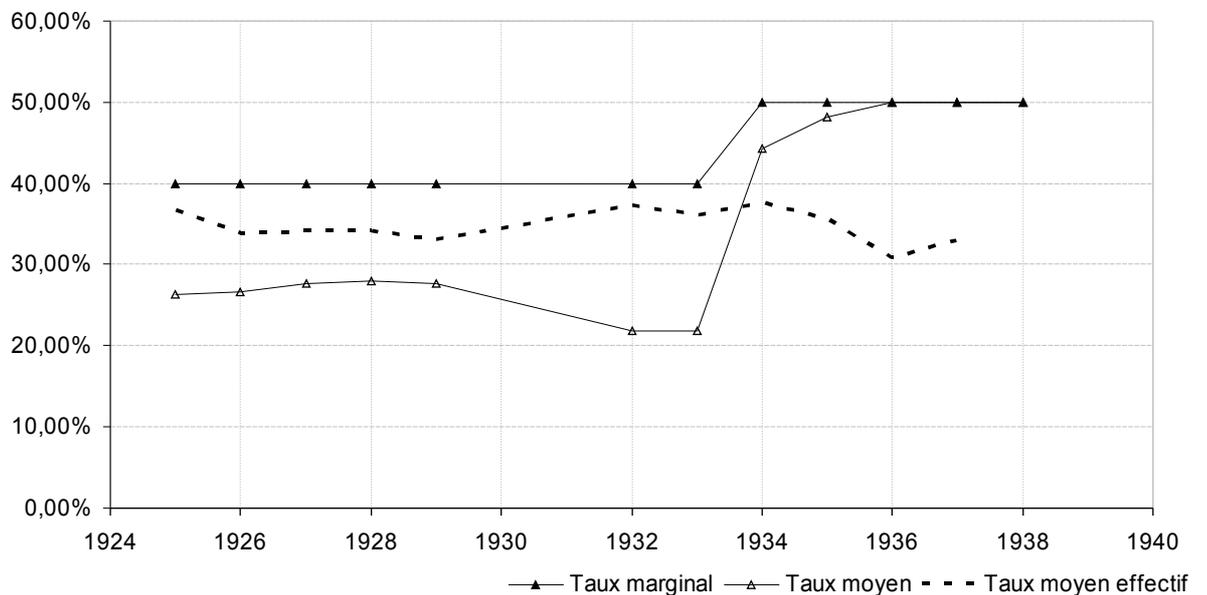


**Figure III-39** : Taux d'imposition au niveau moyen P99-100

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)



**Figure III-40 :** Distribution des revenus dans l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres : P99,99-100



**Figure III-41 :** Taux d'imposition au niveau moyen P99,99-100 dans l'Allemagne de l'Entre-deux-guerres

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

<b>Total des foyers fiscaux</b>	
192 4	26 870 072
192 5	27 077 500
192 6	27 579 348
192 7	28 054 998
192 8	28 525 419
192 9	28 987 601
193 0	29 451 244
193 1	29 916 752
193 2	30 361 630
193 3	30 822 000
193 4	30 713 242
193 5	31 021 052
193 6	30 949 636

Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

193	30 875
7	878
193	30
8	908 380

Tableau III-9 : Total des foyers fiscaux dans l'entre-deux-guerres

Quantiles de revenus, nominaux																	
	P90	P95	P99	P99,5	P99,9	P99,99	P90-100	P95-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99
1925			8983,2	13553,0	33713,7	110957,6			20271,5	29428,8	69096,9	222155,9			11114,1	19511,8	52090,3
1926	2907,2	3251,3	8781,4	13340,4	33911,9	118251,4	5870,6	8005,6	20417,4	29964,6	72886,5	246492,3	3735,7	4902,6	10870,1	19234,1	53597,0
1927			10014,1	14923,8	38053,7	132973,2			22779,4	33568,0	81594,2	271115,4			11990,9	21561,5	60536,2
1928	3348,3	3858,9	10556,9	15564,0	38462,5	133740,4	6747,5	9453,2	23490,0	34380,6	82698,0	277475,8	4041,8	5944,0	12599,4	22301,3	61056,0
1929			10454,3	15366,7	36782,9	128057,7			22976,0	33498,3	80044,0	276717,5			12453,7	21861,9	58191,4
1932	2442,4	3379,0	6171,2	9017,6	22034,6	74912,4	4593,7	6355,4	13628,6	19914,6	45562,6	148376,9	2832,0	4537,1	7342,6	13502,6	34138,8
1933			4912,6	8947,4	21842,6	72278,3			13000,6	19617,1	45851,4	153964,7			6411,1	13386,7	33869,3

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

1934	2591,3	3612,6	7133,4	10538,0	25039,4	84629,9	4977,1	6938,6	15481,3	22487,7	52628,7	171610,5	3015,6	4802,9	8475,0	14952,4	39408,5
1935			7833,5	11807,2	29371,4	103314,0			18216,3	27005,0	66438,1	238320,6			9427,6	17146,7	47340,0
1936	2944,5	4013,4	9095,4	13810,2	36518,6	145266,8	6245,2	9050,5	22946,5	34897,9	92360,9	372071,9	3439,9	5576,5	10995,0	20532,1	61281,9
1937			10576,1	16400,0	45519,1	183334,5			28069,7	43208,1	116325,3	472738,8			12931,3	24928,8	76723,8
1938			12656,5	20189,7	56264,3	223814,7			34077,0	52554,9	139893,8	536045,6			15599,2	30720,2	95876,9

**Tableau III-10 : quantiles de revenus nominaux dans l'entre-deux-guerres**

Quantiles de revenus, réels																	
	P90	P95	P99	P99,5	P99,9	P99,99	P90-100	P95-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99
1925			47 797,1	72 111,9	179 381,4	590 375,2			107 859,0	156 582,7	367 645,5	1 182 030,4			59 135,3	103 817,0	277 158,3
1926	15 468,3	17 299,4	46 723,4	70 980,4	180 436,2	629 183,5	31 236,0	42 595,4	108 635,1	159 433,2	387 809,0	1 311 517,7	19 876,6	26 085,5	57 837,1	102 339,2	285 174,8
1927			51 122,3	76 186,5	194 265,1	678 831,1			116 289,5	171 365,4	416 539,9	1 384 049,7			61 213,7	110 071,8	309 038,8
1928	16 643,2	19 181,4	52 475,0	77 363,7	191 184,5	664 780,5	33 539,6	46 988,8	116 761,3	170 894,9	411 065,0	1 379 242,9	20 090,5	29 545,6	62 627,7	110 852,4	303 489,7
1929			51 289,9	75 390,7	180 461,4	628 267,1			112 723,0	164 346,7	392 705,7	1 357 610,4			61 099,2	107 257,0	285 494,1
1932	15 250,5	21 099,1	38 533,9	56 307,1	137 587,5	467 764,9	28 683,8	39 684,1	85 099,3	124 350,2	284 500,3	926 488,5	17 683,5	28 330,3	45 848,5	84 312,6	213 168,3
1933			30 571,1	57 265,2	139 993,4	476 096,5			83 757,8	126 465,9	289 475,0	942 990,8			41 049,8	85 713,6	216 862,2
1934	16 180,8	22 557,8	44 542,0	65 800,9	156 350,1	528 442,4	31 077,6	43 325,6	96 667,9	140 416,5	328 621,6	1 071 563,0	18 829,7	29 990,0	52 919,4	93 365,2	246 072,6
1935			48 118,3	72 527,5	180 417,3	634 619,3			111 895,8	165 881,3	408 104,2	1 463 914,3			57 910,2	105 325,6	290 791,9
1936	17 941,2	24 454,3	55 419,2	84 146,9	222 510,8	885 123,8	38 052,6	55 145,4	139 814,8	212 635,9	562 763,2	2 267 067,0	20 959,8	33 978,0	66 993,7	125 104,1	373 396,1
1937			63 925,3	99 127,2	275 132,9	1 108 137,0			169 662,9	261 164,4	703 110,0	2 857 396,1			78 161,4	150 678,1	463 744,8
1938			75 893,0	121 064,9	337 381,6	1 342 076,4			204 338,7	315 138,9	838 855,4	3 214 329,2			93 538,5	184 209,7	574 913,9

**Tableau III-11 : quantiles de revenus, réels, dans l'entre-deux-guerres**

Quantiles de revenus, en part du total											
	P90-100	P95-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99
1925			11,3%	8,2%	3,9%	1,2%			3,1%	4,4%	2,6%
1926	32,5%	22,1%	11,3%	8,3%	4,0%	1,4%	10,3%	10,8%	3,0%	4,3%	2,7%
1927			11,5%	8,5%	4,1%	1,4%			3,0%	4,4%	2,8%
1928	32,2%	22,6%	11,2%	8,2%	4,0%	1,3%	9,7%	11,4%	3,0%	4,3%	2,6%
1929			11,1%	8,1%	3,9%	1,3%			3,0%	4,2%	2,5%
1930											
1931											
1932	38,4%	26,6%	11,4%	8,3%	3,8%	1,2%	11,8%	15,2%	3,1%	4,5%	2,6%
1933			10,8%	8,1%	3,8%	1,3%			2,7%	4,4%	2,5%
1934	36,3%	25,3%	11,3%	8,2%	3,8%	1,3%	11,0%	14,0%	3,1%	4,4%	2,6%
1935			12,0%	8,9%	4,4%	1,6%			3,1%	4,5%	2,8%
1936	37,3%	27,0%	13,7%	10,4%	5,5%	2,2%	10,3%	13,3%	3,3%	4,9%	3,3%
1937			15,0%	11,5%	6,2%	2,5%			3,4%	5,3%	3,7%
1938			16,3%	12,6%	6,7%	2,6%			3,7%	5,9%	4,1%

**Tableau III-12 : quantiles de revenus en part du revenu total**

Total revenues	
Total des revenus	
1925	48 386 700 000,0
1926	49 894 200 000,0
1927	55 449 900 000,0
1928	59 718 600 000,0
1929	59 910 300 000,0
1930	

Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

1931	
1932	36 292 500 000,0
1933	37 142 100 000,0
1934	42 075 000 000,0
1935	46 949 400 000,0
1936	51 809 400 000,0
1937	57 901 500 000,0
1938	64 516 500 000,0

**Tableau III-13 :total des revenus**

Composition revenus						
Tableau récapitulatif						
	P99					
	Agricultur e	Industr ie	Travail Indep	Salaire s	Capital Mob	Capital Immo
1928	1,9%	35,4%	9,9%	42,4%	5,7%	3,8%
1929	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1930	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1931	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1938	0,1%	33,0%	15,9%	31,1%	12,0%	6,1%

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

2						
1933	0,1%	64,9%	16,4%	-4,6%	11,7%	8,7%
1934	0,2%	31,7%	11,2%	41,3%	9,7%	4,4%
1935	-0,1%	32,5%	11,1%	42,3%	8,4%	4,5%
1936	3,3%	37,1%	11,2%	34,9%	7,4%	5,0%
1937	2,9%	43,3%	11,6%	29,8%	6,6%	4,8%
1938	2,2%	52,4%	13,1%	20,7%	6,6%	4,1%
	P99,5					
	Agricultur e	Industr ie	Travail Indep	Salaire s	Capital Mob	Capital Immo
1928	1,5%	36,8%	13,7%	34,7%	8,3%	4,1%
1929	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1930	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1931	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1932	1,6%	15,4%	17,6%	46,7%	13,9%	3,6%
1933	0,2%	26,8%	14,3%	41,4%	11,3%	4,6%

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

1934	0,9%	30,5%	13,7%	39,1%	10,6%	3,9%
1935	2,1%	34,2%	14,8%	33,6%	9,6%	4,3%
1936	2,7%	41,1%	41,1%	14,1%	27,8%	8,4%
1937	2,4%	48,7%	13,8%	22,2%	7,6%	4,3%
1938	2,4%	56,9%	11,4%	18,0%	6,9%	3,7%
	P99,9					
	Agriculture	Industrie	Travail Indep	Salaire s	Capital Mob	Capital Immo
1928	1,6%	42,3%	10,3%	26,4%	14,2%	4,1%
1929	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1930	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1931	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1932	1,3%	26,9%	10,1%	33,5%	24,0%	3,1%
1933	1,2%	29,7%	12,7%	34,8%	16,3%	3,9%
1934	1,8%	39,6%	9,9%	28,5%	15,3%	3,4%
193	3,0%	45,1%	9,2%	24,8%	13,1%	3,4%

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

5						
1936	3,4%	53,4%	7,9%	19,7%	10,7%	3,4%
1937	2,7%	63,4%	6,2%	15,1%	8,8%	2,8%
1938	2,6%	69,6%	5,2%	11,9%	7,7%	2,3%
	P99,99					
	Agriculture	Industrie	Travail Indep	Salaires	Capital Mob	Capital Immo
1928	3,3%	49,6%	5,6%	13,3%	24,4%	1,9%
1929	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1930	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1931	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
1932	0,7%	31,2%	8,5%	29,3%	25,8%	2,9%
1933	0,9%	40,9%	6,4%	24,0%	23,2%	2,7%
1934	1,6%	49,9%	4,6%	18,7%	21,2%	2,1%
1935	2,3%	65,5%	3,0%	11,6%	14,0%	1,5%
1936	2,2%	69,8%	2,4%	8,8%	11,5%	1,5%

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

1937	1,9%	76,2%	2,4%	7,1%	9,2%	1,4%
1938	2,2%	78,3%	2,6%	6,5%	8,1%	1,4%

**Tableau III-14 : Composition des quantiles de revenus**

		P90	P95	P99	P99,5	P99,9	P99,99	P90-100	P95-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P90-95	P95-99	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99
<b>Taux marginaux au niveau PXX ou PXX-YY</b>																		
	1925			12,5%	15,0%	30,0%	40,0%			25,0%	30,0%	35,0%	40,0%			12,5%	20,0%	35,0%
	1926	10,0%	10,0%	12,5%	15,0%	30,0%	40,0%	10,0%	12,5%	25,0%	30,0%	35,0%	40,0%	10,0%	10,0%	12,5%	20,0%	35,0%
	1927			12,5%	15,0%	30,0%	40,0%			25,0%	30,0%	40,0%	40,0%			12,5%	25,0%	35,0%
	1928	10,0%	10,0%	12,5%	15,0%	30,0%	40,0%	10,0%	12,5%	25,0%	30,0%	40,0%	40,0%	10,0%	10,0%	15,0%	25,0%	35,0%
	1929			12,5%	15,0%	30,0%	40,0%			25,0%	30,0%	40,0%	40,0%			15,0%	25,0%	35,0%
	1932	10,0%	10,0%	10,0%	12,5%	25,0%	35,0%	10,0%	10,0%	15,0%	20,0%	30,0%	40,0%	10,0%	10,0%	10,0%	15,0%	30,0%
	1933			10,0%	12,5%	25,0%	35,0%			15,0%	20,0%	30,0%	40,0%			10,0%	15,0%	30,0%
	1934	18,7%	22,0%	24,0%	28,8%	48,0%	50,0%	19,2%	24,0%	35,2%	41,6%	64,0%	50,0%	20,0%	19,2%	24,0%	35,2%	56,0%
	1935			24,0%	19,2%	56,0%	50,0%			35,2%	56,0%	64,0%	50,0%			24,0%	35,2%	56,0%
	1936	20,0%	17,1%	24,0%	28,8%	56,0%	50,0%	19,2%	24,0%	48,0%	56,0%	50,0%	50,0%	22,0%	19,2%	28,8%	41,6%	64,0%
	1937			28,8%	35,2%	56,0%	50,0%			56,0%	56,0%	50,0%	50,0%			28,8%	48,0%	50,0%
	1938			28,8%	41,6%	64,0%	50,0%			56,0%	64,0%	50,0%	50,0%			35,2%	56,0%	50,0%
<b>Taux marginaux au niveau PXX ou PXX-YY</b>																		
	1925			9,6%	11,0%	18,9%	31,0%			13,8%	17,5%	26,3%	35,5%			10,3%	13,2%	23,6%
	1926	8,0%	8,5%	9,6%	11,0%	18,9%	31,6%	9,0%	9,6%	13,8%	17,5%	26,7%	35,9%	8,5%	8,8%	10,1%	13,2%	23,8%
	1927			10,1%	11,3%	20,4%	32,5%			14,7%	18,9%	27,7%	36,3%			10,3%	14,3%	25,1%
	1928	8,5%	8,5%	10,1%	11,5%	20,4%	32,5%	9,1%	9,9%	15,2%	19,3%	28,0%	36,4%	8,8%	9,0%	10,7%	14,7%	25,2%

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

	1929			10,1 %	11,5 %	19,8 %	32,3%			14,7%	18,9%	27,7%	36,4%			10,7%	14,3%	24,7%
	1932	8,0%	8,5%	9,1%	9,9%	14,7 %	26,9%	8,8%	9,1%	11,0%	13,2%	21,8%	33,3%	8,0%	8,8%	9,3%	11,0%	19,3%
	1933			8,8%	9,6%	14,3 %	26,7%			11,0%	13,2%	21,8%	33,5%			9,1%	11,0%	18,9%
	1934	13,3%	15,5 %	18,1 %	20,3 %	30,6 %	50,0%	16,6%	18,1%	23,3%	28,2%	44,3%	50,0%	14,0%	16,6%	19,1%	23,3%	39,5%
	1935			18,8 %	21,1 %	33,8 %	50,0%			25,2%	32,2%	48,2%	50,0%			19,6%	24,7%	42,3%
	1936	14,0%	15,9 %	19,4 %	22,4 %	38,6 %	50,0%	17,1%	19,4%	29,1%	37,6%	50,0%	50,0%	14,7%	16,9%	20,7%	27,6%	46,9%
	1937			20,3 %	24,0 %	42,0 %	50,0%			33,0%	41,0%	50,0%	50,0%			21,9%	30,6%	50,0%
	1938			21,9 %	26,9 %	45,4 %	50,0%			37,1%	44,3%	50,0%	50,0%			24,0%	35,3%	50,0%
<b>Taux moyens effectifs au niveau PXX ou PXX-YY</b>																		
	1925			7,7%	9,7%	18,3 %	32,0%			12,3%	18,3%	25,6%	36,7%			7,7%	12,3%	25,6%
	1926				9,6%	17,7 %	33,8%			11,9%	17,7%	25,3%	33,8%				11,9%	25,3%
	1927			8,1%	9,6%	17,7 %	34,2%			11,9%	17,7%	25,3%	34,2%			8,1%	11,9%	25,3%
	1928				9,4%	17,6 %	34,1%			11,9%	17,6%	25,2%	34,1%			9,4%	11,9%	25,2%
	1929			7,8%	9,4%	17,6 %	33,0%			11,9%	17,6%	25,1%	33,0%			9,4%	11,9%	25,1%
	1932					13,7 %	28,3%			10,5%	13,7%	20,1%	37,3%				10,5%	20,1%
	1933			7,1%	9,2%	13,8 %	28,0%			10,7%	13,8%	20,3%	36,0%			8,2%	10,7%	20,3%
	1934					21,9 %	29,4%			12,5%	15,5%	29,4%	37,5%				12,5%	21,9%
	1935			9,3%	11,0 %	22,1 %	35,6%			15,6%	22,1%	29,5%	35,6%			11,0%	15,6%	22,1%
	1936				12,8 %	22,1 %	30,8%			15,6%	22,1%	29,0%	30,8%				15,6%	29,0%
	1937			10,9 %	15,6 %	22,2 %	32,9%			22,2%	22,2%	32,9%	32,9%			12,8%	15,6%	29,3%
	1938			12,8 %	15,7 %	29,9 %	38,3%			22,3%	29,9%	38,3%				12,8%	22,3%	29,9%

**Tableau III-15 : taux d'imposition moyens et effectifs sur le revenu ; entre-deux-guerres**

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

Quantiles de patrimoine, nominaux										
	P90	P95	P98,5	P99	P99,5	P99,9	P99,99	P99,999	P99,9997	P99,999-99,9997
1913	10 310,4	28 655,3	83 659,2	112 070,7	237 562,3	734 027,7	3 141 248,7	12 098 373,6	23 140 571,6	15 966 090,5
1924	5 173,1	11 279,3	36 029,4	51 004,5	88 362,5	309 972,6	1 266 462,7	5 208 779,2	10 457 991,1	4 220 254,3
1925	5 119,9	10 680,3	31 849,8	43 518,8	71 066,1	221 374,8	1 052 061,3	4 458 108,5	7 872 519,8	5 543 990,1
1927	4 915,6	10 376,3	31 028,7	41 963,5	67 513,0	209 375,3	925 339,9	3 412 231,1	6 198 245,3	6 697 323,5
1928	5 356,1	11 367,8	35 387,5	48 924,8	80 976,0	248 976,1	1 087 474,7	3 716 211,6	7 043 055,4	7 445 592,3
1931	8 940,7	14 211,3	31 784,5	44 661,7	74 446,4	213 128,1	876 787,8	3 147 970,5	6 141 854,7	4 192 017,8
1935	11 612,0	18 755,2	52 644,1	65 653,7	100 547,1	268 323,4	1 129 864,8	4 534 759,9	8 989 093,2	3 652 751,1

**Tableau III-16 : quantiles de patrimoine nominaux, entre-deux-guerres**

	P90-100	P95-100	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P99,999-100	P99,9997-100	P90-95	P95-99	P98,5-99,5	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99	P99,99-99,999
1913	70 381,3	122 355,6	299 957,1	401 825,8	669 905,8	1 891 655,0	7 412 278,0	26 223 683,0	50 158 065,4	18 407,1	52 488,0	114 982,7	133 745,9	364 468,5	1 278 252,5	5 322 121,9
1924	27 886,4	48 021,4	110 957,3	143 983,4	223 491,1	566 217,3	2 011 183,9	8 246 073,6	18 198 858,6	7 753,9	24 185,0	54 972,3	64 800,3	141 055,1	408 437,3	1 334 128,5
1925	27 544,3	47 451,7	111 663,0	145 815,3	228 923,7	645 276,0	2 471 780,1	8 717 688,8	16 122 985,6	7 636,9	22 860,8	53 032,7	62 706,9	124 835,6	442 331,1	1 777 790,3
1927	29 610,5	51 655,3	123 934,3	162 052,2	255 108,1	742 906,8	2 994 760,3	10 127 030,9	18 129 681,5	7 565,7	24 056,0	58 347,4	68 996,4	133 158,4	492 700,8	2 202 285,8
1928	34 386,1	60 131,5	144 409,1	188 813,2	297 065,1	854 558,5	3 393 097,8	11 214 572,8	20 008 860,4	8 640,6	27 961,1	68 081,1	80 561,2	157 691,7	572 498,6	2 524 045,0
1931	26 976,4	42 878,9	95 901,5	125 181,9	195 427,2	523 020,8	1 970 912,7	7 076 255,7	13 806 144,0	11 073,8	22 303,2	46 138,7	54 936,6	113 528,8	362 144,0	1 403 652,4
1935	32 911,3	51 985,9	108 019,7	135 365,9	200 983,9	496 133,0	1 750 519,2	7 004 007,2	15 261 344,2	14 452,2	32 189,6	62 985,8	71 212,0	130 780,4	359 391,6	1 178 110,5

**Tableau III-17 : quantiles de patrimoines nominaux (suite)**

Quantiles de patrimoine, en part du total																	
	P90-100	P95-100	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P99,999-100	P99,9997-100	P90-95	P95-99	P98,5-99,5	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99	P99,99-99,999	P99,999-99,9997
1913	77,3%	67,2%	49,4%	44,1%	36,8%	20,8%	8,1%	2,9%	1,7%	10,1%	23,1%	12,6%	7,3%	16,0%	12,6%	5,3%	1,2%

### Chapitre III : Le chaos de l'Entre-deux-guerres (1919-1945)

1924	42,3%	37,0%	26,7%	23,5%	18,7%	10,2%	4,0%	1,5%	0,9%	5,3%	13,5%	8,1%	4,8%	8,5%	6,3%	2,5%	0,6%
1925	39,9%	34,9%	25,7%	22,7%	18,3%	11,1%	4,7%	1,5%	0,8%	5,0%	12,2%	7,4%	4,4%	7,2%	6,5%	3,2%	0,7%
1927	39,3%	34,8%	26,2%	23,2%	18,7%	11,7%	5,2%	1,6%	0,8%	4,5%	11,7%	7,5%	4,5%	7,0%	6,6%	3,6%	0,8%
1928	45,0%	40,0%	30,0%	26,6%	21,4%	13,3%	5,8%	1,8%	0,8%	5,1%	13,4%	8,6%	5,2%	8,2%	7,6%	4,0%	0,9%
1931	50,5%	40,8%	28,6%	25,2%	20,2%	11,7%	4,8%	1,6%	0,8%	9,3%	15,3%	8,4%	5,0%	8,4%	6,9%	3,2%	0,7%
1935	58,6%	47,0%	30,6%	26,0%	19,8%	10,5%	4,1%	1,5%	0,9%	11,6%	21,1%	10,8%	6,2%	9,2%	6,5%	2,6%	0,6%

**Tableau III-18 : quantiles de patrimoines, en part du total**

Total patrimoines	
1913	234 526
1924	198 054
1925	207 221
1927	232 253
1928	239 605
1931	175 759
1935	193 284

**Tableau III-19 : patrimoines totaux, entre-deux-guerres**

## Chapitre IV.

# Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

### IV.1. Inégalités et croissance régulière dans l'après-guerre

L'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines après la Seconde Guerre mondiale constitue la deuxième période que nous étudions dans ce travail au cours de laquelle une étude des déterminants proprement économiques de l'évolution des inégalités est envisageable, après un Entre-deux-guerres dont on a vu à quel point il avait été chaotique du point de vue tant politique qu'économique.

Le point de départ des évolutions qu'on peut observer est cependant important pour comprendre celles-ci : étant donnée l'importance (confirmée par nos données de composition des hauts revenus cf. *infra*) des revenus du capital dans le revenu total perçu par les très hauts revenus, le profil de la distribution du patrimoine au lendemain de la Seconde Guerre mondiale constitue *a priori* un facteur déterminant de premier ordre des évolutions que l'on peut observer dans les années qui suivent.

La dynamique d'accumulation du capital dans l'Allemagne de l'immédiat après guerre a été particulièrement rapide dans le contexte de la reconstruction : d'une part celle-ci nécessitait la reconstitution d'un stock de capital qui avait été en partie détruit au cours de la guerre ; et de plus les élites économiques de l'ère Adenauer étaient convaincues que l'accumulation de capital était la condition de la reconstruction de l'Allemagne comme puissance industrielle en Europe. Dans ces conditions, non seulement les entrepreneurs allemands de l'après-guerre se sont engagés dans une vigoureuse politique d'investissement, mais l'accumulation a été activement encouragée par les pouvoirs publics comme le montrent notamment les importants avantages fiscaux mis en place dès 1950 pour encourager l'investissement (voir chapitre 2).

Dans ces conditions, et sous l'hypothèse naturelle que sur longue période, la distribution des revenus possède les mêmes caractéristiques dans sa partie haute que celle des patrimoines, le taux d'épargne/d'investissement des détenteurs de hauts revenus/patrimoines devrait être l'un des facteurs clés qui permettent de comprendre l'évolution des inégalités de revenus sur la deuxième moitié du siècle en Allemagne fédérale. Toutefois, cette variable importante n'est pas observable et il n'existe pas à notre connaissance de données permettant de construire par exemple des séries de taux d'épargne à l'intérieur du décile supérieur de la distribution des revenus. Dans ces conditions, toute tentative d'estimation rigoureuse de relations causales mettant en évidence les déterminants éventuels de l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines sur longue période semble pour le moins hasardeuse.

Toutefois la mise en évidence et l'étude des grandes tendances à l'œuvre sur les six décennies qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale en Allemagne demeurent utiles pour l'historien comme pour l'économiste à plusieurs titres.

Pour l'économiste, les tendances que nous observons illustrent d'abord la complexité des mécanismes en jeu. En effet, l'Allemagne de l'après-guerre pourtant en plein mouvement de rattrapage économique, n'exhibe pas de tendance monotone dans l'évolution des inégalités de revenus ou de patrimoines. Certes, les imperfections des données que nous utilisons peuvent expliquer une partie de la variance des séries, mais il est relativement aisé d'affirmer au vu des différentes séries que nous présentons, que des évolutions simples comme celles décrites par la courbe de Kuznets par exemple ne sont pas les meilleures descriptions des tendances à l'œuvre. Ensuite, les ordres de grandeur que nos séries permettent de mettre en évidence, par exemple dans le degré de concentration des très hauts revenus permettent de réfléchir de manière plus précise à la magnitude de l'impact de certains facteurs explicatifs potentiels comme par exemple la fiscalité directe. Car si l'on ne dispose pas du taux d'épargne du décile supérieur, on dispose grâce aux données fiscales du taux de taxation sur le revenu auquel ce décile fut exposé année après année au cours des décennies que nous étudions, ce qui permet d'apprécier de manière quantitative la pertinence des approches qui donnent sur longue période à la fiscalité un rôle important dans la reproduction des inégalités, notamment au haut de la distribution des revenus.

Pour l'historien, les évolutions que nous mettons en évidence dans l'après-guerre en Allemagne ont surtout pour vertu de rappeler que le miracle allemand, même assis sur le modèle de l'« économie sociale de marché » (*soziale Marktwirtschaft*) promue par Erhardt dès les années 1950 n'a pas pour autant constitué l'avènement d'une société de classe moyenne. En comparaison internationale comme on le voit dans le chapitre suivant, l'Allemagne comparée tant à la France qu'aux Etats-Unis se caractérise en 1950 comme en 1980 par une très forte concentration des très très hauts revenus. Ce fait que nous mettons en évidence de manière robuste et dans la durée éclaire d'un jour nouveau la réalité sociale de l'Allemagne des années cinquante et soixante. Des œuvres comme la « Trilogie de la RFA » de R.W. Fassbinder ou même le film collectif *Deutschland im Herbst* perdent leur caractère provocateur quand on a en tête l'évolution de la part du 1% supérieur de la distribution des revenus après 1945. Alors qu'aujourd'hui la question des inégalités est une question prégnante du débat politique outre-Rhin, celle-ci ne date pas de la fin des années quatre-vingt-dix. Elle est en fait beaucoup plus ancienne et remonte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Le puzzle allemand des hauts revenus dans l'après-guerre est cependant complexe à appréhender. Il peut finalement s'énoncer de la manière suivante : comment comprendre que dans le contexte d'une croissance rapide dans l'après-guerre, et partant d'une concentration toujours importante des patrimoines après 1945 la dynamique d'accumulation du patrimoine ait pu contribuer à maintenir une très forte concentration des très hauts revenus jusqu'à aujourd'hui malgré une fiscalité directe sensiblement plus progressive que par le passé ? Dans ces conditions, le point de départ de la trajectoire : l'« année zéro » plus mythique que réelle d'une part, et les

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

caractéristiques du système fiscal dont la progressivité est finalement ambiguë (voir *infra*) sont les deux paramètres qui nous intéressent pour comprendre comment il a fallu attendre le milieu des années 1980 pour que les Etats-Unis fassent figure de pays plus inégalitaire que l'Allemagne.

Avant de nous engager dans l'étude détaillée des évolutions à l'œuvre après 1945, il semble important de rappeler un fois de plus que les séries sur lesquelles nous fondons nos considérations, en dépit des précautions que nous avons prises pour les estimer de la manière la plus robuste qui soit ne doivent pas être surinterprétées. Surtout, il faut se garder de deux abus.

D'une part, la tentation de sous estimer la mobilité qui existe au sein de la distribution pour voir dans les quantiles de hauts revenus que nous étudions des groupes stables qui seraient dotés d'une quasi-personnalité : le centile supérieur ne contient sans doute pas les mêmes foyers fiscaux d'une année sur l'autre. Des études récentes de l'Office statistique fédéral sur les données fiscales de 2003 montrent en effet que la mobilité dans les groupes du haut de la distribution est très forte. Toutefois deux remarques modératrices s'imposent ici : le facteur principal de mobilité forte à l'intérieur des groupes est la prise en compte dans le revenu des contribuables des gains en capital ; une fois celle-ci contrôlée, la mobilité est probablement fortement réduite. Ensuite, le rôle que jouent les revenus du patrimoine dans la composition des très hauts revenus joue également un rôle modérateur. En temps normaux (i.e. hors bouleversements majeurs comme ceux de l'Entre-deux-guerre), l'ordre de la distribution des patrimoines est plus stable, et joue par conséquent un rôle modérateur dans cette mobilité. Malheureusement et malgré les nombreuses illustrations anecdotiques de la forte reproduction à l'intérieur de groupes de très hauts revenus, il nous semble téméraire d'avoir recours à une terminologie « panels » pour décrire les hauts revenus qui nous intéressent dans ce travail.

D'autre part, il convient de garder à l'esprit que l'expression « inégalités » que nous utilisons car elle est pratique est particulièrement impropre et limitative lorsqu'elle se rapporte à la mesure assez fruste que nous utilisons dans ce travail et qui ne prend pas en compte les 90% du bas de la distribution des revenus.

L'objet de ce chapitre est donc de mettre en évidence et de comprendre, à partir d'un point de départ donné – l'année « zéro » – comment la forme et le poids relatif total des queues de la distribution des revenus (10% supérieurs) et des patrimoines (1% supérieurs) ont évolué en Allemagne, et ce notamment en lien avec les caractéristiques des impôts directs.

La croissance des hauts patrimoines a suivi la croissance rapide de l'économie allemande tout au long de l'après guerre. Ainsi, le groupe le plus important que nous sommes en mesure de suivre sur l'ensemble de la période, P98,5-100 soit les 1,5% supérieurs de la distribution des patrimoines a vu son patrimoine moyen multiplié par 5 entre le milieu des années 1950 et le milieu des années 1990 passant en termes réels d'environ 500 000DM en 1953 à plus de 2,5M DM en 1995 (voir Figure IV.1). La croissance du patrimoine moyen des groupes plus fortunés a été sensiblement plus rapide ainsi P99,99-100 a vu son patrimoine moyen multiplié par plus de 7 sur la

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

même période passant de légèrement plus de 10M DM à environ 70M DM au milieu des années 1990 (voir Figure IV.2). Il est intéressant de noter que cette « accélération » vers le haut de la distribution n'a pas été tirée par le sommet de la distribution mais par le groupe qui le suit immédiatement : le plus petit quantile que nous soyons en mesure d'estimer, P99,9997-100 (soit en fin de période les 100 foyers les plus fortunés) n'a vu son patrimoine multiplié « que » par 4 environ passant de 150M DM à moins de 600M DM dans les années 1990 (voir Figure IV.3).

Cette évolution, concomitante avec la forte croissance de l'économie et du patrimoine national allemands dans l'après-guerre est moins vertigineuse lorsque l'on observe les parts des différents quantiles dans le patrimoine total. Ainsi aux différents niveaux de la distribution, on observe un mouvement de croissance rapide dans les années 1950 suivi dans les années 1960 par une stabilisation voire un repli modéré jusqu'à ce qu'une légère tendance à la hausse s'amorce dans les années 1980. Les deux points dont nous disposons après la Réunification accusent un net recul si bien qu'en 1995, les hauts patrimoines allemands semblent revenus au niveaux qui étaient les leurs au milieu des années 1950.

Ainsi, le 1% supérieur de la distribution des patrimoines représentait en 12,5% du patrimoine allemand total en 1995 comme en 1953 après avoir approché les 17% en 1961 puis à nouveau dans les années 1980-1986. Le groupe représentant les 0,1% sommitaux de l'échelle des patrimoines représentait 5% aux deux extrémités de la période qui nous intéresse après avoir crû jusqu'à près de 9% au début des années 1960 (voir Figure IV.4). Le groupe des 0,0003% les plus riches des allemands détenait 1% du patrimoine total en 1953 mais son poids n'était plus que de l'ordre de 0,5% à partir du milieu des années 1970 (voir Figure IV.5).

Nous disposons aussi de données de composition des patrimoines par tranche qui nous permettent de suivre au fil du temps et au fil de la distribution la part des différents types de patrimoines à l'intérieur de chaque groupe (Figure IV.6-IV.11). Ces séries valident l

Au total c'est une grande stabilité des hauts patrimoines que les données de l'impôt sur la fortune allemand nous révèle dans l'après-guerre. La comparaison avec les données comparables établies par Saez et Kopczuk (2004) pour les Etats-Unis met en évidence les caractéristiques de la distribution des patrimoines allemands : si le poids des très hauts patrimoines (0,01% supérieur) est similaire sur l'ensemble de la période entre 2% et 4% du patrimoine total (cf Figure IV.14), le centile supérieur allemand est beaucoup plus léger dans le total (cf. figure IV.13 ; de l'ordre de 15% en Allemagne alors que la série pour les US oscille entre 20 et 25%) : cela reflète la plus forte concentration des patrimoines allemands dans tout l'après guerre. Notons que les patrimoines suisses semblent peser nettement plus lourd (jusqu'à 35% à 40% pour le centile supérieur), mais cela peut être dû à un dénominateur relativement réduit (voir annexe méthodologique du chapitre sur la Suisse).

Pour observer l'évolution de la forme de la distribution des patrimoines tout en évitant que celle-ci puisse être entachée d'erreurs issues de la construction des séries de patrimoine total, on peut comparer le poids de quantiles dans des quantiles d'ordre

inférieur, par exemple 0,01% dans le 1% supérieur (voir Figure IV.15) : on observe que les concentrations (ainsi mesurées) des patrimoines US et suisses sont relativement comparables alors que celle des patrimoines allemands est, sauf à la toute fin de la période, sensiblement supérieure. Cette caractéristique se retrouve dans la distribution des revenus qui présente la même caractéristique lorsque l'on compare le poids du top 0,01% dans le top 1% en Allemagne, en Suisse et aux Etats-Unis.

La Figure IV.17 représente l'écart (en %) de concentration (mesuré par le poids de P99,99-100 dans P99-100) entre les Etats-Unis et l'Allemagne pour les patrimoines (courbe du bas) et pour les revenus (courbe du haut). Outre que cet écart est toujours positif, il s'est accru pour atteindre plus de 50% pour les revenus depuis les années 1980 alors qu'il semble s'être réduit pour les patrimoine pour tendre vers zéro dans les années 1990 après avoir dépassé les 30% dans les années 1960. La nette corrélation négative des deux courbes est surprenante et fortement contreintuitive.

Au total l'après-guerre en Allemagne se caractérise par une forte et très stable concentration des hauts revenus et des hauts patrimoines alors que le poids des centiles supérieurs est comparable (dans le cas des revenus) voir sensiblement inférieur (dans le cas des patrimoines) au niveaux observés en France ou aux Etats-Unis. Dans le même temps, la distribution des hauts revenus exhibe également une concentration élevée à l'intérieur du centile supérieur.

Comment comprendre à la fois cette concentration et cette stabilité ? Si les caractéristiques du système fiscal allemand de l'après guerre constituent probablement une partie de la réponse, l'état de la distribution des patrimoines, et donc des hauts revenus, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est également un paramètre important.

### IV.2. Le mythe de l'année zéro ?

La part importante des revenus du patrimoine dans les revenus perçus par les quantiles supérieurs de la distribution des revenus implique que la forme initiale de la distribution des patrimoines constitue un paramètre important dans la dynamique d'accumulation qui est à l'œuvre au cours d'une période de croissance régulière et soutenue comme celle qui a eu lieu au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Les données disponibles ne permettent cependant pas de suivre les évolutions qui ont eu lieu entre 1935 et 1950 en matière d'évolution des patrimoines<sup>79</sup>.

La question d'une année zéro en matière d'inégalités en Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale se pose par conséquent sans pouvoir être directement tranchée par les séries que nous avons construites. Un certain nombre d'éléments indique toutefois qu'il est improbable que l'année 1945 ait constitué une véritable « remise à zéro » des compteurs de l'accumulation du capital, et que les évolutions à

---

<sup>79</sup> En pratique nos séries commencent en 1953 car l'exploitation des tabulations disponibles pour 1950 est trop hasardeuse étant données les caractéristiques de ces tabulations.

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

l'œuvre sur la première moitié du siècle puissent être ignorées pour comprendre la dynamique subséquente des hauts revenus.

Tout d'abord, l'histoire économique de la Seconde Guerre mondiale et des années d'occupation alliée en Allemagne souligne que les destructions de capital physique au lendemain de la guerre ont été moins importantes pour le haut de la distribution que pour l'ensemble de la population, même après prise en compte des démontages. Ce sont en effet principalement les villes et les voies de circulation qui ont souffert (voir par exemple à ce sujet Abelshausen, 1983). Il faut noter que nous parlons ici de l'ouest du pays, l'espace géographique couvert après 1945 par les trois zones d'occupation américaine, britannique et française. C'est en effet jusqu'en 1990 à cet espace géographique devenu en 1949 la RFA que se rapportent nos séries.

L'est de l'Allemagne de 1937 a connu à la fin de la guerre un tout autre destin et les destructions physiques pendant la guerre, puis les expulsions (pour les territoires perdus) et les nationalisations (pour la zone d'occupation soviétique devenue en 1949 la RDA) ont probablement, elles, conduit à une remise en cause bien plus brutale qu'à l'Ouest de la forme de la distribution du capital. D'une part le stock a été beaucoup plus atteint par les destructions puis les démontages ; d'autre part l'étatisation des pans de l'économie les plus intensifs en capital (l'industrie) avec la mise en place d'une démocratie populaire dans la zone d'occupation soviétique ont probablement constitué une véritable « année zéro ». La dynamique des inégalités de revenus à l'œuvre au cours des quelques quarante années d'existence de la RDA ne peut malheureusement pas être retracées avec des méthodes similaires à celles que nous utilisons ici. Toutefois l'effet de la Réunification sur nos séries illustre clairement combien les inégalités de revenus et de patrimoines en Allemagne de l'Est étaient plus faibles : la Réunification a en effet constitué une fusion de deux distributions, l'une beaucoup moins concentrée que l'autre et l'on observe clairement sur nos séries la dilution des hauts patrimoines et hauts revenus à partir de 1992 (voir *infra*).

À la fin de la guerre, les bombardements alliés sur l'ouest de l'Allemagne se sont concentrés sur les villes et sur les voies de communication plutôt que sur le stock de capital productif. Ce fait reflète d'une part la croyance des alliés dans l'effet démoralisateur des bombardements massifs sur les villes (si Dresde est l'exemple le plus marquant d'une telle stratégie, Hambourg et un certain nombre d'autres villes de l'ouest comme Darmstadt par exemple ont été quasi intégralement rasées par les alliés à la fin de la guerre) et d'autre part, alors que les rapports avec l'Union Soviétique se profilaient comme de plus en plus conflictuels au fur et à mesure que la victoire sur l'Allemagne nazie approchait, la nécessité de maintenir le potentiel industriel allemand intact pour pouvoir le cas échéant le réactiver au lendemain de la guerre en cas de besoin face à Staline. Détruire routes et ligne de chemin de fer permettait de désorganiser et de paralyser le complexe militaro-industriel allemand sans pour autant le détruire. Le redémarrage rapide de la production industrielle après guerre (les niveaux de 1938 furent à nouveau atteints dès 1951) illustre cette situation.

Dans ces conditions, il est normal que le choc sur la distribution des patrimoines que l'on observe soit moins violent plus l'on monte dans l'échelle des patrimoines (i.e.

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

plus les patrimoines sont peu constitués d'immobilier). Par ailleurs, il est aussi normal d'observer une croissance rapide des inégalités des revenus dans les années 1950, au fur et à mesure que le capital présent pouvait être grâce à la réorganisation du pays « réactivé ».

Le choc de destruction du capital physique qu'a constitué la Seconde Guerre mondiale fut donc moins brutal pour les très hauts patrimoines que ce que les images de Berlin en 1945 laissent croire. Les usines Krupp n'étaient en effet, elles, pas en ruine.

Mais l'année 1945 ne constitue pas d'un point de vue économique et financier le point d'arrivée de la guerre. L'année « zéro » si elle existe serait en effet plutôt l'année 1948 au cours de laquelle eut lieu la réforme monétaire.

Le financement de la guerre par l'emprunt conduisit pour la deuxième fois au cours du siècle à une dévaluation brutale de la monnaie au lendemain de la guerre. Les années 1945-1947 sont marquées en Allemagne par le passage rapide à une économie de troc (thèse de Vincent Bignon et la monnaie-cigarettes).

La mise en place de la réforme monétaire de 1948 au cours de laquelle les petits épargnants (souvent épargnants forcés à la fin des années 1930) furent brutalement expropriés laissa cependant les détenteurs de capital physique indemnes. Ce second épisode de modelage exogène de la distribution des patrimoines ne peut qu'avoir contribué à une plus grande concentration du capital et donc soutenu le poids, au lendemain de la guerre, des très hauts revenus dans le revenu total.

Comme nous le rappelons en détail dans le premier chapitre de ce travail, la mise en place de la réforme monétaire suivant les modalités suivant lesquelles elle a eu lieu a évidemment fait l'objet de débats à l'époque. L'interaction des contraintes extérieures (nécessité face à l'Union Soviétique toujours plus pressante de cimenter l'unité des trois zones occidentales par une union monétaire) et intérieures (nécessité de mettre fin à un chaos monétaire qui mettait en danger la stabilité économique mais aussi politique des zones d'occupation alliées) a cependant conduit à ce que la réforme soit mise en place rapidement et les compensations négociées dans la durée. Or entre 1948 et 1957, le temps a joué contre les divers groupes de la population qui pensaient être en droit de demander des compensations pour les dommages économiques auxquels ils avaient été exposés en raison de la guerre. La mise en place d'une contribution « de compensation de la charge » (*Lastenausgleich*) sur le capital, fixée pour trente ans en 1952 constitua l'aboutissement de ce processus. Symboliquement ce dispositif constitua un geste important pour la cohésion nationale de l'Allemagne de l'après guerre. Pour les questions qui nous intéressent, toutefois, le *Lastenausgleich* constituait une surcharge à la fiscalité directe sur les patrimoines, qui joua certes à la marge sur la dynamique d'accumulation du capital, mais ne constitua en aucun cas une compensation immédiate au modelage de la distribution des patrimoines auquel la réforme monétaire avait donné lieu.

Par ailleurs il convient de garder à l'esprit qu'à la différence de ce qui a pu se passer en France par exemple où l'impact négatif de la guerre sur l'activité s'est fait sentir dès

la défaite de 1940, l'Allemagne a entre 1938 et 1943 mené une guerre de conquête victorieuse occupé toujours plus de territoire en Europe. Les dernières informations donc nous disposons en 1935 pour les patrimoines et 1938 pour les revenus ne sont donc probablement pas le point culminant de la dynamique d'accumulation que l'arrivée des nazis au pouvoir a mise en place. Le pillage systématique de l'Europe pendant la guerre (voir par exemple à ce sujet Götz Aly, (2005) qui développe la notion de guerre prédatrice pour décrire ce phénomène) et en particulier l'expropriation des juifs a probablement accentué encore la dynamique mise en évidence sur les années 1930 au début des années 1940.

Enfin, il convient d'ajouter à la liste des facteurs qui ont pu jouer un rôle sur les inégalités de revenus et de patrimoines au lendemain immédiat de la guerre la fiscalité mise en œuvre par les Alliés, et qui vue d'aujourd'hui pourrait paraître confiscatoire, avec des taux marginaux supérieurs sur le revenu de 95%. L'impact de cette fiscalité entre 1945 et 1949 est difficile à documenter en l'absence de données précises sur les distributions au cours de ces années, toutefois il est probable que leur impact ait été limité. D'une part l'efficacité de ces impôts dans une économie désorganisée, fortement informelle et démonétarisée a probablement été faible. D'autre part, pour avoir un impact notable sur la distribution des patrimoines via l'épargne ces forts impôts sur le revenu n'ont pas été en vigueur suffisamment longtemps. Finalement, cette fiscalité démonstrative semble avoir incarné le sentiment que la dénazification n'avait pas, sur le plan « économique », eu lieu : il n'y eut pas dans l'Allemagne de l'après guerre d'épisodes de nationalisation du type de ceux qui ont été observés en France. Les familles Krupp, Flick ou Quandt (propriétaires encore aujourd'hui du fabricant automobile BMW), pourtant soutiens notoires de l'industrie militaire pendant la guerre n'ont pas vu leur patrimoine saisi (même si la pérennité de l'entreprise Krupp est passée par un renoncement des héritiers à leurs droits sur l'entreprise)<sup>80</sup>.

Au total, la défaite dans la Seconde Guerre mondiale et la réforme monétaire de 1948 constituent le second choc exogène du siècle sur la distribution des patrimoines, un choc à notre sens fondateur de la spécificité allemande du poids relativement très élevé des très hauts patrimoines, et en conséquence des très hauts revenus.

Les hauts patrimoines sont au début des années 1950 à un niveau relatif très inférieur à celui atteint avant ou au début de la guerre, mais leur concentration s'est sensiblement accrue. L'évolution des hauts revenus au cours des années 1950 et 1960 reflète cette forte concentration.

### **IV.3. Quarante années de stabilité et de croissance confortent la concentration des hauts patrimoines et des hauts revenus, sans pour autant l'accentuer**

---

<sup>80</sup> Ce fait est souligné de manière subversive dans le film collectif (Fassbinder, Schlöndorff *et. al.*) *L'Allemagne en automne* par un long plan sur les couronnes déposées par les familles Quandt et Flick sur la tombe de H.-M. Schleyer, président de la fédération des industriels allemands, le BDI et assassiné en 1977 par la Fraction Armée Rouge.

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

Le miracle économique allemand a été célébré comme le résultat du dur labeur de la population allemande engagée dans la reconstruction d'un pays en ruine. L'étude de l'évolution des hauts revenus dans l'après-guerre et de leur articulation avec l'évolution de la distribution des patrimoines conduit à relativiser une lecture qui détacherait le miracle économique allemand des évolutions de la première moitié du siècle.

La grande stabilité de la distribution des patrimoines sur la période 1950-1990 constitue en effet simultanément un facteur explicatif du miracle allemand et une énigme de l'histoire économique de l'après-guerre.

Le facteur explicatif tient à l'incarnation dans la distribution des patrimoines du fameux « capitalisme rhénan », infrastructure de l'« économie sociale de marché » qui a caractérisé le modèle allemand au cours des Trente Glorieuses. Comme le montre le redémarrage rapide et l'industrie allemande au début des années 1950, ce modèle de développement industriel, loin d'avoir été une option choisie et mise en place au lendemain de la guerre par les élites économiques et politiques allemandes, a simplement consisté en la réactivation d'un appareil productif dont la mise en place datait de la première moitié du siècle. Au vu de nos séries, la véritable nouveauté du modèle allemand n'est pas dans son volet économique : le véritable « miracle » résiderait ainsi plus dans les rapports politiques et sociaux pacifiés mis en place en RFA au lendemain de la guerre que dans les chiffres de la croissance eux-mêmes.

L'évolution des hauts revenus, et de leur composition est en effet cohérente avec cette lecture d'un miracle allemand enraciné dans l'accumulation du capital réalisée avant et pendant la première puis avant et pendant la deuxième guerre mondiale.

Il convient cependant de se garder d'une lecture trop « panel » des séries que nous avons construites ; même si un certain nombre d'éléments anecdotiques militent en ce sens, elles ne permettent pas de mettre directement en évidence l'échec de la dénazification économique après-guerre : la forte concentration des patrimoines ne préjuge pas de leur éventuelle mobilité. Toutefois, il est clair qu'à part en cas d'éventuelles nationalisations, qui n'ont pas eu lieu en l'occurrence, la mobilité au sein de la distribution des patrimoines est, si la propriété privée est garantie, beaucoup moins importante que la mobilité au haut de la distribution des revenus. A l'inverse, plus la part des revenus du patrimoine est élevée dans les hauts revenus, plus l'on peut s'attendre à une faible mobilité parmi ceux-ci. Dans le cas extrême d'une économie où seuls les revenus du patrimoine existeraient, la distribution des patrimoines serait reflétée non seulement en termes de profil mais également en terme d'ordre des foyers en son sein, dans celle des revenus.

L'Allemagne (encore) inégale de l'après 1945 que nous mettons en évidence peut donc être vue comme l'un des paramètres qui a permis la fulgurance du miracle économique de la reconstruction. Toutefois, dans ce contexte de croissance rapide et soutenue sur près de quatre décennies (avec il est vrai quelques cahots du au tournant des années 1980), la question de la stabilité des hauts patrimoines peut constituer une énigme : pourquoi la dynamique d'accumulation du capital à l'œuvre n'a-t-elle pas conduit à un renforcement des inégalités de patrimoine et partant de revenus ?

pourquoi les impôts progressifs mis en place au lendemain de la guerre n'ont-ils pas non plus permis, comme l'on peut penser que cela a pu être le cas en France ou aux Etats-Unis par exemple, de mener à la longue à contenir voire à réduire le poids des hauts revenus dans le revenus total ?

Notre hypothèse est la suivante : conditionnellement au point de départ que nous avons discuté plus haut, la présence d'une fiscalité beaucoup plus progressive qu'avant la Première Guerre mondiale a joué un rôle modérateur sur l'évolution des inégalités sur la deuxième moitié du siècle en Allemagne. Toutefois, par rapport à d'autres pays, une pièce importante du dispositif était en Allemagne le maillon faible : l'imposition sur le patrimoine, qui reposait sur un impôt très léger sur les successions qui était loin d'être compensé par une fiscalité directe sur les patrimoines dont l'incidence réelle était finalement assez faible.

Partant d'une distribution dont l'épisode de modelage des années 1945-1948 avait sensiblement épaissi la queue, la période de croissance soutenue qui suivit pendant deux décennies (de 1948 à 1966) puis à nouveau à la fin des années 1980 aurait pu conduire la distribution allemande des revenus à évoluer de manière similaire à ce que nous avons mis en évidence au tournant du siècle précédent. L'Allemagne de la reconstruction s'est caractérisée par des taux d'épargne moyens élevés et rien *a priori* ne permet de penser que les foyers du haut de la distribution aient présenté à cette époque des taux d'épargne particulièrement bas qui aient freiné l'accumulation du capital au sommet de la distribution. Dans ces conditions, un candidat naturel pour rendre compte de l'évolution stable des inégalités de revenus est la fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines. Comme le soulignent Piketty et Saez (2003 et 2007), la fiscalité directe progressive sur le revenu, et *a fortiori* sur le patrimoine peuvent avoir à long terme un effet modérateur de frein sur la dynamique d'accumulation du patrimoine et partant sur l'évolution du poids des très hauts revenus. Comme nous l'avons décrit dans le premier chapitre de ce travail, la fiscalité allemande de l'après guerre était jusqu'à la fin des années 1990 constituée d'un impôt sur le revenu progressif, d'un impôt sur les successions progressif et d'un impôt sur la fortune proportionnel (mais en toute rigueur progressif puisqu'il comprenait un seuil d'exemption élevé et ne s'appliquait qu'aux 1% supérieurs de la distribution des patrimoines).

Mesurer rigoureusement la progressivité d'un impôt n'est pas chose aisée et tirer un diagnostic clair de comparaisons internationales en la matière est parfois difficile (voir Baclet, Dell et Wrohlich 2005 pour une tentative de comparaison franco-allemande sur le barème de 2001)<sup>81</sup>. Toutefois, de la conjonction des impôts directs qui influent sur l'accumulation du capital sur longue période résulte une progressivité implicite du système fiscal qu'il n'est pas aisé de mesurer. Concernant l'Allemagne, la comparaison

---

<sup>81</sup> Une approche simple consiste à comparer les taux effectifs appliqués à différents niveaux de la distribution (P99, P99,9 etc.) ou à différents groupes de hauts revenus (P99-100) etc. ; un indice de progressivité est alors le taux de croissance des taux effectifs lorsque l'on progresse vers le haut de la distribution. Les données disponibles permettent en principe de réaliser ce travail pour l'Allemagne après 1945.

inter-temporelle ou internationale permet de mettre en évidence un certain nombre de résultats robustes pour la période de l'après 1945:

- comme dans la plupart des pays, par rapport à l'avant 1914, l'après 1945 se caractérise en Allemagne par une fiscalité directe beaucoup plus lourde et progressive sur les revenus et les patrimoines ;
- l'impôt sur les successions est, notamment en ligne directe, beaucoup moins lourd et beaucoup moins progressif que dans les autres pays développés comme la France et les Etats-Unis, notamment en ligne directe ;
- l'impôt sur la fortune, en raison des problèmes de (sous-)valorisation du patrimoine immobilier revêt un caractère plus progressif que le taux nominal affiché ne l'indique ; son poids total demeure cependant très faible tout au long de la période ;
- l'impôt sur le revenu est comparable à celui en vigueur en France (de part et d'autre du Rhin un certain nombre de réformes au cours de la deuxième moitié du siècle ont joué tantôt dans la direction d'un renforcement tantôt dans celle d'un affaiblissement de la progressivité des impôts respectifs sans que vraiment des écarts majeurs ne se fassent jour même si de nombreuses différences existent) ;

Au total c'est donc l'impôt sur les successions qui en Allemagne constitue un facteur différenciant potentiel par rapport aux pays comparables. Un travail de modélisation approfondi qui dépasse le cadre de cette étude pourrait quantifier l'impact des écarts observés sur l'évolution à long terme des hauts revenus et des hauts patrimoines. Nous donnons en conclusion de ce travail une piste en mettant en évidence le fait que l'ordre de grandeur de cet impact peut être élevé et du même ordre que celui observé grâce à nos séries.

Après 1990, la Réunification constitue le dernier choc exogène majeur du siècle sur la distribution des revenus et des patrimoines.

### **IV.4. De la Réunification à la prise de conscience de l' « Allemagne inégale »**

La Réunification allemande en 1990 a un choc majeur sur l'économie du pays, qui a fait couler beaucoup d'encre depuis. Outre les chocs massifs qui ont eu lieu sur la distribution des salaires (rattrapage et croissance rapide jusqu'en 1995 puis modération durable jusqu'en 2005) et des prix d'actifs (bulle immobilière et son explosion dont l'économie allemande sortait tout juste en 2005), la Réunification a eu un impact brutal sur la distribution des patrimoines et des revenus et donc sur nos séries.

Tout d'abord l'impact est comptable : la réunification a consisté de notre point de vue en la fusion de deux distributions l'une relativement inégale de la RFA et l'autre relativement égale (*a priori* dans la mesure où l'on ne dispose pas de données documentant la situation en RDA) de l'ex-Allemagne de l'Est. Cette fusion a eu

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

comme effet immédiat une baisse de la part des hauts revenus dans le revenu total : l'élargissement des quantiles aux revenus immédiatement inférieurs a fait baisser le revenu moyen de ces groupes de manière plus marquée que la baisse du revenu moyen général induite par la prise en compte des revenus de l'est du pays dans le revenu moyen total.

A cet impact comptable ont pu s'ajouter un certain nombre de facteurs jouant en sens inverse, notamment les investissements/acquisitions massifs du capital à l'est par les hauts patrimoines de l'ouest, notamment dans un contexte de bulle immobilière jusqu'au milieu des années 1990. Toutefois, avec seulement deux points en 1993 et 1995, ces phénomènes sont difficiles à mettre en évidence alors que le cycle a joué un rôle défavorable au début des années 1990 et qu'il n'y a plus de données après 1995. L'hypothèse que nous formulons sans pouvoir la vérifier est que la distribution « ouest » a dû se concentrer à l'occasion de la réunification. La seule source systématique qui demeure après la suspension de l'impôt sur la fortune sont les tabulations d'impôt sur les successions (voir annexes pour les raisons de l'impossibilité d'utiliser même de manière annexe les tabulations de successions). À partir du milieu des années 1990, c'est-à-dire à partir du moment où l'on peut penser que le choc de la réunification sur les distributions de revenus et de patrimoines commençait à être absorbé, nous n'avons plus que des données anecdotiques (classement Forbes et autre) sur les patrimoines en Allemagne.

Dans ces conditions la période 1990-2005 constitue à notre sens l'amorce d'une nouvelle séquence en matière d'évolution des inégalités, qu'il convient sans doute d'étudier indépendamment et le cas échéant avec des données différentes (comme par exemple les modules G du Panel GSOEP qui sur-échantillonne depuis 2004 le haut de la distribution des revenus et adjoints épisodiquement des modules « patrimoines »). Cette nouvelle séquence outre qu'elle a vu la fin de l'impôt sur les successions a vu la plus importante réforme de l'impôt sur le revenu de tout l'après-guerre et la prise de conscience aiguë au sein de la population allemande de l'existence d'un problème d'inégalités en Allemagne dans un contexte où des approches en panel soulignent la forte mobilité contemporaine des hauts revenus (récente étude sur données fiscales de Destatis pour 2002-2003).

Alors que l'Allemagne inégale se découvre enfin à la fin de l'ère Schröder, les principaux outils qui semblent avoir permis depuis 1945 de contenir le poids des très hauts revenus dans le pays ont été affaiblis.

#### IV.5. Annexe méthodologique détaillée sur l'Après-guerre

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, après 1920, les foyers fiscaux sont restés fondés sur les couples mariés mais l'introduction d'un impôt individuel sur les revenus salariaux prélevé à la source rend la reconstitution d'une distribution homogène de revenus fiscaux complexe<sup>82</sup> : the vast majority of tax payers only paid the so-called Lohnsteuer (LS) and were therefore recorded in specific statistics. Above a given income threshold, one had to file a tax return, and one thus entered the 'classical' income tax (Einkommensteuer, ES) statistics.<sup>83</sup> This fiscal dichotomy still exists today. It entails that one has to merge income tax data coming from two different kinds of tabulations in order to estimate fractiles bigger than the top 1% of the income distribution.<sup>84</sup>

This problem is particularly significant for the Interwar period and just after World War Two. After 1961 (included) indeed, the German Statistical Office published income tabulations which already contained agglomerate data and could therefore be used without further treatment (this is why table sources does not document the specific Lohnsteuer publications which continued to be issued by the Federal Statistical Office until 1992). Before 1961, one has to merge the various tabulations on its own. For the years 1925, 1927, 1929, 1933, 1935 and 1937-38, the lack of p-a-y-e statistics made it impossible for us to estimate fractiles P90 and P95. Two kind of problem arise do to this merging process.

First, the merging of LS and ES tabulation can lead to double counting. Fortunately, the LS statistics only record the p-a-y-e tax payers which do not earn more than the 'ES-threshold' which suppresses most potential double counts. Nonetheless, for the years 1926, 1928 and 1932, some double counting exists because people with mixed activity may be present in both statistics: small wages lead them to appear in the LS statistics (with their wage) and other incomes make them pay the ES (on these other incomes). These tax payers are thus split in two. The number of tax units affected by these double counts is modest (in 1928 they were less than 300.000, which is less than 1% of all tax units) and probably lead to a slight underestimation of our top income groups around P90 and P95. Clearly, the problem cannot impact significantly higher income groups because if the wage component exceeds the 'ES-threshold' then the tax units disappear from the LS statistics. The ES-threshold is thus the upper bound of the possible under-estimation.

---

<sup>82</sup> Cette annexe est issue de Dell (2006a).

<sup>83</sup>The threshold has been existing until 1995. After this date (and notably for 1998), there was no obligation of filing tax returns for wage earners with no other income source. "Pure" wage earners are nonetheless still present in the statistics via p-a-y-e records.

<sup>84</sup>The threshold indeed guarantees that higher fractiles (top 1% and higher) are only constituted of "ES income tax" payers.

Second, the heterogeneity of tax units (married couple-based at the top, but individual-based at the bottom, since p-a-y-e tax was collected on an individual basis) may lead to some bias in the estimates of the fractiles beneath and around the ES-threshold. For the years 1950, 1954 and 1957 the merging of the two sets of tabulations rely would rely on too many ad-hoc hypotheses and we are thus able to estimate robustly only top groups above P99. We nonetheless produce estimates of P90 and P95 for 1950 using a synthetic tabulation published in Statistisches Bundesamt (1954b). This tabulation is comparable to the synthetic tabulations existing for the interwar years Statistisches Reichsamt (1939) and which lead to estimates identical to ours. From 1968 onward, the German Statistical Office issued tabulations matching ‘whenever the necessary information was at hand’ the married individuals taxed separately by the p-a-y-e wage tax. We use these tabulations, but unfortunately the Statistical Office did not document properly the extent to which the matching it implemented did solve the problem.

In conclusion, the reader should keep in mind that the robustness of the P90 and P95 estimates between 1919 and 1968 is not guaranteed. After 1968, one still cannot exclude a upward bias for these fractiles. This bias would nevertheless be conservative with regard to our findings, namely that, compared with other developed countries, P90 and P95 are low relative to P99 and the other fractiles further up the distribution.

### IV.5.1. Séries de foyers fiscaux

Les séries de foyers fiscaux totaux sont construites à partir des données par âge et statut matrimonial disponibles dans les annuaires statistiques de l’après-guerre. La fabrication de ces séries est rendue compliquée par le fait d’une part que le territoire de la République fédérale couvert par les statistiques a continué à se modifier dans les années 1950 et 1960 (réunification de la Sarre en 1957, prise en compte de Berlin-Ouest à partir de 1961) et d’autre part par la coexistence de séries de population au 31 décembre de l’année, et de séries « en moyenne annuelle ». Les écarts, explicités dans les tableaux présentés en annexes sont cependant négligeables.

### IV.5.2. Revenus

The post-1949 German tax law is based on a set-decreasing series of income concepts, which was already in part, although unsystematically, used in the 1930s. Each concept is based on the previous one, new deductions being operated. Estimates of top incomes shares in this paper are based on the “overall amount of incomes” (Gesamtbetrag der Einkünfte, hence GdE). This fiscal income is the more upstream concept available i.e. the one from which fewer law dependant-deductions were subtracted (it however contains compensations of losses between various sources at the taxpayer’s level). What it measures is thus relatively close to an economically relevant concept of primary income containing all wages and salaries, business and self-

employment income as well as financial capital and real estate incomes. Payroll taxes paid by employees are included but those paid by employers are not. A small part of the pensions (from 1955 onward, the so-called Ertragsanteil which varies across individuals but represent about 30% of the pension) is included but unemployment benefits are not. Most importantly, wage and salary incomes are taken into account after deduction of the costs incurred by earning those incomes, which is often a lumpy deduction.<sup>85</sup> This makes wages and salaries homogenous to other income sources. No correction is made for these deductions in the series presented here.

Overall, thus, the raw fiscal income which is the material of our series is a fairly wide income notion, which is moreover homogenous over the century (at least for the top income groups we are focusing on).

### IV.5.3. Estimation des quantiles

#### The taxation of capital gains in the late 1980s and the reforms of the 1990s

Capital gains on productive capital (Betriebsvermögen) are subject to the income tax in Germany under the category of ‘extraordinary incomes’. They therefore enjoy a tax reduction of 50%. Capital gains on personal capital (Privatvermögen) are tax exempt if they are not realized within a ‘speculation period’ of one year. Moreover, part of the capital gains on productive capital enjoy exemption brackets. The determination of the exemption bracket is complex and depends on the absolute level of the capital gain as well as on the age of the tax payer. Moreover, and more importantly, capital gains from financial capital are tax-exempt if they represent less than 1% of the firm sold or if the shareholder had no ‘significant participation’ in the firm during the five years preceding the realization of the gains. ‘Significant participation’ (wesentliche Beteiligung) means holding 25% of the firm.

In 1990, a Tax Reform Act had a huge impact on capital gain realization, although the part of the reform concerning capital gain taxation was ultimately considerably weakened. It originally restricted to the first two million DM of capital gains the 50% tax reduction. The following three million DM still enjoyed a 33% tax reduction but capital gains in excess of 5 million DM were to be taxed at full rate. This restriction was subject to discussion within the ruling coalition<sup>86</sup> and finally in the new income tax law for 1990, the 50% reduction still applied to the first 30 million (sic) DM. This episode and its impact on income tax statistics is documented in Rosinus (2000), p.461, n.24.

---

<sup>85</sup>These are the Werbungskosten which are deducted of the Bruttolohn to produce the Einkünfte aus unselbständiger Arbeit which is taken into account in ES tax statistics, in a setting which was already functioning before the war.

<sup>86</sup>‘Schwarz-Gelbe’ Coalition of Christian Democrats and Liberals under H. Kohl.

The tax reforms of the late 1990s also changed the conditions under which capital gains are taxed: the ‘significant participation’ criterion has been tightened up progressively. Thus the 25% of the total firm capital threshold was reduced to 10% after 1998 and to 1% (which led the concept of ‘significant participation’ to disappear) from 2001 onward. This may have led to lumpy capital gain realizations in 1998 (last years at 25%) and 2000 (last year at 10%).

### Capital gains taxation before

As already mentioned, capital gains were not taxable in Prussia before World War One. After World War One, they became taxable under conditions similar to those existing at the end of the century (‘significant participation’ of 25% and reduced taxation rates).

### Assessing the importance of capital gains in the 1990s

The raw micro data we use include 100% of taxable capital gains. Top incomes shares estimated on raw data are thus based on the capital-gains-included (hence cgi) income distribution. Since micro data enable us to identify capital gains for each tax payer, we can estimate series of capital-gain-excluded (hence cge) top income shares. Last, we can use the fractiles of the capital-gains-excluded distribution to identify to groups for which we calculate total including capital gains.

To stick to the habitual notations, let  $P^{0XX}$  be the threshold of the XXth percentile for the cgi distribution.  $P^{0XX-100}$  is the average cgi income above this threshold and  $T^{0XX-100}$  is the total cgi income above this threshold. Similarly let  $P^{1XX}$  be the threshold of the XXth percentile for the cge distribution. Then  $P^{1XX-100}$  (resp.  $T^{1XX-100}$ ) is the average (resp. the total) gce income above that threshold. Finally we define  $P^{2XX-100}$  (resp.  $T^{2XX-100}$ ), the average (resp. total) cgi income of individuals above  $P^{1XX}$ .<sup>87</sup>

Table 9F.1 to 9F.3 give these three income series for 1992, 1995 and 1998.

Columns 9 and 10 show that capital gains impact mostly the top of the distribution. Comparing columns 12 and 14 give an idea of the magnitude of the re-ranking which takes place when including capital gains: amounts along the  $F_0$  distributions of cgi incomes are clearly concentrated at the top (showing that to a certain extent, capital gains ‘make’ top income earners). Opposite, capital gains in the  $F_1$  distributions of cge incomes are much more uniformly distributed. The fact that column 10 may be smaller than one also reflect the consequences of this re-ranking.

---

<sup>87</sup>For the sake of symmetry we could define  $P^3$  resp.  $T^3$  being average resp. total cge incomes above cgi distribution based thresholds, but this has not much economic significance.

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

When comparing the different years documented, two scenarii can be pointed out, these scenarii can be easily related to the stock market activity in the nineties in Germany.

The 1992-95 scenario is a scenario of low growth of assets, which corresponds to capital gains of modest magnitude. Looking at column 10 and 13 in Tables XX and XX, one sees that the capital gain issue become significant (entails variations of more than 1% of the quantities of interest) only above P99.

The 1998 scenarios a scenario of rapid growth of assets with, on the top of it, a tax law reform which may have encouraged lumpy capital gain realization. Capital gains in 1998 are still very concentrated at the top but the order of magnitude of the ‘overestimation’ implied by taking them into account is much greater than in the previous years (they represent more than 50% of total income in P99.99-100 whereas only 20% in 1992 and 1995).

These results are consistent with what Piketty and Saez (2003) found for the US: capital gain realization takes place at the very top of the distribution. In Germany, it seems to be a phenomenon of smaller magnitude (e.g. column 10 for P99,99-100 is 126% in 1992 and 176% in 1998 in the US against 113% and 164% in Germany) and, most of all, even more concentrated at the top of the gci-income distribution (e.g. column 10 for P99-99.5 is 106% in 1992 and 115% in 1998 in the US against 99.9% and 98.0% in Germany).

### **Correcting for capital gains before 1990**

Two main factors can explain the amount of capital gains realized a given year. The growth of the value of capital in the previous years is the first obvious factor which drives the size of potential capital gains. The timing of the realization is driven by various factors among which anticipated tax reforms can play an important role. 1989, for instance, is a singular episode illustrating this phenomenon: bullish stock market conjuncture and anticipated tax reform combined and led to obviously huge capital gain realizations (which would probably have spread over time otherwise). These two determinants are of totally different nature. If the former is of fundamental economic nature, the latter is pure noise. The  $P^0$  series should ideally be corrected of this second effect whereas they should not be corrected for the first one.

After World War II, we focus on the growth of capital value (proxied by the evolution of the stock market) to correct our series for capital gains. We use correction factors of 1992 for all years where the stock market was rather bearish, and correction factors of 1998 for all years where the stock market was bullish. The years we classify as bullish 1961, 1983, 1986 and 1989. The value for 1989 has nevertheless to be corrected further. Figure IV-27 gives for years after 1961 the ‘implicit capital gains’ in the top bracket of income tax statistics. Knowing that capital gains are taxed at half the rate of other incomes, the gap between the tax effectively paid by tax payers in the top

bracket and the tax they should have paid if their taxable income had been entirely subject to the ‘normal’ tax rates of the schedule give an indication of the size of capital gains declared in the top bracket. This measure is too rough an indication to be used to correct the series for standard years but it clearly shows the specific status of 1989 and confirm that the years 1961, 1983 and 1986 were years of higher capital gain realizations (implicit capital gains above 20%, like in the 1990s).<sup>88</sup> We therefore first corrected the data for 1989 in order for them to exhibit potential capital gains of the same magnitude as those observed in 1998.

During the Interwar years, although capital gains were taxable, we did not correct the series. Indeed, we do not have any indication to assess the importance of capital gains before 1945 (implicit capital gains cannot be calculated because the treatment of capital gains was at the time more complex than after the war) and applying corrections estimated in the 1990s is likely to add more noise than signal to the series. Thus the shares for 1925–1928 may be slightly over-estimated (which would be a conservative bias with regard to our findings for these years, namely that top income shares were at the lowest level of the century). For the 1932–1938 years, a correction based on stock-market fluctuations does not make much sense since the German economy departed more and more from a free market economy under the Nazi rule, and both the value of the capital stock and the decision to sell assets probably responded more and more to political factors while the stock market was losing a lot of its economic relevance.

### IV.5.3.1. Séries de revenu total

As seen in the previous section, even in recent years, the total number of tax returns filed is much lower than the tax unit total. Figure shows the evolution of the total number of filers. Note that the expression ‘filers’ does not precisely fit the German reality (nor the British one for instance) since only a fraction (about 3 million in 1950, about 15 million in the 1990s) of all tax-payers do effectively file an income tax return every year. The remaining part of German tax-payers never file tax return: they pay the pay-as-you-earn tax.

During the postwar years, the share of tax filers in the tax unit total has then been stable around 70%. Thus, we do not have a precise estimation of the structural gap between national accounts aggregates of personal income and the total fiscal income for recent years (contrary to, for instance, France).

---

<sup>88</sup>Clearly, according to Figure 9F.3, 1971 could also be a candidate for higher capital gains correction. Nevertheless the German stock market in the first half of the 1970s does not support such correction. Conversely, 1954 may have been a year of heavy capital gain realizations (see Figure 9F.2), but since correcting it according to the 1998 scenario leads to huge blips downward in our series, we preferred not taking the risk to over-correct and we treated it like 1950 and 1957.

The total income series we computed for 1950–1998 is based on the ESA95 concept of Net Primary Income of Private Households.<sup>89</sup> This aggregate is available back to 1980 thanks to retropolations operated on a ESA95 basis by the Statistisches Bundesamt, (see Statistisches Bundesamt (2005)). This NPIPH aggregate is the sum of gross wages and salaries paid to the households by the firms (including payroll taxes),<sup>90</sup> pre-tax net wealth income,<sup>91</sup> pre-tax net profits,<sup>92</sup> pre-tax net self-employment income.<sup>93</sup> For the years 1950 to 1980 we constructed homogenous series of primary income using retropolated series from 1950 to 1990 published by the German Federal Statistical Office in the 1990s (see Statistisches Bundesamt (1991)): since “primary income” was not a aggregate of the German National Accounts system at the time, we take the Volkseinkommen of the private households, which is very close income concept.<sup>94</sup> We then adjust this NPIPH series to fiscal income by subtracting payroll taxes paid by employers, which are not part of the taxable income base. The adjusted NPIPH is approximately equal to disposable income of the national accounts throughout the period. Figure 9H.2 graphs the various aggregates of the German National Accounts after 1945 and the adjusted NPIPH we constructed.

The adjusted aggregate is calculated before taxes and social transfers but after deduction of social contributions paid by employers and is thus roughly homogenous to the gross fiscal income (GdE) we use after 1945 to estimate top income groups. Figure 9H.1 shows which share of this aggregate is contained in income tax statistics from 1950 to 1998. The share is stable between 70 and 80% throughout the period. We take 90% of the adjusted NPIPH series for total fiscal income denominator for the whole period 1950–1998. This adjusts for the small differences which remain between numerator (GdE) and denominator (adjusted NPIPH) namely (i) the presence of approximately 30% of the pensions in the GdE (so called Ertragsanteil; should lead to an adjustment upward of the denominator),<sup>95</sup> and (ii) the absence of the

---

<sup>89</sup>Thereafter NPIPH, in German Nettonationaleinkommen der privaten Haushalte. Unfortunately, this aggregate is most of the time published for two ‘Institutional Sectors’ together: Households (private Haushalte) (S.14) and ‘non-profit oriented private Organizations’ private Organisationen ohne Erwerbszweck. The calibration strategy we use should solve this problem, provided that the income share of these organizations has been constant over time. Note that net means that capital depreciation is taken into account. NPIPH remains a pre-tax, pre-transfers income.

<sup>90</sup>Code: D1; Arbeitnehmerentgelt in German

<sup>91</sup>Code: D4; Vermögenseinkommen in German

<sup>92</sup>Code: B2n; Nettobetriebsüberschuss in German

<sup>93</sup>Code: B3n; Selbstständigeeinkommen in German

<sup>94</sup>A little bit tighter though. We thus adjust it upward by 4%. In the 1980s we can compare both aggregates, and the augmented Volkseinkommen of the private households is always within 2% of the NPIPH.

<sup>95</sup>This correction is negligible. In 1983 for instance, pensions represent less than 1.5% of the total taxable income.

Werbungskosten in the GdE (should lead to an adjustment downward of the denominator).<sup>96</sup> Finally, our total fiscal income series is about 87% of NPIPH just after WWII and decreases until it reaches 78% of NPIPH in the 1980s and remains stable afterward. This trend mainly reflects the continuous increase of employers' social contributions in Germany from 1950 to 1980. The share is significantly higher than in France (Piketty (2001)) because French fiscal income does not include social contributions paid by the employees.<sup>97</sup> The share is comparable to the one found for the U.S. by Piketty and Saez (2003).

The gap between our denominator and the total gross fiscal income registered by the tax administration can be either related to income of non filers or to the existence of tax exempt capital income, systematic underreporting of business and agricultural income and systematic tax optimization on incomes from real estate.<sup>98</sup> We now review the consistency of the denominator with other available sources on incomes of non-filers after World War II. Those sources are however too heterogeneous to be used as benchmarks, which is why we adopted the “top-down” approach.

A starting point is, for 1950, a rough attempt of the Statistisches Bundesamt to estimate the “whole fiscal” income distribution (Statistisches Bundesamt (1954a) and Statistisches Bundesamt (1954c)). The middle and the top of the distribution are estimated thanks to income tax data for 1950, and the bottom is unfortunately estimated with unspecified methodology, obviously using social security statistics. 91% of our tax units total is present in these tabulations.<sup>99</sup>

The total amount of gross fiscal income recorded in tax returns in Germany in 1950 amounts to some 82% of our income total. The gap cannot be explained only by

---

<sup>96</sup>This is the dominating effect, for instance in 1983, the wage & salaries incomes subject to LS and included in the GdE were reduced by 70 billion DM by Werbungskosten and other similar deductions. Correcting would lead to an increase of slightly more than 8% of the GdE.

<sup>97</sup>Part of the gap is filled by the fact that our German series are after deduction of the Werbungskosten, whereas the series for France are corrected for the corresponding “abattements” for wage and salary incomes (which are much higher at about 30%).

<sup>98</sup>Large scale exploitation of the loopholes of the German tax law has been very popular in the late 1970s and early 1980s, as well as in the 1990s. In 1980 for instance, “income from real estate” is negative throughout the distribution and losses offset gains by more than 300% in some brackets. Correcting for this kind of tax avoidance is very tricky and we preferred keeping our series uncorrected. One should therefore keep in mind that some of our estimates may be slightly biased downward in the late 1970s, early 1980s and in the 1990s. If we corrected for this major kind of tax avoidance at the end of the period, our top income shares would be even higher.

<sup>99</sup>This does not hint at an overestimation of our tax unit total since pensioners are not included (because tax exempt for most of them) in the reconstitution. We do not try to correct our series using this 1950 estimate. Once again, the methodology on which this estimate relies is unknown, and the statistics of the following years (1954–1965) indicate that this estimate does not rely on an homogenous (family based) definition of tax units. We thus prefer to keep a clear cut and robust tax units series which only rely on population statistics.

the missing income of the bottom 10%.<sup>100</sup> However, the numerous tax exemptions (Sondervergünstigungen) which were enacted after 1949 by the newly founded Federal Republic, and which stood in stark contrast with the very severe taxation during the allied occupation, as well as a probably high level of tax avoidance and evasion can explain part of the missing share. The rough estimate for 1950 is compatible with our series, although it may hint at a slight over-estimation of our denominator at the beginning of the period. The poor documentation of this estimate and the very low confidence displayed by the statisticians of the time in their own attempt to reconstruct the whole income distribution dissuaded us to use this attempt to correct our series.

For more recent years, the share of tax units recorded is stable at about 70% of all tax units, for an income share of all returns of about 75 to 80% of NPIPH: around 80 to 90% of our income total is contained in fiscal statistics.

Data sources which document the bottom of the income distribution in Germany in the recent years most of the time rely on measures of the distribution of disposable income of households. They are thus of little use to calibrate our total fiscal income denominator. The two main data sources are the Income and Expenditure Survey (EVS Einkommens- und Verbrauchsstichprobe) — conducted by the German Federal Statistical Office in 1962, 1969, and from 1973 onward every five years — and the German Socio-Economic Panel (SOEP) conducted by the German Institute for Economic Research (DIW) on a yearly basis since 1984.

Hauser and Becker (2003) estimate deciles of equivalized disposable income from 1969 to 1998 using the EVS. They find a share of the bottom three deciles at about 17% throughout the period. Disposable income at the bottom of the distribution is significantly higher than fiscal income, all the more when, like in Germany, unemployment benefits and most pensions are tax exempt. This is coherent with our series.

Systematic estimates of bottom shares of disposable equivalized income relying on SOEP data can be used to estimate a bottom 30% income share of a at least 14% in the late 1980s and in the 1990s.<sup>101</sup>

Matching EVS data and data from the National Accounts, the DIW has been estimating disposable income distributions throughout the postwar period.<sup>102</sup> The quality of these estimates is hard to assess and they contain few details about how they

---

<sup>100</sup>The primary income share of the bottom 10% is extremely small. Rough estimates for Germany in 1950 are 1% (see Statistisches Bundesamt (1954b)). Piketty and Saez (2003) impute 1% of their income total (1/20 of the average income) to the missing bottom 5% of the distribution after 1945. In any case, 5% is an upper bound to the share of the bottom 10%.

<sup>101</sup>See Wagner and Krause (2001),  $P0-30 \leq P0-20 + P0-20 - P0-10$ . Moreover, comparing equivalized income shares and income shares relying on tax units is not straightforward.

<sup>102</sup>We are most grateful to A.B. Atkinson for drawing our attention to those series.

were realized. For 1983, a distribution of gross income has been estimated together with a distribution of disposable income (Bedau 1985). The share of the bottom 30% is of less than 5% for gross income, and of about 19% for disposable income.<sup>103</sup>

Thus, it seems unlikely that the bottom 30% of the income distribution earns the 10 to 20 missing percents of our income total. One has to assume that a significant part of the gap between our income denominator and total fiscal income from tax statistics is not due to income of the non filers but much more to non taxable or hidden income of the filers. No significant trend being observed in the (implicit) share of these non taxable or hidden incomes, we preferred to keep a clear-cut income denominator. Taking these income components into account (by either shrinking our denominator, or correcting up our top income groups) could only concentrate further the income distribution as long as most of the avoidance/evasion does not take place at the bottom of the distribution, which is very unlikely because this bottom is mostly made of wages and salaries which cannot avoid taxation easily.

### IV.5.3.2. Composition, taux effectifs de taxation

L'estimation de la composition des revenus a été réalisée par interpolation linéaire à partir de catégories de revenus selon lesquelles les revenus imposables sont classés en Allemagne.

Concernant les taux effectifs d'imposition appliqués dans l'Après-guerre, nous avons dérivé les taux théoriques marginaux et moyens pour les années 1950-1995 (à l'exception de la période 1954-1957 pour laquelle nous n'avons pas trouvé les barèmes). Les taux pour les dernières années de la période ainsi que les taux effectifs ne sont pas présentés dans ce travail mais peuvent être dérivés en deux temps aux différents niveaux de la distribution de GdE : d'abord un effet « assiette » peut être mis en évidence du GdE au *zu versteuernden Einkommen* (zvE) puis le taux théorique s'applique pour aboutir à l'impôt payé *in fine*.

### IV.5.4. Patrimoines

L'utilisation des statistiques de l'impôt sur la fortune d'après guerre en Allemagne se heurte à la méthode très fruste d'évaluation des patrimoines sur laquelle la loi reposait. Les patrimoines imposables ne sont en effet pas déclarés à leur valeur vénale mais suivant la méthode des « unités de valeur » (*Einheitswerte*) censées permettre une mesure objective de la valeur des patrimoines. Les « unités de valeur » sont ainsi le fondement de l'évaluation des stocks de capital physique dans la fiscalité allemande

---

<sup>103</sup>Note that the concept of gross income used by the DIW is very different from what our series contain. Indeed it is the primary income of the households without any adjustment, which is more than 30% higher than our total fiscal aggregate. This difference nonetheless does not impact much the bottom of the distribution.

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

sur le capital (principalement impôt sur le patrimoine et impôt sur les successions) et leur utilisation est précisée dans les « lois d'évaluation » (*Bewertungsgesetze*).

Le principe consiste à dresser régulièrement une liste exhaustive des biens (capital immobilier et foncier ; capital physique productif) qui sert ensuite de support à l'évaluation des biens imposables (le patrimoine financier est, lui, en général évalué à sa valeur de marché).

La réalisation des évaluations concernant le capital physique productif s'est déroulée régulièrement depuis les années 1950 et il n'y a que la composante foncière du capital des entreprises qui souffre d'une sous estimation systématique.

A l'inverse, le patrimoine foncier et immobilier des ménages et des entreprises (*Grundvermögen*) n'a en pratique été évalué que deux fois au cours du siècle : en 1935 et en 1964 (pour la seule RFA). La durée de l'évaluation de 1964 a été telle que les valeurs mesurées n'ont pu entrer en vigueur qu'à partir de 1974. Comme les biens s'étaient renchérissés dans l'intervalle, un supplément forfaitaire de 40% fut immédiatement appliqué lors de la première utilisation pour l'impôt sur la fortune recouvré en 1974.

Le problème de l'utilisation des statistiques de l'impôt sur la fortune et de l'impôt sur les successions est donc que non seulement les niveaux mais aussi la structure (financier/non financier notamment) du patrimoine se déforme lorsque l'on s'éloigne de la date où les unités de valeurs ont été établies. Il s'agit donc de construire un jeu de coefficients de correction pour pouvoir utiliser les tabulations disponibles.

La première hypothèse qui sous tend notre tentative de correction est qu'un facteur correctif moyen par type de patrimoine suffit et que l'évolution des prix des biens immobiliers par exemple est indépendante de la taille des biens. Cette hypothèse est simplificatrice mais nous paraît acceptable étant donnée l'ampleur de la correction réalisée (les variations entre les différents types de biens sont de second ordre).

On dispose des références 1964 et 1935 pour les valorisations qu'on suppose être justes aux dates auxquelles elles ont eu lieu. On dispose des statistiques immobilières pour suivre les évolutions des stocks d'immobilier dans le temps et on dispose d'indices du coût de la construction et d'indices des loyers payés par les ménages. Le premier est pertinent pour établir l'évolution de la valeur des biens estimés à leur valeur de remplacement (*Sachwertverfahren : An/Wiederbeschaffungswert* : terrains nus ainsi que maison individuelles et semi-individuelles) ; le second est pertinent pour les biens estimés à leur valeur de rendement (*Ertragswertverfahren : Ertragswert*).

L'idée de la correction, suivant Baron (1988), consiste à corriger les valeurs de 1964 en utilisant un indice qui compose les deux indices ci-dessus au prorata des deux types de biens dans le total. Cette approche suppose que la structure des deux types de biens est indépendante de la valeur du bien. Cette hypothèse peut être validée

empiriquement au moment de l'évaluation (1964) où les biens sont classés par tranches de valeurs croisées avec leur type<sup>104</sup>.

Suivant Baron (1988), nous procédons également à une correction du capital productif, systématiquement sous évalué à cause des terrains non bâtis. En conformité avec les estimations de Baron, nous décidons d'appliquer un relèvement forfaitaire de 50% à ce type de revenus.

### IV.5.4.1. Estimation des quantiles

Nous avons estimé les quantiles à partir de P98,5 selon la même méthode que pour les revenus, à l'aide d'une loi de Pareto. Les composantes des patrimoines aux différents niveaux de la distribution étant connues, nous avons appliqué les mêmes corrections que celles qui ont été utilisées pour construire la série de patrimoine total qui permet d'estimer les parts de plus hauts patrimoines dans le patrimoine total.

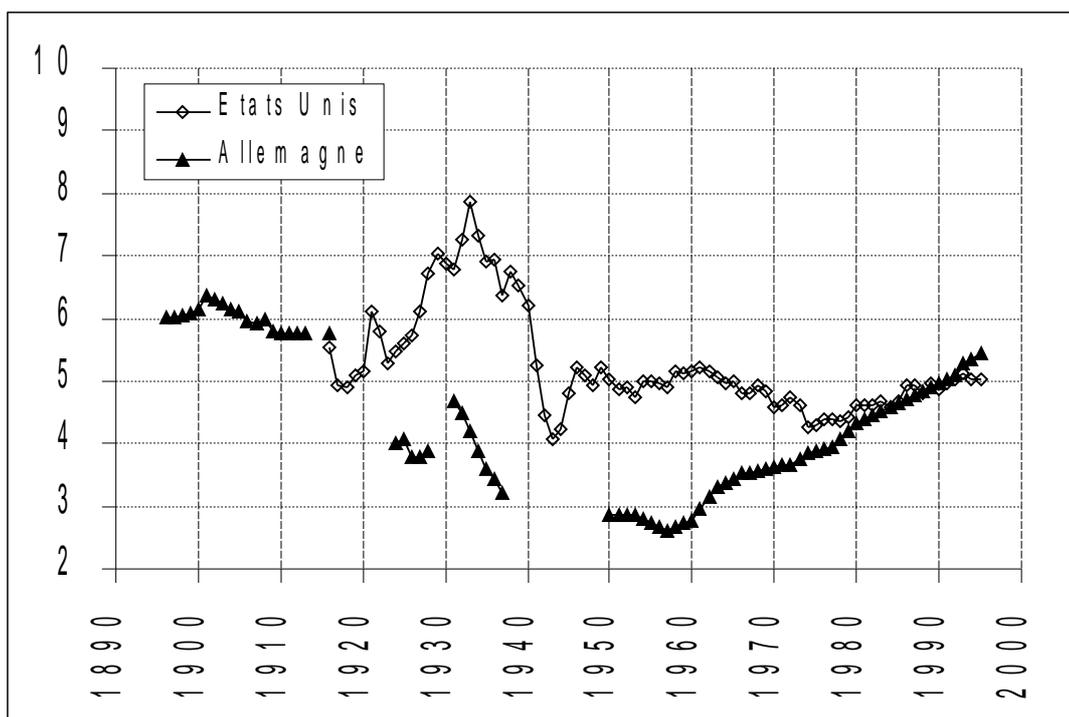
### IV.5.4.2. Séries de patrimoine total

La construction d'une série de patrimoine total des ménages pour l'après-guerre repose sur les séries de Baron (1988), prolongées au-delà de 1980 (dernier point de la série) et complétée par les données publiées par la Bundesbank dans les années 1970.

Baron construit deux séries de patrimoine net des ménages pour les années d'après guerre : une qui repose sur l'évaluation du patrimoine physique au coût de remplacement (*Wiederbeschaffungswert*) et une qui repose sur l'évaluation à la « valeur de rendement » (*Ertragswert*). Nous nous appuyons sur la première série, dont la méthodologie de construction est plus détaillée. Nous prologeons la série au-delà de 1980 à l'aide des points pour 1980, 1992, 1993, 1995, 1997 et 2003 disponibles dans les publications de la *Bundesbank*.

---

<sup>104</sup> Au demeurant, cette hypothèse n'est pas étayée : la part passe ainsi de 80% à 10.000DM à 20% à 100.000DM en 1964. Mais les deux indices étant finalement assez proches pour l'après 1974 au moins (i.e. sur la base 1964) cette constatation ne remet pas en cause notre méthode. Pour les années précédentes 1972, la question est plus délicate.



#### IV.5.4.3. Composition, taux effectifs de taxation

Les données de composition disponibles sont utilisées, après correction de chaque composante suivant la méthodologie exposée ci-dessus, pour estimer par interpolation linéaire la composition des différents quantiles de hauts patrimoines.

#### IV.5.4.4. L'impôt sur les successions en Allemagne après 1945

L'Office statistique allemand a publié depuis le début des années 1960 des statistiques sur les successions. Les années documentées sont 1961, 1962, 1967-1972, 1973-1978, puis à nouveau à partir de 2002 sur une base annuelle. Environ 5% des successions d'une année sont contenues dans ces tabulations, en cohérence avec les importants niveaux d'exonération qui caractérisent l'impôt sur les successions en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale.

L'utilisation de ces données pour compléter les données de l'impôt sur la fortune est malaisée car les évaluations des successions reposent sur les mêmes principes que celles des patrimoines assujettis à l'impôt sur la fortune. Or en l'absence de données sur les compositions (patrimoine mobilier/immobilier) des patrimoines transmis, il est impossible de procéder à une correction robuste<sup>105</sup>. En conclusion, les données sur les

<sup>105</sup> Les autres problèmes qui rendent l'emploi de ces données malaisé sont les suivants : les années enregistrées sont celles au cours desquelles l'impôt a été payé et non celles où la succession a eu lieu ; aucune information sur l'âge au décès n'est disponible rendant téméraire la dérivation d'une distribution

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

successions allemandes permettent au maximum de construire des séries de distribution des successions non corrigés de la sous-estimation liée à l'utilisation des « unités de valeurs »<sup>106</sup>.

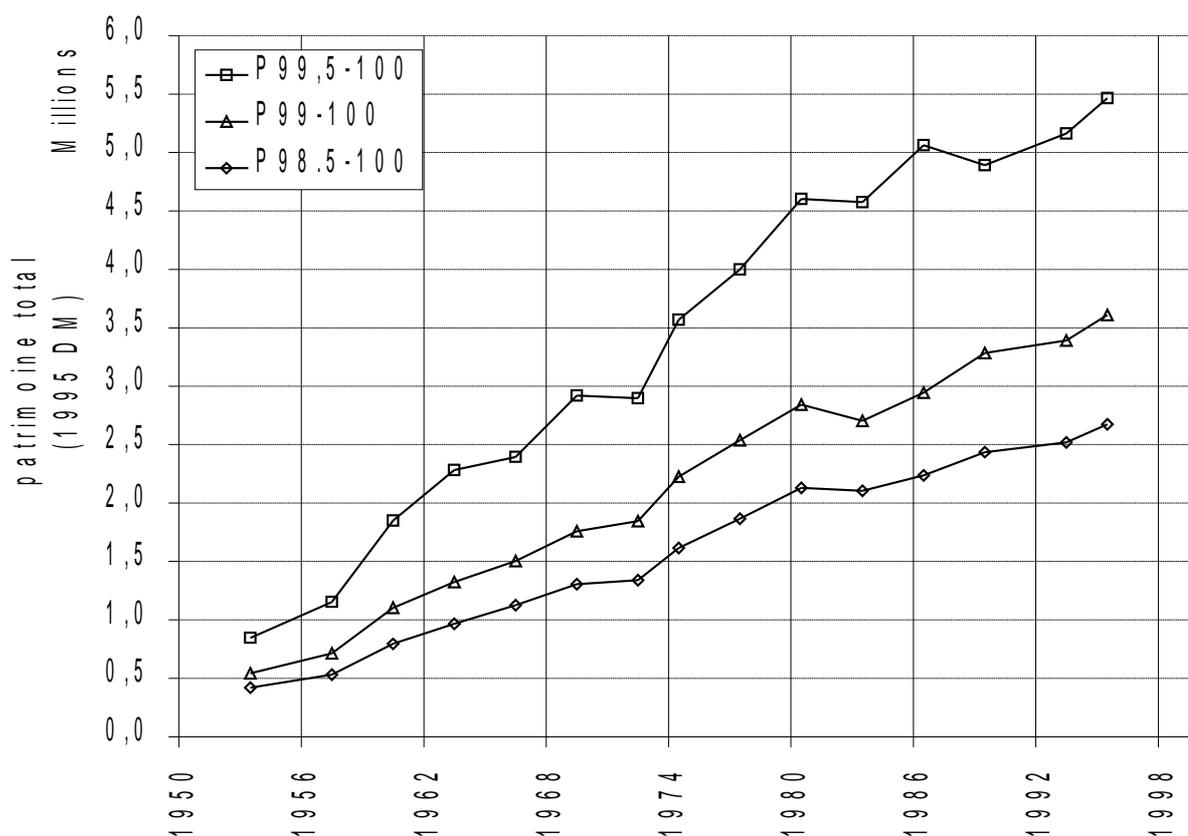
Les tabulations permettent en revanche de mesurer précisément l'incidence de l'impôt allemand sur les successions au cours de la période sur les hauts patrimoines. Sur les 50 000 (environ) successions enregistrées chaque année par les statistiques, l'impôt pèse de l'ordre de 10%, les taux moyens dans les tranches supérieures atteignant les 20%.

---

des patrimoines « des vivants » à partir de celle des décédants (technique de l'*estate multiplier*).

<sup>106</sup> Des estimations ponctuelles sur l'année 1974, qui est celle pour laquelle le manque de correction est *a priori* le moins rédhibitoire pour les comparaisons suggère que la distribution des successions allemandes serait à cette époque légèrement plus concentrée qu'en France, mais moins que ce que les résultats sur les distributions de revenus et de patrimoine des vivants permettent d'attendre. Par exemple la part de P99,9-100 dans le centile supérieur des successions décroît en France entre 1964 et 1984 passant de 35% à 31% et restant stable ensuite à 30% jusqu'en 1994 (voir Piketty 2001, tableau annexe J5) alors qu'en Allemagne en 1974, la même part est de près de 42% (mais de 58,3% pour la distribution du patrimoine des vivants, il oscillait cependant entre 40% et 50% dans l'entre-deux-guerres).

**IV.6. Tableaux et graphiques du chapitre IV**  
**IV.6.1. Patrimoines**



**Figure IV-42 : Niveaux des hauts patrimoines en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale: P98,5-100 à P99,5-100.**

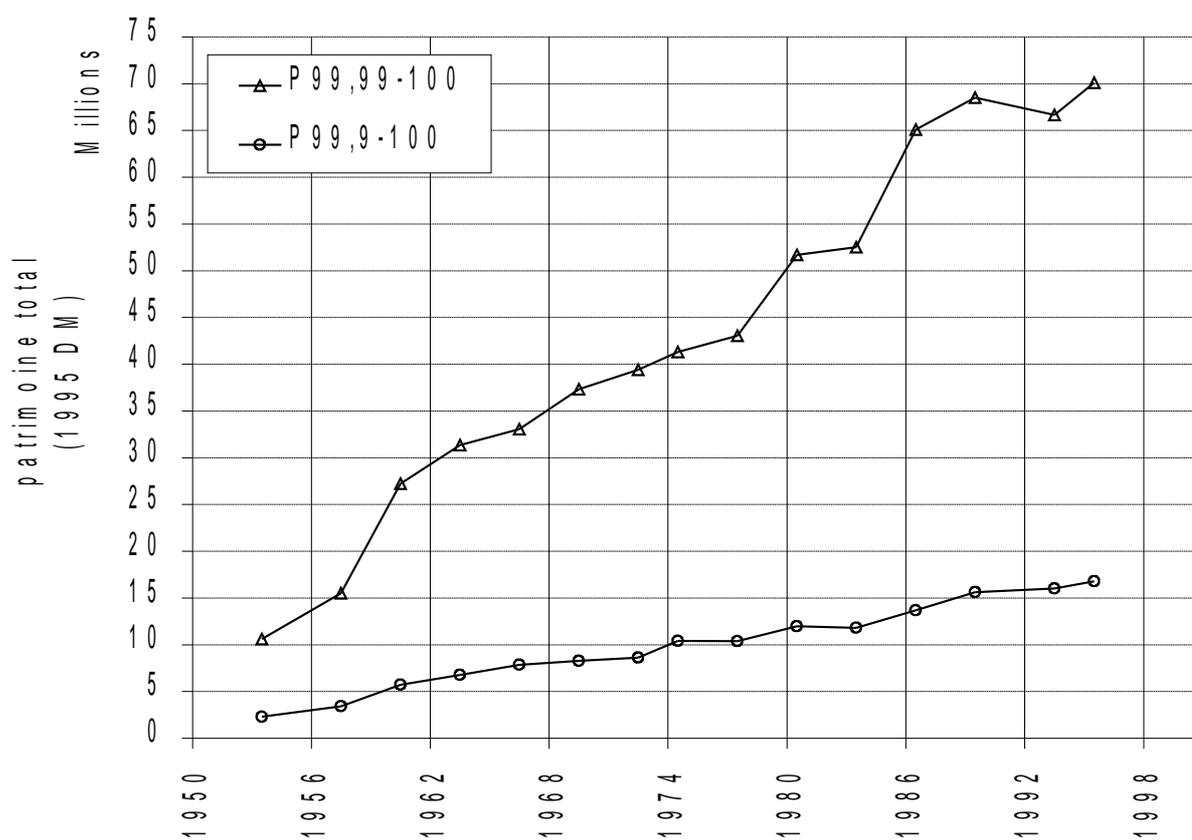


Figure IV-43 : Niveaux des hauts patrimoines en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale: P99,9-100 et P99,99-100.

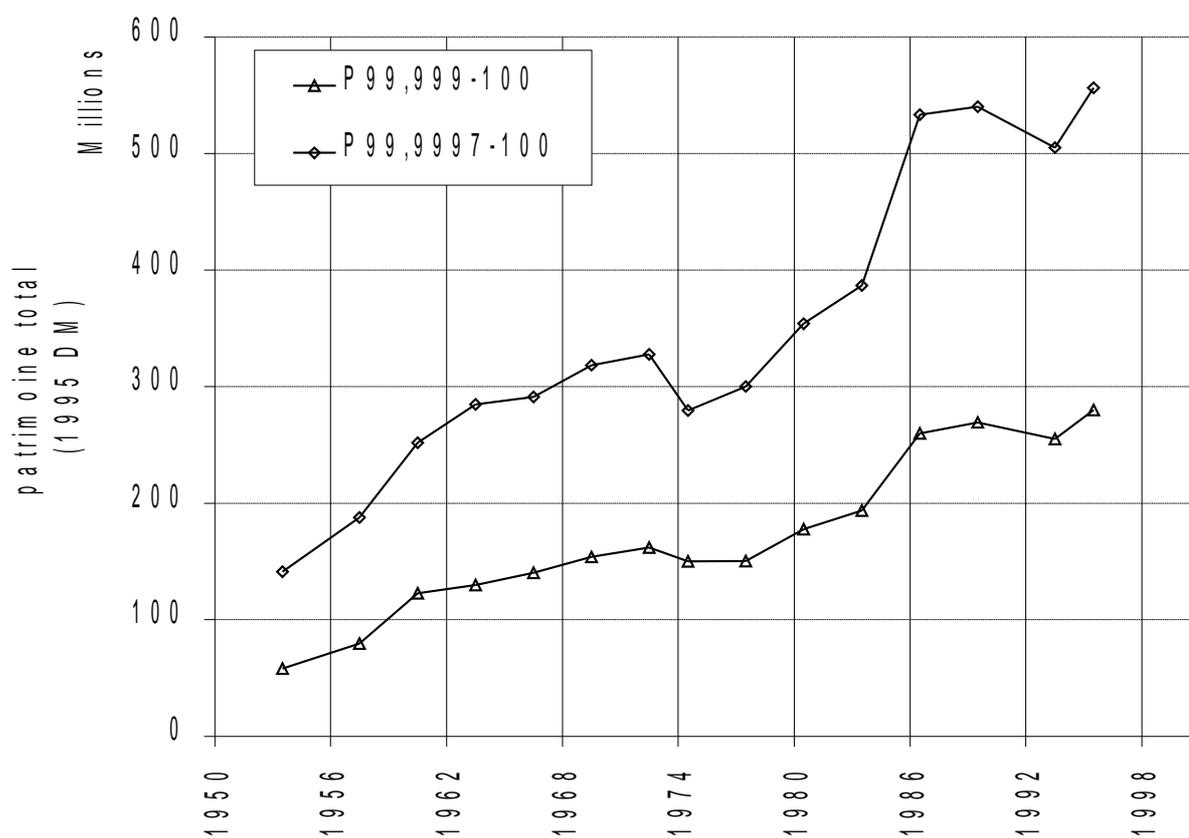


Figure IV-44 : Niveaux des hauts patrimoines en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale: P99,999-100 et P99,9997-100.

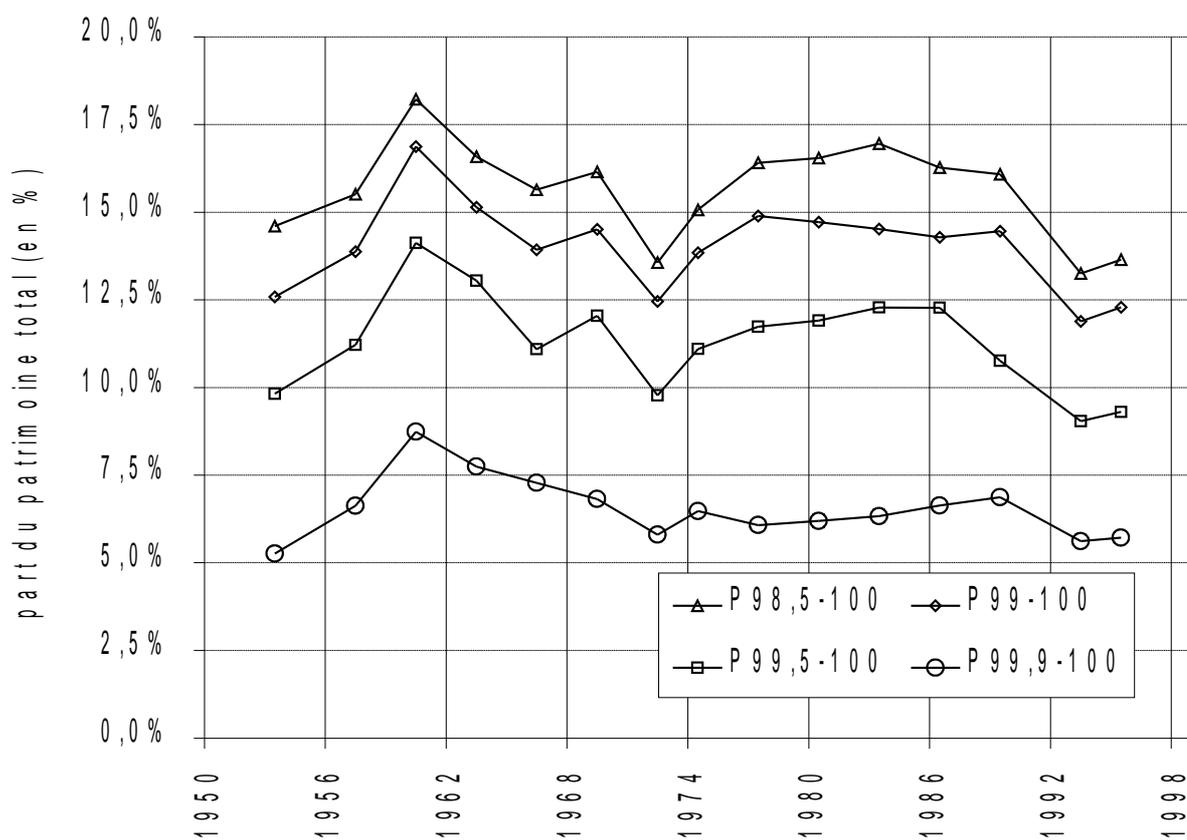
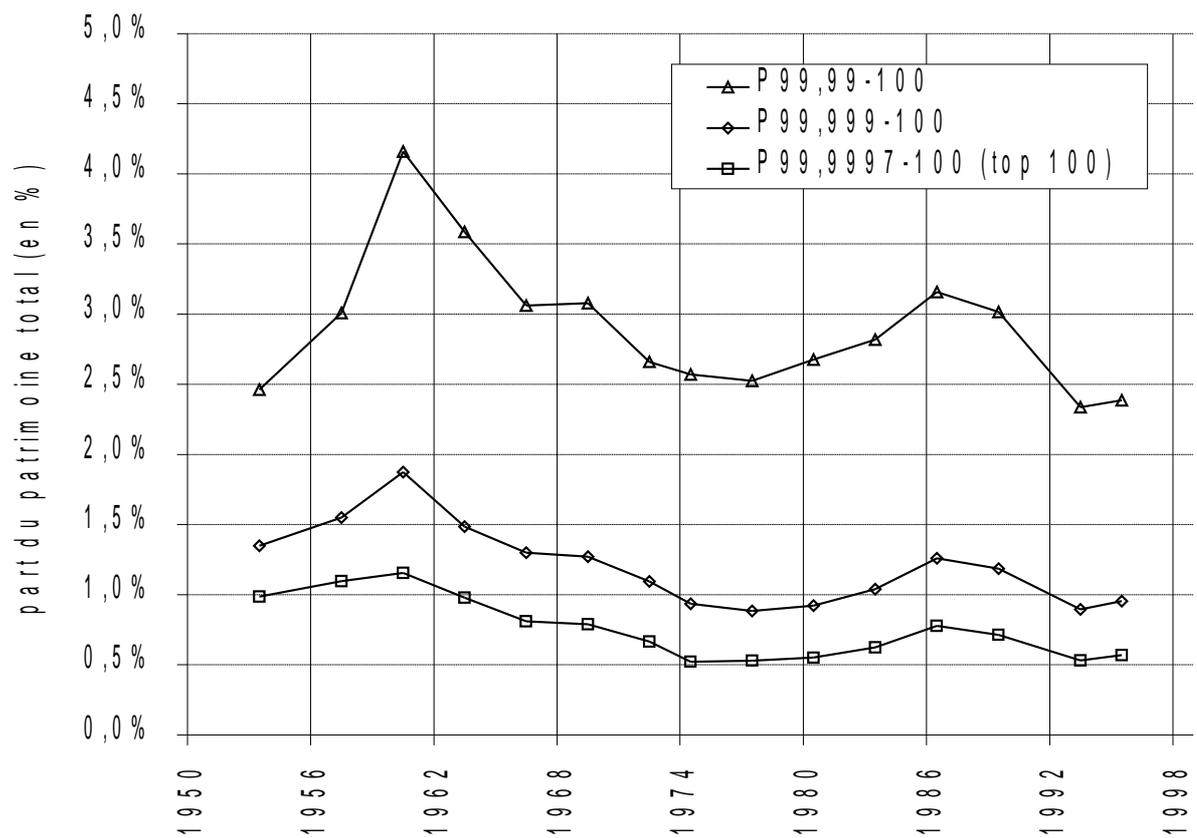
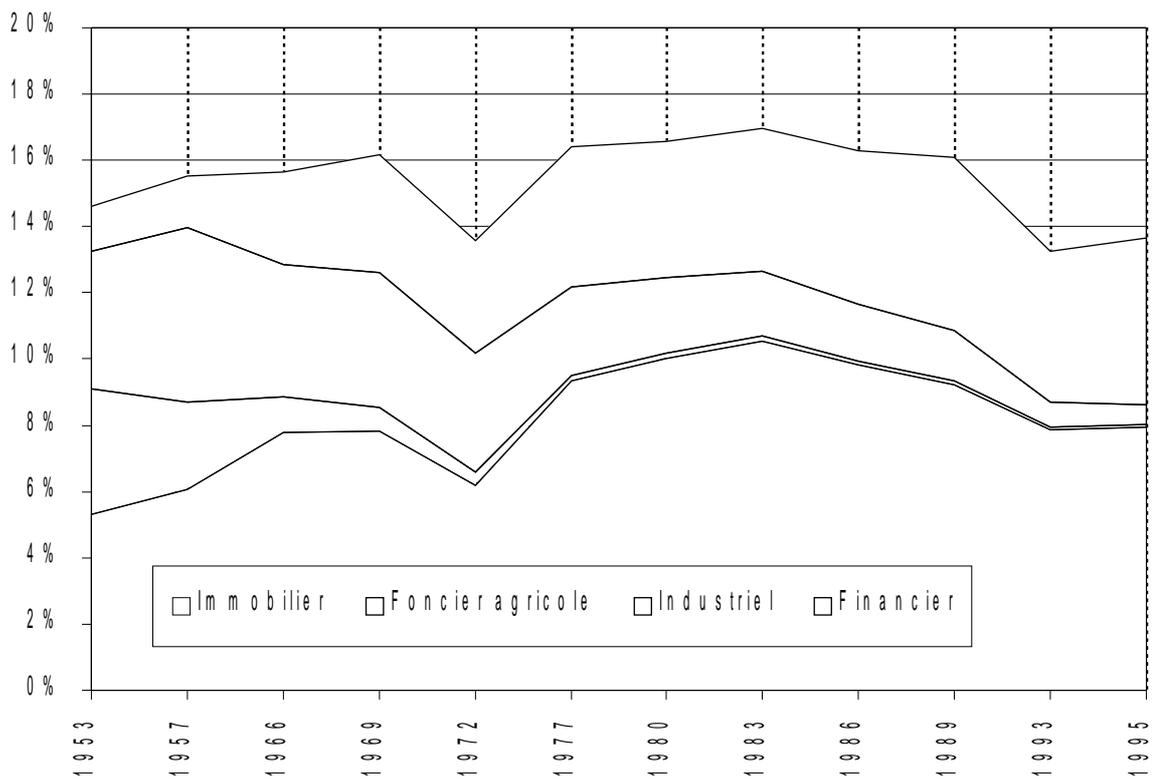


Figure IV-45 : Evolution des hauts patrimoines en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale: P98,5-100 à P99,9-100.



**Figure IV-46 : Evolution des hauts patrimoines en Allemagne après la Seconde Guerre mondiale: P99,9-100 à P99,9997-100.**



**Figure IV-47 : Part et composition du 1,5% supérieur des hauts patrimoines et sa composition : 1953-1995**

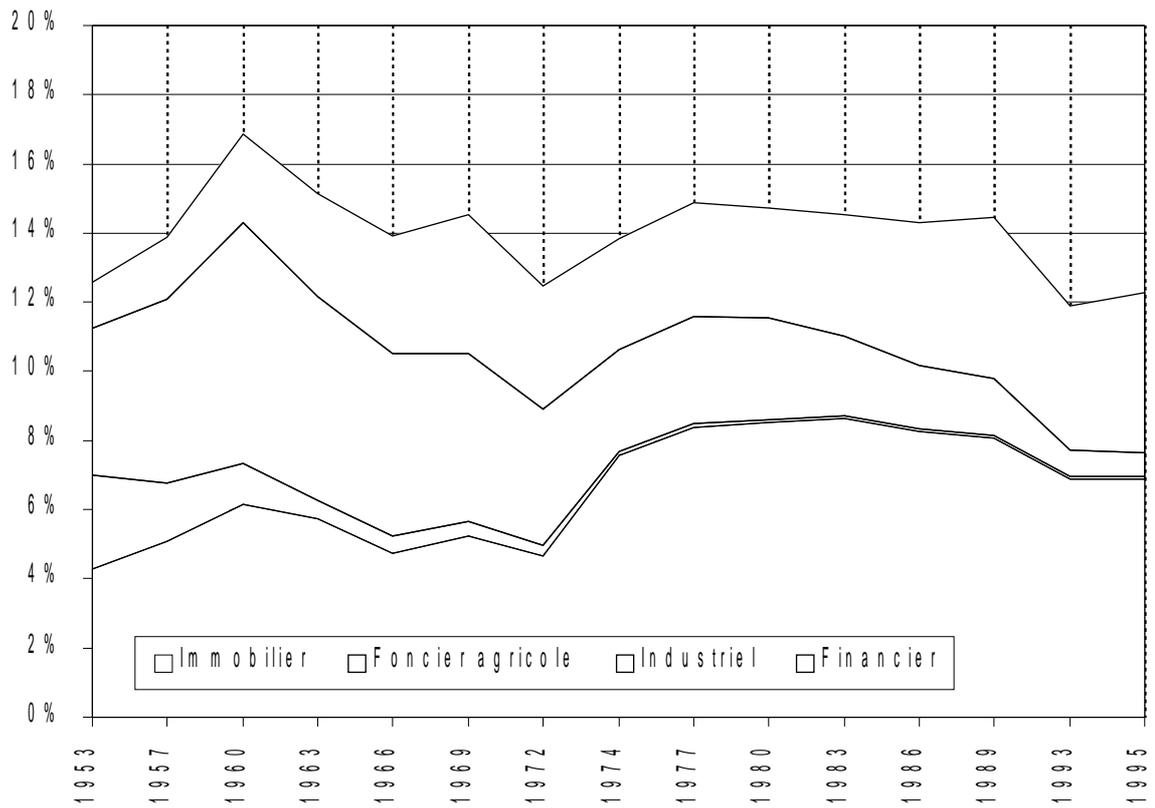
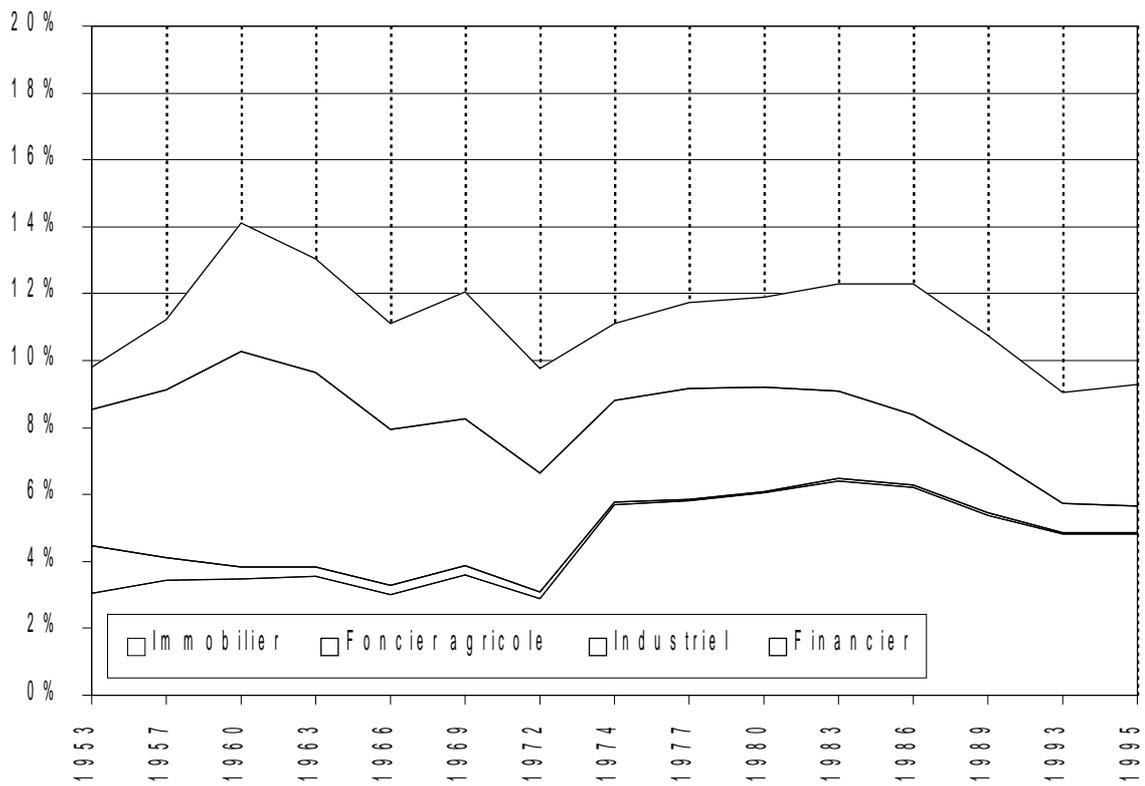
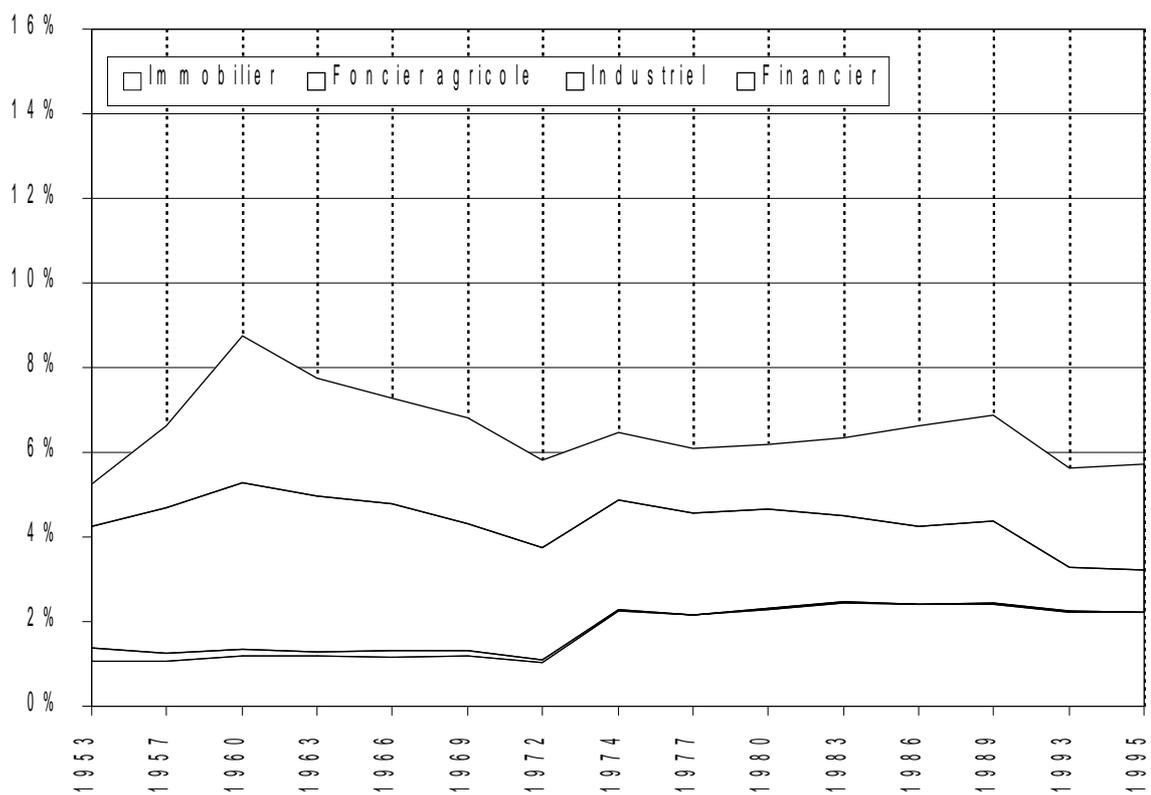


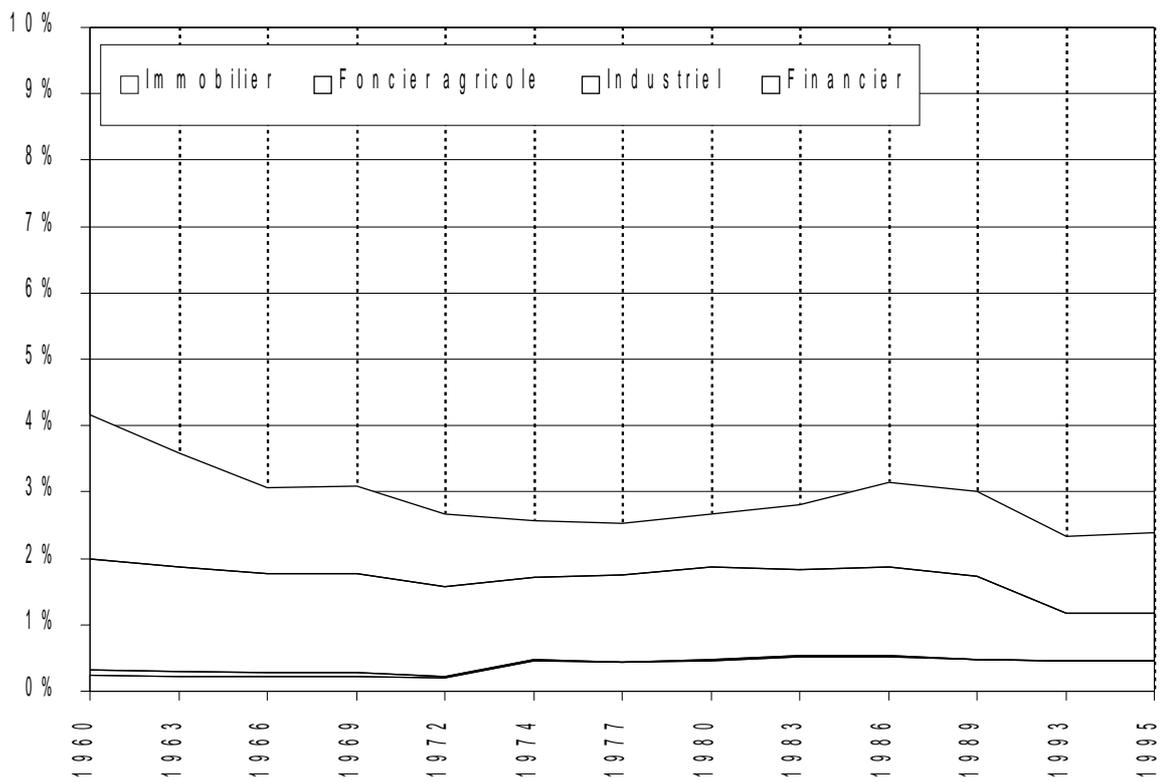
Figure IV-48 : Part et composition du 1% supérieur des hauts patrimoines et sa composition : 1953-1995



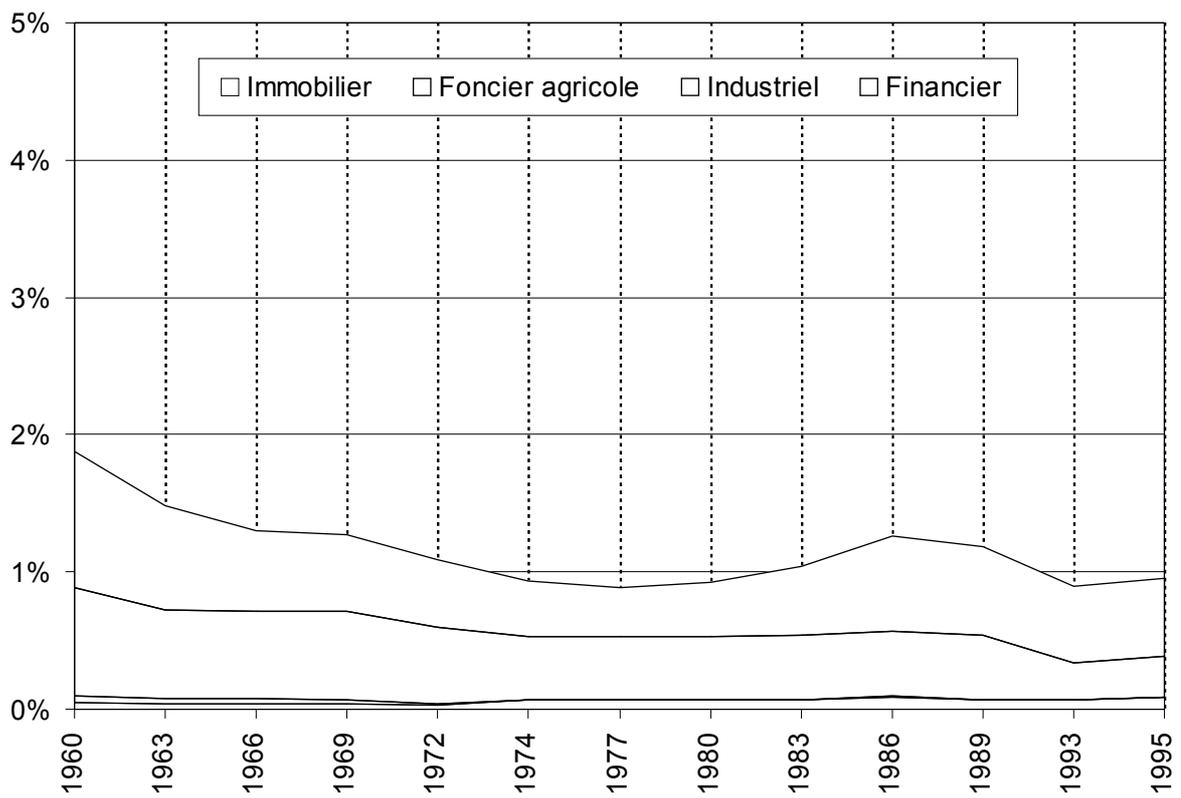
**Figure IV-49 : Part et composition du 0,5% supérieur des hauts patrimoines et sa composition : 1953-1995**



**Figure IV-50 : Part et composition du 0,1% supérieur des hauts patrimoines et sa composition : 1953-1995**



**Figure IV-51 : Part et composition du 0,01% supérieur des hauts patrimoines et sa composition : 1953-1995**



**Figure IV-52 : Part et composition du 0,001% supérieur des hauts patrimoines et sa composition : 1953-1995**

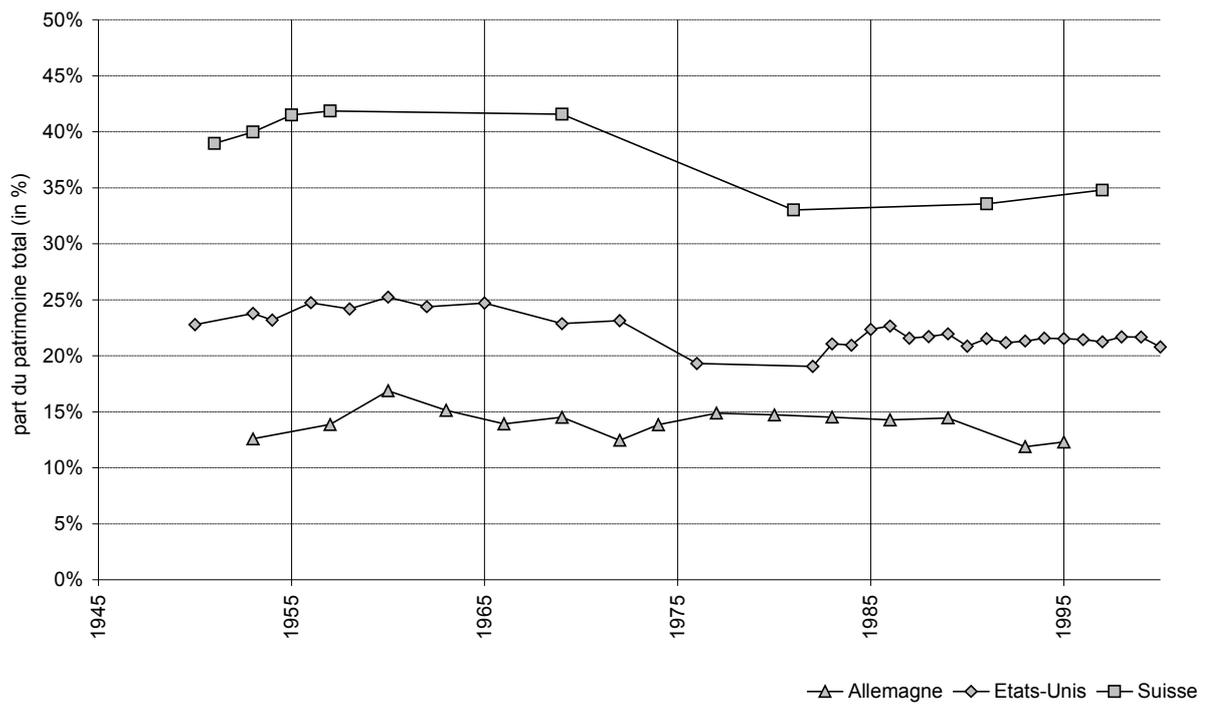


Figure IV-53 : Part du 1% supérieur

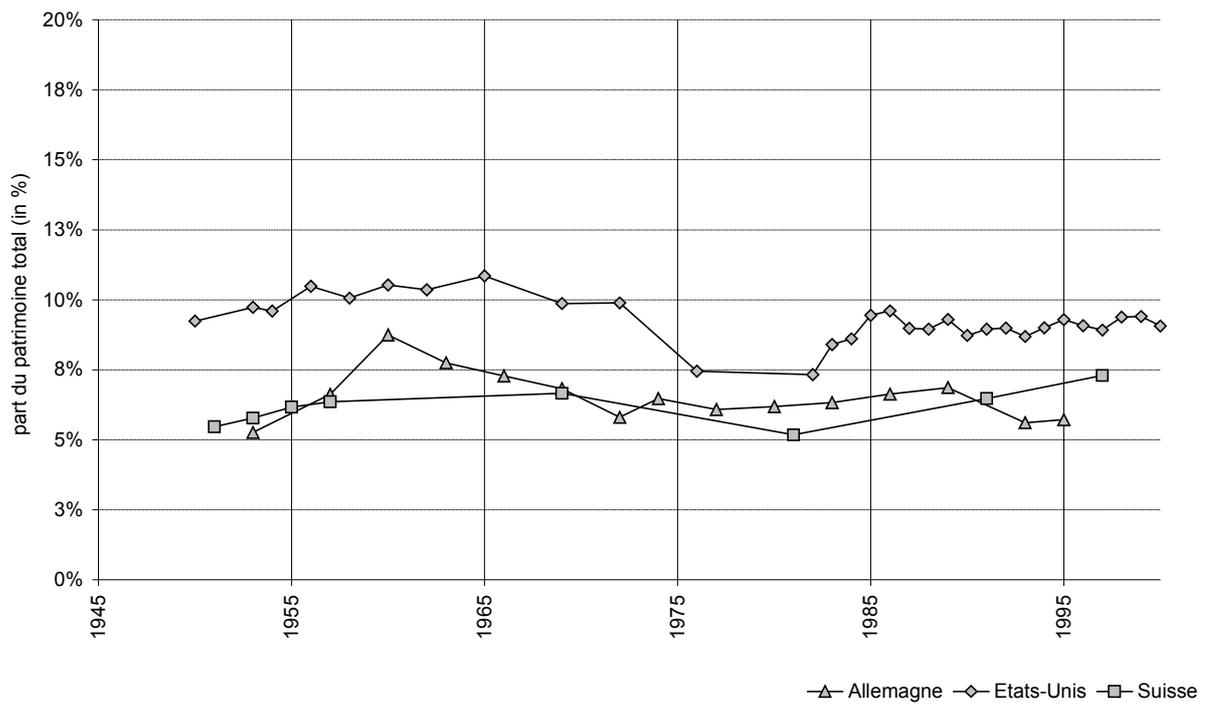


Figure IV-54 : Part du 0,1% supérieur



Figure IV-55 : Part du 0,01% supérieur

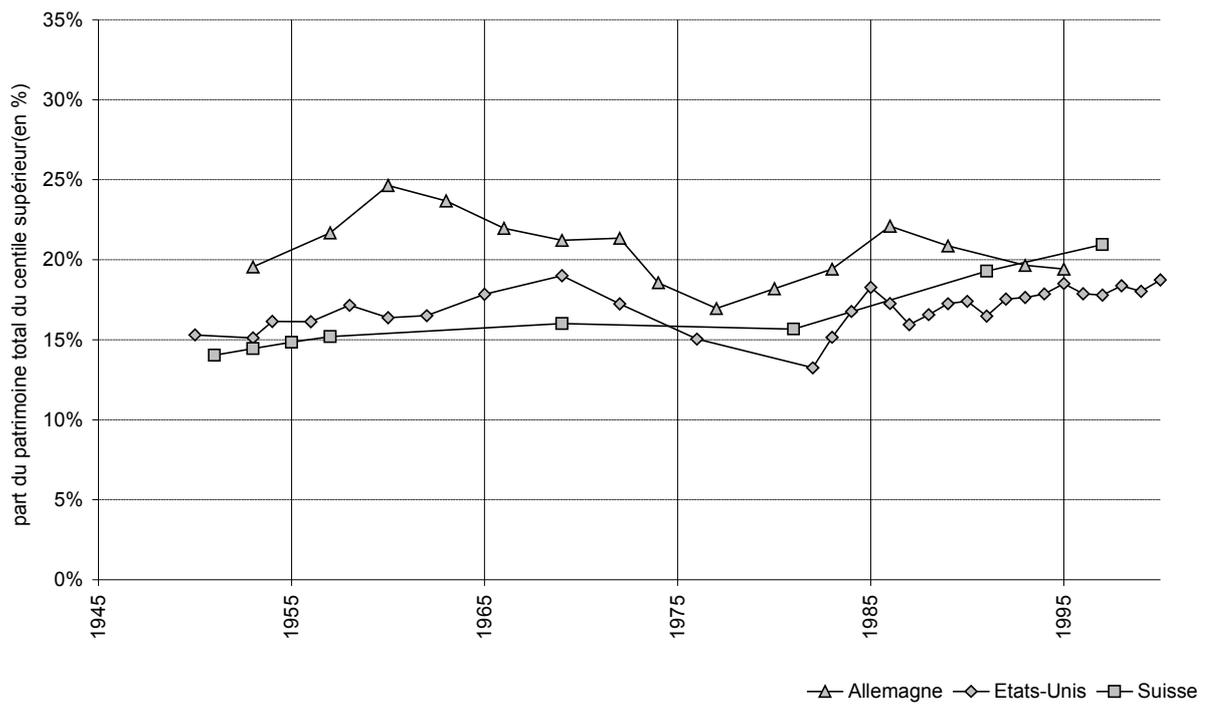


Figure IV-56 : Part du 0,01% supérieur dans le 1% supérieur des patrimoines

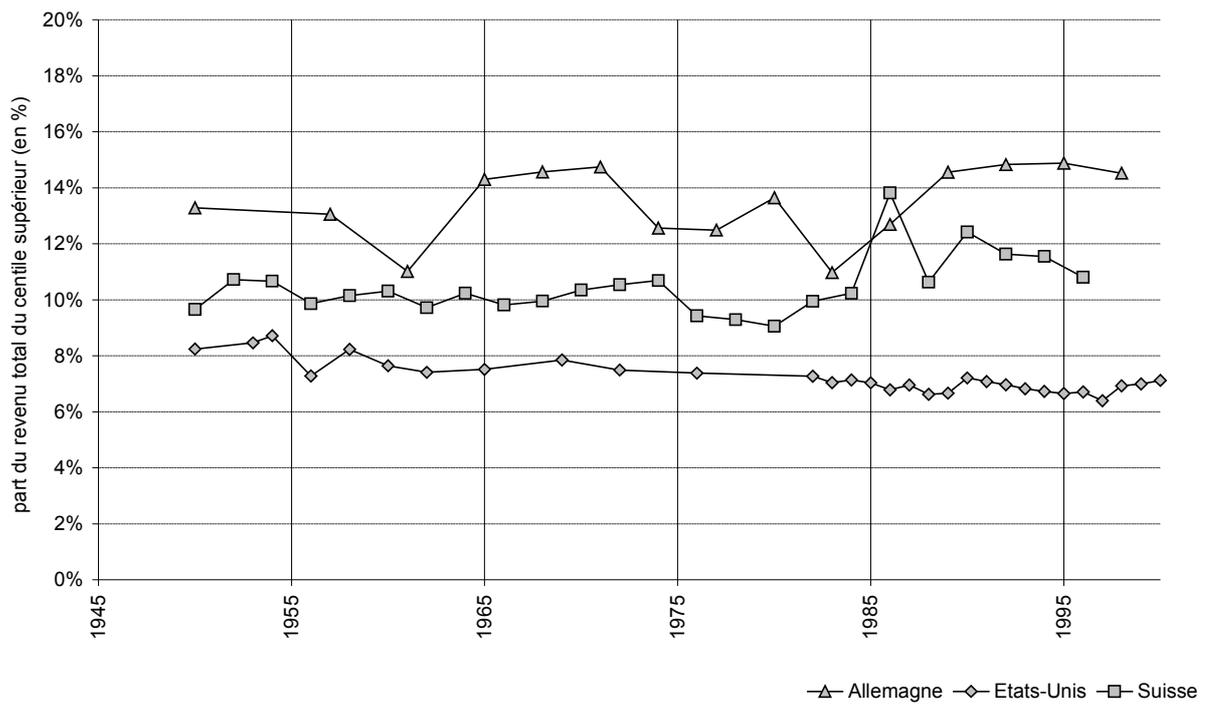
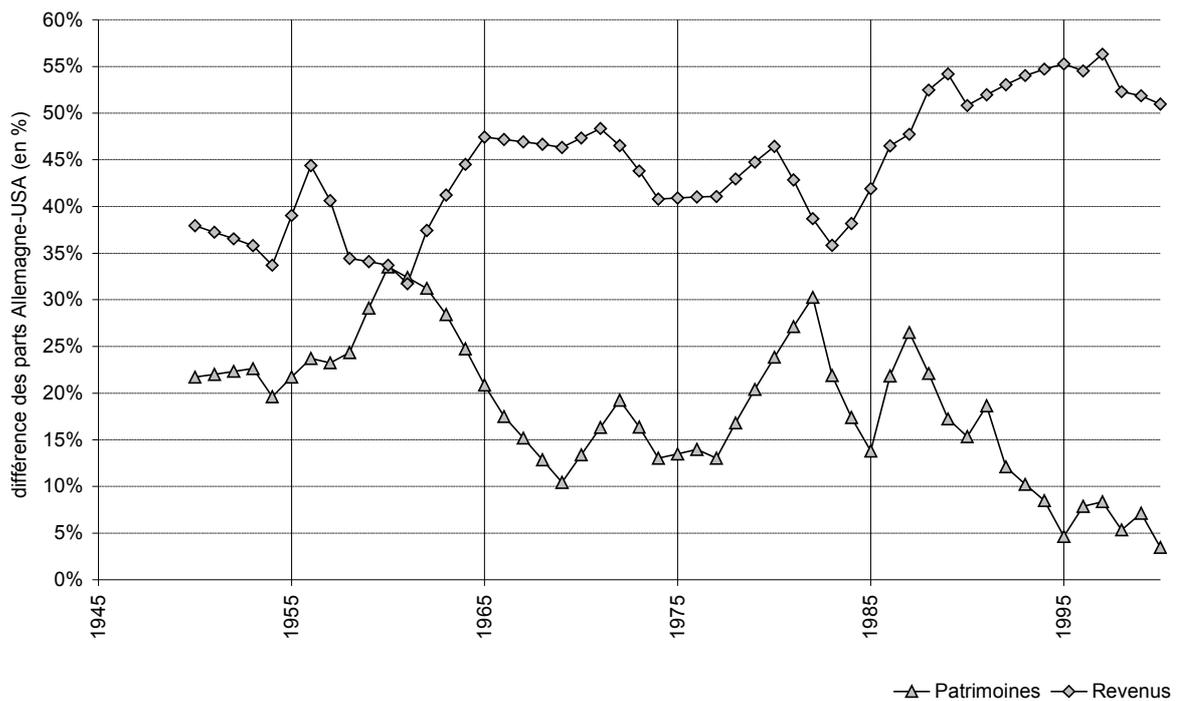


Figure IV-57 : Part du 0,01% supérieur dans le 1% supérieur des revenus



**Figure IV-58 Comparaison revenus/patrimoines; écart relatif Allemagne / E.-U.**

*Leçon :* la concentration des revenus (mesurée par l'indice P99,99-100/P99-100) est systématiquement supérieure en Allemagne par rapport aux Etats-Unis depuis les années 1950. De l'ordre de 45% plus élevée dans les années 1965-1975, elle est depuis le milieu des années 1980 de l'ordre de 55% plus élevée. Il en va de même pour les patrimoines mais l'ordre de grandeur est plus limité (inférieur à 30%). Le creusement de l'écart de concentration des revenus depuis 1985 entre les deux pays s'est accompagné d'un recul de l'écart de concentration des patrimoines qui s'est pratiquement annulé au début des années 2000.

### IV.6.2.Revenus

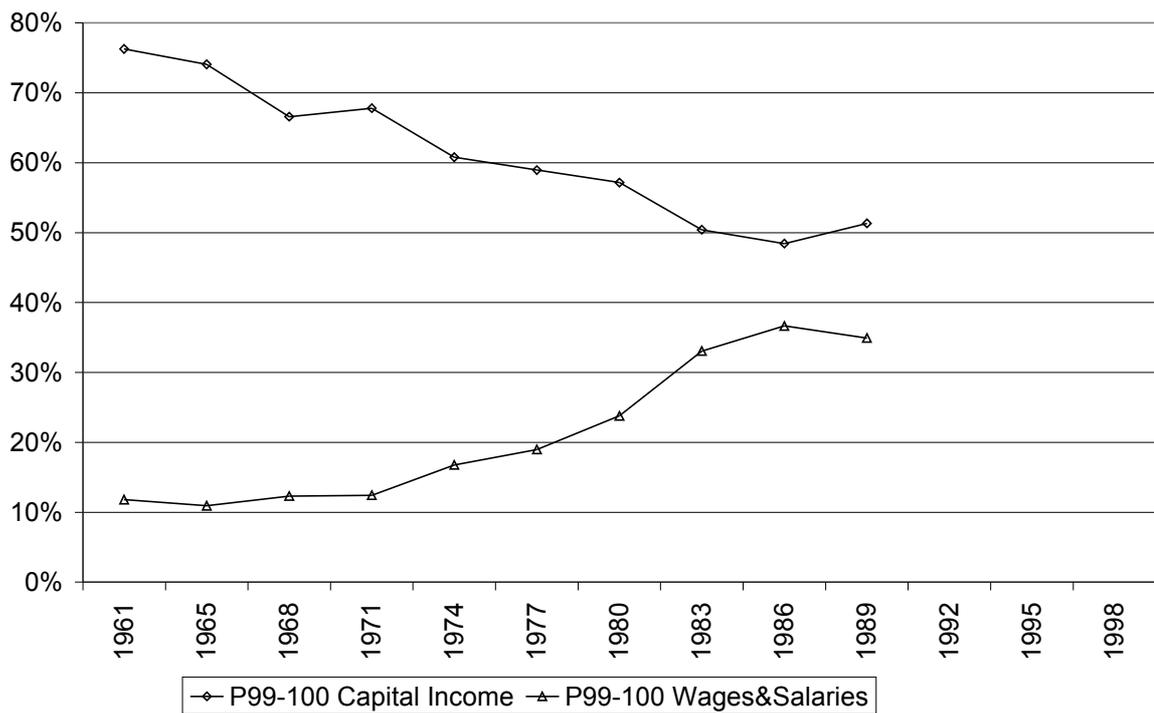
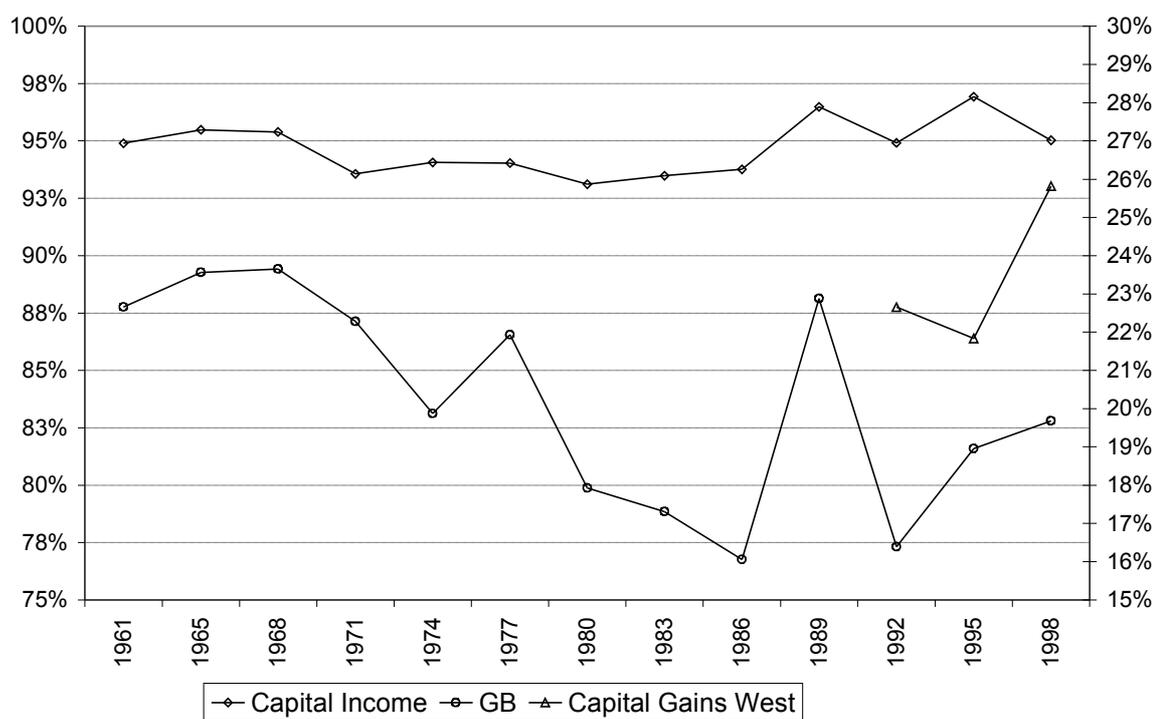


Figure IV-59 : Composition des hauts revenus en Allemagne 1961-1989 : P99-100



**Figure IV-60 : Composition des hauts revenus en Allemagne 1961-1989 : P99,99-100**

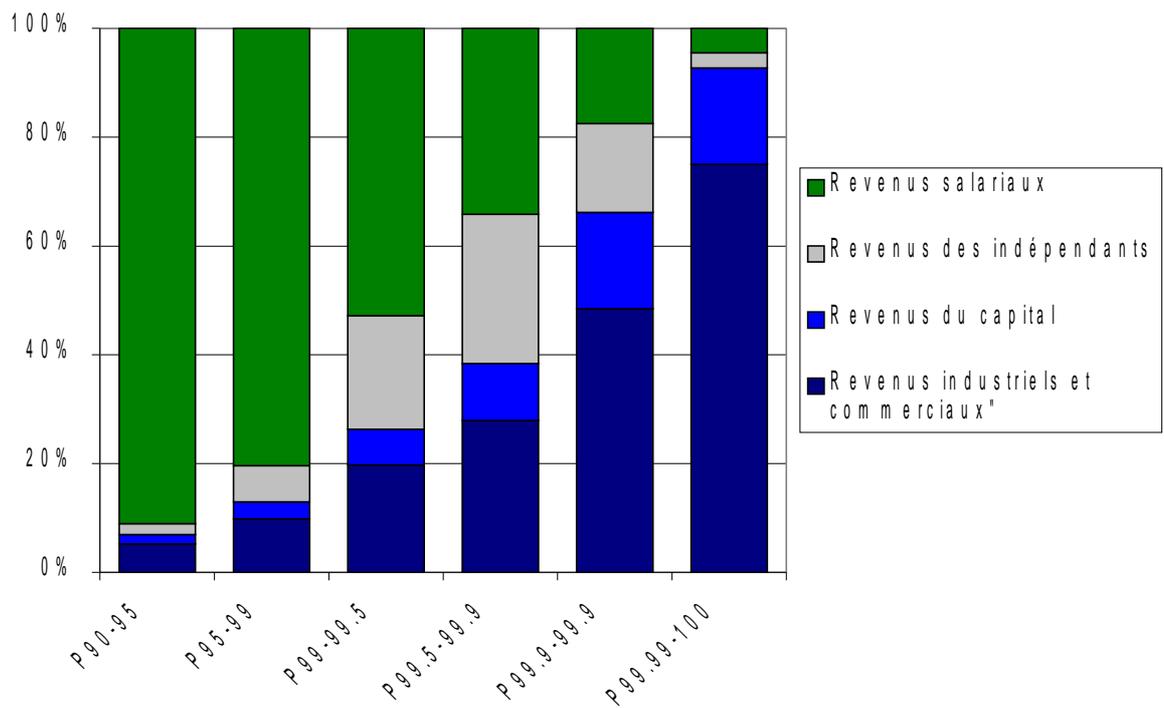


Figure IV-61 : composition des hauts revenus en Allemagne 1992

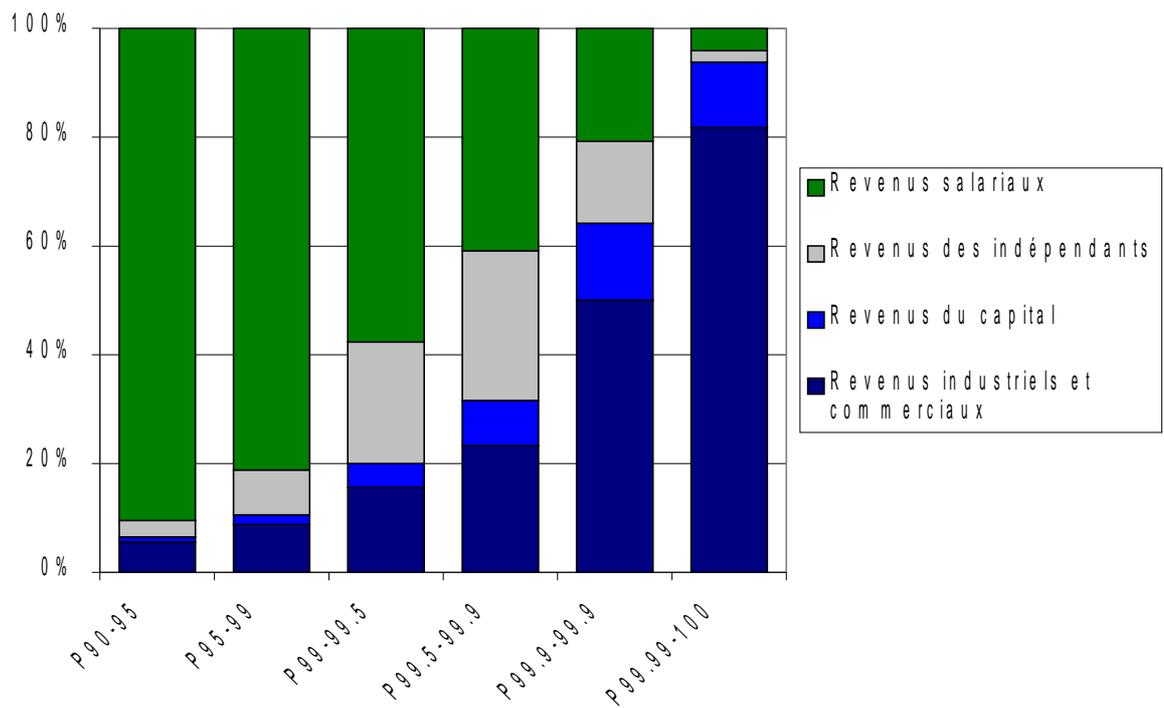


Figure IV-62 : composition des hauts revenus en Allemagne 1992

### IV.6.3. Figures annexes

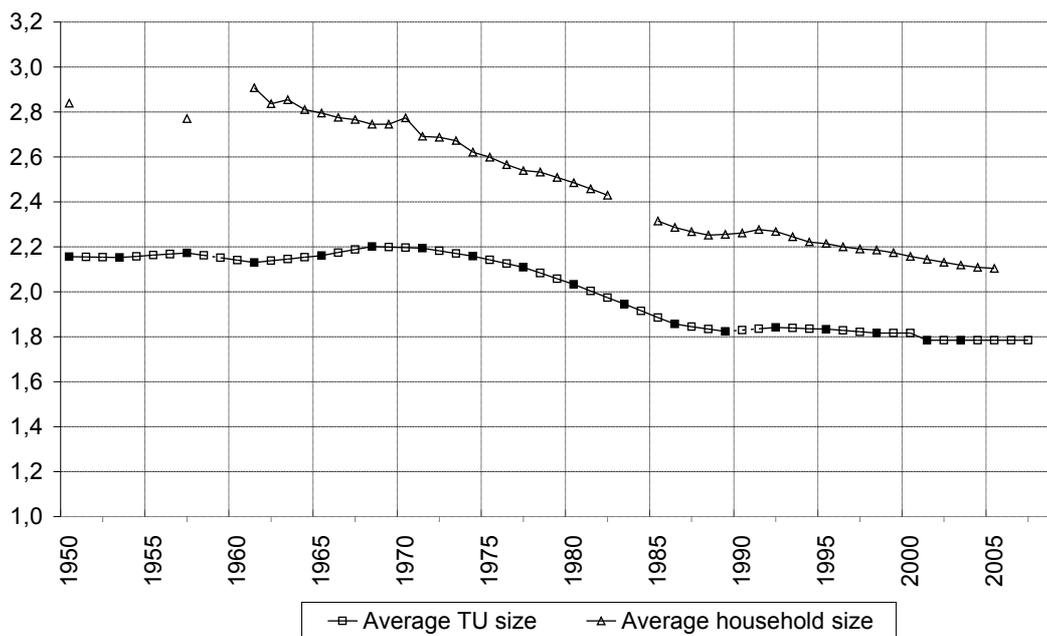


Figure IV-63 : Série de totaux de population après 1945 (1)

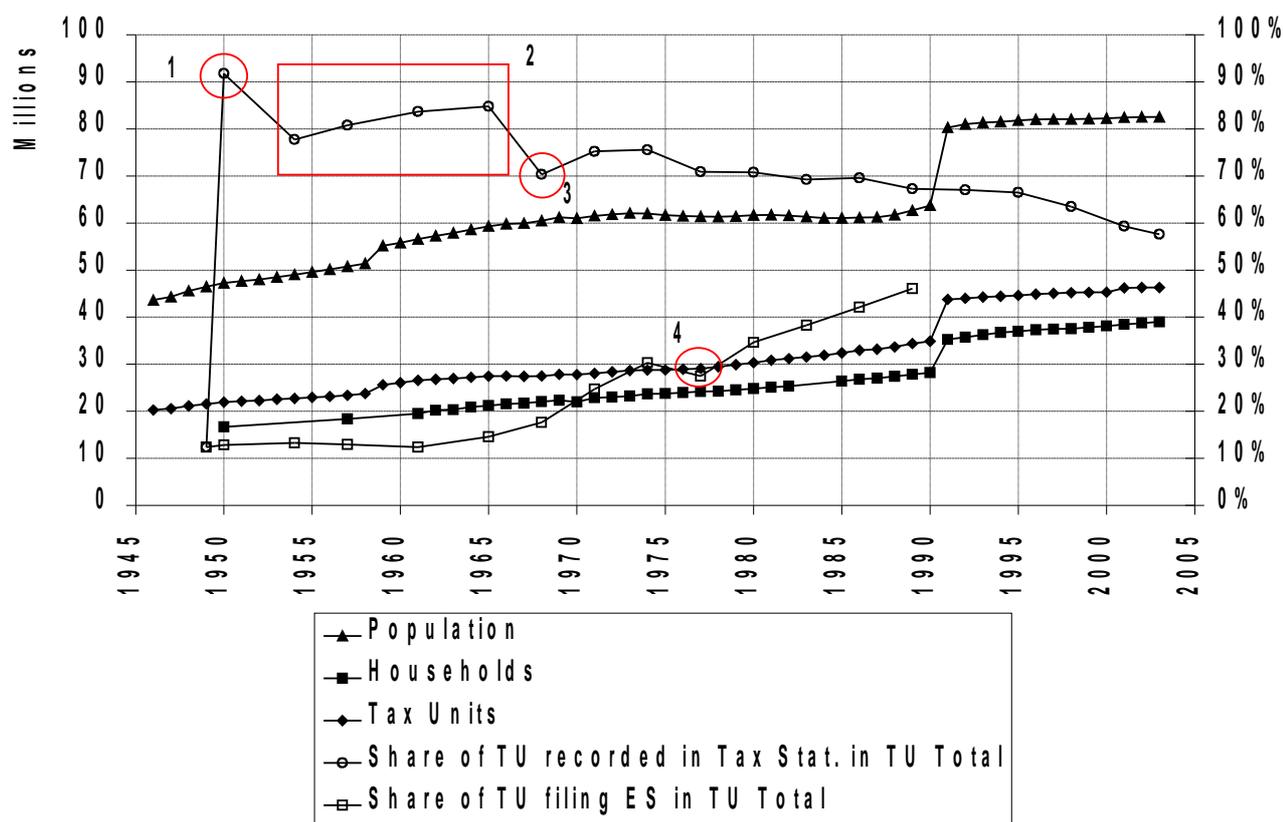


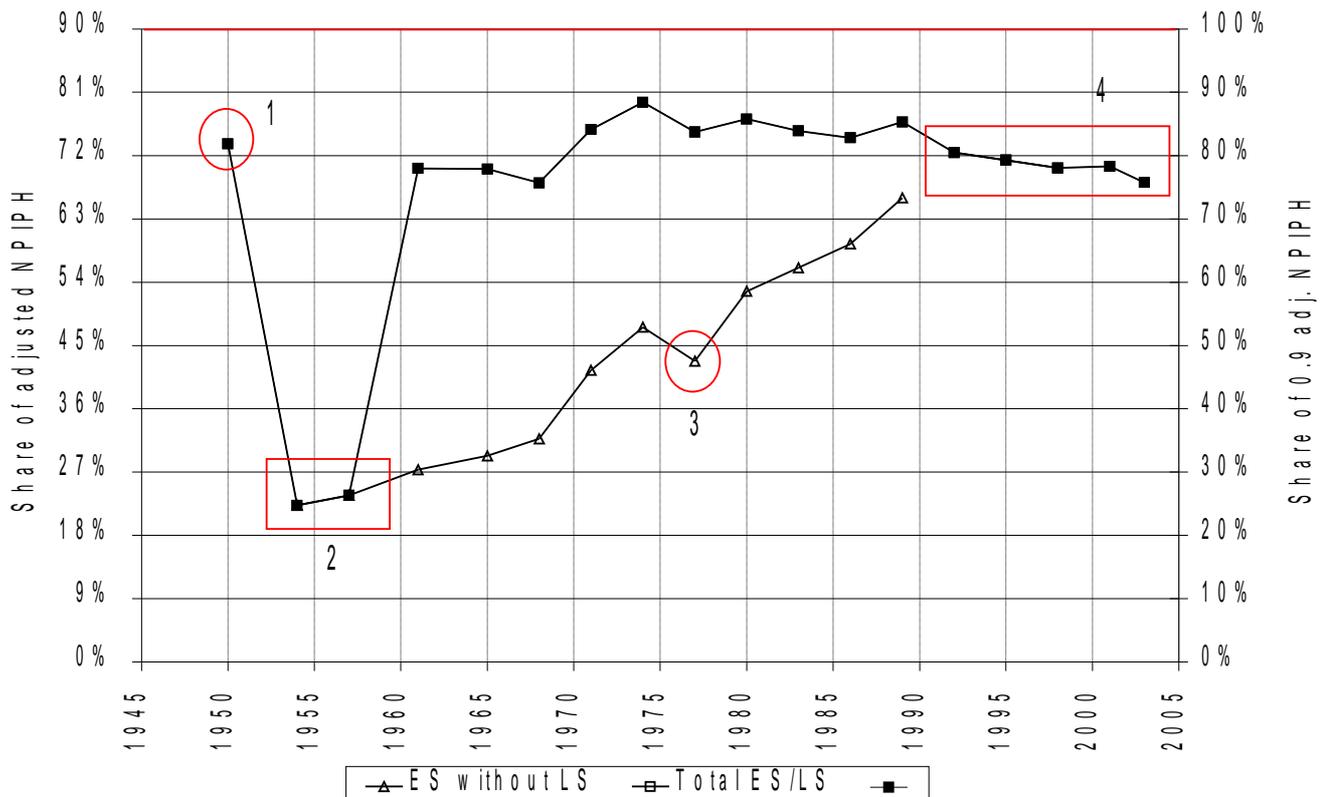
Figure IV-64 : Séries de totaux de population après 1945 (2)

Note: the full dots read on the left scale (millionn) and the empty dots on the right scale (%).

- 1950 relies on rough estimates of the whole distribution by the German Federal Statistical Office see Statistisches Bundesamt (1954a);
- 1954--1965 rely on attempts to merge ES and LS statistics. 1954 and 1957 are rough units (from LS) and family tax units (from ES) where the two statistics mesh (around 25.000 DM);
- 1968 is the first homogenous estimate of the German Federal Statistical Office, using only family based tax units (even for LS);

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

- the 1977 blip for the share of filed returns of the ES is linked to the Tax Reform of 1975 which lead to a rise of the threshold above which filing an income tax return was required.



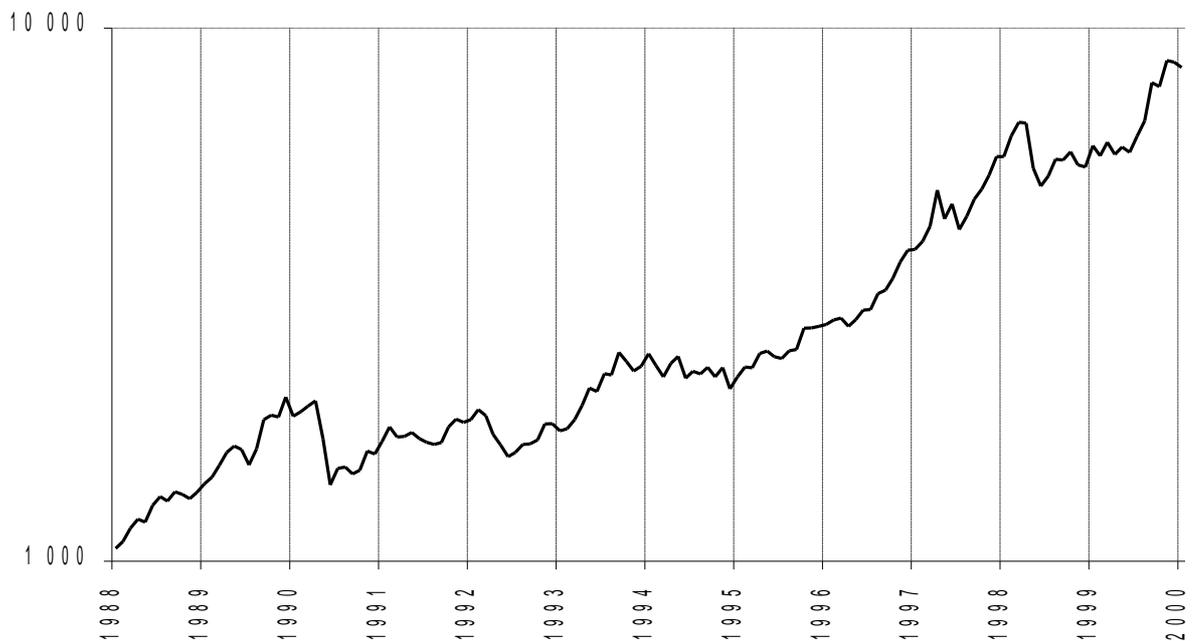
**Figure IV-65 : Séries de revenu total après 1945**

Note:

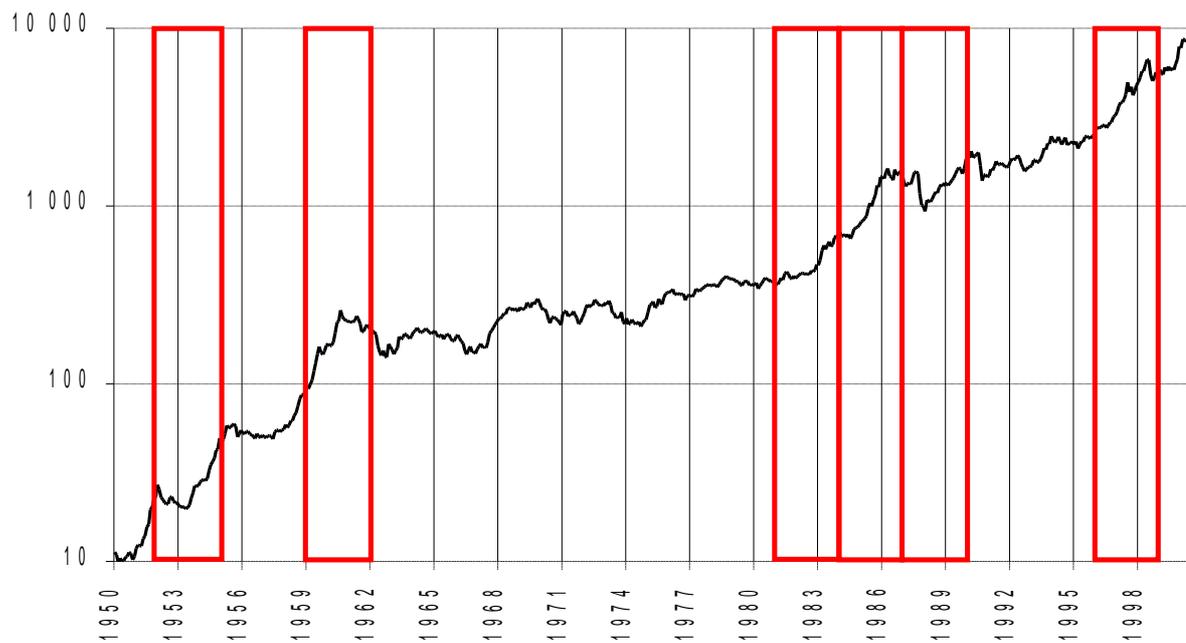
- 1950 relies on rough estimates of the whole distribution by the German Federal Statistical Office, see Statistisches Bundesamt (1954a);

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

- 1954--1957: no simple way to merge ES and LS statistics. The figures here only refer to the ES statistics (roughly the top 10% of the distribution);
- the 1977 blip for the share of filed returns of the ES is linked to the Tax Reform of 1975 which lead to a rise of the threshold above which filing an income tax return was required;
  - from 1992 onward, the ES and LS statistics are integrated.



**Figure IV-66 : Indice DAX depuis 1988**

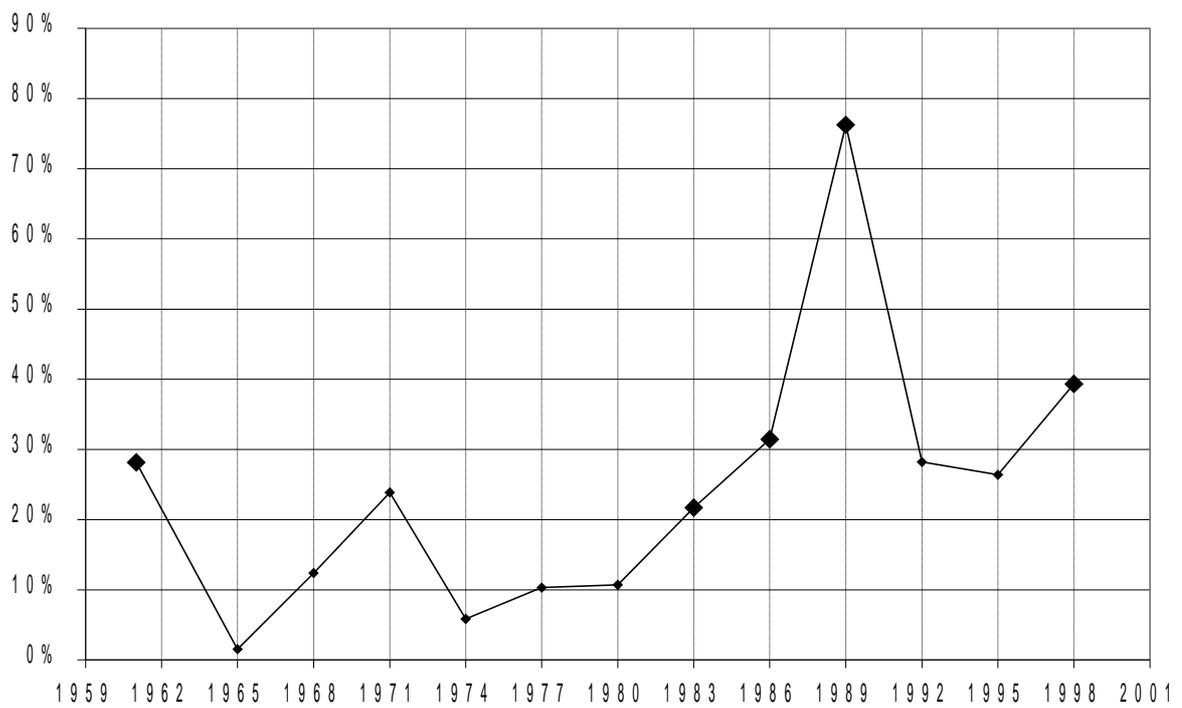


Source: the DAX Index is continued from 1987 backward to 1959 with the Index of the *Börsenzeitung* and then retropolated back to 1948 by Stehle (1999).

Note: the 3-year (taxation year + two preceding years) periods outlined identify the years when, according to the evolution of the stock market, high capital gain realizations may have been taking place.

**Figure IV-67 : Indice DAX rétopolé jusqu'en 1950**

Correcting for capital gains before 1990



Source: German tax data, various years.

Note: share of implicit capital gains in total taxable income filed in bracket 10 million DM+. Big dots are dots for which the 1998 scenario-correction was applied.

**Figure IV-68 : Gains en capital implicites dans la dernière tranche du barème : 1961-1998**

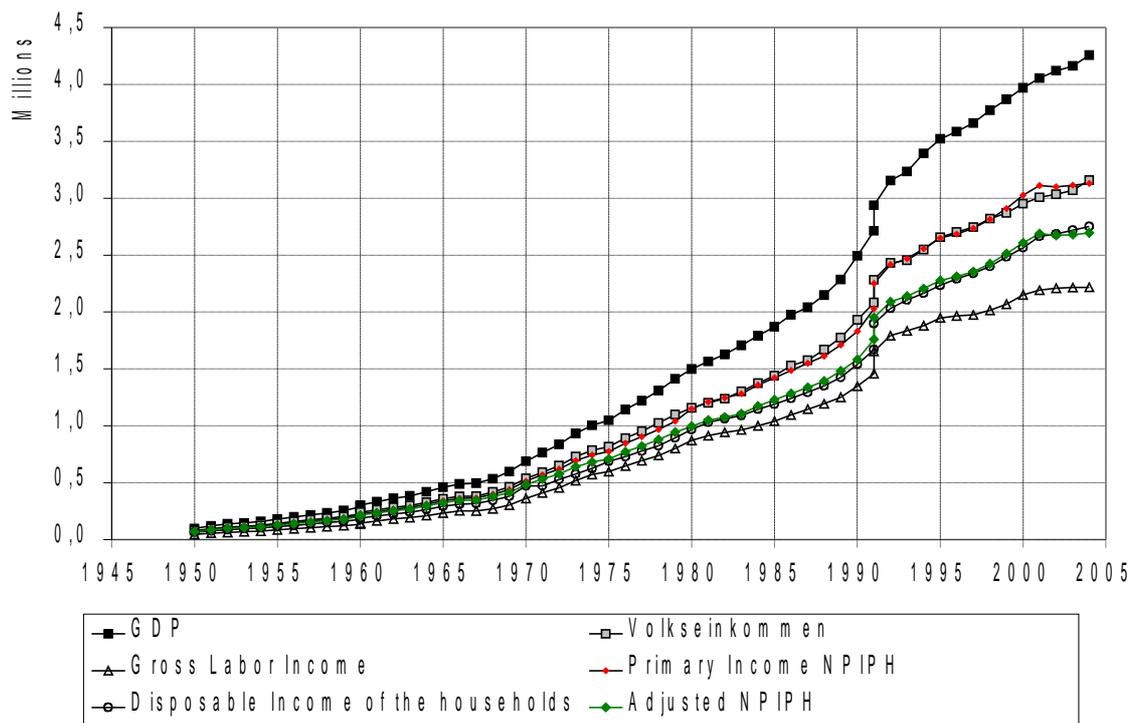


Figure IV-69 : Séries dérivées de la comptabilité nationale pour la construction de la série de revenu total après 1945

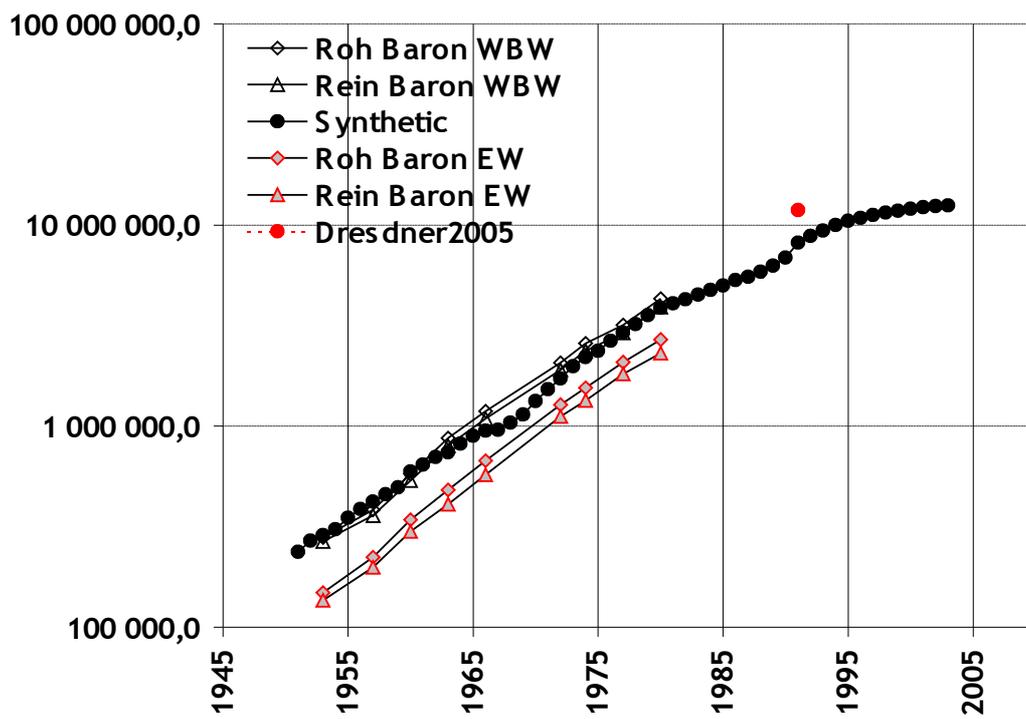


Figure IV-70 : Différentes séries de patrimoine total après 1945

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

Tableaux

Tableau IV-20 : Quantiles de patrimoines nominaux 1950-1995

Quantiles de patrimoine, nominaux																				
	P98,5	P99	P99,5	P99,9	P99,99	P99,999	P99,9997	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P99,999-100	P99,9997-100	P98,5-99,5	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99	P99,99-99,99	P99,999-99,997
1950																				
1951																				
1952																				
1953	23 046	33 099	52 737	149 797	764 184	4 185 573	10 184 286	115 559	149 457	233 190	624 809	2 922 946	16 009 491	38 954 098	56 744	65 725	135 285	369 460	1 468 885	6 176 088
1954																				
1955																				
1956																				
1957	28 742	40 669	71 582	251 139	1 334 218	6 869 466	16 182 806	159 192	213 402	345 187	1 018 911	4 627 820	23 827 185	56 131 107	66 194	81 618	176 756	617 921	2 494 557	9 982 647
1958																				
1959																				
1960	26 988	50 963	102 498	427 473	2 428 513	11 501 770	32 737 308	250 292	347 628	582 030	1 800 645	8 566 506	38 600 883	79 311 881	84 423	113 225	277 376	1 048 882	5 229 353	21 153 313
1961																				
1962																				
1963	28 636	67 005	130 331	518 412	2 971 721	12 901 284	34 248 815	327 536	448 529	773 383	2 295 202	10 624 897	43 971 396	96 498 928	104 613	123 674	392 929	1 369 680	6 919 730	21 459 597
1964																				
1965																				
1966	40 027	88 183	172 651	626 876	3 485 745	16 190 694	35 857 956	412 588	551 080	877 481	2 879 707	12 109 223	51 388 236	106 689 199	180 142	224 678	376 924	1 854 206	7 744 888	27 687 823
1967																				
1968																				
1969	51 809	102 692	200 867	748 066	4 115 152	18 508 399	38 852 567	518 151	698 213	1 159 018	3 281 125	14 812 739	61 121 019	126 387 937	197 718	237 408	628 492	1 999 835	9 667 375	33 149 483
1970																				
1971																				
1972	68 814	113 854	229 210	825 194	4 820 974	21 979 815	47 165 263	608 386	838 022	1 315 732	3 905 601	17 894 434	73 530 538	148 902 873	254 714	360 313	668 264	2 351 287	11 712 645	41 228 109

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1973																				
1974	94 834	204 233	405 513	1 329 254	6 486 368	27 010 611	57 566 573	828 398	1 318 141	1 829 922	5 335 549	21 185 920	77 081 563	143 402 321	327 635	452 714	953 515	3 574 397	14 975 293	48 658 381
1975																				
1976																				
1977	147 007	261 848	492 468	1 574 545	7 952 419	30 752 588	63 614 164	1 096 314	1 589 491	2 350 585	6 090 653	25 295 138	88 383 388	176 386 878	469 179	632 593	1 415 568	3 956 821	18 285 332	50 667 606
1978																				
1979																				
1980	159 158	303 716	553 134	1 760 114	9 366 500	38 114 241	67 085 781	1 411 339	1 905 882	3 046 927	7 921 688	34 243 400	117 803 049	234 411 041	593 545	718 882	1 828 237	4 997 053	24 958 994	67 828 195
1981																				
1982																				
1983	212 179	356 449	629 209	1 978 566	10 999 789	50 612 449	94 499 927	1 611 972	2 423 070	3 502 357	9 029 452	40 187 574	148 242 084	296 211 258	666 780	638 488	2 120 584	5 567 439	28 181 517	84 826 723
1984																				
1985																				
1986	233 782	355 215	635 974	2 076 800	12 492 302	61 701 848	128 268 852	1 790 140	2 694 356	4 050 049	10 940 762	52 088 034	207 870 719	426 685 124	660 186	663 339	2 327 371	6 368 843	34 778 847	114 093 111
1987																				
1988																				
1989	285 782	409 519	667 451	2 319 243	14 416 095	74 408 551	140 963 439	2 033 783	2 639 741	4 083 362	13 026 907	57 185 236	224 850 458	451 017 146	1 008 993	1 917 399	1 847 476	8 120 426	38 555 767	127 921 871
1990																				
1991																				
1992																				
1993	349 135	486 184	787 128	2 680 506	16 511 274	82 722 628	178 280 359	2 379 045	3 402 201	4 871 946	15 111 781	62 925 876	240 770 680	476 895 950	1 132 594	1 859 530	2 311 988	9 799 103	43 165 342	139 574 131
1994																				
1995	396 408	560 823	903 188	2 991 670	17 641 862	89 096 264	204 554 989	2 673 612	3 482 610	5 466 241	16 791 260	70 089 707	279 964 173	556 297 158	1 277 298	1 722 754	2 634 987	10 869 210	46 770 322	161 535 751
1996																				
1997																				
1998																				
1999																				
2000																				
2001																				
2002																				
2003	279 799	402 569	644 433	2 202 863	13 847 115	70 731 692	<del>153 542</del> 437	2 042 530	2 150 743	3 988 730	12 418 991	52 772 538	205 870 123	410 722 567	1 069 431	1 570 497	1 881 164	7 935 264	35 761 696	118 076 211
2004																				
2005	306	457	738	2 454	14 730 287	75 594 741	175 638	2 270 776	2 945	4 469 957	13 773 750	58 522 252	237 538 794	477 658 142	1 171 185	1 420	2 144 009	8 801 694	38 631 526	134 630 501

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

5	726	514	572	046		783	395					832			
---	-----	-----	-----	-----	--	-----	-----	--	--	--	--	-----	--	--	--

**Tableau IV-21 : Part des quantiles de patrimoine dans le patrimoine total 1950-1995**

	P98,5-100	P99-100	P99,5-100	P99,9-100	P99,99-100	P99,999-100	P99,9997-100	P98,5-99,5	P99-99,5	P99,5-99,9	P99,9-99,99	P99,99-99,999	P99,999-99,9997
1950													
1951													
1952													
1953	14,6%	12,6%	9,8%	5,3%	2,5%	1,3%	1,0%	4,8%	2,8%	4,6%	2,8%	1,1%	0,4%
1954													
1955													
1956													
1957	15,5%	13,9%	11,2%	6,6%	3,0%	1,5%	1,1%	4,3%	2,7%	4,6%	3,6%	1,5%	0,5%
1958													
1959													
1960	18,2%	16,9%	14,1%	8,7%	4,2%	1,9%	1,2%	4,1%	2,7%	5,4%	4,6%	2,3%	0,7%
1961													
1962													
1963	16,6%	15,1%	13,1%	7,7%	3,6%	1,5%	1,0%	3,5%	2,1%	5,3%	4,2%	2,1%	0,5%
1964													
1965													
1966	15,6%	13,9%	11,1%	7,3%	3,1%	1,3%	0,8%	4,6%	2,8%	3,8%	4,2%	1,8%	0,5%
1967													
1968													
1969	16,2%	14,5%	12,0%	6,8%	3,1%	1,3%	0,8%	4,1%	2,5%	5,2%	3,7%	1,8%	0,5%
1970													
1971													
1972	13,6%	12,5%	9,8%	5,8%	2,7%	1,1%	0,7%	3,8%	2,7%	4,0%	3,1%	1,6%	0,4%
1973													
1974	15,1%	13,8%	11,1%	6,5%	2,6%	0,9%	0,5%	4,0%	2,7%	4,6%	3,9%	1,6%	0,4%
1975													
1976													

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1977	16,4%	14,9%	11,7%	6,1%	2,5%	0,9%	0,5%	4,7%	3,2%	5,7%	3,6%	1,6%	0,4%
1978													
1979													
1980	16,5%	14,7%	11,9%	6,2%	2,7%	0,9%	0,5%	4,6%	2,8%	5,7%	3,5%	1,8%	0,4%
1981													
1982													
1983	17,0%	14,5%	12,3%	6,3%	2,8%	1,0%	0,6%	4,7%	2,2%	5,9%	3,5%	1,8%	0,4%
1984													
1985													
1986	16,3%	14,3%	12,3%	6,6%	3,2%	1,3%	0,8%	4,0%	2,0%	5,6%	3,5%	1,9%	0,5%
1987													
1988													
1989	16,1%	14,5%	10,8%	6,9%	3,0%	1,2%	0,7%	5,3%	3,7%	3,9%	3,9%	1,8%	0,5%
1990													
1991													
1992													
1993	13,3%	11,9%	9,0%	5,6%	2,3%	0,9%	0,5%	4,2%	2,8%	3,4%	3,3%	1,4%	0,4%
1994													
1995	13,7%	12,3%	9,3%	5,7%	2,4%	1,0%	0,6%	4,3%	3,0%	3,6%	3,3%	1,4%	0,4%
1996													
1997													
1998													

**Tableau IV-22 : Composition des hauts patrimoines 1950-1995**

	Top share	1,5%	Real Estate	Agricult Land	Business	Financial
1953	14,60%	5,31%	3,80%	4,15%	1,34%	

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1957	15,52%	6,07 %	2,63%	5,25%	1,57%
1966	15,64%	7,80 %	1,06%	3,98%	2,81%
1969	16,53%	8,00 %	0,73%	4,19%	3,61%
1972	13,57%	6,18 %	0,40%	3,59%	3,39%
1977	16,42%	9,35 %	0,17%	2,65%	4,24%
1980	16,39%	9,94 %	0,13%	2,28%	4,05%
1983	16,39%	10,18 %	0,14%	1,90%	4,16%
1986	15,93%	9,59 %	0,13%	1,70%	4,51%
1989	15,83%	9,07 %	0,11%	1,49%	5,16%
1993	12,38%	7,24 %	0,08%	0,77%	4,29%
1995	12,64%	7,25 %	0,07%	0,61%	4,71%
	Top 1% share	Real	Agricul	Busine	Financ

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

		Estat e	t Land	ss	ial
1953	12,59%	4,28 %	2,72%	4,22%	1,36%
1957	13,87%	5,09 %	1,67%	5,35%	1,77%
1960	16,88%	6,14 %	1,20%	6,97%	2,57%
1963	15,14%	5,74 %	0,54%	5,90%	2,97%
1966	13,93%	4,75 %	0,48%	5,29%	3,41%
1969	14,85%	5,37 %	0,42%	4,96%	4,09%
1972	12,46%	4,67 %	0,29%	3,97%	3,53%
1974	13,84%	7,55 %	0,14%	2,93%	3,22%
1977	14,89%	8,37 %	0,12%	3,09%	3,30%
1980	14,58%	8,43 %	0,09%	2,91%	3,15%
1983	14,03%	8,34 %	0,10%	2,20%	3,39%

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1986	13,98%	8,07 %	0,10%	1,78%	4,03%	
1989	14,22%	7,94 %	0,09%	1,60%	4,59%	
1993	11,11%	6,20 %	0,06%	0,86%	3,99%	
1995	11,38%	6,18 %	0,05%	0,80%	4,35%	
	Top share	0,5%	Real Estat e	Agricul t Land	Busine ss	Financ ial
1953	12,59%	3,90 %	1,84%	5,18%	1,66%	
1957	13,87%	4,27 %	0,84%	6,16%	2,60%	
1960	16,88%	4,13 %	0,45%	7,69%	4,60%	
1963	15,14%	4,13 %	0,33%	6,73%	3,96%	
1966	13,93%	3,77 %	0,37%	5,86%	3,93%	
1969	14,85%	4,45 %	0,32%	5,40%	4,68%	

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1972	12,46%	3,70 %	0,22%	4,54%	4,00%	
1974	13,84%	7,08 %	0,11%	3,78%	2,87%	
1977	14,89%	7,35 %	0,09%	4,18%	3,27%	
1980	14,58%	7,40 %	0,07%	3,81%	3,30%	
1983	14,03%	7,34 %	0,08%	2,97%	3,65%	
1986	13,98%	7,07 %	0,07%	2,39%	4,45%	
1989	14,22%	7,12 %	0,07%	2,27%	4,77%	
1993	11,11%	5,69 %	0,04%	1,20%	4,18%	
1995	11,38%	5,65 %	0,04%	1,14%	4,56%	
	Top share	0,1%	Real Estat e	Agricul t Land	Busine ss	Financ ial
1953	9,82%	1,96 %	0,59%	5,38%	1,89%	

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1957	11,22%	1,81 %	0,29%	5,86%	3,25%
1960	14,13%	1,91 %	0,26%	6,35%	5,61%
1963	13,05%	1,98 %	0,20%	6,22%	4,66%
1966	11,09%	1,77 %	0,22%	5,30%	3,81%
1969	12,33%	2,13 %	0,22%	5,47%	4,51%
1972	9,78%	1,72 %	0,11%	4,52%	3,44%
1974	11,10%	3,85 %	0,06%	4,44%	2,75%
1977	11,73%	4,14 %	0,05%	4,64%	2,90%
1980	11,80%	4,35 %	0,04%	4,47%	2,94%
1983	11,87%	4,58 %	0,04%	3,80%	3,45%
1986	12,01%	4,34 %	0,04%	3,30%	4,33%
1989	10,59%	3,73 %	0,03%	2,97%	3,87%

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1993		8,45%	3,13 %	0,02%	1,74%	3,56%
1995		8,61%	3,17 %	0,02%	1,64%	3,79%
	Top share	0,01%	Real Estat e	Agricul t Land	Busine ss	Financ ial
1960		8,74%	0,49 %	0,18%	3,50%	4,57%
1963		7,75%	0,49 %	0,14%	3,40%	3,71%
1966		7,28%	0,51 %	0,18%	3,51%	3,08%
1969		6,98%	0,51 %	0,12%	3,39%	2,95%
1972		5,81%	0,42 %	0,07%	2,95%	2,37%
1974		6,47%	1,17 %	0,03%	3,14%	2,13%
1977		6,08%	1,03 %	0,02%	3,15%	1,88%
1980		6,13%	1,07 %	0,01%	3,22%	1,83%

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1983		6,12%	1,14 %	0,02%	2,83%	2,14%
1986		6,49%	1,08 %	0,02%	2,73%	2,66%
1989		6,76%	1,06 %	0,01%	2,79%	2,89%
1993		5,24%	0,90 %	0,01%	1,68%	2,65%
1995		5,29%	0,90 %	0,01%	1,61%	2,77%
	Top share	0,001%	Real Estat e	Agricul t Land	Busine ss	Financ ial
1960		4,16%	0,11 %	0,10%	1,76%	2,18%
1963		3,59%	0,10 %	0,09%	1,57%	1,83%
1966		3,06%	0,10 %	0,08%	1,50%	1,38%
1969		3,15%	0,09 %	0,07%	1,61%	1,38%
1972		2,66%	0,08 %	0,02%	1,35%	1,21%

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1974	2,57%	0,18 %	0,01%	1,28%	1,10%
1977	2,53%	0,19 %	0,00%	1,34%	1,00%
1980	2,65%	0,20 %	0,00%	1,33%	1,13%
1983	2,72%	0,17 %	0,00%	1,25%	1,30%
1986	3,09%	0,22 %	0,00%	1,16%	1,70%
1989	2,97%	0,16 %	0,00%	1,18%	1,62%
1993	2,18%	0,15 %	0,00%	0,62%	1,42%
1995	2,21%	0,19 %	0,00%	0,71%	1,30%
following data points are missing for following reasons:					
60,63, 64	top 1,5%	number of tax payers under 1,5%			
53,57	top 0,01% & 0,001%	extrapolation necessary			

Tableau IV-23 : séries totale de foyers fiscaux après 1945 (1)

		Allemagne totale	RFA	RFA sans Sarre et Berlin Ouest	Sarre	Berlin Ouest	Série de population	Série de population	Part des foyers fiscaux dans la population totale	Série de foyers fiscaux	Foyers fiscaux présents dans les statistiques	Part des foyers fiscaux dans les statistiques	Taille moyenne d'un foyer fiscal	Ménages	Taille moyenne des ménages
	1946			43 611,80			43 611,80	43 611 795	46%	<b>20 227 412</b>					
	1947			44 301,65			44 301,65	44 301 651	46%	<b>20 547 371</b>					
	1948			45 561,26			45 561,26	45 561 258	46%	<b>21 131 584</b>					
	1949			46 431,77			46 431,77	46 431 767	46%	<b>21 535 331</b>	2 663 690	12%			
	1950	68 724,30	50 336,10	47 270,86	936,63	2 128,61	47 270,86	47 270 861	<b>46%</b>	<b>21 924 508</b>	20 123 649	92%	2,2	16 650 000	2,8
	1951	69 076,10	50 726,00	47 640,31	943,32	2 142,37	47 640,31	47 640 311	46%	<b>22 108 509</b>			2,2		

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	19 52	69 352,00	51 051,9 0	47 946,2 8	952,7 5	2 152,8 7	47 946,28	47 946 284	46%	<b>22 263 231</b>			2,2		
	19 53	69 751,80	51 639,6 0	48 513,1 0	962,6 2	2 163,8 8	48 513,10	48 513 096	<b>46%</b>	<b>22 539 301</b>			2,2		
	19 54	70 128,30	52 126,8 0	48 995,8 5	972,4 7	2 158,4 9	48 995,85	48 995 848	46%	<b>22 709 548</b>	17 649 916	78%	2,2		
	19 55	70 530,60	52 698,3 0	49 547,7 8	980,9 5	2 169,5 7	49 547,78	49 547 781	46%	<b>22 910 718</b>			2,2		
	19 56	70 922,40	53 318,8 0	50 103,0 0	993,0 0	2 223,0 0	50 103,00	50 103 000	46%	<b>23 112 187</b>			2,2		
	19 57	71 404,50	53 993,8 0	50 763,0 0	1 004,0 0	2 227,0 0	50 763,00	50 763 000	<b>46%</b>	<b>23 360 650</b>	18 869 487	81%	2,2	18 318 000	2,8
Sans la Sarre et BW	19 58	71 917,70	54 606,0 0	51 362,0 0	1 021,0 0	2 223,0 0	51 362,00	51 362 000	46%	<b>23 753 607</b>			2,2		
"Petite Réunification"	19 59	72 409,30	55 123,4 0	51 879,0 0	1 040,0 0	2 204,0 0	55 123,40	55 123 400	46%	<b>25 619 052</b>			2,2		
	19 60	72 973,30	55 784,8 0	52 527,0 0	1 061,0 0	2 197,0 0	55 784,80	55 784 800	47%	<b>26 053 847</b>			2,1		
Recensement	19 61	73 668,50	56 589,1 0	53 317,0 0	1 083,0 0	2 189,0 0	56 589,10	56 589 100	<b>47%</b>	<b>26 558 730</b>	22 218 641	84%	2,1	19 460 000	2,9

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	19 62	74 383,10	57 247,2 0	53 976,0 0	1 097,0 0	2 174,0 0	57 247,20	57 247 200	47%	<b>26 773 185</b>			2,1	20 179 000	2,8
	19 63	75 045,60	57 864,5 0				57 864,50	57 864 500	47%	<b>26 966 456</b>			2,1	20 273 000	2,9
	19 64	75 591,10	58 587,5 0				58 587,50	58 587 500	46%	<b>27 206 775</b>			2,2	20 848 000	2,8
	19 65	76 336,30	59 296,6 0				59 296,60	59 296 600	<b>46%</b>	<b>27 438 278</b>	23 264 179	85%	2,2	21 211 000	2,8
	19 66	76 864,30	59 792,9 0				59 792,90	59 792 900	46%	<b>27 499 648</b>			2,2	21 540 000	2,8
	19 67	77 038,40	59 948,5 0				59 948,50	59 948 500	46%	<b>27 402 490</b>			2,2	21 670 000	2,8
	19 68	77 550,30	60 463,0 0				60 463,00	60 463 000	<b>45%</b>	<b>27 467 500</b>	19 317 301	70%	2,2	22 021 000	2,7
	19 69	78 269,10	61 194,6 0				61 194,60	61 194 600	45%	<b>27 827 930</b>			2,2	22 287 000	2,7
	19 70	78 069,50	61 001,2 0				61 001,20	61 001 200	46%	<b>27 767 969</b>			2,2	21 991 000	2,8
	19 71	78 556,20	61 502,5 0				61 502,50	61 502 500	<b>46%</b>	<b>28 024 378</b>	21 077 320	75%	2,2	22 852 000	2,7

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	19 72	78 820,70	61 809,4 0				61 809,40	61 809 400	46%	<b>28 318 630</b>			2,2	22 994 000	2,7
	19 73	79 052,60	62 101,4 0				62 101,40	62 101 400	46%	<b>28 607 551</b>			2,2	23 233 000	2,7
	19 74	78 882,20	61 991,5 0				61 991,50	61 991 500	<b>46%</b>	<b>28 711 788</b>	21 689 062	76%	2,2	23 651 000	2,6
	19 75	78 464,90	61 644,6 0				61 644,60	61 644 600	47%	<b>28 773 815</b>			2,1	23 722 000	2,6
	19 76	78 209,00	61 442,0 0				61 442,00	61 442 000	47%	<b>28 901 211</b>			2,1	23 943 000	2,6
	19 77	78 110,60	61 352,7 0				61 352,70	61 352 700	<b>47%</b>	<b>29 080 847</b>	20 615 700	71%	2,1	24 165 000	2,5
	19 78	78 073,00	61 321,7 0				61 321,70	61 321 700	48%	<b>29 429 724</b>			2,1	24 221 000	2,5
	19 79	78 179,70	61 439,3 0				61 439,30	61 439 300	49%	<b>29 850 430</b>			2,1	24 486 000	2,5
	19 80	78 397,50	61 657,9 0				61 657,90	61 657 900	<b>49%</b>	<b>30 322 201</b>	21 458 076	71%	2,0	24 811 000	2,5
	19 81	78 418,30	61 712,7 0				61 712,70	61 712 700	50%	<b>30 806 346</b>			2,0	25 100 000	2,5

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	19 82	78 248,40	61 546,1 0				61 546,10	61 546 100	51%	<b>31 179 142</b>			2,0	25 336 000	2,4
	19 83	78 008,20	61 306,7 0				61 306,70	61 306 700	<b>51%</b>	<b>31 512 050</b>	21 815 590	69%	1,9		
	19 84	77 709,20	61 049,3 0				61 049,30	61 049 300	52%	<b>31 877 877</b>			1,9		
	19 85	77 660,50	61 020,5 0				61 020,50	61 020 500	53%	<b>32 360 735</b>			1,9	26 367 000	2,3
	19 86	77 780,30	61 140,5 0				61 140,50	61 140 500	<b>54%</b>	<b>32 923 250</b>	22 895 631	70%	1,9	26 739 000	2,3
	19 87	77 899,50	61 238,1 0				61 238,10	61 238 100	54%	<b>33 179 362</b>			1,8	27 006 000	2,3
	19 88	78 389,70	61 715,1 0				61 715,10	61 715 100	55%	<b>33 642 946</b>			1,8	27 403 000	2,3
	19 89	79 112,80	62 679,0 0				62 679,00	62 679 000	<b>55%</b>	<b>34 376 745</b>	23 120 511	67%	1,8	27 793 000	2,3
	19 90	79 753,20	63 725,7 0				63 725,70	63 725 700	55%	<b>34 835 670</b>			1,8	28 175 000	2,3
	19 91	80 274,60	64 484,8 0				80 274,60	80 274 600	54%	<b>43 737 083</b>			1,8	35 256 000	2,3

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	19 92	80 974,63	65 289,2 0				80 974,63	80 974 632	54%	43 972 179	29 472 807	67%	1,8	35 700 000	2,3
	19 93	81 338,10	65 739,7 0				81 338,10	81 338 100	54%	44 232 219			1,8	36 230 000	2,2
	19 94	81 538,60	66 007,2 0				81 538,60	81 538 600	54%	44 404 071			1,8	36 695 000	2,2
	19 95	81 817,50	66 342,0 0				81 817,50	81 817 499	55%	44 618 987	29 676 312	67%	1,8	36 938 000	2,2
	19 96	82 012,20	66 583,4 0				82 012,20	82 012 200	55%	44 869 739			1,8	37 281 000	2,2
	19 97	82 057,40	66 688,0 0				82 057,40	82 057 400	55%	45 039 120			1,8	37 457 000	2,2
	19 98	82 037,00	66 747,3 0				82 037,00	82 037 000	55%	45 172 539	28 672 912	63%	1,8	37 532 000	2,2
	19 99	82 163,50					82 163,48	82 163 475	55%	45 242 181			1,8	37 795 000	2,2
	20 00	82 259,50					82 259,54	82 259 540	55%	45 295 078			1,8	38 124 000	2,2
	20 01	82 440,30					82 440,00	82 440 000	56%	46 215 720	27 412 511	59%	1,8	38 456 000	2,1
	20 02	82 536,70					82 537,00	82 537 000	56%	46 270 098			1,8	38 718 000	2,1

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	20 03	82 531,70					82 531,70	82 531 700	56%	<b>46 267 127</b>	26 646 761	58%	1,8	38 944 000	2,1
	20 04	82 500,80					82 500,80	82 500 800	56%	<b>46 249 805</b>			1,8	39 122 000	2,1
	20 05	82 438,00					82 438,00	82 438 000	56%	<b>46 214 599</b>			1,8	39 178 000	2,1
	20 06	82 348,40					82 348,40	82 348 400	56%	<b>46 164 370</b>			1,8		
	20 07	82 258,30					82 258,30	82 258 300	56%	<b>46 113 860</b>			1,8		
	Valeurs au 31 décembre														

Tableau IV-24 : séries totale de foyers fiscaux après 1945 (2)

	Population totale	darunter Vertriebene	Moins de 15 ans	15-20 ans	15-20 ans mariés	15-20 ans non mariés (veufs, célibataires, divorcés)	Plus de 20 ans mariés	Plus de 20 ans non mariés (veufs, célibataires, divorcés)	Contrôles	Foyers enfants < 15 ans	Ratio	Foyers enfants < 20 ans
1950	47 695 672	7 876 211	11 236 967	3 473 622	45 455	3 428 167	21 727 090	11 257 993	47 695 672	25 572 433	54%	22 121 538
1953	49 278 000	8 451 200	11 003 800	4 136 300			34 137 900		49 278 000	27 003 915	55%	22 894 678
1957	50 817 000		10 787 000	4 349 000	0	4 349 000	24 591 000	11 090 000	50 817 000	27 734 500	55%	23 385 500
1961	57 247 000		12 630 000	3 532 000	92 000	3 440 000	28 435 000	12 650 000	57 247 000	30 353 500	53%	26 867 500
1965	59 296 000		13 420 000	3 796 000	67 000	3 729 000	29 284 000	12 796 000	59 296 000	31 200 500	53%	27 438 000
1968	60 463 000		14 071 700	3 985 600	79 100	3 906 500	29 876 400	12 529 300	60 463 000	31 413 550	52%	27 467 500
1971	61 001 300		14 103 000	3 936 900	83 300	3 853 600	30 330 800	12 630 600	61 001 300	31 691 250	52%	27 796 000
1974	62 003 400		13 483 700	4 460 000	149 200	4 310 800	30 684 800	13 374 900	62 003 400	33 102 700	53%	28 717 300
1977	61 352 600		12 232 100	4 846 400	128 100	4 718 300	30 386 600	13 887 500	61 352 600	33 863 150	55%	29 080 800
1980	61 658 000		11 002 900	5 275 300	101 600	5 173 700	30 115 100	15 264 700	61 658 000	35 546 750	58%	30 322 250

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1983	61 306 700		9 737 900	5 205 400	61 000	5 144 400	29 702 700	16 660 700	61 306 700	36 686 950	60%	31 512 050
1986	61 140 500		9 017 800	4 518 900	40 900	4 478 000	29 361 100	18 242 700	61 140 500	37 421 700	61%	32 923 250
1989	62 679 100		9 436 400	3 634 700	42 600	3 592 100	30 462 400	19 145 600	62 679 100	37 990 200	61%	34 376 800
1992	80 974 800		13 241 900	4 160 900	42 500	4 118 400	39 199 400	24 372 600	80 974 800	48 111 950	59%	43 972 300
1995	81 817 400		13 238 500	4 390 200	33 400	4 356 800	39 139 600	25 049 100	81 817 400	48 992 400	60%	44 618 900
1998	82 029 000		12 980 000	4 603 400	30 700	4 572 700	38 561 800	25 883 800	82 029 000	49 752 750	61%	45 164 700
2001	82 440 000		12 618 900	4 640 500	27 000	4 613 500	37 841 000	27 339 600	82 440 000	50 887 100	62%	46 260 100

**Tableau IV-25 : quantiles de hauts revenus après 1945**

	P90	P95	P99	P99.5	P99.9	P99.99	P90-100	P95-100	P99-100	P99.5-100	P99.9-100	P99.99-100	P90-95	P95-99	P99-99.5	P99.5-99.9	P99.9-99.99
1950	4422*	6067*	13914*	24 909	49 814	<b>211 142</b>	10039*	14550*	34319*	48 860	120 635	<b>502 891</b>	5397*	9588*	19 744	30 948	<b>78 479</b>
1954				27 745	72 733	233 607				62 352	147 458	473 613				41 076	111 219
1957			25 846	38 403	105 590	429 208			66 279	95 608	261 191	954 598			37 949	54 198	184 197
1961	10 723	14 978	39 267	60 627	175 935	762 828	25 427	38 373	105 169	162 375	445 311	1 742 753	12 481	21 674	47 962	91 642	301 150
1965	14 332	19 157	51 568	79 558	213 726	923 293	33 375	49 493	132 979	202 802	541 738	2 098 300	17 257	28 621	63 157	118 068	368 787
1968	19 434	23 466	56 079	88 244	215 087	923 120	37 597	54 590	141 748	213 892	557 496	2 277 192	20 603	32 801	69 603	127 991	366 418
1971	28 906	31 251	78 964	121 306	306 537	1 330 633	54 604	76 059	197 891	299 102	788 460	3 218 338	33 149	45 601	96 681	176 762	518 474
1974	33 596	47 275	95 446	142 249	341 301	1 399 859	66 237	93 206	221 693	326 824	812 483	3 073 013	39 267	61 084	116 563	205 409	561 313
1977	44 101	60 365	113 937	171 817	417 865	1 725 457	80 609	110 336	265 869	395 296	986 278	3 664 635	50 881	71 453	136 442	247 551	688 683
1980	55 401	64 684	135 315	203 315	514 990	2 133 601	97 463	134 574	327 956	492 766	1 275 803	4 936 219	60 352	86 229	163 146	297 006	869 090
1983	58 895	74 043	130 536	197 698	499 155	2 177 607	102 728	139 824	325 409	492 838	1 307 773	5 370 825	65 632	93 428	157 981	289 104	856 323
1986	65 521	85 146	142 711	219 814	569 586	2 620 037	115 576	158 532	378 729	583 344	1 625 245	7 226 706	72 619	103 483	174 113	322 869	1 002 860
1989	73 024	91 103	166 351	258 878	642 178	3 589 998	134 809	187 206	459 588	715 220	2 074 823	10 063 533	82 412	119 110	203 957	375 319	1 187 188
1992	83 731	107 994	202 904	287 839	716 457	3 235 910	148 992	203 773	473 216	708 984	1 894 885	7 742 969	94 211	136 412	237 448	412 508	1 245 098

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1995	90 340	116 014	206 199	278 517	647 793	2 815 634	152 952	204 398	445 741	656 363	1 734 253	7 430 870	101 506	144 063	235 120	386 890	1 101 295
1998	94 624	123 876	228 674	318 469	827 490	4 716 607	174 949	242 577	586 814	909 658	2 700 748	12 819 136	107 322	156 518	263 970	461 886	1 576 483
Notes: capital gains included; <b>bold values</b> are extrapolated i.e. the last bracket contains more than the quantile; <*> means that the value has been estimated on the basis of "synthetic" tabulations constructed with tax statistics but with unspecified methodology as far as the merging of ES and LS statistics are concerned.																	
	P90	P95	P99	P99.5	P99.9	P99.99	P90-100	P95-100	P99-100	P99.5-100	P99.9-100	P99.99-100	P90-95	P95-99	P99-99.5	P99.5-99.9	P99.9-99.99
1950	4416*	6053*	13772*	24 455	47 471	<b>185 789</b>	9976*	14411*	33540*	47 358	113 704	<b>445 544</b>	5402*	9605*	19770*	30947	<b>77037</b>
1954				27 240	69 312	205 556				60 436	138 986	419 604				41074	109176
1957			25 582	37 703	100 624	377 669			64 775	92 669	246 184	845 741			38 000	54 195	180 814
1961	10 684	14 896	38 373	57 792	151 134	492 092	24 833	36 994	96 347	143 840	352 432	1 061 641	12 544	21 869	48 943	93 829	287 929
1965	14 312	19 114	51 043	78 109	203 674	812 427	33 165	49 020	129 962	196 568	510 611	1 859 020	17 270	28 674	63 241	118 061	362 014
1968	19 407	23 413	55 508	86 637	204 971	812 274	37 360	54 069	138 531	207 318	525 463	2 017 512	20 619	32 862	69 695	127 985	359 689
1971	28 866	31 181	78 160	119 097	292 120	1 170 853	54 261	75 333	193 400	289 908	743 157	2 851 335	33 175	45 686	96 809	176 753	508 952
1974	33 549	47 169	94 474	139 659	325 249	1 231 767	65 820	92 316	216 662	316 778	765 799	2 722 582	39 297	61 198	116 718	205 398	551 004
1977	44 041	60 230	112 777	168 688	398 212	1 518 268	80 102	109 283	259 836	383 145	929 608	3 246 738	50 921	71 585	136 624	247 538	676 035
1980	55 325	64 539	133 937	199 612	490 769	1 877 404	96 850	133 289	320 514	477 619	1 202 497	4 373 317	60 398	86 389	163 363	296 990	853 129
1983	58 684	73 638	127 562	188 454	428 791	1 404 749	100 326	134 797	298 114	436 579	1 035 010	3 271 772	65 962	94 266	161 211	296 004	818 727
1986	65 286	84 680	139 461	209 536	489 293	1 690 155	112 874	152 833	346 961	516 753	1 286 266	4 402 329	72 985	104 412	177 673	330 575	958 830
1989	72 761	90 605	162 561	246 773	551 652	2 315 866	131 657	180 476	421 038	633 575	1 642 075	6 130 453	82 826	120 179	208 127	384 276	1 135 065
1992	83 616	107 752	200 838	282 597	682 761	2 847 350	148 055	201 827	462 477	687 191	1 786 008	6 859 999	94 283	136 665	237 764	412 487	1 222 232
1995	90 206	115 747	204 377	274 014	620 765	2 540 775	150 245	199 176	422 153	612 045	1 554 012	6 280 804	101 315	143 431	232 261	376 553	1 028 813
1998	94 284	123 198	223 465	303 578	710 841	3 042 628	170 859	233 857	537 592	805 817	2 137 451	7 809 097	107 861	157 923	269 367	472 909	1 507 268
Notes: capital gains excluded; <b>bold values</b> are extrapolated i.e. the last bracket contains more than the quantile; <*> means that the value has been estimated on the basis of "synthetic" tabulations constructed with tax statistics but with unspecified methodology as far as the merging of ES and LS statistics are concerned.																	

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	P90	P95	P99	P99.5	P99.9	P99.99	P90-100	P95-100	P99-100	P99.5-100	P99.9-100	P99.99-100	P90-95	P95-99	P99-99.5	P99.5-99.9	P99.9-99.99
1950	4416*	6053*	13772*	24 455	47 471	<b>185 789</b>	9898*	14268*	33141*	46 865	114 429	<b>481 274</b>	5384*	9527*	19447*	30049	<b>74033</b>
1954				27 240	69 312	205 556				59 807	139 872	453 254				39 882	104 919
1957			25 582	37 703	100 624	377 669			64 004	91 705	247 754	913 564			37 379	52 623	173 763
1961	10 684	14 896	38 373	57 792	151 134	492 092	24 355	36 171	94 434	142 904	380 660	1 547 709	12 388	21 334	45 848	83 439	251 995
1965	14 312	19 114	51 043	78 109	203 674	812 427	32 905	48 534	128 415	194 523	513 869	2 008 102	17 214	28 439	62 207	114 637	347 897
1968	19 407	23 413	55 508	86 637	204 971	812 274	37 068	53 533	136 882	205 161	528 815	2 179 303	20 551	32 592	68 556	124 273	345 663
1971	28 866	31 181	78 160	119 097	292 120	1 170 853	53 836	74 585	191 099	286 891	747 898	3 079 994	33 066	45 311	95 227	171 626	489 105
1974	33 549	47 169	94 474	139 659	325 249	1 231 767	65 305	91 400	214 084	313 482	770 685	2 940 915	39 169	60 696	114 810	199 441	529 517
1977	44 041	60 230	112 777	168 688	398 212	1 518 268	79 475	108 198	256 744	379 159	935 539	3 507 105	50 754	70 998	134 391	240 359	649 673
1980	55 325	64 539	133 937	199 612	490 769	1 877 404	96 092	131 967	316 699	472 650	1 210 169	4 724 028	60 200	85 680	160 693	288 377	819 861
1983	58 684	73 638	127 562	188 454	428 791	1 404 749	98 395	131 800	292 195	433 738	1 117 908	4 769 739	65 142	91 961	151 017	263 226	716 550
1986	65 286	84 680	139 461	209 536	489 293	1 690 155	110 701	149 435	340 072	513 391	1 389 288	6 417 916	72 078	101 859	166 438	293 969	839 168
1989	72 761	90 605	162 561	246 773	551 652	2 315 866	129 123	176 463	412 678	629 452	1 773 596	8 937 255	81 797	117 241	194 967	341 724	993 409
1992	83 616	107 752	200 838	282 597	682 761	2 847 350	150 168	205 815	478 915	716 438	1 882 872	7 168 132	94 520	137 540	241 393	424 829	1 295 621
1995	90 206	115 747	204 377	274 014	620 765	2 540 775	151 913	202 290	435 243	635 221	1 636 977	6 667 575	101 537	144 051	235 266	384 781	1 078 022
1998	94 284	123 198	223 465	303 578	710 841	3 042 628	178 383	248 093	598 702	915 616	2 500 475	8 793 204	108 672	160 441	281 788	519 401	1 801 283

Notes: capital gains included but ranking according to distribution of incomes excluding capital gains excluded; **bold values** are extrapolated i.e. the last bracket contains more than the quantile; <\*> means than the value has been estimated on the basis of "synthetic" tabulations constructed with tax statistics but with unspecified methodology as far as the merging of ES and LS statistics are concerned.

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

**Tableau IV-26 : Parts des hauts revenus dans le revenu total en Allemagne après 1945**

	P90-100	P95-100	P99-100	P99.5-100	P99.9-100	P99.99-100	P90-95	P95-99	P99-99.5	P99.5-99.9	P99.9-99.99			
1950	34,6%	25,1%	11,8%	8,4%	4,2%	1,7%	9,3%	13,2%	3,4%	4,3%	2,4%			
1954				7,1%	3,3%	1,1%				3,7%	2,3%			
1957			11,3%	8,1%	4,4%	1,6%			3,2%	3,7%	2,8%			
1961	32,2%	24,3%	13,3%	10,3%	5,6%	2,2%	7,9%	11,0%	3,0%	4,6%	3,4%			
1965	31,5%	23,3%	12,5%	9,6%	5,1%	2,0%	8,1%	10,8%	3,0%	4,5%	3,1%			
1968	30,5%	22,1%	11,5%	8,7%	4,5%	1,8%	8,3%	10,6%	2,8%	4,1%	2,7%			
1971	32,0%	22,3%	11,6%	8,8%	4,6%	1,9%	9,7%	10,7%	2,8%	4,1%	2,7%			
1974	31,0%	21,8%	10,4%	7,6%	3,8%	1,4%	9,2%	11,4%	2,7%	3,8%	2,4%			
1977	31,7%	21,7%	10,4%	7,8%	3,9%	1,4%	10,0%	11,2%	2,7%	3,9%	2,4%			
1980	33,0%	22,8%	11,1%	8,3%	4,3%	1,7%	10,2%	11,7%	2,8%	4,0%	2,6%			
1983	32,5%	22,1%	10,3%	7,8%	4,1%	1,7%	10,4%	11,8%	2,5%	3,7%	2,4%			
1986	32,9%	22,6%	10,8%	8,3%	4,6%	2,1%	10,4%	11,8%	2,5%	3,7%	2,6%			
1989	34,8%	24,1%	11,8%	9,2%	5,3%	2,6%	10,6%	12,3%	2,6%	3,9%	2,8%			
1992	34,8%	23,8%	11,1%	8,3%	4,4%	1,8%	11,0%	12,7%	2,8%	3,9%	2,6%			
1995	33,3%	22,2%	9,7%	7,1%	3,8%	1,6%	11,0%	12,5%	2,6%	3,4%	2,2%			
1998	36,2%	25,1%	12,2%	9,4%	5,6%	2,7%	11,1%	13,0%	2,7%	3,8%	2,9%			
2001	35,1%	24,7%	11,4%	8,5%	4,7%	2,1%	10,5%	13,3%	2,9%	3,9%	2,5%			
2003	34,5%	23,8%	10,1%	7,2%	3,7%	1,5%	10,8%	13,7%	2,8%	3,6%	2,2%			
<b>Note: including capital gains</b>														
	P90-100	P95-100	P99-100	P99.5-100	P99.9-100	P99.99-100	P90-95	P95-99	P99-99.5	P99.5-99.9	P99.9-99.99			

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1950	34,4%	24,9%	11,6%	8,2%	3,9%	1,5%	9,3%	13,3%	3,4%	4,3%	2,4%	22,6%	33,6%	13,3%
1954				6,9%	3,2%	1,0%				3,7%	2,2%			
1957			11,0%	7,9%	4,2%	1,4%			3,2%	3,7%	2,8%			13,1%
1961	31,4%	23,4%	12,2%	9,1%	4,5%	1,3%	7,9%	11,1%	3,1%	4,7%	3,3%	19,0%	38,8%	11,0%
1965	31,3%	23,1%	12,2%	9,3%	4,8%	1,8%	8,1%	10,8%	3,0%	4,5%	3,1%	19,0%	39,2%	14,3%
1968	30,3%	21,9%	11,2%	8,4%	4,3%	1,6%	8,4%	10,6%	2,8%	4,1%	2,6%	19,0%	37,1%	14,6%
1971	31,8%	22,1%	11,3%	8,5%	4,4%	1,7%	9,7%	10,7%	2,8%	4,1%	2,7%	20,4%	35,6%	14,7%
1974	30,8%	21,6%	10,1%	7,4%	3,6%	1,3%	9,2%	11,5%	2,7%	3,8%	2,3%	20,6%	32,9%	12,6%
1977	31,5%	21,5%	10,2%	7,5%	3,7%	1,3%	10,0%	11,3%	2,7%	3,9%	2,4%	21,3%	32,4%	12,5%
1980	32,8%	22,6%	10,8%	8,1%	4,1%	1,5%	10,2%	11,7%	2,8%	4,0%	2,6%	21,9%	33,1%	13,6%
1983	31,8%	21,3%	9,4%	6,9%	3,3%	1,0%	10,4%	11,9%	2,6%	3,8%	2,3%	22,4%	29,7%	11,0%
1986	32,2%	21,8%	9,9%	7,4%	3,7%	1,3%	10,4%	11,9%	2,5%	3,8%	2,5%	22,3%	30,7%	12,7%
1989	33,9%	23,3%	10,9%	8,2%	4,2%	1,6%	10,7%	12,4%	2,7%	4,0%	2,6%	23,1%	32,0%	14,6%
1992	34,6%	23,6%	10,8%	8,0%	4,2%	1,6%	11,0%	12,8%	2,8%	3,9%	2,6%	23,8%	31,2%	14,8%
1995	32,7%	21,7%	9,2%	6,7%	3,4%	1,4%	11,0%	12,5%	2,5%	3,3%	2,0%	23,5%	28,1%	14,9%
1998	35,4%	24,2%	11,1%	8,3%	4,4%	1,6%	11,2%	13,1%	2,8%	3,9%	2,8%	24,3%	31,5%	14,5%
<b>Note: excluding capital gains</b>														
	P90-100	P95-100	P99-100	P99.5-100	P99.9-100	P99.99-100	P90-95	P95-99	P99-99.5	P99.5-99.9	P99.9-99.99			
1950	34,2%	24,6%	11,4%	8,1%	3,9%	1,7%	9,3%	13,2%	3,4%	4,1%	2,3%			
1954				6,8%	3,2%	1,0%				3,6%	2,1%			
1957			10,9%	7,8%	4,2%	1,6%			3,2%	3,6%	2,7%			
1961	30,8%	22,9%	11,9%	9,0%	4,8%	2,0%	7,8%	10,8%	2,9%	4,2%	2,9%			
1965	31,0%	22,9%	12,1%	9,2%	4,8%	1,9%	8,1%	10,7%	2,9%	4,3%	3,0%			
1968	30,0%	21,7%	11,1%	8,3%	4,3%	1,8%	8,3%	10,6%	2,8%	4,0%	2,5%			
1971	31,5%	21,8%	11,2%	8,4%	4,4%	1,8%	9,7%	10,6%	2,8%	4,0%	2,6%			

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1974	30,6%	21,4%	10,0%	7,3%	3,6%	1,4%	9,2%	11,4%	2,7%	3,7%	2,2%							
1977	31,2%	21,3%	10,1%	7,5%	3,7%	1,4%	10,0%	11,2%	2,6%	3,8%	2,3%							
1980	32,5%	22,3%	10,7%	8,0%	4,1%	1,6%	10,2%	11,6%	2,7%	3,9%	2,5%							
1983	31,2%	20,9%	9,3%	6,9%	3,5%	1,5%	10,3%	11,7%	2,4%	3,3%	2,0%							
1986	31,6%	21,3%	9,7%	7,3%	4,0%	1,8%	10,3%	11,6%	2,4%	3,4%	2,2%							
1989	33,3%	22,7%	10,6%	8,1%	4,6%	2,3%	10,5%	12,1%	2,5%	3,5%	2,3%							
1992	35,1%	24,0%	11,2%	8,4%	4,4%	1,7%	11,0%	12,9%	2,8%	4,0%	2,7%							
1995	33,1%	22,0%	9,5%	6,9%	3,6%	1,5%	11,0%	12,5%	2,6%	3,3%	2,1%							
1998	36,9%	25,7%	12,4%	9,5%	5,2%	1,8%	11,3%	13,3%	2,9%	4,3%	3,4%							
2001	35,1%	24,7%	11,4%	8,5%	4,7%	2,1%	10,5%	13,3%	2,9%	3,9%	2,5%							
2003	34,5%	23,8%	10,1%	7,2%	3,7%	1,5%	10,8%	13,7%	2,8%	3,6%	2,2%							
<b>Note: including capital gains, but ranking according to distribution capital gains excluded.</b>																		

**Tableau IV-27 : Composition des hauts revenus en Allemagne après 1945**

		LF	GB	SE	NSE	KV	VV	GB+KV
1961	P90-100	1,60%	62,22%	10,90%	21,01%	3,47%	2,69%	65,69%
	P95-100	1,28%	63,65%	11,63%	18,92%	3,73%	2,49%	67,38%
	P99-100	0,85%	71,55%	10,36%	11,82%	4,75%	2,01%	76,30%
	P99,5-100	0,79%	76,41%	7,90%	8,93%	5,29%	1,79%	81,70%
	P99,9-100	0,80%	82,98%	3,64%	5,96%	6,10%	1,30%	89,08%
	P99,99-100	0,87%	87,77%	1,20%	2,75%	7,13%	0,66%	94,90%

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1965	P90-100	1,17%	53,30%	11,11%	30,59%	3,41%	2,47%	56,71%
	P95-100	1,04%	56,18%	12,16%	26,38%	3,71%	2,40%	59,89%
	P99-100	0,66%	69,06%	13,65%	10,93%	5,01%	2,16%	74,07%
	P99,5-100	0,59%	73,90%	10,58%	8,66%	5,49%	1,98%	79,40%
	P99,9-100	0,54%	82,25%	4,68%	5,53%	6,18%	1,47%	88,43%
	P99,99-100	0,50%	89,28%	1,00%	2,20%	6,21%	0,69%	95,49%
1968	P90-100	1,07%	44,01%	13,14%	37,36%	3,68%	3,01%	47,69%
	P95-100	1,01%	47,85%	14,81%	31,34%	4,07%	3,11%	51,92%
	P99-100	0,68%	61,21%	19,37%	12,31%	5,37%	2,97%	66,59%
	P99,5-100	0,55%	66,50%	17,08%	8,97%	5,81%	2,71%	72,31%
	P99,9-100	0,46%	78,39%	7,76%	5,73%	6,51%	2,11%	84,90%
	P99,99-100	0,40%	89,42%	1,19%	2,47%	5,97%	0,86%	95,39%
1971	P90-100	0,72%	36,30%	10,36%	50,02%	3,12%	2,28%	39,42%
	P95-100	0,72%	38,41%	11,11%	46,93%	3,31%	2,35%	41,72%
	P99-100	0,60%	62,39%	19,17%	12,44%	5,44%	2,79%	67,83%
	P99,5-100	0,53%	66,75%	17,47%	9,38%	5,80%	2,58%	72,56%
	P99,9-100	0,47%	79,12%	7,61%	5,12%	6,61%	1,95%	85,73%
	P99,99-100	0,42%	87,14%	1,99%	2,18%	6,42%	0,93%	93,56%
1974	P90-100	0,69%	27,14%	9,82%	60,39%	3,31%	2,26%	30,44%
	P95-100	0,72%	36,04%	13,87%	45,89%	4,44%	2,66%	40,48%
	P99-100	0,62%	53,92%	22,38%	16,76%	6,88%	3,08%	60,80%
	P99,5-100	0,56%	58,03%	21,02%	13,25%	7,52%	2,91%	65,54%
	P99,9-100	0,43%	70,19%	13,22%	6,64%	9,27%	2,32%	79,47%
	P99,99-100	0,26%	83,12%	2,30%	2,95%	10,94%	1,22%	94,06%
1977	P90-100	0,87%	30,59%	11,41%	55,95%	2,70%	2,41%	33,29%
	P95-100	0,87%	38,36%	15,09%	43,34%	3,40%	2,68%	41,75%
	P99-100	0,77%	54,05%	21,82%	18,98%	4,88%	3,03%	58,94%
	P99,5-100	0,68%	58,71%	21,00%	14,56%	5,37%	2,84%	64,08%
	P99,9-100	0,52%	72,47%	13,63%	6,43%	6,69%	2,31%	79,16%
	P99,99-100	0,43%	86,55%	2,59%	2,58%	7,49%	1,27%	94,04%

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

1980	P90-100	0,66%	27,44%	11,31%	58,85%	4,41%	2,15%	31,85%
	P95-100	0,70%	32,16%	13,60%	50,82%	5,23%	2,38%	37,39%
	P99-100	0,76%	48,82%	20,21%	23,80%	8,35%	2,84%	57,17%
	P99,5-100	0,74%	54,65%	20,20%	16,39%	9,60%	2,71%	64,25%
	P99,9-100	0,77%	68,80%	11,66%	7,01%	12,15%	2,22%	80,95%
	P99,99-100	0,66%	79,88%	2,49%	3,36%	13,24%	1,28%	93,12%
1983	P90-100	0,79%	21,36%	9,92%	67,24%	4,38%	2,21%	25,74%
	P95-100	0,87%	28,21%	13,57%	55,20%	5,87%	2,66%	34,08%
	P99-100	0,93%	41,53%	18,96%	33,07%	8,91%	3,16%	50,44%
	P99,5-100	0,90%	48,95%	19,43%	22,86%	10,68%	3,10%	59,63%
	P99,9-100	0,91%	65,47%	11,58%	9,24%	13,97%	2,57%	79,44%
	P99,99-100	0,83%	78,85%	2,29%	4,05%	14,64%	1,30%	93,49%
1986	P90-100	0,73%	21,02%	9,59%	66,79%	4,88%	2,25%	25,90%
	P95-100	0,78%	28,31%	13,18%	53,94%	6,66%	2,69%	34,96%
	P99-100	0,78%	39,05%	16,46%	36,66%	9,40%	2,99%	48,45%
	P99,5-100	0,73%	48,67%	17,65%	22,69%	11,93%	2,97%	60,60%
	P99,9-100	0,65%	66,20%	8,47%	8,86%	15,98%	2,24%	82,18%
	P99,99-100	0,49%	76,76%	1,94%	3,93%	17,00%	0,98%	93,76%
1989	P90-100	0,85%	23,67%	8,88%	63,28%	4,50%	2,14%	28,17%
	P95-100	0,86%	30,14%	11,31%	53,19%	5,66%	2,47%	35,80%
	P99-100	0,83%	43,52%	13,81%	34,94%	7,82%	2,68%	51,33%
	P99,5-100	0,76%	57,86%	15,29%	16,65%	9,99%	2,72%	67,85%
	P99,9-100	0,74%	72,43%	8,08%	8,19%	10,65%	1,99%	83,09%
	P99,99-100	0,51%	88,14%	1,21%	2,04%	8,35%	0,80%	96,49%

Tableau IV-28 : Plus-values en capital et agrégats divers, 1992

PXX	Capital gains fully included				Capital gains fully excluded				Ratios		
	P^0XX	T^0XX	P^0XX-XX+1	P^0XX-100	P^1XX	T^1XX	P^1XX-XX+1	P^1XX-100	1/5	3/7	4/8

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P90	83 731	207 132 984 174	94 211	148 992	83 616	207 292 385 041	94 283	148 055	100,1%	99,9%	100,6%
P95	107 994	239 932 965 755	136 412	203 773	107 752	240 377 773 514	136 665	201 827	100,2%	99,8%	101,0%
P99	202 904	52 205 547 718	237 448	473 216	200 838	52 274 981 774	237 764	462 477	101,0%	99,9%	102,3%
P99,5	287 839	72 555 563 393	412 508	708 984	282 597	72 551 729 341	412 487	687 191	101,9%	100,0%	103,2%
P99,9	716 457	49 274 714 617	1 245 098	1 894 885	682 761	48 369 766 571	1 222 232	1 786 008	104,9%	101,9%	106,1%
P99,99	3 235 910	34 047 520 812	7 742 969	7 742 969	2 847 350	30 164 912 024	6 859 999	6 859 999	113,6%	112,9%	112,9%
	Share of CG when ranking takes CG into account		Share of CG when ranking does not take CG in to account			Hybrid series		Ratios			
PXX	CinF_0	C/T_0	CinF_1	C/(T_1+C)	T_1+C	P^2XX-XX+1	P^2XX-100	17/7	18/8		
	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
P90	335 749 965	0,2%	520 208 727	0,3%	207 812 593 767	94 520	150 168	100,3%	101,4%		
P95	977 020 679	0,4%	1 539 560 975	0,6%	241 917 334 489	137 540	205 815	100,6%	102,0%		
P99	618 746 469	1,2%	797 852 072	1,5%	53 072 833 846	241 393	478 915	101,5%	103,6%		
P99,5	2 001 710 546	2,8%	2 170 908 665	2,9%	74 722 638 006	424 829	716 438	103,0%	104,3%		
P99,9	3 817 529 626	7,7%	2 904 399 538	5,7%	51 274 166 109	1 295 621	1 882 872	106,0%	105,4%		
P99,99	7 284 721 114	21,4%	1 354 924 553	4,3%	31 519 836 577	7 168 132	7 168 132	104,5%	104,5%		
Totals above P50	16 046 308 271		11 146 705 254								
Source: author's computation on micro data provided by the <i>Statistisches Bundesamt</i> .											
Note: yearly fiscal income of tax units, in DM.											

Tableau IV-29 : Plus-values en capital et agrégats divers, 1995

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

	Capital gains fully included				Capital gains fully excluded				Ratios		
PXX	P^0XX	T^0XX	P^0XX-XX+1	P^0XX-100	P^1XX	T^1XX	P^1XX-XX+1	P^1XX-100	1/5	3/7	4/8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P90	90 340	226 454 996 524	101 506	152 952	90 206	226 028 805 748	101 315	150 245	100,1%	100,2%	101,8%
P95	116 014	257 117 314 453	144 063	204 398	115 747	255 990 668 168	143 431	199 176	100,2%	100,4%	102,6%
P99	206 199	52 454 030 913	235 120	445 741	204 377	51 816 345 137	232 261	422 153	100,9%	101,2%	105,6%
P99,5	278 517	69 050 551 193	386 890	656 363	274 014	67 205 627 306	376 553	612 045	101,6%	102,7%	107,2%
P99,9	647 793	44 224 817 761	1 101 295	1 734 253	620 765	41 314 129 519	1 028 813	1 554 012	104,4%	107,0%	111,6%
P99,99	2 815 634	33 155 790 429	7 430 870	7 430 870	2 540 775	28 024 312 771	6 280 804	6 280 804	110,8%	118,3%	118,3%
	Share of CG when ranking takes CG into account		Share of CG when ranking does not take CG in to account			Hybrid series		Ratios			
PXX	CinF_0	C/T_0	CinF_1	C/(T_1+C)	T_1+C	P^2XX-XX+1	P^2XX-100	17/7	18/8		
	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
P90	363 316 725	0,2%	494 997 565	0,2%	226 523 803 313	101 537	151 913	100,20%	101,1%		
P95	1 157 095 038	0,5%	1 106 158 220	0,4%	257 096 826 388	144 051	202 290	100,40%	101,6%		
P99	647 657 083	1,2%	670 280 759	1,3%	52 486 625 896	235 266	435 243	101,30%	103,1%		
P99,5	1 896 794 928	2,7%	1 468 603 096	2,1%	68 674 230 402	384 781	635 221	102,20%	103,8%		
P99,9	3 255 794 541	7,4%	1 976 074 562	4,6%	43 290 204 081	1 078 022	1 636 977	104,80%	105,3%		
P99,99	6 804 235 939	20,5%	1 725 731 020	5,8%	29 750 043 791	6 667 575	6 667 575	106,20%	106,2%		
Totals above P50	15 455 480 235		9 283 422 266								
Source: author's computation on micro data provided by the <i>Statistisches Bundesamt</i> .											
Note: yearly fiscal income of											

Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

tax units, in DM.											
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Tableau IV-30 : Plus-values en capital et agrégats divers, 1998

	Capital gains fully included				Capital gains fully excluded				Ratios		
PXX	P^0XX	T^0XX	P^0XX-XX+1	P^0XX-100	P^1XX	T^1XX	P^1XX-XX+1	P^1XX-100	1/5	3/7	4/8
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P90	94 624	242 399 291 651	107 322	174 949	94 284	243 618 900 129	107 861	170 859	100,40%	99,5%	102,4%
P95	123 876	282 812 836 888	156 518	242 577	123 198	285 350 632 137	157 923	233 857	100,60%	99,1%	103,7%
P99	228 674	59 620 985 602	263 970	586 814	223 465	60 840 025 721	269 367	537 592	102,30%	98,0%	109,2%
P99,5	318 469	83 458 193 056	461 886	909 658	303 578	85 449 974 320	472 909	805 817	104,90%	97,7%	112,9%
P99,9	827 490	64 092 377 558	1 576 483	2 700 748	710 841	61 278 431 906	1 507 268	2 137 451	116,40%	104,6%	126,4%
P99,99	4 716 607	57 907 298 189	12 819 136	12 819 136	3 042 628	35 275 678 446	7 809 097	7 809 097	155,00%	164,2%	164,2%
	Share of CG when ranking takes CG into account		Share of CG when ranking does not take CG in to account			Hybrid series		Ratios			
PXX	CinF_0	C/T_0	CinF_1	C/(T_1+C)	T_1+C	P^2XX-XX+1	P^2XX-100	17/7	18/8		
	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
P90	801 394 485	0,3%	1 830 682 567	0,8%	245 449 582 696	108 672	178 383	100,80%	104,4%		
P95	2 337 027 670	0,8%	4 550 026 641	1,6%	289 900 658 779	160 441	248 093	101,60%	106,1%		
P99	1 636 173 880	2,7%	2 805 462 352	4,6%	63 645 488 073	281 788	598 702	104,60%	111,4%		
P99,5	6 057 015 428	7,3%	8 400 633 185	9,8%	93 850 607 504	519 401	915 616	109,80%	113,6%		
P99,9	14 792 602 346	23,1%	11 953 249 358	19,5%	73 231 681 264	1 801 283	2 500 475	119,50%	117,0%		
P99,99	29 510 089 865	51,0%	4 445 463 594	12,6%	39 721 142 040	8 793 204	8 793 204	112,60%	112,6%		

## Chapitre IV : Du miracle de la reconstruction à la Réunification (1945-2005)

Totals above P50	57 295 647 727		40 025 609 630								
Source: author's computation on micro data provided by the <i>Statistisches Bundesamt</i> .											
Note: yearly fiscal income of tax units, in DM.											

*Columns 9 and 10 show that capital gains impact mostly the top of the distribution. Comparing columns 12 and 14 give an idea of the magnitude of the re-ranking which takes place when including capital gains: amounts along the  $F_0$  distributions of cge incomes are clearly concentrated at the top (showing that to a certain extent, capital gains 'make' top income earners). Opposite, capital gains in the  $F_1$  distributions of cge incomes are much more uniformly distributed. The fact that column 10 may be smaller than one also reflect the consequences of this re-ranking.*

When comparing the different years documented, two scenarii can be pointed out, these scenarii can be easily related to the stock market activity in the nineties in Germany (Figure 9F.1 shows the evolution of the German DAX from 1988 to 2000).

## Chapitre V. L'Allemagne en perspective internationale

La trajectoire originale et heurtée qu'ont suivi hauts patrimoines et hauts revenus en Allemagne au cours du XXe siècle constitue peut être mise en regard, à l'intérieur de chaque période de l'histoire économique allemande, des événements politiques ou économiques qui n'ont pas nécessairement constitué des déterminants de l'évolution de la distribution des revenus et des patrimoines. Il ne s'agit bien évidemment là pas d'une analyse causale mais juste de la mise en cohérence de faits stylisés nouveaux avec les paramètres économiques et politiques connus de chaque période. Cette étape constitue en sus une étape à la fois une étape de validation nécessaire de nos séries.

Le présent chapitre tente de dépasser le cadre purement germano-allemand, pour mettre en confrontation les inégalités de longue période en Allemagne avec diverses mesures homogènes qui ont été produites pour d'autres pays au cours des dernières années.

Cette approche permet de comparer les niveaux et les cheminements sur longue période et en introduisant un raisonnement en différence, constitue l'amorce d'une réflexion sur les déterminants de l'évolution des hauts patrimoines, et, partant des hauts revenus sur longue période. Elle peut se lire comme une statistique descriptive préalable à l'utilisation économétrique de nos séries<sup>107</sup>, ou comme une réflexion exploratoire sur les facteurs qui pourraient constituer des candidats crédibles à l'explication des évolutions que nous mettons en évidence.

Nous tentons ici de mettre l'accent sur les mécanismes économiques plus que politiques qui ont pu modeler l'évolution des inégalités en Allemagne au XXe siècle en comparaison des autres pays développés pour lesquels nous disposons de données comparables.

Dans ces conditions, nous commençons par comparer les séries de patrimoine principalement avec les Etats-Unis et la France, avant de nous intéresser aux séries de revenus et enfin de tenter de comparer les pressions fiscales qui se sont exercées sur le haut de la distribution des revenus au cours du siècle.

Une comparaison approfondie avec la Suisse est réalisée dans le chapitre suivant.

---

<sup>107</sup> L'ensemble de séries comparables confectionnées par de nombreux chercheurs dans le sillage de Piketty et Atkinson au début des années 2000 est destiné à permettre une analyse renouvelée, éventuellement à l'aide des techniques d'économétrie des panels, de l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines au cours du siècle. Il est important de garder à l'esprit que de telles études ne peuvent être de qualité qu'à partir du moment où les séries sont documentées de manière détaillée. Par exemple, à la lecture de ce travail, il semble clair que pour une étude économétrique *cross-country* l'évolution des hauts revenus, l'exclusion des années de l'entre-deux-guerres dans la série allemande devrait être clairement envisagée.

### V.1. Les hauts patrimoines en Allemagne, aux Etats-Unis et en Suisse

La comparaison des hauts patrimoines allemands et américains au cours du XXe siècle est à la fois difficile et riche en enseignements. La difficulté première réside dans la comparabilité des séries qui n'est pas a priori garantie. Les séries de hauts patrimoines US que nous utilisons ici sont celles présentées par Saez et Kopczniuk (2005) et qui reposent sur l'exploitation systématique des statistiques de l'impôt US sur les successions. Pour estimer une distribution des patrimoines des vivants à partir de données de successions, Saez et Kopczniuk utilisent la technique de l'estate multiplier qui consiste à supposer que la mort est un sondage dans la population des vivants, les probabilités de tirage étant déduites de tables de mortalité (par âge notamment). Les données sur lesquelles repose la comparaison à laquelle nous procédons sont donc de nature très différente. En revanche les données suisses (voir chapitre suivant pour le détail des sources et de la méthode utilisée pour l'estimation) sont relativement homogènes.

De plus, la question de l'estimation du patrimoine total se pose, qui constitue une étape nécessaire à la dérivation de part des hauts patrimoines dans le patrimoine total. Comme le montre la figure 6.4, les trajectoires allemandes et américaines sont assez divergentes, notamment pendant l'Entre-deux-guerres et dans les années 1950-1960. La trajectoire suisse quant à elle est semblable à celle de l'Allemagne avant 1945, et remarquablement plate dans l'après-guerre, sauf à la toute fin de la période.

Ces écarts ne sont cependant pas incompréhensibles si l'on part du principe qu'après la Première Guerre mondiale et plus encore après la Seconde, le stock de capital allemand avait été durement touché et qu'il représentait en part du revenu total moins qu'aux Etats-Unis, où l'importance des chocs du milieu du siècle sur le stock de capital n'a probablement pas été aussi violente. Par ailleurs la trajectoire comparée dans les années 1950-1960 fait clairement apparaître le « rattrapage » ou la reconstruction allemande, comme un processus de ré-accumulation du capital, jusqu'à rejoindre un sentier de croissance commun avec les Etats-Unis. Notons d'ailleurs à cet égard qu'il est surprenant que la trajectoire allemande ne révèle aucune décélération à la fin des années 1960 et jusqu'à la Réunification comme on pouvait s'y attendre.

Il est important de noter ici que cette évolution du stock total de capital allemand qui met en évidence d'importants chocs au cours du siècle n'est pas contradictoire avec une trajectoire plus favorable des très hauts patrimoines : pour l'immense majorité de la population allemande, les années 1920-1924 et les années 1944-1948, au cours desquelles les deux guerres mondiales ont été « soldées » se sont traduites par une dépréciation brutale de leurs patrimoines.

Comme pour les revenus toutefois, il est possible de s'abstraire des risques que font peser sur la robustesse de nos séries les séries de patrimoines totaux en s'intéressant aux « shares within the shares » comme par exemple la part du top 0,1% dans le centile supérieur. Ce type de mesure ne dépend que de la forme de la distribution et est donc

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

moins fragile si les dénominateurs ne sont pas parfaitement homogènes dans le temps ou entre pays.

Les distributions de patrimoines aux Etats-Unis et en Allemagne ne sont comparables que pour la queue de distribution (top 1% et au-delà). Elles se caractérisent pas une assez grande similitude tout au long du siècle avec deux forts décrochages au moment de la première guerre mondiale puis de la deuxième. Tant les parts du patrimoine total que les « shares within the shares » exhibent ces similitudes.

En revanche la Suisse exhibe une concentration très stable et relativement plus élevée des hauts patrimoines au cours du siècle, qui ne montre aucune décroissance notable. Celle-ci est due pour partie à la faible grandeur du patrimoine total : en effet les « shares within shares » sont très similaires à celles que l'on observe par exemple pour les Etats-Unis.

Les deux différence notables sont d'une part que le choc de la Première Guerre mondiale (et de l'inflation qui a suivi) semble avoir été, à tous les niveaux de la distribution, plus important en Allemagne, et que celui de la Deuxième Guerre mondiale et de la réforme monétaire semble avoir été d'autant moins grand qu'on s'élève dans la distribution. Ainsi si le top1% des patrimoines perd près de 10 points de 23% à 13% du total entre 1935 et 1950 en Allemagne alors que la baisse est beaucoup plus modeste voir nulle aux US (25% à 23% mais une reconcentration suit), le phénomène est beaucoup moins net au niveau P99,99-100.

Conformément à ces résultats, la part du top 0,01% dans le 0,1% des patrimoines est systématiquement plus élevée en Allemagne qu'aux Etats-Unis à partir du lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

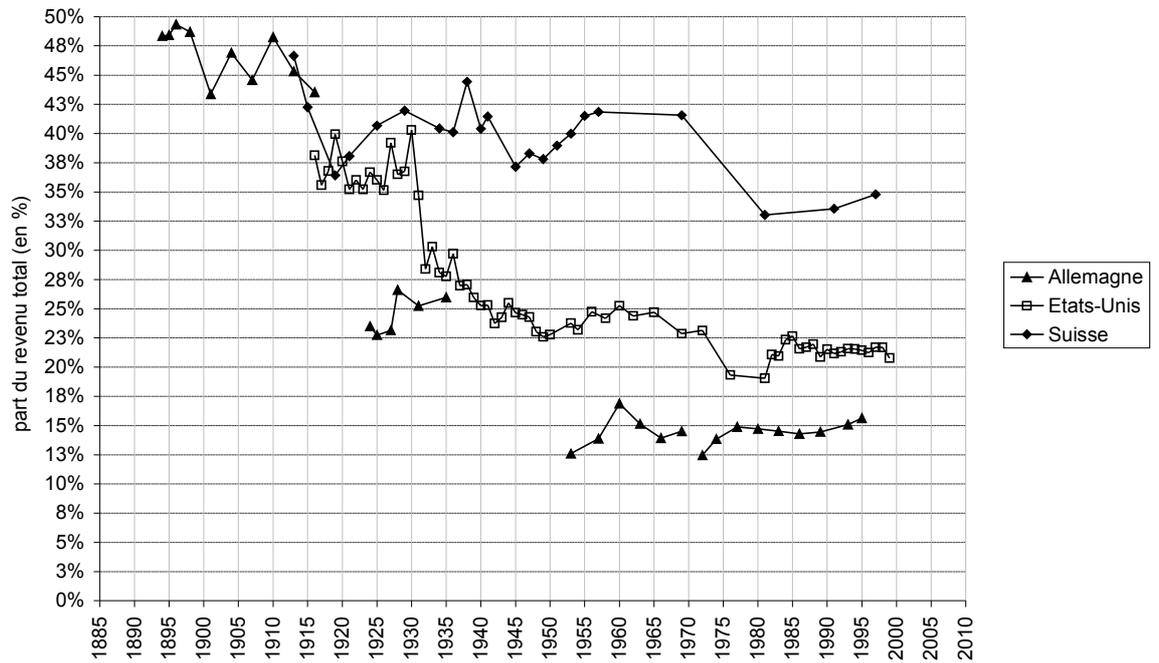


Figure V-71 : Centile supérieur de la distribution des patrimoines, Allemagne, Etats-Unis et Suisse

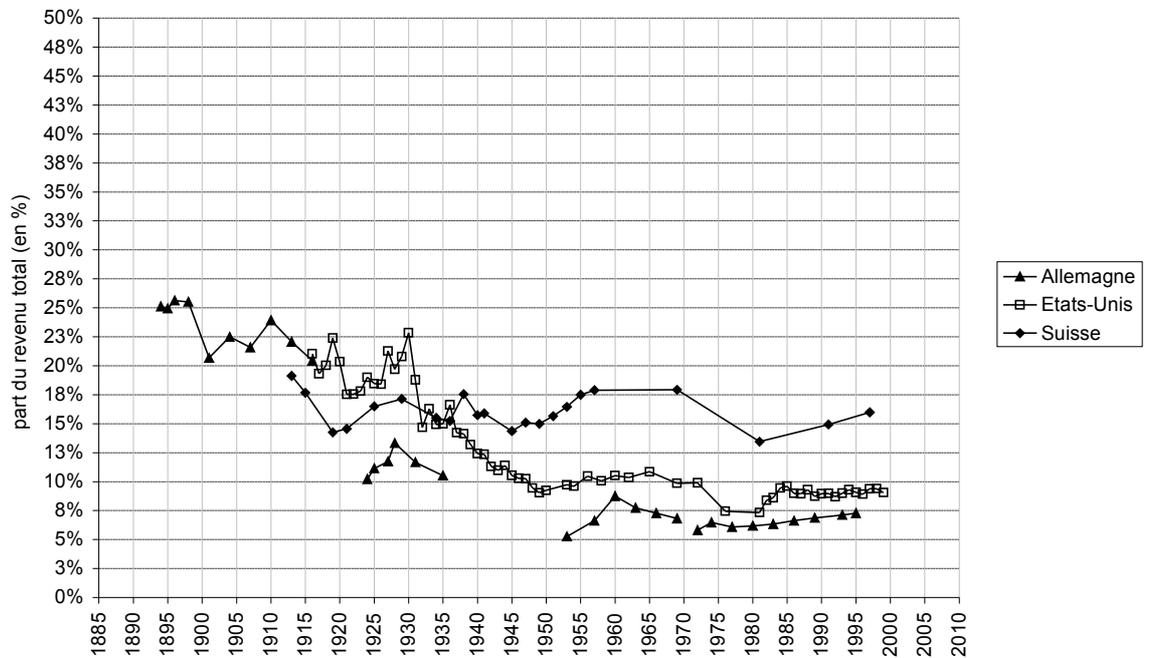


Figure V-72 : Millille supérieur (top 0,01%) de la distribution des patrimoines, Allemagne, Etats-Unis et Suisse

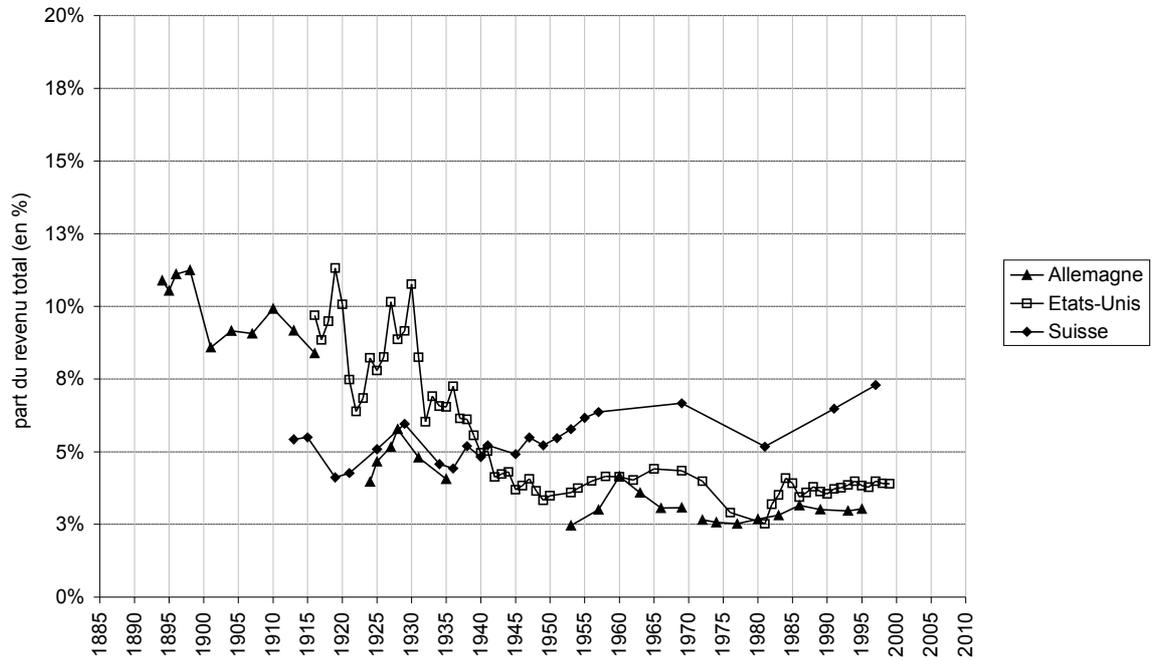


Figure V-73: Dix-millie supérieur (top 0,01%) de la distribution des patrimoines, Allemagne, Etats-Unis et Suisse

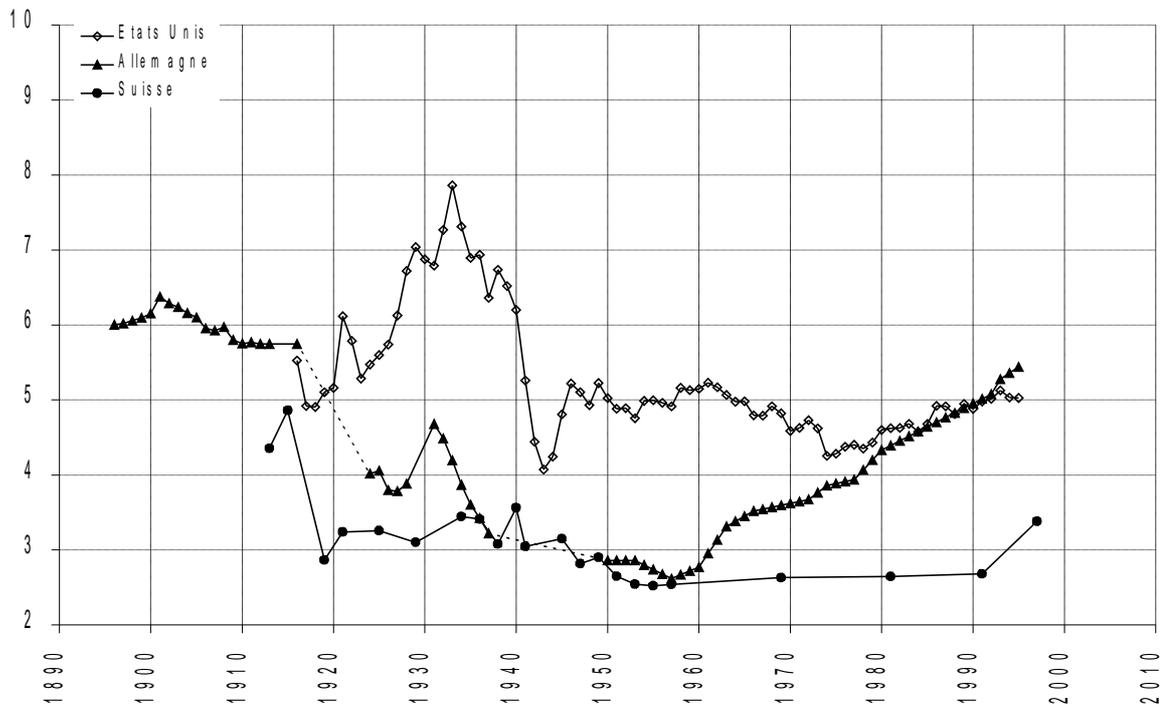


Figure V-74 : Dénominateur des séries de patrimoine, en multiple du dénominateur des séries de revenu, Allemagne, Etats-Unis et Suisse

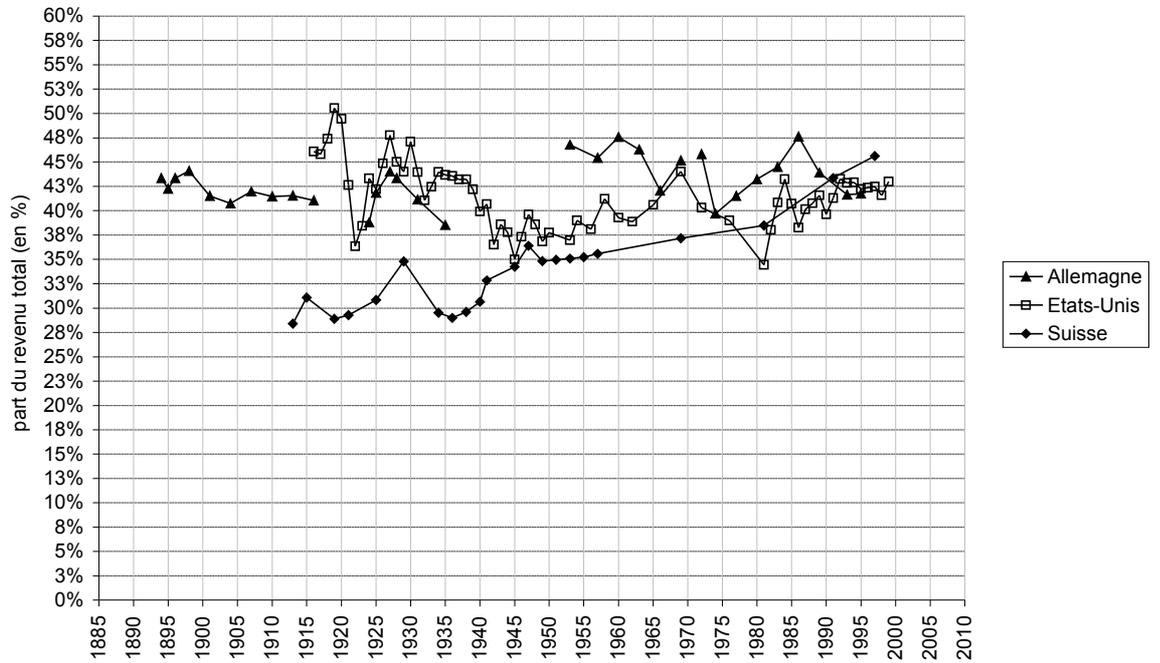
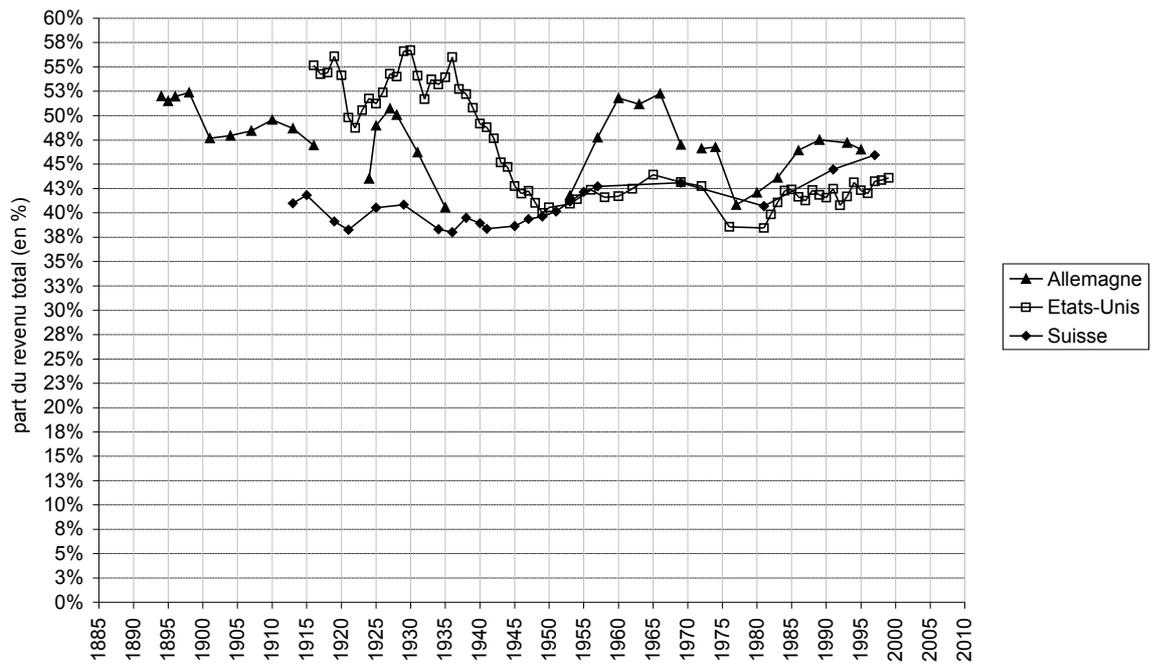


Figure V-75: Part du top 0,01% des patrimoines dans le top 0,1%, Allemagne, Etats-Unis et Suisse



**Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle**

**Figure V-76 :** Part du top 0, 1% des patrimoines dans le top 1%, Allemagne, Etats-Unis et Suisse

Enfin, les comparaisons détaillées avec d'autres pays ne semblent pas aisées. Piketty, Postel-Vinay et Rosenthal (2006) proposent des séries pour la France depuis le début du XIXe siècle mais il s'agit principalement de séries de distribution du patrimoine au décès. Toutefois, la part du top 1% de la distribution des patrimoines des vivants à Paris au cours du XIXe siècle est estimée croissante entre 50% et 70% ce qui constitue un niveau comparable en début de période avec notre série pour la Prusse. La grande diversité de la Prusse joue probablement dans le sens d'une déconcentration et il est probable que Berlin ou Düsseldorf aient atteint à la fin du XIXe siècle des niveaux comparables à ceux estimés dans Piketty et al. (2006)<sup>108</sup>.

## V.2. Des hauts patrimoines aux hauts revenus

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les hauts revenus allemands se caractérisent par une forte présence de revenus du capital en leur sein. Ainsi la concentration de la distribution des patrimoines est un indicateur probable de l'épaisseur plus ou moins prononcée de la queue de la distribution des revenus.

Dans ce contexte, la comparaison de l'évolution des très hauts patrimoines entre Allemagne et Etats-Unis devrait nous conduire à supposer que la distribution des revenus en Allemagne après la seconde guerre mondiale a pu présenter un profil plus concentré que celle des Etats-Unis. C'est en effet le cas lorsque l'on compare P90-99-100 (soit les neuf premiers centiles du dernier décile) et P99-100 en Allemagne avec leurs équivalents aux Etats-Unis et en France au cours du siècle. L'écart avec la Suisse est moins marqué, de façon cohérente avec le fait que les patrimoines s'avèrent plus concentrée en Suisse qu'en Allemagne au cours du siècle et particulièrement après la Seconde Guerre mondiale.

## V.3. Une illustration du rôle que l'imposition directe sur les patrimoines peut avoir sur l'évolution observée en Allemagne et en France<sup>109</sup>

Since top income evolution is clearly a capital income phenomenon, understanding the long term shape of the top of the income distribution amounts to a large extent to understand the factors shaping the wealth distribution. If the exogenous shocks of the pre-1945 periods convincingly account for the sharp decline in top income shares which occurred at that time, the evolutions observed after 1945 in a context of political stability have to be understood with more intrinsically economic mechanisms. It has been argued (Piketty (2003) for instance) that the dynamic impact of steep progressive taxation of income or wealth could account for these evolutions. Table 1 summarizes

---

<sup>108</sup> Les tabulations variées d'impôts sur les successions au niveau des Etats qui existent avant 1906 rendent en principe possible l'estimation de séries globalement comparables à celles produite pour la France, pour l'Allemagne. Nous laissons cependant ce travail à des recherches futures.

<sup>109</sup> Cette section est issue de Dell (2005).

the counterfactual position of Germany and Switzerland with regard to this hypothesis. figure 6 displays how wealth distribution in Switzerland has remained nearly unchanged in the course of the century, Switzerland being a country where (probably because of inter-cantonal fiscal competition) the progressivity of income, wealth and inheritance taxes has remained very low throughout the twentieth century.

	Pre-1945 Capital Shocks	
	Yes	No
+ steep Post-1945 Progressive Tax Structure	France sharp decline; no recovery	?
	Germany sharp decline; some recovery	Switzerland no decline; no rise

As far as Germany is concerned,<sup>6</sup>the striking fact is that inheritance tax schedules were systematically steeper in France than in Germany in the last fifty years. The impact of this difference on the shape of the wealth and income distribution should not be underestimated. Note moreover that (see figure 5) that the income profile of capital share has become steeper over time; which clearly supports an explanation in terms of capital concentration phenomenon. Different models of wealth accumulation can lead to Pareto upper tails of the wealth distribution. Stiglitz (1969) generates a Pareto tail in a simple Solow growth model under the hypothesis of primogeniture. Cowell (1998) build a simple model of wealth transmission were inequality is driven by the variation in the family size: for a child born at date  $t+1$ , the inherited wealth  $K_{t+1}$ , depending on the number of siblings, is

$$K_{t+1} = 2/p(1 - \tau)(1 + sg)^n K_t$$

Where  $\tau$  is the inheritance tax rate,  $s$  the annual saving rate of the parents,  $g$  the net growth rate of the capital stock, and  $n$  the number of years one generation lives. Denoting

$$\beta := (1 - \tau)(1 + sg)^n$$

<sup>6</sup>For wealth shares for Germany, see Dell (2003)

one can show that the equilibrium distribution is Pareto tailed with parameter  $\alpha$  being the largest root of the following equation:

$$\beta^{-\alpha} = \sum_{k=1}^K p_k \left[ \frac{k}{2} \right]^{1-\alpha}$$

The table below presents numerical applications based upon this simple model. Parameters are selected in order to obtain the same shape of the tail than those actually observed in France and Germany in the nineties at the upper end of the distribution (P99.99), while remaining reasonably plausible values. The hypothesis underlying this simulation is that at the top end of the income distribution, since income is mostly made up of capital income, the shape of the income distribution reflects for the most part the shape of the underlying wealth distribution. Clearly these simulations probably constitute an upper bound of the impact of inheritance tax rates on the shape of the distribution (most notably since it does not include any wage income). They nonetheless show very clearly that this impact can be huge. For example, calibrating the model to account for the concentration observed in the nineties in France, we see that reducing of a mere 3 percentage points the effective marginal tax rate at the P99,99 level may, when equilibrium is reached, generate the German distribution: the whole observed gap can be explained by a small variation of inheritance tax rate.

TABLE 2. Inheritance tax at work: France and Germany.

French marginal inheritance tax rate/Saving rates	5%	10%	20%	30%	40%	50%
16.0%	12.0%	—	—	—	—	—
21.0%	—	17.0%	—	—	—	—
30.5%	—	—	26.5%	—	—	—
39.0%	—	—	—	35.0%	—	—
46.0%	—	—	—	—	43.0%	—
52.0%	—	—	—	—	—	49.5%

Note: The table reads as follows. If the marginal tax rate on capital at the level P99.99 in France is 46% with an annual saving rate of 40% of the incomes generated by this capital (this set of parameter generates a Pareto-tailed wealth distribution similar to that observed in France in the 1990s), then, for the same saving rate, it is sufficient for the German marginal tax rate to be about 43% to explain the entire observed difference in terms of income concentration.

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

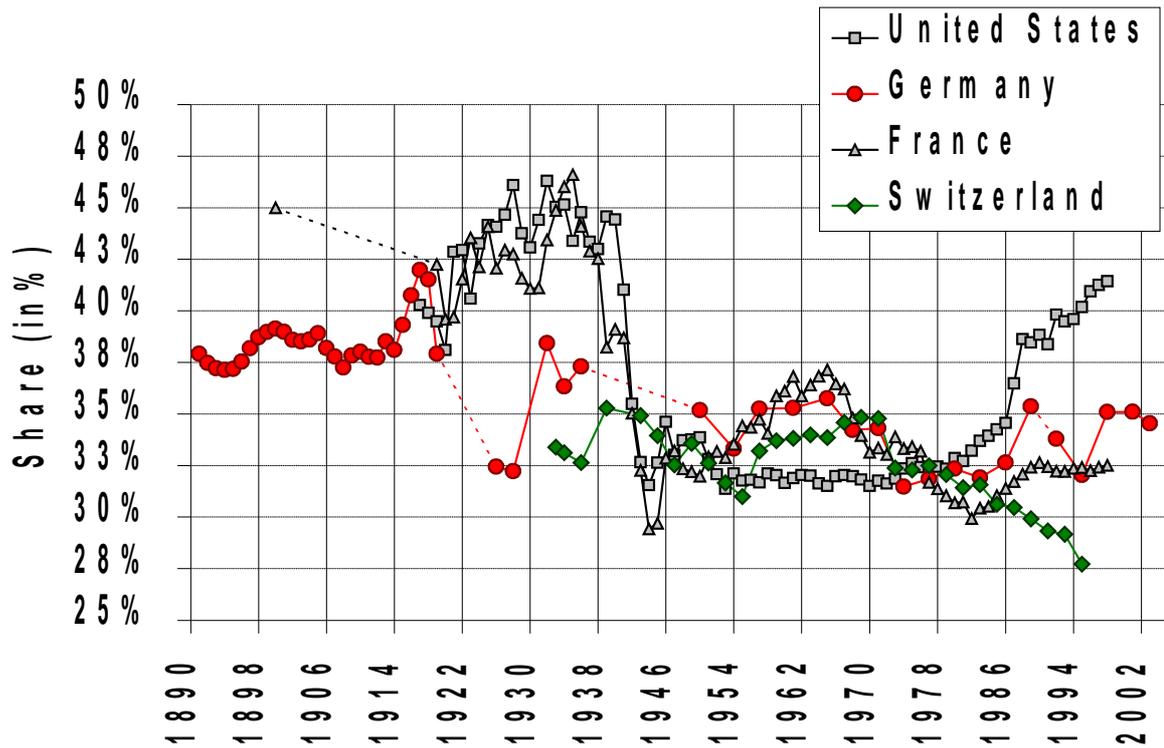


Figure V-77 : Part du décile supérieur

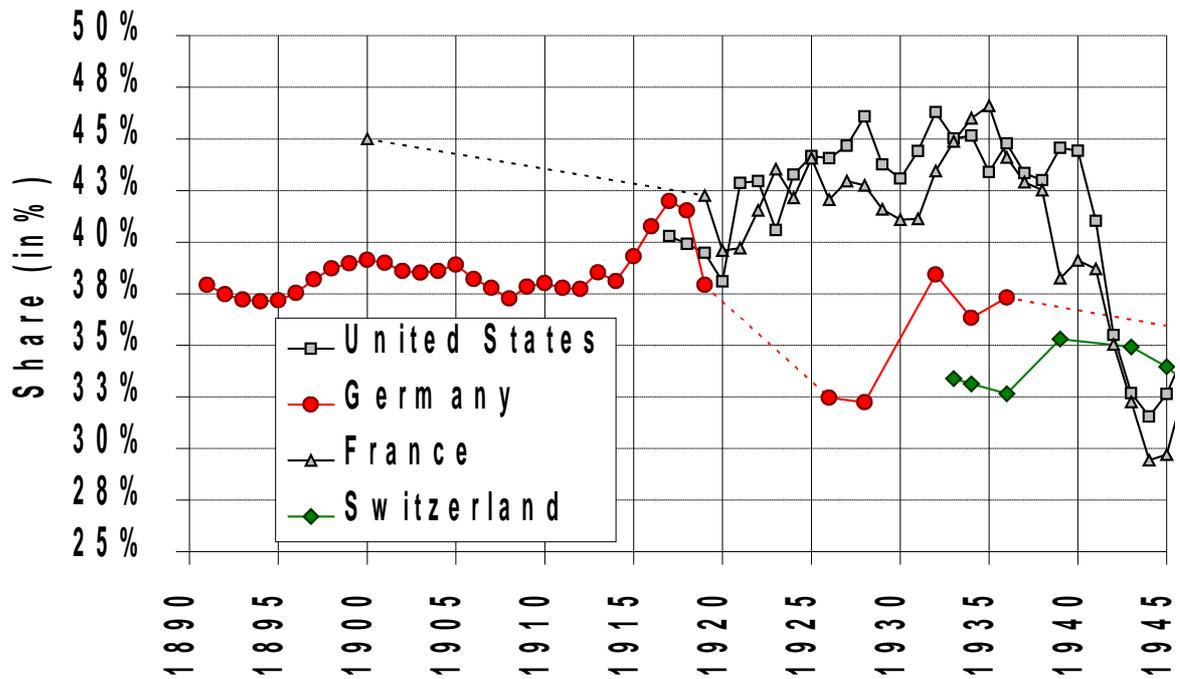


Figure V-78: Part du décile supérieur : 1890-1945

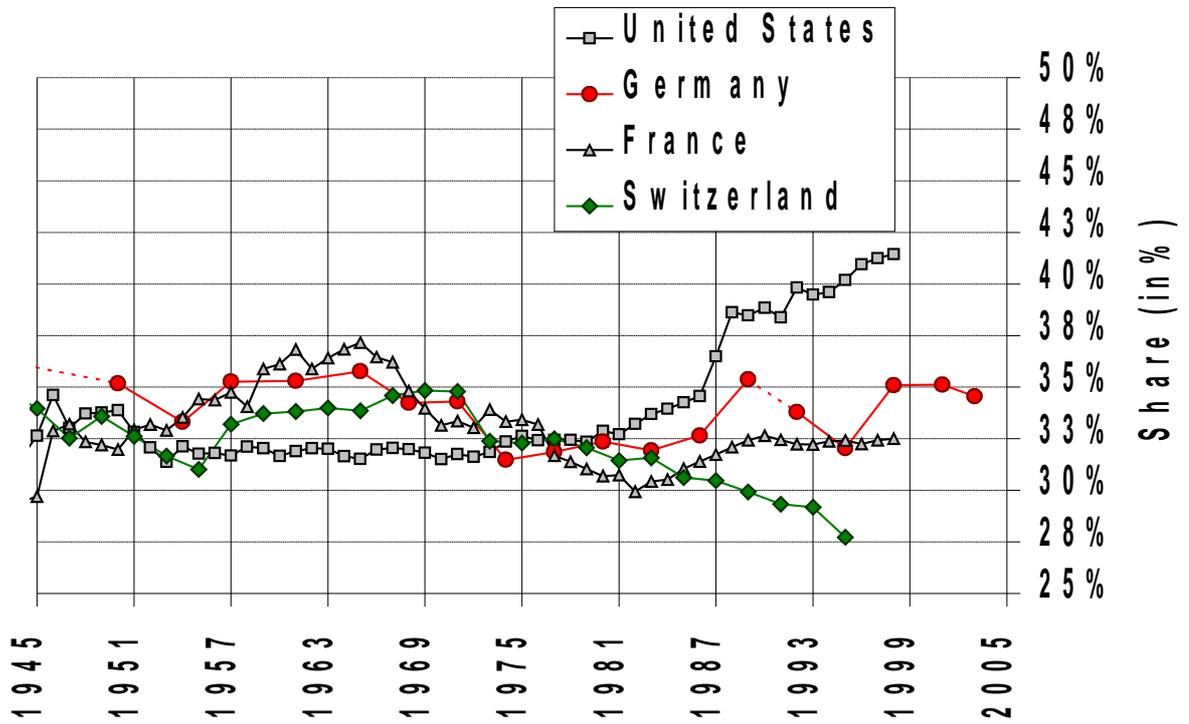


Figure V-79 : Part du décile supérieur 1945-2005

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

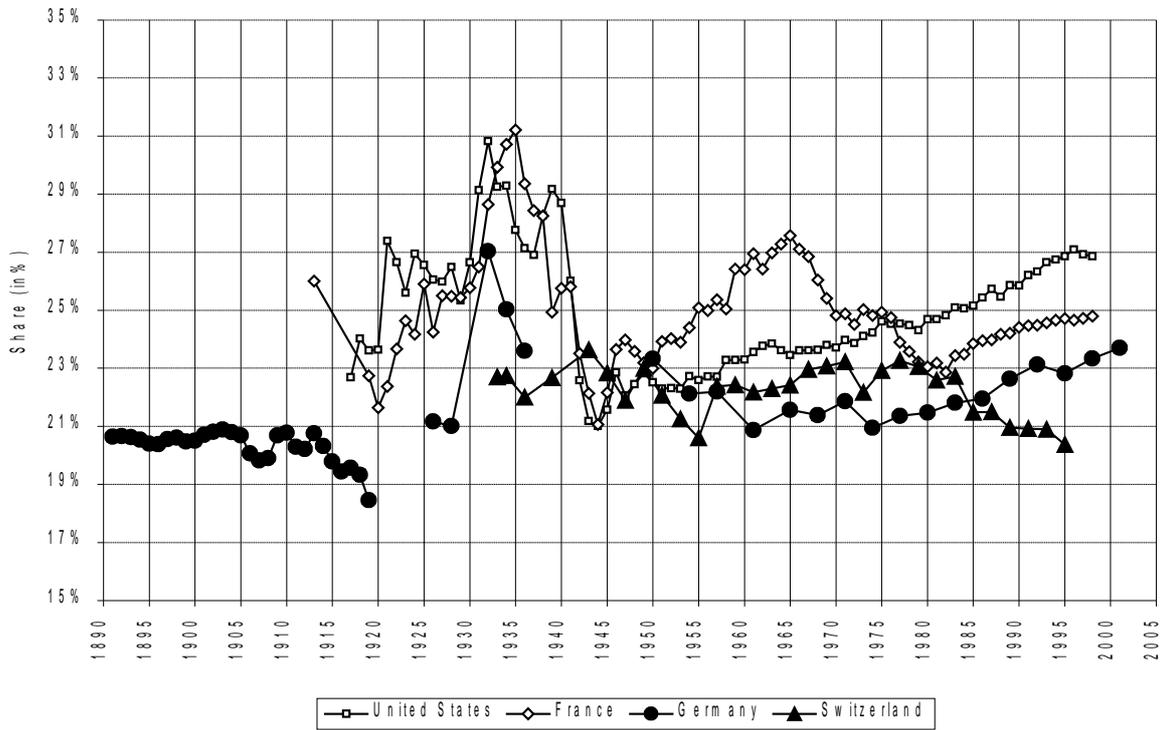


Figure V-80 :: Part de P90-99

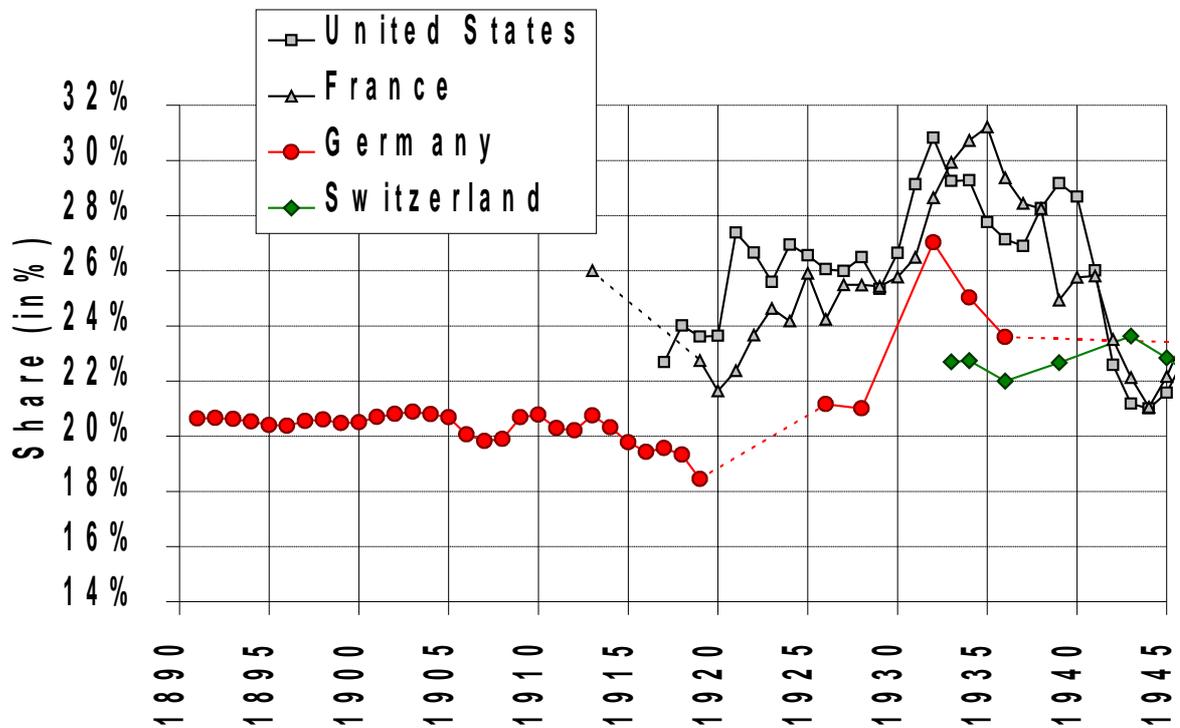


Figure V-81 : Part de P90-99, 1890-1945

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

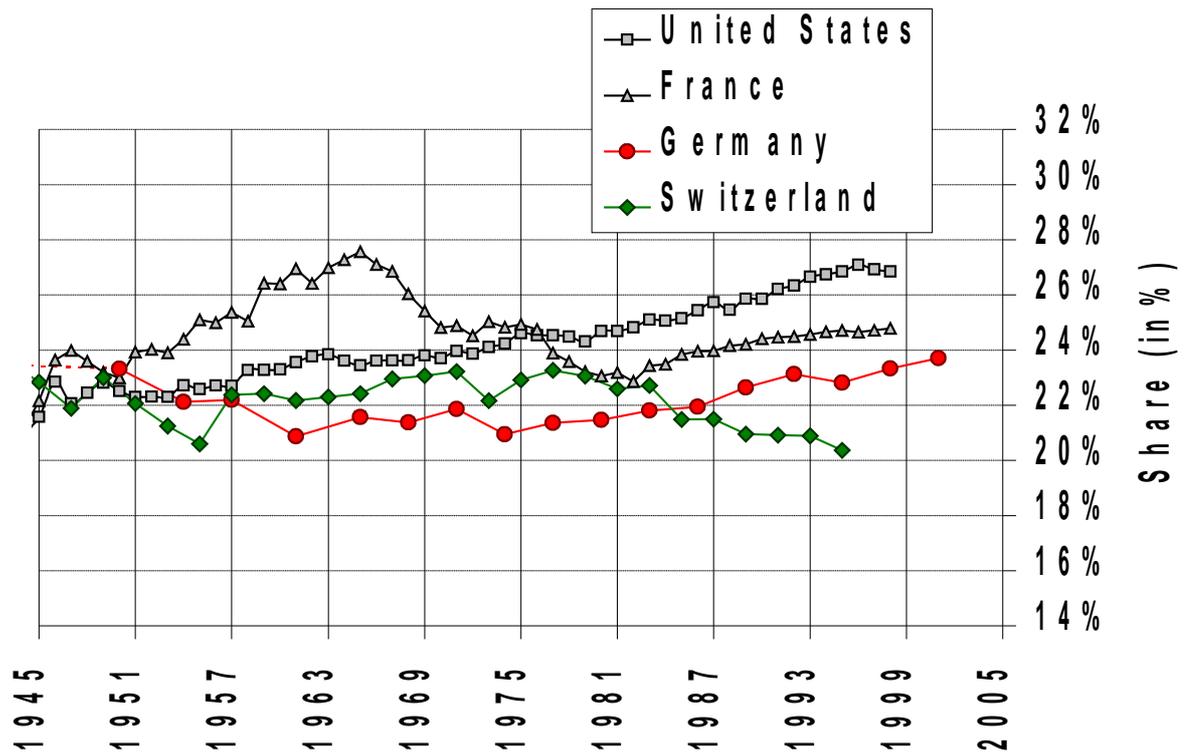


Figure V-82 : Part de P90-99, 1945-2005

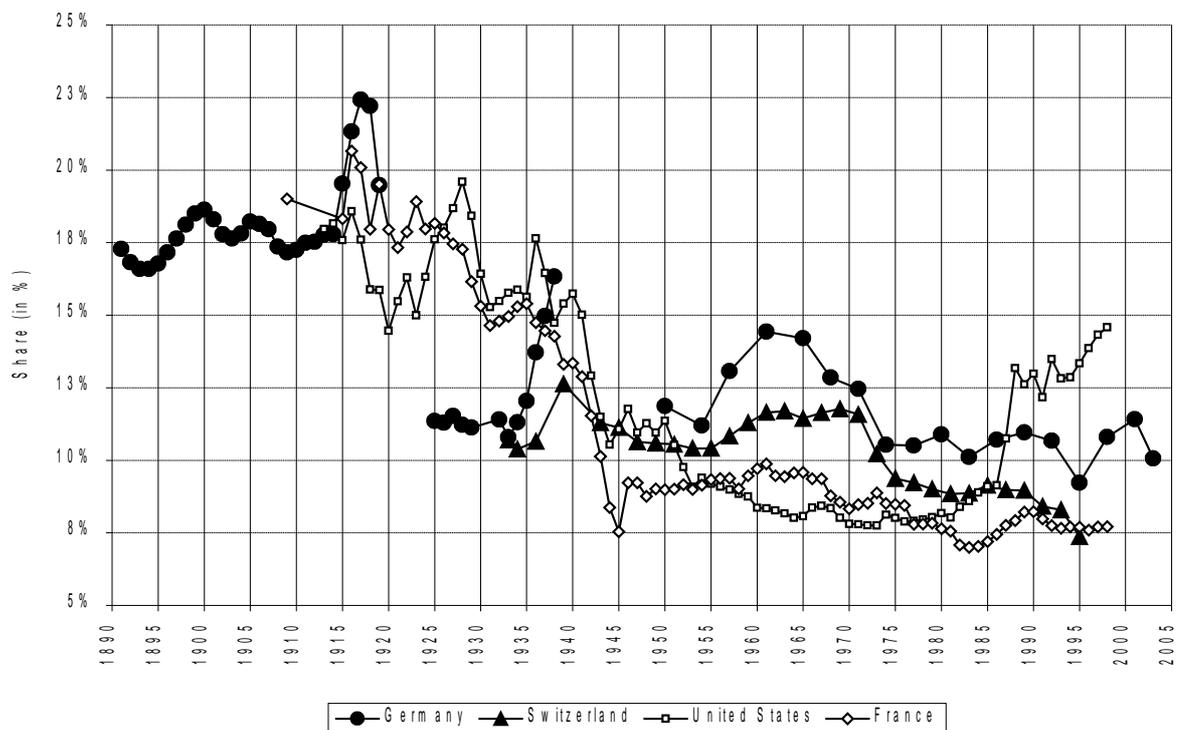


Figure V-83 : Part de P99-100

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

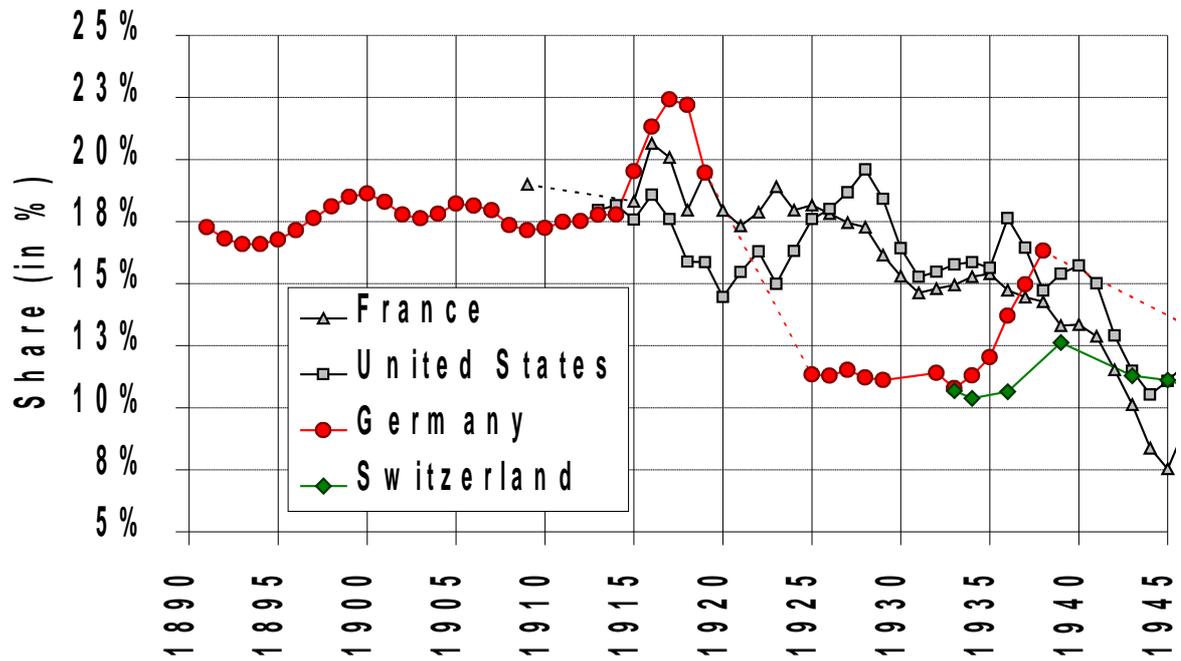


Figure V-84 : Part de P99-100, 1890-1945

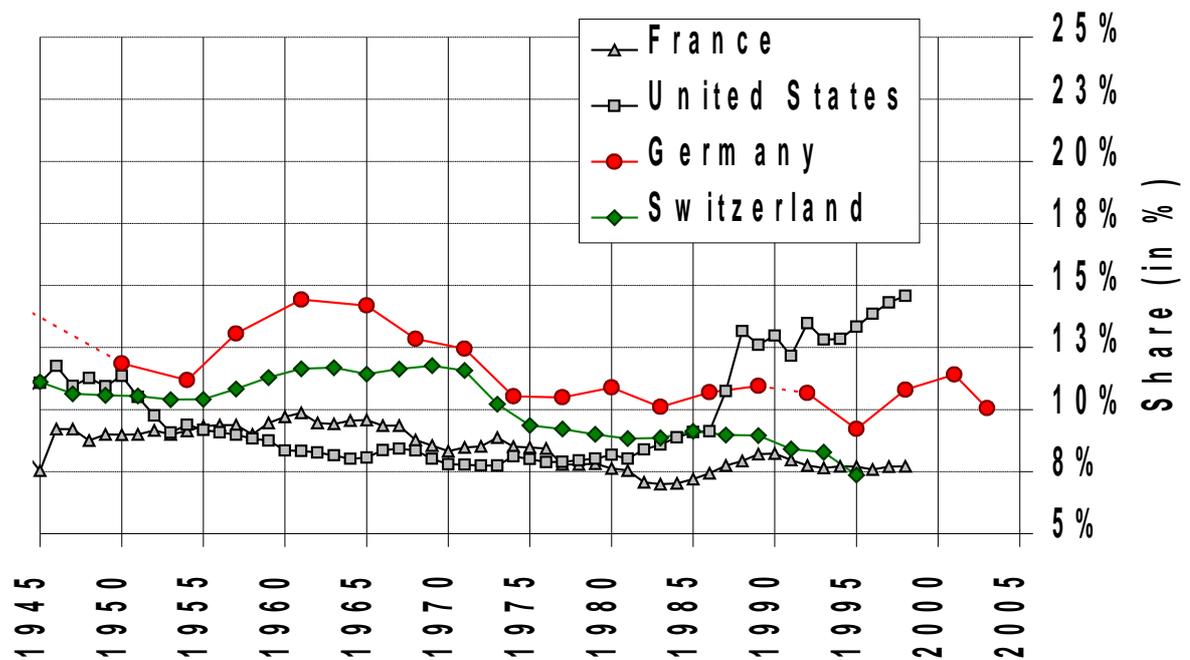


Figure V-85 : Part de P99-100, 1945-2005

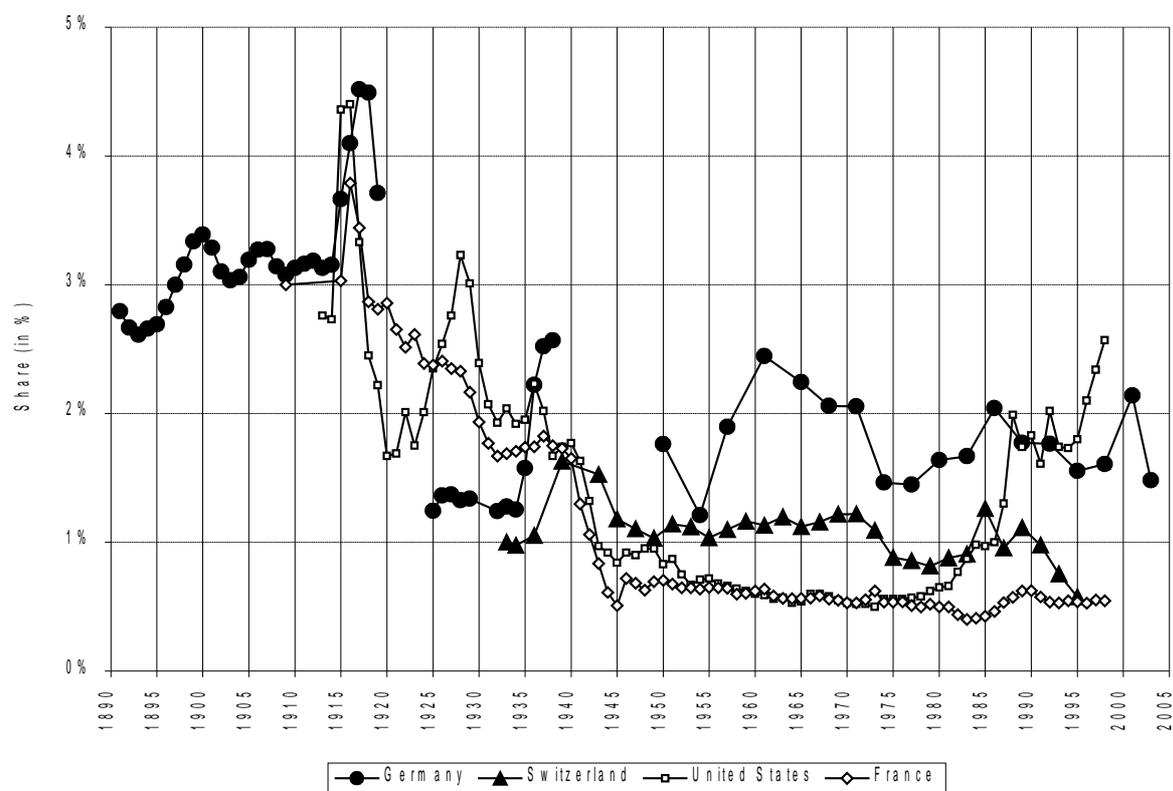


Figure V-86 : Part de P99,99-100

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

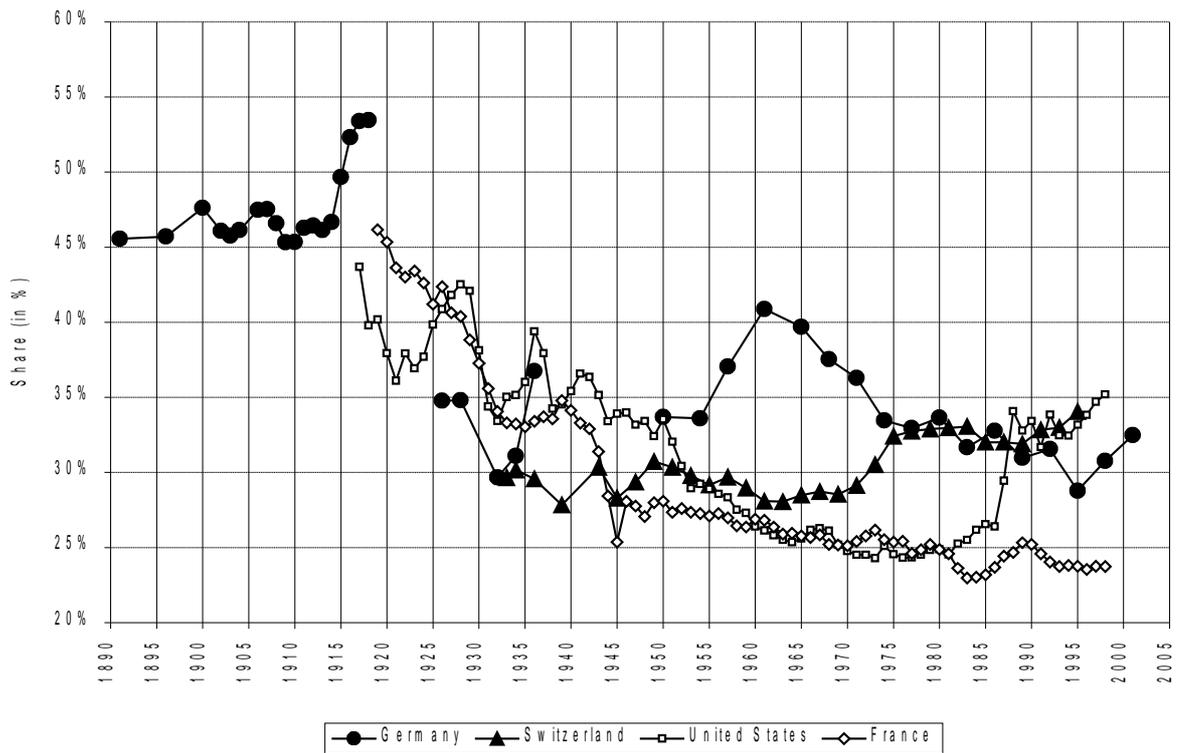


Figure V-87 : Part de P99-100 dans P90-100

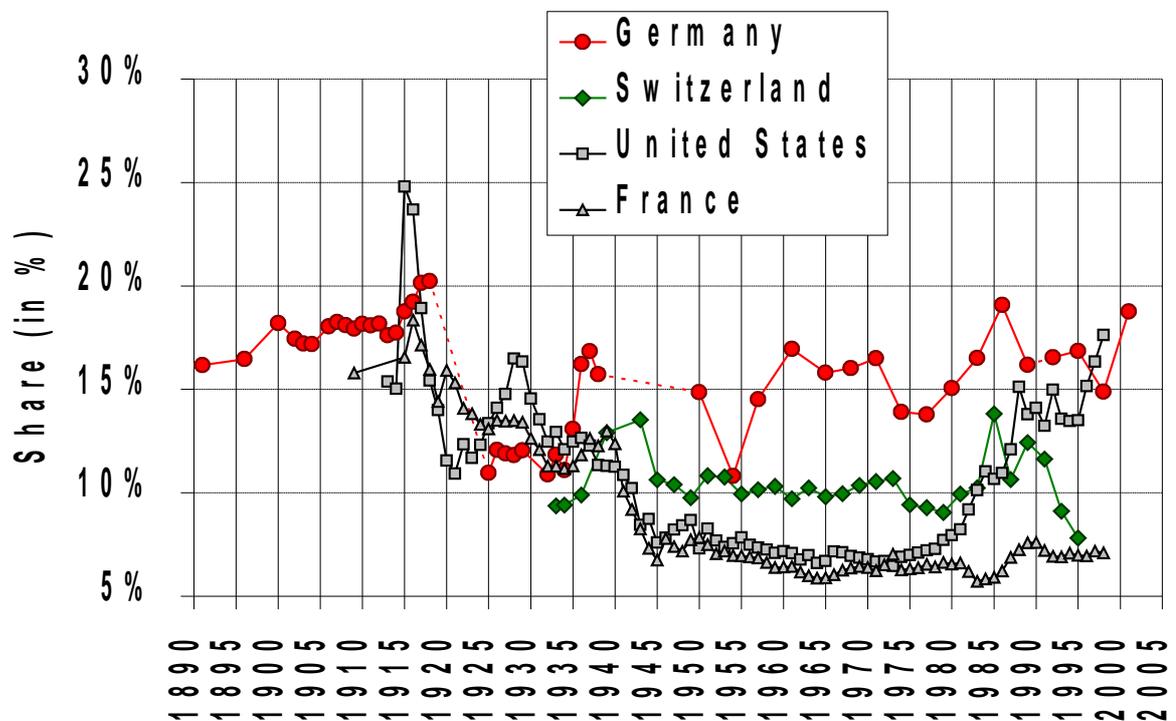


Figure V-88 : Part de P99,99-100 dans P99-100

V.4.Éléments de comparaison internationale des pressions effectives de la fiscalité directe

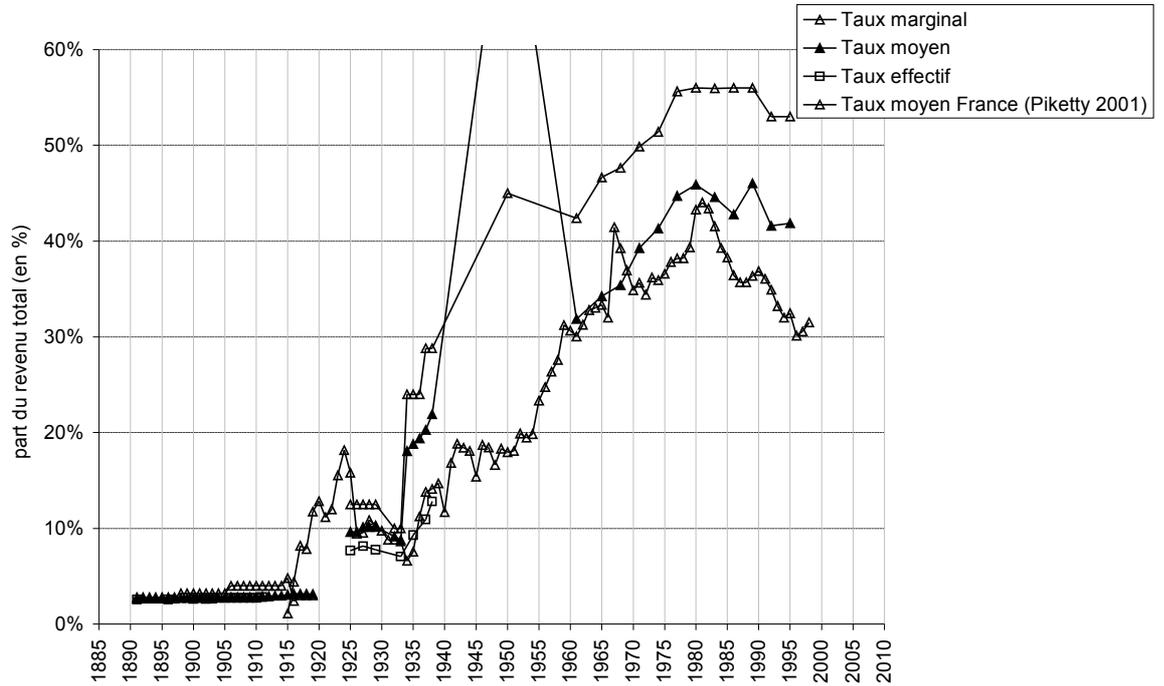


Figure V-89 : Taux d'imposition à P99-100

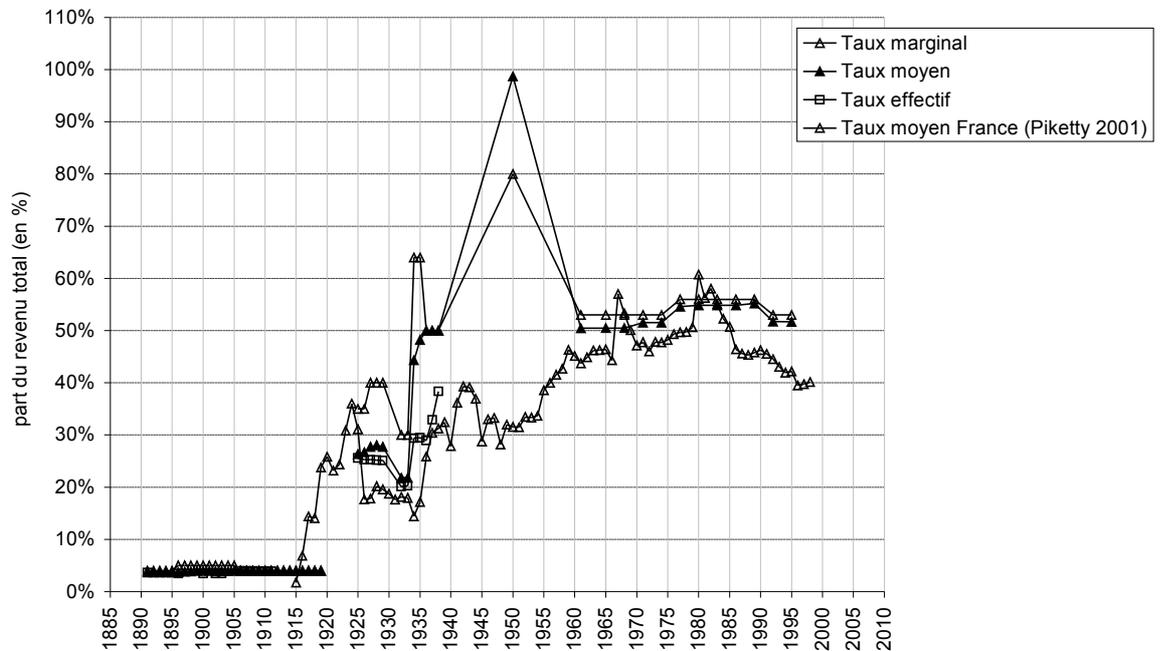


Figure V-90 : Taux d'imposition à P99,9-100

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

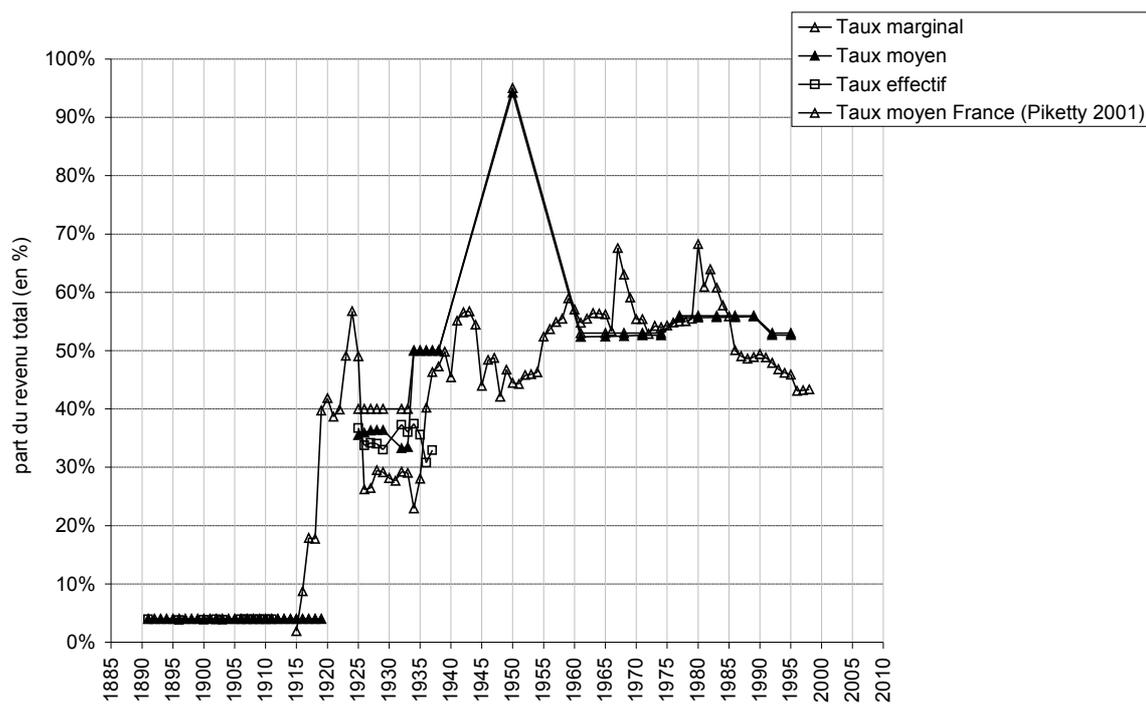


Figure V-91 : Taux d'imposition à P99,9-100

## Chapitre VI.

### L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle<sup>110</sup>

The evolution of income and wealth inequality during the process of development has attracted enormous attention in the economics literature. Liberals have blamed income and wealth concentration because of concerns for equity and in particular for tilting the political process in the favor of the wealthy. They have proposed progressive taxation as an appropriate counter-force against wealth concentration. For conservatives, concentration of income and wealth is considered as a natural and necessary outcome of an environment that provides incentives for work, entrepreneurship, and wealth accumulation, key elements of macro-economic success. Progressive taxation may redistribute resources away from the rich and wealthy and reduce wealth concentration but it might also weaken those incentives and generate large efficiency costs. Therefore, it is of great importance to understand the forces driving income and wealth concentration over time and understand whether government interventions through taxation are effective and/or harmful to curb wealth inequality. This task is greatly facilitated by the availability of long and homogeneous series of income or wealth concentration.

A number of recent studies, gathered in this volume, have constructed series for shares of income accruing to upper income groups (such as the top decile, top percentile, etc.) for various countries such as Piketty (2001, 2003, and this volume) for France, Atkinson (this volume) for the United Kingdom, Piketty and Saez (2003 and this volume) for the United States and Dell (2005) for Germany. Shares of wealth accruing to top wealth groups have also been constructed for some countries: Atkinson and Harrison (1978), and Atkinson, Gordon and Harrison (1989) for the United Kingdom,<sup>111</sup> Kopczuk and Saez (2004) for the United States, Piketty, Postel-Vinay, and Rosenthal (2004) for France. All these series share two important and striking characteristics. First, in all those countries, a dramatic reduction in top income and wealth shares is observed from the early part of the century to the decades following World War II. In virtually all cases, the share of income or wealth accruing to the top 1% has been divided by a factor two and sometimes, by a much greater factor. For example, in the United Kingdom, the top 1% income share falls from almost 20% in 1918 to 6% in the 1970s (Atkinson, this volume). Second, in all those countries as well, those dramatic decreases are concentrated in the very top groups of the income or

---

<sup>110</sup> The text of this chapter is a paper written with E. Saez and T. Piketty and published in Atkinson&Piketty (2006).

<sup>111</sup> Lindert (2000) presents those UK wealth concentration series as well as more recent estimates prepared by the British fiscal administration.

wealth distribution. There are relatively little secular changes for the bottom part of the top decile or even the bottom of the top percentile, and the majority of the decrease is actually concentrated in the top 0.1%.

In contrast, the evolution of top income shares in the recent decades has been different across countries: the United States, Canada, and the United Kingdom have experienced a large increase in top income shares while France, and the Netherlands display hardly any change in top income shares. For the United States (Piketty and Saez, 2003 and this volume) and Canada (Saez, and Veall, 2004 and this volume), and the United Kingdom (Atkinson, this volume), this dramatic increase has been due to a dramatic increase in top wages and salaries. Kopczuk and Saez (2004) and Atkinson, Gordon and Harrison (1989) show that in both the United States and the United Kingdom, the increase in top wealth shares has been very small and almost negligible relative to the dramatic increase in top income shares. This suggests that, although income concentration has increased sharply in the United States and the United Kingdom, it has not yet translated into a significant increase in wealth concentration.<sup>112</sup>

Following Piketty (2001, 2003, and this volume), most authors have argued that the dramatic increase in tax progressivity - which took place during World War I and the inter-war period in all the countries studied and which remained in place after World War II period at least until the recent decades - has been the main factor preventing top income and wealth shares from coming back to the very high levels observed at the beginning of the century.<sup>113</sup> Indeed, with marginal income tax rates in excess of 60%, and sometimes reaching even 90% for very high incomes, a wealthy individual has to pay in taxes a very large fraction of its returns on capital, and accumulating or sustaining a fortune requires much higher saving rates.

However, because the effects of taxes on wealth concentration are a long-term process, it is nearly impossible to provide a rigorous proof of this hypothesis. The goal of the present paper is to provide a simple test of this hypothesis by examining the case of Switzerland, a country which did not experience the shocks of the two World Wars and never established a very progressive tax structure. For most of the century, and it is still true today, the majority of income taxes in Switzerland are levied at the local level (county (Canton) level and municipal level). These local income and wealth taxes present a relatively flat rate structure with low top marginal tax rates. Today, the combined county and municipal income tax rates are around 25% in general, and the top local wealth tax rate are in general less than 0.5% (see [Charge Fiscale en Suisse](#)). Switzerland has also imposed federal income and wealth taxes (starting during World War I in 1915). However, the top marginal income tax rates have been around 10% for most of the period and the top wealth tax rates have in general been less than 0.5%,

---

<sup>112</sup> However, a spread of popular wealth could account for these flat shares, reconcentration at the top nonetheless taking place. This is for instance what happened in the UK, accentuated in the 1980s and 1990s by privatization and more recently by the house price boom.

<sup>113</sup> Earlier studies of income and wealth concentration in the United States (Kuznets, 1955 and Lampman, 1962) also mentioned the development of progressive taxation as a factor explaining the decline of U.S. income and wealth concentration in the first half of the 20<sup>th</sup> century.

except for a very few years during the World Wars (see *Charge Fiscale en Suisse*). There is no federal inheritance and estate taxes and most counties do not levy inheritance taxes between spouses and between parents and children, or levy only a very modest tax of below 10% for bequests to children. Thus over the 20<sup>th</sup> century, the marginal tax rate in Switzerland on capital income of the very wealthy including federal and local income, wealth, and inheritance taxes has been very low relative to other OECD countries.<sup>114</sup>

Therefore, if the development of progressive taxation is the main factor which drove and kept top income and wealth shares at a much lower level than in early part of century, then we should not observe such a drop in Switzerland, a country which never experienced sustained progressive taxation. In order to answer this question, the present paper uses Swiss income and wealth tax statistics to construct homogeneous series of income and wealth shares for various upper income and wealth groups within the top decile. As personal income and wealth taxes in Switzerland are based on family income (and not individual income), our series measure inequality among families (which may be different from inequality among individuals). Our top wealth shares series start in 1913 and cover a large number of years up to year 1957, the last year a federal wealth tax was implemented. Since 1957, we have to rely on wealth surveys compiled by the federal administration from county wealth tax statistics. Unfortunately, such surveys were only made about once every ten years, and the latest year available is 1997. Our top income share series start in 1933<sup>115</sup> and end in 1996, the latest year available (due to a fundamental income tax reform starting in 1997 in some counties and with a long transition period, see below). Because federal income taxes in Switzerland have been assessed every two years on the average income of the two preceding years, our top income shares series are bi-annual. In contrast to the wealth share series, the income series are quasi-continuous and cover almost all the years in the period 1933-1997.

Our results strongly support the tax explanation discussed above: top wealth and income shares in Switzerland fell during the shocks of the World Wars and the Great Depression (although much less than in other countries) but, most importantly, top wealth and income shares fully recovered from those shocks in the post World War II period. As a result, by 1969, the top wealth shares are about as high as they were before World War I, and top income shares are higher in the early 1970s than in the pre-World War II period. As we mentioned above, these results offer a striking contrast with the experiences of France, the United Kingdom, the United States, and Canada. Thus, although Switzerland had relatively less income and wealth concentration in the early part of the century than those countries, by the 1960s,

---

<sup>114</sup> This statement should be carefully evaluated by estimating the average and marginal tax rates that top income and wealth groups face in Switzerland using the detailed statistics published in *Charge Fiscale en Suisse*. We leave establishing rigorously this key first stage point for future work.

<sup>115</sup> Before 1933, Switzerland imposed federal income taxes but those taxes were based on labor income only and excluded capital income. As a result, these income tax statistics cannot be compared to the tax statistics starting in 1933 where all sources of income, both labor and capital, are reported.

Switzerland displays significantly more income and especially wealth concentration than other countries. Interestingly, Switzerland does display a reduction in income and wealth concentration since the 1970s, suggesting that non-tax factors such as the aging of the population and the development of pensions might have reduced wealth concentration.

Finally, we investigate the issue of tax evasion through relocation to Switzerland or through Swiss bank accounts investments. We obtain upper bounds on the fraction of income taxpayers in Switzerland with income abroad or non-resident taxpayers. Although the fraction of such taxpayers has increased in recent decades, it still remains below 20% even at the very top of the income distribution suggesting that the phenomenon of migration toward Switzerland of wealthy individuals is a very limited phenomenon relative to the number of high income individuals actually living in European high tax countries.

Similarly, we can estimate an upper bound on the total amount of capital income earned through Swiss accounts, which is never reported (either to the Swiss fiscal administration for Swiss residents or to foreign fiscal administrations in the case of non-residents). This amount is at most around \$5 billion in recent years and is negligible relative to total incomes earned by high income individuals in the United States. This amount is also relatively small relative to high incomes earned in large European countries such as France and clearly cannot account for the gap in top income shares that has taken place between continental Europe and Anglo-Saxon countries in recent decades. Clearly, Switzerland is only but one of the potential destination for investors trying to evade taxes in their home country. Trying to estimate systematically amounts of capital income earned and evaded in all tax havens would be a useful project that we leave for future work.

The paper is organized as follows. Section 2 describes our data sources and outlines our estimation methods. In Section 3, we present and analyze the trends in top income shares since 1933. Section 4 presents the evolution of top wealth shares since 1913. Section 5 discusses the evidence on capital income earned in Switzerland by non-residents. Finally, Section 6 offers a brief conclusion.

## **VI.1.Data and Methodology**

### **VI.1.1.Income and Wealth Federal Taxation and Statistical Sources**

Switzerland has imposed a Federal individual income tax irregularly in the first part of the 20<sup>th</sup> century. The first two federal income taxes were the Impôt de Guerre (based on incomes earned from 1911 to 1914) and the Nouvel Impôt Federal de Guerre Extraordinaire (based on incomes earned in 1917 to 1928). Statistics on these income taxes were published in Statistique du 1er impôt fédéral de guerre 1916/17 and in Statistique concernant le nouvel impôt fédéral de guerre extraordinaire (périodes I, II,

et III), respectively. Unfortunately, those early income taxes were based only on labor income and excluded capital income and therefore are not analyzed in this study.<sup>116</sup>

Starting with the third federal income tax from 1933 to 1937 (Contribution Fédérale de Crise), the income tax was assessed on total income (both income from labor and capital). The fourth federal income tax (Impôt Fédéral pour la Défense Nationale) started in 1939 and has been imposed regularly ever since. This study is based on statistics by size of income published by the Swiss fiscal administration covering those two federal income taxes for the periods 1933-1937 and 1939-1996 (except 1941-42 for which no statistics were published).

A striking feature of the federal income tax in Switzerland is that, except for 1933, it is not imposed on annual incomes as in most other countries but on the average of two consecutive annual incomes. Column (0) in Table 2 shows the bi-annual periods corresponding to the federal income tax in Switzerland since 1933. For example, for the last period of analysis 1995-96, the income tax is assessed on average (nominal) income earned in 1995 and 1996. The income tax corresponding to those years is paid twice in the two following years (1997 and 1998). Therefore, there is a substantial lag between the moment when the incomes are earned and the moment when the income tax is paid. The distribution statistics have been published in Contribution Federale de Crise (for years 1933 to 1937), Impot Federal pour la Defense Nationale (for years 1939 to 1980), and in Impot Federal Direct (for years 1981 to 1992). For years after 1992, the paper publication is no longer available but statistics have been made available online at <http://www.estv.admin.ch>. Many of these income distributions are also been published in the annual Statistical yearbook for Switzerland Annuaire Statistique de la Suisse.

After 1995/96, some counties in Switzerland start to switch to a standard annual tax system instead of the bi-annual tax. By 2003, all counties have switched to the new annual system. Unfortunately, during the transition period, no uniform statistics for the full country exist and hence estimates would require merging data from different counties and different years. That is why we do not try to estimate top income shares after 1995/96, the last uniform bi-annual tax period. We leave for future research the estimation during and after the transition period. Such estimations are important to assess the effect on top income shares of averaging income over two years instead of considering annual incomes as in all other countries.

Our estimates are based on tabulation by size of income before deductions (this is called Revenu net or net income<sup>117</sup>). The income definition is stable over time and includes employment income, business income, and capital income. It always excludes realized capital gains. Before 1971, income distributions are presented by size of

---

<sup>116</sup> Those taxes also included a wealth tax on individuals. We exploit those early wealth statistics to estimate top wealth shares early in the 20<sup>th</sup> century (see below).

<sup>117</sup> Note that this purely statistical denomination is somewhat misleading and correspond more to a “gross income” notion than to a “net income” notion (as frequently stated in the Swiss statistical publications).

income after personal exemption deductions (this is called Revenu imposable or taxable income). However, information on the amounts and levels of those deductions is provided and we add back those amounts in our estimation to obtain consistent series over time based on income before deductions. We can check with statistics for 1971-72 (as well as later years) presented both by size of income before deductions and income after deductions that adding back deductions does not introduce any significant error in our estimates.

Federal wealth taxes have been levied irregularly over the 20<sup>th</sup> century in Switzerland. At the same time the federal income taxes were levied, Switzerland imposed a federal wealth tax. Those wealth taxes were based on family net worth as of January 1<sup>st</sup>, 1915 (for the first federal wealth tax, Impôt de Guerre), as of January 1<sup>st</sup>, 1921, 1925, and 1929 (for the second federal wealth tax, Nouvel Impôt Fédéral de Guerre Extraordinaire), and as January 1<sup>st</sup>, 1934, 1936, and 1938 (for the third federal wealth tax, Contribution Fédérale de Crise). Special federal wealth taxes were also levied on net worth as of January 1<sup>st</sup> of 1940 and 1945 (Sacrifice de Guerre). Finally, a more regular wealth tax (Impôt Fédéral pour la Défense Nationale) was imposed every two years from 1947 to 1957 (always based on family net worth as of January 1<sup>st</sup> of the corresponding years). After 1957, the federal wealth tax was eliminated.

All those federal wealth taxes were progressive with an exemption level (which depended on family structure). As a result, families below the exemption thresholds are not included in the statistics. For 1940 however, statistics on wealth for families below the taxable threshold were collected for the county of Thurgovia. We extrapolate the distribution of wealth in this county to Switzerland to obtain a complete wealth distribution for 1940.

In addition to federal wealth taxes, counties have levied on a regular basis (and often since the beginning of the 20<sup>th</sup> century or even earlier) wealth and income taxes. Unfortunately, statistics on county wealth and income taxes displaying distributions of income and wealth have not been officially published, although some counties (such as the largest and wealthiest county of Zurich) have compiled such statistics for internal use.<sup>118</sup>

However, for a number of years (1913, 1919, 1969, 1981, 1991, and 1997), Switzerland has compiled such statistics based on the wealth tax statistics of all counties to construct wealth distributions as of January 1<sup>st</sup> of those years. In contrast to the federal wealth tax statistics, those distributions cover the universe of families with positive net worth.

The wealth distributions for 1913 and 1919 have been published in Annuaire Statistique de la Suisse, 1914 (pp. 222-6) and 1921, p. 378 (respectively). The wealth distributions for 1969, 1981 were not officially published but have been made available to us by the federal fiscal administration. The wealth distributions for 1991,

---

<sup>118</sup> Income and wealth tax statistics for the county of Zurich have been made available to us for a number of years from 1934 to 1999. Such county statistics could be used to expand our series estimates. They moreover feature tabulations of the joint (income, wealth) distribution.

and 1997 have published in Annuaire Statistique de la Suisse, 1997 and 2003 (respectively). The Swiss administration plans to construct such wealth distributions every 6 years and the next one should be produced for wealth held as of January 1<sup>st</sup>, 2003 (but is not yet available).

The concept of wealth used for tax purposes (at the federal or county levels) is very broad and includes all assets (tangible assets such as land, buildings, residences, furniture, vehicles, jewellery, business assets, and intangible assets such as stocks, bonds, cash, and also some pension rights) net of all liabilities. Taxpayers were assessed at the same time for wealth and income taxes so a number of tables showing wealth (respectively income) by size of income (respectively wealth) are also available, although we have not used them in the present study.

As discussed in introduction, Swiss income and wealth taxes are levied both at the federal and local (county and city) levels. There is some variation in the level of local income and wealth taxes. The Swiss fiscal administration has published regularly summaries showing the level of income and wealth taxes by size of income and wealth and by locality in the publication Charge Fiscale en Suisse. Interestingly, this publication describes not only federal taxation but also county and local level taxation and hence can provide a very accurate picture of the fiscal environment for high income, high wealth families in Switzerland.

This publication is available since the beginning of the 20<sup>th</sup> century and could be used to estimate average income and wealth tax rates of each of our top income and wealth groups in every year. We have not yet exploited those statistics on taxation but plan to do so in the future to establish rigorously our claim that the tax burden on high income, high wealth individuals in Switzerland has been substantially lower than in other countries such as the United States or France.

### **VI.1.2. Total Number of Tax Units and Total Income**

The individual income and wealth taxes in Switzerland have always been assessed at the family level (married couples with children dependents if any or single taxpayers with children dependents if any). Therefore, our total number of tax units is defined as the total number of adults (aged 20 and above) less half the number of married men and women. The total number of adults in Switzerland is obtained from Annuaire Statistique de la Suisse, 1993 (p. 47) which reports population totals in Switzerland by age ranges for each of the decenal census from 1900 to 1990. The estimate for year 2000 is obtained from the same source available online at <http://www.statistik.admin.ch>. Those statistics also report for every census the total number of married individuals. We have interpolated linearly our estimates between two consecutive census to create an annual series for the total number of adults and total number of tax units in Switzerland. Those series are reported in columns (1) and (2) in Table 1.

Our total income denominator is estimated as follows. For the period 1971-1996, between 75% and 95% of families are filing tax returns (see columns (3)

and (4) in Table 1), therefore in that case, we estimate the denominator starting from total income (called Revenu net) reported on tax returns (before personal deductions and exemptions) and we assume that non-filers earn on average 20% of average income. Our denominator is not very sensitive to the exact assumption we are making about non-filers average income as this group is small relative to filers for the period 1971-1996. For the period before 1971, the fraction of filers is smaller and therefore we rely on National Accounts to estimate our total income denominator. We simply take the denominator as 75% of National Income. National Income is defined as the sum of personal income (including government transfers) and corporate savings (after tax profits of corporations after distribution of dividends). In 1971, our method starting from total income reported from tax returns generates a total equal to 74.9% of National Income so there is no discontinuity in our denominator estimation. National Accounts are published in *Annuaire Statistique de la Suisse* (various years) and also compiled in Siegenthaler (1996). Unfortunately, the breakdown of National Income into personal income, government transfers, and corporate savings is not available for all years and therefore we decided to adopt the simple uniform 75% of National Income rule.<sup>119</sup> Those National Income figures are available starting in 1929. For the period 1901-1928 (reported on Table 1 but not used in our estimations which start in 1933, we have used Maddisson GDP estimates which we have pasted to year 1929). Column (5) reports our denominator (in real 2000 Swiss Francs) and column (6) reports the average real income per tax unit.

Our Consumer Price Index series, reported on column (7) of Table 1 is obtained from Global Financial Data available online at [www.globalfindata.com](http://www.globalfindata.com). We estimate the CPI in any given year as the average of maximum and minimum value for the CPI reported in the corresponding year.

As described above, income tax in Switzerland is based on the average of the incomes earned in two consecutive years. Therefore, we average in the same way our tax unit totals, denominator totals (for the pre-1971 period), and Consumer Price Index series. Those estimates are presented in Table 2.

National Accounts in Switzerland do not report personal wealth estimates. Therefore, we have estimated our total wealth denominator starting from total wealth reported on tax returns. Fortunately, for a number of years (1913, 1919, 1940, 1969, 1981, 1991, 1997), the tabulations are based on the full population (with positive net worth) and hence the total net worth reported is equal to total personal net worth in the

---

<sup>119</sup> This approach assumes that there has not been any significant trend prior to the 1970s in the share of government transfers plus corporate savings within national income. We do not have data to assess this assumption. However, as far as government transfers are concerned this assumption is conservative with regard to our main findings. Indeed, one might expect the trend (if any) to be increasing over time. This would mean that our total income denominator is under-estimated at the beginning of the period, and thus that our top income shares are over-estimated. The secular decline of top income shares in Switzerland would then be even smaller. For instance if the “real” income total in 1933 were 90% of national income (small transfers, no savings during the Depression), the top 1% income share would be 8,3% and not 10%, compared with 8,0% in 1995-96.

economy.<sup>120</sup> For the remaining years, the fraction of families covered is not complete but is over 10% (except for years 1934, 1936, 1938). As wealth is so concentrated, we estimate that the wealth of filers is over 80% of total wealth. From the wealth of filers, we estimate total wealth using the closest years with complete coverage and assuming that the non-filers in the non-complete year have the same wealth share as in the closest complete years.

More precisely, for year 1915, we use 1913 as the reference. For 1921, we use 1919 as the reference. For 1925, 1929, 1932, 1934, 1936, we use the mean of 1919 and 1940 as the reference. For years 1941, 1945, 1947, we use 1940 as the reference. For years 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, we use the mean of 1940 and 1969 as the reference. Again, as wealth is very concentrated, even in the years where relatively few families are covered by the statistics, we estimate that over 60% of total wealth (and over 80% except in the 1930s) is reported in the statistics so that our top wealth shares results are not very sensitive to our denominator estimations. Our total wealth estimates are presented in Table 3.<sup>121</sup>

### **VI.1.3. Estimating Top Income and Wealth Shares**

Top income and wealth shares are estimated using the standard Pareto interpolation method. For recent years, the top bracket may contain more than 0.01% of tax units. In that case, we impute the very top shares assuming that the distribution has a constant Pareto parameter in the top bracket and this Pareto parameter is estimated using the ratio of average incomes in the top bracket to the top bracket threshold. Table 2 presents the top income shares (along with the reference totals) in Switzerland from 1933 to 1996 and Table 3 presents the top wealth shares (along with the reference totals) from 1913 to 1997.

### **VI.1.4. Non-Residents and Capital Income earned in Switzerland**

Switzerland is a renowned place for bank secrecy and therefore is believed to host large accounts on behalf of wealthy foreign individuals or businesses interested in evading taxes in their own countries. Indeed, the secrecy banking rules makes it very difficult for foreign fiscal administrations to assess whether residents from their

---

<sup>120</sup> We have no information on negative worth but we assume that total negative worth is negligible compared to total positive worth.

<sup>121</sup> The average wealth levels in the first two years 1913 and 1915 are much higher than from 1919 on. Both years 1913 and 1919 have full coverage and the inflation index more than doubles between 1913 and 1919., so nominal wealth levels are actually increasing by 30% from 1913 and 1919 (see *Annuaire Statistique de la Suisse*, 1921, p. 378, which presents both wealth distributions side to side). So it might be the case that the price indexes reported by Global Financial Data are narrow indices and provide a very imperfect measure of the general price increases. It seems hard to believe that wealth would increase only by 30% in nominal terms while all prices in the economy are doubling. Fortunately, wealth concentration estimates are completely independent of price indices.

countries are evading capital income taxes through Swiss accounts. Related, because Switzerland imposes moderate tax rates on high incomes and high wealth Swiss residents, a number of celebrities such as Sport stars and other wealthy individuals, most of them Europeans, have chosen to live in Switzerland and become Swiss residents (for tax purposes) in order to flee the high tax rates from their home countries. Swiss income tax statistics can cast interesting light of both of these aspects of tax avoidance and tax evasion.

First, in contrast to the popular view that returns on wealth invested through Swiss accounts can escape completely taxation, the Swiss administration imposes a flat 35% tax at source (called advance tax or *Impôt Anticipé*) on all returns earned through Swiss accounts. The fiscal administration states clearly that this tax is very well enforced and that virtually all Swiss financial institutions comply carefully with this rule. At the same time, the fact that this tax is a flat rate tax allows Swiss financial institutions to keep the identity and levels of each individual account secret. The 35% advance tax is refunded to Swiss residents when they file their income tax (individual or corporate).<sup>122</sup>

For non-residents, the advance tax is refunded only if they show evidence that they have reported those incomes for tax purposes in their country of residency. The Swiss fiscal administration publishes every year in Recettes fiscales de la Confédération the total amount of advance tax paid, and the amounts refunded broken down by categories such as Swiss individual residents (*personnes physiques*), Swiss corporations (*personnes morales*), and non-residents (individuals or corporations). The difference between payments and refunds corresponds to capital income earned through Swiss accounts by non-residents and presumably never reported for tax purposes. Thus, we can use those statistics to estimate how much capital income is earned by non-residents, what fraction is reported in their countries and what fraction is never reported in their countries. We also estimate by how much top income shares in France would be increased if we added back to the French top income groups all the capital income evaded through Swiss accounts. In reality, the French are not the only foreigners to use Swiss accounts and there are many other tax haven jurisdictions which are actively used to evade taxes on capital income (such as Luxembourg, Monaco, Andorra, Monte-Carlo, to name a few along the French border). However, our estimates are still instructive to get a sense of the magnitudes and dissipate the myth that the sums earned through those secret Swiss accounts are gigantic.

Second, the tabulations by size of income we use also provide a breakdown of taxpayers that allows us to estimate an upper bound on the number of non-residents filing income taxes in Switzerland or the number of Swiss residents getting income from abroad. Presumably, all the wealthy foreigners relocating in Switzerland for fiscal reasons will fall into those categories. More precisely, the Swiss income tax

---

<sup>122</sup> Paying the advance tax does not free Swiss residents from reporting those incomes on their tax returns. This, together with the fact that combined federal and local income tax rates in Switzerland very rarely reach 35%, implies that virtually all income earned by Swiss residents and subject to the advance tax will be reported on their tax returns and hence be included in the statistics we are using.

statistics divide taxpayers into normal cases and special cases. Special cases are 1) those taxpayers who did not have regular incomes over the two year period taken into account for tax purposes (and which are subject to different rules to compute average income for tax purposes) or 2) taxpayers who are non-residents or residents with income from abroad. This second category is called special cases (others) (cas speciaux, autres) and is the category of interest for us.

From 1957 to 1992, this category is tabulated by size of income, allowing us to compute the fraction of taxpayers (income weighted) in each top income group, which falls in this special cases (others) category. For years 1949 to 1956, only the total number of special cases (others) is reported with no breakdown by size of income.

## VI.2. Top Income Shares

Figure 1 displays the average real income per tax unit (from our denominator measure) and the Consumer Price Index in Switzerland from 1901 to 2000. Figure 1 shows that real incomes grew slowly before World War II, rapidly from World War II to the early 1970s, and have stagnated since then. This broad pattern is quite similar to the French experience (see Piketty, this volume). Since the beginning of the century, Switzerland has always been among the very richest countries in the World. It should be noted that the business cycles and in particular the Great Depression have been mild in Switzerland. Price inflation has been moderate over the century, with sustained inflation only during World War I and to a lesser extent during World War II and the 1970s.

Figure 2 displays the top 10% and top 5% income shares in Switzerland from 1933 to 1996. Those top income shares are very stable over the period, with the top 10% share varying between 30 to 33% and the top 5% share between 20 to 24%. Figure 3 decomposes the top 10% into three groups: the top 1%, the next 4% (top 5-1%), and the second vintile (top 10-5%). The two bottom groups are remarkably stable over the period. The top 1% income share experiences somewhat larger fluctuations but never falls below 8% or goes above 12%. Three elements should be noted. First, there is spike in top 1% income share (but not in the other two groups) for years 1939-40, just at the eve of World War II. It is conceivable that such a spike is due to an influx of wealthy immigrants fleeing from the Nazis. Second, the top 1% income share does not fall during World War II or in the decades following the war. Quite to the contrary, the top 1% income share in the 1960s is actually slightly higher than in the 1930s. Finally, the top 1% income share falls in the early 1970s and again in the 1990s, so that it is at its lowest point in 1995-96, the last year we construct those estimates.

Figure 4, decomposes again the top 1% group into three groups: the bottom half to the top percentile (top 1-0.5%), the next 0.4% percent (top 0.5-0.1%), and the top 1%. The figure shows that even the top 0.1% income share did not experience large fluctuations over the century (except for a temporary spike in 1939-40). Figure 5 shows the evolution of shares within shares, namely the share of the top percentile

within the top decile, and the share of the top 0.1% within the top percentile. Shares within shares only rely on income tax data and are thus immune against any biases in income control totals. The two series exhibit a striking stability and similarity throughout the century fluctuating between 30% and 35% almost over the entire period confirming the pattern observed with simple income shares.

Figure 6 contrasts the experience of the top 0.1% income group in Switzerland with the French (Piketty, this volume) and the American (Piketty and Saez, this volume) experiences. In contrast to France and the United States, there is no decline in the top income share from the pre-war period to the decades following World War II. As a result, although the top 0.1% income share in Switzerland was lower (around 3-4%) than in France or US (5-6%) in the 1930s, the top 0.1% income share was substantially higher in Switzerland in the 1960s (around 3.5%) than in the France and the United States (2-2.5%).

Therefore, the Swiss income share results show clearly that the large decline in very top income shares from the pre-war period to the post-war decades that has been found in all other countries studied in this volume did not take place in Switzerland. There are two limitations in those income concentration estimates for Switzerland. First, they start only in 1933, at a time where top income shares in other countries (such as France, the United States, or the United Kingdom) had already fallen significantly relative to their pre-World War I levels, therefore it would be important to know whether Switzerland experienced substantial wealth and income de-concentration in the early part of the 20<sup>th</sup> century. Second, the dramatic fall in very top income shares in other countries was primarily a capital income phenomenon due to a drastic fall in top fortunes. However, the Swiss income tax statistics do not provide information on the composition of top incomes and therefore do not allow us to look separately at the capital and labour income components.

Therefore, in order to overcome those two limitations, we now turn to wealth statistics which are available since 1913 and allow us to focus directly on the capital component of inequality.

### **VI.3. Top Wealth Shares**

Table 3 presents our top wealth shares estimates for Switzerland. Figure 7 displays the wealth shares of the top 1%, the next 4% (top 5-1%), and the second quintile (top 10-5%). Those groups are defined relative to all families in Switzerland (as for income shares) ranked according to net worth (gross wealth minus liabilities). Figure 7 shows that top wealth shares have also been remarkably stable over the full 20<sup>th</sup> century in Switzerland. In particular, the top 1% income share is about the same in 1969 and in 1915 (around 42%). Thus, although the levels of income concentration were relatively low in Switzerland, this evidence shows that wealth in Switzerland is actually quite concentrated. It is notable that there was some reduction in wealth concentration from 1969 to 1981 with the top 1% wealth share falling from 42 to 33 percent.

Figure 8 decomposes the top percentile of wealth holders into the top 0.1%, the next 0.4% (top 0.5-0.1%), and the bottom half of the top percentile (top 1-0.5%). The figure shows that even very top wealth holders groups do not experience a secular decline, at least not before the 1970s. The top 0.1% wealth share stands at about 17% both in 1915 and in the 1960s.

Figure 9 compares Switzerland with the United States by displaying the top 1% wealth share series in both countries since 1915. The estimates for the United States are from Kopczuk and Saez (2004) and are estimated from estate tax statistics using the estate multiplier technique (and hence are based on individual wealth as opposed to family wealth in Switzerland). The figure shows that wealth concentration was similar in the United States and Switzerland at the beginning of the century, with the top 1% holding about 40% of total wealth. However, wealth concentration declined drastically in the United States to about 25% by the 1960s while it remained above 40% in Switzerland as late as 1969.

This evidence, together with our previous results on top income shares, shows that the reduction in income and wealth concentration documented for most countries did not happen in Switzerland and hence is not a necessary outcome of the development process of economically advanced countries. As we discussed in introduction, the finding that wealth concentration did not decrease in Switzerland, a country which never imposed very high tax rates on top income earners and top wealth holders, is consistent with the explanation that progressive taxation is the main reason which prevented large fortunes to recover to the pre-World War I levels in other countries in the second part of the 20<sup>th</sup> century.

#### **VI.4. Foreign Capital Income and Foreigners in Switzerland**

Table 4 presents the fraction of special cases (others) which contains all non-resident taxpayers filing income taxes in Switzerland as well as all Swiss residents with income abroad among our top income groups. Figure 10 depicts those fractions for three tax periods, 1957-8, 1973-4, and 1991-2. First, the fraction of such returns increases sharply as we move up the income distribution, starting from negligible levels in the second vintile to significant fractions at the very top. Second, those fractions increase substantially over time. By 1991-2, at the very top 0.01% group, such taxpayers represent 20% of taxpayers while they were only 8% of taxpayers in 1957-8. This suggests that the number of wealthy foreigners living in Switzerland has probably increased sharply since the 1950s. However, the important point to note is that they remain a minority even in recent years and at the very top. Switzerland is a small country with moderate income concentration in recent decades. As a result, the view that a very large fraction of the wealthy in Europe and around the world relocate to Switzerland to escape high taxation in their countries is clearly contradicted by the tax statistics. Obviously, one would need to produce the same statistics for all potential tax havens and not only Switzerland, to assess to what extent wealthy individuals in high tax countries relocate to lower tax countries.

Table 5 displays the results obtained from the aggregate statistics on the 35% flat advance tax withheld at source on all capital income earned through Swiss financial institutions. Those statistics are averaged by decades. They show that the fraction of total capital income earned through Swiss financial institutions by non-residents but reported to the fiscal administration in their country of residency (and hence refunded by the Swiss fiscal administration) has indeed increased substantially since the 1950s from 1% to about 20% in recent years. The fraction of capital income whose advance tax is never refunded is an upper bound on capital earned by non-residents and never reported for tax purposes in their home countries (and hence presumably evaded). Table 5 shows that this upper bound is relatively modest and is lower than 10% of total capital income earned in Switzerland in recent decades. It stands at around 7.25 billion of Swiss Francs (around \$5 billion) per year in recent years. This is extremely small relative to total incomes reported by very top groups in the United States.<sup>123</sup>

Table 5 shows how this upper bound on capital income evaded through Swiss accounts compares with total income reported in top income groups in France. The table shows that those numbers are small relative to the top 1% (around 7% in recent decades) or even the top 0.1% (around 30%), although, they are comparable in magnitude to total incomes reported by the top 0.01% taxpayers (the top 2,000 top French taxpayers). Therefore, if all this capital income were added back to the top 0.01% French incomes, the top 0.01% French income share would at most double from 0.5% to about 1% of total French income. That would still be a modest level of top income concentration relative to the almost 3% share of total income earned by the top 0.01% income earners in the United States in 2000.

Therefore, evasion through secret Swiss accounts can clearly not account for the gap in top income shares documented in this volume between continental European countries and Anglo-Saxon countries. However, as we mentioned above, it would be extremely useful to try to compile similar estimates of total capital income evaded not only through Switzerland but through all other potential tax havens.

## VI.5. Conclusion

This paper has shown that in contrast to other countries studied in the volume, Switzerland did not experience a reduction in income and wealth concentration from the pre-World War I period to the decades following World War II. We have tentatively argued that the absence of progressive income and wealth taxation in

---

<sup>123</sup> For example, Bill Gates, the richest person in the United States, will earn almost \$4 billion in 2004 due to extra-ordinary dividends from Microsoft. The top .01% US taxpayers (about 13,400 taxpayers) in 2000, earned in total about \$175 billion even excluding realized capital gains (see Piketty and Saez, this volume). Those amounts clearly dwarf the at most \$5 billion in capital income earned through Swiss accounts by wealthy foreigners who evade taxes in their country.

Switzerland is the main factor explaining the discrepancy of the Swiss experience, although more work is clearly needed to establish to what extent taxation of top income and top wealth holders was lower in Switzerland than in other countries. Interestingly, the pattern of economic growth in Switzerland is very close to the French or American experience, albeit less tumultuous. This suggests that the high concentration of wealth and low levels of top tax rates that Switzerland experienced in the post-World War II period did not provide a boost to its economic performance relative to other countries such as France or the United States (which also grew very quickly after World War II). It also suggests that the high wealth concentration levels were not an impairment to achieve high growth in the post-World War II.<sup>124</sup>

---

<sup>124</sup> The experience from Latin America suggests that high wealth concentration might impair growth through political instability and subsequent poor government management of the economy. The high wealth concentration levels in Switzerland obviously did not generate political instability in that country.

## VI.6. References on data sources for Switzerland

Virtually all statistical publications in Switzerland are bilingual, published in French and German (we give both titles wherever possible)

### General statistics about Switzerland:

Siegenthaler, Hansjorg (1996) Statistique Historique de la Suisse / Historische Statistik der Schweiz (Zurich: Chronos)

Switzerland. Eidgenössisches Statistisches (annual 1891-2004). Annuaire Statistique de la Suisse / Statistisches Jahrbuch der Schweiz, (Verlag des Art: Zurich)

### Tax Statistics:

#### Income and wealth tax burdens (by county and income and wealth levels):

Switzerland, Statistisches Bureau (annual 1919-1929) Les Impôts sur le Produit du travail et le capital dans les principales communes de la Suisse, Bulletin de Statistique Suisse, (Bern: Eidgenössisches Statistisches Amt)

Switzerland, Statistisches Bureau (annual 1929-2004) Charge Fiscale en Suisse / Steuerbelastung in der Schweiz, (Bern: Eidgenössisches Statistisches Amt), ), published in the series (Statistiques de la Suisse / Statistische Quellenwerke der Schweiz) up to 1960.

#### Income and wealth tax statistics (by size of income and wealth):

Switzerland: Administration fédérale des contributions (1920) Statistique du 1er Impôt Federal de Guerre 1916/1917 (Bern: Eidgenössisches Steuerverwaltung)

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

Switzerland: Administration fédérale des contributions (1926, 1930, 1934) Statistique Concernant le Nouvel Impot Federal de Guerre Extraordinaire / Statistik der Neuen Ausserordentlichen Eidgenossischen Kriegssteuer volumes I, II, and III, (Bern: Eidgenossisches Steuerverwaltung)

Switzerland: Administration fédérale des contributions (1937, 1939, 1941) Contribution Federale de Crise / Eidgenossische Krisenabgabe, Periods I, II, and III published in series (Statistiques de la Suisse / Statistische Quellenwerke der Schweiz)

Switzerland: Administration fédérale des contributions (every two years 1941-1980) Impot Federal pour la Defense Nationale / Eidgenossische Wehrsteuer: Statistik, periods I to XX, (Bern: Eidgenossisches Steuerverwaltung), published in the series (Statistiques de la Suisse / Statistische Quellenwerke der Schweiz)

Switzerland: Administration fédérale des contributions (biannual 1982-1995) Impot Federal Direct. Statistique de la Periode de Taxation / Direkte Bundessteuer. Statistik der Veranlagungsperiode, (Bern: Eidgenossisches Steuerverwaltung)

For years after 1992, the paper publication is no longer available but statistics have been made available online at <http://www.estv.admin.ch>

### Statistics on advanced flat tax on capital income (Impot Anticipo)

Switzerland, Administration fédérale des contributions, Division Statistique fiscale et documentation, (2003), Recettes fiscales de la Confédération 2002 (Berne)

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

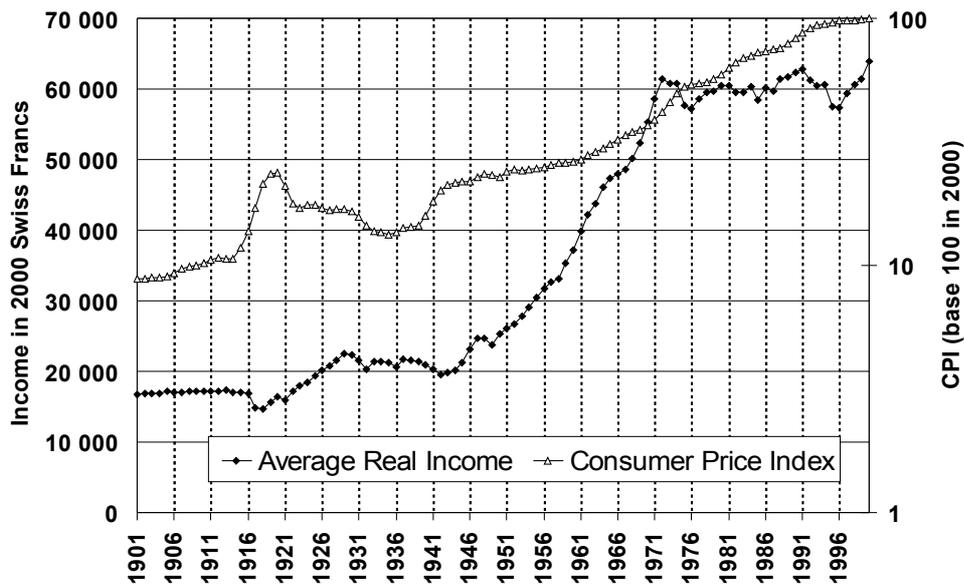


FIGURE 1

Average Real Income and Consumer Price Index in Switzerland, 1901-2000

Source: Table 1, columns (6) and (7).

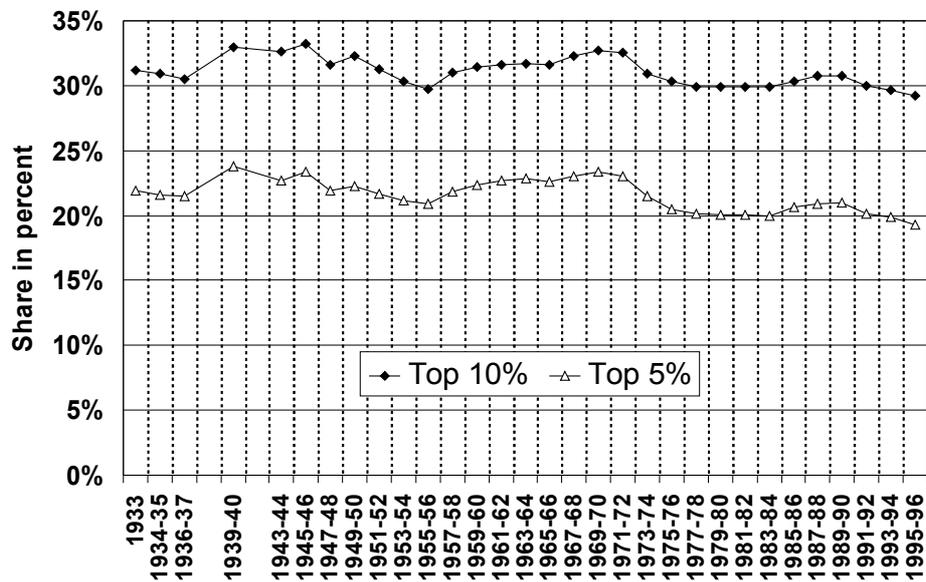


FIGURE 2

Top 10% and Top 5% income shares in Switzerland, 1933-1996

Source: Table 2, col. Top 10% and Top 5%

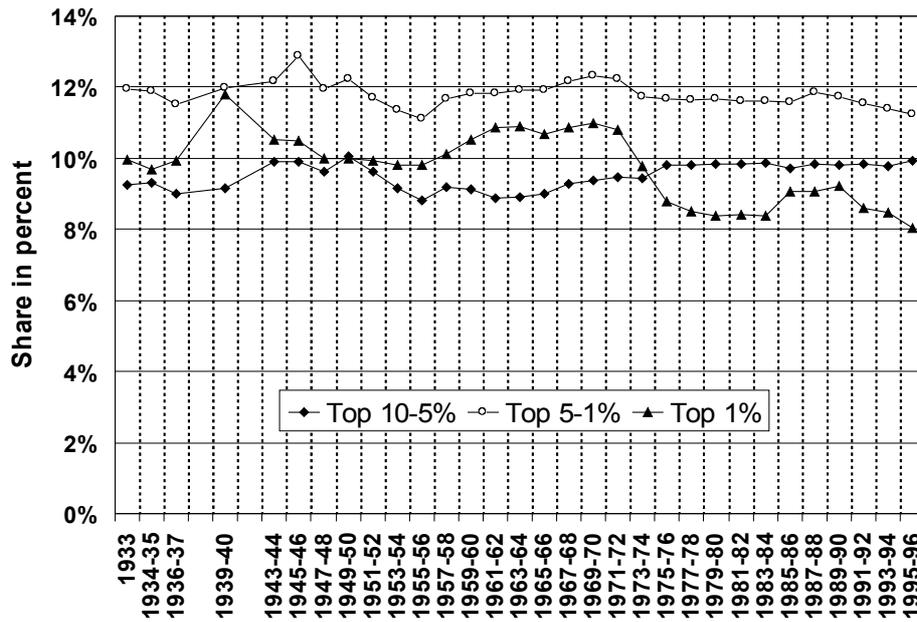


FIGURE 3

Top 1%, Top 5-1%, and Top 10-5% income shares in Switzerland, 1933-1996

Source: Table 2, col. Top 1%, 5-1% and Top 10-5%

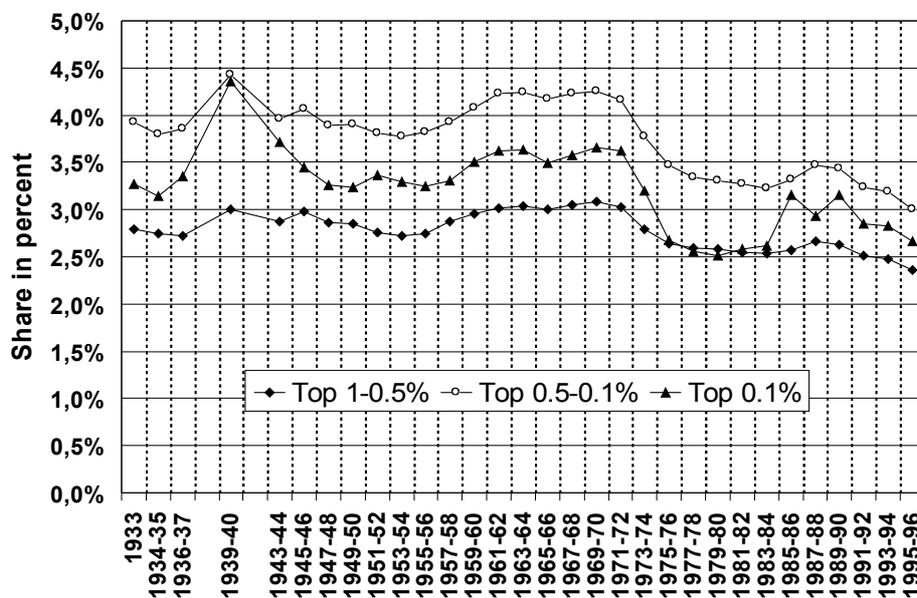


FIGURE 4

Top 0.1%, Top 0.5-0.1%, and Top 1-0.5% income shares in Switzerland, 1933-1996

Sources: Table 2, col. Top 0.1%, Top 0.5-0.1% and Top 1-0.5%

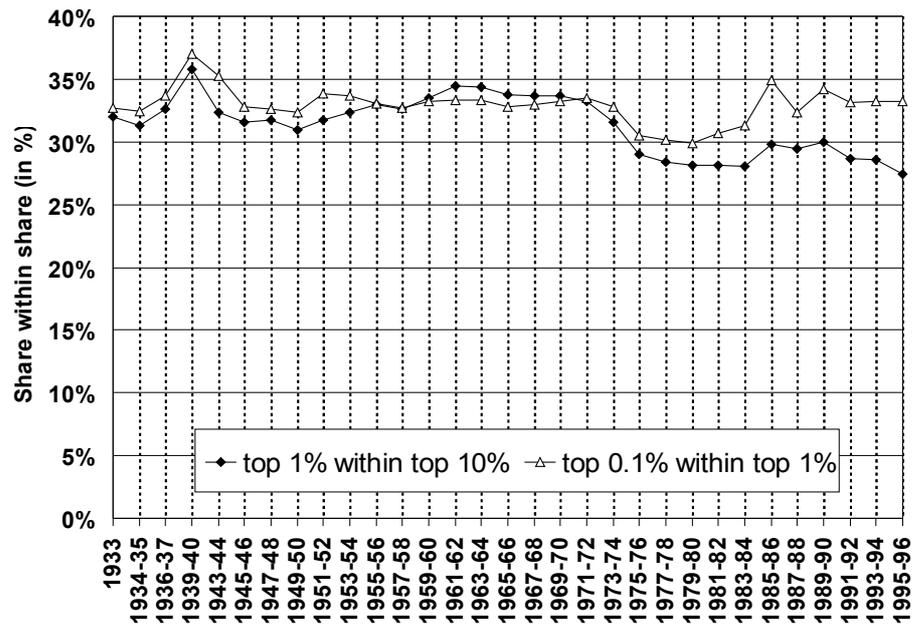


FIGURE 5

Shares within shares in Switzerland

Sources: Tables 2, Columns 18 and 19.

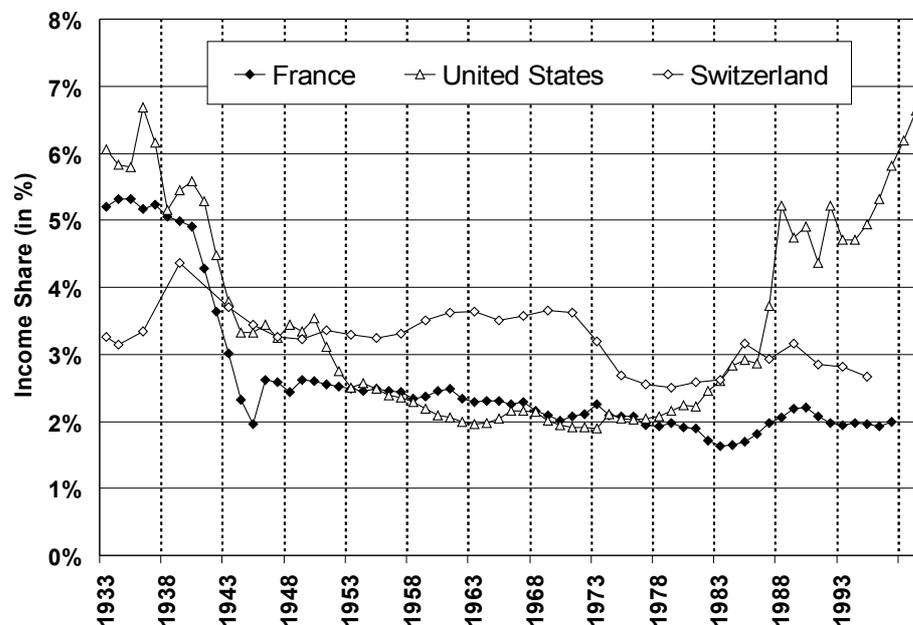


FIGURE 6

The Top 0.1% Income Share in the France, the United States, and Switzerland

Sources: United States, Piketty and Saez (this volume), Table A1, column Top 0.1%

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

France: Piketty (2003 and this volume)

Switzerland: Table 2, Column Top 0.1% income share

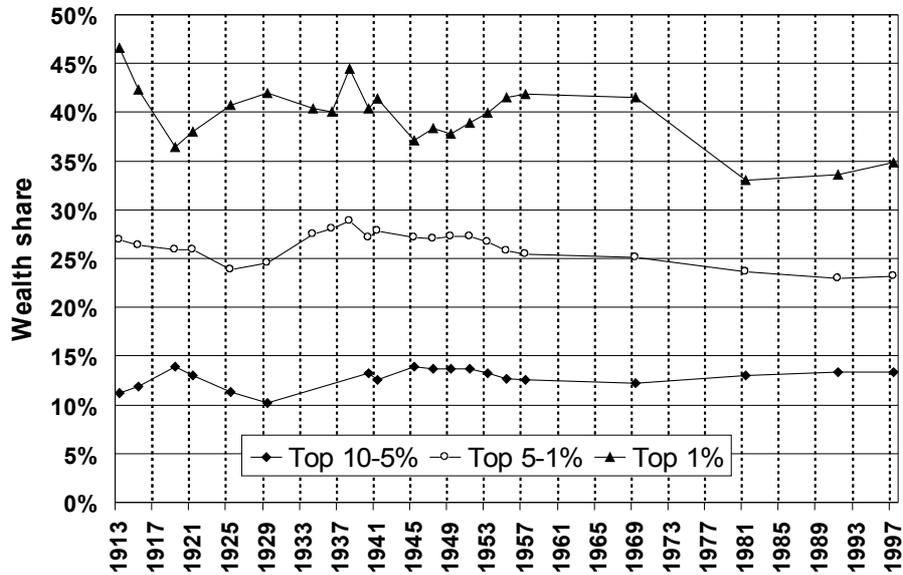


FIGURE 7

Top 10-5%, Top 5-1%, and Top 1% wealth shares in Switzerland, 1913-1997

Source: Table 3, col. Top 10-5%, Top 5-1% and Top 1%

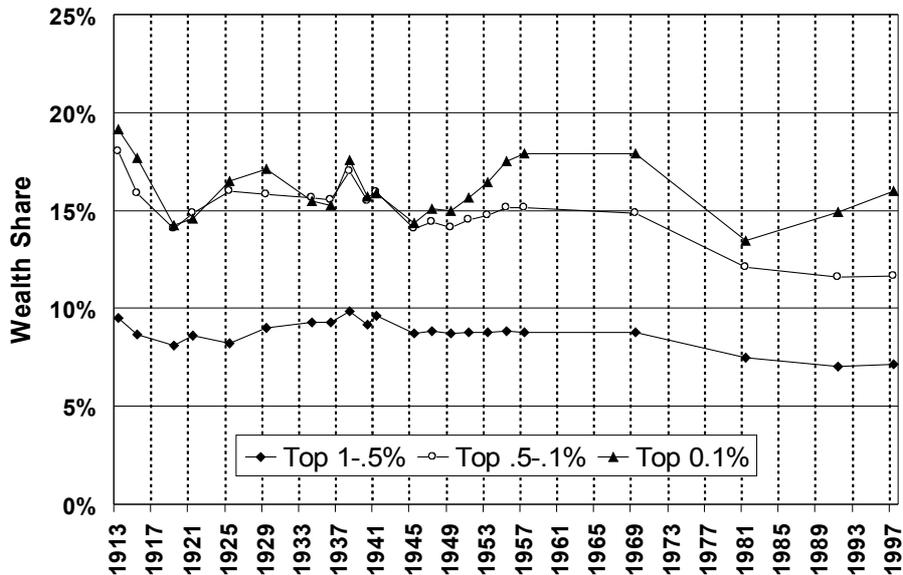


FIGURE 8

Top 1-0.5%, Top 0.5-0.1%, and Top 0.1% wealth shares in Switzerland, 1913-1997

Source: Table 3, col. Top 1-0.5%, Top .5-.1% and Top 0.1%

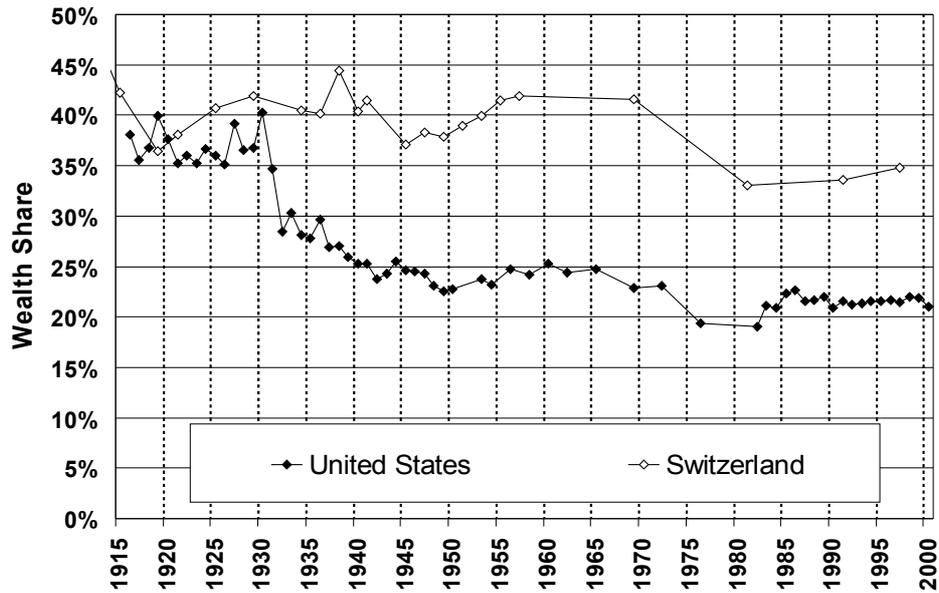


FIGURE 9

The Top 1% Wealth Share in the United States and Switzerland

Sources: United States, Kopczuk and Saez (2004), Table B1, column Top 1%

Switzerland: Table 3, Top 1% Wealth share

Note: US wealth shares are based on individual adults while Swiss shares based on the family level

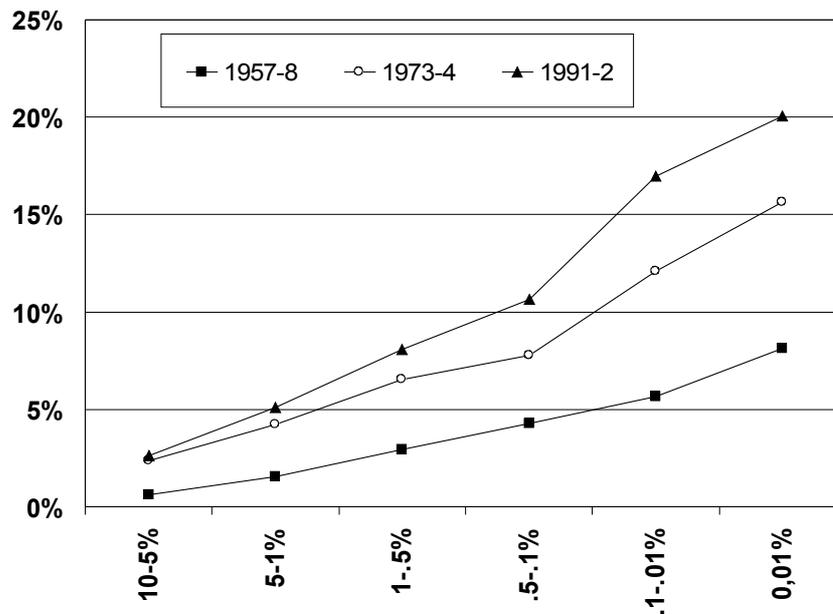


FIGURE 10

The fraction of foreign income earners and non-residents in top income groups

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

*Sources: Table 4. The figure displays for three tax years the fraction of special cases (others)*

*defined as tax returns filed by non-residents (with income in Switzerland) or tax returns filed*

*by Swiss residents with income from foreign (non Swiss) sources.*

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

Table 1: Reference Totals for Population, Income, and Inflation in Switzerland, 1901-2002							
	Adult population		Tax years and tax returns		Personal Income		Inflation
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
	Adult Population	Tax Units	Tax returns	Fraction	Total Income	Average Income	CPI
	(aged 20+)			filing	(Millions Fr.)	per tax unit	(2000 base)
	('000s)	('000s)	('000s)	(percent)		(2000 Fr.)	
1901	1 997	1 447	-		24 214	16 732	8,848
1902	2 022	1 464	-		24 611	16 813	8,848
1903	2 047	1 481	-		24 989	16 879	8,955
1904	2 072	1 497	-		25 359	16 938	8,955
1905	2 097	1 514	-		26 134	17 264	9,061
1906	2 123	1 530	-		26 073	17 036	9,275
1907	2 148	1 547	-		26 417	17 075	9,701
1908	2 173	1 564	-		26 761	17 113	9,914
1909	2 198	1 580	-		27 091	17 142	10,021
1910	2 224	1 597	-		27 407	17 161	10,234
1911	2 242	1 611	-		27 744	17 217	10,554
1912	2 261	1 626	-		28 054	17 255	10,767
1913	2 279	1 640	-		28 344	17 280	10,660
1914	2 298	1 655	-		28 128	16 999	10,660
1915	2 317	1 669	-		28 506	17 078	11,845
1916	2 335	1 684	-		28 418	16 880	13,706
1917	2 354	1 698	-		25 278	14 887	17,091
1918	2 373	1 712	-		25 238	14 738	21,490
1919	2 391	1 727	-		26 976	15 622	23,352
1920	2 410	1 741	-		28 667	16 464	23,774
1921	2 440	1 761	-		27 960	15 876	20,872

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

1922	2 469	1 781	-		30 688	17 231	17,841
1923	2 499	1 801	-		32 386	17 984	17,131
1924	2 528	1 821	-		33 484	18 391	17,690
1925	2 558	1 841	-		35 802	19 452	17,580
1926	2 587	1 860	-		37 385	20 095	17,063
1927	2 616	1 880	-		39 151	20 822	16,734
1928	2 646	1 900	-		41 003	21 579	16,828
1929	2 675	1 920	-		43 121	22 459	16,812
1930	2 705	1 940	-		43 487	22 418	16,551
1931	2 730	1 955	-		42 110	21 539	15,694
1932	2 755	1 970	-		40 154	20 379	14,529
1933	2 780	1 986	272,4	13,7	42 638	21 475	13,787
1934	2 806	2 001	264,1	13,1	42 817	21 401	13,573
1935	2 831	2 016			42 790	21 225	13,390
1936	2 856	2 031	271,5	13,3	41 885	20 620	13,662
1937	2 881	2 046			44 419	21 706	14,174
1938	2 906	2 062	-		44 382	21 527	14,320
1939	2 931	2 077	677,2	32,5	44 339	21 349	14,519
1940	2 956	2 092			43 943	21 004	15,887
1941	2 982	2 107	no statistics		42 924	20 369	18,139
1942	3 014	2 125			41 465	19 517	20,161
1943	3 047	2 142	1 139,5	53,0	42 528	19 857	21,216
1944	3 080	2 159			43 569	20 182	21,650
1945	3 113	2 176	1 366,5	62,6	46 148	21 208	21,796
1946	3 145	2 193			50 697	23 116	21,781
1947	3 178	2 210	1 203,0	54,2	54 426	24 623	22,752
1948	3 211	2 228			54 905	24 648	23,450
1949	3 244	2 245	963,1	42,7	53 443	23 809	23,199
1950	3 277	2 262			57 108	25 248	22,819
1951	3 322	2 287	1 092,0	47,5	59 670	26 094	23,887
1952	3 367	2 312			61 672	26 678	24,489

Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

1953	3 412	2 337	1 146,7	48,8	64 824	27 742	24,310
1954	3 457	2 362					
1955	3 502	2 386	905,3	37,7	72 551	30 401	24,740
1956	3 547	2 411					
1957	3 592	2 436	955,9	39,0	79 609	32 676	25,607
1958	3 637	2 461					
1959	3 682	2 486	1 185,4	47,4	87 619	35 242	25,908
1960	3 727	2 511					
1961	3 790	2 546	1 285,2	50,1	101 494	39 859	26,904
1962	3 852	2 582					
1963	3 915	2 617	1 299,1	49,3	114 578	43 786	28,882
1964	3 977	2 652					
1965	4 040	2 687	1 530,6	56,6	127 209	47 339	30,824
1966	4 102	2 722					
1967	4 165	2 758	1 784,0	64,3	133 842	48 535	33,594
1968	4 228	2 793					
1969	4 290	2 828	1 817,7	63,9	148 192	52 400	35,326
1970	4 353	2 863					
1971	4 381	2 890	2 036,9	70,2	169 477	58 650	39,017
1972	4 409	2 916					
1973	4 437	2 942	2 288,2	77,4	178 997	60 835	45,703
1974	4 465	2 969					
1975	4 493	2 995	2 420,6	80,5	172 611	57 632	52,714
1976	4 521	3 021					
1977	4 549	3 048	2 542,3	83,1	178 523	58 575	54,447
1978	4 577	3 074					
1979	4 605	3 100	2 665,6	85,6	184 980	59 662	56,666
1980	4 633	3 127					
1981	4 699	3 181	2 790,1	87,0	192 181	60 424	62,835
1982	4 766	3 234					

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

1983	4 832	3 288	2 904,5	87,6	195 565	59 478	68,752
1984	4 899	3 342			201 526	60 306	70,676
1985	4 965	3 395	3 106,1	90,8	198 472	58 452	73,057
1986	5 032	3 449			207 395	60 129	73,593
1987	5 098	3 503	3 112,5	88,2	209 033	59 674	74,809
1988	5 164	3 557			218 325	61 385	76,120
1989	5 231	3 610	3 227,1	88,7	222 919	61 744	78,895
1990	5 297	3 664			228 669	62 408	82,978
1991	5 322	3 685	3 272,6	88,6	231 186	62 739	87,533
1992	5 346	3 706			226 798	61 202	91,088
1993	5 370	3 727	3 495,4	93,5	225 319	60 464	93,743
1994	5 394	3 747			227 158	60 619	94,899
1995	5 419	3 768	3 401,9	90,0	216 562	57 472	96,384
1996	5 443	3 789			217 253	57 339	97,465
1997	5 467	3 810	Transition to annual system		226 274	59 394	97,972
1998	5 491	3 831			232 159	60 608	98,005
1999	5 515	3 851			236 379	61 376	98,783
2000	5 540	3 872			247 376	63 886	100,341
2001					239 564		101,367
2002				237 895		101,951	
Notes: All details in the text. Tax units defined as adult individuals (aged 20+) less half of married individuals.							
Population, adults, married individuals from decenal census from <i>Annuaire Statistique de la Suisse</i> , 1993 (p. 47) and linear interpolation.							
Year 2000 from <a href="http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber01/fufr01.htm">http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber01/fufr01.htm</a>							
Column (3) reports the number of tax returns for the Federal Income Tax and column (4) the fraction of filers.							
Starting in 1934, each tax year corresponds to two calendar year. For tax period 1934/35, income taxation is based							
on average income earned in 1934 and 1935, etc. Total income computed as total income on tax returns before deductions (Revenu Net)							
plus 20% of average income imputed to non-filers for period 1971-on. From 1929-1970, total income defined as 75% of net National Income.							
Total income in 1901-1920 imputed from Madison series on GDP per capita (pasted to 1929, 75% of National Income).							
Consumer Price Index from <a href="http://globalfindata.com">globalfindata.com</a> (1) (average of maximum and minimum value for each year).							

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Table 2: Top Income Shares in Switzerland, 1933-1995/96																				
Aggregate Series						Top groups shares						Intermediate groups shares						Shares within shares		
Consumer	Number of	Total Real	Real Income	% Tax Units																
Price	Tax Units	Income	per tax unit	Covered	10%	5%	1%	0,5%	0,10 %	0,01 %	10-5 %	5-1%	1-0.5 %	0.5-0.1 %	0.1-0.01 %	0,01 %	top within 10%	1% top	top within top 1%	
Index	('000s)	(millions Fr.)	(2000 Fr.)	in statistics																
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)		
1933	13,787	1 986	42 638	21 475	13,7	31,16	21,92	9,98	7,1 9	3,27	0,94	9,24	11,9 4	2,79	3,92	2,33	0,9 4	32,02	32,74	
1934-35	13,573	2 008	42 515	21 169	13,2	30,92	21,59	9,69	6,9 4	3,14	0,91	9,33	11,9 0	2,75	3,80	2,23	0,9 1	31,34	32,44	
1936-37	13,662	2 039	43 984	21 573	13,3	30,47	21,46	9,94	7,2 1	3,35	0,98	9,01	11,5 2	2,73	3,86	2,37	0,9 8	32,61	33,71	
1939-40	14,519	2 085	46 212	22 169	32,5	32,94	23,77	11,78	8,7 8	4,36	1,52	9,17	11,9 9	3,00	4,42	2,84	1,5 2	35,77	36,99	
1943-44	21,216	2 150	43 494	20 227	53,0	32,59	22,70	10,54	7,6 7	3,71	1,43	9,89	12,1 7	2,87	3,96	2,29	1,4 3	32,32	35,22	
1945-46	21,796	2 185	48 404	22 157	62,6	33,24	23,36	10,49	7,5 0	3,44	1,10	9,89	12,8 7	2,98	4,06	2,34	1,1 0	31,54	32,83	
1947-48	22,752	2 219	55 507	25 015	54,2	31,58	21,95	10,01	7,1 5	3,26	1,03	9,63	11,9 4	2,86	3,89	2,23	1,0 3	31,70	32,57	
1949-50	23,199	2 253	54 808	24 324	42,7	32,29	22,22	9,99	7,1 3	3,23	0,96	10,0 7	12,2 3	2,85	3,90	2,27	0,9 6	30,93	32,37	
1951-52	23,887	2 299	61 448	26 726	47,5	31,29	21,65	9,94	7,1 8	3,37	1,07	9,64	11,7 1	2,76	3,81	2,30	1,0 7	31,77	33,87	
1953-54	24,310	2 349	66 984	28 515	48,8	30,33	21,16	9,80	7,0 8	3,30	1,05	9,17	11,3 6	2,73	3,78	2,25	1,0 5	32,32	33,65	
1955-56	24,740	2 399	75 066	31 291	48,8	29,72	20,92	9,81	7,0 6	3,24	0,97	8,80	11,1 1	2,75	3,82	2,28	0,9 7	32,99	33,07	
1957-58	25,607	2 449	81 297	33 199	38,2	30,99	21,79	10,11	7,2 4	3,31	1,03	9,20	11,6 9	2,87	3,93	2,28	1,0 3	32,61	32,73	

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

1959-60	25,908	2 499	91 022	36 429	46,5		31,47	22,35	10,54	7,5 8	3,51	1,09		9,11	11,8 2	2,95	4,08	2,42	1,0 9	33,48	33,27	
1961-62	26,904	2 564	107 103	41 773	48,9		31,56	22,70	10,87	7,8 5	3,62	1,06		8,87	11,8 3	3,02	4,23	2,56	1,0 6	34,43	33,28	
1963-64	28,882	2 634	120 331	45 677	48,0		31,72	22,83	10,91	7,8 8	3,64	1,12		8,90	11,9 2	3,04	4,24	2,52	1,1 2	34,39	33,32	
1965-66	30,824	2 705	132 118	48 845	55,7		31,60	22,60	10,67	7,6 7	3,50	1,05		9,01	11,9 2	3,00	4,17	2,45	1,0 5	33,77	32,78	
1967-68	33,593	2 775	138 905	50 051	63,1		32,29	23,01	10,86	7,8 1	3,58	1,08		9,27	12,1 5	3,05	4,23	2,50	1,0 8	33,63	32,96	
1969-70	35,326	2 846	156 414	54 965	62,8		32,70	23,32	11,00	7,9 2	3,66	1,14		9,38	12,3 2	3,09	4,26	2,52	1,1 4	33,65	33,25	
1971-72	39,017	2 903	180 234	62 089	69,0		32,49	23,03	10,81	7,7 9	3,62	1,14		9,47	12,2 2	3,02	4,16	2,48	1,1 4	33,26	33,51	
1973-74	45,703	2 956	187 907	63 578	76,0		30,96	21,51	9,77	6,9 8	3,20	1,04		9,45	11,7 5	2,79	3,78	2,16	1,0 4	31,55	32,75	
1975-76	52,714	3 008	174 529	58 017	78,9		30,29	20,47	8,79	6,1 5	2,68	0,83		9,82	11,6 8	2,64	3,47	1,85	0,8 3	29,01	30,49	
1977-78	54,447	3 061	181 723	59 369	81,4		29,93	20,12	8,49	5,9 0	2,56	0,79		9,80	11,6 3	2,59	3,34	1,77	0,7 9	28,38	30,13	
1979-80	56,666	3 114	191 423	61 479	83,6		29,89	20,06	8,40	5,8 2	2,51	0,76		9,83	11,6 6	2,58	3,31	1,75	0,7 6	28,09	29,88	
1981-82	62,835	3 207	198 122	61 770	86,9		29,87	20,02	8,40	5,8 5	2,58	0,84		9,85	11,6 2	2,55	3,27	1,75	0,8 4	28,12	30,73	
1983-84	68,752	3 315	201 365	60 746	87,5		29,88	20,00	8,39	5,8 5	2,62	0,86		9,88	11,6 1	2,54	3,23	1,76	0,8 6	28,07	31,25	
1985-86	73,057	3 422	203 694	59 519	90,7		30,35	20,64	9,05	6,4 8	3,16	1,25		9,72	11,5 9	2,57	3,32	1,91	1,2 5	29,82	34,91	
1987-88	74,809	3 530	215 591	61 078	88,1		30,78	20,93	9,07	6,4 1	2,94	0,96		9,85	11,8 6	2,67	3,47	1,97	0,9 6	29,47	32,39	
1989-90	78,895	3 637	231 711	63 705	88,6		30,78	20,96	9,22	6,5 9	3,15	1,15		9,81	11,7 4	2,63	3,44	2,01	1,1 5	29,95	34,20	
1991-92	87,533	3 695	233 597	63 215	86,4		29,99	20,14	8,60	6,0 9	2,85	1,00		9,85	11,5 4	2,51	3,24	1,85	1,0 0	28,68	33,18	
1993-94	93,743	3 737	227 639	60 916	90,8		29,65	19,87	8,48	6,0 1	2,82	0,98		9,78	11,3 9	2,47	3,19	1,84	0,9 8	28,61	33,27	
1995-96	96,384	3 779	218 126	57 728	84,0		29,22	19,27	8,03	5,6 7	2,67	0,87		9,95	11,2 4	2,36	3,00	1,80	0,8 7	27,47	33,23	
Notes: Computations by authors based on wealth tax return statistics. See text for details.																						
Consumer Price Index from globalfindata.com (mean from Table 1 over corresponding years). Total income based on means from Table 1.																						
Percentage of tax units covered by tax statistics reported on column (5).																						

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

Columns (6) to (17) display the top of total income accruing to each upper income group for corresponding years.																	
Top 0.1% and above estimates for years 1993-94, 1995-96 not precise because top bracket contains more than 1% of tax units.																	

Table 3: Top Wealth Shares in Switzerland, 1913-1997

	Aggregate Wealth					Top groups shares						Intermediate groups shares					
	Consumer Price Index	Total Real Wealth (millions Fr.)	Real wealth per family (2000 Fr.)	Tax returns with positive wealth / total tax units	% Wealth Covered in statistics	10%	5%	1%	0,5%	0,10%	0,01%	10-5%	5-1%	1-0.5%	0.5-0.1%	0.1-0.01%	0,01%
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
1913	10,660	123 457	75 264	40,72	100,0	84,81	73,57	46,65	37,15	19,13	5,43	11,24	26,92	9,50	18,03	13,70	5,43
1915	11,845	138 587	83 028	16,57	90,6	80,46	68,62	42,25	33,56	17,68	5,50	11,84	26,37	8,69	15,89	12,18	5,50
1919	23,351	77 263	44 743	53,84	100,0	76,25	62,29	36,42	28,33	14,25	4,12	13,96	25,88	8,08	14,09	10,13	4,12
1921	22,538	90 548	51 415	16,59	85,8	77,02	63,98	38,05	29,44	14,56	4,26	13,04	25,93	8,61	14,88	10,29	4,26
1925	17,732	116 670	63 388	16,07	87,3	75,83	64,55	40,68	32,48	16,49	5,09	11,28	23,87	8,19	15,99	11,41	5,09
1929	16,854	133 760	69 667	15,07	88,3	76,71	66,50	41,95	32,93	17,14	5,96	10,20	24,56	9,02	15,79	11,18	5,96
1934	13,698	147 470	73 707	3,85	62,7		67,96	40,43	31,16	15,49	4,57		27,53	9,27	15,67	10,92	4,57
1936	13,552	142 804	70 305	3,67	61,8		68,14	40,10	30,81	15,24	4,42		28,04	9,29	15,56	10,82	4,42
1938	14,399	136 655	66 284	3,79	62,4		73,30	44,43	34,57	17,54	5,20		28,87	9,86	17,02	12,35	5,20
1940	15,067	156 472	74 791	42,05	100,0	80,84	67,58	40,39	31,20	15,73	4,82	13,26	27,19	9,19	15,47	10,91	4,82
1941	17,021	130 795	62 066	15,92	89,3	81,91	69,31	41,45	31,85	15,90	5,22	12,61	27,85	9,61	15,95	10,68	5,22
1945	21,786	145 357	66 800	22,43	93,3	78,25	64,31	37,14	28,40	14,35	4,92	13,94	27,17	8,74	14,05	9,44	4,92
1947	22,183	153 294	69 353	22,74	93,5	79,04	65,38	38,30	29,47	15,08	5,49	13,66	27,08	8,83	14,39	9,59	5,49
1949	23,378	155 046	69 072	23,66	94,0	78,77	65,06	37,82	29,10	14,99	5,22	13,71	27,23	8,73	14,11	9,77	5,22
1951	23,263	157 976	69 082	10,59	80,9	79,89	66,22	38,97	30,16	15,65	5,47	13,67	27,25	8,80	14,52	10,18	5,47
1953	24,353	164 779	70 520	10,89	81,4	79,85	66,63	39,99	31,23	16,46	5,78	13,22	26,64	8,76	14,77	10,68	5,78

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

1955	24,711	182 995	76 680	11,37	82,2		79,94	67,32	41,50	32,67	17,50	6,16		12,62	25,82	8,83	15,17	11,33	6,16
1957	25,385	202 305	83 037	12,46	83,8		79,90	67,35	41,85	33,05	17,89	6,36		12,55	25,50	8,80	15,16	11,52	6,36
1969	35,002	389 835	137 844	54,45	100,0		78,91	66,71	41,56	32,79	17,92	6,66		12,21	25,15	8,77	14,87	11,26	6,66
1981	61,142	508 318	159 822	66,99	100,0		69,58	56,63	33,04	25,56	13,45	5,18		12,96	23,59	7,48	12,11	8,27	5,18
1991	85,553	619 626	168 153	68,72	100,0		69,94	56,58	33,57	26,51	14,93	6,48		13,36	23,01	7,05	11,58	8,46	6,48
1997	97,980	765 423	200 913	70,23	100,0		71,31	57,98	34,80	27,64	15,98	7,29		13,33	23,19	7,16	11,66	8,69	7,29
Notes: Computations by authors based on wealth tax return statistics. See text for details.																			
Number of tax units define fractiles same as in Table 1.																			
Wealth tax assessed on total family net worth (wealth - liabilities) as of January 1st of each tax year.																			
Consumer Price Index from globalfindata.com (as of January 1st of corresponding years). Total real wealth extrapolated using years with complete coverage.																			
Column (4) reports the ratio of the number of tax returns with positive wealth to the total number of tax units (including non-filers).																			
The percentage of total personal net worth in the economy covered by tax statistics reported on column (5) (estimated using years with 100% wealth coverage)																			
Columns (6) to (17) display the top of total net-worth accruing to each upper wealth group on January 1st of each year.																			
Top 0.01% estimates for years 1981, 1991, and 1997 not precise because top bracket contains more than 0.1% of tax units.																			

	Aggregate Series		Fraction Special in Top groups							Fraction Special in intermediate groups					
	number of	Fraction													
	Special	Special	10%	5%	1%	0,5%	0,10%	0,01%	10-5%	5-1%	1-0.5%	0.5-0.1%	0.1-0.01%	0,01%	
	taxpayers	(percent)													
	(1)	(2)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	
1949-50	4 644	0,21													
1951-52	5 234	0,23													
1953-54	6 427	0,27													

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

1955-56	6 964	0,29														
1957-58	8 187	0,33		2,34	3,01	4,61	5,26	6,41	8,11		0,64	1,54	2,93	4,27	5,64	8,11
1959-60	10 231	0,41		2,42	3,08	4,7	5,23	6,52	9,65		0,69	1,56	3,31	4,1	5,11	9,65
1961-62	13 235	0,52		2,54	3,18	4,61	4,97	5,79	8,06		0,8	1,81	3,65	4,26	4,85	8,06
1963-64	15 569	0,59		2,91	3,61	5,21	5,54	6,63	9,38		0,98	2,06	4,33	4,59	5,4	9,38
1965-66	20 722	0,77		3,28	4,08	5,93	6,36	7,66	8,85		1,14	2,34	4,81	5,25	7,15	8,85
1967-68	25 630	0,92		3,73	4,56	6,28	6,6	8,3	11,5		1,55	2,95	5,45	5,14	6,91	11,5
1969-70	33 679	1,18		4,44	5,43	7,47	8,08	10,32	12,78		1,86	3,54	5,88	6,13	9,2	12,78
1971-72	44 359	1,53		4,85	5,94	8,13	8,94	11,95	14,19		2,2	4,00	6,04	6,32	10,92	14,19
1973-74	55 235	1,87		5,23	6,49	9,21	10,28	13,25	15,64		2,36	4,23	6,54	7,76	12,09	15,64
1975-76	64 950	2,16		5,4	6,86	10,19	11,41	15,15	20,38		2,36	4,36	7,35	8,52	12,81	20,38
1977-78	70 449	2,30		5,18	6,59	9,85	11,1	14,51	19,52		2,29	4,21	7,01	8,49	12,28	19,52
1979-80	81 731	2,62		5,57	7,08	10,58	12,08	16,42	22,03		2,49	4,56	7,2	8,79	13,98	22,03
1981-82	94 279	2,94		5,86	7,5	11,18	12,69	16,58	19,8		2,53	4,84	7,72	9,62	15,04	19,8
1983-84	94 615	2,85		5,56	7,08	10,89	12,55	16,46	20,1		2,48	4,33	7,06	9,38	14,69	20,1
1985-86	93 517	2,73		5,89	7,48	11,45	13,21	17,13	19,9		2,51	4,38	7,01	9,48	15,31	19,9
1987-88	71 160	2,02		4,1	5,33	8,46	9,84	12,86	14,41		1,49	2,94	5,14	7,28	12,1	14,41
1989-90	81 983	2,25		5,99	7,69	11,75	13,48	16,9	18,39		2,36	4,5	7,41	10,34	16,05	18,39
1991-92	88 072	2,38		6,35	8,18	12,35	14,11	18,06	20,07		2,61	5,07	8,08	10,63	16,98	20,07
1993-94																
1995-96																
Notes: Computations by authors based on wealth tax return statistics. See text for details.																
Table displays the fraction of taxpayers residents with income abroad and non-residents with income in Switzerland (called special cases, others in statistics).																
Column (1) report the total number of special cases (others) and column (2) the fraction of special cases (others) (relative to all tax units, col. (2) in Table 2).																
Columns (3) to (13) report the fraction of special cases (others) (income weighted) in all top income groups.																
Information not available after 1991/92.																

## Chapitre VI : L'évolution des hauts revenus et des hauts patrimoines en Suisse au XXe siècle

Table 5: Capital Income earned through Swiss accounts and tax evasion											
	Capital Income		Percent of capital income accruing to								
			Based on advance tax refunds				Total capital	As a percent of top income groups in France			
	Total in	As a % of	Swiss	Swiss	Foreigners	Advance	income				
Period	(millions of	total personal	Corporations	Individual		tax never	with no advance	top 1%	top 0.1%	top 0.01%	
	(2000 CH Fr.)	income		Residents		refunded	tax refund				
		(from Table 1)					(mn 2000 CH Fr.)				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(9)	(10)	(11)	(12)	
1950-9	6 516	9,18	40,40	38,11	1,11	20,37	1 327	4,1	15,1	57,8	
1960-9	13 347	10,94	41,61	36,89	2,66	18,83	2 514	4,3	17,4	68,9	
1970-9	28 070	15,96	43,07	35,58	4,80	16,55	4 644	7,1	28,8	110,2	
1980-9	40 464	19,96	50,12	29,17	8,55	12,16	4 919	7,3	29,8	114,6	
1990-8	66 588	29,50	53,47	25,72	12,02	8,80	5 860	7,7	30,0	108,8	
1999-02	85 826	35,72	57,40	13,62	20,53	8,46	7 258				
Source: Recettes fiscales de la Confédération 2002 (Administration fédérale des contributions, Division Statistique fiscale et documentation, Berne, avril 2003)											
Column (1) displays the average annual real value of capital income earned through Swiss financial institutions (all subject to 35% withholding advance tax, except minor exemptions). Column (2) shows the amount as a percentage of personal income in Switzerland from Table 1, column (5).											
Columns (3) to (5) show the fraction of capital income earned by Swiss corporations (personnes morales), Swiss individual residents (personnes physiques), and non-residents based on refunds of the advance tax.											
Column (6) displays the fraction of capital income whose advance tax is never refunded and hence presumably evaded.											
Column (7) shows the average annual real amount of capital income (in 2000 million of Swiss Francs) whose tax is not refunded (col. (6) times col. (1)).											
This is an upper bound of capital income evaded by non-residents through Swiss accounts.											
Columns (7) to (9) show by what percentage would the top 1%, 0.1%, and 0.01% income shares in France would be increased if all the capital income whose advance tax											



## **Conclusion : l'évolution des inégalités sur longue période : ce que le cas de l'Allemagne nous enseigne**

L'étude entreprise dans ce travail de l'évolution des inégalités de revenus et de patrimoines en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle apparaît à l'issue de ce travail comme une entreprise dont les enseignements peuvent être à la fois lus sur l'ensemble du siècle, et à l'intérieur de chaque période étudiée.

Sur l'ensemble de la période qui nous intéresse d'abord, les séries particulièrement longues que nous avons estimées permettent de tirer un certain nombre d'enseignements généraux sur les déterminants probables des inégalités sur longue période. Rappelons que l'homogénéité de nos séries, bien qu'imparfaite comme le détail des annexes à cet ouvrage le documente, est cependant suffisante pour se livrer à des comparaisons inter-temporelles robustes.

Tout d'abord, le fait de disposer de séries longues de patrimoine et de revenus ajoute du crédit à l'hypothèse selon laquelle, au sommet de la hiérarchie des revenus, l'évolution du stock de patrimoine détenu par les agents constitue un facteur important de la concentration des revenus. En effet, nos séries sont fortement corrélées, et les chocs qui ont au cours du siècle affecté les patrimoines se reflètent dans l'évolution des revenus. A l'inverse, et sans qu'il soit possible de mettre en évidence de manière rigoureuse une causalité dans un sens ou dans un autre, les périodes de forte concentration des revenus ont été des périodes de concentration des patrimoines. En Allemagne comme dans les autres pays pour lesquelles des études similaires ont été réalisées, les hauts revenus sont enfin principalement composés de revenus du patrimoine. L'Allemagne ne constitue de ce point de vue, pas une exception.

Ensuite, la trajectoire globale de l'évolution des hauts revenus au cours du siècle s'avère avoir, en Allemagne plus qu'ailleurs, été en grande partie déterminée par les vicissitudes de l'histoire politique et des grands déséquilibres économiques qui en ont découlé ; trois épisodes principaux ponctuent la fin de la première moitié du siècle : les deux enchaînements guerre mondiale-crise monétaire et la crise de 1929. Dans ces conditions, la mise en évidence d'un sentier naturel de croissance des inégalités au fil du temps est, en Allemagne plus qu'ailleurs, une tâche ardue. L'hypothèse de Kuznets d'une évolution des inégalités qui suivrait un profil en U inversé est de ce point de vue difficile à illustrer par le cas allemands qui fait penser que les mécanismes à l'œuvre, même en dehors de la période tourmentée de l'entre-deux-guerres, sont plus complexes et induisent des mouvements moins monotones que ceux imaginés par Kuznets. Les deux périodes « pacifiées » de l'histoire allemande du XX<sup>e</sup> siècle, au cours desquelles on peut s'attendre à voir jouer librement les déterminants économiques de l'évolution spontanée des inégalités de revenus ne permettent en effet pas d'identifier de trend

## Conclusion : l'évolution des inégalités sur longue période : le rôle de l'imposition des patrimoines

net : les hauts revenus apparaissent en effet comme très dépendants du cycle économique et alimentant une dynamique d'accumulation du capital soutenue avant 1914, plus modeste après la Seconde Guerre mondiale, mais qui ne débouche pas de manière claire sur la phase de reflux des inégalités dont Kuznets fait l'hypothèse.

Cette dynamique d'accumulation du capital qui a en Allemagne été à l'œuvre avant la Première Guerre mondiale et après la Seconde Guerre mondiale peut, comme nous l'avons illustré par un modèle simple au chapitre 5, être de manière non négligeable influencée par le poids de la fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines. Si une modélisation plus approfondie de cette dynamique reste une question ouverte pour une recherche future, les séries que nous avons construites dans ce travail constituent le matériau avec lequel tester empiriquement la validité de tels modèles, par exemple en comparaisons internationales, mais aussi grâce à la longueur des séries, en comparaison inter-temporelle des deux périodes de l'Empire allemand d'une part et de la République Fédérale d'autre part. Les tendances que nous mettons en évidence sont dans l'ensemble cohérentes avec l'idée qu'après 1945 et malgré un point de départ très concentré en termes de patrimoines, la présence d'une fiscalité lourde (en comparaison d'avant 1914, mais pas nécessairement d'autres pays à la même époque, comme par exemple la France) a sensiblement freiné l'évolution des inégalités, au sens du poids des hauts revenus dans le revenu total du pays.

A l'intérieur de chacune des trois périodes que nos études, notre travail éclaire de manière nouvelle l'histoire économique de l'Allemagne, et dans le cas de l'Entre-deux-guerres l'histoire politique même.

La période du Reich allemand apparaît sans surprise comme une période de croissance des inégalités accompagnant une révolution industrielle tardive, mais il est remarquable d'observer que la concentration des patrimoines était vers 1870 déjà fortement avancée dans les différents Etats qui constituaient alors l'Empire. L'Allemagne Inégale ne se serait en effet pas construite uniquement dans la phase d'industrialisation accélérée qui a commencé après les défaites autrichiennes, danoises et françaises des années 1860, mais aurait été un phénomène plus précoce. Par ailleurs, la richesse des données disponibles pour la Prusse permet de confirmer les hypothèses intuitives sur la répartition villes/campagnes et géographique des inégalités de revenus, et de souligner que les hauts revenus sont concentrés géographiquement dès cette époque en Allemagne. Enfin, l'explosion des hauts revenus pendant la Première Guerre mondiale constitue l'illustration économique de l'alliance d'intérêts objectifs de l'industrie et de l'élite militaire de l'Empire, alliance que l'on retrouve sans surprise de manière légèrement décalée vingt ans plus tard lorsque les hauts revenus explosent à nouveau après 1936.

La période de l'Entre-deux-guerres est éclairée de manière nouvelle par notre travail principalement par la mise en évidence de la croissance rapide de la concentration des revenus avec l'arrivée au pouvoir des nazis. Un autre fait saillant mais dont la robustesse reste à établir plus solidement est l'impact paradoxalement faible de la crise de 1929 sur les très hauts revenus, comme si ceux-ci avaient déjà atteint un étale à l'issue de la tourmente des années 1920. Enfin, les trous qui

## Conclusion : l'évolution des inégalités sur longue période : le rôle de l'imposition des patrimoines

demeurent dans nos séries sur la période 1920-1924 et 1938-1948 soulignent les questions qui demeurent sur l'impact redistributif d'épisodes d'hyperinflation, qui semblent avoir été des phénomènes égalisateurs majeurs en Allemagne ; le premier plus que le second en raison de sa durée et sans doute du fait qu'il n'avait pas été précédé d'une guerre de prédation l'ensemble de l'Europe et sur la population juive allemande. Au total, notre travail remet fondamentalement en cause les lectures de l'histoire économique du Troisième Reich qui prennent pour argent comptant l'anticapitalisme revendiqué des nazis, tout en laissant ouvert la question de la substance réelle de l'alliance d'intérêt entre le régime hitlérien et les hauts patrimoines allemands de l'époque : entre séduction et coercition, le curseur n'ai pas aisé à placer et c'est là un sujet plus proprement historique qui reste à approfondir.

Après la défaite d'Hitler enfin, la grande stabilité et la grande concentration que les hauts patrimoines et les hauts revenus allemands exhibent jusqu'à la Réunification constituent à la fois une surprise pour l'historien et une énigme pour l'économiste. Surprise pour l'historien car l'histoire économique et sociale des années 1950 et 1960 en Allemagne fait la part belle à une nouvelle classe d'entrepreneurs nouvellement enrichis et qui n'apparaît pas clairement nettement dans nos données, même si l'évolution du bas du décile supérieur après 1950 est sans doute cohérente avec cet essor. Quoi qu'il en soit, la part des très très hauts revenus (P99 et au-delà) après la guerre souligne à quel point la hiérarchie des revenus a moins été impactée que l'on pourrait l'imaginer par la défaite. Une étude détaillée de l'impact redistributif de la réforme monétaire de 1948 permet de mieux comprendre ce résultat.

Pour l'économiste, la grande stabilité de la concentration des hauts revenus après la Seconde Guerre mondiale constitue une énigme au sens où la croissance rapide de l'Allemagne à cette époque ne permet pas *a priori* de s'attendre à une telle stabilité. Elle constitue aussi une énigme car l'Allemagne fait figure d'exception, par rapport à la France notamment, et malgré le fait que les deux pays sont à bien des égards comparables en particulier en termes de poids de l'Etat dans l'économie. Pour comprendre cette trajectoire allemande, nous posons l'hypothèse qu'elle est à la fois le produit d'un point de départ original de la distribution des patrimoines après 1945, et d'une dynamique d'accumulation aux caractéristiques originales comme le montre l'étude de la fiscalité directe sur les revenus et les patrimoines en Allemagne au XXe siècle : à une concentration de départ des patrimoines élevée, issue du modelage qu'ont constitué la reconcentration accélérée du capital à la fin des années 1930 et l'effet de la réforme monétaire de 1948 s'ajoute une fiscalité directe dont le pilier « patrimoine » est notoirement moins lourd qu'en France, notamment en raison de la faiblesse de l'impôt sur les successions. Dans ces conditions, si l'existence d'un impôt sur le revenu progressif comparable à celui qui existait alors en France a permis à l'Allemagne de ne pas connaître une seconde période de croissance des inégalités comme avant 1914, elle n'a pas suffi à réduire le poids des très hauts revenus dans l'économie. Cette hypothèse qui est qualitativement cohérente avec les données que nous avons établies, et dont nous montrons qu'elle est susceptible d'engager des ordres de grandeur du type de ceux que nous observons reste cependant à étayer de manière plus rigoureuse et constitue donc une piste de recherche future.

## Conclusion : l'évolution des inégalités sur longue période : le rôle de l'imposition des patrimoines

Au total l'Allemagne Inégale telle qu'elle est aujourd'hui entrée dans la conscience collective et le débat politique allemand s'est probablement construite en deux étapes, une étape proprement historique d'abord, qu'a constitué l'enchaînement de deux guerres perdues, toutes deux menées grâce à l'alliance objective des hauts patrimoines industriels et du pouvoir en place, toutes deux conduisant après la défaite à un ajustement monétaire brutal. La deuxième étape constitue elle un choix de politique économique, celui d'un système fiscal particulier qui aurait pérennisé (contre toute évolution à la hausse ou à la baisse) la concentration des hauts revenus dérivée de celle des hauts patrimoines héritée de la première moitié du siècle. L'étude du débat politique allemand sur l'impôt comme sur les inégalités au cours des dernières décennies indique que ce choix n'a pas forcément été le résultat d'un processus de décision assumé de la part de la population ou même des élites.

## Bibliographie :

ABELSHAUSER, W. *Wirtschaftsgeschichte Der Bundesrepublik Deutschland 1945-1980*, Suhrkamp, 1983.

ATKINSON, A.B. "The Distribution of Top Incomes in the United Kingdom, 1908-2000", in ATKINSON, A.B. et PIKETTY, T. (dir), *Top Incomes Over the Twentieth Century: A Contrast Between Continental European and English-speaking Countries*, New York, Oxford University Press, 2007, pp. 82-140.

ALY, G. *Hitlers Volksstaat. Raub, Rassenkrieg und nationaler Sozialismus*, Fischer Verlag, 2005.

BACLET, A, DELL, F et WROHLICH, K., « Composantes familiales des impôts sur le revenu en Allemagne et en France : les différences pertinentes », *Economie et Statistique*, n°401, 2007.

BARKAI, A., *Das Wirtschaftssystem des Nationalsozialismus*, Francfort, Fischer, 1988.

BORDCHARDT, K., «A Decade of Debate about Brüning's Economic Policy» in KRUEDENER, J.B. (dir), *Economic Crisis and Political Collapse: The Weimar Republic 1924-1933*, New York, Berg, 1990, pp.99-151.

BRY, G., *Wages in Germany 1871-1945*, Princeton, Princeton University Press, 1960.

BÜHNER, P., *Die Einkommensteuer in den drei Besatzungszonen der West-Alliierten (1945-1949): ein Beitrag zur Effizienz des Systemgedankens im Steuerrecht*, Cologne, Müller Botermann, 1990.

DELL, F. "Top Incomes in Germany and Switzerland over the Twentieth Century", *Journal of the European Economic Association*, (3-2):412-421, 2005.

DELL, F. "Top Income in Germany over the Twentieth Century", in ATKINSON, A.B. et PIKETTY, T. (dir), *Top Incomes Over the Twentieth Century: A Contrast Between Continental European and English-speaking Countries*, New York, Oxford University Press, 2007, pp. 82-140.

DELL, F., T. PIKETTY et E. SAEZ, "Top Income in Switzerland over the Twentieth Century", in ATKINSON, A.B. et PIKETTY, T. (dir), *Top Incomes Over the Twentieth Century: A Contrast Between Continental European and English-speaking Countries*, New York, Oxford University Press, 2007..

DUMKE, R., "Income inequality and industrialization in Germany, 1850-1913: the Kuznets hypothesis re-examined", in BRENNER, Y., KAEUBLE, H. et THOMAS, M.

## Bibliographie

(dir), *Income Distribution and Historical Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, pp.117-148.

FELDMAN, G.D., *The Great Disorder, Politics, Economics, and Society in the German Inflation, 1914-1924*, New York, Oxford University Press, 1993.

FELDMAN, G.D. avec MERKIN, G., *Die deutsche Inflation, eine Zwischenbilanz*, Berlin, Walter de Gruyter, 1982.

FELDMAN, G.D. et STEINISCH, I., *Industrie und Gewerkschaften 1918-1924 die überforderte Zentralarbeitsgemeinschaft*, Stuttgart, DVA, 1985.

GERLOFF, W., *Die öffentliche Finanzwirtschaft*, Francfort sur le Main, Klostermann, 1942.

GERLOFF, W. et MEISEL, F., *Handbuch der Finanzwissenschaft*, Tübingen, Mohr, 1927.

GRANT, O.W., "Does Industrialization push up Inequality? New evidence on the Kuznets Curve from Nineteenth Century Prussian Tax Statistics", tiré du Chapitre 8 de la Thèse de doctorat de l'auteur, *Internal Migration in Germany 1870-1913*, 2002.

GRUMBACH, F., *Statistische Untersuchungen über die Entwicklung der Einkommen-Verteilung in Deutschland*, thèse de doctorat, University of Münster, 1957.

HAUT COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LES PROVINCES DU RHIN, *Les Impôts du Reich de 1919 à 1923*, 1925.

HAUT COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DANS LES PROVINCES DU RHIN, *Le système fiscal du Reich pendant la période d'assainissement – 15 octobre 1923-10 août 1925*, 1925.

HELFFERICH, C., *Deutschlands Volkswohlstand 1888-1913*, Berlin, Georg Stilke, 1913.

HENTSCHEL, V., *Wirtschaft und Wirtschaftspolitik im Wilhelminischen Deutschland*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1978.

HOFFMANN, W.G. et MÜLLER, J.H., *Das deutsche Volkseinkommen 1851-1957*, Tübingen, Mohr, 1959.

HOFFMANN, W.G., *Das Wachstum der deutschen Wirtschaft seit der Mitte des 19. Jahrhunderts*, Berlin, Heidelberg, New York, Springer, 1965.

HOLTFRERICH, C.L., "Was the Policy of Deflation in Germany Unavoidable?" in KRUEDENER, J.B. (dir), *Economic Crisis and Political Collapse: The Weimar Republic 1924-1933*, New York, Berg, 1990, pp.63-80.

HOLTFRERICH, C.L., *Die deutsche Inflation 1914-1923 Ursachen und Folgen in internationaler Perspektive*, Berlin, Walter de Gruyter, 1980.

JECK, A., "The trends of Income Distribution in West Germany", in MARCHAL, J. et DUCROS, B., *The Distribution of National Income*, Londres, MacMillan, 1968.

## Bibliographie

JECK, A., *Wachstum und Verteilung des Volkseinkommens. Untersuchungen und Materialien zur Entwicklung der Einkommensverteilung in Deutschland, 1870-1913*, Tübingen, Mohr, 1970.

JOSTOCK, P., "Über den Umfang des der Besteuerung entgehenden Einkommens. Ein Beitrag zur Volkseinkommenstatistik", *Weltwirtschaftliches Archiv*, 57, 1943, pp.27-80.

KAELBLE, H., *Industrialisation and Social Inequality in 19<sup>th</sup> Century Europe*, Leamington, Berg, 1986.

KETTERLE, J., *Die Einkommensteuer in Deutschland, Modernisierung und Anpassung einer direkten Steuer von 1890-91 bis 1920*, Cologne, Botermann & Botermann, 1994.

KRAUS, F., "The Historical Development of Income Inequality in Western Europe and the United States", in FLORA, P., et HEIDENHEIMER, A. (dir), *The Development of Welfare States in Europe and America*, Transaction Books, 1981, p.187-236.

MADDISON, A., *Monitoring the World Economy, 1920-1992*, Paris, OCDE, 1995.

MARCZEWSKI, J., *Politique monétaire et financière du III<sup>o</sup> Reich*, Thèse de doctorat, Recueil Sirey, 1941.

MINISTÈRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Les nouvelles lois sociales allemandes*, 1922.

MINISTÈRE DES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *L'impôt sur le revenu et l'impôt sur les revenus dans les pays étrangers*, Paris, Imprimerie Nationale, 1894.

MORIGUCHI, C. et E. SAEZ, "The Evolution of Income Concentration in Japan, 1886-2005: Evidence from Income Tax Statistics" with Chiaki Moriguchi, revised June 2007, forthcoming [Review of Economics and Statistics](#)

MORISSON, C., "Historical Perspectives in Income Distribution: the Case of Europe", in ATKINSON, A.B. et BOURGUIGNON, F. (dir), *Handbook of Income Distribution*, North-Holland, 2000, pp.217-260.

MÜLLER, J.H., *Nivellierung und Differenzierung der Arbeitseinkommen in Deutschland seit 1925*, Berlin, Duncker & Humblot, 1954.

MÜLLER, J.H. et GEISENBERGER, S., *Die Einkommenstruktur in verschiedenen deutschen Ländern, 1874-1914*, Berlin, Duncker & Humblot, 1972.

OVERY, R.J., *The Nazi Economic Recovery 1932-1938*, Cambridge, Cambridge University Press, 2<sup>nd</sup>ed., 1986.

OVERY, R.J., *War and Economy in the Third Reich*, Oxford, Clarendon Press, 1994.

## Bibliographie

PETZINA, D., ABELHAUSER, W. et FAUST, A., *Materialien zur Statistik des Deutschen Reichs 1914-1945 (Sozialgeschichtliches Arbeitsbuch)*.

PEUKERT, D., *La République de Weimar*, Francfort, Suhrkamp, 1987.

PIKETTY, T., *Les hauts revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle 1901–1998*, Paris, Grasset, 2001.

PIKETTY T., POSTEL-VINAY G., ROSENTHAL J.L. : « Wealth concentration in a developing economy : Paris and France, 1807-1994 », *American economic review*, vol. 96, no 1, 2006, p. 236-256.

PIKETTY T. et E. SAEZ, "Income Inequality in the United States, 1913-1998" *Quarterly Journal of Economics*, 118(1), 2003, 1-39

PIKETTY T. et E. SAEZ, "The Evolution of Top Incomes: A Historical and International Perspective", [\*American Economic Review, Papers and Proceedings\*](#), 96(2), 2006, 200-205

PROCOPOVITCH, S.N., "The Distribution of National Income", in *The Economic Journal*, vol. 36, n° 141, 1926, pp.69-82.

KOPCZUK W. et E. SAEZ, "Top Wealth Shares in the United States, 1916-2000: Evidence from Estate Tax Returns", short version [\*National Tax Journal\*](#), 57(2), Part 2, June 2004, 445-487

RITSCHL, A., " Zu hohe Löhne in der Weimarer Republik? Eine Auseinandersetzung mit Holtfrerichs Berechnungen zur Lohnposition der Arbeiterschaft 1925-1932", in *Geschichte und Gesellschaft*, 16, 1990, pp.375-402.

RITSCHL, A., "Measuring National Product in Germany, 1925-1938: the State of the Debate and some New Results" in DICK, T.J.O. (dir), *Business Cycles since 1820*, Cheltenham, Elgar, 1998, pp.91-109.

ROESKE, U., "Die amtliche Statistik des Deutschen Reichs 1872 bis 1939, Historische Entwicklung, Organisationsstruktur, Veröffentlichungen", in *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, IV, 1978, pp.85-107.

ROESKE, U., "Das amtliche Quellenwerk der deutschen Reichsstatistik", in *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte*, I, 1985, pp..213-243.

RYAN, S., *The Politics of Survival Bureaucracy and Democratization in the Allied Occupation of Japan; 1945-1952*, Thèse de doctorat, University of Chicago, 2004.

SAEZ, E. et M. VEALL, "The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence", [\*American Economic Review\*](#), 95(3), 2005, 831-849

SWEEZY, M.Y., "Distribution of Wealth and Income under the Nazis", in *The Review of Economic Statistics*, vol. XXI, 1939, pp.178-184.

## Bibliographie

VOTH, H.J., “With a Bang, Not a Whimper: Pricking Germany's 'Stock Market Bubble' in 1927 and the Slide into Depression”, in *The Journal of Economic History*, vol. 63, issue 01, 2003, pp.65-99.

VOTH, H.J. et FERGUSON T., “Betting on Hitler-The Value of Political Connections in Nazi Germany”, in *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 123, issue 1, 2008, pp. 101-137.

WEHLER, H.U., *Das deutsche Kaiserreich 1871-1918*, Göttingen, Vanddenhoeck & Ruprecht, 1973.

## **Annexe : estimation des distributions de revenus et de patrimoines**

Les séries présentées dans cet ouvrage sont toutes construites suivant un même modèle avec quelques variantes pour prendre en compte les spécificités de tel dispositif fiscal, ou de telle publication statistique.

La méthodologie mise en œuvre est la même que celle adoptée par Piketty (1998) et qui a depuis été reprise par la plupart des publications récentes consacrées aux hauts revenus. Les séries présentées reposent sur le même matériau que celles sur lesquelles s'appuient Dell (2005) et Dell (2007). Elles sont la plupart du temps identiques. Quelques petits raffinements dans l'estimation peuvent toutefois expliquer de légères différences, qui ne modifient en rien le tableau général.

L'estimation des parts des hauts revenus ou des hauts patrimoines, de leur composition ainsi que de la charge fiscale qui les affecte repose sur une série d'hypothèses qu'il convient de rappeler ici pour pouvoir apprécier la fiabilité des séries présentées.

Deux étapes doivent être distinguées : l'étape d'estimation des quantiles de hauts revenus ou patrimoines ; l'étape de dérivation de la part de ces quantiles dans le revenu ou dans le patrimoine total.

Nous présentons ici les principes généraux d'estimation. Nous revenons dans les annexes consacrées à chaque période sur les détails précis au sujet des sources utilisées et des hypothèses que nous avons faites.

### **A.1.1.Méthodologie de l'estimation à partir de données tabulées**

Le matériau de base sur lequel reposent nos séries consiste en des tabulations publiées par les diverses administrations fiscales au cours du siècle. Ces tabulations ventilent par niveau de revenu ou de patrimoine les contribuables. Parfois, en plus du nombre de contribuables, le montant total des revenus ou du patrimoine déclarés dans la tranche, leur composition, les déductions et l'impôt payé sont renseignés. L'estimation des quantiles de hauts revenus ou de hauts patrimoines à partir de telles données repose sur l'hypothèse que la distribution, dans sa partie supérieure, suit une loi de Pareto.

On estime d'abord les seuils des quantiles d'intérêt et le revenus ou patrimoines moyens perçus ou possédés par ces quantiles. On en déduit ensuite par soustraction les seuils et revenus ou patrimoines moyens des quantiles « intermédiaires » (par exemple P90-95, l'antépénultième vingtile de la distribution).

Les seuils sont notés Pxx où 1-xx représente la part du groupe dans la population totale, les revenus moyens Pxx-yy où xx et yy représentent les centiles entre lesquels est compris le groupe dont on rapporte le revenu moyen.

La plupart du temps, seuls des groupes à l'intérieur du décile supérieur (P90-100) de la distribution sont estimés ; principalement P95-100 (vingtile supérieur), P99-100 (centile supérieur), P99.5-100 (demi-centile supérieur), P99.9-100 (millile supérieur), P99.99-100 (dix-millile supérieur) voire P99.999-100 (cent-millile supérieur : il s'agit là de la cent-millième partie de la population dont les revenus sont les plus élevés).

### A.1.2. Estimation sous l'hypothèse de distribution suivant une loi de Pareto

La qualité empirique des estimations réalisées sous cette hypothèse est avérée pour de nombreux pays et à différentes époques (voir par exemple Piketty (2001) pour la France, et Piketty et Saez (2003) pour les Etats-Unis). Dans le cas de l'Allemagne, nous avons pu vérifier la pertinence de l'hypothèse pour les années 1990 (cf. ci-dessous).

La méthode utilisée pour l'estimation dépend des données disponibles : deux cas de figures peuvent se présenter selon que les montants déclarés par tranches sont disponibles ou non.

Il convient de garder à l'esprit que l'objectif de l'estimation est d'obtenir les meilleures approximations possibles de quantiles d'intérêt et que l'estimation des paramètres de la loi de Pareto ne constitue pas un but en soi. C'est la raison pour laquelle nous estimons plusieurs jeux de paramètres pour chaque tabulation. Si l'estimation des paramètres de la loi était notre priorité, d'autres stratégies d'estimation sur données groupées pourrait être plus pertinentes (voir par exemple Aigner et Goldberger (1970) pour une revue des méthodes envisageables).

### A.1.3. Cas où les montants sont disponibles

Il s'agit là du cas le plus favorable, et sur lequel repose la grande majorité de nos estimations. La méthode adoptée est ici strictement identique à celle de Piketty (1998) et repose sur la propriété suivante de la loi de Pareto: soit  $\bar{x}[x]$  le revenu moyen des individus dont le revenu est supérieur à  $x$ . Alors si  $x$  une loi de Pareto (ou si  $x$  suit une loi de Pareto au dessus d'un certain seuil):

$$\bar{x}[x] = \frac{\int_{z>x} zf(z)dz}{\int_{z>x} f(z)dz} = \frac{\int_{z>x} \frac{ak^a dz}{z^a}}{\int_{z>x} \frac{ak^a dz}{z^{a+1}}} = \frac{ax}{a-1}$$

avec:

$$b = \frac{a}{a-1} = \frac{\bar{x}[x]}{x} \quad (1)$$

Il suffit par conséquent de connaître les couples  $(x, \bar{x}[x])$  pour pouvoir estimer  $b$ . Connaissant  $N(x)$ , le nombre d'individus dont le revenu est supérieur à  $x$  on peut alors estimer  $k$  puis tout quantile d'intérêt.

Lorsque l'on a à notre disposition des tabulations où sont portés par tranches de revenu fiscal le nombre de contribuables ainsi que les montants déclarés, on peut formaliser l'information disponible par un triplet  $(s_i, y_i, n_i)$ .

On a ensuite :

$$b_i = \frac{\bar{x}[s_i]}{s_i} = \frac{\sum_{j \geq i} y_j}{\sum_{j \geq i} n_j}$$

puis

$$a_i = \frac{b_i}{b_i - 1}$$

et enfin

$$k_i = s_i p_i^{1/a_i}$$

En effet :

$$p_i := \frac{\sum_{j \geq i} n_j}{\sum_j n_j} = 1 - F(s_i) = \frac{k_i^{a_i}}{s_i^{a_i}}$$

On peut ainsi estimer pour chaque seuil de tranche tabulée un jeu de paramètres de la loi et on utilise les paramètres estimés au plus près du quantile d'intérêt pour calculer la prédiction. On en déduit la valeur revenu/patrimoine moyen du quantile Pxx-100 avec (1) et l'on calcule ensuite les valeurs des quantiles intermédiaires par soustraction.

#### A.1.4. Cas où les montants ne sont pas disponibles

Il s'agit là d'un cas moins favorable et l'estimation suit dans ce cas l'approche adoptée par exemple par Feenberg et Poterba (1993). Comme l'information disponible est plus pauvre, les paramètres de la loi ne peuvent être estimés que pour une tranche entière et non au voisinage de chaque seuil (i.e. il faut deux couples  $((s_i, n_i), (s_{i+1}, n_{i+1}))$ ) pour une estimation alors qu'avec les montants il suffit d'un triplet  $(s_i, y_i, n_i)$ . Cette méthode est par exemple adoptée pour la Hesse avant 1919.

D'une paire de couples on déduit le paramètre  $a_i$  comme suit, sans avoir besoin de connaître les montants déclarés :

$$a_i = \frac{\log p_i - \log p_{i+1}}{\log s_{i+1} - \log s_i}$$

L'implémentation de cette méthode peut cependant se réaliser de deux manières différentes selon le choix des couples utilisés pour l'estimation.

La première méthode consiste à identifier les couples  $((s_i, n_i), (s_{i+1}, n_{i+1}))$  qui encadrent les seuils que l'on cherche à estimer, en déduire le paramètre  $a_i$  et procéder ensuite comme précédemment.

La seconde méthode consiste à identifier les couples qui constituent un recouvrement disjoint de la distribution encadrant les seuils d'intérêt (dans le cas où deux seuils sont compris dans la même ligne de tabulation, le recouvrement contient plusieurs occurrences du même intervalle). On calcule ensuite les seuils comme précédemment, puis on estime les totaux des différents quantiles intermédiaires directement comme suit :

$$\int_{z > y(XX)}^{z > y(YY)} f(z) dz \times P_{XX-YX} = \int_{z > y(XX)}^{z < y(YY)} z f(z) dz = \int_{z > y(XX)}^{z < y(YY)} a k^a \frac{dz}{z^a} = \left[ \frac{-a k^a}{(a-1) x^{a-1}} \right]_{y(XX)}^{y(YY)} = b k^a \left( \frac{1}{y(XX)^{a-1}} - \frac{1}{y(YY)^{a-1}} \right)$$

On estime le quantile supérieur à l'aide de (1), et l'on construit les totaux des fractiles Pxx-100 par addition.

Le paramètre  $b_i$ , estimé pour chaque tranche de la tabulation donne une indication de l'épaisseur de la queue de la distribution de Pareto la plus appropriée pour rendre compte des effectifs présents dans la tranche (ou dans le cas de la première méthode d'estimation, de l'ensemble des revenus présents au-delà).

Si la distribution empirique tabulée suivait réellement une distribution de Pareto les paramètres estimés pour chaque tranche devraient être tous égaux. Ce n'est en pratique pas le cas, mais l'on peut la plupart du temps observer une grande stabilité de la série des  $b_i$ , qui, ajoutée aux tests réalisés sur données micro à la fin des années 1990 (cf. infra) tendent à confirmer l'hypothèse qu'une distribution de Pareto est appropriée pour réaliser les interpolations que nous réalisons.

Si le fait que les distributions empiriques de revenus et de patrimoines possèdent des queues de Pareto est non seulement empiriquement avérés mais théoriquement justifiables, il est généralement admis que cette propriété ne s'observe qu'en haut de la distribution. Se pose alors la question de savoir comment identifier dans quelle mesure une interpolation reposant sur l'hypothèse de Pareto n'est pas réalisée abusivement pour des niveaux de revenus ou de patrimoines qui seraient trop bas.

Supposons qu'une distribution suive une loi log-normale et que nous tentions à tort d'estimer des quantiles sous l'hypothèse de Pareto. La série des  $b_i$  présente alors grossièrement le profil suivant (en partant de la droite du support) :

- pour les très grandes valeurs,  $b$  tend vers 0, reflétant le fait que la queue d'une loi log normale est beaucoup plus fine que celle d'une loi de Pareto ;
- pour des valeurs intermédiaires (au voisinage de P80),  $b$  prend des valeurs très élevées: la queue de distribution apparaît très épaisse au vu de la tranche de tabulation sur laquelle on réalise l'estimation, possiblement car la pente est trop faible i.e. on se rapproche du mode de la distribution et que l'hypothèse de comportement Pareto n'est plus justifiée ;
- puis  $b$  devient négatif (dès P70) ; cela signifie qu'on est en présence de tabulations qui (localement au moins) ne sont pas compatibles avec une loi de Pareto possédant un moment d'ordre 1. L'approche en termes de PXX-100 à partir d'estimations de ce type pose donc un problème de cohérence.

Typiquement pour des distributions de patrimoine très concentrées où (cf. discussions sur les calages de séries de totaux) on va avoir P70-100 = 100%, on peut avoir ce type de problèmes à l'entrée des tabulations.

Dans ces conditions limites d'utilisation de la méthode d'interpolation, deux possibilités sont envisageables auxquelles nous avons eu recours en fonction de chaque tabulation:

- si les tranches sont étroites, ou si le seuil recherché est très proche des bornes d'une tranche ; on peut arguer de Pareto comme une stratégie naïve d'interpolation (ce qui signifie en fait qu'une interpolation linéaire n'aurait pas conduit à des résultats fondamentalement différents);
- renoncer à estimer le quantile d'intérêt<sup>125</sup>.

### A.1.5. Fiabilité comparée des deux méthodes

Alors que la méthode « avec montant » produit des estimations d'autant plus précises que le nombre de tranches est élevé (et donc que le point de la loi empirique sur lequel repose l'estimation est « proche » du quantile que l'on souhaite interpoler), la méthode « sans les montants » est plus problématique.

De façon intuitive, lorsqu'elle est implémentée suivant la première méthode décrite ci-dessus, elle produit des séries de paramètres qui peuvent devenir très volatiles quand le nombre de tranches augmente, la qualité des estimations devenant alors désastreuse.

La figure [Feenberg&PvsPiketty] illustre ce problème dans le cas des données de patrimoine pour la Prusse (année fiscale 1905) où les tabulations sont parfois si

---

<sup>125</sup> Une troisième approche aurait pu consister à tester systématiquement la pertinence de l'estimation Pareto et de basculer sur une estimation log-normale lorsque la loi de Pareto ne semble plus adaptée. Devant le faible nombre de cas où l'hypothèse de Pareto est apparue inadaptée, nous avons renoncé à mettre en œuvre cette méthode améliorée. Elle serait cependant indubitablement nécessaire si l'on souhaitait estimer des quantiles en amont de P90 lorsque les tabulations le permettent.

nombreuses qu'elles ne contiennent qu'un seul individu pour les plus hauts revenus déclarés. Alors que l'estimation du coefficient (b) de Pareto avec la méthode suivant Piketty (1998) conduit à une série de paramètres qui varient peu au fil de la distribution, la méthode suivant Feenberg et Poterba (1993) conduit à des coefficients extrêmement volatiles.

Plusieurs démarches peuvent être adoptées : soit imputer des montants dans les tranches (par exemple en prenant le milieu de la tranche quand celle-ci est suffisamment étroite), soit prendre une moyenne mobile du paramètre, soit agréger plusieurs tranches de part et d'autre du quantile d'intérêt. Cette dernière stratégie revient à appliquer la seconde méthode décrite ci-dessus, qui consiste finalement à « retableur » les données en fonction des quantiles que l'on souhaite estimer. Cette méthode fournit par construction des résultats qui ne dépendent pas du type de tabulations qui sont utilisées et c'est par conséquent celle que nous avons employé chaque fois que des tabulations sans montant ont servi de base à nos estimations. Il convient cependant de garder à l'esprit que cette méthode, dans la mesure où elle exploite moins d'information, ne saurait être d'aussi bonne qualité que celle qui tire parti des montants déclarés.

#### **A.1.6. Estimation des compositions et des taux de taxation effectifs**

Au-delà de la seule estimation des seuils des quantiles et des revenus ou patrimoines moyens de ces groupes, certaines tabulations permettent de reconstituer la composition des revenus ainsi que les taux de taxation effectifs appliqués. Nous reprenons là encore la démarche suivie par Piketty (1998) qui consiste à interpoler linéairement à l'intérieur des groupes la composition et les taux. Cette méthode n'a aucune justification théorique que celle de la simplicité et elle s'est avérée, dans le cas français, constituer une approximation de qualité.

#### **A.1.7. Composition**

Discussion de la méthode utilisée. Pertinence de l'approximation quadratique.

#### **A.1.8. Taux de taxation effectifs**

L'évaluation de la pression fiscale à laquelle hauts revenus et hauts patrimoines ont été soumis sur longue période nécessite de connaître les taux de taxation effectifs pour les différents groupes de hauts revenus et patrimoines qui nous intéressent.

Nous présentons en général trois types de série pour illustrer l'évolution des niveaux de taxation au cours du siècle. D'une part des séries (i) de taux marginaux et (ii) de taux moyens « théoriques » c'est-à-dire tels qu'ils s'appliqueraient si les hauts revenus et patrimoines mesurés entraient directement dans le barème pour le calcul de l'impôt.

Ces séries constituent en quelque sorte la pression maximale possible, sachant que les possibilités de déduction dans le passage du revenu fiscal au revenu imposable ont en pratique conduit (par le biais d'une assiette plus étroite principalement) à des taux effectifs plus réduits.

Nous estimons ces taux réduits à partir des données tabulées dont nous disposons qui la plupart du temps précisent le montant d'impôt payé par tranches. Par interpolation linéaire, nous approximons la pression fiscale moyenne effective aux différents niveaux de la distribution..

Lorsque le nombre de tranches est réduit (et que celles-ci sont par conséquent larges), cette méthode pose problème. En présence d'impôts progressifs (ie où non seulement le barème est progressif mais la charge fiscale effective est progressive ce qui signifie que l'assiette ne dilue pas la progressivité du barème<sup>126</sup>) cette approche conduit cependant à une sous estimations tendancielle de l'impôt payé en haut des tranches.

Vers la fin de la période étudiée, les nombreuses possibilités de déductions entre revenu fiscal (GdE après 1945) et revenu imposable (zvE après 1945) rend cette approche peu robuste. Cependant, en l'absence de possibilité de microsimulation sur longue période...

[dire quelque chose des éventuelles possibilités de travailler sur le zvE ?]

### **A.1.9. Corrections diverses**

### **A.1.10. Revenus : variations dans la définition du revenu imposable**

Il convient ici de rappeler que les revenus auxquels nous nous intéressons tout au long de ce travail sont des revenus primaires, qui n'ont donc rien à voir avec une quelconque définition de « revenu disponible » : il s'agit fondamentalement des revenus d'activité.

Toutefois, ces revenus d'activité sont passés au filtre de la législation fiscale et la distribution peut être sensiblement déformée au passage.

Pour reprendre une distinction issue de Piketty (2001), on peut comparer le revenu imposable, sur lequel s'applique le barème de l'impôt, et le revenu fiscal, qui constitue le revenu primaire (éventuellement augmenté des retraites et de certaines allocations) sur lequel s'appliquent les diverses déductions prévues par la législation fiscales pour donner le revenu imposable. Nous appelons l'application qui au revenu fiscal associe le revenu imposable la « fonction assiette ».

---

<sup>126</sup> Voir Baclet, Dell & Wrohlich (2007) pour une discussion de cette possibilité dans le cadre d'une comparaison franco-allemande.

Pour le lecteur français, il peut être intéressant de détailler d'abord ici les différences qui existent entre les deux « fonctions assiette » françaises et allemande à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. En prenant cette situation actuelle comme référence, nous revenons ensuite sur la manière dont l'assiette s'est modifiée au cours du siècle en Allemagne.

En France le revenu fiscal se compose des revenus d'activité nets des cotisations salariales ainsi que des retraites et des allocations chômage. Divers abattements ont ensuite lieu, qui mènent au revenu imposable. En Allemagne, les retraites sont en grande partie exonérées d'impôt<sup>127</sup> ainsi que les allocations chômage. Par ailleurs, l'exonération de cotisations sociales est plafonnée et, le plafond étant relativement bas, elles sont donc pour les hauts revenus en majeure partie imposable<sup>128</sup>. La figure **GDE** tente une comparaison graphique des périmètres des assiettes allemandes et françaises, en liaison avec les agrégats de la comptabilité nationale allemande concernant les salaires.

En partant de la « somme des revenus catégoriels » (*Summe der Einkünfte*), dont sont déduits les frais professionnels (*Werbungskosten*) on obtient un « revenu brut global » (*Gesamtbetrag der Einkünfte* GdE) qui comprend encore les cotisations sociales salariales, et qui constitue l'agrégat sur lequel nous dérivons nos séries après 1945 (et dans une certaine mesure dans l'Entre-deux-guerres, voir l'annexe spécifique). Après déduction de la part déductible des cotisations et d'autres déductions variées, le droit fiscal allemand définit un « revenu net imposable » (*zu versteuerndes Einkommen* zvE) sur lequel est directement appliqué le barème.

Le GdE constituerait ainsi un « revenu fiscal » à l'Allemande, toutefois plus large que le revenu fiscal français car il comprend les cotisations salariales. Il convient cependant de noter que, celles-ci étant plafonnées, l'écart entre les deux périmètres tend à disparaître pour les hauts revenus<sup>129</sup>. Le zvE constitue un revenu imposable au sens le plus restrictif qui soit : il s'agit véritablement là de l'assiette. Lorsque nous parlons de fonction assiette dans ce travail, nous faisons, sauf référence contraire expresse, référence à l'application qui au GdE associe le zvE.

La législation de l'impôt sur le revenu s'est énormément complexifiée au cours du siècle en Allemagne notamment au travers de raffinements toujours plus importants de

---

<sup>127</sup> 1/ Explication *Ertragsanteil* by the way cohérent avec le fait que les cotisations sont en partie imposables. 2/ Mais réforme et deviendront à terme imposables.

<sup>128</sup> Les cotisations sont plafonnées (le plafond est déterminé chaque année). La déductibilité est au départ de 100% puis baisse avec le montant des cotisations pour atteindre progressivement 20%. Pour les hauts revenus soumis à cotisations, 80% des cotisations sont donc imposables (mais les cotisations représentent une part décroissante du revenu total). La figure **DéductionCotisations** donne pour **2001** le profil de déductibilité des cotisations en Allemagne.

<sup>129</sup> Grossièrement, le plafonnement a lieu en fin de période aux alentours de P90 ; dans ces conditions le P90 allemand serait tendanciellement surestimé de quelques 20% par rapport à son homologue français, surestimation qui serait négligeable pour les très hauts revenus. Notons que ce biais devrait donner une image moins concentrée du décile supérieur qu'elle ne l'est en réalité. Nos résultats concernant la grande concentration des hauts revenus en Allemagne seraient encore plus accentués si ce biais pouvait être corrigé.

l'assiette. Les déductions possibles au début du siècle étaient beaucoup moins importantes qu'aujourd'hui : elles concernèrent dès le départ les frais professionnels et les intérêts dus (suivant l'idée qu'il fallait imposer un revenu « net » et non brut). Avec l'apparition à la fin du XIXe siècle de l'Etat providence bismarckien, les cotisations aux assurances furent progressivement déclarées exemptes d'impôt.

Après la Première guerre mondiale et après la Seconde guerre mondiale surtout, l'impôt sur le revenu devint un outil de politique économique et nombre d'exemptions et de déductions furent introduites qui rendent extrêmement ardu la déduction du zVE à partir du GdE. L'utilisation du GdE comme variable de revenu servant à nos estimations nous permet de faire abstraction de ces variations dans la législation et d'asseoir nos séries sur un concept de revenu relativement stable dans le temps.

Notons que la pris en compte des enfants et des personnes à charges, qui constitua aussi au début du siècle une « modernisation » de l'impôt sur le revenu, s'appuie soit sur des réductions d'impôt avant 1918, soit sur des déductions qui ont toujours lieu *en aval* du concept de revenu que nous utilisons<sup>130</sup>.

#### **A.1.11.Revenus : constitution de séries ne prenant pas en compte les gains en capitaux**

Profil des gains en capitaux dans les années 1990

Tentative de correction à partir des coefficients définis pour les années 1990

Limites de la méthode

#### **A.1.12.Patrimoines : correction des biais d'estimation du capital physique**

Le problème de la valorisation du capital physique dans l'impôt sur le patrimoine allemand

Les sources disponibles pour tenter une correction

#### **A.1.13.Construction des séries de foyers fiscaux**

Pour définir les quantiles d'intérêt que nous estimons, nous avons besoin de connaître la population totale sous jacente à la distribution. Or cette population n'est ni l'ensemble des personnes, ni l'ensemble des ménages à une date donnée, mais une quantité intermédiaire, l'ensemble des foyers fiscaux « potentiels » (i.e. y compris

---

<sup>130</sup> Pour une étude comparative approfondie de la prise en compte des enfants dans l'impôt sur le revenu en France et en Allemagne à l'heure actuelle, voir Baclet, Dell et Wrohlich (2006).

ceux qui ne sont pas *in fine* imposables), qu'on ne connaît pas car il faudrait pour cela que l'ensemble de la population soit imposable.

Pour construire ce total, nous utilisons soit des séries directes (lorsqu'elles ont été estimées par les administrations de l'époque, comme en Prusse avant 1918) soit des estimations à partir des statistiques de population.

Comme tout au long de la période (sauf en Saxe avant 1918, voir les détails spécifiques à ce sujet dans l'annexe dédiée), le principe d'imposition jointe des couples mariés prévaut, notre stratégie a été la suivante : retirer à la population totale la moitié de la population mariée ainsi que les jeunes qui ne sont pas en âge de percevoir des revenus de manière indépendante. On obtient ainsi un total de foyers fiscaux « potentiels ».

Le choix d'un seuil à partir duquel un jeune est « en âge de percevoir des revenus de manière indépendante » est problématique, surtout sur longue période, dans la mesure où le seuil s'est probablement sensiblement accru. De plus, le seuil se doit de prendre en compte non pas l'âge auquel en principe les jeunes peuvent percevoir des revenus de manière indépendante, mais l'âge auquel en moyenne et de fait, les jeunes « deviennent un foyer fiscal indépendant ». L'impact de ce choix sur les résultats est discuté ci-dessous.

#### **A.1.14. Construction des séries de revenu/patrimoine total**

##### **A.1.15. Revenus**

Pour pouvoir parler de « part » des quantiles supérieurs dans revenu ou le patrimoine total, il est nécessaire de construire de séries de revenu ou de patrimoine total qui soient le plus homogène possible avec les concepts de revenu ou de patrimoine sur que nous tirons des statistiques fiscales.

Si l'ensemble des foyers fiscaux potentiels étaient imposables, les totaux en question seraient disponibles dans les statistiques fiscales publiées. Malheureusement, en Allemagne, cela n'a jamais été le cas. Dans ces conditions, il convient d'avoir recours à d'autres sources pour reconstituer ces totaux.

La première approche, « bottom-up », consiste à partir des totaux publiés et à les compléter en imputant les revenus des « contribuables potentiels » qui ne sont pas présents dans les statistiques car non imposables.

La deuxième approche, « top-down » repose sur le revenu des ménages de la comptabilité nationale qui par construction, contient les revenus de tous les « contribuables potentiels », et d'en soustraire les composantes du revenu (typiquement les prestations sociales) qui ne sont pas présentes dans le concept de revenu primaire qui est tabulé par l'administration fiscale.

### A.1.16. Patrimoines

Le choix de la méthode à adopter suit les mêmes réflexions pour la constitution d'une série de patrimoine total, à cela près, pour ce qui concerne l'approche « top-down » se heurte au fait que les séries de patrimoine total, a fortiori avant la Seconde Guerre mondiale, reposent sur une méthodologie incertaine et que la question de l'homogénéité du stock de capital comptabilisé avec les patrimoines imposables au sens de l'impôt sur la fortune pose parfois problème notamment en raison des conventions d'évaluation. Nous revenons dans les passages détaillés consacrés aux différentes époques sur les choix que nous avons du faire.

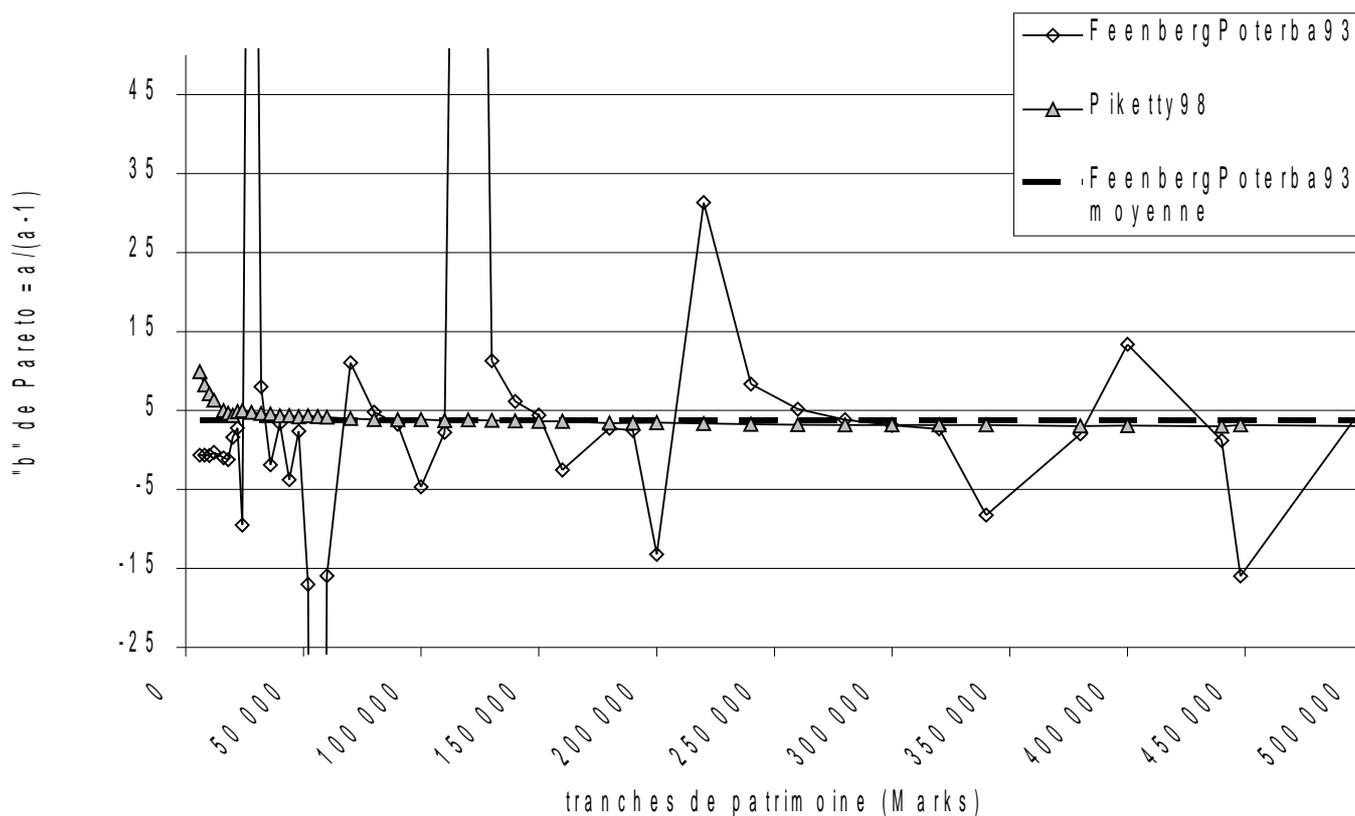
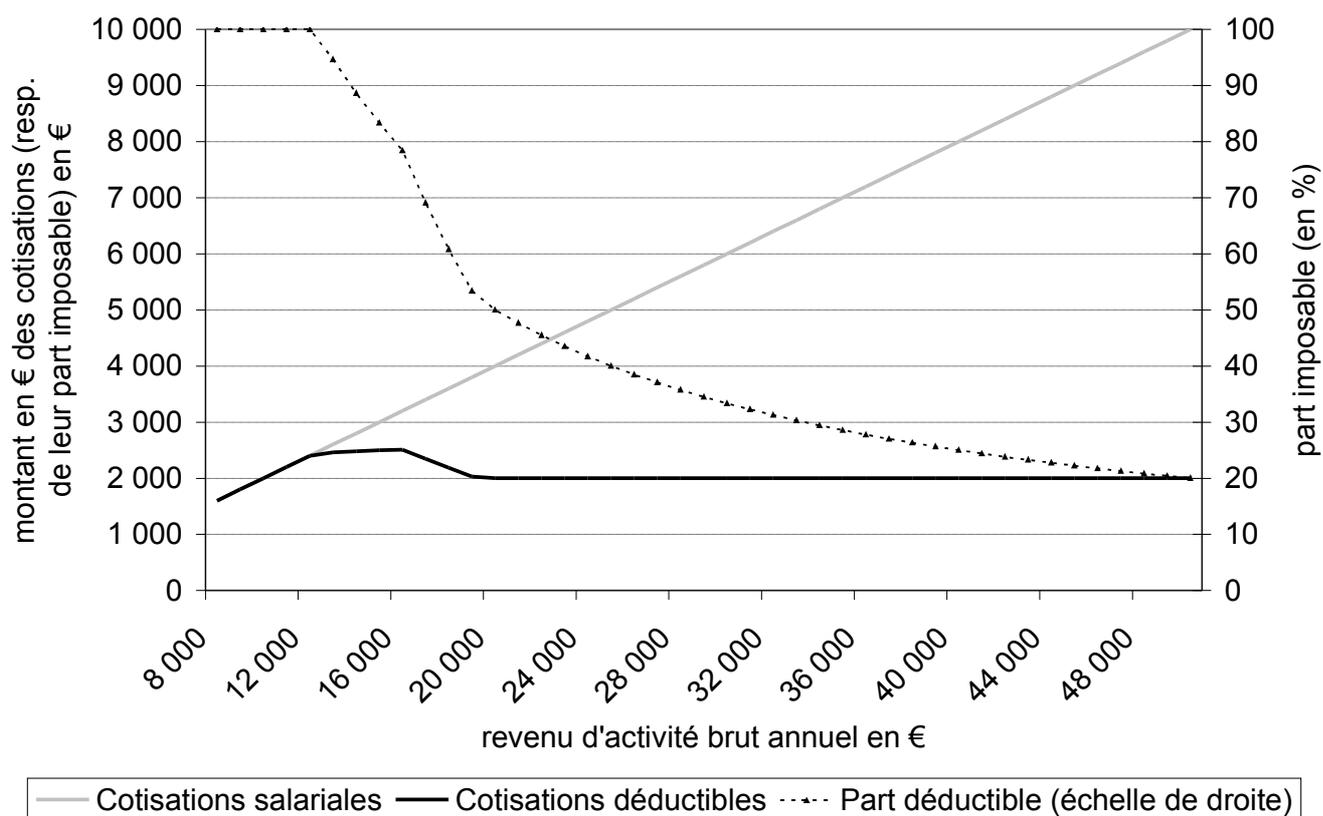


FIGURE Feenberg&PvsPiketty : Deux méthodes d'estimation du coefficient de Pareto.



*Note : Législation de 2001. Le bas de la distribution n'est pas documenté ici en raison de sa complexité liée aux différents dispositifs de réductions de charges existant dans cette zone ; la haut de la distribution voit les cotisation être plafonnées (plafond pour 2001 : 54 000€ annuels pour l'assurance maladie et 63 000 pour l'assurance vieillesse) et leur part en total du revenu décroître pour devenir négligeable.*

FIGURE **DéductionCotisations** : profil de déductibilité des cotisations sociales salariales en Allemagne.

Page suivante :

FIGURE **GDE** : périmètres des assiettes de l'IR en France et en Allemagne

Annexe : estimation des distributions de revenus et de patrimoines

# Allemagne

# France

Concepts Comptabilité Nationale pour revenus salariaux

Concepts droit fiscal

Arbeitnehmerentgelt  
t

Arbeitskosten

Revenu Superbrut

Arbeitgeberbeiträge

Bruttoeinkommen

Revenu Brut

Cotisations  
patronales

--	--	--	--	--

# Annexe : estimation des distributions de revenus et de patrimoines

